



DAMIEN SAVOY

LES LUMIÈRES CATHOLIQUES À FRIBOURG

Trajectoires et actions réformatrices des prêtres éclairés
Charles-Aloyse Fontaine et Grégoire Girard

HISTOIRE

EDITIONS
ALPHA
PRESSES
UNIVERSITAIRES
SUISSES

LES LUMIÈRES CATHOLIQUES À FRIBOURG

TRAJECTOIRES ET ACTIONS RÉFORMATRICES
DES PRÊTRES ÉCLAIRÉS CHARLES-ALOYSE FONTAINE
ET GRÉGOIRE GIRARD

DAMIEN SAVOY

LES LUMIÈRES CATHOLIQUES À FRIBOURG

TRAJECTOIRES ET ACTIONS RÉFORMATRICES
DES PRÊTRES ÉCLAIRÉS CHARLES-ALOYSE FONTAINE
ET GRÉGOIRE GIRARD

ÉDITIONS ALPHIL – PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

À ma chère maman († 2020)

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'un parcours doctoral commencé en 2013 à l'Université de Lausanne – un parcours qui aurait été plus long et plus difficile encore si je n'avais pas bénéficié de l'aide de nombreuses personnes à qui je tiens à adresser ici ma plus vive reconnaissance.

Ma gratitude va tout d'abord à ma directrice de thèse, la professeure Danièle Tosato-Rigo, pour ses conseils avisés, son soutien indéfectible et la confiance qu'elle m'a témoignée pendant mon doctorat. Elle s'adresse tout autant aux membres du jury qui m'a évalué. En plus d'expertiser ce travail, ils ont considérablement enrichi mes réflexions et m'ont encouragé dans mon parcours de chercheur. Le professeur Francis Python m'a guidé durant mes études universitaires jusqu'à l'obtention de mon Master à Fribourg; il a aussi réussi à me convaincre d'entreprendre l'objet de cette présente recherche. C'est encore par son intermédiaire que je suis entré en relation avec le professeur Franz Xaver Bischof, grâce à l'invitation duquel j'ai obtenu une bourse Doc.Mobility du FNS pour intégrer la chaire d'histoire de l'Église de l'Université Louis-et-Maximilien de Munich (2017-2018).

J'ai bénéficié d'un encadrement idéal tout au long de mon assistantat à la section d'histoire de l'Université de Lausanne (2013-2019). Je tiens à remercier l'ensemble du corps enseignant pour son écoute et ses conseils, en particulier Sandro Guzzi-Heeb, Karine Crousaz, Sylvie Moret-Petrini, Bela Kapossy et Miriam Nicoli. Je dois aussi beaucoup à mes collègues et amis Jasmina Cornut, Nathalie Dahn-Singh, Damiano Bardelli, Aline Johner, Martin Grandjean, Lucas Rappo, Justine Roulin, Béatrice Lovis, Maila Kocher Girinshuti et Madline Favre, avec lesquels j'ai partagé les doutes – mais surtout les

bonheurs – d'un parcours doctoral. Ce sont eux qui m'ont apporté l'énergie, le courage et les encouragements nécessaires pour mener à bien ce travail.

J'adresse mes plus vifs remerciements aux personnes qui ont relu ce travail, Nathalie Dahn-Singh, Jasmina Cornut, Giorgia Masoni, Aline Johner, Damiano Bardelli et Alexandre Fontaine. Je suis pareillement redevable à celles et ceux qui m'ont appuyé dans les traductions de sources, Damiano Bardelli et Giorgia Masoni pour les textes en italien, et Thomas Von Kaenel qui a réalisé plusieurs traductions de textes en latin.

La rédaction a encore profité du soutien d'un nombre conséquent de chercheurs que je tiens à remercier pour leur disponibilité et leurs précieux conseils, Silvia Arlettaz, David Aeby, Fabien Python, Rita Binz-Wohlhauser, Alois Lauper, Jean-Pierre Uldry, Mauro Di Cioccio, Peter Scheuchenpflug, Urban Fink-Wagner, Barbara Ulsamer, Georges Andrey, Jean-Pierre Dorand, sans oublier les personnes déjà mentionnées. J'adresse tout autant de gratitude aux archivistes et bibliothécaires qui m'ont appuyé dans mes recherches, en particulier les collaborateurs de la BCU de Fribourg, des Archives de l'État de Fribourg, des Archives du couvent des cordeliers, des Archives du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, des Archives de la ville de Fribourg et du Musée d'histoire naturelle de Fribourg.

Enfin, je ne saurais terminer ces remerciements sans adresser une pensée toute particulière à ma famille qui m'a toujours encouragé et soutenu dans mes choix – à mes parents Bernadette et Jean-Daniel, à ma sœur Élodie, ainsi qu'à ma chère épouse, Marina, à qui je dédie ce travail pour son amour et sa confiance.

Sigles et abréviations

ABA	Archiv des Bistums Augsburg, Augsburg
ACCF	Archives du couvent des cordeliers de Fribourg, Fribourg
ACGU	Archives du Collegium Germanicum et Hungaricum, Rome
ADB	<i>Allgemeine Deutsche Biographie</i> , 56 vol., Leipzig: Duncker & Humblot, 1875-1912, www.deutsche-biographie.de
ADepV	Archives départementales du Vaucluse, Avignon
ADPSJ	Archiv der Deutschen Provinz der Jesuiten, Munich
AEF	Archives de l'État de Fribourg, Fribourg
AEvF	Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Fribourg
AEvS	Archives de l'Évêché de Sion, Sion
AF	Archives fédérales, Berne
AKB	Aargauer Kantonsbibliothek, Aarau
AN	Archives nationales de France, Paris
Arch. S.C. degli AA.EE.SS	Archivio della Congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari, Vatican

- ASHR S Johannes, R Alfred (éd.), *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, 16 vol., Berne & Fribourg: Stämpfli & Fragnière, 1886-1966
- ASVat Archivio Segreto Vaticano, Vatican
- AVF Archives de la Ville de Fribourg, Fribourg
- BayHSTA Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich
- BBB Bürgerbibliothek Bern, Berne
- BCUF Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Fribourg
- BLLMU B Laetitia *et alii* (éd.), *Biographisches Lexikon der Ludwig-Maximilians-Universität München, Teil I, Ingolstadt-Landshut 1472-1826*, Berlin: Ducker & Humblot, 1998
- BZAR Bischöfliches Zentralarchiv Regensburg, Ratisbonne
- CorrEcc Correspondance ecclésiastique, société secrète du clergé fribourgeois fondée en 1811
- CSN Chapitre de Saint-Nicolas, Fribourg
- D D Appolinaire, P François (éd.), *Dictionnaire historique, statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, 12 vol., Fribourg: Imprimerie du chroniqueur suisse, 1884-1903
- DHS *Dictionnaire historique de la Suisse*, publié par la Fondation Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), 13 vol., Hauterive: G. Attinger, 2002-2014, online: www.dhs.ch
- GBBE K Hans-Michael, *Große Bayerische Biographische Enzyklopädie*, Berlin & New York: De Gruyter Saur, 2005

- HS I/4 B Patrik (éd.), *Helvetia sacra I/4. Le diocèse de Lausanne (v^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Bâle & Francfort : Helbing & Lichtenhahn, 1988
- HS II/2 B Albert, *Helvetia sacra II/2. Die weltlichen Kollegiatstifte der deutsch- und französischsprachigen Schweiz*, Berne : Francke, 1977
- HS III/3 S -R Cécile, B Patrick, *Helvetia III/3. Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trapistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz*, Berne : Francke, 1982
- HS III/4 A Bernard (éd.), *Helvetia sacra III/4. Les Chartreux en Suisse*, Bâle : Schwabe Verlag, 2006
- HI IV/6 A Bernard (éd.), *Helvetia sacra IV/6. Die Augustiner-Eremiten, die Augustinerinnen, die Annuziatinnen und die Visitandinnen in der Schweiz*, Bâle : Schwabe, 2003
- HS V/1 B Albert, D -S Brigitte (éd.), *Helvetia sacra VII. Der Franziskusorden. Die Franziskaner, die Klarissen und Regulierten Franziskaner-terziarinnen in der Schweiz. Die Miniminen in der Schweiz*, Berne : Francke-Verlag, 1978
- HS V/2 B Albert, D -S Brigitte (éd.), *Helvetia sacra VIII. Der Franziskusorden. Die Kapuziner und Kapuzinerinnen in der Schweiz*, Berne : Francke Verlag, 1974
- HS VII S Ferdinand (éd.), *Helvetia sacra VII. Der Regularklerus. Die Gesellschaft Jesu in der Schweiz. Die Somasker in der Schweiz*, Berne : Francke Verlag, 1976
- LThK B Michael, K Walter (éd.), *Lexikon für Theologie und Kirche*, 11 vol., Fribourg-en-Brigau & Bâle [etc.] : Herder-Verlag, 2009
- MHNF Musée d'histoire naturelle de Fribourg, Fribourg

Ms.	Manuscrit
NDB	<i>Neue Deutsche Biographie</i> , 26 vol., Berlin: Duncker & Humblot, 1953-2016, online: www.deutsche-biographie.de
NDP	B Ferdinand (éd.), <i>Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire</i> , Paris: Hachette, 1911, online: www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson
OCart	<i>Ordo Cartusienensis</i> (Ordre des Chartreux)
OCist	<i>Ordo Cisterciensis</i> (Ordre des Cisterciens)
OCSO	<i>Ordo Cisterciensis Strictioris Observantiae</i> (Ordre des Cisterciens de la stricte observance – trappistes)
OESA	<i>Ordo Eremitarum Sancti Augustini</i> (Ordre des Ermites de saint Augustin)
OFM Cap	<i>Ordo Fratrum Minorum Capuccinorum</i> (Frères mineurs capucins)
OFM Conv	<i>Ordo Fratrum Minorum Conventualium</i> (Frères mineurs conventuels – cordeliers)
OP	<i>Ordo Praedicatorum</i> (Ordre des Prêcheurs – dominicains)
OSB	<i>Ordo Sancti Benedicti</i> (Ordre de saint Benoît – bénédictins)
RGG	B Hans Dieter (éd.), <i>Religion in Geschichte und Gegenwart</i> , Tübingen: J.C.B. Mohr, 1998-2007
SBD	Studienbibliothek Dillingen, Dillingen an der Donau
SIE	Société pour l'instruction élémentaire, Paris
SJ	<i>Societas Jesu</i> (Compagnie de Jésus – jésuites)
StdAK	Stadtarchiv Konstanz, Constance
UBH	Universitätsbibliothek Heidelberg, Heidelberg

Principe d'édition des sources

Les sources manuscrites ont été retranscrites dans ce travail aussi fidèlement que possible, mais pas de façon imitative. L'orthographe a été conservée et la ponctuation corrigée/complétée uniquement si elle posait un problème à la compréhension du texte. Nous avons modernisé l'usage des majuscules, des accents, des trémas, des *umlaut*, des apostrophes, des traits d'union ainsi que la graphie des noms de lieux et de personnes. Les abréviations ont été résolues dans la mesure où elles n'étaient pas évidentes. Nous avons proposé des traductions pour les extraits de sources rédigés dans une autre langue que l'allemand et l'anglais, soit le latin et l'italien. La transcription des textes imprimés a été strictement respectée.

Introduction générale

« Vous voyez, Mes Frères, quel est le degré de confiance que méritent [les] détracteurs [du christianisme], lorsqu'ils osent nous dire, qu'il éteint nécessairement tous les sentimens tendres et généreux. Sont-ils peut-être plus à croire lorsque d'un ton non moins décidé, ils nous assurent: qu'il arrête les progrès de l'esprit humain et qu'il consacre l'ignorance et l'erreur? Si l'on en demande la preuve, ils nous répondent que le christianisme commande la foi à ses sectateurs, et que la foi est la mort des Lumières et de la raison.

Oui, Jésus-Christ demande la foi, parce que c'est la vérité qu'il enseigne et que la vérité mérite toujours notre assentiment; mais ce n'est point une foi aveugle, qu'il veut, lui qui chercha à donner l'éveil à la raison de l'homme et qui s'adressait toujours à elle, lui qui blâmait hautement ceux qui lui demandaient des prodiges, lui qui méprisant ces preuves de son autorité voulait que ses disciples trouvassent dans le sentiment intime de leur âme un garant plus assuré de la vérité de ses paroles.

Ô si dans la suite des temps les Lumières se sont séparées de la foi, et si la foi a entravé les Lumières, c'est à l'indolence des uns, peut-être à l'orgueil des autres, et toujours à la corruption de tous, qu'il faut attribuer ce divorce, et ces entraves.»

Extrait du sermon *Le christianisme et ses reproches* du Père Girard
(entre 1799 et 1803)¹

¹ G Grégoire, *Le christianisme et ses reproches* (sermon manuscrit), ACCF Série V, Girard Opera, Französische Predigten.

Dans ce sermon lu alors qu'il officie comme prédicateur auprès des autorités suprêmes de la République helvétique (1798-1803), le Père Girard rappelle à son auditoire éclairé les tensions qui ont existé tout au long du siècle précédant entre le « *christianisme* » et les « *Lumières* ». Convaincu de la nécessité de réconcilier la foi et la raison pour élever le genre humain à un plus haut degré de perfection morale, le cordelier vante les mérites d'un christianisme raisonnable, éloigné de toute superstition, qui marcherait de front avec l'idée de progrès portée par les Lumières. Les efforts apologétiques du Père Girard appelant à une troisième voie entre l'« *incrédulité* » et le « *fanatisme* » remémorent une période décisive de l'Église durant laquelle le clergé s'est montré hésitant quant aux réponses à apporter aux défis soulevés par la modernité, avant de se laisser progressivement gagné par l'esprit d'intransigeance. Oublié par les uns et nié par d'autres, l'engagement d'un certain nombre d'ecclésiastiques en faveur d'une réforme raisonnée de l'Église et des sociétés catholiques au siècle des Lumières se trouve au cœur de cet ouvrage.

Cette recherche ne vise pas seulement à appréhender la compréhension des écrits des Lumières par le clergé catholique éclairé, mais également et surtout à mieux comprendre comment celui-ci a dialogué avec ce mouvement et l'a parfois traduit en idées et en actes. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche qui tend à dépasser la représentation des Lumières comme un processus séculier qui se serait construit contre la religion et les Églises, pour mieux en révéler les aspects religieux... et même catholiques. Cette approche des Lumières n'est pas novatrice en soi, mais elle l'est davantage dans le choix de l'espace et des acteurs investigués. Cet ouvrage explore la ville de Fribourg, un haut lieu du catholicisme du Corps helvétique. Il se focalise plus précisément sur deux hommes d'Église actifs au tournant du ^e siècle, le chanoine et ancien jésuite Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834) et le cordelier Grégoire Girard (1765-1850). Ces deux ecclésiastiques, issus d'une même famille et souvent unis dans leurs efforts réformateurs, ont été depuis longtemps identifiés dans les travaux d'histoire locale comme des sympathisants des Lumières, sans qu'aucune étude n'ait été conduite sur eux depuis cette perspective. C'est ce qu'ambitionne de réaliser cette étude en suivant le parcours de ces deux individus, en les reliant à des courants particuliers des Lumières et en relevant les racines intellectuelles de leurs actions réformatrices, qui s'étendent sur plusieurs domaines – éducation, religion, sciences – et traversent différents régimes politiques.

À travers l'analyse de la trajectoire individuelle et des actions réformatrices du chanoine Fontaine et du Père Girard, cet ouvrage vise à dépeindre le développement d'un mouvement culturel depuis les quatre dernières décennies

du ^e siècle jusqu'aux deux premières du siècle suivant (*ca.* 1763-1823). En se référant aux travaux liminaires réalisés sur ces acteurs, il formule comme hypothèse de travail que les deux Fribourgeois ont été marqués dès la période de leurs études par un courant réformateur qui a connu une large diffusion dans l'espace germanique : celui des Lumières catholiques, communément appelées « *Aufklärung* catholique » dans le sillage des travaux allemands qui ont dominé et qui dominent encore le paysage de la recherche. Ce livre vise ainsi non seulement à marquer l'adhésion de Fontaine et de Girard à ce mouvement intégrant des Lumières, mais aussi à montrer comment celui-ci s'est « métissé » à leur contact dans un espace majoritairement francophone, avant de s'universaliser progressivement dès le début du ^e siècle. En définitive, c'est le phénomène de transition de Lumières catholiques essentiellement germaniques vers un mouvement multiculturel original qui sera présenté tout au long de ce travail.

En dehors de l'approfondissement de cette idée nodale, cette étude doit permettre de mieux comprendre un certain nombre de phénomènes qui intéressent différents champs historiographiques. Située à la croisée de l'histoire des Lumières, de l'Église et de l'éducation, elle interroge en particulier le degré et les conditions d'adhésion du clergé catholique éclairé au programme réformateur des Lumières, les formes particulières prises par ce mouvement à Fribourg, les auteurs et les modèles qui conditionnèrent la production réformatrice de Fontaine et de Girard, le développement de l'instruction publique dans le canton de Fribourg ainsi que les réformes introduites dans les écoles primaires pendant et après l'Helvétique, période depuis laquelle les idées des réformateurs des Lumières ont été appliquées dans des contextes institutionnels nouveaux.

Cet ouvrage accorde également une large part aux mouvements antagonistes à Fontaine et à Girard, qui seront analysés pour mieux saisir à la fois les fondements intellectuels des deux ecclésiastiques et les obstacles qui freinèrent le développement des Lumières à Fribourg. Ce faisant, il étudiera les efforts entrepris par le clergé ultramontain à plusieurs échelles – diocèse, nonciature, Rome – pour endiguer la progression des Lumières catholiques et d'autres mouvements jugés « peu orthodoxes ». Enfin, cette recherche donnera encore l'occasion de réfléchir sur les possibilités réformatrices existant sous les quatre régimes successifs que connurent Fontaine et Girard – l'Ancien Régime, l'Helvétique (1798-1803), la Médiation (1803-1813) et la Restauration (1814-1830). De quelles marges de manœuvre ces deux individus jouirent-ils sous ces différents gouvernements ? De quels soutiens étatiques et para-étatiques bénéficièrent-ils ? Quels furent leurs réseaux d'influence ? Et comment s'en servirent-ils pour accélérer la diffusion de leur pensée réformatrice ?

Le point d’ancrage : les recherches sur les Lumières catholiques

L’approche privilégiée dans cet ouvrage pour appréhender la relation du clergé aux Lumières s’inscrit dans les études historiques qui revendiquent l’existence à l’intérieur de l’Église catholique d’un courant favorable au nouvel esprit, et qui tendent à réévaluer la participation du clergé à ce mouvement. Ce champ historiographique a été ouvert au début du 18^e siècle dans le milieu de l’histoire de l’Église en Allemagne et connaît aujourd’hui un intérêt global. Le concept clé de notre livre – les Lumières catholiques ou *Aufklärung* catholique – est le résultat de ce débat historiographique. En l’absence de synthèse récente dans l’historiographie française, il paraît essentiel de rappeler les principaux jalons de ce débat, avant de revenir sur le traitement réservé à la notion de Lumières catholiques dans cet ouvrage².

En 1908, dans un exposé lu au congrès international pour les sciences historiques de Berlin, le professeur à l’Université de Wurtzbourg Sebastian Merkle soumettait à la communauté scientifique l’adoption du concept de « *katholische Aufklärung* » pour désigner un mouvement de réforme catholique, qui se serait construit en parallèle et parfois en phase avec le programme des philosophes³. Dans une démarche militante visant à défendre l’orthodoxie d’un certain nombre d’ecclésiastiques éclairés, Merkle relevait tant les réussites que la légitimité de leurs efforts dans des domaines tels que l’instruction publique, la catéchèse, l’histoire biblique, la liturgie ou encore la lutte contre les « excès » de la piété baroque. Les accusations d’irrégion portées par leurs adversaires et relayées par les historiens auraient été davantage le fruit d’un *quiproquo* : celui de confondre les changements instaurés dans la méthode de transmission des vérités religieuses par une éducation et une liturgie nouvelles, avec une tentative délibérée de dénaturer ces mêmes vérités – en d’autres termes, d’altérer la religion⁴.

² Sur l’histoire du concept de « *katholische Aufklärung* », cf. en particulier M. Sebastian, « Die Katholiken und die Aufklärung. Ein Gang durch die Forschungsgeschichte », in K. Harm (éd.), *Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland*, Hambourg : F. Meiner, 1993, p. 46. Dans la rédaction de cette section, nous nous sommes aussi appuyés sur L. Ulrich L., « Introduction. The many Faces of the catholic enlightenment », in L. Ulrich L., P. Michael (éd.), *A Companion to The Catholic Enlightenment in Europe*, Leiden & Boston : Brill, 2013, p. 3-8.

³ M. Sebastian, *Die katholische Beurteilung des Aufklärungszeitalters*, Berlin : Verlag von Karl Curtius, 1909.

⁴ « [...] eine Änderung der Lehrmethode leicht als eine Änderung der Lehrsätze, eine Modifikation der Religionsäußerung als Aterlation der Religion selbst erscheinen ». Cf. M. Sebastian, *Die katholische Beurteilung...*, p. 2.

En pleine crise de la modernité, le texte de Merkle a suscité une vive polémique dans l'Allemagne catholique. Selon le futur vicaire général du diocèse de Freiburg Adolf Rösch, évoquer l'existence d'un courant religieux éclairé, c'était associer le catholicisme à l'athéisme des philosophes, et donc, par extension, à la destruction de la foi⁵. D'après lui, les Lumières catholiques ne pouvaient ainsi être considérées comme un courant religieux, pas plus que le siècle de Voltaire comme une époque de progrès du point de vue théologique⁶. Quelque temps plus tard, c'était au tour du théologien de Tübingen Johannes Baptist Sägmüller d'attaquer le texte de Merkle dans un ouvrage à l'intitulé évocateur : *Unwissenschaftlichkeit und Unglaube in der kirchlichen Aufklärung. Eine Erwiderung auf Professor Merkles Schrift*⁷. Cependant, si le texte de Merkle n'a pas mis fin aux polémiques sur les prêtres éclairés, il est parvenu – comme l'a souligné Hans Maier – à donner aux Lumières un nouveau visage catholique, et surtout à faire des Lumières catholiques un objet d'histoire non seulement politique, mais aussi philosophico-théologique⁸.

La période qui a suivi le concile de Vatican II (1962-1965) a permis une relecture plus positive de la participation d'ecclésiastiques au programme réformateur des Lumières – des hommes d'Église parfois perçus comme des précurseurs au concile, en raison de leurs efforts de médiation entre la modernité et leur Église. C'est également à ce moment-là que l'historiographie française s'est intéressée plus particulièrement à cette thématique, comme en témoignent les nombreux articles et ouvrages publiés en français dans les années 1960 et 1970 par Ludovicus Jacobus Rogier, Antoine Faivre et surtout Bernard Plongeron⁹. Leurs travaux ont largement contribué à propager ce

⁵ En préambule du texte, Sebastian Merkle répond à plusieurs polémistes, et en particulier aux remarques d'Adolf Rösch sur son exposé. Cf. M Sebastian, *Die katholische Beurteilung...*, p. V-XIV.

⁶ M Sebastian, *Die katholische Beurteilung...*, p. V-XIV.

⁷ S Johannes Baptist, *Unwissenschaftlichkeit und Unglaube in der kirchlichen Aufklärung* (ca. 1750-1850). *Eine Erwiderung auf Professor Merkles Schrift: «Die kirchliche Aufklärung im katholischen Deutschland»*, Essen & Ruhr: Fredebeul & Koenen, 1911.

⁸ M Hans, «Die Katholiken und die Aufklärung...», p. 46. Cette nouvelle perspective avait déjà été ouverte quelques années plus tôt dans le monde protestant avec, par exemple, les travaux d'Ernst Troeltsch.

⁹ Cf. en particulier R Ludovicus Jacobus, «L'«Aufklärung» catholique», in S Bertier de et alii (éd.), *Nouvelle Histoire de l'Église*, tome IV, *Siècle des Lumières, Révolutions, Restaurations*, Paris: Éditions du Seuil, 1966, p. 137-161; F Antoine, «Aspects de l'«Aufklärung» catholique», *Études germaniques*, n° 24, 1969, p. 272-279; P Bernard, «Recherches sur l'«Aufklärung» catholique en Europe occidentale, 1770-1830», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 16/4, 1969, p. 555-605; P Bernard, «L'«Aufklärung»

champ d'étude en dehors du seul cadre historiographique allemand et à faire des Lumières catholiques un objet épistémologique à part entière. En 1969, dans un article pionnier intitulé « Recherches sur l'*Aufklärung* catholique en Europe occidentale, 1770-1830 », Plongeron proposait d'adopter – à titre d'hypothèse de travail – la locution d'« *Aufklärung* catholique »¹⁰. Au concept de « Lumières » selon lui chargé à la fois d'une trop haute sensibilité et d'une trop forte expressivité, l'historien français préférait celui d'« *Aufklärung* » : plus abstrait et dénué de potentiel émotif, et ainsi plus en phase avec la défiance du courant catholique réformateur à l'encontre des mouvements sensibles et des émotions collectives dans le domaine religieux¹¹.

Plusieurs chercheurs français ont également mis en évidence l'importance de conserver ce germanisme pour ne pas associer ce mouvement à l'anticléricisme des Lumières françaises. Dans un article intitulé « L'*Aufklärung* à contre-Lumières », le philosophe Yvon Belaval défendait ainsi que, contrairement aux Lumières françaises, l'*Aufklärung* allemande – tant chez les protestants que chez les catholiques – serait restée essentiellement religieuse :

« L'*Aufklärung*, en contraste avec les Lumières, ne s'oppose jamais à la croyance, mais, de plus en plus, se préoccupe d'humaniser la théologie en la débarrassant, par la critique rationnelle, de sa pédanterie et de certains dogmes, comme l'éternité des peines, qu'elle prétendait soutenir. Autre contraste avec les Lumières, les *Aufklärer* restent marqués par une très forte instruction religieuse et quand ils ne sont pas fils de pasteurs, ils sont pasteurs eux-mêmes, ou professeurs de théologie. »¹²

En cela, Belaval rejoignait les travaux des historiens de l'Église allemands qui, à l'instar de Klaus Scholder, considéraient que l'*Aufklärung* se serait développée en Allemagne « *weit hin nicht gegen Theologie und Kirche, sondern mit ihr und durch sie* »¹³.

catholique en Europe occidentale de 1770 à 1830 – Essai de définition », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, n° 68, 1969, p. 13-16.

¹⁰ P Bernard, « Recherches sur l'*Aufklärung* catholique... ».

¹¹ P Bernard, « Recherches sur l'*Aufklärung* catholique... », p. 557.

¹² B Yvon, « L'*Aufklärung* à contre-Lumières », *Archives de philosophie*, n° 42/4, 1979, p. 631-634, ici p. 633.

¹³ S Klaus, « Grundzüge der theologischen Aufklärung in Deutschland: Unterschiedlicher Charakter der Aufklärung in Deutschland und Westeuropa », in K Franklin (éd.), *Aufklärung, Absolutismus und Bürgertum in Deutschland*, Munich: Nymphenburger Verlagshandlung, 1976, p. 295.

Les quelques chercheurs français ayant depuis lors travaillé sur ce champ d'étude ont souvent fait appel au concept d'*Aufklärung* catholique¹⁴. À l'heure où les Lumières sont considérées comme un mouvement global et cosmopolite, la survivance de cette locution franco-germanique doit être remise en question, puisqu'elle laisse supposer l'existence d'une exception nationale allemande dans le paysage des Lumières en Europe. Or, comme l'ont montré de récents travaux, les Lumières ont gagné de nombreuses sociétés catholiques à travers le globe¹⁵. C'est la raison pour laquelle plusieurs historiens allemands ont cherché à introduire la notion de « *catholic enlightenment* » dans l'historiographie anglo-saxonne. Aussi paraît-il approprié de parler aujourd'hui de Lumières catholiques, d'autant plus que ces dernières se sont également répandues dans des espaces francophones, comme tendra à le montrer cet ouvrage.

Pour qualifier cette tendance, Rogier et Plongeront ont décidé de retenir le terme de « mouvement » même si celui-ci aurait manqué tant de profondeur que de cohérence pour se coupler d'une appellation d'école théologique ou de système doctrinal¹⁶. Plongeront affirme que si les Lumières catholiques ne se sont pas résumées à une « *justification théologique du despotisme éclairé* », elles n'ont pas acquis de véritable consistance en ce sens qu'elles se sont définies davantage par leurs refus que par leurs intentions :

« *Le point de référence pour toutes les colorations nationales se prendrait dans la commune réaction anti-jésuite, la lutte contre le baroque (dévotions, culte, etc.), contre les prérogatives pontificales – ce qui suppose une autre conscience ecclésiologique – et finalement contre le triomphalisme ultramontain.* »¹⁷

Une définition « en creux » qui est aujourd'hui largement contestée par les chercheurs qui, à l'instar de Sylvaine Reb, reconnaissent dans les Lumières

¹⁴ Dans l'historiographie française, mentionnons G Yves-Claude, *J. M. Sailer et l'Aufklärung (1770-1794). Contribution à l'étude de l'Aufklärung catholique en Bavière*, thèse de doctorat, Angers: Université de Haute Normandie, 1979; C Louis, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l'ancien diocèse de Strasbourg (1650-1750)*, Paris: Orphrys, 1981; R Sylvaine, *L'Aufklärung catholique à Salzbourg (1772-1803). L'œuvre réformatrice (1772-1803) de Hieronymus von Colloredo*, 2 vol., Berne [etc.]: Lang, 1995.

¹⁵ L L. Ulrich, *The Catholic Enlightenment. The Forgotten History of a Global Movement*, Oxford: Oxford University Press, 2016.

¹⁶ R Ludovicus Jacobus, « L'« *Aufklärung* » catholique... »; P Bernard, « Recherches sur l'*Aufklärung* catholique... », p. 556.

¹⁷ P Bernard, « Recherches sur l'*Aufklärung* catholique... », p. 568.

catholiques un projet «*élaboré et cohérent*» et non un «*simple mouvement de réaction sans structures ni raison d'être*»¹⁸.

Depuis les années 1970, l'historiographie des Lumières catholiques a connu un désenclavement qui l'a progressivement ouverte aux historiens extérieurs au domaine de l'Église¹⁹. L'acceptation d'une image plus diversifiée des Lumières et la reconnaissance de leurs racines religieuses ont en effet permis une relecture plus positive de la relation entre ce mouvement et le christianisme. Prenant le contre-pied de la vision homogène et anticléricale des Lumières véhiculée par Ernst Cassirer et Paul Hazard dans la première moitié du ^e siècle, des historiens à l'image de J. G. A. Pocock ont développé la thèse que ce mouvement dans son ensemble aurait été davantage le résultat d'un débat religieux que d'une réaction hostile envers la religion²⁰. Théoricien du «*religious enlightenment*», David Sorkin propose quant à lui d'abandonner le récit devenu canonique selon lequel la culture européenne laïque aurait pris ses racines dans les Lumières, en appelant aussi à une réécriture de l'histoire des Lumières religieuses qui – dans une perspective comparative – chercherait à déceler et à expliquer les similitudes et les différences entre ses courants protestants, catholiques et juifs²¹.

Le volet «catholique» a depuis lors fait l'objet de plusieurs investigations par des chercheurs issus de différents champs historiographiques, mais toujours essentiellement dans le milieu académique germanique. L'historien du Saint-Empire Anton Schindling a proposé en 1988 de caractériser les Lumières catholiques à travers trois traits dominants : une compréhension optimiste du genre humain, une vision plus raisonnable et utilitariste de la théologie, et enfin un désir général de réformes²². La même année, un colloque pluridisciplinaire réunissant les principaux spécialistes du sujet s'est tenu à Trèves pour discuter de la pertinence du concept de «*katholische Aufklärung*», qualifié par certains de «*Unbegriff*» en raison, selon eux, de l'inconciliabilité des deux éléments qui le composent²³. Est-il plus approprié d'utiliser l'idée de

¹⁸ R Sylvaine, *L'Aufklärung catholique à Salzbourg...*, p. 5.

¹⁹ L Ulrich L., «Introduction. The many Faces of the Catholic Enlightenment...», p. 6.

²⁰ P John Greville Agard, *Barbarism and Religion. The Enlightenments of Edward Gibbon 1737-1764*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999, p. 5.

²¹ S David, *The Religious Enlightenment. Protestants, Jews, and Catholics from London to Vienna*, Princeton : Princeton University Press, 2008, p. 5.

²² S Anton, «Theresianismus, Josephinismus, katholische Aufklärung. Zur Problematik und Begriffsgeschichte einer Reform», *Würzburger Diözesangeschichtsblätter*, n° 50, 1988, p. 215-224.

²³ Les actes du colloque contiennent vingt contributions. K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland*, Hambourg : F. Meiner, 1993.

Lumières dans l'Allemagne catholique, pour se limiter à analyser la diffusion et les effets d'un mouvement global dans les régions de confession romaine? Ou alors est-il préférable de parler de Lumières catholiques pour montrer que ce mouvement n'était pas seulement le résultat de l'importation d'un corps étranger, mais qu'il était aussi porté par des impulsions inhérentes au catholicisme – concile de Trente, jansénisme, théologie ascétique – qui auraient contribué à lui donner des caractéristiques proprement catholiques? Si le concept retenu reste parfois encore controversé, il est aujourd'hui massivement accepté dans l'historiographie, ainsi que le soulignent les travaux de Harm Klueting, Norbert Hinske, Dieter Breuer et Ulrich L. Lehner²⁴.

Dans cette présente recherche, la notion de Lumières catholiques sera essentiellement utilisée comme un concept heuristique permettant d'étudier les spécificités des Lumières dans un environnement catholique. Elle se conformera ainsi à l'opinion de Bernhard Schneider selon laquelle les Lumières catholiques constitueraient un «*Forschungsbegriff*» décrivant une série de phénomènes ouverts et non homogènes; le concept ne répondrait pas à une série de critères précisément délimités, mais regrouperait tous les mouvements de réforme catholiques influencés d'une manière ou d'une autre par les Lumières, depuis la seconde moitié du 18^e siècle jusqu'à la première moitié du suivant²⁵. C'est dans cet esprit que cette étude fera usage du concept de Lumières catholiques pour analyser l'action réformatrice du chanoine Fontaine et du Père Girard, ainsi que celle d'ecclésiastiques auxquels ils étaient affiliés, comme Johann Michael Sailer (1751-1832) et Ignaz Heinrich von Wessenberg (1774-1860). Cette compréhension permettra de sortir d'une représentation trop rigide des Lumières catholiques qui en restreindrait ses traits caractéristiques aux seules expressions qu'elle connut en Allemagne, et d'en explorer de nouvelles en observant comment elle se transforma au contact de courants extérieurs au monde germanique. Le

²⁴ Cf. en particulier les travaux suivants: K Harm, «“Der Genius der Zeit hat sie unbrauchbar gemacht”. Zum Thema *Katholische Aufklärung* – Oder: Aufklärung und Katholizismus im Deutschland des 18. Jahrhunderts. Eine Einleitung», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung...*, p. 1-35; H Norbert, «Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland?», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung...*, p. 36-39; B Dieter, «Einleitung», in B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern 1750-1800. Kulturelle Ausgleichsprozesse im Spiegel von Bibliotheken in Luzern, Eichstätt und Klosterneuburg*, Paderborn: Ferdinand Schöningh, 2001, p. 7-48; L Ulrich L., «Introduction. The many Faces of the catholic enlightenment...», p. 1-61.

²⁵ S Bernhard, «“Katholische Aufklärung”. Zum Werden und Wert eines Forschungsbegriffs», *Revue d'histoire ecclésiastique*, n° 93/3, 1998, p. 54-397.

positionnement de la Suisse au cœur de l'Europe et son rôle de passeur culturel entre l'Allemagne, la France et l'Italie, font du pays un espace privilégié pour conduire une telle investigation.

Lumières et Lumières catholiques en Suisse : enjeux et état de la question

Notre recherche s'insère de manière plus spécifique dans les études sur les Lumières catholiques qui ont été réalisées en Suisse. Il ne s'agit pas de compartimenter l'espace helvétique dans une perspective de comparatisme national, mais davantage de savoir si les conditions politiques, socio-économiques et culturelles de la Suisse ont favorisé des rapprochements entre les acteurs de ce mouvement, voire des convergences intellectuelles qui lui auraient donné des caractéristiques propres. Durant les deux dernières décennies, ce questionnement s'est retrouvé au cœur des débats historiographiques sur la Suisse des Lumières²⁶. Selon la philosophe Simone Zurbuchen, les « *Lumières helvétiques* » se seraient caractérisées par leur rôle assumé de médiateur entre les langues et les cultures, qu'elles auraient exercé en particulier par des travaux de traduction et d'édition²⁷. Elles se seraient également construites autour des premiers mythes nationaux – les libertés républicaines, l'univers alpin et la pureté des « *vertus* » de ses habitants – qui ont été autant de thèmes privilégiés par les érudits suisses du 18^e siècle²⁸. L'expression d'un sentiment national à travers le courant littéraire et historiographique de l'helvétisme aurait été l'un des principaux terrains de rencontre des « *Lumières helvétiques* »²⁹. Ces dernières se seraient enfin toujours manifestées sous des formes modérées et religieuses³⁰.

²⁶ Cf. par exemple C. G. Patrick, H. Anne, Z. Simone (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques. Proceedings of the Conference organized by the Center for 17th & 18th Century Studies*, Genève: Slatkine, 1998.

²⁷ Z. Simone, « Aufklärung in der Schweiz », in H. Helmut, M. Vilem (éd.), *Die Philosophie des 18. Jahrhunderts*, Bâle: Schwabe, 2014, vol. 5, p. 1447-1485. Cf. aussi Z. Simone, « Schweiz », in S. Werner, *Lexikon der Aufklärung. Deutschland und Europa*, Munich: Verlag C. H. Beck, 1995, p. 375-379.

²⁸ Z. Simone, « Schweiz... », p. 376-377.

²⁹ Z. Simone, « Schweiz... », p. 376-377.

³⁰ Z. Simone, « Schweiz... », p. 377-378.

Ces réflexions sur la caractérisation des Lumières helvétiques ont à vrai dire concerné exclusivement, ou presque, la Suisse protestante. Au regard des synthèses nationales thématiques – depuis l'*Aufklärung in der Schweiz* d'Ulrich Im Hof (1970) jusqu'à l'article «Schweiz» dans *Die Philosophie des 18. Jahrhunderts* (2014), en passant par le *Dictionnaire historique de la Suisse* – les Lumières apparaissent comme un mouvement émanant essentiellement des villes réformées³¹. Une section «Suisse catholique» y est parfois ajoutée, pour signifier que les Lumières ont eu quelques répercussions dans les cantons de confessions romaines où leur développement aurait été plus tardif et plus pondéré que dans les régions protestantes. Si cette représentation demeure aujourd'hui encore dominante chez les historiens des Lumières, elle est contestée par les historiens du catholicisme, comme l'a souligné Hanspeter Marti en 2005 dans un plaidoyer pour la recherche sur les Lumières catholiques en Suisse :

«Dies bestärkte die ohnehin einseitig auf protestantische Gebiete bezogene Ausrichtung der Schweizer Aufklärungsforschung noch und führte dazu, dass sowohl voraufklärerische geistig-religiöse Traditionen als auch die Rezeption aufklärerischen Denkens in der katholischen Schweiz weitgehend in Vergessenheit gerieten.»³²

La Suisse catholique apparaît pourtant à nos yeux comme un espace singulièrement intéressant pour questionner les «caractéristiques» d'un mouvement dans l'espace helvétique, puisqu'elle a été peut-être – religieusement et culturellement parlant – plus unie que la Suisse protestante. Certes, il n'existait aucune structure ecclésiastique commune à l'image du gallicanisme en France ou de la *Reichskirche* du Saint-Empire, mais le clergé était lié par plusieurs facteurs de cohésion qui ont favorisé des rapprochements culturels. En effet, les jeunes ecclésiastiques de Suisse étudiaient parfois dans de mêmes instituts d'éducation à l'étranger, alors que l'organisation du clergé régulier en provinces établissait des connexions étroites entre les communautés du pays.

³¹ Dans l'ouvrage *Aufklärung in der Schweiz*, l'historien des Lumières Ulrich Im Hof n'a accordé qu'un court chapitre à l'existence d'une «*katholische Aufklärung*» qui se serait manifestée, selon lui, à la fois comme un mouvement de réforme intérieur à la chrétienté et un processus d'affirmation des États face à l'Église (cf. I H Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz*, Berne : Francke Verlag, 1970, p. 57-61). De manière générale, le catholicisme aurait d'après lui entretenu «*un rapport au mouvement des Lumières plus difficile que celui du protestantisme*» (cf. I H Ulrich, *Les Lumières en Europe*, Paris : Édition du Seuil, 1993, p. 178).

³² M Hanspeter, «Zwei Klosterbibliotheken in der Zeit der Helvetik», *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 55, 2005, p. 276-277.

La nonciature de Lucerne, par son rôle de médiation entre le clergé et la curie romaine à l'échelle nationale, a également participé à créer des conditions de développement similaires pour les Lumières catholiques en Suisse. S'il semble qu'elle n'a joué aucun rôle positif dans la diffusion de ce mouvement en Suisse, elle en a néanmoins considérablement réduit les possibilités d'expression au début du 18^e siècle, sous la période du nonce ultramontain Testaferrata (1803-1816)³³. L'ensemble de ces dénominateurs communs nous interroge sur l'existence de caractéristiques propres au sein des Lumières catholiques en Suisse: dans quels milieux le mouvement s'est-il manifesté? A-t-il suivi des orientations intellectuelles similaires? Comment s'est-il développé au gré des changements de régime politique et de l'action diplomatique de la nonciature?

Si notre recherche n'a pas vocation à répondre de manière absolue à ces questionnements, ceux-ci restent continuellement en ligne de mire dans notre analyse. Ce faisant, nous cherchons à participer à ce débat historiographique en confrontant nos résultats aux travaux réalisés sur le territoire suisse, dont nous rappelons ci-après les principaux axes de recherche.

De l'avis d'Ulrich Im Hof, la première et la plus importante des manifestations des Lumières dans la Suisse catholique a été d'ordre politique et s'observe dans l'affirmation des gouvernements cantonaux contre l'indépendance de l'Église³⁴. Les gouvernements des républiques aristocratiques catholiques auraient emboîté le pas à la politique menée par Marie-Thérèse puis Joseph II en Autriche visant à établir une nouvelle forme d'Église d'État: imposition voire sécularisation de couvents, surveillance des autorités religieuses, réduction des jours de fête et intervention dans la vie ecclésiastique auraient représenté les principales expressions du joséphisme en Suisse³⁵. Les historiens s'accordent sur le fait que ces tendances politiques ont été plus fortes à Lucerne qu'à Soleure ou Fribourg, et qu'elles n'ont connu que des succès limités en raison des oppositions de l'Église et du peuple des campagnes, très attaché à la piété baroque et à la conservation des couvents³⁶. Depuis Ulrich Im Hof jusqu'aux synthèses plus récentes, la recherche se montre encore hésitante sur la véritable répercussion du joséphisme autrichien sur la politique religieuse menée par les

³³ Cf. à ce sujet les sections 6.4 et 6.5.

³⁴ I H Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz...*, p. 57-61.

³⁵ I H Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz...*, p. 57-61.

³⁶ Cf. par exemple F Robert, «Der Josephinismus in der Schweiz», in R Helmut (éd.), *Der Josephinismus. Bedeutung, Einflüsse und Wirkungen*, Francfort: Peter Lang, 1993, p. 137-145.

gouvernements catholiques en Suisse. Dans l'article «Katholische Aufklärung und Reformkatholizismus» de l'ouvrage *Ökumenische Geschichte der Schweiz* (1994), Stefan Röllin souligne par exemple que ces mesures qualifiées de josphistes s'inscrivent aussi en droite ligne d'un mouvement plus ancien, le gallicanisme, qui s'est imposé dans les cantons catholiques depuis le ^e siècle³⁷.

Dans le domaine ecclésiastique, la recherche a placé la focale sur la réception des Lumières catholiques au sein du clergé régulier, et plus spécifiquement à l'intérieur des ordres suivant la règle de Saint-Benoît. Comme le remarque Ulrich L. Lehner qui a travaillé sur l'espace allemand, l'ordre bénédictin a été de tous les ordres religieux celui qui a manifesté le plus d'enthousiasme pour le nouvel esprit³⁸. Les travaux de Gall Heer, Iso Müller, Hanspeter Marti, Franz Xaver Bischof et plus récemment Thomas Fässler montrent que ce phénomène a également concerné les abbayes bénédictines de Suisse, qui ont fait preuve d'une ouverture plus mesurée à quelques exceptions près³⁹. À côté des bénédictins, les cisterciens ont aussi été parfois identifiés dans la recherche comme un ordre favorable aux idées nouvelles, à l'exemple surtout de l'abbaye de Saint-Urbain qui a ouvert une école élémentaire (1778) et une école normale (1780) où ont été mis en pratique les principes pédagogiques du réformateur autrichien Johann Ignaz Felbiger⁴⁰. Notre étude s'intéressera

³⁷ R Stefan, «Die Relativierung der konfessionellen Grenzen und Lebensformen im 18. Jahrhundert unter dem Einfluss von Pietismus und Aufklärung», in V Lukas, S Lukas, D Rudolf (éd.), *Ökumenische Kirchengeschichte der Schweiz*, Fribourg & Bâle: Paulusverlag & Friedrich Reinhard Verlag, 1994, p. 196.

³⁸ L Ulrich L., *Enlightened monks. The German Benedictines 1740-1803*, Oxford: Oxford University Press, 2011, p. 1-6.

³⁹ H Gall, *Johann Mabillon und die Schweizer Benediktiner. Ein Beitrag zur Geschichte der historischen Quellenforschung im 17. und 18. Jahrhundert*, Saint-Gall: Verlag Leobuchhandl., 1938; M Iso, «Placidus Sepescha und die Aufklärung», *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, n° 84, 1973, p. 112-150; M Hanspeter, *Klosterkultur und Aufklärung in der Fürstabtei St. Gallen*, Saint-Gall: Verlag am Klosterhof, 2003; B Franz Xaver, «Auswirkungen der Aufklärung in Benediktinerklöstern Südwestdeutschlands und der Schweiz», *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, n° 127, 2016, p. 431-445; F Thomas, *Aufbruch und Widerstand. Das Kloster Einsiedeln im Spannungsfeld von Barock, Aufklärung und Revolution*, Egg bei Einsiedeln: Thesis Verlag, 2019.

⁴⁰ H Anna, «Die St. Urbaner Schulreform an der Wende des 18. Jahrhunderts», *Schweizer Studien zur Geschichtswissenschaft*, n° 12/2, 1920. Cf. aussi D C Mauro, «Elementarschulreformen in katholischen Gebieten der Schweiz im späten 18. Jahrhundert», in O Jürgen, O Andreas (éd.), *Katholische Aufklärung in Europa und Nordamerika...*, p. 86-88.

incidemment à l'abbaye cistercienne d'Hauterive située dans le canton de Fribourg, et dont l'abbé Bernard-Emmanuel de Lenzbourg (1761-1795) était proche du chanoine Fontaine. Elle nous permettra ainsi de questionner la réception des Lumières catholiques à l'intérieur de la communauté cistercienne fribourgeoise, et d'apporter de premiers éléments de réponse.

Les autres ordres religieux ont soulevé moins d'intérêt dans la recherche. Dans l'article «Les Lumières dans la Suisse catholique» du *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hanspeter Marti affirme que les bénédictins et les cisterciens se sont montrés «plus ouverts» que les ordres mendiants et les jésuites⁴¹. Sans remettre fondamentalement en question ce postulat historiographique, notre étude se propose de réinterroger des milieux spécifiques à ces deux ordres, et d'étudier leur dialogue respectif avec les Lumières catholiques. Aussi notre analyse ne se bornera-t-elle pas à la pensée de Fontaine (ex-jésuite) et de Girard (cordelier), mais interrogera de manière plus générale les réformes introduites dans leur province respective au ^e siècle, à Ingolstadt et Wurtzbourg en particulier. Si la question de la réception du mouvement dans les couvents des cordeliers de Suisse n'a pas encore été posée, des recherches locales ont déjà révélé la participation de plusieurs anciens jésuites dans les réformes pédagogiques et le développement du théâtre patriotique depuis la suppression de la Compagnie (1773)⁴².

En dehors des ordres religieux, la recherche s'est portée sur plusieurs figures du clergé séculier qui se firent les promoteurs des idées des Lumières catholiques en Suisse. Les études de Martin Vöggtli, de Hans Wicki et de Stefan Röllin portant respectivement sur le chanoine soleurois Franz Philipp Gugger de Soleure (1723-1790) et les curés de la Suisse centrale Bernhard Ludwig Göldlin (1723-1785) et Karl Joseph Ringold (1737-1815) montrent la marge de manœuvre dont jouissaient les ecclésiastiques gagnés au nouvel esprit pour promouvoir un certain nombre d'idées réformatrices dans les domaines de la prédication, de la liturgie (chants en allemand), de la tolérance religieuse, de l'enseignement de la religion (lectures du Nouveau Testament en langue maternelle) et de l'éducation populaire⁴³. Elles ont aussi

⁴¹ «Lumières dans la Suisse catholique», in DHS.

⁴² Ce mouvement se cristallisa à Lucerne autour des anciens jésuites Franz Regis Krauer (1739-1806) et Joseph Ignaz Zimmermann (1737-1797). W Hans, *Staat, Kirche, Religiosität. Der Kanton Luzern zwischen barocker Tradition und Aufklärung*, Lucerne: Rex-Verlag, 1990, p. 497 et 503.

⁴³ V Martin, *Chorherr Franz Philipp Gugger von Solothurn 1723-1790. Ein Beitrag zur Aufklärung in Solothurn*, Zürich: Juris Druck u. Verlag, 1987; W Hans, «Bernhard Ludwig Göldlin 1723-1785. Aus dem Leben und Denken eines bedeutenden

insisté sur la participation du clergé catholique au mouvement associatif (Société helvétique) ainsi que sur le rôle joué par le Collège helvétique de Milan dans la diffusion du nouvel esprit en Suisse, sous le professorat de Ludovico Antonio Muratori (1672-1750) en particulier. Le contexte fribourgeois constitue à nouveau un point de comparaison intéressant pour interroger plusieurs phénomènes relatifs à la réception des Lumières catholiques en Suisse : retrouvons-nous de telles initiatives individuelles dans le clergé fribourgeois du ^e siècle ? Quelle part ce dernier a-t-il prise dans le mouvement associatif ? Les anciens étudiants du Collège de Milan ont-ils participé à un renouvellement culturel et religieux dans le diocèse de Lausanne ? Dans quels autres lieux de formation le clergé fribourgeois s'est-il rendu ? Que nous disent les parcours du chanoine Fontaine et du Père Girard en Allemagne de la circulation des nouvelles idées à Fribourg ?

La recherche suisse sur les Lumières catholiques s'est progressivement étendue aux deux premières décennies du ^e siècle – période parfois appelée « *Spätaufklärung* » dans l'historiographie allemande. Cette extension marque un certain décalage avec la périodisation traditionnelle des Lumières en Suisse – héritée d'Ulrich Im Hof – qui prenait fin avec la chute de l'Ancien Régime. Les travaux de Franz Xaver Bischof, de Manfred Weitlauff et de Hans Wicki ont mis en lumière l'action réformatrice d'Ignaz Heinrich Freiherr von Wessenberg (1774-1860) – vicaire général du diocèse de Constance entre 1802 et 1815 – dans les domaines de la pastorale, de la liturgie, de la formation des prêtres et de l'éducation⁴⁴. L'étendue de son programme réformateur et ses vives altercations avec le nonce Testaferatta lui ont parfois valu d'être rangé parmi les représentants de l'aile radicale des Lumières catholiques⁴⁵. À côté de la figure centrale de Wessenberg, la recherche

Luzerners Pfarrers der Aufklärungszeit», in *Festschrift Oskar Vasella. Zum 60. Geburtstag am 15. Mai 1964 überreicht von Schülern und Freunden*, Fribourg : Universitätsverlag, 1964, p. 456-500 ; R. Stefan, *Pfarrer Karl Joseph Ringold (1737-1815). Ein Beitrag zur Geschichte des Reformkatholizismus und der Oekumene im späten 18. und frühen 19. Jahrhundert*, Stans : Kommissionsverl. von Matt, 1984.

⁴⁴ B. Franz Xaver, *Das Ende des Bistums Konstanz. Hochstift und Bistum Konstanz im Spannungsfeld von Säkularisation und Suppression (1802/03-1821/27)*, Stuttgart & Berlin [etc.] : W. Kohlhammer, 1989 ; B. Franz Xaver, « Die Bemühungen des Konstanzer Generalvikars Ignaz Heinrich von Wessenberg um die Priesterfortbildung », *Münchener Theologische Zeitschrift*, n° 46/1, 1995, p. 99-117 ; W. Manfred, *Zwischen katholischer Aufklärung und kirchlicher Restauration. Ignaz Heinrich von Wessenberg (1774-1860), der letzte Generalvikar und Verweser des Bistums Konstanz*, Sigmaringen : Thorbecke, 1989 ; W. Hans, *Staat, Kirche, Religiosität...*

⁴⁵ « Wessenberg, Ignaz Heinrich von », in DHS.

s'est plus récemment intéressée au commissaire du diocèse de Constance (1798-1814) et curé de Lucerne (1796-1826) Thaddäus Müller (1763-1826), à travers sa correspondance avec le vicaire général⁴⁶, mais également son œuvre réformatrice sous la République helvétique (1798-1803)⁴⁷. Les études sur le mouvement réformateur catholique en Suisse alémanique pendant et après la période révolutionnaire nous aideront à mieux comprendre le rôle joué par la Révolution helvétique sur le développement des Lumières catholiques, mais aussi de mieux caractériser son évolution particulière à Fribourg depuis 1803 en la mettant en perspective avec son développement général dans le diocèse de Constance.

Fribourg, le chanoine Fontaine et le Père Girard

Le canton de Fribourg constitue le terrain d'investigation privilégié de cette recherche, qui garde toutefois en ligne de mire des espaces plus étendus. Il constitue avec Lucerne et Soleure l'un des principaux pôles du catholicisme en Suisse, et se situe sur la frontière linguistique franco-allemande. À l'aune des plus récentes synthèses nationales sur les Lumières catholiques, Fribourg n'apparaît pas comme un lieu favorable au nouvel esprit : ce mouvement se serait essentiellement manifesté à travers, d'une part, le joséphisme de son gouvernement qui est parvenu à obtenir de Rome l'autorisation de séculariser la chartreuse de la Valsainte en 1778 et, d'autre part, les actions des évêques Joseph-Nicolas de Montenach (1758-1782) et Bernard-Emmanuel de Lenzbourg (1782-1795) contre les « excès » de la piété populaire et pour la réduction du nombre de jours de fête⁴⁸. Aussi, les appellations de « *citadelle catholique* » ou de « *bastille ultramontaine* », que nous interrogerons dans notre premier chapitre, apparaissent fréquemment dans l'historiographie pour marquer la prise de distance de Fribourg avec les mouvements non romains.

⁴⁶ W Manfred (éd.), *Ignaz Heinrich Reichsfreiherr von Wessenberg. Briefwechsel mit dem Luzerner Stadtpfarrer und bischöflichen Kommissar Thaddäus Müller in den Jahren 1801 bis 1821*, 2 vol., Bâle : Kommissionsverlag G. Krebs, 1994.

⁴⁷ B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion Thaddäus Müller als katholischer Aufklärer vor und während der Helvetischen Republik (1798–1803)*, Berne : Bibliothek am Guisanplatz, 2015.

⁴⁸ Cf. par exemple R Stefan, « Die Relativierung der konfessionellen Grenzen... », p. 196-197. L'article « Lumières » du *Dictionnaire historique de la Suisse*, rédigé dans les années 2000, ne mentionne même pas la réception de ce mouvement à Fribourg.

Pour appréhender ce phénomène, nous avons choisi de nous focaliser essentiellement sur deux figures majeures du clergé fribourgeois : le chanoine Charles-Aloyse Fontaine et le Père Grégoire Girard. Issus d'un même microcosme socioculturel – celui de la bourgeoisie marchande – et unis par des liens de parenté – cousins germains –, ces deux prêtres se sont associés à de nombreuses reprises dans leurs actions réformatrices, et ont été souvent perçus par leurs contemporains comme deux individus personnellement et intellectuellement très proches. Ils apparaissent aussi, dans l'historiographie fribourgeoise, comme les noyaux d'un mouvement culturel autour desquels ont gravité les principales forces réformatrices du canton⁴⁹. Le choix d'intégrer ces deux prêtres dans une même recherche historique tient tant aux similitudes qu'aux divergences de leur parcours et activités, qui permettent d'étudier le développement des Lumières catholiques dans des domaines et à des moments différents. Chacun est en effet susceptible d'apporter des éléments intéressants au sein d'un même milieu. Chanoine de Saint-Nicolas et ancien jésuite, Fontaine est resté très attaché aux réformateurs issus de la Compagnie de Jésus à l'instar de Sailer, tout en dialoguant activement avec le cercle du pasteur zurichois Lavater ; ses activités, il les a déployées dans divers domaines comme la liturgie et l'exégèse, la philosophie et l'éducation, mais aussi l'histoire et les sciences naturelles. De son côté, le Père Girard, cordelier formé à Wurtzbourg, s'est rapproché davantage du milieu des kantistes bernois, et a concentré rapidement ses efforts sur les questions pédagogiques. Ainsi, tout en ouvrant de plus nombreuses possibilités d'analyse, l'association des deux cousins permet d'observer des évolutions dans le développement d'un mouvement culturel à Fribourg. Les onze années d'écart séparant leurs parcours les ont en effet parfois placés dans des contextes fort différents, que cela concerne leurs études – que l'un a réalisé avant la suppression de l'ordre jésuite (1773) et l'autre après – ou leur période d'expression d'idées réformatrices – l'un étant particulièrement actif durant l'Ancien Régime et l'autre s'engageant plus fortement sous la Médiation.

Le chanoine Fontaine et le Père Girard restent largement méconnus de la recherche sur les Lumières catholiques. Si le premier n'a que peu suscité d'intérêt parmi les historiens de façon générale, le second a été principalement

⁴⁹ Dans sa biographie consacrée au Père Girard, Alexandre Daguët rapproche très souvent les deux prêtres. Le chanoine Fontaine est ainsi présenté comme celui qui était « après le Père Grégoire le prêtre le plus libéral et le plus éminent qu'ait eu le diocèse de Lausanne ». Cf. D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur fribourgeois (1765-1850)*, Paris : Librairie Fischbacher, 1896, vol. 1, p. 21.

étudié sous l'angle de l'histoire de l'éducation. Dans l'historiographie fribourgeoise pourtant, les deux ecclésiastiques ont souvent été rattachés aux Lumières catholiques, mais ces études d'histoire locale – nous y reviendrons – ont éprouvé de la difficulté à s'exporter dans des synthèses nationales ou internationales. Seul l'historien Bernard Plonger, dont Francis Python était l'élève, a thématiqué quelque peu la relation des deux ecclésiastiques au mouvement réformateur : après avoir lié le chanoine Fontaine aux Lumières catholiques dans un article consacré à l'irénisme, il a identifié les deux cousins comme des « *prêtres éclairés* » dans le tome X de l'*Histoire du christianisme des origines à nos jours* qu'il a dirigé (1995)⁵⁰.

Sans anticiper sur l'analyse qui suivra, il convient de rappeler sommairement la carrière et les principaux travaux du chanoine Fontaine et du Père Girard, avant de revenir sur la façon dont leur œuvre fut comprise dans l'historiographie des ^e et ^e siècles. Charles-Aloyse Fontaine naît le 15 juin 1754 dans une famille de marchands de la bourgeoisie commune de la ville de Fribourg. Après avoir accompli ses humanités au Collège des jésuites (1763-1769), il s'engage dans la Compagnie de Jésus peu de temps avant sa suppression, un événement qui cause son rapatriement depuis la Bavière où il étudiait depuis quatre ans (1769-1773). Le jésuite sécularisé fait alors carrière au sein du clergé de la ville de Fribourg : professeur au Collège Saint-Michel (1774-1779), il intègre le Chapitre de Saint-Nicolas en 1781 à l'intérieur duquel il est nommé grand-chante en 1783. Notons aussi que, dans le courant de l'année 1780, il se rend quelques mois à Paris où il serait professeur dans un pensionnat pour la jeune noblesse et précepteur des enfants de patriciens fribourgeois. Contrairement à ce qu'a supposé l'historien Berchtold, il n'y fréquente par contre pas le séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet⁵¹. Sous l'épiscopat de Lenzbourg, Fontaine participe à plusieurs entreprises réformatrices (bréviaire, formation des prêtres, éducation) mais perd progressivement en influence auprès de sa hiérarchie diocésaine suite à la disparition du prélat cistercien (1795). Sous la République helvétique (1798-1803), il se montre enthousiaste et prend la direction du

⁵⁰ P Bernard, « Les projets de réunion des communions chrétiennes, du Directoire à l'Empire », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 176, 1980, p. 17-49 (en part., p. 22-24) ; P Bernard (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, tome X, *Les défis de la modernité*, Paris : Desclée, 1995, p. 442.

⁵¹ B Jean-Nicolas-Élisabeth, *Notice biographique sur le chanoine Fontaine*, Fribourg : Imprimerie de Joseph-Louis Piller, 1850, p. iii. Fontaine obtint le 8 avril 1780 de l'évêque de Monténach un *exeat* pour se rendre à Paris, afin d'y remplacer le Père Perrotet, précepteur des enfants des seigneurs de Berlens et de Villardin (AEvF Ms 2.16, *Dimissoriales et exeat ab anno 1771* [1771- 1793], p. 9).

Conseil d'éducation (1799-1802), au moyen duquel il stimule des réformes dans les écoles du canton. Le diocèse ne lui pardonne pas sa proximité avec le régime républicain ni ses démêlés avec l'évêque d'Odet au sujet du droit de l'autorité épiscopale sur l'instruction de la jeunesse. Le chanoine se concentre dès lors sur ses travaux d'érudition (histoire, sciences naturelles, collection d'art) et s'investit dans l'administration scolaire au sein de laquelle il appuie l'action réformatrice du Père Girard.

De onze ans son cadet, Jean-Baptiste-Melchior-Gaspard-Balthasar Girard (son nom de baptême) voit le jour le 17 décembre 1765 et est, par son père, le cousin germain de Fontaine, fils de Marie-Barbe Girard. Lui aussi issu d'une famille de marchands, il intègre en 1781 l'ordre des frères mineurs conventuels (cordeliers) et suit le parcours de formation des franciscains en Allemagne (1783-1788). De retour dans sa ville natale, le Père Girard enseigne la philosophie à ses plus jeunes confrères jusqu'à la Révolution helvétique. En 1798, le cordelier entre dans la vie publique: conseiller d'éducation, archiviste du ministère des Arts et des Sciences puis curé de Berne, il acquiert une grande notoriété dans les milieux politique et ecclésiastique de la Suisse. En 1805, il est nommé « préfet des écoles » françaises des garçons de la ville de Fribourg et exerce cette fonction jusqu'en 1823. L'introduction en 1816 de la méthode de l'enseignement mutuel, qu'il emprunte aux pédagogues anglais Bell et Lancaster, lui confère une certaine notoriété dans les milieux pédagogiques européens. Cette méthode est néanmoins interdite en 1823 par le Grand Conseil fribourgeois, ce qui provoque l'exil du cordelier à Lucerne (1824-1834). Durant ses dernières années (1834-1850), le Père Girard s'occupe principalement de la rédaction de livres d'éducation.

Les deux cousins se sont trouvés au cœur des tensions de la société fribourgeoise, de leur vivant et encore au-delà. La mémoire du chanoine Fontaine et celle du Père Girard sont en effet devenues un objet de dispute entre les factions politiques, qui ont toutes cherché à s'approprier l'héritage intellectuel des deux hommes. Au printemps 1849, *La Gazette de Fribourg* (conservateur) et *Le Confédéré de Fribourg* (radical) se sont escrimés sur la question du degré d'appartenance de Fontaine au « parti jésuitique ». Pour la première, il ne fait aucun doute que le « *savant fribourgeois* » a été un « *ami dévoué des jésuites* » ; à titre de justification, le testament du chanoine, dans lequel – tout en léguant ses manuscrits aux jésuites – il affirme « *son sincère et inviolable attachement tant à leur personne que surtout à l'institut [qu'il a] suivi si longtemps qu'il a plu à la divine Providence de le [lui] permettre* »⁵².

⁵² *La Gazette de Fribourg* (23 mai 1849), p. 3-4.

Pour le second, il s'agit là d'une tentative désespérée de s'accaparer la mémoire du défunt. D'après lui, le testament confirme au contraire le « *talent des jésuites pour s'insinuer auprès des octogénaires et des moribonds* »⁵³. Selon l'article, cet « *homme patriotique et sainement religieux* » n'aurait assurément pas passé suffisamment de « *temps* » dans la Compagnie pour « *s'enjésuitier* » et ainsi perdre « *franchise, noblesse d'âme et patriotisme, dans l'ordre ténébreux* ». Un an plus tard, l'historien radical fribourgeois Jean-Nicolas-Élisabeth Berchtold (1789-1860) publie une *Notice biographique sur le chanoine Fontaine* qui devait mettre à l'abri l'ancien jésuite de toute tentative de récupération conservatrice⁵⁴. Sans contester le rapprochement de Fontaine du Collège, le document précise que celui-ci serait intervenu au moment où Fontaine perdait « *le libre exercice de [ses] facultés* », et l'ensemble de ses écrits prouveraient au contraire qu'il n'a professé « *jamais les doctrines du jésuitisme* »⁵⁵. Les conservateurs ne répondront jamais à cette *Notice biographique*, sans y adhérer pour autant. François de Weck – l'un des fils de l'héritière du chanoine Pauline de Weck – projettera dans le courant des années 1870 de rédiger une biographie qui aurait réfuté l'ouvrage de Berchtold, mais sa famille le dissuadera de chercher à blanchir le chanoine d'« *accusations qui [n'étaient] malheureusement que trop fondées* »⁵⁶.

La mémoire du Père Girard a elle aussi été sujette à d'importantes tensions. Quelques jours après la disparition du cordelier, la décision prise par le Grand Conseil de faire élever une statue en son honneur a suscité le mécontentement de certains de ses adversaires, et des doutes parmi ses amis conservateurs comme Romain Werro qui craignait que l'on cherche à faire du Père Girard un « *homme de parti* »⁵⁷. Sur le plan historiographique, c'est l'intellectuel radical Alexandre Daguét (1816-1894) – le disciple de prédilection du Girard – qui s'est chargé de faire du religieux un symbole du catholicisme libéral pour prévenir une réappropriation de son œuvre par les conservateurs. Comme le souligne Alexandre Fontaine, la revue de Daguét intitulée *L'Éducateur* a été mise « *au service de la mémoire girardienne* », alors que son œuvre majeure – *Le Père Girard et son temps* (1896) – est des plus engagées malgré un solide travail

⁵³ *Le Confédéré de Fribourg* 59 (17 mai 1849), p. 1.

⁵⁴ B Jean-Nicolas-Élisabeth, *Notice biographique sur le chanoine Fontaine...*

⁵⁵ B Jean-Nicolas-Élisabeth, *Notice biographique sur le chanoine Fontaine...*, p. xiv et xviii.

⁵⁶ Lettre de Louis à Ignace de Weck (17 mai 1878). AEF de Weck 96. Sur ce projet de biographie, cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions. La correspondance du chanoine Charles Aloyse Fontaine (1754-1834)*, Fribourg: Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, 2019, p. 16.

⁵⁷ D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 2, p. 313.

historique⁵⁸. Il n'est pas inintéressant de révéler que les milieux pédagogiques français ont eux aussi participé à préserver la mémoire du cordelier fribourgeois d'une récupération par les conservateurs. Lorsqu'il a confié à Daguët la rédaction de l'article «Girard» pour le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (1882-1887), Ferdinand Buisson lui a demandé des «détails sur le caractère non ultramontain» du cordelier «pour rectifier s'il y a lieu les idées fausses répandues chez nous»⁵⁹. La mémoire du Père Girard tend à s'universaliser dès la fin du ^e siècle, comme l'a montré Francis Python⁶⁰. Au moment où les cicatrices du *Kulturkampf* commençaient tout juste à se refermer, les dirigeants de la République chrétienne de Georges Python sont parvenus à faire du cordelier un «Pestalozzi catholique», et par là même «l'instance mémorielle légitimante» d'une politique scolaire «ouvertement catholique, pédagogiquement originale et progressiste»⁶¹.

Le chanoine Fontaine et le Père Girard ont depuis lors connu des destinées historiographiques différentes. Le premier nommé a été progressivement relégué au second plan, apparaissant çà et là dans des études consacrées aux écoles fribourgeoises (Eugène Dévaud) ou plus spécifiquement au Père Girard (Alexandre Daguët)⁶². Auguste Schorderet (1879-1937), le biographe de Daguët, constate en 1920 que le «pays de Fribourg semble n'avoir point gardé le souvenir» de Fontaine, alors qu'il aurait été de son avis un «grand Fribourgeois» et «l'une des plus belles intelligences» dont le canton aurait pu se «faire gloire»⁶³. Les appels de Schorderet pour réhabiliter la mémoire du chanoine et en faire un objet de fierté nationale

⁵⁸ F Alexandre, «Aux sources d'une relation passionnée entre un pédagogue et son élève. Le Père Girard d'Alexandre Daguët», in G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung... Zum 250sten Geburtsjahr von Pater Grégoire Girard = oderlou... Vers une éclaircie pédagogique. 250ème anniversaire du Père Grégoire Girard*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2016, p. 29-53.

⁵⁹ Cet extrait de lettre non datée est cité dans F Alexandre, «Aux sources d'une relation passionnée...», p. 42.

⁶⁰ P Francis, «Le Père Girard, signe de contradiction et de ralliement», in O Fritz (éd.), *Père Grégoire Girard 1765-1850. Son œuvre, sa pensée pédagogique, son impact. Sein Werk, sein pädagogisches Denken, seine Bedeutung*, Fribourg: Éditions universitaires, 2002, p. 22-30.

⁶¹ P Francis, «Le Père Girard, signe de contradiction...», p. 28.

⁶² D Eugène, *L'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique 1798-1803*, Fribourg: Impr. de l'œuvre de Saint-Paul, 1905; D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*

⁶³ S Auguste, «Le chanoine Fontaine. Conférence en la salle de la Grenette, à Fribourg, le 18 novembre 1919», *Annales fribourgeoises*, n° 8/1, 1920, p. 21-29 et 79-107 (ici, p. 21 et 106).

ne rencontrent aucun véritable écho, et ce n'est qu'au terme du concile de Vatican II que Fontaine connaît un certain regain d'intérêt à l'échelle locale. En 1965, Jean-Pierre Uldry lui consacre un volumineux mémoire de licence rédigé sous la direction du professeur Roland Ruffieux, avant d'affiner et approfondir ses recherches dans plusieurs articles publiés jusqu'en 2009⁶⁴. Pour positionner le chanoine dans la pensée de son siècle, l'historien fribourgeois fait appel à la notion de « tiers-parti catholique » introduite par Émile Appolis au commencement des années 1960⁶⁵. Ce concept a le mérite de mettre en avant l'attitude conciliatrice de Fontaine, mais il est utilisé essentiellement pour définir des positions intermédiaires dans le clergé français pendant et après la proclamation de la bulle *Unigenitus* (1713) ; il ne permet ainsi pas de décrire la proximité de Fontaine avec la pensée allemande de la fin du ^e. Plus tardivement, Uldry s'est laissé convaincre par les travaux de Bernard Plongeron de privilégier l'inclusion de Fontaine dans le mouvement des Lumières catholiques.

Le Père Girard a rapidement joui d'une plus forte visibilité que son plus vieux parent dans l'historiographie ; il s'affirme progressivement au ^e siècle comme un symbole de ralliement cantonal et un objet constitutif de l'identité fribourgeoise⁶⁶. Un premier dépouillement bibliographique permet de dénombrer environ 200 ouvrages et articles documentant la vie et l'œuvre du Père Girard⁶⁷. Ces études sont pour ainsi dire monopolisées par les historiens de l'éducation qui se sont attachés à appréhender sa pensée pédagogique, à quelques exceptions près tels les travaux de Léon Veuthey sur

⁶⁴ Uldry Jean-Pierre, *Charles-Aloyse Fontaine, chanoine de Saint-Nicolas 14 juin 1754-12 mai 1834*, 2 vol., mémoire de licence, Fribourg : Université de Fribourg, 1965. Cf. aussi Uldry Jean-Pierre, « Le chanoine Fontaine et son temps (1754-1834) », *Annales fribourgeoises*, n° 47, 1965-1966, p. 111-142 ; Uldry Jean-Pierre, « Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834). Un ecclésiastique éclairé au tournant du siècle des ténèbres », in Fribourg Hubert, Baur Raoul (éd.), *Fribourg 1798. Une révolution culturelle? = Freiburg 1798. Eine Kulturrevolution?*, Fribourg : Musée d'art et d'histoire, 1998, p. 69-81 ; Uldry Jean-Pierre, « Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834). Un ecclésiastique éclairé entre siècle des Lumières et Révolution », in *Clio dans tous ses états. En hommage à Georges Andrey*, Gollion : Infolio, 2009, p. 295-309.

⁶⁵ Appolis Émile, *Le « tiers parti » catholique au XVIII^e siècle. Entre Jansénistes et Zelanti*, Paris : A. et J. Picard, 1960.

⁶⁶ Sur ce sujet, cf. à nouveau Pflieger Francis, « Le Père Girard, signe de contradiction... », p. 29-30.

⁶⁷ Une partie de cette bibliographie a été publiée sous le site du Cercle d'étude Grégoire Girard (<http://cerclegregoiregirard.ch/bibliography>, version du 30 juin 2021).

la spiritualité du Père Girard⁶⁸. Malgré un nombre important de publications, l'historiographie reste largement tributaire du récit d'Alexandre Daguet et des souvenirs autobiographiques du cordelier partiellement publiés dans sa revue *L'Émulation*. Les études sur le Père Girard ont connu un tournant au moment du centième anniversaire de sa disparition, dans le cadre duquel une partie de ses manuscrits ont été édités par Eugène Egger, Gérard Pfulg ainsi qu'Anselm Pauchard (1948-1953)⁶⁹. Les sept volumes des éditions du Centenaire permettent de mettre la lumière sur plusieurs écrits encore peu exploités par les historiens. Dans une perspective encore éloignée de celle de l'histoire connectée, le Père Girard a été longtemps étudié pour lui-même et dans un cadre essentiellement fribourgeois. Les récents travaux réalisés par Paul Birbaum, Pierre-Philippe Bugnard, Alexandre Fontaine, Beat Bertschy et Georges Andrey invitent à revisiter la vie et l'œuvre du Père Girard, et à questionner davantage l'originalité de sa pensée en la mettant en relation avec son environnement extérieur⁷⁰.

⁶⁸ Cf. par exemple V Léon, *Le Père Girard (1765-1850). Un grand éducateur*, Paris: E. de Boccard, 1934; V Léon, «La spiritualité du Père Girard», in *Mélanges Père Girard = Père Girard Gedenkschrift. Zur Erinnerung an das Zentinar seines Todes*, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1953, p. 319-355.

⁶⁹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie avec réflexions*, texte édité par P Gérard, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1948; G Grégoire, *Explications du plan de Fribourg*, texte édité par P Gérard, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1948; G Grégoire, *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard*, texte édité par E Eugène-Joseph, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1950; G Grégoire, *Projets d'éducation publique par le Père Grégoire Girard, cordelier*, texte édité par P Gérard, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1950; [G Grégoire, M Abel, T Frédéric], *Rapport sur l'Institut de M. Pestalozzi à Yverdon*, texte édité par E Eugène-Joseph, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1950; G Grégoire, *Berner Predigten 1799-1804*, texte édité par P Anselm, Fribourg: Paulusverlag, 1950; G Grégoire, *Méthodes et procédés d'éducation*, texte édité par P Gérard, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1953.

⁷⁰ Cf. en particulier B Paul, *Pater Gregor Girards Konzeption der Volksschule aus Schulgeschichtlicher Perspektive*, Berne: Peter Lang, 2002; B Pierre-Philippe, *Girard. Grands pédagogues*, Le Mont-sur-Lausanne: LEP Loisirs et pédagogie, 2017; F Alexandre, *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand*, Paris: Demopolis, 2015; B Beat, *Der wechselseitige Unterricht. Texte zu Schulentwicklung und Unterrichtsqualität, 1798-1844*, Zürich: Chronos-Verlag, 2015; A Georges, *Grégoire Girard. Apôtre de l'école pour tous. Biographie*, Bière: Cabédita, 2005.

Méthode

La recherche sur les Lumières en Suisse souligne depuis longtemps l'importance des individus dans la diffusion de ce mouvement⁷¹. C'est ainsi par le prisme de deux ecclésiastiques que nous souhaitons saisir ce phénomène. Dans une perspective historique centrée sur les acteurs, sur les trajectoires individuelles et les contextes auxquels elles renvoient, notre étude part de l'hypothèse de travail que le duo Fontaine-Girard constitue une clé de lecture stimulante pour appréhender la réception et le développement des Lumières catholiques à Fribourg.

Cette approche qui associe l'analyse des parcours de vie à celle des activités intellectuelles, nous a conduits à nous intéresser aux études biographiques en histoire⁷², auxquelles nous empruntons plusieurs éléments méthodologiques sans néanmoins prétendre rédiger des biographies *stricto sensu* qui seraient, du reste, impossibles à établir au vu des sources qui ne couvrent pas toutes les périodes de leur vie. Depuis les années 1780, les biographies ont profité des travaux des micro-historiens qui, à l'instar de Giovanni Levi, comprennent cette approche comme un moyen efficace pour déconstruire des homogénéités fictives – les classes sociales, par exemple – et interroger les «*espaces de liberté*» des acteurs : de cette manière, lesdites biographies permettent une meilleure observation de la «*relation entre normes et pratiques, entre individu et groupe, entre déterminisme et liberté, ou encore entre rationalité absolue et rationalité limitée*»⁷³. Utilisées à de multiples reprises en histoire sociale comme méthode heuristique, elles l'ont été aussi en histoire intellectuelle. Partant du souci de questionner l'écart à la norme, elles permettent selon Sabina Loriga d'entamer des courants de pensée présentés comme des structures homogènes et participent ainsi à «*peupler le passé*» par des pensées plus nuancées⁷⁴. C'est

⁷¹ I H Ulrich, «Die Aufklärung in der katholischen Schweiz», in *Handbuch der Schweizer Geschichte*, Zürich : Berichthaus, 1977, vol. 2, p. 742.

⁷² Dépréciées par les historiens des *Annales*, les études biographiques ont connu un regain d'intérêt depuis les années 1980 au sein des sciences humaines et sociales, qui se sont réorientées vers «*l'individu*», ses discours et ses pratiques, au détriment des études collectives qui avaient été privilégiées durant les années 1960 et 1970. Sur la perspective biographique, son développement dans les sciences humaines et ses usages actuels, cf. par exemple R Hans, H Binne, H Jonne, «The biographical turn. Biography as critical method in the humanities and society», in R Hans, H Binne, H Jonne (éd.), *The Biographical Turn. Lives in history*, Londres & New York : Routledge, 2017.

⁷³ L Giovanni, «Les usages de la biographie», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 44/6, 1989, p. 1325-1336.

⁷⁴ L Sabrina, *Le Petit X. De la biographie à l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 2010, p. 14.

dans cet esprit que nous avons conduit cette étude sur le chanoine Fontaine et le Père Girard: il ne s'agit pas de confirmer la stricte appartenance des deux religieux à un mouvement intellectuel figé, mais davantage de montrer comment ceux-ci dialoguèrent avec lui – en s'en rapprochant parfois et s'en distançant d'autres fois –, afin de mieux saisir l'originalité de leur pensée.

Auteur d'une histoire du philosophe Karl Popper (1902-1994), Malachi Hacoheh considère la « *biographie intellectuelle* » (*intellectual biography*) comme une porte d'entrée pour étudier des interactions entre des milieux intellectuels pluriels⁷⁵. Elle permet selon lui de déterminer avec précision l'influence – nous dirons ici plutôt le rôle de modèle – jouée par des écrits particuliers sur le développement de la pensée d'un intellectuel⁷⁶. En analysant les trajectoires des deux religieux fribourgeois, en reconstruisant leurs réseaux, en relisant leur correspondance et en explorant leur bibliothèque, nous cherchons à montrer comment leur parcours s'est répercuté sur leur production intellectuelle, en relevant les auteurs et les ouvrages qui l'ont nourrie. Un certain nombre de modèles relevés dans notre travail seraient restés imperceptibles si, dans l'analyse, nous avions dissocié les textes de la trajectoire de leur auteur. Comme le souligne Hacoheh, la biographie – si elle rend visible des phénomènes qui échappent aux approches collectives – renferme néanmoins de nombreux écueils auquel l'historien doit être attentif s'il ne veut pas tomber dans les pièges dénoncés par les structuralistes, en particulier celui de rechercher de la linéarité et de la cohérence dans des parcours de vie, en faisant fi de la pluralité des orientations intellectuelles et des contextes entourant l'individu étudié⁷⁷. Notre étude s'applique ainsi à ne pas construire un discours téléologique qui interpréterait les éléments de parcours et les travaux du chanoine Fontaine et du Père Girard comme des jalons cohérents de leur progression vers la vision du monde qu'ils ont professée à un certain moment de leur vie, ainsi que l'ont fait un certain nombre de travaux anciens. Nous cherchons au contraire à mettre en exergue la multiplicité des choix qui se sont offerts à eux, et à relever ceux qui les ont parfois engagés sur d'autres chemins.

Pour Jean Solchany, qui a travaillé sur l'économiste allemand Wilhelm Röpke (1899-1966), la biographie intellectuelle constitue avant tout une « *entreprise de contextualisation* » qui prend en considération les « *conditions sociales et culturelles* »

⁷⁵ H Malachi, « Rediscovering Intellectual Biography – and Its Limits », *History of Political Economy*, n° 39, 2007, supplément annuel, p. 12.

⁷⁶ H Malachi, « Rediscovering Intellectual Biography... », p. 23.

⁷⁷ H Malachi, « Rediscovering Intellectual Biography... », p. 17.

d'un auteur ainsi que son «*ancrage idéologique*»⁷⁸. Elle se devrait d'être «*aussi peu biographique que possible*» afin de laisser plus d'espace aux phénomènes qui enveloppent l'individu biographié. Selon lui, l'enjeu consiste à analyser une «*réflexion*» comprise comme «*le produit d'une interaction entre celui qui l'élabore, le contexte scientifique et intellectuel qui la rend pensable, la configuration idéologique et politique qui la rend audible et le dispositif de promotion éditorial et militant qui la rend influente*»⁷⁹. La structure de notre publication s'écarte précisément d'un cadre rigoureusement biographique et fait une large place à l'analyse des contextes politiques et socioculturels qui accompagnent le parcours de vie de Fontaine et de Girard. Notre étude interroge de cette manière les dynamiques culturelles de la société fribourgeoise du ^e siècle et celles de son clergé en particulier, dont nous avons cherché à cartographier les orientations intellectuelles, ce afin de mieux saisir l'originalité du parcours et de la pensée du chanoine et du cordelier. De manière analogue, nous explorerons les contextes extérieurs auxquels ils ont été confrontés durant leur vie, plus précisément le milieu académique allemand au ^e siècle, le cercle intellectuel du théologien bavarois Sailer et du pasteur zurichois Lavater, et la sphère gouvernementale de la République helvétique.

Notre approche centrée sur deux acteurs consiste moins à juxtaposer deux parcours de vie qu'à les faire interagir ensemble, afin de faire émerger des points d'intersection et des divergences dans l'esprit de «*l'histoire croisée*». Selon Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, l'histoire croisée – qui peut être appliquée à des objets comme à des individus – permet d'«*appréhender de manière plus satisfaisante la complexité d'un monde composite et pluriel en mouvement*»⁸⁰. C'est précisément la complexité d'un phénomène intellectuel et ses expressions diverses que nous souhaitons approcher, en nous focalisant sur deux individus et en nous intéressant aux parallélismes et dissemblances de leur parcours. Observer et interroger ces trajectoires, les idées et les actions de ces deux individus, voir ce qu'elles nous disent en les croisant et en les contextualisant, doit nous permettre d'éclairer au niveau micro-historique des situations et parfois des évolutions essentielles.

⁷⁸ S. Jean, «Retour sur expérience. Une biographie intellectuelle de l'économiste Wilhelm Röpke», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 59/5, 2012, p. 131-148.

⁷⁹ S. Jean, «Retour sur expérience...».

⁸⁰ W. Michael, Z. Bénédicte, «Penser l'histoire croisée. Entre empirie et réflexivité», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 58/1, 2003, p. 7-36. Sur la question plus spécifique des «*biographies croisées*», méthode déclinée de l'histoire croisée, cf. par exemple G. Johannes, «L'«Internationale des Conservateurs». Cercles d'élites transnationaux, diplomatie informelle et biographies croisées en Europe occidentale depuis 1945», *Histoire, économie et société*, n° 35/2, 2016, p. 32-44.

La périodisation de notre travail correspond aux temps de formation et d'activités réformatrices des deux religieux sur le territoire fribourgeois : notre analyse s'étend ainsi principalement de l'entrée de Fontaine au Collège Saint-Michel en 1763, jusqu'à la suppression de l'enseignement mutuel à Fribourg en 1823 – événement qui marqua le retrait de la vie publique du chanoine et l'expatriation du Père Girard à Lucerne où il a résidé dix ans (1824-1834). Pour plusieurs raisons, nous avons renoncé à prolonger notre étude au-delà : non seulement la dynamique du duo Fontaine-Girard n'est plus perceptible dès 1823, mais l'analyse de l'action réformatrice du cordelier à Lucerne nous aurait également contraints à explorer un nouveau contexte culturel qui dépasse le cadre de notre étude axée sur Fribourg. Cela étant, nous franchirons ces limites dans les deux chapitres initiaux, consacrés au contexte général de Fribourg sous l'Ancien Régime et à la mobilité de son clergé. Pour mettre en évidence des évolutions plus lentes, nous avons préféré travailler sur un temps plus long qui correspond au ^e siècle dans son intégralité.

L'analyse de la circulation des savoirs et des idées d'une aire culturelle à une autre a nécessité des outils méthodologiques supplémentaires. Nous avons ainsi choisi d'ancrer notre étude dans une perspective d'histoire globale qui, selon les termes de Caroline Douki et Philippe Minard, cherche à « dépasser le compartimentage national des recherches historiques, pour saisir tous les phénomènes qui excèdent les frontières étatiques »⁸¹. Étudier la réception d'un mouvement diffusé depuis les universités germaniques à l'intérieur d'une ville de confession romaine, orientée économiquement et culturellement vers la France, exige effectivement de penser au-delà des limites cantonales ou nationales. Aussi avons-nous trouvé dans le dynamisme des transferts culturels, un dispositif méthodologique efficace pour appréhender l'œuvre réformatrice de Fontaine et de Girard qui, ainsi que nous le postulons, constitue le résultat de métissages de plusieurs courants de pensée issus de différents espaces nationaux⁸². Au demeurant, le choix de cette méthode a également été motivé par le fait que Fribourg – avec sa situation à cheval sur la frontière

⁸¹ D Caroline, M Philippe, « Histoire globale, histoires connectées. Un changement d'échelle historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54/4, 2007, p. 10.

⁸² Sur les transferts culturels, nous nous sommes essentiellement appuyés sur les travaux de Michael Werner et Michel Espagne, en particulier W Michael, « Transferts culturels », in *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris : PUF, 2006, p. 1189-1192 ; E Michel, W Michael (éd.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e et XIX^e siècle)*, Paris : Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988 ; E Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, n° 17, 1994, p. 112-121 ; E Michel, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris : PUF, 1999 ; E Michel,

des langues – s’est révélé un lieu prometteur pour les transferts culturels, ainsi que l’a montré Alexandre Fontaine dans sa thèse sur la circulation des savoirs pédagogiques⁸³.

Dans l’analyse des réformes promues par les deux prêtres, nous chercherons à identifier les modèles qui ont été à l’origine d’emprunts, les réappropriations qui ont conduit à des transformations de sens et les vecteurs de translation qui ont permis des déplacements géographiques d’objet culturel⁸⁴. Nous serons particulièrement attentifs aux voyages de formation de Fontaine et de Girard ainsi qu’aux filiations intellectuelles induites par cette mobilité, mais aussi aux efforts de réadaptation de modèles étrangers au contexte local, voire parfois aux tentatives de transmission d’objets transférés à Fribourg dans d’autres aires culturelles. La voie privilégiée est celle du passage d’une *Aufklärung* allemande dans un environnement francophone, mais nous tiendrons également compte de tous les déplacements ainsi que des réappropriations à l’intérieur d’un même espace linguistique, entre la France et Fribourg notamment.

Comme le souligne Michel Espagne dans son étude consacrée aux transferts culturels franco-allemands (1999), la thématique des Lumières se prête particulièrement à l’usage des transferts culturels, puisque la naissance des premiers sentiments nationaux a impliqué des «*réfractions*» lors de la transition intellectuelle de ce mouvement d’un pays à un autre :

« Bien que le XVIII^e siècle soit l’époque d’un universalisme qui s’affirme entre les centres intellectuels européens et que les académies étendent leurs réseaux à travers l’Europe entière, c’est aussi l’époque où les sentiments nationaux commencent à se dessiner, où des patriotismes s’affirment et où la communication intellectuelle doit tenir compte de nouvelles déterminations. Les connotations même des termes de Lumières, Aufklärung, Просвѣ enie, renvoient à des réalités fort différentes. Qu’y a-t-il de commun entre l’idée des Lumières de la raison et la représentation d’une illumination religieuse qui accompagne le terme russe? Au cours du passage d’un pays à l’autre, la pensée des Lumières subit des réfractions liées aux spécificités nationales des itinéraires empruntés. Les réfractions nationales lors des passages et transmissions mériteraient fort bien de constituer en elles-mêmes un objet d’étude. »⁸⁵

«La notion de transfert culturel», *Revue Sciences/Lettres* [en ligne] (2013), mis en ligne le 1^{er} mai 2012, consulté le 4 décembre 2019, <http://journals.openedition.org/ysl/219>

⁸³ F Alexandre, *Aux heures suisses de l’école républicaine...*

⁸⁴ E Michel, «La notion de transfert culturel...».

⁸⁵ E Michel, *Les transferts culturels franco-allemands...*, p. 57.

La recherche sur les Lumières catholiques n'a pourtant pas véritablement osé franchir le pas et privilégie encore souvent la perspective du comparatisme national, qui interroge moins les échanges entre différentes aires culturelles que les parallélismes et divergences pris par ce mouvement dans des cadres nationaux distincts⁸⁶. Seules quelques études se sont intéressées à mettre en exergue des « transferts » des Lumières françaises vers l'Allemagne catholique, mais pas dans le sens inverse à notre connaissance⁸⁷. En cela, notre recherche ouvre une approche originale, qui a été rendue possible par le dialogue simultané du chanoine Fontaine et du Père Girard avec plusieurs espaces linguistiques.

L'histoire que nous proposons est également globale dans son refus de fragmenter et de compartimenter les disciplines inhérentes à notre étude. Dans une approche interdisciplinaire, nous avons intégré, mélangé et confronté entre elles des questions propres aux domaines de la théologie, de la philosophie, de la pédagogie et des sciences naturelles. Se focaliser sur une discipline en faisant abstraction des autres constitue selon nous un écueil important dans le travail visant à appréhender et à rendre compte des nuances de la vision du monde du chanoine Fontaine et du Père Girard.

Corpus de sources

Dans une histoire visant à reconstruire des trajectoires individuelles et à mettre en évidence des affiliations intellectuelles, notre approche d'investigation a consisté à parcourir l'intégralité des écrits du chanoine Fontaine et du Père Girard. Nous nous sommes intéressés à leurs productions réformatrices (plans de réformes et ouvrages imprimés) mais aussi à leurs écrits personnels (souvenirs autobiographiques et correspondances) et à toute autre trace de leurs activités intellectuelles (travaux d'érudition, bibliothèques, collections).

⁸⁶ Cf. à ce sujet L. Ulrich L., P. Michael (éd.), *The catholic enlightenment in Europe...*; B. Jeffrey D., L. Ulrich L. (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe. A Transnational History*, Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2014. La « perspective transnationale » qui fait l'intitulé du dernier ouvrage cité n'interroge que peu les échanges intellectuels entre les nations; elle met surtout en évidence des trajectoires nationales, et cherche à en découvrir les parallélismes et les divergences.

⁸⁷ Cf. en particulier K. Jochen, *Druckerschwärze statt Schwarzpulver. Wie die Gegenauflklärung die Katholische Aufklärung nach 1789 mundtot machte. Die Perzeption der kirchenpolitischen Vorgänge der Französischen Revolution in der oberdeutschen theologischen Publizistik des Alten Reichs*, Brèmes: Édition Lumières, 2016, p. 36-41.

L'ensemble des écrits visant l'adoption de réformes ou la diffusion d'idées novatrices constitue le corpus principal de notre étude. Il s'agit en particulier de plans d'éducation, de livres éducatifs (abécédaire, grammaire), de livres de piété (de prières, de consolation) et d'ouvrages liturgiques (bréviaire, livre de chants). La constitution et l'analyse de ce corpus appellent deux remarques. En premier lieu, la production littéraire du chanoine Fontaine est largement restée sous une forme manuscrite. Léguée aux jésuites à sa mort avant d'être transportée à la nouvelle Bibliothèque cantonale lors de la sécularisation du Collège (1848), elle est constituée d'écrits à caractère historique (65 vol.), religieux (15 vol.), poétique (3 vol.) et éducatif (2 vol.)⁸⁸. Pour un certain nombre, ces ouvrages sont restés incomplets et ne comportent aucune datation, ce qui en limite fortement le potentiel d'analyse. Nous avons ainsi renoncé à étudier les écrits pour lesquels nous ne possédions aucune information contextuelle. Une observation qui est au reste également valable pour plusieurs écrits du cordelier.

En second lieu, il a été nécessaire de recourir à ce que des historiens positivistes ont appelé la « critique externe » pour ne pas reproduire un certain nombre d'imprécisions et d'erreurs qui s'étaient introduites dans les éditions du Centenaire du Père Girard. Certaines d'entre elles – comme par exemple, le choix discutable d'éditer la copie qu'il rédigea de son *Projet d'éducation pour la République helvétique* (1798) plutôt que l'original qui se trouve aux Archives fédérales – n'ont pas eu d'incidence majeure sur notre lecture du texte⁸⁹. Par contre, l'approximation des éditeurs s'est parfois révélée bien plus problématique. Relevons la datation du rapport du Père Girard « sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton » au 5 février 1815 – au lieu du 6 mars 1816 –, laissant faussement supposer que le cordelier découvrit la méthode de l'enseignement une année plus tôt. Plus dommageable encore, un « Plan d'études pour les Écoles, Gymnase et Académie de Fribourg en Suisse » – non signé, non daté et retrouvé *ex nihilo* au sein des Archives de l'État de Fribourg dans les années 1940 – a été édité par Gérard Pfulg, après avoir été attribué au Père Girard et daté vers 1817/18⁹⁰. Une critique externe du document rend invraisemblable cette affirmation, et nous croyons au contraire

⁸⁸ Les manuscrits du chanoine Fontaine sont listés et résumés dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 573-578.

⁸⁹ La copie diffère très légèrement de l'original.

⁹⁰ De façon curieuse, Gérard Pfulg constate que « l'écriture calligraphiée du manuscrit original [...] [n'était] pas de la main du Père Girard », tout en concluant que « les idées exprimées [étaient] les siennes » et qu'ainsi ce plan d'études « [devait] être attribué au Père Girard ». Cf. G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 87.

que ce plan a été rédigé durant les années 1780 (voire 1790), peut-être par un ancien jésuite⁹¹. Là encore, cette attribution erronée a parfois orienté la recherche sur le Père Girard dans des voies douteuses.

En dehors des ouvrages et plans de réforme, nous avons prêté une attention particulière aux écrits personnels. Si aucun journal de Fontaine ou de Girard n'a été conservé, tous les deux sont parvenus à léguer des écrits à caractère autobiographique retraçant des périodes de leur existence autrement peu documentées, en particulier leur jeunesse et le temps de leurs études en Allemagne. Les *Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions* du cordelier – ouvrage manuscrit entrepris en 1826 – ont connu une certaine célébrité après leurs éditions partielles dans les écrits d'Alexandre Daguet, puis en 1948 dans leurs éditions « complètes » par Pfulg⁹². Le chanoine ne s'est, semble-t-il, jamais consacré à un semblable ouvrage, mais il a laissé derrière lui quelques courts textes traitant de ses études chez les jésuites ainsi que de ses premiers travaux à Fribourg. C'est dans des annotations de lecture inscrites en préambule des livres de sa bibliothèque que nous retrouvons de tels écrits (cf. *infra*). L'ensemble de ces textes rédigés postérieurement aux événements nous renseignent davantage sur l'état d'esprit de leurs auteurs au moment de la production, raison pour laquelle il est nécessaire de garder une distance critique avec leur contenu⁹³. Il n'en demeure pas moins qu'ils constituent

⁹¹ Sans évoquer le papier et l'écriture qui laissent fortement suggérer que le texte a été rédigé au ^e siècle, le plan était destiné à « l'illustre commission » que Pfulg considérait comme étant la Commission des écoles de l'arrondissement de Fribourg, voire peut-être la Société économique. Or, « l'illustre commission » était précisément le nom de la commission responsable des biens du Collège Saint-Michel active jusqu'en 1798 (cf. section 4.2, p. 189-190). L'auteur, qui laisse entendre avoir fréquenté l'Université de Vienne, cite un grand nombre de professeurs jésuites, dont le Père Leopold Biwald (1731-1805), qui est présenté comme étant professeur de physique à Graz (fonction qu'il abandonne en 1787). D'autres indices manifestes – comme l'absence de mention d'auteurs modernes, ou le placement du latin sur un pied d'égalité avec les langues maternelles – tendent à exclure la possibilité que le cordelier soit l'auteur de ce plan, et plus encore que celui-ci ait été rédigé vers 1817.

⁹² En 1850, Daguet songe à faire éditer à Genève les *Souvenirs* du cordelier, mais le projet ne se finalise pas. Il en diffuse par contre de larges extraits dans des articles biographiques, publiés dans son journal *L'Émulation*, ainsi que dans sa biographie *Le Père Girard et son temps* (F. Alexandre, « Aux sources d'une relation passionnée... », p. 29-53). Le manuscrit – dont certaines parties ont disparu – a été édité dans le cadre des éditions du Centenaire de la disparition du cordelier. Cf. G. Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...* En marge du manuscrit, à côté du titre, l'auteur mentionne « commencé en 1826 ».

⁹³ C'est là une critique que nous pouvons formuler à l'encontre de nombreux ouvrages biographiques rédigés sur le Père Girard, dans lesquels sa jeunesse et ses études n'ont été présentées qu'au travers du seul prisme de ses *Souvenirs*. Cela n'est pas sans poser des problèmes

des sources d'utilité première pour les historiens, puisqu'ils permettent de reconstruire des parcours, des rencontres et des lectures.

Dans la typologie des écrits personnels, notre étude s'est aussi focalisée sur les échanges épistolaires. Comme le mentionne Christophe Prochasson en parlant de l'histoire intellectuelle, les correspondances «*permettent de dessiner les milieux et les réseaux qui constituent les cadres décisifs de l'échange intellectuel*» et «*aident à cerner l'influence et le rayonnement réels exercés par des intellectuels*»⁹⁴. Cette documentation s'est avérée très précieuse pour identifier les milieux intellectuels avec lesquels Fontaine et Girard étaient en relation, tout comme pour montrer parfois, comme ces milieux ont orienté les écrits des deux Fribourgeois. L'importance accordée aux correspondances nous a entraînés dans des aventures éditoriales desquelles cette publication s'est abondamment nourrie. En marge de notre recherche, nous avons édité en 2019 la correspondance du chanoine Fontaine : les 160 documents qu'elle renferme reflètent un large panel de ses activités intellectuelles (théologie, éducation, histoire, sciences naturelles) et mettent en évidence ses relations avec plusieurs acteurs des Lumières⁹⁵. Entre-temps, nous avons également entrepris un travail similaire pour le Père Girard : estimée à un millier de missives, sa correspondance est en cours d'édition sur la plateforme Lumières.Lausanne⁹⁶.

Pour appréhender les horizons intellectuels des deux hommes, nous nous sommes intéressés à leurs bibliothèques, à leurs collections particulières d'objets d'histoire naturelle et de tableaux, lorsqu'elles existaient. Le Père Girard a légué dans ses dernières années plus d'un millier de titres à la bibliothèque de la Société économique de Fribourg. Le catalogue de la donation, conservée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF), ne nous renseigne pas sur les périodes d'acquisition, ce qui ne nous a pas permis d'en tirer un réel profit. La bibliothèque du chanoine offre à cet égard davantage de possibilités d'analyse. Nous avons pu identifier quelque 1 850 titres

méthodologiques. Les récits autour de sa jeunesse se sont souvent construits autour d'anecdotes pas toujours pertinentes (par exemple, l'histoire de la protestante de Morat) ; en outre, ils ont aussi associé le jeune Girard aux critiques émises après 1826, en particulier contre les jésuites et la philosophie enseignée au couvent.

⁹⁴ P Christophe, «Les correspondances. Sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle», *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 8, 1991.

⁹⁵ S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*

⁹⁶ Destinée à mettre en valeur le passé culturel et intellectuel de la Suisse romande, la plateforme Lumières.Lausanne abrite plusieurs éditions de sources en lien avec le siècle des Lumières (cf. <http://lumières.unil.ch>).

grâce aux mentions de son nom inscrites à l'intérieur des livres; le catalogue non exhaustif que nous avons rétabli est le fruit d'un travail de recherche systématique conduit à la BCUF ainsi qu'à la Bibliothèque du couvent des cordeliers⁹⁷. Les livres issus de la bibliothèque de Fontaine sont parfois aussi accompagnés de l'année d'achat (env. 57 %), du prix (env. 65 %) et d'annotations de lecture (env. 25 %). L'ensemble de ces données ont été très précieuses pour étudier le développement des intérêts littéraires du chanoine, mais aussi pour le positionner intellectuellement par rapport aux auteurs qu'il avait commentés. En dehors de sa bibliothèque, sa collection de minéraux déposée au Musée d'histoire naturelle de Fribourg – comprenant 613 pièces et 550 étiquettes descriptives – nous a permis de mieux comprendre quelques-unes de ses pratiques scientifiques⁹⁸.

Explorant les contextes accompagnant le parcours des deux prêtres, notre recherche a nécessité de plus amples investigations dans les archives, en Suisse comme à l'étranger. Nous avons souvent mobilisé les sources administratives produites par les différents régimes avec lesquels le chanoine Fontaine et le Père Girard étaient entrés en relation, en particulier le gouvernement et les commissions cantonales de l'Ancien Régime, les ministères de la République helvétique, le Conseil communal (dès 1799) ainsi que l'administration et le gouvernement cantonaux (dès 1798). De la même manière, nous avons consulté les archives de plusieurs administrations ecclésiastiques – l'évêché de Lausanne, la nonciature de Lucerne, la secrétairerie d'État et la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires au Vatican. Les efforts entrepris pour déterminer la présence de Fribourgeois à l'intérieur d'instituts d'éducation à l'étranger nous ont enfin amenés à consulter des matricules et d'autres catalogues de séminaires et d'universités en France (Paris et Avignon) ainsi qu'en Allemagne (Dillingen, Augsburg et Munich).

⁹⁷ L'essentiel des ouvrages ayant appartenu au chanoine Fontaine sont aujourd'hui déposés aux ACCF et à la BCUF. Au couvent des cordeliers, nous avons pu profiter du catalogue manuscrit des livres de Fontaine, rédigé par le Père Anselm Pauchard et recopié par Jean-Pierre Uldry (Uldry Jean-Pierre, *Charles-Aloyse Fontaine...*, vol. 2.). Il n'existait par contre aucun catalogue similaire à la BCUF, où les livres issus de la bibliothèque de Fontaine ont été dispersés (ils se trouvent essentiellement dans la « Réserve des imprimés »).

⁹⁸ Cf. les deux derniers paragraphes de la section 4.5 (p. 224-225).

Structure de l'ouvrage

Les résultats de notre recherche s'articulent en six chapitres qui suivent globalement une trame chronologique continue: les deux premiers explorent le contexte général de la Ville et République de Fribourg au ^e siècle, et les connexions de son clergé avec différents espaces culturels; le troisième, le rapprochement du chanoine Fontaine et du Père Girard avec les Lumières catholiques lors de leurs études respectives en Allemagne (1763-1788); les trois derniers enfin, leur trajectoire et leurs projets de réforme sous quatre régimes politiques successifs (1785-1823).

Nous commencerons par interroger la situation politique, socio-économique, religieuse et culturelle de Fribourg au ^e siècle, souvent présentée comme un bastion du catholicisme ultramontain. C'est aux spécificités locales de la «Ville et République de Fribourg» que nous nous intéresserons pour appréhender les obstacles et les relais qui ont conditionné la réception de courants nouveaux sous l'Ancien Régime, mais aussi pour mieux caractériser Fribourg – sa vitalité culturelle et son organisation ecclésiastique – par rapport à d'autres cités-États de la Suisse catholique.

Notre second chapitre se situera dans le prolongement du questionnement sur la «citadelle»; il explorera les possibilités de connexion du clergé fribourgeois avec des milieux porteurs d'idées nouvelles à l'étranger, par le biais des voyages de formation des prêtres séculiers et des réseaux d'échange interconventuels. Nous étudierons les différents instituts d'éducation fréquentés par les prêtres fribourgeois en formation, ainsi que les dynamiques des couvents et des abbayes à l'intérieur de leur province.

Nous nous focaliserons ensuite sur les études en Allemagne de Charles-Aloyse Fontaine et de Grégoire Girard. Il s'agira dans ce troisième chapitre d'interroger les processus de rencontre et d'adhésion des deux étudiants fribourgeois avec des expressions des Lumières catholiques, au moment où ils résidaient en Bavière. Nous nous intéresserons tant aux idées réformatrices enseignées à l'Université d'Ingolstadt et au couvent de Wurtzbourg, qu'aux modèles et auteurs que les deux hommes ont découvert en Allemagne et qui ont marqué leur production réformatrice future.

Le Père Girard n'a montré publiquement aucune velléité réformatrice avant la Révolution; c'est donc le chanoine Fontaine qui fera l'objet de notre quatrième chapitre, dans lequel nous analyserons les projets de réforme proposés sous l'Ancien Régime ainsi que les idées et pratiques novatrices exprimées dans ses premiers imprimés, ses correspondances et ses

travaux d'érudition. Nous chercherons à mettre en relation ses productions réformatrices – un bréviaire (1787), un plan d'étude (1789), deux ouvrages de piété (1790 et 1792) – avec le mouvement réformateur allemand, tout en étudiant les aspirations irénistes qu'il a exprimé dans sa correspondance avec le pasteur zurichois Lavater. Nous nous intéresserons également plus largement à son horizon intellectuel, à travers sa bibliothèque et son cabinet d'histoire naturelle.

Dans le cinquième chapitre, nous étudierons l'attitude ainsi que les travaux tant du chanoine Fontaine que du Père Girard sous la République helvétique (1798-1803) – période marquée par l'entrée de la Suisse dans l'orbite révolutionnaire, et la création d'un gouvernement cherchant à mettre en application un certain nombre d'idées promues par les réformateurs des Lumières. Nous interrogerons en premier lieu le rôle de médiateur joué par les deux prêtres entre le nouveau régime et le peuple catholique, et montrerons comment leurs efforts de conciliation leur ont permis d'exercer de nouvelles fonctions et parfois de changer d'échelon. Nous nous intéresserons ensuite aux propositions de réformes qu'ils ont encouragé dans le domaine éducatif, ainsi qu'à leurs idéaux politico-ecclésiologiques. Nous terminerons en analysant la réaction ultramontaine qui a pris pour cible Fontaine et Girard dès 1800.

Enfin, le sixième et dernier chapitre se proposera d'étudier le repositionnement du chanoine Fontaine et surtout celui du Père Girard dans la société fribourgeoise après 1803, ainsi que les entreprises réformatrices qu'ils ont conduit à l'échelle locale. Nous analyserons tout d'abord les efforts entrepris par le Conseil communal de Fribourg pour permettre aux écoles primaires de la ville de se réformer et d'acquérir progressivement une plus grande notoriété. Nous nous intéresserons ensuite à la pensée éducative du Père Girard, à ses modèles pédagogiques ainsi qu'à la manière dont il les a transférés dans son école, avant d'étudier l'expansion progressive de ces méthodes sur le territoire cantonal. Nous terminerons ce chapitre par trois sections traitant des résistances auxquelles le cordelier a dû faire face durant cette période : l'opposition à sa candidature à l'épiscopat (1814-1815), les investigations conduites depuis Rome contre sa doctrine (1815-1816) et le chemin vers la suppression de l'enseignement mutuel (1818-1823).



1. LOCHER Gottfried (1735-1795), *Portrait du chanoine Fontaine à l'âge de 36 ou 37 ans*, 1791. Huile sur toile, 111 × 84 cm. Propriété de Laurent de Weck, Neuchâtel (crédit photographique: Walery Osowiecki).



2. BONJOUR Jean-Baptiste (1801-1882), *Portrait du Père Girard*, 1850. Huile sur toile, 109 x 85,5 cm. Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

Charles-Aloyse Fontaine
(1754-1834)

Grégoire Girard
(1765-1850)

Origine familiale

Les familles Fontaine et Girard sont originaires de Savoie, respectivement de Magland et Sallanches et du Val d'Abondance. Établies toutes les deux depuis la fin du 17^e siècle à Fribourg, elles ont obtenu les droits de bourgeoisie en 1693 (Fontaine) et 1694 (Girard). Elles sont restées très liées par leurs activités économiques et une union matrimoniale, dont le chanoine Fontaine est issu.

14 juin 1754 : naissance
de Charles-Aloyse Fontaine à Fribourg

17 décembre 1765 : naissance
de Jean-Baptiste-Melchior-Gaspard-
Balthasar Girard à Fribourg

5 mai 1834 : décès à Fribourg

6 mars 1850 : décès à Fribourg

Formation

1763-1769 : Collège Saint-Michel (jésuite),
Fribourg

1775-1781 : Collège Saint-Michel
(ex-jésuite), Fribourg

1769-1771 : noviciat jésuite, Landsberg
am Lech

1781-1782 : noviciat cordelier, Lucerne

1771-1773 : scolasticat (inachevé),
Université d'Ingolstadt

1782-1784 : études de philosophie,
Offenbourg et Überlingen (Allemagne)

1784-1788 : études de théologie et de droit
canon, couvent de Wurtzbourg (deux
thèses de doctorat)

Carrière ecclésiastique

1774-1779 : prof. au Collège Saint-Michel

20 décembre 1788 : ordination

31 mars 1777 : ordination

1789 : prof. au Collège d'Überlingen

27 juin 1781 : admission au Chapitre
de Saint-Nicolas

1790-1792 : prof. de philosophie au
couvent, Fribourg

1782-1785 : archiviste et bibliothécaire
du Chapitre

1797-1798 : prof. de théologie morale
au couvent, Fribourg

18 juillet 1783 : nommé grand-chantre
du Chapitre

1803-1806 : commissaire des couvents
cordeliers de la Suisse

1783 : nommé archidiacre du diocèse

1804-1808 ; 1818-1824 ; 1823-1827 :
gardien du couvent de Fribourg

19 avril 1822 : candidat malheureux
à la prévôté du Chapitre. Le chanoine
Fivaz est nommé prévôt.

1824-1827 : gardien du couvent de Lucerne

1828-1834 : prof. de philosophie, Lucerne

1833-1839 : assistant et secrétaire
du Provincial de la province
de Haute-Allemagne

1839-1845 : Provincial

Fonctions scolaires

1783-1798: Chambre des scholarques	1799: membre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg (Helvétique, 2 séances)
1799-1802: vice-président du Conseil d'éducation du canton de Fribourg (Helvétique)	1799: archiviste du ministère de l'Éducation de la République helvétique
1803-1831: nouvelle Chambre des scholarques	1805-1819: préfet des écoles françaises de la ville de Fribourg
1807-1823: vice-président de la Chambre des écoles de la ville de Fribourg	1819-1823: préfet des écoles de la ville de Fribourg
1819-1823: Commission d'école de l'arrondissement de Fribourg	1819-1823: Commission d'école de l'arrondissement de Fribourg
	1848-1850: Commission de l'Instruction publique du canton de Fribourg

Principaux imprimés

1784: <i>Éloge du bienheureux P. Laurent de Brindes...</i> , Fribourg, 62 p.	1799: <i>Gesang zum katholischen Gottesdienste in Bern</i> , [Berne], 13 p.
1787-1788: <i>Breviarium Diocesis Lausannensis</i> , Fribourg, 4 vol.	1806: <i>Éléments de lecture et de calcul à l'usage des Élèves de l'école française de Fribourg en Suisse</i> , Fribourg, 64 p.
1790: <i>Réflexions sur les afflictions, suivies de la recommandation de l'âme soit prière pour les agonisants...</i> , Fribourg, 308 p.	1810: <i>Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon, présenté à S.E. Mr le Landamman et à la haute Diète des dix-neuf cantons de la Suisse</i> , Fribourg, 200 p.
1791: <i>Dissertation historique et critique pour fixer l'époque de l'entrevue du Pape Grégoire X et de l'empereur Rodolphe de Habsbourg à Lausanne...</i> , Fribourg, 70 p.	1810: <i>Oraison funèbre de Son Excellence Mr. Louis-Auguste-Philippe d'Affry...</i> , Fribourg, 44 p.
1792: <i>L'Oraison dominicale paraphrasée et expliquée à l'usage des enfans</i> , Fribourg, 157 p.	1812: <i>Abécédairé à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg</i> , Fribourg, 63 p.
1796: <i>Abrégé de la vie du bienheureux Bernard d'Offida...</i> , Fribourg, 53 p.	1815: <i>Positiones selectae ex philosophia universa</i> , Fribourg, 17 p.
1798: <i>Discours prononcé dans l'église collégiale et paroissiale de la commune de Fribourg en Helvétie, lors de l'installation solennelle des Autorités constituées du canton de Fribourg</i> , Fribourg, 16 p.	1818: <i>Éléments de lecture et d'orthographe à l'usage des écoles d'enseignement mutuel</i> , Fribourg, 43 p.
1799: <i>Le Conseil d'éducation de Fribourg, à ses concitoyens</i> , [Fribourg], 15 p.	1818: <i>Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe dans les écoles d'enseignement mutuel</i> , Fribourg, 80 p.

1799: *Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, Fribourg, 12 p.

1800: *Un mot sur la tolérance religieuse d'après les lumières de la raison*, Fribourg, 31 p.

1818: *Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française de Fribourg...*, Fribourg, 34 p.

1821: *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg*, Fribourg, 175 p.

1827: *Explication du « Plan de Fribourg en Suisse »: dédiée à la jeunesse de cette ville, pour lui servir de première leçon de géographie*, Lucerne, 134 p.

1844: *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*, Paris, 484 p.

1846: *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, Paris, 286 p.

Sociabilités

1812-1824: Société économique du canton de Fribourg (membre fondateur, nommé bibliothécaire en 1813, rapporteur de la classe de topographie, d'histoire et de statistique en 1814)

1815: Société helvétique des sciences naturelles, Genève (section histoire naturelle générale)

1817: Société pour l'instruction élémentaire, Paris (SIE, membre honoraire)

Vers 1790: « Fünfferrath » (société informelle composée de 5 Fribourgeois)

Vers 1799: Société littéraire de Heinrich Zschokke et de Philipp Albert Stapfer

1805: Salon littéraire de Fribourg (membre honoraire)

1812-1822: Société économique du canton de Fribourg (membre fondateur, nommé en 1813 assistant et rapporteur de la classe de morale publique et d'éducation civile)

1817: Société helvétique des sciences naturelles, Genève

1817: Société pour l'instruction élémentaire, Paris (SIE, membre honoraire)

1825: Société suisse d'utilité publique

1833: Société d'utilité publique de la Suisse italienne (membre honoraire)

Chapitre I

La « citadelle » fribourgeoise

La ville-État qui a vu naître le chanoine Fontaine et le Père Girard ne constituait un terreau favorable ni à la réception ni à l'éclosion des idées nouvelles. Les spécialistes de l'histoire politique, religieuse ou littéraire fribourgeoise, de la Réforme jusqu'au *Kulturkampf*, ont régulièrement fait appel à l'allégorie de la « citadelle » pour exprimer l'attitude de repliement de la cité face aux courants de pensée extérieurs⁹⁹. Enclavée en territoire protestant depuis 1536, la République de Fribourg se serait érigée en « bastille de l'ultramontanisme » pour survivre à son « insularité confessionnelle »¹⁰⁰. Construction d'une forte identité confessionnelle, triomphe du catholicisme baroque et renforcement de ses liens avec les protecteurs de l'Église (le Saint-Siège et le Roi Très Chrétien), tels auraient été les principaux

⁹⁹ Cf. par exemple R. Simone de, « Trois moments de la culture fribourgeoise entre le ^e et le ^e siècle », in F. Roger (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. Du Moyen Âge à 1815*, Lausanne : Éditions Payot, 1996, p. 151-166 ; P. Francis, *Mgr Étienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*, Fribourg : Éditions universitaires, 1987 ; S. Jean, *La République des chanoines. Une histoire du pouvoir à Fribourg*, Baden : Hier+Jetzt, 2012, p. 55-119 ; B. -W. Rita, *Katholisch bleiben? Freiburg im Üchtland während der Reformation (1520-1550)*, Zürich : Chronos, 2017 ; G. François, « La citadelle catholique. L'emprise du curé de campagne », *Annales fribourgeoises*, n° 61/62, 1994/1997, p. 235-244.

¹⁰⁰ A. Georges, « La "Ville et République" de Fribourg sous le règne du baron d'Alt (1737-1770). Essai sur les Lumières patriciennes », *Annales Benjamin Constant*, n° 18/19, 1996, p. 207.

traits caractéristiques de la « *citadelle* » à l'époque moderne. Un constat qui, nous le verrons, rejoint et s'appuie partiellement sur les récits des voyageurs contemporains¹⁰¹.

À la lecture des dernières synthèses historiographiques sur les Lumières, les Fribourgeois semblent avoir essentiellement brillé... par leur absence¹⁰². Ils n'auraient participé à ce mouvement qu'avec réserve et hésitation, sans qu'aucun intellectuel marquant pour la République des lettres ne s'y distingue d'ailleurs. Les Lumières catholiques, son pendant ecclésiastique, n'y auraient pas connu davantage de succès, se manifestant plus tardivement et plus timidement qu'ailleurs dans la Suisse catholique¹⁰³. Cette image est à nuancer et à préciser sur divers points, comme ont commencé à le montrer des recherches récentes, en histoire culturelle notamment¹⁰⁴. Il importe en outre de mieux comprendre quels freins ont pu entraver la réception des courants novateurs du ^e siècle, et ce en mettant en perspective Fribourg avec des États-cités structurellement proches, telles Lucerne et Soleure. Questionner la « *citadelle* » sous ses aspects politiques, socio-économiques, religieux et culturels, dans une perspective comparative, permet de réfléchir sur les circonstances qui ont conditionné la réception en territoire fribourgeois des Lumières en général et des Lumières catholiques en particulier.

1.1. Population, système politique et structure socio-économique

À la veille de la chute de l'Ancien Régime, le canton de Fribourg représente avec ses quelque 66 000 habitants une république de petite à moyenne importance à l'intérieur du Corps helvétique (environ 4 % de la population totale)¹⁰⁵. Ramené à l'échelle de la Suisse catholique, il constitue l'un des États les plus peuplés, derrière les cantons de Lucerne (90 800) et de Saint-Gall (135 200 en 1809), mais devant ceux de Soleure (65 000), du Valais (57 300),

¹⁰¹ Nous reviendrons sur ces récits à la section 1.2.

¹⁰² Cf. par exemple Z. Simone, « Aufklärung in der Schweiz... », p. 1475-1476. Selon la philosophe, « *in Freiburg gewann die Aufklärung nur zögerlich an Einfluss* ».

¹⁰³ Cf. à ce sujet le premier paragraphe de la section « Fribourg, le chanoine Fontaine et le Père Girard » de l'introduction.

¹⁰⁴ Cf. en particulier les travaux de Simone de Reyff, David Aeby, Alain Bosson et Georges Andrey que nous citons dans ce chapitre.

¹⁰⁵ Les chiffres mentionnés ici et ci-après sont extraits de différents articles du DHS.

de Schwytz (34 100) et de Zoug (12 800). La ville de Fribourg occupe elle aussi un rang élevé dans l'espace catholique. Avec environ 5 100 habitants, elle se positionne devant Lucerne (4 300), Soleure (3 600), Zoug (2 500) et Sion (2 200), et seules les communes de Saint-Gall (8 100 habitants en 1809) et de Schwytz (6 300) la surpassent. Eu égard à sa démographie, mais aussi à son engagement militaire et à son importante milice ecclésiastique, la Ville et République de Fribourg forme l'un des principaux hauts lieux du catholicisme suisse d'Ancien Régime.

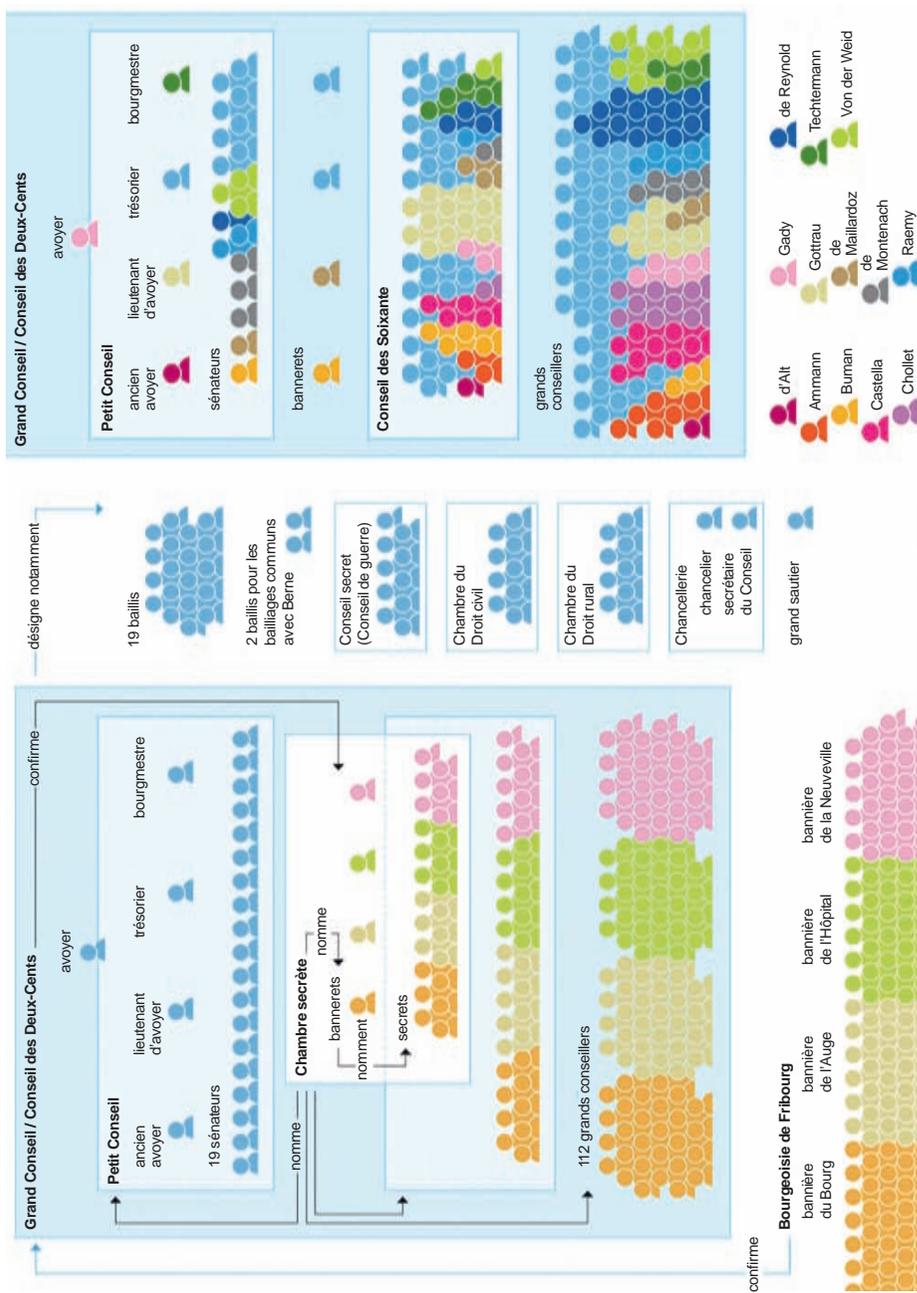
L'organisation politique de Fribourg se rapproche fortement de celle des villes-États de Berne, Lucerne et Soleure, qui se caractérise par la subordination de la campagne à la ville-capitale et la concentration du pouvoir entre les mains d'un patriciat très fermé¹⁰⁶. Les fondements du régime, adoptés à la suite du coup d'État de 1627, réservent l'exercice du droit de vote et l'accès au gouvernement à quelques-unes des plus riches familles de la bourgeoisie, jusqu'alors actives dans le commerce et l'artisanat. Le Conseil des Deux-Cents (Grand Conseil) représente l'autorité souveraine de la République; outre 112 conseillers, il comprend trois commissions – le Petit Conseil (19 sénateurs et 5 magistrats dont l'avoyer), la Chambre secrète (24 secrets et 4 bannerets) et le Conseil des Soixante (les mêmes 24 secrets sans les bannerets et 36 autres conseillers). Le pouvoir se concentre toutefois essentiellement dans la Chambre secrète, appelée par Gaston Castella la « clé de voute » du système¹⁰⁷. Cette dernière exerce un large contrôle sur l'organisation politique de la cité: tout en nommant les conseillers des Deux-cents et les aspirants aux Conseils annexes, elle jouit du droit de censure sur les magistrats et de la prérogative exclusive de proposer des lois et des projets de réforme¹⁰⁸. Elle est en outre devenue quasi inamovible en raison de son système de cooptation. La République de Fribourg constitue ainsi un régime oligarchique des plus ordinaires, à la tête duquel seules 66 familles auront effectivement accès au pouvoir durant le ^e siècle¹⁰⁹.

¹⁰⁶ Sur le fonctionnement du régime politique fribourgeois, cf. par exemple C. Castella, Gaston, *Histoire du canton de Fribourg depuis les origines jusqu'en 1857*, Fribourg: Fragnière, 1922, p. 329-350; A. G. George, «Présence à la Suisse et au Monde», in R. Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg: Imprimerie Fragnière S. A., 1981, p. 530; W. François, *Histoire de Fribourg*, Neuchâtel: Livreo-Alphil, 2018, p. 85-93.

¹⁰⁷ C. Castella, Gaston, *Histoire du canton de Fribourg...*, p. 338.

¹⁰⁸ C. Castella, Gaston, *Histoire du canton de Fribourg...*, p. 232.

¹⁰⁹ B. W. Rita, *Zwischen Glanz und Elend. Städtische Elite in Freiburg im Üchtland (18. Jahrhundert)*, Zürich: Chronos Verlag, 2014, p. 33-39.



3. Le système politique fribourgeois sous l'Ancien Régime et sa composition en 1763¹¹⁰

¹¹⁰ Cf. « Fribourg (canton) », in DHS.

La hiérarchie sociale fribourgeoise est dominée par les 105 familles patriciennes (79 avant 1782) qui représentent, à la fin du siècle, près de 14% de la population totale de la cité et près de 1% de celle du canton (env. 700 individus)¹¹¹. La première bourgeoisie, appelée « privilégiée » ou « secrète », se distingue non seulement par ses privilèges politiques, mais aussi par l'exercice d'activités professionnelles communes et l'adoption de pratiques socioculturelles similaires. Les patriciens vivent pour près des deux tiers de leurs revenus des rentes de leurs propriétés foncières, le reste provenant du service étranger et des fonctions publiques¹¹². En vertu d'un mode de vie seigneurial, nombre de familles se déplacent continuellement entre leur domicile en ville et leur maison de campagne (château). Bien qu'appartenant à une même « caste », les familles patriciennes occupent des positions socio-économiques parfois très différentes. Le parcours d'Ignace de Gady (1717-1793) constitue un exemple éloquent de réussite sociale¹¹³. En dépit d'une tradition familiale militaire, l'oncle du chanoine Fontaine privilégie une carrière politique et intègre durant sa vingtième année le Conseil des Deux-Cents. Sa fortune, le conseiller l'assure au moyen de la fonction publique, mais aussi grâce aux rentes de son domaine à Montagny ainsi que par son union avec une femme issue d'une riche famille marchande fribourgeoise: Marie-Josèphe-Élisabeth Fontaine (mariage en 1750), la tante du chanoine. Nommé au Petit Conseil (1748) puis élu avoyer (1752) avec le suffrage de toute la bourgeoisie réunie, il se trouve à la tête de la République de Fribourg pendant près de 40 années, ce qui constitue le plus long règne continu de l'histoire fribourgeoise.

Au sein de la bourgeoisie privilégiée, tous ne suivront pas la voie tracée par l'avoyer de Gady. Plusieurs patriciens s'essaieront à des carrières diverses avant, parfois, d'entrer en politique. Les familles d'Affry et des Castella s'engageront ainsi activement dans le service étranger, un secteur lucratif qui offre la chance de gagner un titre de noblesse étrangère¹¹⁴. Avant d'entamer une carrière politique en 1791, Jean de Montenach (1766-1842) se tournera quant à lui vers la diplomatie; il exercera comme agent diplomatique en Moldavie et à Constantinople, au service du roi de France, et en conservera le sobriquet de

¹¹¹ Sur l'élite fribourgeoise au 18^e siècle, cf. « Fribourg (canton) », in DHS.

¹¹² S. André, A. Georges, « Les aspects économiques et sociaux », in R. Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg...*, vol. 1, p. 497; B. -W. Rita, *Zwischen Glanz und Elend...*, p. 38.

¹¹³ Lire la notice manuscrite rédigée par le chanoine Fontaine dans le *Catalogue des Scholarques, depuis leur origine en 1577 jusqu'à leur réorganisation, en 1806*, BCUF ms. L 423, f. 23.

¹¹⁴ B. -W. Rita, *Zwischen Glanz und Elend...*, p. 128-136.

«Turc»¹¹⁵. D'autres familles encore opteront pour des choix de carrière plus modestes et resteront actives dans le commerce et l'artisanat en dépit de leur statut privilégié; les conseillers Chollet et Posshart par exemple, exerceront toujours comme bouchers à la fin de l'Ancien Régime¹¹⁶.

Le deuxième échelon supérieur de la société fribourgeoise est occupé par la bourgeoisie «commune», appelée aussi «petite bourgeoisie». Exclue des droits politiques, à l'exception de l'élection de quelques magistratures, les bourgeois communs sont privilégiés sur le plan économique et jouissent d'un monopole dans le négoce et la manufacture, tant dans la capitale qu'à l'intérieur des Anciennes Terres¹¹⁷. À côté du commerce et de l'artisanat, nombre d'entre eux exercent des professions libérales (médecins, avocats, imprimeurs, etc.). L'absence d'étude approfondie à leur sujet ne nous permet pas d'en dresser un portrait plus détaillé, ni même d'ailleurs d'en donner une quelconque estimation démographique. Il apparaît toutefois que la bourgeoisie commune se trouve elle-même très stratifiée: alors que certaines familles stagnent dans une précarité matérielle, d'autres ont acquis un pouvoir économique considérable et cherchent à occuper une position plus dominante dans la cité.

Plus distinguées que la plupart des bourgeois ordinaires, mais encore éloignées du cercle restreint de l'élite patricienne, les familles du chanoine Fontaine et du Père Girard appartiennent précisément à cette catégorie supérieure de la bourgeoisie commune. Originaires toutes deux de Savoie, elles se sont installées en ville de Fribourg à la fin du 17^e siècle où elles se sont rapidement enrichies par le commerce de draperie et leurs activités de banquier. Une situation économique avantageuse et une instruction soignée les ont rendues intéressantes aux yeux de l'élite politique. Aussi sont-elles

¹¹⁵ Membre du Conseil des Deux-Cents (1791-1797), il a été l'un des principaux soutiens politiques aux réformes de Girard. Le chanoine Fontaine et le Père Girard ont fait l'éloge de ses connaissances philosophiques dans les rapports qu'ils ont rédigés au ministre des arts et des sciences en 1799: «c'est évidemment l'homme le plus profond que nous ayons en fait de connaissances philosophiques» (Fontaine); «il aime singulièrement cette science [philosophie], et personne n'est peut-être plus propre que lui aux méditations philosophiques» (Girard). Cf. S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 563. Sur Jean de Montenach, cf. notamment C. Hubert, *Notice biographique sur feu M. l'Avoyer Montenach avec quelques aperçus sur l'histoire contemporaine*, Fribourg: Imprimerie de L.-J. Schmid, 1842.

¹¹⁶ B. W. Rita, *Zwischen Glanz und Elend...*, p. 38.

¹¹⁷ Les Anciennes Terres constituaient les plus anciennes possessions territoriales de la ville de Fribourg (acquises avant le 17^e siècle) et correspondaient, sur le plan ecclésiastique, aux paroisses du décanat de Fribourg. Cf. A. Georges, M. Marius, «L'Ancien Régime contesté, ébranlé et renversé», in R. Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg...*, vol. 2, p. 738.

parvenues à plusieurs reprises à s'unir avec des familles patriciennes, comme l'illustrent le mariage en 1750 de Marie-Josèphe-Élisabeth Fontaine et d'Ignace de Gady (cf. *supra*), celui en 1766 de Jeanne-Hyacinthe Fontaine (la grand-tante du chanoine) et du comte Rodolphe de Castella, ou encore celui de Jean-François Girard et de Marie-Françoise Landerset en 1758 (les parents du futur pédagogue). Malgré ces rapprochements, le patriciat réaffirme à la fin du siècle sa distinction d'avec les riches familles de la bourgeoisie commune et freine leur ascension sociale en les empêchant de participer aux Conseils (cf. *infra*).

Les rapports entre les deux groupes sociaux sont également économiques et militaires. Comme le relate le copie-lettres de François-Pierre de Reynold, les familles Fontaine et Girard rendent pour l'élite patricienne de réguliers services, en particulier des prêts financiers et divers achats à l'étranger¹¹⁸. Elles s'essayaient parfois aussi aux carrières prestigieuses de l'élite, l'entrepreneuriat militaire en particulier. Un oncle et deux frères du Père Girard entreront au service de l'Angleterre¹¹⁹, alors que le père du chanoine, Jean-Baptiste Fontaine (1721-1762), achètera une compagnie et exercera neuf années durant (1744-1753) pour le compte de l'infant d'Espagne Dom Philippe, fils du roi Philippe V¹²⁰.

Outre le parti des armes, l'Église offre d'intéressantes possibilités d'ascension sociale, et le chanoine Fontaine et le Père Girard ne seront pas les premiers à entrer dans une prestigieuse carrière ecclésiastique. Chacun a un parent appartenant à l'élite du clergé régulier, la Compagnie de Jésus¹²¹. Deux frères du cordelier occuperont en outre des positions élevées dans la hiérarchie ecclésiastique : Jean-François Girard (1759-1832) sera nommé chanoine de Saint-Nicolas (1789) avant d'abandonner sa stalle pour le Collège Saint-Michel puis pour la cure d'Avry-devant-Pont, alors que Marie-Joseph-Dominique (1767-1853) entrera chez les cisterciens d'Hauterive où il sera établi procureur¹²². La proximité des deux familles de l'élite se remarque

¹¹⁸ B -W Rita, R Simone de, D Alexandre, H Walter (éd.), « *Auprès de mon écritoire* ». *Le copie-lettres (1732-1754) de François-Pierre de Reynold*, Neuchâtel : Alphil, 2018, en particulier p. 92, 199, 237, 260, 646-647.

¹¹⁹ Jost-Pierre-Ignace Girard (1733-1804) et ses neveux François-Laurent-Bernard (1769-1796?) et Jean-Louis (1775-1846). Cf. W Gilles de, *Histoire de la famille Girard de Fribourg 1694-1944*, [Chenex/Montreux] : [G. de Weck], 2014, p. 25-28, 89.

¹²⁰ R Tobie de, « Notice sur la famille Fontaine », *Annales Fribourgeoises*, n° 8/1, 1920, p. 1-14.

¹²¹ Jean-Baptiste Fontaine SJ (1703-1762) et Jacques-Nicolas-Ignace Girard SJ (1726-1783).

¹²² W Gilles de, *Histoire de la famille Girard...*, p. 29-33, 54.

enfin dans leur mode de vie et leurs pratiques socioculturelles. Les parents du Père Girard ont acquis les services d'un personnel domestique (une cuisinière et une femme de chambre notamment) ainsi que de précepteurs pour soigner l'éducation de leurs 15 enfants¹²³. Quant à la famille du chanoine dont nous ignorons encore tout des pratiques éducatives, nous savons néanmoins qu'elle cultive un grand intérêt pour les arts picturaux : en plus d'une importante collection de portraits, elle possède de riches tableaux comme des esquisses de Murillo ramenées directement depuis l'Espagne¹²⁴. Le goût est au luxe chez les Fontaine, et ces derniers n'hésitent pas à se faire représenter parés de costumes dispendieux, accompagnés d'objets qui témoignent de leur richesse et entourés par des animaux exotiques¹²⁵.

L'ascension socio-économique de plusieurs familles de la bourgeoisie commune met progressivement en péril l'équilibre de la société fribourgeoise. Dans les suites du soulèvement de Pierre-Nicolas Chenaux (1781), un certain nombre de bourgeois – conscients de leur pouvoir économique – revendiquent davantage de droits politiques¹²⁶. Nous retrouvons parmi les contestataires des représentants des familles Fontaine et Girard. Le commerçant Ignace Fontaine (1755-1819), frère du chanoine, joue par moments le rôle de porte-parole de la bourgeoisie¹²⁷. Modéré dans son attitude, il échappe aux répressions de Leurs Excellences qui frappent une poignée de bourgeois communs dont l'oncle paternel du cordelier, Jost-Pierre-Ignace Girard (1733-1804), banni dix ans du territoire fribourgeois après avoir transmis aux Conseils les vœux des bourgeois de la Bannière du Bourg¹²⁸. Au terme de ce qui prendra la forme d'une petite purge, les patriciens seront contraints de céder un peu de terrain pour rétablir la paix sociale : contre le versement d'une somme conséquente, 17 nouvelles familles seront admises dans la bourgeoisie privilégiée¹²⁹.

¹²³ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 13.

¹²⁴ Cf. la galerie de tableaux du chanoine Fontaine, document n° 160 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 531 (tableau n° 6).

¹²⁵ Une dizaine de portraits du ^e siècle de la famille Fontaine sont répertoriés dans l'inventaire des portraits fribourgeois du Service des biens culturels établi par Nicolas von der Weid. Nous retrouvons le père, le grand-père et les trois frères du chanoine. Le portrait du jeune Charles-Aloyse à l'âge de 30 mois, peint par Gottfried Locher, est sans doute l'œuvre la plus emblématique de la richesse familiale. Cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 38.

¹²⁶ Sur les troubles de 1782, cf. M Marius, « L'après-Chenaux. Les troubles en ville de Fribourg », *Annales fribourgeoises*, n° 60, 1992/93, p. 7-56.

¹²⁷ B Jean-Nicolas, *Histoire du canton de Fribourg*, vol. 3, Fribourg : chez Joseph-Louis Piller, 1852, p. 321.

¹²⁸ W Gilles de, *Histoire de la famille Girard...*, p. 25-28.

¹²⁹ B -W Rita, *Zwischen Glanz und Elend...*, p. 41.

Comment se comportent les familles Girard et Fontaine durant cette période qui laisse entrevoir quelques possibilités d'ascension sociale? Sans doute encore très marquée par la condamnation de l'un des siens, la première se fait très discrète, au contraire de la seconde qui affiche de nouvelles ambitions politiques. Les trois frères cadets du chanoine adressent en 1787 une demande au Conseil des Deux-Cents pour intégrer l'élite patricienne, mais les trois requêtes sont rejetées¹³⁰. Malgré cette déconvenue, la famille Fontaine conserve un certain prestige dans la société fribourgeoise; ainsi que l'affirme le curial de Charmey Pierre-Léon Pettolaz dans sa correspondance avec le doyen Bridel en 1791: elle «*est une des plus distinguées parmi la bourgeoisie commune de notre capitale où elle exerce le commerce avantagement et avec honneur*»¹³¹. La progression des Fontaine est brusquement ralentie en 1793 par les décès consécutifs de deux frères du chanoine – le négociant Jacques († 30 mars) et l'avocat Joseph († 3 juin) – ainsi que par la dissolution de la Société de draperie familiale prononcée devant notaire le 5 février 1794¹³². L'engagement de l'aîné des frères Fontaine permet néanmoins à la famille de conserver son rang jusqu'à la fin de l'Ancien Régime; en 1794, il obtient pour le compte des fils de son défunt frère Jacques un privilège usuellement réservé aux patriciens: le droit de posséder un fief noble, c'est-à-dire de jouir annuellement des rentes de dîmes¹³³. Le blocage exercé par le patriciat sur l'ascension de la famille Fontaine participera sans conteste à faire du chanoine un «*démocrate résolu*»¹³⁴.

Au-dessous des deux bourgeoisies, la grande majorité de la population du canton de Fribourg vit dans différentes catégories sociales qui lui confèrent des droits sensiblement plus restreints. Dans la capitale, les bourgeois des Anciennes Terres partagent avec les bourgeois communs quelques prérogatives (élection de l'avoyer), au contraire des simples «*habitants*» qui forment près d'un tiers de la population citadine, et plus encore des «*tolérés*» qui jouissent d'un permis de séjour très incertain¹³⁵. En campagne où le système féodal prévaut encore, il existe

¹³⁰ AEF RM 338, Ratsmanual (2 mai 1787), p. 154.

¹³¹ Lettre de Pettolaz au doyen Bridel. 12 septembre 1791. Lettre citée dans R. Pierre (éd.), *Pierre Léon Pettolaz. Correspondance 1789-1799 avec Philippe Sirice Bridel, Jean Lanteires, Hans Gaspar Ott, Louis de Pont-Wullyamoz*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016, p. 369.

¹³² S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 40-41.

¹³³ Lettre du chanoine Fontaine à LL.EE. de Fribourg, 15 décembre 1795, lettre n° 5 citée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 52-54.

¹³⁴ S. Jean, «Un militant du savoir à Fribourg au temps de l'Helvétique», *Le Temps*, 9 octobre 1998.

¹³⁵ M. Marius, «L'après-Chenaux...», p. 11.

plusieurs bourgeoisies locales dans les villes et grandes communes, mais leur souveraineté reste limitée par celle des seigneurs patriciens¹³⁶. L'économie rurale est dominée par l'agriculture, un secteur englobant à lui tout seul les trois quarts de la population active¹³⁷. Les paysans, teneurs de la terre, sont astreints à payer à leurs seigneurs plusieurs droits féodaux sous forme de redevances financières (censes, dîmes...), mais aussi parfois de manière personnelle (corvées, focages...). L'élevage est le secteur le plus dynamique de l'agriculture fribourgeoise, surtout en montagne. La vente du bétail et la production de fromage (gruyère), orientées vers une économie d'exportation, connaissent également un formidable essor à l'époque moderne¹³⁸. L'industrie n'est pas totalement absente de la société rurale, mais représente une activité d'appoint. Des indiennes sont produites dans le nord du canton, alors que les négociants de la ville se reposent sur la population du sud du canton pour les activités de tissage (coton, paille) selon les principes du *Verlagssystem*¹³⁹. Les campagnes enfin, participent aussi largement à l'effort militaire en détachant plusieurs milliers de « *paysans habillés en soldats* », selon le mot de Jean Steinauer, pour remplir les régiments commandés par les patriciens de la capitale¹⁴⁰.

Le clergé, qui nous intéresse tout particulièrement dans le cadre de notre étude, représente un corps qui traverse partiellement les strates de la société d'Ancien Régime, puisqu'il se recrute tant dans le patriciat que dans la paysannerie. Le personnel religieux fribourgeois (clergé séculier et régulier, frères laïcs et religieuses) s'élève vers la fin du ^e siècle à quelque 570 individus, soit environ 0,85 % de la population totale; en ville de Fribourg, ce taux atteint même 1,9 % (cf. figure 4). Avec près d'un homme d'Église pour 165 habitants, le canton de Fribourg forme un territoire de forte densité ecclésiastique¹⁴¹. À Lucerne par exemple, ce même rapport est de 208, selon Hans Wicki qui dénombre 370 ecclésiastiques pour une population de 77 300 habitants entre 1780 et 1784¹⁴². Un phénomène qui s'explique en partie par la forte population du clergé régulier fribourgeois, qui constitue à

¹³⁶ C Gaston, *Histoire du canton de Fribourg...*, p. 238.

¹³⁷ S André, A Georges, « Les aspects économiques et sociaux... », p. 497.

¹³⁸ S André, A Georges, « Les aspects économiques et sociaux... », p. 499-508.

¹³⁹ S André, A Georges, « Les aspects économiques et sociaux... », p. 157-161.

Cf. également B Walter, « Die Indienneindustrie im Gebiete des heutigen Kanton Freiburg im 18. Jahrhundert », *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 56, 1959, p. 315-339.

¹⁴⁰ Cf. S Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires. Histoire de l'émigration fribourgeoise, XVII^e-XVIII^e siècle*, Neuchâtel: Alphil, 2017.

¹⁴¹ Par ecclésiastique, nous comprenons exclusivement le clergé séculier et régulier masculin.

¹⁴² W Hans, *Staat, Kirche, Religiosität...*, p. 160.

lui tout seul plus d'un tiers de l'effectif total du corps ecclésiastique. Après la suppression de la Compagnie de Jésus, la ville de Fribourg comprend encore trois communautés religieuses masculines (cordeliers, augustins, capucins), toutes actives dans la prédication, parfois aussi dans les missions populaires, les confréries, les exercices spirituels et les œuvres de charité.

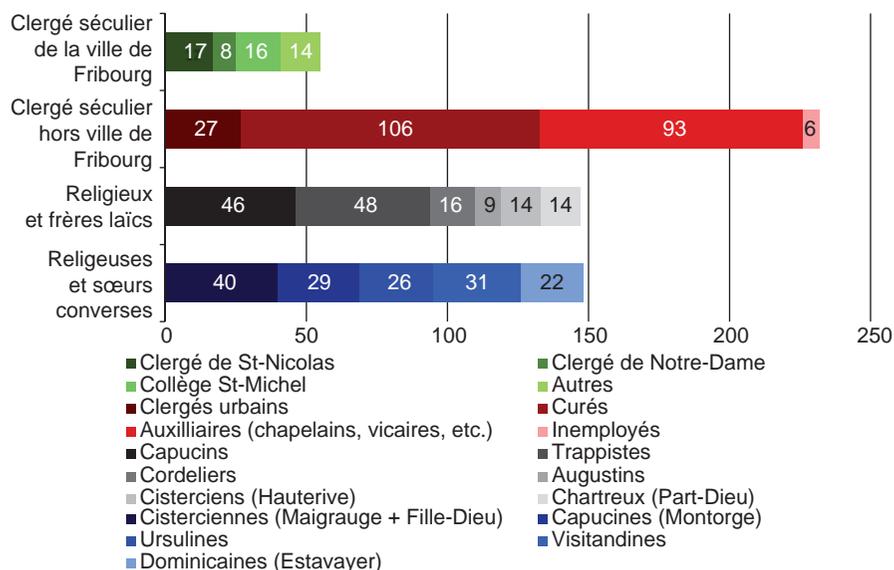
Le paysage conventuel n'est pas moins florissant en dehors de la capitale. En plus des couvents capucins de Bulle et de Romont, des maisons contemplatives sont situées à Hauterive (cisterciens), à la Part-Dieu de la Gruyères (chartreux) et à la Valsainte (trappistes depuis 1791). Quant aux religieuses, dont l'effectif est comparable à celui des réguliers, elles résident pour deux tiers d'entre elles en ville de Fribourg (capucines de Montorge, cisterciennes de la Maigrage, visitandines et ursulines), le tiers restant à Estavayer (dominicaines) et à Romont (cisterciennes de la Fille-Dieu).

L'effectif total du clergé séculier fribourgeois – estimé à 275 individus – est lui aussi extraordinaire : il équivaut à celui de Lucerne, dont le canton compte pourtant près de 25 000 âmes supplémentaires¹⁴³. Les prêtres séculiers sont répartis dans 11 décanats regroupant plus de 100 paroisses et 80 chapellenies ou vicariats, en plus du décanat de Saint-Amédée (bailliage d'Orbe-Échallens) et des quelques autres paroisses isolées à Soleure, à Neuchâtel et en Franche-Comté. Chacune des villes provinciales d'Estavayer, de Gruyères, de Romont et de Bulle est dotée d'un clergé prenant les airs d'un petit Chapitre, et dont les prêtres portent le nom de chanoines. Par la présence de leur clergé urbain, ces villes ont acquis une certaine autonomie ecclésiastique et des droits – de patronage notamment – sur quelques-unes des paroisses avoisinantes. C'est néanmoins dans la capitale que réside l'essentiel du pouvoir ecclésiastique. Au ^e, les évêques de Lausanne exercent un pouvoir croissant sur le clergé diocésain : présidents de l'unique tribunal ecclésiastique, ils surveillent étroitement ses mœurs, sa discipline et ses doctrines, tout en intervenant dans les conflits – financiers et juridiques – opposant paroisses, communes et curés. Le gouvernement de Fribourg n'est pas non plus en reste. Collateur des chanoines de Saint-Nicolas, il administre par leur intermédiaire les prébendes des 24 paroisses et prieurés incorporés au corps capitulaire, s'assurant ainsi un contrôle sur les biens de l'Église¹⁴⁴.

¹⁴³ Sur l'effectif du clergé lucernois, cf. H Waltraud, B Josef, *Luzerner Pfarr- und Weltklerus 1700-1800. Ein biographisches Lexikon*, Lucerne : Rex-Verlag, 1998, p. 20. Nous avons calculé le rapport du clergé et de la population en nous basant sur les données démographiques fournies par le DHS.

¹⁴⁴ HS II/2, p. 275.

4. Effectifs du personnel religieux fribourgeois à la fin de l'Ancien Régime¹⁴⁵



Sur le plan économique, les bénéfices ecclésiastiques ne sont pas toujours plus lucratifs dans les villes que dans les campagnes¹⁴⁶. Dans la capitale, l'évêque perçoit annuellement l'équivalent de 3 206 livres [lb], contre 845 lb et 563 lb (en moyenne et par tête) pour les 12 chanoines de Saint-Nicolas et les 4 chanoines de Notre-Dame, en plus des ressources provenant des fonctions cumulatives au canonat (prévôt, curé de ville, custode, etc.). Les bénéfices des clergés urbains sont équivalents à ceux des Chapitres de la ville de Fribourg: ils s'élèvent à 766 lb (par ecclésiastique) à Estavayer, à 438 lb

¹⁴⁵ Tableau réalisé d'après les réponses à l'enquête helvétique sur les couvents (AF B0 1000/1483, vol. 1364) ainsi que l'état du clergé séculier rédigé par l'évêque d'Odet en février 1799 (AEvF I. 28 Fribourg-gouvernement, n° 32). Le nombre des trappistes de la Valsainte – absents des deux documents en raison de leur exil en 1798 – est estimé d'après HS III/3 (p. 106).

¹⁴⁶ Pour estimer les revenus des différents bénéfices ecclésiastiques, nous nous appuyons sur les tableaux réalisés, sous l'Helvétie, par la Chambre administrative du canton et transmis au ministère des arts et des sciences. Cf. en particulier *Tableau indicatif de la situation des revenus des différents bénéfices tant catholiques qu'évangéliques dudit canton, avant et après l'abolition des droits féodaux, avec le résultat de leur position actuelle*, AF B0 1000/1483, vol. 1362, f. 143-148.

à Gruyères, à 457 lb à Romont et à 447 lb à Bulle. Dans les campagnes, les conditions matérielles des ecclésiastiques diffèrent fortement d'un bénéfice à un autre. Le revenu moyen d'un curé se situe autour de 850 lb, contre 250 lb pour un ecclésiastique auxiliaire (chapelain, vicaire, etc.). En dehors des écarts liés au titre ecclésiastique, il existe d'importantes inégalités : alors que le bénéfice du curé de Massonnens atteint par exemple tout juste 300 lb, celui du curé d'Attalens est lui presque dix fois supérieur avec 2 792 lb. Au reste, ces différences ne sont pas toujours directement mesurables puisque les revenus des bénéfices dépendent des frais liés à l'exercice du sacerdoce, variant fortement d'un lieu à l'autre en fonction du nombre de fidèles et de l'espacement territorial de la paroisse.

De l'extérieur, le clergé fribourgeois ne passe pas pour être des plus fortunés : les bénéfices des autres cantons seraient « *en général plus riches que les [leurs]* » selon un rapport rédigé par le chanoine Fontaine en mars 1800¹⁴⁷. À Fribourg, les bénéfices sont également sensiblement inférieurs aux revenus des pasteurs exerçant dans les territoires protestants rattachés au canton en 1798 (districts de Payerne, Avenches et Morat), qui s'élèvent en moyenne à près de 1 500 lb. Avec un traitement de 3 899 lb, le pasteur de Môtier est ainsi par exemple mieux rémunéré que l'évêque de Lausanne.

1.2. « Les études, les arts et le commerce ne fleurissent guère dans cette ville » (J.-R. Sinner) : Fribourg vue de l'extérieur

L'image de Fribourg comme citadelle catholique doit beaucoup aux récits de voyageurs d'époque¹⁴⁸. En dehors de la topographie singulière d'une ville construite sur des rochers, où serpente une rivière navigable, c'est avant tout la représentation d'une cité dévote, jonchée de clochers et peuplée par des hordes de religieux, qui prédomine dans les discours. Les voyageurs ne se

¹⁴⁷ F Charles-Aloyse, *Rapport sur les possibilités d'égalisation des pensions des ecclésiastiques*, 7 mars 1800, document n° 100 édité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 335-341.

¹⁴⁸ Ce chapitre repose principalement sur les récits d'Abraham Ruchat (1714), de Nehemia Vegelin van Claerbergen (1720), de Joseph Garampi (1762), de Jean de Müller (1774), de William Coxe (1776), de Jean-Rodolphe Sinner (1781), de François Robert (1784), de Jacques Cambry (1788), de Madame de Gauthier (1789), etc., publiés dans C Alain, *Le canton de Fribourg d'après les récits des voyageurs. Anthologie XV^e-XIX^es.*, Genève : Presses académiques de Genève, 2016. D'autres écrits (Hirschfeld, Zurlauben, Sailer, Ebel) ont également été intégrés au corpus analysé.

trompent pas en relevant les multiples manifestations de l'ancienne religion qui se lisent tant dans l'architecture gothique de l'église collégiale de Saint-Nicolas que dans les éclats baroques des églises conventuelles des jésuites et des cordeliers. La récente installation des évêques de Lausanne éveille elle aussi la curiosité des étrangers, dont plusieurs aiment à rappeler la précarité de leur situation matérielle. Le pasteur vaudois Abraham Ruchat (1714) relève encore les difficultés que les prélats rencontrent à intervalles réguliers avec les gouvernants fribourgeois qui, néanmoins, seraient restés de « *trop bons catholiques* » pour résister ouvertement au représentant du pouvoir romain.

La présence des évêques donne parfois une certaine exemplarité à la cité. Dans le troisième volume des *Tableaux de la Suisse* (1784), l'homme de lettres Beat Fidel Zurlauben s'interroge sur les différences de « *mœurs* » existant à l'intérieur du clergé catholique du pays¹⁴⁹. Le Zougois loue alors le « *zèle* », la « *conduite* » et les « *mœurs* » des ecclésiastiques du diocèse de Lausanne, qu'il n'hésite pas à opposer au clergé du diocèse de Constance et son prétendu manque de « *régularité* »¹⁵⁰. Pour rétablir la discipline dans le plus volumineux des diocèses de Suisse, Zurlauben propose de suivre l'exemple de la République de Fribourg où la présence d'un évêque, démuné de toute autorité temporelle, vivant de modestes appointements et agissant de concert avec le gouvernement, permettrait selon lui de lutter plus efficacement contre « *les abus et les vices* » des ecclésiastiques :

« *Le meilleur remède pour remettre notre clergé dans la voie stricte, seroit d'avoir à Lucerne un évêque suisse. Il verroit par lui-même et de près les abus qu'on reproche aux ecclésiastiques, sa présence exemplaire et soutenue par de sévères décrets qui seroient en même-temps protégés du Souverain, remédieroit à tous les abus.* »¹⁵¹

Zélés catholiques, les Fribourgeois apparaissent également de l'extérieur comme des guerriers accomplis. Le tilleul commémoratif de la bataille de Morat (1476) est là pour rappeler aux visiteurs la bravoure militaire des habitants qui, tout en défendant courageusement leur patrie, ont guerroyé à travers l'Europe pour le compte des plus puissants princes, celui du Roi Très Chrétien en particulier. L'engagement et la fidélité des Fribourgeois pour la royauté française détonnent même aux yeux de leurs compatriotes. D'après le

¹⁴⁹ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse, ou Voyage pittoresque fait dans les XIII cantons du Corps helvétique*, Paris : chez Lamy, 1784, vol. 3, p. 535-550.

¹⁵⁰ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, vol. 3, p. 536-537.

¹⁵¹ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, vol. 3, p. 541.

Bernois Jean-Rodolphe Sinner (1781), Fribourg serait de tous les cantons de la Confédération « *le plus attaché à la France par le service militaire* ».

De l'opinion de la plupart des voyageurs, l'organisation sociopolitique de la République de Fribourg ne diffère guère de celle des autres États patriciens de la Suisse. On y relève cependant quelquefois, sinon une ouverture démocratique, tout du moins une volonté de contenir le pouvoir des familles les plus dominantes. Joseph Garampi (1762) et François Robert (1784) rapportent que plusieurs magistrats sont élus par l'ensemble du corps bourgeoisial (composé aussi de non-patriciens), alors que William Coxe (1776) et Madame de Gauthier (1789) décrivent le système de tirage au sort mis en place pour permettre un meilleur renouvellement des élites dirigeantes. Ces particularismes ont conduit Beat Fidel Zurlauben (1784) à classer Fribourg dans la catégorie des gouvernements dits « *aristo-démocratiques* », où l'accès aux fonctions politiques serait plus ouvert que dans les des régimes purement « *aristocratiques* » (Berne et Lucerne) :

« Ce qui prouve que ce gouvernement est aristo-démocratique, c'est que la prérogative d'entrer dans le Grand Conseil et de parvenir aux premières charges est attribuée aux soixante-et-onze familles nobles et patriciennes, et que les autres citoyens jouissent des immunités du droit de bourgeoisie, sans pouvoir prétendre aux honneurs de la magistrature. Cependant toute la bourgeoisie a droit de suffrage dans les élections du curé, du chancelier ou secrétaire de la ville et d'un bourgmestre. »¹⁵²

D'autres observateurs, moins convaincus par l'efficacité de ces usages, présentent Fribourg comme un régime oligarchique des plus ordinaire, à l'intérieur duquel le patriciat serait devenu de plus en plus jaloux de ses privilèges. Madame de Gauthier (1789) rappelle à ce propos la fragilité de l'équilibre qui règne, selon elle, entre Leurs Excellents et les bourgeois communs depuis les troubles de 1782.

Durant la dernière décennie du siècle, le système politique fribourgeois perd tout intérêt pour les étrangers ; terre d'exil pour des milliers d'émigrés français, la République de Fribourg s'est muée en un avant-poste pour observer les effets des violences révolutionnaires. Le théologien Johann Michael Sailer, de passage dans la capitale en octobre 1792, a ainsi été marqué par l'état misérable du clergé français qui y a trouvé refuge :

« Je näher ich an die Grenzen Frankreichs komme, desto zuverlässiger werden mir die Gräuël aus Frankreich. Es ist unglaubbar, was die Sünde für Elend gebärt. Hier allein,

¹⁵² Z

Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, vol. 4, p. 311.

im Kanton Freiburg, sind und waren vor kurzem noch gegen 3000 Emigranten und hier in der Stadt gegen tausend Geistliche. Es sind alle Schenken besetzt; einige mussten in Wagen, andere unter den Boden übernachten. Ein Geistlicher kam ohne Ohren hierher; denn die Franzosen hatten sie ihm abgeschnitten und ihm selbst zu fressen gegeben. Unter den eingedrungenen Geistliche sind einige, die auf öffentlicher Kanzel lehren, dass das Leben nach dem Grabe eine Schimäre sei.»¹⁵³

Les Fribourgeois brilleraient davantage par le maniement des armes que par celui des lettres et de la raison. Si les voyageurs admirent la simplicité de mœurs des habitants, ils relèvent aussi souvent chez eux, surtout les protestants, un caractère fortement empreint de superstition. Le conseiller hollandais van Claerbergen (1720) affirme que le «*commun peuple*» est à Fribourg «*dévoit jusqu'à l'excès et pas moins qu'en Espagne*»; de même, Jacques Cambry (1788) déclare que la «*superstition*» s'y retrouve «*encore dans toute sa force*». Dans ses *Briefe über die vornehmsten Merkwürdigkeiten der Schweiz* (1769), l'Allemand Christian Hirschfeld confirme que les Fribourgeois ont acquis une telle réputation – «*Man schreibt den Freyburgern eine grosse Bigotterie, und einen abergläubischen Eifer in Religionsfachen zu*» – mais cette imputation concernerait essentiellement le peuple dénué d'éducation – «*Es kann sein: ich will sie nicht vertheidigen. Aber dieser Vorwurf trifft hier eben so wenig Personen von Erziehung und Grundsätze, als in Frankreich.*»¹⁵⁴

Précisément, aux yeux des mêmes voyageurs, l'éducation n'est pas le premier centre d'intérêt des Fribourgeois. Du temps des jésuites, plusieurs montraient encore de l'admiration pour le Collège, ses professeurs et sa bibliothèque (van Claerbergen, Hirschfeld, Garampi). Mais depuis leur suppression, les récits sont devenus plus avares en compliments. Les «*lettres*» y seraient «*on ne peut pas moins cultivées*» selon Coxe (1776), alors que pour Sinner (1781), «*les études, les arts et le commerce ne fleurissent guère dans cette ville*». Autre témoignage critique vis-à-vis de la vie culturelle fribourgeoise, le guide de référence de Johann Gottfried Ebel intitulé *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse...* (1795) indique que, culturellement parlant, Fribourg n'offre «*presque rien de remarquable à voir*»¹⁵⁵.

¹⁵³ Lettre de Johann Michael Sailer adressée à plusieurs correspondants (Settele, Ruoesch, Graf Fugger, Feneberg), 12 octobre 1792, citée dans S. Hubert (éd.), *Johann Michael Sailer. Briefe*, vol. 2, Ratisbonne: Verlag Friedrich Pustet, 1952, p. 106.

¹⁵⁴ H. Christian, *Briefe über die vornehmsten Merkwürdigkeiten der Schweiz*, vol. 1, Leipzig: bey Christian Gottlob Hilschern, 1769, p. 43.

¹⁵⁵ E. Johann Gottfried, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, Bâle: Imprimerie de J. J. Tourneisen, 1795, vol. 2, p. 95.

La formulation de telles critiques n'est pas l'apanage des protestants. Les catholiques se montrent tout autant sévères, quoique souvent moins par leurs jugements que par leurs silences. Dans ses *Tableaux de la Suisse*, Zurlauben commente l'état « des sciences, des arts et des lettres » dans la Suisse catholique où il observe se développer les germes d'une culture nouvelle à travers la création de la Société de la Concorde helvétique (1768), dont l'un des buts est alors de « ranimer parmi ses membres [...] le patriotisme le plus exalté »¹⁵⁶. L'exemple choisi ne peut pas être moins flatteur pour les Fribourgeois qui ne participent d'aucune façon à la Société¹⁵⁷. Ceux-ci ne trouvent pas davantage grâce aux yeux de Zurlauben dans le chapitre qu'il consacre aux Suisses qui se sont illustrés dans « les sciences, les lettres et les arts ». Sur le quelque millier de notices biographiques rédigées par l'historien, neuf seulement concernent des Fribourgeois (moins de 1 % !), essentiellement des historiens et des philologues¹⁵⁸.

Progressivement, la sévérité des observateurs externes sur la vitalité culturelle de Fribourg est tempérée par les activités de quelques prêtres et patriciens érudits, le dynamisme d'artistes locaux, le développement d'instituts d'éducation et l'essor d'une première industrie. L'intensification des échanges intellectuels provoquée par l'Helvétique (1798-1803) et l'action isolée de plusieurs individus provoquent ce changement de perspective, qui se reflète par exemple au miroir des rééditions du guide d'Ebel, intitulé au ^e siècle *Manuel du voyageur en Suisse*. Dans l'édition de 1805, le publiciste allemand continue à affirmer qu'il n'y a « rien de remarquable sous le rapport des arts, des sciences et de l'industrie », mais évoque pour la première fois l'existence du cabinet du chanoine Fontaine, « la seule collection d'histoire naturelle qu'on y trouve »¹⁵⁹. Le ton change plus encore dans l'édition de 1810. En plus du cabinet de Fontaine, de ses « beaux tableaux » et de sa « bibliothèque considérable », Ebel mentionne les bibliothèques et collections de Joseph de Praroman (tableaux, minéraux et instruments

¹⁵⁶ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, tome 7, p. 38-41.

¹⁵⁷ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, tome 7, p. 33, 38-39. Sur la composition des membres de la Société, cf. E Emil, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zürich : Chronos, 1988, p. 57-62.

¹⁵⁸ Pierre-François Favre (1706-1795), Sébastien Werro (1555-1614), François Geinoz (^e s.), Christophe de Molin († 1570), François-Joseph-Nicolas d'Alt de Tieffenthal (1689-1770), Claude-Antoine Duding (1681-1745), Peter Fruyo (ca. 1506-1577), François Guillimann (ca. 1568-1612), Jean Grimoux (1680-1740). Cf. Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, vol. 7, p. 85-383 ; vol. 8, p. 1-178.

¹⁵⁹ E Johann Gottfried, *Manuel du voyageur en Suisse. Ouvrage où l'on trouve les directions nécessaires pour recueillir tout le fruit et toutes les jouissances que peut se promettre un étranger qui parcourt ce pays-là*, Zurich : chez Orell, Fussli et Compagnie, 1805, vol. 2, p. 394.

de physique) et d'Ignace de Gady (livres et manuscrits relatifs à l'histoire suisse), le jardin botanique du chanoine d'Odet, de nouveaux établissements d'éducation – le séminaire de prêtres, les écoles élémentaires des cordeliers et l'«*école agronomique*» d'Hauterive érigée «*sur le pied de celle de Fellenberg*»¹⁶⁰. Le développement artistique et économique de la cité ne passe lui non plus pas inaperçu à l'auteur du *Manuel du voyageur en Suisse*:

«*M. Aloys Mooser, excellent facteur de clavessins; le superbe orgue de l'église du St. Esprit à Berne est de lui; M. Dreier est aussi un habile facteur de clavessins. M. Banderer [Banderet], organiste distingué. M. le Capitaine Landerset, et M. Comte excellens peintres en miniature. M. Curti [Curty] excellent dessinateur paysagiste. M. François Mossbrugger [Moosbrugger] passe pour le meilleur confiseur de toute la Suisse. L'armurier Henri Schaller et le ferblantier Charles Donic sont aussi très-distingués dans leurs professions. – Depuis quelques années, l'industrie et le commerce font des progrès. La bière des brasseries de Fribourg est très-estimée. On y fabrique aussi des chapeaux, des chandelles, de la fayence, des cartes, des toiles de coton et des chapeaux de paille; toutes ces marchandises sont d'une excellente qualité. La teinture rouge pour les étoffes de coton que l'on prépare chez MM. Kern, Guidi et Compagnie est la meilleure qu'il y ait en Suisse.*»¹⁶¹

Aux yeux d'Ebel comme à d'autres sans doute, les études, les arts et le commerce commencent enfin à fleurir à Fribourg. La «*citadelle*» semble s'ouvrir culturellement, économique et artistiquement à son monde, ce qui lui permet de recevoir quelques éloges de la part d'observateurs externes.

1.3. Lumières et dynamisme culturel

Le mutisme des récits des voyageurs sur le progrès des arts, des lettres et des sciences à Fribourg laisse suggérer un manque de dynamisme culturel au ^e siècle. Les manifestations des Lumières n'y ont pourtant pas été totalement inexistantes, – qu'il s'agisse du domaine éditorial, des bibliothèques privées, des pratiques érudites ou de la sociabilité – et s'observent tant dans le patriciat qu'au sein de la bourgeoisie commune et du clergé.

¹⁶⁰ E Johann Gottfried, *Manuel du voyageur en Suisse...*, éd. 1810, vol. 2, p. 613-615.

¹⁶¹ E Johann Gottfried, *Manuel du voyageur en Suisse...*, éd. 1810, vol. 2, p. 614.

Selon Simone de Reyff, l'atmosphère littéraire devient dès la moitié du ^e siècle « *sinon stimulante, du moins plus favorable à la vie de l'esprit* »¹⁶². Condition nécessaire à l'émergence d'une culture littéraire florissante, la ville de Fribourg accueille dès 1744 un libraire non itinérant – Jean-Charles de Boffe – dont le dynamisme participe à la diffusion de nombreux ouvrages étrangers pour la plupart rédigés ou traduits en français : outre un nombre important d'auteurs antiques, son catalogue de 1768 comprend plusieurs philosophes modernes (Montesquieu, Voltaire) et auteurs physiocratiques (Henry Pattullo, Pierre-Samuel Dupont de Nemours)¹⁶³. Le catalogue de sa fille Magdelaine Eggendorffer (1773), reprenant le commerce familial, est lui aussi exclusivement orienté – ou presque – vers la France : sur les quelque 1 300 titres qu'il renferme, seuls 10 sont rédigés en allemand¹⁶⁴. Les types d'ouvrages sont à nouveau très variés dans le catalogue de 1773. À côté de l'histoire, nous retrouvons des livres appartenant au registre des belles-lettres, de la géographie, de l'histoire naturelle, des récits de voyage, de la philosophie, de l'éducation, de la médecine, etc. Le catalogue comprend aussi des ouvrages majeurs des Lumières françaises, à l'instar des dix-sept volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ainsi que des œuvres – complètes ou diverses – de Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot. Quant à l'*Aufklärung* allemande, elle se limite essentiellement à la traduction française des *Institutiones juris naturae et gentium* de Wolff.

Corolaire au développement des librairies, les bibliothèques fribourgeoises s'enrichissent considérablement au ^e siècle et prennent progressivement la forme de ce que l'historien Frédéric Barbier appelle les « *bibliothèques des Lumières* », c'est-à-dire des collections qui se caractérisent tant par leur modernité que par leur éclectisme, renferment des ouvrages appartenant à toutes sortes de champs novateurs – politique, sciences, histoire, géographie, voyages,

¹⁶² R. Simone de, « Deux reflets de la culture patricienne au ^e siècle », in *Bonae Litterae. Trois siècles de culture fribourgeoise à travers les livres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire, 1996, p. 65.

¹⁶³ *Catalogue des livres de Jean Charles Boffe, libraire à Frybourg en Suisse*, s. l., s. d. [1768], 70 p. Sur ce catalogue, cf. A. David, « Le catalogue de Jean-Charles de Boffe libraire à Fribourg, 1768 », in H. Thomas, R. Simone de, G. Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l'Ancien Régime : Autour de la bibliothèque Castella*, Gollion : Infolio, 2015, p. 35-51.

¹⁶⁴ *Catalogue des livres d'assortiment rangé par ordre alphabétique, de Magdelaine Eggendorffer née de Boffe, libraire à Fribourg en Suisse, tenant le commerce de feu son père, 1773*, s. l., s. d. [1773], 96 p.

philosophie et belles-lettres –, et s’ouvrent à un public plus large d’utilisateurs¹⁶⁵. Comme le montrent des travaux liminaires, ce phénomène se propage dès la première moitié du ^e siècle à l’intérieur des élites fribourgeoises, et en particulier chez les officiers qui résident à Paris où ce type de bibliothèques est en vogue. De l’opinion d’Alexandre Dafflon, la bibliothèque de Louis-Auguste-Augustin d’Affry (1713-1793) – dont le catalogue rédigé en 1733 a été conservé – mérite le qualificatif d’« éclairée », puisqu’elle « met en évidence les goûts éclectiques du propriétaire et une ouverture d’esprit sur des sujets très variés »¹⁶⁶. Récemment mise à la lumière du jour, la bibliothèque de Tobie de Castella de Delley (1733-1815), capitaine au service de France, renferme au ^e siècle quelque 1 000 titres parmi lesquels nous retrouvons de nombreux ouvrages modernes de philosophie politique, d’histoire, de belles-lettres, d’arts et métiers, d’agriculture, de botanique et de sciences naturelles¹⁶⁷. L’analyse des catalogues d’autres bibliothèques fribourgeoises, qui n’ont pas encore fait l’objet d’études, permettrait sans doute de mieux documenter encore la diffusion des Lumières. Ainsi par exemple, dans un rapport qu’il transmet au ministère des Arts et Sciences en 1799, le chanoine Fontaine liste les 18 bibliothèques particulières qui sont, selon lui, « les plus marquantes » du canton : 11 appartiennent au patriciat, 5 à la bourgeoisie (de Fribourg et d’autres villes) et 2 au clergé¹⁶⁸. D’après le chanoine, il existe une grande variété à l’intérieur des bibliothèques fribourgeoises : derrière l’histoire qui en constituerait le genre dominant, nous retrouvons les belles-lettres, la philosophie, la religion, la médecine et les arts. Certaines bibliothèques seraient spécialisées dans un domaine spécifique, à l’instar de celle de Jean de Montenach estimée « bien choisie » pour la pédagogie¹⁶⁹.

À côté du livre, les Fribourgeois collectionnent également d’autres objets de valeur culturelle. Quelques-uns, fascinés par les découvertes réalisées dans les

¹⁶⁵ B Frédéric, « Contenus, pratiques, représentations. Qu’est-ce qu’une bibliothèque des Lumières en France au ^e siècle? », in H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l’Ancien Régime...*, p. 147-179.

¹⁶⁶ D Alexandre, « La bibliothèque du parfait capitaine aux Gardes suisses. Les livres appartenant à Louis-Auguste Augustin d’Affry (1735) », in H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l’Ancien Régime...*, p. 219-220.

¹⁶⁷ B Alain, *La bibliothèque de Castella de Delley. Son histoire et son catalogue*, Fribourg : Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, 2011.

¹⁶⁸ F Charles-Aloyse, Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 490-496.

¹⁶⁹ F Charles-Aloyse, Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 492-493.

sciences naturelles, s'entourent de diverses « curiosités ». Le même rapport du chanoine révèle l'existence de 7 collections d'histoire naturelle, en plus de la sienne¹⁷⁰. Ce sont à nouveau des patriciens, des bourgeois et des ecclésiastiques, qui détiennent des collections diverses : des minéraux se trouvent chez Frédéric de Diesbach Torny (1739-1811), Boniface Thorin OCist (1745/46-1831) et Rodolphe Chaillet, des oiseaux naturalisés chez Joseph de Praroman (1754-1822), des herbiers chez Jean-Barthélemy Heiny (1760-1836) et un membre de la famille Duding (Jean-Baptiste-Publius-Jacques, 1744-1824?), ou encore des coquillages chez Jacques-Louis Perrier (1731-1812)¹⁷¹. D'autres encore, certainement plus nombreux, s'intéressent à l'art pictural et ornent leur domicile de riches tableaux. Louis-Auguste-Augustin d'Affry témoigne à lui seul de l'inclination des patriciens fribourgeois pour ce secteur artistique. À Paris où il exerce comme colonel des Gardes suisses à Paris, le comte fréquente le milieu des collectionneurs et est membre honoraire de plusieurs académies d'art¹⁷². Parmi ses nombreuses acquisitions, le fameux *Mann mit dem Goldhelm*, une œuvre attribuée auparavant à Rembrandt que les Fribourgeois viennent admirer en nombre dans son château à Givisiez¹⁷³. En ce sens qu'elles sont ouvertes à un plus large public et qu'elles participent à répandre de nouvelles connaissances, ces collections constituent des pratiques tout à fait caractéristiques des Lumières et ne sont pas sans rappeler celles qui existent en Europe chez les princes éclairés.

Sur le plan de la création littéraire, le ^e siècle serait « presque stérile » à Fribourg, d'après Simone de Reyff¹⁷⁴. Collectionneurs avérés, les Fribourgeois participent en effet rarement à la République des lettres et ne s'investissent qu'avec réserve dans l'hélicisme, courant littéraire inhérent aux Lumières helvétiques qui vise à exalter le sentiment national. L'historiographie présente souvent le baron François-Nicolas d'Alt de Tieffenthal (1689-1770) comme

¹⁷⁰ F Charles-Aloyse, Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 494-495.

¹⁷¹ F Charles-Aloyse, Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 494.

¹⁷² « Affry, Louis-Auguste-Augustin d' », in DHS.

¹⁷³ Il est avéré aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'une œuvre originale de Rembrandt, mais qu'elle a probablement été réalisée par l'un de ses élèves. Cf. B Ernst A., « Der Mann mit dem Goldhelm. Neue Erkenntnisse zur Provenienz des Gemäldes », *Jahrbuch der Berliner Museen*, 2015, p. 99-106. Sur ce tableau qui fit peut-être partie de la collection du chanoine Fontaine, cf. aussi S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 533 (note 211).

¹⁷⁴ R Simone de, « Trois moments de la culture fribourgeoise... », p. 163.

une figure de proue des Lumières à Fribourg en raison, notamment, de la publication entre 1749 et 1753 d'une *Histoire des Helvétiens* en dix volumes¹⁷⁵. Nonobstant son titre patriotique, l'ouvrage fait moins l'apologie de la Suisse que celle de la noblesse et du catholicisme. Il est pour cette raison fréquemment critiqué dans les milieux patriotiques, comme par exemple par Zurlauben qui déplore que l'auteur ait « épousé avec trop de chaleur la cause des Cantons catholiques »¹⁷⁶. Dans son journal manuscrit intitulé *Hors d'œuvre*, le baron fait preuve d'un anti-protestantisme qui révèle de nouveau, chez lui, la primauté de l'identité confessionnelle sur l'identité nationale¹⁷⁷.

Les nouvelles formes de sociabilité mi-savante, mi-mondaine, constituent un autre trait caractéristique de la culture des Lumières¹⁷⁸. La Suisse se révèle être un terrain fertile pour les sociétés éclairées, à l'exemple du *Collegium insulanum* fondé à Zurich en 1679 (première société savante en territoire linguistique germanique)¹⁷⁹, ou encore de la Société helvétique active entre 1761 et 1797, qui rassemble alors les principaux esprits éclairés du pays¹⁸⁰. La recherche a pour les ^e et ^e siècles identifié environ 150 sociétés de réforme – nationales ou régionales – qui ont été, selon le mot de François de Capitani, autant de « milieux où se cristallisent les idées nouvelles »¹⁸¹. La franc-maçonnerie comme forme spécifique de la sociabilité se propage parallèlement dès les années 1730 dans les principales villes du pays, toutes confessions confondues¹⁸².

Ces différents types de sociabilité se développent également en ville de Fribourg au ^e siècle : en dehors de deux loges maçonniques, une Société économique et un petit salon littéraire nous sont connus. L'avoyer Ignace de Gady, l'oncle du chanoine Fontaine, se révèle comme l'un des Fribourgeois les plus actifs sur ce

¹⁷⁵ A François-Joseph-Nicolas d', *Histoire des Helvétiens, aujourd'hui connus sous le nom de Suisses, ou, Traité sur leur origine, leurs guerres, leurs alliances & leur gouvernement*, 10 vol., Fribourg : chez Henri Ignace Nicomède Hautt, 1749-1753.

¹⁷⁶ Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, vol. 8, p. 2.

¹⁷⁷ F Ramona, « [...] dans l'humilité de ma sphère [...] ». *Die Selbstwahrnehmung und Selbstdarstellung des Baron François-Joseph-Nicolas d'Alt de Tieffenthal in seinen « Hors d'œuvres »*, travail de Master, Fribourg : Université de Fribourg, 2011, p. 105-106.

¹⁷⁸ À ce sujet, cf. L Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 2005.

¹⁷⁹ K Michael, M Thomas, *Die Collegia der Insulaner. Vertraulichen und Wohlgesinnten in Zürich 1679-1709. Die ersten deutschsprachigen Aufklärungsgesellschaften zwischen Naturwissenschaften, Bibelkritik, Geschichte und Politik*, Zürich : NZZ, 2002.

¹⁸⁰ « Société helvétique », in DHS.

¹⁸¹ C François de, « Vie et mort de l'Ancien Régime », in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 1986, p. 477.

¹⁸² « Franc-maçonnerie », in DHS.

terrain-là. Il compte parmi les membres de la première loge maçonnique attestée en territoire fribourgeois et dont la fondation remonte aux années 1750¹⁸³. Réservée exclusivement aux patriciens, la loge réunirait le fleuron de la société fribourgeoise – les d’Affry, Diesbach, Gottrau, Techtermann, etc. –, peut-être aussi l’évêque Joseph-Hubert de Bocard (1745-1758)¹⁸⁴. Si Gady ne fréquente pas la seconde loge socialement mixte (l’Ordre de Latium)¹⁸⁵, il prend cependant part à la fondation de la première Société économique de Fribourg dont il est nommé président en 1763¹⁸⁶. Cette société construite sur le modèle physiocratique bernois est continuellement composée de 12 patriciens tous issus du Conseil des Deux-Cents. À l’instar de nombreuses sociétés similaires, la Société économique de Fribourg ne parvient pas à s’imposer dans le temps: encore attestée en 1768, elle est définitivement remplacée par une commission d’agriculture publique dans les années suivantes, en ne laissant que peu de traces écrites et sans que l’on ne sache beaucoup de ses activités¹⁸⁷.

Le milieu conventuel offre parfois aussi des solutions associatives pour les Fribourgeois intéressés par l’étude d’idées nouvelles. Selon Alexandre Daguet qui a eu accès à des sources inédites aujourd’hui disparues, il se serait développé au couvent des cordeliers, vers 1790, une petite sociabilité du nom de « *Fünferrath* » en raison des cinq individus qui la composaient¹⁸⁸. Elle est le fruit de la rencontre entre de jeunes cordeliers instruits – le Père Girard et son confrère Séraphin Marchand (1763-1832)¹⁸⁹ – et des jeunes

¹⁸³ F Hubert, «L’Ordre du Latium», in *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII^e siècle au XX^e siècle*, Genève & Fribourg: Éditions Slatkine & Musée d’Art et d’Histoire, 2001, p. 47-61.

¹⁸⁴ F Hubert, «L’Ordre du Latium...», p. 53.

¹⁸⁵ La loge regroupe à la fois des patriciens et des bourgeois communs (aubergistes, juristes, artistes et autres commerçants). F Hubert, «L’Ordre du Latium...», p. 48-49, 56.

¹⁸⁶ F Charles-Aloyse, *Catalogue des Scholarques, depuis leur origine en 1577 jusqu’à leur réorganisation, en 1805*, BCUF L 423, f. 23.

¹⁸⁷ E Emil, *Die schweizerischen Sozietäten...*, p. 275-276. Cf. aussi W François, *Les campagnes fribourgeoises à l’âge des révolutions (1798-1856). Aspects économiques et sociaux*, Fribourg: Éditions universitaires, 1983, p. 164-166.

¹⁸⁸ D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 41-42.

¹⁸⁹ Originaire de Chercenay dans le Jura, profès au couvent des cordeliers de Fribourg en 1781, puis prédicateur en 1795, il est présenté en 1799 par le chanoine Fontaine comme « *un homme de beaucoup d’esprit, le grand ami de Girard, bien loin du fanatisme et de la superstition* » (cf. citation complète p. 249). Il peut être considéré comme le troisième représentant des Lumières catholiques à Fribourg après Fontaine et Girard, très actif dans les réformes éducatives. Sa bibliothèque privée, qui se trouve aujourd’hui aux ACCF et qui se compose de quelque 300 ouvrages, montre son affiliation aux idées nouvelles. Cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 563.

magistrats libéraux issus de la bourgeoisie privilégiée : Jean de Montenach, Pierre d'Appenthel (1767-1848)¹⁹⁰ et Charles de Schaller (1772-1843)¹⁹¹. Se réunissant tout d'abord familièrement lors d'entrevues amicales, le *Fünfferrath* montre progressivement quelques ambitions : il décide d'instaurer des séances périodiques et d'adopter l'allemand comme langue commune, et se donne des statuts qui, d'après Daguet, auraient été rédigés par le Père Girard¹⁹². Les activités et les lectures de cette société ne sont pas connues. Mais au regard de ses membres, versés dans la philosophie moderne, tout porte à croire qu'elle a joué un rôle dans la réception et la diffusion des idées éclairées à Fribourg.

Comparativement à d'autres villes de la Suisse catholique, la contribution fribourgeoise au mouvement associatif reste relativement faible. Au ^e siècle, de nombreuses sociétés savantes voient le jour avec, relevons-le, l'active participation du clergé. À Soleure, les chanoines Franz Jakob Hermann (1717-1786) et Franz Philipp Gugger (1723-1790) sont à l'origine de la création de quatre sociétés locales : la Société d'amateurs de théâtre (1750), la Société économique (1761-1798/1811), la Grande Société (1782-1802) et la Société morale (1766)¹⁹³. À Lucerne, le clergé ne demeure pas en reste. Le chapelain d'Ettswil Kaspar Koch (1742-1805) participe à la fondation d'une Société de lecture (1786-1797) qui réunit plus de 100 Lucernois, dont au moins 40 ecclésiastiques¹⁹⁴. Certains hommes d'Église entrent même dans des sociétés laïques. Koch fréquente la Société du vendredi (*Freitagsgesellschaft*), un club de débat philosophico-politique auquel prend notamment part le curé de ville Thaddäus Müller (1763-1826) et le chanoine de Saint-Léger Johann Melchior Mohr (1762-1846), deux importantes figures du clergé

¹⁹⁰ Membre du Conseil des Deux-Cents (1787-1798) et archiviste (dès 1791) de la République de Fribourg, il est décrit comme le grand ami de jeunesse du Père Girard par Daguet, qui retranscrit dans sa biographie quelques extraits de leur première correspondance (aujourd'hui disparue). La relation entre les deux hommes aurait été renforcée par de mêmes goûts littéraires et une même passion pour la musique. Cf. D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 21-24.

¹⁹¹ Membre du Conseil des Deux-Cents (1795-1798), il a joué jusqu'à sa mort un important rôle dans la politique fribourgeoise au sein de laquelle il représentait l'aile libérale. «Schaller, Charles de», in DHS.

¹⁹² D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 41.

¹⁹³ E Emil, *Die schweizerischen Sozietäten...*, p. 277-268 ; «Hermann, Franz Jakob», in DHS ; V Martin, *Chorberr Franz Philipp Gugger von Solothurn, 1723-1790. Ein Beitrag zur Aufklärung in Solothurn*, Zürich : Juris Druck u. Verlag, 1987.

¹⁹⁴ B -B Heidi, *Im Bann der Revolution. Der Kanton Luzern 1798-1831/50*, Lucerne & Stuttgart : Rex-Verlag, 1998, p. 53-56 ; E Emil, *Die schweizerischen Sozietäten...*, p. 244 ; «Koch, Kaspar», in DHS.

éclairé lucernois¹⁹⁵. Les Fribourgeois ne fréquentent que très rarement des sociétés nationales : nous ne retrouvons aucun ressortissant du canton parmi les membres de la Société de la Concorde helvétique, association patriotique se réunissant en Suisse centrale et n'admettant en son sein que des Suisses catholiques¹⁹⁶. Quant à leur participation à la Société helvétique, le principal vecteur de diffusion pour les Lumières en Suisse, elle est pour ainsi dire presque inexistante. La société domiciliée à Olten n'a compté que 4 Fribourgeois sur sa période d'activité (1761/62-1797), contre 122 Soleurois et 57 Lucernois (dont respectivement 52 et 25 ecclésiastiques)¹⁹⁷. En dehors des membres fondateurs de la Société économique Beat-Nicolas-Augustin Müller (1717-1794) et Nicolas Raemy (1696-1787), enregistrés en 1762 sans ne jamais avoir été présents, nous retrouvons Alexandre-Éloi Savoy (1755-1794)¹⁹⁸ d'Attalens, docteur en médecine qui fit carrière en Allemagne, ainsi que Nicolas de Gady (1766-1840)¹⁹⁹, troisième fils du défunt avoyer qui donna un nouveau souffle à la vie associative dans son canton en fondant en 1812 avec le Père Girard la seconde Société économique de Fribourg²⁰⁰.

Comme dans les autres cantons suisses, les Lumières jouissent à Fribourg d'un soutien irrégulier et très mesuré de la part des autorités civiles. Malgré les velléités réformatrices de quelques magistrats éclairés, elles n'ont presque aucune emprise sur les structures institutionnelles de la cité. À cet égard, la fondation de l'Académie de droit (1763) illustre la limite des capacités réformatrices de la République de Fribourg. Dans les années 1750, le

¹⁹⁵ B -B Heidi, *Im Bann der Revolution...*, p. 55.

¹⁹⁶ Sur la Société de la Concorde helvétique, cf. Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse...*, tome 7, p. 38-41.

¹⁹⁷ Il s'agit de deux fondateurs de la Société économique de Fribourg, Beat-Nicolas-Augustin Müller (1717-1794) et Nicolas Raemy (1696-1787), qui sont enregistrés en 1762 mais qui n'ont, semble-t-il, jamais été présents. Nous retrouvons encore (cf. *infra*) Alexandre-Éloi Savoy et Nicolas de Gady (1766-1840). Cf. I H Ulrich, C François de, *Die Helvetische Gesellschaft. Mitglieder und Gäste der Helvetischen Gesellschaft*, Frauenfeld & Stuttgart: Verlag Huber, 1983.

¹⁹⁸ Après des études de médecine à Vienne couronnées par un doctorat, Alexandre-Éloi Savoy a intégré le Conseil aulique du Saint-Empire et a été nommé médecin de l'Électeur de Bavière. Savoy a été le premier Fribourgeois à fréquenter effectivement une séance de la Société helvétique en 1781. Anobli par le prince-évêque de Passau en 1791, il est prématurément décédé († 1794) sans ne laisser aucune trace dans l'historiographie fribourgeoise.

¹⁹⁹ Officier au service de France depuis 1782, Nicolas de Gady est revenu à Fribourg en 1792 et a intégré le Conseil des Deux-Cents. Il est entré à la Société helvétique en 1794. Cf. « Gady, Nicolas de », in DHS.

²⁰⁰ Cf. section 6.3.

Conseil des Deux-Cents discute d'un projet d'érection d'un institut d'éducation supérieure devant permettre aux fils de patriciens de se former dans leur propre patrie, et non à l'étranger comme il en est devenu d'usage. C'est à ce moment-là qu'un conseiller fribourgeois, probablement le baron d'Alt, rédige sept volumineuses lettres dans l'intention de convaincre le gouvernement d'établir à Fribourg une université pour la Suisse catholique dans le but de «faire fleurir parmi [eux] les sciences, les beaux arts, et en un mot tout ce qui est du ressort de la belle Littérature»²⁰¹. L'auteur de ces lettres part du constat d'un retard intellectuel, selon lui, de la Suisse catholique par rapport à la Suisse protestante :

*«Souffrés cependant que pour mieux faire sentir ce que j'ai à vous démontrer là-dessous, je fasse envisager notre Suisse catholique par l'endroit même qui lui est opposé, je veux dire la Suisse protestante. Quelle différence sensible? Quelle inégalité entre ces deux parties de la Nation? Nous avons d'une part outre l'Université célèbre, dont je viens de faire mention [Bâle], encore quatre Académies, toutes bien rentrées, bien ordonnées, et bien régies, et à trois desquelles il ne manque la partie qui concerne la médecine, pour en faire autant d'Écoles générales pour toutes les sciences. Les catholiques par contre ne possèdent que trois assés petits Collèges, dans lesquels il ne leur est pas possible de puiser toutes les Lumières nécessaires, pour se mettre en parallèle avec leurs voisins. [...] Faut-il s'étonner si les Suisses catholiques figurent si peu parmi les savans, et s'ils sont presque inconnus par leurs ouvrages de littérature? L'on ne peut pas assurément dire de même de nos protestans.»*²⁰²

Les instituts d'éducation supérieure de la Suisse protestante servent précisément de modèles pour le projet de la nouvelle université catholique, qui vise à ériger des chaires de droit, de médecine, de physique expérimentale et de mathématiques²⁰³. Quant à la théologie, elle serait divisée en trois parties (théologie spéculative, morale et controversée) et enseignée par deux professeurs jésuites et un prêtre séculier (chanoine)²⁰⁴. Outre la création d'une «bibliothèque publique» présentée comme un «arsenal de la République des

²⁰¹ L'attribution des lettres au baron d'Alt est supposée, mais pas démontrée. Ces lettres sont citées dans B Joachim-Joseph, «Essais anciens d'organisations universitaires à Fribourg. Lettres à un Seigneur de l'État de Fribourg sur l'établissement d'une université catholique en Suisse», *Revue de la Suisse catholique*, n° 28, 1897, p. 467-483, 513-528, 622-633, 641-654.

²⁰² Troisième lettre (B Joachim-Joseph, «Essais anciens d'organisations...», p. 513-514).

²⁰³ Cinquième lettre (B Joachim-Joseph, «Essais anciens d'organisations...», p. 626-633).

²⁰⁴ Sixième lettre (B Joachim-Joseph, «Essais anciens d'organisations...», p. 641-646).

lettres», l'auteur propose d'établir une « Société littéraire » qui pourrait stimuler la vie intellectuelle dans la cité :

« Vous sentés bien que je veux parler d'une Société Littéraire, d'une assemblée composée des Savans de votre Ville les plus distingués, et qui auroient fait le plus de progrès soit dans votre Université, soit par leurs relations, leurs voyages, et leurs études particulières. Ce sont proprement de telles associations, qui pour ainsi dire donnent le ton à la Science. Un homme si docte, si habile soit-il, ne sera jamais tellement universel, qu'il n'ait besoin des Lumières d'autrui pour perfectionner ses connoissances. Il lui importe donc, pour former son goût, de converser avec de ces génies choisis, qui par l'étendue de leur capacité peuvent lui faciliter une infinité de recherches [...]. En parlant donc de la Société en question, je veux dire une assemblée de Savans, qui aient pour objet toute sorte de Littérature, et qui travaillent entr'eux à se perfectionner par la communication de leurs Lumières sur les diverses Sciences de leur département, chacun choisissant celle qui seroit le plus à son goût, et s'appliquant à la recherche des nouvelles découvertes les plus à sa portée. »²⁰⁵

Quelle réception connaît le projet ? L'absence de toute mention dans les registres du Conseil laisse suggérer qu'il ne sera jamais sérieusement discuté. Plus pragmatiques, les conseillers fribourgeois se bornent à créer une petite Académie de droit, composée d'une seule chaire et d'un seul professeur²⁰⁶. Cette entreprise reste sous l'Ancien Régime la principale innovation adoptée dans le domaine éducatif. La parution d'une *Feuille d'avis* (1739), la mise en place d'une commission d'agriculture et la création d'établissements publics (maison de force, douane, hôtel de la monnaie, maison de tir, jardin public) représentent d'autres manifestations mineures des Lumières à Fribourg²⁰⁷.

1.4. Le contrôle épiscopal

Cité épiscopale dans laquelle la nomination des prélats relève exclusivement du Saint-Siège, Fribourg est plus fortement soumise à la surveillance du pouvoir romain que la plupart de ses voisines catholiques. Cette spécificité

²⁰⁵ Septième lettre (B Joachim-Joseph, « Essais anciens d'organisations... », p. 647-652).

²⁰⁶ E Ferdinand, *Die Schweizer Rechtsschulen vom 16. Bis 19. Jahrhundert unter besonderer Berücksichtigung des Privatrechts. Die kantonalen Kodifikationen bis zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch*, Zürich : Schulthess Polygraphischer Verlag, 1975, p. 134-157.

²⁰⁷ A Georges, « La "Ville et République" de Fribourg sous le règne du baron d'Alt... », p. 205-228.

maintes fois relevée par les observateurs externes participe à la construction de l'image de «*citadelle*» fribourgeoise. Mais l'influence des évêques de Lausanne sur la vie politique, religieuse et culturelle de la République fribourgeoise sous l'Ancien Régime, sera fluctuante. Elle variera en fonction des moments et de la personnalité des prélats, et la censure épiscopale sera loin d'imperméabiliser le diocèse contre toutes les idées novatrices.

Installés définitivement dans la capitale depuis 1663, les évêques parviennent jusqu'au ^e siècle à affermir leur autorité; une progression non linéaire qui ne se fait pas sans difficultés. La première de toutes est sans doute celle consistant à neutraliser les vellétés gallicanes du gouvernement. Fortes du soutien du Chapitre de Saint-Nicolas – leur «*doublet clérical*» (J. Steinauer) –, Leurs Excellences se sont arrogé depuis la Réforme un certain nombre de droits ecclésiastiques, économiques et judiciaires, qui étaient jusqu'alors du ressort de l'Ordinaire²⁰⁸. Le gouvernement se montre rapidement très jaloux de ce qu'il appelle ses «*privilèges*» et qu'il regarde comme autant de preuves de son glorieux engagement pour la défense de la religion romaine. Aussi voit-il d'un mauvais œil les tentatives des prélats pour exercer leur ministère dans l'esprit tridentin, c'est-à-dire, de manière centralisée et en faisant fi des particularismes locaux. L'évêque savoyard Jean-Baptiste de Strambino (1662-1684), peu enclin au compromis sur la question de l'application des décrets disciplinaires du concile, en fait les frais: surveillé par le gouvernement lors des visites pastorales, il est expulsé du territoire fribourgeois en 1682²⁰⁹.

Plus prudents, ses successeurs connaissent davantage de succès. Issu d'une famille non patricienne, et donc moins sensible aux privilèges de Leurs Excellences, l'évêque Claude-Antoine Duding (1716-1745) n'abandonne pas la prétention de faire des décrets du concile de Trente une loi obligatoire à Fribourg²¹⁰. En 1719, il signe avec les chanoines un concordat qui, croit-il, va renforcer son autorité, mais il est trompé dans ses attentes: aussitôt mis en application, le texte qui délimitait les exemptions capitulaires – sujet à de

²⁰⁸ S Jean, *La République des chanoines...*, p. 55-119.

²⁰⁹ B Patrick, «Die Auseinandersetzungen des Lausanner Bischofs Jean-Baptiste de Strambino (1662-1684) mit der Freiburger Obrigkeit. Gründe und politische Implikationen», in D -W Eva (éd.), *Kirchengeschichte und allgemeine Geschichte in der Schweiz. Die Aufgabe der Helvetia Sacra. Referate, gehalten am Schweizerischen Historikertag, Bern, 25. Oktober 1985*, Bâle: Schwabe, 1986, p. 63-76. Cf. aussi R Lucas, *Strambino, un évêque sous surveillance. D'après le journal du conseiller Python (1675-1676)*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2014.

²¹⁰ D Jean-Joseph, «Du concile de Trente dans ses rapports avec la Suisse et en particulier avec le canton de Fribourg», *Mémorial de Fribourg*, n° 4, 1857, p. 209.

nombreuses interprétations – donne lieu à de nouvelles querelles²¹¹. Après s'être rendu en personne à Rome, l'évêque Duding obtient en 1731 une sentence en sa faveur qui réduit considérablement les prérogatives du Chapitre²¹². La sentence de Clément XII, acceptée avec hésitation par le gouvernement, participe à donner un visage plus tridentin au diocèse de Lausanne en centralisant davantage le pouvoir ecclésiastique sur l'évêque. Dès lors et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les relations entre l'épiscopat et la République de Fribourg prennent progressivement la forme d'un partenariat. Conscientes de l'importance de s'assurer l'appui d'un pouvoir religieux légitimé, Leurs Excellences se rapprochent des évêques dans de nombreux domaines tels que les écoles et l'instruction morale du peuple, les hôpitaux et les orphelinats, la prohibition des « *mauvais livres* » ou encore la lutte contre les « *excès* » de la piété populaire²¹³. C'est là une dynamique détonante dans l'espace germanique de la seconde moitié du 18^e siècle : alors que les doctrines jansénistes s'y diffusent à large échelle, les relations entre Église et État tendent à se normaliser à Fribourg.

Le contrôle exercé par l'État sur l'Église en matière de discipline n'a pas été pas la seule source d'inquiétude des évêques de Lausanne. Tout au long du 18^e siècle, ces derniers ont dû faire face aux risques de progression de nouvelles « *hétérodoxies* » dans leur diocèse. C'est tout d'abord la propagation des doctrines jansénistes qui mobilise la vigilance des prélats. Ce courant théologique, qui se caractérise par son augustinisme rigoriste sur les questions de la grâce, se répand dès la moitié du 17^e siècle de la France vers les Pays-Bas, l'Italie du Nord et l'Autriche²¹⁴. Le diocèse de Lausanne n'est pas entièrement à l'abri d'une « contamination », malgré la forte implantation des jésuites, champions de l'antijansénisme. Une grande partie des prêtres fribourgeois n'a-t-elle pas été formée dans les séminaires français²¹⁵, acquis pour certains aux doctrines augustiniennes ? Ce n'est ainsi pas sans raison qu'au plus fort de

²¹¹ S. Martin, G. Jean, *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne*, Fribourg : Impr. Joseph-Louis Piller, 1859, vol. 2, p. 517-523.

²¹² La sentence pontificale (1731) statue, entre autres, que les chanoines sont contraints de reconnaître les droits de l'Ordinaire sur les objets relatifs à la charge d'âmes à l'intérieur des paroisses incorporées au Chapitre (art. 1/17), que les évêques jouissent d'un droit de surveillance tant sur les transactions financières et la liturgie du Chapitre (art. 2/4), que sur les mœurs et la discipline des chanoines en dehors des lieux exempts (art. 3/9), enfin que les droits des prévôts de célébrer pontificalement les messes et les processions sont soumis à des conditions particulières (art. 13-15), etc. Cf. S. Martin, G. Jean, *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne...*, vol. 2, p. 524-429.

²¹³ HS I/4, p. 41.

²¹⁴ C. Monique, *Histoire du jansénisme. XVII^e-XIX^e siècles*, Paris : Perrin, 2016, p. 15-80.

²¹⁵ Cf. section 2.1.

la querelle janséniste, les évêques fribourgeois se font les relais de la politique intransigeante du Saint-Siège à l'encontre des partisans de Jansénius et de Quesnel. Pierre de Montenach (1688-1707), Jacques Duding (1798-1716) et Claude-Antoine Duding (1716-1745) impriment et diffusent successivement les trois grandes bulles de condamnation émises par Clément XI contre le jansénisme – *Vineam Domini sabaoth* en 1705, *Unigenitus* en 1713 (imprimée en 1715) et *Pastoralis officii* en 1718 (imprimée en 1719)²¹⁶. Plus que de simples réponses à des injonctions provenant de la nonciature, les bulles sont accompagnées de réflexions témoignant de leur implication particulière dans la lutte antijanséniste. Ainsi, Jacques Duding présente les idées développées par Quesnel comme un «*paradigme abominable*» (*sceleris paradigma*), tirées des «*hérésies condamnées de Jansénius*» (*damnatarum Jansenii hearesum*), alors que son successeur, Claude-Antoine Duding, se range dans la plus stricte tradition ultramontaine en défendant l'infailibilité du pape contre ceux qu'il appelle les «*novateurs du jour*» (*Novatores Hodierni*)²¹⁷.

Outre ces condamnations, les prélats usent à plusieurs reprises de leur droit de censure pour prohiber la vente, la possession et la lecture de «*mauvais livres*»: interdiction portée contre le *Nouveau Testament* et l'*Abrégé de la morale de l'Évangile* de Quesnel en 1715²¹⁸ (réitérée en 1719)²¹⁹, contre la chronique anti-jésuite du *Glaneur historique* en mars 1733²²⁰, puis contre l'ensemble des livres «*hérétiques, jansénistes ou qui contiennent des propositions*

²¹⁶ La première bulle interdit aux fidèles de garder un «*silence respectueux*» à la question de savoir si les cinq propositions condamnées en 1653 se trouvent dans l'*Augustinus*, la seconde condamne cent-une propositions contenues dans des *Réflexions morales* de Quesnel, la troisième enfin renforce la condamnation portée par l'Inquisition contre les évêques qui ont appelé à un concile général à la suite de l'*Unigenitus*. Cf. C Monique, *Histoire du jansénisme...*, p. 125-174. Des exemplaires des bulles imprimées à Fribourg se trouvent aux archives de l'évêché. AEvF III.1 Papes (1592-1723). Sur les mandements antijansénistes des évêques de Lausanne, cf. R Jacques, *Grâce et justification. Une contribution à l'étude de la théologie à Fribourg du XVII^e siècle au XVIII^e siècle*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, faculté de théologie, 1996.

²¹⁷ Cf. les mandements de janvier 1715 et du 18 avril 1719 (BCUF Gk 1000/1715/2 et Gk 1000/1719/2).

²¹⁸ Mandement de janvier 1715 (BCUF Gk 1000/1715/2). L'évêque interdit également la lecture des libelles de Johann Wolfgang Jäger, théologien protestant exerçant comme professeur à Tübingen. Selon Jacques Rime, la présence de ces libelles s'explique par leur hostilité aux droits du Saint-Siège dans le Saint-Empire romain germanique. R Jacques, *Grâce et justification...*, p. 100-101.

²¹⁹ Mandement du 18 avril 1719, BCUF Gk 1000/1719/2.

²²⁰ Mandement du 11 mars 1733, BCUF Gk 1000/1733/3.

suspectes d'hérésie» en juillet de la même année²²¹ (réitérée en 1750)²²². Quelle a été l'efficacité de ces mesures? À l'aune des documents administratifs de l'évêché qui ne font aucune mention de suspicion, condamnation ou confiscation de livres jansénistes, tout porte à croire que ce courant n'a eu ici aucun partisan déclaré dans le diocèse²²³. Les quelques rares témoignages sur cet objet font au contraire état d'un clergé qui aurait été uniformément hostile aux idées augustiniennes, à l'exemple de l'auteur du *Recueil des raisons que l'on a d'ériger un séminaire dans Fribourg* qui souligne, vers 1720, l'antijansénisme des ecclésiastiques fribourgeois revenus de Paris :

*« On peut assurer qu'on n'a jamais trouvé qu'aucun particulier fut véritablement imbus ou infecté du jansénisme, on a bien remarqué que la plupart en parlent, sans savoir ce que c'est, mais d'abord qu'on leur propose l'une ou l'autre des cinq fameuses propositions que Quesnel a multiplié et exprimé en une infinité de manières et d'expressions affectées pour cacher son venin; par exemple, si on vient à leur demander si Jésus-Christ est mort pour tous en général et pour chacun en particulier, aussitôt ils assureront que c'est un blasphème horrible de dire le contraire. »*²²⁴

Seule une étude plus détaillée des bibliothèques et des lectures clandestines pourrait peut-être nous renseigner davantage sur le sujet. Toujours est-il que le verrouillage exercé par les évêques durant la première moitié du siècle participe au renforcement de la citadelle contre les catholicismes non romains, jansénistes ou simplement anti-jésuites.

Du jansénisme, la surveillance des évêques de Lausanne se transporte durant la seconde moitié du ^e siècle sur un courant littéraire qui ne lui est pas totalement étranger, les Lumières françaises²²⁵. Les premières productions des philosophes français (Voltaire, Rousseau, Montesquieu, etc.), nous l'avons vu, ont fait leur apparition sur le marché du livre fribourgeois au plus tard vers la fin des années 1760²²⁶. À ce moment-là, relevons-le, le Saint-Siège n'a pas encore entrepris sa croisade contre la littérature des Lumières qui n'est, à

²²¹ Mandement du 9 juillet 1733, BCUF Gk 1000/1733/1.

²²² En 1750, l'évêque Joseph-Hubert de Boccard réitère cette interdiction sous la formulation exacte de son prédécesseur (mandement du 5 février 1759, BCUF Gk 1000/1750/1).

²²³ Cf. en particulier les fonds de l'officialité (AEvF IV.1-4) ainsi que les manuels de la cour épiscopale (AEvF Ms 6.16-6.33).

²²⁴ *Recueil des raisons que l'on a d'ériger un séminaire dans Fribourg*, s. d., [f. 30-31]. AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²²⁵ Sur les réseaux très fins (« *capillarités*») liant en France jansénismes et Lumières, cf. C Monique, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris: Albin Michel, 1998.

²²⁶ Cf. section 1.3 (p. 75).

Rome, perçue ni comme un genre fixé, ni comme une philosophie nouvelle, mais simplement associée aux erreurs traditionnelles de l'hérésie protestante²²⁷. Ce n'est en effet qu'au terme de la condamnation de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1759) que le Saint-Siège commence progressivement à exprimer la thèse de l'existence d'un réseau organisé visant à détruire les fondements de l'État et de la religion²²⁸. Tolérés à leurs débuts, les écrits des philosophes français font l'objet de plusieurs condamnations successives à Rome durant les quatre dernières décennies du siècle.

Dans un mandement du 29 septembre 1771, l'évêque Joseph-Nicolas de Montenach (1758-1782) affirme gémir depuis longtemps à la vue d'un « déluge de mauvais livres » à l'intérieur desquels « les vérités capitales de [la] religion [sont] ébranlées, ses mystères augustes devenus le jouet des passions humaines, l'impiété associée au libertinage, le blasphème à l'obscénité, le flambeau de la foi comme étouffé [sic] pour le plus grand nombre, l'incrédulité publiquement affichée »²²⁹. Ces griefs ne ciblent aucune hérésie particulière, identifiable par des doctrines définies, mais s'étendent à l'ensemble des libelles inspirant « des sentimens d'indifférence et de mépris pour la religion, d'indocilité et de révolte pour l'autorité temporelle ». Le prélat menace d'excommunication tout fidèle se rendant coupable en lisant, achetant, vendant ou conservant des ouvrages « propres [...] à détruire les dogmes, à introduire l'anarchie et à renverser toute subordination ». Quels sont les auteurs et titres décriés avec autant de véhémence par le chef du diocèse ? Le mandement est accompagné d'une liste non exhaustive de onze ouvrages qui donne aux fidèles une indication sur le genre de littérature prohibée. Il s'agit majoritairement d'ouvrages de Voltaire (8 ou 9 titres)²³⁰ et, dans une moindre mesure, du baron d'Holbach Paul-Henri Thiry (2 titres)²³¹.

²²⁷ M Catherine, « L'entrée des "Lumières" à l'Index. Le tournant de la double censure de l'Encyclopédie en 1759 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 42, 2007, p. 108-139.

²²⁸ M Catherine, « L'entrée des "Lumières" à l'Index... ». Cf. également M Laurence, « Les Lumières françaises au tribunal de l'Index et du Saint Office », *Dix-huitième siècle*, n° 34, 2002, p. 13-25.

²²⁹ Mandement du 29 septembre 1771, AEvF II.2 Évêques de Lausanne 1745-1782, Mgr Joseph Nicolas de Montenach 1758-1782.

²³⁰ La *Philosophie de l'histoire* (1765), *Le Traité sur la tolérance* (1763), *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (1767), le *Catéchisme de l'honnête homme* (1763), le *Sermon des cinquante* (1762), *Les Questions de Zapata* (1767), *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* (1767) et *Le Siècle de Louis XV* (1769). Il subsiste un doute sur la mention dans le mandement de l'évêque du « *Dictionnaire philosophique* », qui pourrait faire référence au *Dictionnaire philosophique portatif* (1764) de Voltaire, ou au *Dictionnaire philosophique ou introduction à la connaissance de l'homme* (1762) de Chicaneau de Neuville. Sur cette dernière question, cf. A David, « Le catalogue de Jean-Charles de Boffe... », p. 41.

²³¹ *Le Système de la nature ou Des loix du monde physique et du monde moral* (1770) et *Le Christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne* (1766).

Cette première liste est progressivement enrichie dans le courant des années 1770 par d'autres ouvrages appartenant essentiellement au registre des Lumières françaises. Dans un mandement daté du 30 novembre 1771, l'évêque ajoute *L'an deux mille quatre cent quarante* de Louis-Sébastien Mercier (1771), ouvrage décrit comme « également dangereux à l'Église, et à l'État [...], dont le but est l'anéantissement de la foi, et le renversement de toute forme de gouvernement, acharné contre tout ce qui produit, et cimente le bon ordre et la tranquillité publique »²³². Dans les livres des *mandata*, nous retrouvons également une « note des livres spécialement deffendus dans le diocèse de Lausanne », non datée (rédigée probablement après 1775), contenant la liste de 25 ouvrages, dont 13 sont inédits par rapport aux mandements de 1771 : le *Glaneur historique* (1731-1733), chronique littéraire de Jean-Baptiste Le Villain de La Varenne (déjà interdite en 1733), le *Bélisaire* (1767) et les *Contes moraux* (1755-1759) de Jean-François Marmontel, *La pucelle d'Orléans* (1752) et *Candide* (1759) de Voltaire, *L'Émile* (1762) de Rousseau, *l'Histoire philosophique des deux Indes* (1770) de l'abbé Raynal, les *Lettres juives* (1736) de Jean-Baptiste Boyer d'Argens, les *Lettres persanes* de Montesquieu (1721), et *l'Arétin ancien moderne* (1763) de Henri-Joseph Dulaurens²³³. L'élargissement des livres censurés résulte d'un durcissement de la position de l'évêché de Lausanne vis-à-vis des écrits des philosophes français : les interdictions ne visent plus seulement les libelles ouvertement anticléricaux de Voltaire et du baron d'Holbach, mais également des ouvrages plus modérés dans leurs critiques contre l'Église catholique, à l'exemple de *L'an deux mille quatre cent quarante* de Louis-Sébastien Mercier, du *Bélisaire* de Jean-François Marmontel ou de *l'Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal.

Les interdictions portées par J.-N. de Montenach ne conduisent à aucune condamnation, laissant suggérer que le prélat cherche surtout à détourner ses diocésains d'une littérature dont il ignore encore tous les contours, mais dont il sent le potentiel contestataire. Aussi a-t-il exigé que son mandement du 29 septembre 1771 soit lu en chaire et affiché sur les portes des églises pour « enlever tout prétexte d'ignorance »²³⁴. La dissuasion ne suffit apparemment pas à entraver complètement la circulation des « mauvais livres ». En 1775, le secrétaire épiscopal François-Xavier Perroud requiert une première fois le soutien du bras séculier pour faire appliquer le mandement de l'évêque après avoir constaté,

²³² AEvF II.2 Évêques de Lausanne 1745-1782, Mgr Joseph Nicolas de Montenach 1758-1782.

²³³ AEvF Ms 3.4, *Mandata ab anno 1736* (1736-1782), f. 161.

²³⁴ Mandement du 29 septembre 1771, AEvF II.2 Évêques de Lausanne 1745-1782, Mgr Joseph Nicolas de Montenach 1758-1782.

écrit-il, que plusieurs livres interdits se trouvent «*entre les mains des personnes, que l'ignorance et la malice rendent incapables de porter un jugement juste sur le vrai et le faux de ces ouvrages*»²³⁵. Cinq ans plus tard (1780), il sollicite une nouvelle fois le gouvernement pour obtenir de lui le droit de déléguer des censeurs ecclésiastiques à l'ouverture des caisses de livres lors de leur arrivage chez les libraires²³⁶. Un procédé qui permettrait au prélat de faire examiner les ouvrages inconnus, tout en luttant plus efficacement contre la littérature clandestine propagée par les libraires. Le gouvernement décide toutefois de garder la censure des livres «*sur l'ancien pied*», en assurant à l'évêque sa disposition à le secourir toutes les fois où il en aura besoin²³⁷. La politique de l'évêché en matière de «*mauvais livres*» n'est pas unilatérale et semble être plus permissive à l'égard des élites. En 1774 par exemple, l'évêque de Monténach accorde à l'ancien conseiller parisien Louis-Joseph Lalive d'Épinay (1746-1813), établi à Fribourg la même année, l'autorisation de «*lire et retenir chés [lui] des livres peu orthodoxes, et contraires à la foi, ou aux mœurs, et à la discipline ecclésiastique*»²³⁸.

Durant la dernière décennie du 18^e siècle, sous l'impulsion de la Révolution française, le discours épiscopal sur les Lumières se radicalise. Le nouvel évêque Bernard-Emmanuel de Lenzbourg (1782-1795), issu de l'une des anciennes familles nobles du canton, se montre lui aussi intransigeant sur le terrain politique et philosophique. Deux semaines seulement après la convocation des États généraux, il montre déjà de l'inquiétude relativement aux événements de France, en affirmant dans sa correspondance avec Zurlouben supplier Dieu de diriger l'assemblée «*pour le bien et le soutien de cette monarchie*»²³⁹. Au même correspondant, il déclare deux ans plus tard que les philosophes des Lumières sont responsables des désordres politiques et décrie Voltaire comme un «*philosophie impie, qui par ses écrits et son éloquence envenimés a fait à la religion et à l'Église plus de mal que Luther et Calvin*»²⁴⁰. Dans la conduite de son diocèse, l'évêque cherche aussi à renforcer

²³⁵ Lettre du secrétaire épiscopal Perroud au gouvernement fribourgeois (copie-lettre), 28 avril 1775, *Liber epistolarum I ab anno 1664 ad 1780*, AEvF Ms 1.1, p. 265-266.

²³⁶ Lettre du secrétaire épiscopal Perroud au gouvernement (copie-lettre), 23 février 1780, *Liber epistolarum II ab 1780 ad 1818*, AEvF Ms 1.2, f. 4.

²³⁷ Lettre du gouvernement à l'évêque de Monténach (copie-lettre), 1^{er} mars 1780, *Liber epistolarum II ab 1780 ad 1818*, AEvF Ms 1.2, f. 7.

²³⁸ Dans sa permission, l'évêque met en exergue les «*lumières*» et la «*probité*» du conseiller. Cf. la lettre du secrétaire épiscopal Perroud à M^r Lalive d'Épinay (copie-lettre), 15 juillet 1775, AEvF Ms 3.4, *Mandata ab anno 1736*, p. 140.

²³⁹ Lettre de Lenzbourg à Zurlouben, 19 mai 1789, AKB Zurloubiana, MsZF 3, vol. 87, f. 418^r.

²⁴⁰ Lettre de Lenzbourg à Zurlouben, 2 avril 1791, AKB Zurloubiana, MsZF 3, vol. 88, f. 449^v.

son contrôle sur la circulation des « *mauvais livres* ». Il réitère le 7 janvier 1790 les menaces d'excommunication prononcées par son prédécesseur tout en dénonçant la progression d'une « *philosophie ennemie de Dieu et des hommes* » qui chercherait à « *renverser l'Église, la foi, le christianisme* »²⁴¹. L'évêché monte ainsi d'un degré d'intensité dans son combat contre les Lumières françaises : cette fois-ci, les condamnations ne visent plus seulement des libelles éparés, mais révèlent l'existence d'une philosophie unifiée dont la finalité serait la destruction de la religion :

« *On ne se borne plus à attaquer par des erreurs particulières certains dogmes de la religion; on se fait gloire d'une opposition générale à tous ses mystères d'une incrédulité qui ne respecte rien, et qui conteste tout. Autrefois, l'enfer sembloit, pour ainsi dire, ne vomir son venin que goûte à goûte, aujourd'hui ce sont des torrens d'erreurs, d'impiété et de blasphèmes qu'il répand de toute part. Car ce ne peut être que de son sein que sortent ces brochures impies, ces libelles détestables, ces ouvrages de ténèbres, où l'irréligion est enseignée par principes et le libertinage par systèmes, tous ces mauvais livres en un mot, dont les auteurs, dans l'excès de leur délire, ne cherchent rien moins que de renverser l'Église, la foi, le christianisme, et s'ils le pouvoient, anéantir toute idée de vertu, toute subordination, les loix et même la raison.* »²⁴²

Le 3 octobre 1792, l'évêque de Lenzbourg se sert pour la première fois de l'expression de la « *philosophie du siècle* » pour décrire un groupe de philosophes qui chercherait « *à détruire toute autorité, que pour détruire plus sûrement la religion* »²⁴³. Les théories du complot véhiculées par l'abbé Barruel ne tardent pas à faire leur apparition jusqu'au cœur de l'administration épiscopale et le prélat s'en fait le relais immédiat lorsqu'il expose longuement à ses diocésains le projet destructeur des philosophes²⁴⁴. Dans un mandement daté du 3 février 1794, le prélat donne un historique de ce qu'il appelle la « *conjuraton de tous les impies réunis pour détruire la religion et la foi* »²⁴⁵. Les « *philosophes* » nourriraient depuis

²⁴¹ AEvF II.3 Évêques de Lausanne 1782-1815, B.E. de Lenzbourg 1782-1795.

²⁴² AEvF II.3 Évêques de Lausanne 1782-1815, B.E. de Lenzbourg 1782-1795.

²⁴³ BCUF Gk 1000/1792/2.

²⁴⁴ Dans sa thèse, Marius Michaud montre que les écrits de Barruel ont été utilisés comme un instrument de propagande contre-révolutionnaire par le gouvernement fribourgeois, qui ordonne en 1793 l'impression de quelques centaines d'exemplaires de son ouvrage *Sur l'autorité et la souveraineté du peuple*. Le secrétaire épiscopal Pierre-Étienne Gottofrey participe également à la diffusion d'ouvrages de l'abbé Barruel au sein de clergé émigré. M. Marius, *La contre-révolution dans le Canton de Fribourg 1789-1815. Doctrine, propagande et action*, Fribourg: Éditions universitaires, 1978, p. 107, 112.

²⁴⁵ BCUF Gk 1000/1794/1, p. 13.

le milieu du siècle le projet de renverser la religion. Ne pouvant s'attaquer aux dogmes de l'Église, ils prépareraient le terrain en corrompant le peuple et en affaiblissant ses mœurs. Ils feraient circuler des écrits libertins et useraient de tous les instruments en leur possession: comédies, romans impudiques, intrigues, anecdotes scandaleuses, poèmes lubriques, chansons lascives, romans de voyage, peinture et burin. Après s'être attaqués à l'état religieux, les philosophes prendraient enfin pour cible successivement le Saint-Siège, les pratiques religieuses «*les plus sacrées*» confondues avec de la «*superstition*», l'existence de Dieu et enfin l'immortalité de l'âme.

Si les évêques s'alignent sur les positions intransigeantes du Saint-Siège pour endiguer la progression tant du jansénisme que des Lumières françaises et des principes révolutionnaires, rien ne serait plus faux que de réduire leurs actions à l'isolement culturel et confessionnel du territoire fribourgeois. Montenach et Lenzbourg cherchent aussi par moments à semer les germes d'une religion plus conforme à l'esprit du siècle, c'est-à-dire plus raisonnable, intériorisée et ouverte au dialogue interconfessionnel. Le premier entreprend en particulier de réguler les «*excès*» de la piété baroque dans les campagnes. Avec le concours du gouvernement civil, il parvient à limiter l'usage des processions (1775) et à réduire le nombre de fêtes religieuses (1781) sous le *leitmotiv* du redressement moral et de la lutte contre les «*préjugés*» et les «*superstitions*»²⁴⁶. Preuve que Montenach s'est ici écarté du plus strict ultramontanisme, ses mandements sont salués dans le journal janséniste français les *Nouvelles ecclésiastiques*²⁴⁷. Lenzbourg est quant à lui plus ouvert sur le plan scientifique que politique. Membre d'honneur de l'Académie des sciences de Besançon, il entretient de vastes échanges épistolaires avec des érudits de toute confession²⁴⁸. Témoignage de son ouverture intellectuelle, sa bibliothèque renferme de nombreux ouvrages modernes (dictionnaires, écrits historiques, traités physiocratiques), dont la fameuse *Encyclopédie* d'Yverdon de Felice qui n'est pas de la plus stricte

²⁴⁶ Cf. sur ce sujet Y Frédéric, *La religion populaire dans le canton de Fribourg (fin du XVIII^e - milieu du XIX^e siècle)*. Nature, caractéristiques, évolution, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1990.

²⁴⁷ Le journal regrette néanmoins que l'évêque fribourgeois se soit appuyé sur un bref pontifical pour légitimer sa réforme et ait ainsi relevé «*peut-être un peu trop les prérogatives du pape*». *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution Unigenitus pour l'année MDCCLXXXII*, 19 juin 1782, p. 97-98.

²⁴⁸ Cf. section 2.6 (p. 122-123).

orthodoxie²⁴⁹. L'helvétisme qu'il cultivait à travers l'histoire l'encourage à baisser quelque peu les barrières confessionnelles. Dans la réédition du catéchisme diocésain qu'il fait imprimer en 1785, il supprime notamment plusieurs déclarations relatives à la damnation des non catholiques²⁵⁰. Le rapprochement avec les protestants souhaité par l'évêque patriote se lit jusque dans ses mandements publics, à l'intérieur desquels les qualificatifs d'« hérétiques » et de « prétendus réformés » utilisés par ses prédécesseurs sont remplacés par ceux d'« amis » et de « compatriotes » :

*« Amis fidèles, Alliés généreux, vous n'avez rien négligé pour rendre avec le concours des autres illustres Confédérés de cette République, la tranquillité à notre Patrie agitée: que ne puissions-nous courir après cette chère brebis séparée, la rapporter dans le bercail de J. C. et ne plus faire qu'un Pasteur et une bergerie. »*²⁵¹

En conclusion, nous relèverons que la présence des évêques de Lausanne au cœur de la cité a constitué l'un des principaux facteurs distinctifs de la République de Fribourg par rapport à ses voisines de Lucerne et de Soleure. L'existence d'un siège épiscopal, certes encore précaire et officieux, a favorisé l'instauration d'une organisation ecclésiastique plus conforme à l'idéal tridentin qu'elle ne l'a été nulle part ailleurs dans le quart suisse du diocèse de Constance. Nous avons pu constater qu'il a engendré un contrôle accru sur les fidèles et le clergé, freinant par moments la réception de courants novateurs, mais aussi que la présence d'un évêque réformateur a pu stimuler la circulation d'idées nouvelles. Le clergé séculier et le monde conventuel, duquel étaient issus le chanoine Fontaine et le Père Girard, ont joué un rôle également important dans la connexion de la société fribourgeoise avec l'étranger. C'est ce que nous allons explorer à présent, en étudiant le dialogue des clergés séculier et régulier avec leur environnement extérieur (cf. chapitre 2), avant de nous concentrer plus spécifiquement sur les parcours de formation de Fontaine et de Girard en Allemagne (cf. chapitre 3).

²⁴⁹ M Marius, «Échanges épistolaires et commerce des livres à l'époque des Lumières. Mgr de Lenzenbourg et l'Encyclopédie d'Yverdon», *Annales Fribourgeoises*, n° 73, 2001, p. 45-58.

²⁵⁰ B Georges, U Jean-Pierre, A Georges, D Jean, «L'Ancien Régime religieux et culturel», in R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg...*, vol. 2, p. 561.

²⁵¹ Mandement du 26 juillet 1783, BCUF Gk 1000/1783/2, p. 12.

Chapitre II

Au cœur de l'Europe : voyages de formation du clergé et dynamisme des ordres religieux

Réévaluer l'image de la « *citadelle* » fribourgeoise passe également par une meilleure compréhension de phénomènes encore peu étudiés : d'une part, la fréquentation par le clergé séculier de différents séminaires, collèges et universités en Europe, et, d'autre part, les connexions intellectuelles du clergé régulier avec les couvents de leur ordre. La mobilité des prêtres et les réseaux de communication interconventuels semblent en effet avoir favorisé des échanges culturels entre Fribourg et son environnement extérieur : puisque le clergé voyageait et dialoguait activement avec l'étranger, la société fribourgeoise était en réalité ouverte à des espaces plus étendus.

Ce chapitre analyse la circulation des personnes et des idées à l'intérieur du clergé fribourgeois au travers des voyages de formation et d'autres vecteurs de communication. Il vise plus particulièrement à étudier les différentes migrations ecclésiastiques, les instituts d'éducation fréquentés par les étudiants fribourgeois à l'étranger ainsi que les incidences que ces établissements ont eues, ou non, sur la vie culturelle du canton. L'accent est placé sur les possibilités de connexions entre les ecclésiastiques fribourgeois et les milieux identifiés comme porteurs pour les idées des Lumières catholiques. De façon plus globale, nous souhaitons également questionner l'assertion d'André Holenstein discutée dans son ouvrage *Au cœur de l'Europe* – auquel nous avons emprunté l'intitulé –, selon laquelle les phénomènes de migration

auraient participé à transformer la Suisse d’Ancien Régime²⁵² : quel rôle ont joué les déplacements de populations ecclésiastiques dans les mutations religieuses et culturelles connues par la société fribourgeoise au ^e siècle ?

2.1. Une offre de formation locale insuffisante

L’obligation décrétée lors du concile de Trente (1563) d’ériger un séminaire dans chaque diocèse en vue de renforcer la formation des prêtres séculiers n’est pas respectée à Fribourg avant le tournant du ^e siècle, comme dans de nombreux petits diocèses²⁵³. Pour faire face à ce sous-équipement éducatif, les évêques de Lausanne et le gouvernement de Fribourg ont pu s’appuyer sur la présence des jésuites qui ont régulièrement élargi leur offre théologique : instauration d’un cours de logique et de casuistique en 1604, d’une chaire de controverse en 1635 et enfin de chaires de dogmatique et de droit canon en 1763²⁵⁴. Mais comme le souligne un observateur fribourgeois vers le début du ^e siècle, la formation dispensée au Collège Saint-Michel ne peut se substituer aux séminaires dans la préparation des prêtres à la pratique du sacerdoce et, au terme de leurs études, les collégiens ne savent « *ordinairement ni chant, ni cérémonie, ni ce que c’est que discipline et vie ecclésiastiques* »²⁵⁵. Plusieurs alternatives sont développées dès le ^e siècle pour améliorer la formation du clergé sur territoire fribourgeois, à l’instar d’une « *maison d’exercices* » pour les prêtres dans la capitale²⁵⁶ ou d’un petit « *séminaire* » en campagne situé dans la paroisse de Surpierre (1691-1709)²⁵⁷.

²⁵² H André, *Au cœur de l’Europe. Une histoire de la Suisse entre ouverture et repli*, traduit de l’allemand par Marianne Enckell et Diane Gillard, Lausanne : Antipodes, 2018, en part. p. 23-148.

²⁵³ A Giuseppe et alii (éd.), *Les conciles œcuméniques*, tome 2, *Les décrets Trente à Vatican II*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1994, p. 1525-1533 (^e session, canon).

²⁵⁴ HS VII, p. 167-169.

²⁵⁵ *Recueil des raisons que l’on a d’ériger un séminaire dans Fribourg*, s. d., [f. 16-17]. AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795. L’auteur de ce manuscrit n’est pas connu.

²⁵⁶ L’existence de cet établissement (peu documenté) est attestée sous l’épiscopat de Strambino. Selon Marmier, « *ce n’était point à proprement parler un séminaire, mais une simple maison d’accueil où, après avoir fait leur théologie au Collège Saint-Michel ou dans des séminaires étrangers, semblait-il, les futurs prêtres du diocèse venaient passer la dernière année de leur formation cléricale* ». M Henri, *Le Séminaire de Fribourg*, Fribourg : Impr. Saint-Paul, 1939, p. 7-8.

²⁵⁷ L’historien Joseph Beaud a découvert plusieurs occurrences pour ce séminaire dans le registre paroissial de Surpierre dans la Broye. Selon ses recherches, l’établissement établi sous l’épiscopat de Pierre de Montenach (1688-1707) aurait existé entre les années 1691 et 1709, et compté pour

Ces établissements, par leur portée limitée, ne se révèlent néanmoins pas pérennes et ne remplissent guère la fonction d'un séminaire compris dans sa définition tridentine, c'est-à-dire un séminaire dispensant l'enseignement de la grammaire, du chant, du comput ecclésiastique, mais aussi de l'Écriture sainte, des livres ecclésiastiques, des homélies des saints, de la manière d'administrer les sacrements, des rites et des règles de cérémonies²⁵⁸.

Au commencement du ^e siècle – période considérée par les historiens comme le point culminant de l'adoption des réformes du concile de Trente²⁵⁹ –, la question de la création d'un séminaire devient à Fribourg l'une des premières préoccupations des évêques. Pour les prélats, il ne s'agit plus seulement d'ancrer le catholicisme dans un diocèse entouré par l'hérésie, mais aussi et surtout d'acquérir une indépendance vis-à-vis des séminaires étrangers et d'assurer ainsi le maintien de l'orthodoxie dans un contexte marqué par l'apparition de nouvelles doctrines hétérodoxes. Les évêques fribourgeois innovent en cherchant à institutionnaliser la formation du clergé par la fondation d'un séminaire plus conforme à l'idéal tridentin, semblable à ceux qui ont été introduits en France au ^e siècle. Un ambitieux projet devenu réaliste sur le plan économique grâce à la création de fondations pieuses.

Les deux premières décennies du ^e siècle voient en effet naître à Fribourg un élan d'enthousiasme en faveur de l'instauration d'un séminaire, comme en témoignent les nombreuses donations réalisées durant cette période. La première et la plus conséquente est l'œuvre du conseiller André-Joseph Rossier (1647-1715), qui lègue par son testament (1710) les deux tiers de ses biens (env. 30 000 écus) pour le perfectionnement de la formation des prêtres séculiers, le tiers restant étant destiné aux maîtres d'école du canton²⁶⁰. Dans le sillage de Rossier, plusieurs Fribourgeois fortunés rédigent

cette période au moins 42 étudiants. Cf. B ^{Joseph}, «Un séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits», *Revue d'histoire ecclésiastique Suisse*, n° 3, 1909, p. 30-44, 123-130.

²⁵⁸ Cf. session [,] canon ^{dans A} Giuseppe *et alii* (éd.), *Les conciles œcuméniques...*, p. 1525-1533.

²⁵⁹ Cf. par exemple B ^{Jeffrey D.}, «Introduction. Catholicism and Enlightenment, Past, Present and Future», in B ^{Jeffrey D.}, L ^{Ulrich L.} (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe...*, p. 6; L ^{Ulrich L.}, «What is "Catholic Enlightenment" ?», *History Compass*, n° 8/2, 2010, p. 169.

²⁶⁰ *Règlement, ordonnances, status et conditions que moi André Joseph Rossier du Grand Conseil et du nombre de Messieurs les Secrets de la ville et canton de Frybourg en Suisse, j'ai dressés au sujet des fonds et établissemens pour l'entretien des jeunes prestres et ecclésiastiques du canton dans les séminaires de France et des maîtres d'école dans le canton de Frybourg en Suisse, à forme et ensuite de l'acte de*

leur testament dans un esprit semblable : l'oratorien Ours-Dominique Griset de Forell (1647-1715) abandonne une partie de ses biens (env. 10 000 écus) « pour commencer la fondation d'un séminaire dans ce canton »²⁶¹, alors que le chanoine Uldaric de Praroman († 1715) remet 2 000 écus « pour bâtir à Fribourg ou dans le canton une maison qui serve de retraite aux jeunes ecclésiastiques qui voudroient entrer au sacerdoce »²⁶². Ces différents legs sont assortis d'un certain nombre de conditions fixées par leurs donateurs. Le testament du conseiller Rossier stipule que le séminaire doit se trouver sous l'autorité « absolue » de l'évêque, être dirigé par des prêtres séculiers et être lié étroitement avec les meilleurs séminaires de France, en priorité ceux de Paris²⁶³. De manière analogue, Ours-Dominique Griset de Forell ajoute que son legs ne peut être employé pour un séminaire « qui ne seroit pas gouverné et administré par des ecclésiastiques immédiatement soumis et dépendant de l'Ordinaire »²⁶⁴. En conditionnant l'utilisation des donations aux droits du pouvoir épiscopal, ces testaments placent les évêques dans un rapport de force avec l'autorité civile lors des négociations qui suivent.

Fort de ces diverses fondations, l'évêque Claude-Antoine Duding (1716-1745) cherche à concrétiser ce projet dès le commencement de son épiscopat. Dans la requête qu'il adresse au gouvernement en janvier 1719, il exprime les raisons qui justifient, selon lui, l'érection d'un séminaire. Celui-ci offrirait un moyen de sortir de la dépendance coûteuse de l'étranger pour la formation des prêtres, tout en permettant – dans le contexte tendu de la bulle *Unigenitus* (1713) – d'éloigner « toutes nouveautés de doctrine » en y incluant les jésuites pour l'enseignement de la théologie morale²⁶⁵. Le maintien de la « bonne orthodoxie » passe aussi par la surveillance de l'établissement. Selon Duding, il est d'une « nécessité absolue » que le séminaire soit placé « sous l'entière

la disposition de ma dernière volonté en date du 10^e du mois de 7^{bre} de l'année mil sept cens et dix (art. 17, f. 17-19), AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838.

²⁶¹ Testament d'Urs Dominique Grist dit de Foret prêtre de l'Oratoire (copie), 31 octobre 1711, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁶² Le testament d'Uldaric de Praroman n'a pas été retrouvé. La hauteur et la destination du legs sont mentionnées dans les papiers de l'évêché (AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795).

²⁶³ Règlement, ordonnances, status et conditions que moi André Joseph Rossier... (art. 17, f. 17-19), AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838.

²⁶⁴ Testament d'Urs Dominique Grist dit de Foret prêtre de l'Oratoire (copie), 31 octobre 1711, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁶⁵ Lettre de Claude-Antoine Duding à Mrs puissans et souverains Seigneurs (copie), 30 janvier 1719, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

disposition, direction et l'autorité» des évêques, qui doivent notamment jouir d'un droit exclusif dans la nomination des directeurs²⁶⁶.

Au départ, le gouvernement se montre bien disposé à l'égard du projet. Dans un premier rapport, la commission spécialement établie pour cet objet donne un préavis favorable, non seulement sur la question de l'autorité des évêques, mais aussi sur l'importance d'y associer les jésuites pour prévenir les jeunes Fribourgeois des «*doctrines dangereuses et douteuses qui pourraient être propagées*»²⁶⁷. Dans un second rapport, la commission fait toutefois état de plusieurs «*objections*» et «*opinions divergentes*» au sujet des droits des évêques²⁶⁸. Dans la plus pure tradition gallicane, le gouvernement finira par refuser d'abandonner aux seuls évêques, la surveillance d'un établissement aussi influent sur le clergé. Il se montrera tout au plus ouvert à mettre en place une commission mixte pour la nomination des directeurs, une condition que les évêques n'accepteront jamais²⁶⁹.

L'échec de 1719/1720 n'a pas totalement mis fin aux négociations entre le gouvernement civil et le pouvoir épiscopal²⁷⁰, mais il a fait apparaître les obstacles presque insurmontables qui s'élevaient face à la réalisation de ce projet. Il faudra attendre des circonstances extraordinaires pour qu'un séminaire soit finalement institué en ville de Fribourg. L'impulsion décisive interviendra à la fin du siècle sous l'épiscopat de Bernard-Emmanuel de Lenzbourg. Après une fragilisation des relations entre l'évêché de Lausanne et les séminaires fréquentés usuellement par les prêtres fribourgeois tant en France et qu'en Italie²⁷¹, Lenzbourg alertera le gouvernement sur la nécessité d'instaurer au plus vite un séminaire pour ne pas interrompre la formation du clergé²⁷². Ce séminaire

²⁶⁶ Lettre de Claude-Antoine Duding à Mrs puissans et souverains Seigneurs (copie), 30 janvier 1719, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁶⁷ Rapport de la commission chargée d'étudier l'opportunité de l'établissement d'un séminaire à Fribourg (copie), 30 juin 1719, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁶⁸ Second rapport de la commission chargée d'étudier l'opportunité de l'établissement d'un séminaire à Fribourg (copie), 20 novembre 1719, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795. Parmi les conseillers les plus perplexes, nous retrouvons le baron d'Alt qui aurait, selon des propos rapportés, regardé les exigences du prélat comme un «*refus équivalent*» puisqu'un séminaire établi sur ce pied aurait été «*comme un navire exposé à tout vent*». Lettre du directeur du séminaire Saint-Charles d'Avignon Michel Villermaulaz à Jean-Philippe Griset de Forell (copie), 17 janvier 1719, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁶⁹ Délibéré de la commission au sujet du séminaire projeté et des directeurs (copie), 4 avril 1720, AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

²⁷⁰ Sur les projets ultérieurs, cf. M Henri, *Le Séminaire de Fribourg...*, p. 15-19.

²⁷¹ Cf. sections 2.2 et 2.3.

²⁷² AEF RM 340, f. 42.

portant le nom de Saint-Charles ouvrira ses portes en novembre 1795 grâce à la présence en nombre du clergé émigré français, qui le dirigera trois années durant²⁷³. Aboutissement d'un processus de négociations long de près d'un siècle, le séminaire n'aura toutefois qu'un impact limité sur la formation des prêtres fribourgeois: il sera supprimé moins de trois ans après sa mise en fonction, suite à l'entrée des troupes françaises dans la capitale (2 mars 1798).

2.2. La France : une destination longtemps privilégiée

En raison de sa proximité géographique et de sa langue, la France a longtemps été la destination privilégiée des prêtres fribourgeois souhaitant parfaire la première formation théologique qu'ils avaient reçue au Collège Saint-Michel²⁷⁴. Au ^e siècle, l'usage de s'appuyer sur les séminaires français tend à s'institutionnaliser: notre recherche entreprise dans des archives de Fribourg, Paris et Avignon, a permis de dénombrer quelque 128 ecclésiastiques originaires du diocèse de Lausanne ayant été formés dans des établissements français entre 1700 et 1799 (cf. annexes 1-3).

La multiplication des places ouvertes dans des séminaires français a aussi été rendue possible par les donations considérables du début du ^e siècle. À l'origine du financement des voyages d'étude, nous retrouvons une nouvelle fois le conseiller Rossier qui, de son vivant, a déjà joué un important rôle de mécène auprès de jeunes ecclésiastiques fribourgeois, ainsi que l'atteste une lettre d'un séminariste du Chardonnet au prêtre oratorien Ours-Dominique Griset de Forell datée du 13 septembre 1715 :

*« Vous avez très juste sujet d'être affligé de la perte que le canton de Fribourg et ceux du voisinage ont faite en la mort de Monsieur Rossier [...]. Presque tous les ans depuis le commencement de ce siècle, il me faisoit tenir par quelqu'un de vos seigneurs des sommes considérables pour aider les jeunes ecclésiastiques qu'il avoit soin d'envoyer en France afin de se former dans quelque séminaire [...]. »*²⁷⁵

²⁷³ M Henri, *Le Séminaire de Fribourg...*, p. 19-24.

²⁷⁴ Des traces de leur présence dans des séminaires ou universités françaises remontent au moins jusqu'au ^e siècle, à l'exemple des chanoines Pierre Girod, Antoine Krumenstoll et Antoine Dupasquier († 1614). D VI, p. 323-324, 378; B Gustave, *Le Chapitre de l'insigne et exempt Collégiale de Saint-Nicolas. Notice historique*, Fribourg: Impr. Saint-Paul, 1912, p. 149, 162, 161.

²⁷⁵ Lettre de Delzons à Ours-Dominique Griset de Forell (copie), AEvF V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1795.

Son testament stipule en outre que, dans l'attente de la réalisation d'un séminaire diocésain, sa fondation doit venir au secours des jeunes prêtres du canton qui désirent poursuivre leurs études en France²⁷⁶. Une fois encore, le conseiller accorde de larges prérogatives aux évêques de Lausanne : élevés au rang d'administrateurs de sa fondation, ils disposent du droit de nomination, fixent le montant de la somme allouée à chaque ecclésiastique ainsi que la destination et la durée de ses études²⁷⁷. Soucieux de l'orthodoxie du clergé, Rossier restreint également les droits des prélats dans le choix des séminaires. Il exclut non seulement les établissements tenus par les réguliers dont la morale est qualifiée de « *relâchée* », mais impose aussi le choix d'un séminaire situé en France où l'« *esprit ecclésiastique* » serait selon lui « *notablement plus conforme à l'Évangile* » que « *dans les communautés d'Allemagne et d'Italie* »²⁷⁸.

Dans la première moitié du ^e siècle, la fondation Rossier sert le plus souvent à financer les études des jeunes Fribourgeois au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet de Paris²⁷⁹. Ce choix s'insère sans conteste dans la politique menée par Claude-Antoine Duding à l'encontre du jansénisme, les « *nicolaïstes* » passant pour être à Paris des « *instruments de la lutte anti-janséniste* », selon Madeleine Compère et Dominique Julia²⁸⁰. En 1718, dans des circonstances qui restent à éclaircir, le prêtre de l'église de Castres à Paris, Joseph-Thibault Grémiont (patronyme aussi parfois orthographié « Gremion »), docteur en théologie, lègue au séminaire du Chardonnet deux maisons et une rente dont le produit doit être « *employé à l'instruction des pauvres ecclésiastiques suisses dans le séminaire de Saint-Nicolas* »²⁸¹. Surpassant

²⁷⁶ *Règlement, ordonnances, status et conditions que moi André Joseph Rossier...* [preamble, f. 1], AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838.

²⁷⁷ *Règlement, ordonnances, status et conditions que moi André Joseph Rossier...* (art. 6, 11 et 13) [f. 8, 11-12, 14], AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838.

²⁷⁸ *Règlement, ordonnances, status et conditions que moi André Joseph Rossier...* (art. 6, 11 et 13) [f. 8, 11-12, 14], AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838.

²⁷⁹ Cf. annexe 1. Un rapport de l'économiste de la fondation Rossier daté de 1725 évoque la question de la réglementation « *du nombre des ecclésiastiques [...] qu'on a coutume d'envoyer au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris* », sans mentionner d'autres séminaires (AEvF Ms 11.1, extrait du Manual de la commission du séminaire [1725]. Admission de séminaristes, p. 87).

²⁸⁰ C. Marie-Madeleine, J. Dominique, *Les collèges français. 16^e-18^e siècles*, répertoire 3, Paris, Paris : Centre national de la recherche scientifique, 2002, p. 443.

²⁸¹ Fondation de Mr Grémiont. 21 janvier 1718, avec sentence du 24 octobre 1718, AN MM//482, État des bourses fondées dans le séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet vérifié en l'année 1780 par Mr Andrieux supérieur de la Communauté, f. 36. Une copie se trouve aux AEvF (V.3 Séminaires Besançon et Paris).

de loin toutes les autres fondations de la communauté du Chardonnet²⁸², la « bourse des Suisses » apporte aux jeunes ecclésiastiques du pays un accès continu au séminaire jusqu'à la Révolution française. Entre 1757 et 1791 – années pour lesquelles les matricules ont été parfaitement conservés –, l'établissement abrite au moins 101 ecclésiastiques du diocèse, dont 94 sont originaires du canton de Fribourg, 3 du bailliage d'Échallens, 3 du canton de Soleure et 1 de la paroisse du Landeron (cf. annexe 1).

Les nicolaïstes suisses présentent une multitude de profils différents. Âgés de 20 à 36 ans, avec une moyenne se situant juste au-dessous de 24 ans, ils entrent au séminaire à différentes périodes de leur cursus ecclésiastique : ils sont enregistrés comme clercs (4), acolytes (24), sous-diacres (20), diacres (15) ou prêtres (22). Au moins la moitié d'entre eux (53) ont déjà fait une ou plusieurs années de théologie au Collège de Fribourg ou au Collège helvétique de Milan²⁸³. L'échantillon des 101 ecclésiastiques révèle que les séminaristes proviennent des différentes régions du diocèse et qu'ils n'appartiennent que rarement au patriciat. Ils restent en moyenne 13,3 mois à Paris avec là encore des écarts parfois considérables : si certains ne réalisent qu'un court séjour de 3 mois, d'autres y demeurent jusqu'à 28 mois, échelonnés sur plusieurs années. Au terme de leur séminaire, les *Alumni* suisses connaissent diverses carrières.

Au moins 40 d'entre eux exercent comme curé de paroisse, et quelques-uns rejoignent les clergés de Romont (4), d'Estavayer-le-Lac (2), de Gruyères (1) et de Bulle (1). D'autres intègrent le clergé de la capitale en tant que chanoines de Saint-Nicolas (J.-B. d'Odet, J.-N. Daguet, P.-B. Stutz, P.-J. Zillweger) et de Notre-Dame (F.-T. Montveillard), évêque (J.-B. d'Odet) et secrétaire épiscopal (P.-É. Gottofrey). Les Fribourgeois aussi fréquentent parfois d'autres séminaires parisiens mais, semble-t-il, de manière plus hasardeuse. Nous retrouvons quelques traces de leur présence à Saint-Louis, à Saint-Sulpice ainsi qu'à la Sainte Famille (cf. annexe 1)²⁸⁴. L'influence exercée par les séminaires parisiens sur le clergé fribourgeois reste à notre sens difficilement mesurable. Rien n'indique que ces établissements aient permis la circulation de nouvelles idées dans le diocèse, du jansénisme ou des Lumières en

²⁸² En 1789, les 41 fondations du séminaire du Chardonnet ont rapporté un produit total de 7 013 écus, dont 875 provenaient de la fondation Grémot, AN MM//482, f. 52-53.

²⁸³ AN MM//480, Registre des ecclésiastiques qui sont entrés au séminaire pour en suivre les exercices [1758-1792].

²⁸⁴ Le nom de ces séminaires est mentionné dans le Journal des reçus pour les séminaires (1780-1828), AEvF Ms 11.3.

général. Les séminaristes identifiés ne se démarquent en effet que rarement ensuite par leurs activités intellectuelles ou scientifiques, à l'exception de Jean-Antoine Dématraz (1742-1824), curé de Corbières (1786-1824) et botaniste²⁸⁵, qui a peut-être été marqué par le cabinet d'histoire naturelle déposé dans l'établissement parisien²⁸⁶.

Au ^e siècle, le séminaire Saint-Charles de la Croix d'Avignon constitue le second plus important centre de formation des prêtres fribourgeois. L'attrait des Suisses pour la cité pontificale située sur la route du Rhône s'explique sans doute par sa facilité d'accès. La haute considération dont jouit le séminaire auprès du clergé ultramontain, réputé pour son hostilité au gallicanisme, représente aussi un argument pour les évêques de Lausanne, en proie à quelques discordes avec le gouvernement fribourgeois²⁸⁷. Comme pour le séminaire de Saint-Nicolas, c'est la fondation Rossier qui finance originellement les voyages de formation des prêtres à Avignon²⁸⁸, avant qu'un riche ecclésiastique en obtienne une place «*gratuite*» et «*à perpétuité*» pour les Fribourgeois. Dans son testament, le curé de Gruyères (1687-1741) Jean-Jacques Ruffieux (1658-1741) lègue une somme de 10 000 livres pour soutenir les prêtres du canton cherchant à se former dans un séminaire dépendant de Saint-Sulpice; l'héritier du donateur, le châtelain de Montsalvens Jean-Pierre Ruffieux, porte immédiatement son choix sur le séminaire avignonnais²⁸⁹.

Nos recherches ont permis de dénombrer 27 Fribourgeois ayant étudié au séminaire Saint-Charles durant le ^e siècle, dont 21 dès la mise en activité de la fondation Ruffieux en 1743 (cf. annexe 2). Désignés avec la confirmation de l'évêque par le châtelain Ruffieux (le collateur de la fondation), les séminaristes sont majoritairement originaires des paroisses du sud du canton. Le quotidien des *Alumni* nous est en partie connu par une

²⁸⁵ Cf. D VIII, p. 521; II, p. 218; IV, p. 320.

²⁸⁶ S Pierre, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet 1612-1908. D'après des documents inédits. Communauté-séminaire*, Paris: Desclée, 1909, p. 344.

²⁸⁷ Sur les principes ultramontains du séminaire Saint-Charles, cf. C Marie-Madeleine, J Dominique, *Les collèges français. 16^e-18^e siècles*, répertoire 1, *France du Midi*, Paris: Centre national de la recherche scientifique, 1984, p. 100-103.

²⁸⁸ Les comptes de la fondation de l'année 1742 – seule année avant 1780 pour laquelle nous possédons des informations précises – mentionnent la présence de cinq ecclésiastiques en formation à Paris et de quatre autres à Avignon (Comptes de la fondation de feu Monsr Rossier du Grand Conseil et de la Chambre des Seigneurs Secrets pour l'année 1942 [26 f.], AEvF V.2 Séminaire Engagement 1810-1838).

²⁸⁹ Fondation d'une place pour un jeune ecclésiastique suisse du canton de Fribourg par Mr Jacques Ruffieux prêtre et à la nomination de ses héritiers, AdepV D 378, f. 46-47^v.

lettre du séminariste Georges-Simon Ruffieux (1753-1814), originaire de Broc, qui réside dans la cité pontificale entre 1774 et 1777. Nous en donnons ici un large extrait qui témoigne de la rigueur et de la discipline qui règne dans l'établissement :

«[...] J'étudie présentement les mathématiques; et on nous at [sic] donné un abrégé de la logique jusqu'à Noël, de là nous avons les mathématiques jusqu'à Pâque, ensuite on nous donnera la physique jusqu'aux vacances; et pour vous donner une idée de ce séminaire, je vous diraj en premier lieu que je suis à ma chambre que pour y coucher, du reste nous étudions tous ensemble où nous sommes 52, les théologiens n'étudient pas en commun, [ils son]t environ 105 [...]. Voici à peu près comme je passe chaque journée: à 5 heures et demis, on vient m'éveiller, à 6 heures je descens dans la sale [sic] d'exercice, où nous avons une demis heure d'oraison; à 6 heures et demis j'assiste à la sainte messe, à 7 heures nous passons à la sale d'étude pour y étudier ce que nous devons voir en classe, où chaqu'un étudie pour soÿ gardant le silence, à 8 heures nous allons au réfectoire pour déjeuner, qui consiste à un morceau de pain, et un ver de vin; à 8 heures et un card nous allons dans la sale d'étude; la classe commence et ne finit qu'à 10 heures; à 10 heures nous avons un card d'heure de récréation; au card nous allons à la sale d'étude pour y étudier ce que nous devons voir à la conférence, qui est une répétition de ce que nous avons vu en classe; à 10 heures et 3 cards nous avons la conférence; à 11 heures et card l'examen particulier, à la demi le diner où on lit pendant tout le tems du diné, de même que pendant le tems du soupé; dabord après diner nous avons récréation; à une heure nous disons le chapelet, ensuite nous étudions ce que l'on expliquera en classe; à 2 heures et demis, la classe commence et finit à 4 heures et un card; on va au réfectoire pour le gouter qui est un morceau de pain comme à déjeuner avec un ver de vin, ensuite nous avons demis heure de récréation; à 5 heures nous allons à la sale d'étude pour y étudier ce que l'on répétera à la seconde conférence; à 5 heures et 3 cards la seconde conférence commence, jusqu'à 6 heures et demi, où Mr le supérieur nous fait une exhortation; à 7 heures le souper, ensuite la récréation; à 8 heures et demis la prière du soir et environ 9 heures je monte à ma chambre pour me reposer. Voilà, Monsieur, comme je passe chaque journée; malgré tous ces exercices répétés chaque jour, je me plais beaucoup icy [...].»²⁹⁰

Après leur retour, les séminaristes remplissent souvent dans ces mêmes paroisses les fonctions de curé, vicaire ou chapelain, et parfois occupent aussi

²⁹⁰ Lettre de Georges-Simon Ruffieux à François-Joseph-Maurice de Raemy, Avignon, 18 février 1804, AEF Fonds Raemy d'Agy, n° 29.

une place au sein du clergé de Gruyères. Si quelques ecclésiastiques formés à Avignon jouent un rôle important dans le clergé fribourgeois durant les deux premiers tiers du ^e siècle – à l'image de l'évêque Joseph-Hubert de Boccard (1745-1758) et du chantre de Saint-Nicolas Georges-Pierre-Maurice Uffleger (1697-1778) –, ils se font plus discrets par la suite, n'exerçant dès lors plus aucune fonction clé dans le diocèse.

Le rôle important de la France dans la formation du clergé fribourgeois pourrait encore être mis davantage en évidence avec des recherches réalisées dans d'autres établissements. Quelques indices laissent suggérer que des ecclésiastiques du canton se sont aussi rendus dans les séminaires de Belley, de Besançon, de Saint-Irénée à Lyon, et du diocèse de Saint-Claude (cf. annexe 3)²⁹¹. L'ouverture des séminaires français, devenue indispensable pour la formation du clergé séculier, est progressivement contrariée à partir du milieu des années 1780. Avant même les premiers événements révolutionnaires, les pensions fondées pour les ecclésiastiques suisses sont contestées : dans une lettre adressée à l'évêché de Lausanne en 1786, le curé de Lessoc (1769-1799) Jean-Joseph Robadey (1731-1799), qui s'est alors rendu à Paris au séminaire du Chardonnet la même année, indique qu'on lui a affirmé que des pensions originellement réservées aux ecclésiastiques suisses sont considérées « perdues » depuis que plus aucun Suisse n'est trouvé pour les remplir²⁹². En outre, les places dans les séminaires parisiens, de plus en plus convoitées, ne sont pas toujours assurées aux Fribourgeois qui échouent parfois aux examens d'entrée. Le vicaire général du diocèse de Lausanne pour Paris Alexis Genet, jouant un rôle prépondérant dans la recherche de places dans les séminaires pour les Fribourgeois, se plaint en 1788 auprès de l'évêché de telles difficultés et conseille au prélat de ne plus chercher à placer les jeunes ecclésiastiques ailleurs qu'au Chardonnet :

« Je crois que vous ferés très bien de détourner notre jeunesse ecclésiastique de venir à Paris pour être ailleurs qu'au séminaire de Saint-Nicolas. Le concours s'est établi [sic] par toutes les maisons cléricales : le Saint-Esprit avoit en septembre 60 postulans pour 18 places : c'est tout risquer que de venir sous de si fragiles espérances. [...] ce séminaire est bien prévenu en faveur de notre diocèse, mais peut-on s'assurer qu'un stile différent pour la rhétorique, un autre pour la méthode philosophique et théologique sera dans le moment à la portée du nouveau venu ?

²⁹¹ Cf. aussi le Journal des reçus pour les séminaires (1780-1828), AEvF Ms 11.3.

²⁹² Lettre de J.-J. Robadey à un destinataire non identifié, 1^{er} février 1786, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, séminaires Besançon et Paris.

M. [Pierre-Maurice] Varnier n'a pas pu dire la définition de Dieu et pas un mot de preuves sur l'existence de l'Être suprême. Qu'ils apprennent bien à Fribourg la philosophie telle qu'on la donne, la théologie spéculative, dogmatique et morale, comme on les enseigne au Collège.»²⁹³

En décembre 1790, les fondations du séminaire du Chardonnet à Paris sont définitivement perdues à la suite d'un décret de l'Assemblée nationale²⁹⁴. Cette secousse dans la formation du clergé séculier fribourgeois s'accompagne d'un autre bouleversement, celui du transfert de l'enseignement de la théologie de Milan à Pavie.

2.3. Le Collège helvétique de Milan et le déplacement de la théologie à Pavie

Héritage de la Réforme catholique, le Collège helvétique (*Collegium helveticum*) inauguré en 1579 par l'archevêque Charles Borromée (1538-1584) a pour but de suppléer à l'absence d'un institut d'éducation supérieure dans les cantons catholiques²⁹⁵. Dès ses débuts, l'établissement milanais abrite simultanément près de 50 étudiants originaires du Corps helvétique. Il représente durant les ^e et ^e siècles l'un des principaux centres de formation pour le clergé séculier de Suisse²⁹⁶. Pendant plus de deux siècles, la République de Fribourg profite pleinement des deux places gratuites qui lui y sont continuellement réservées. Pour la sélection des candidats, elle s'appuie sur une commission pour la gestion des affaires éducatives établie à la fin du ^e siècle : la Chambre des scholarques, composée paritairement de trois laïcs

²⁹³ Lettre d'Alexis Genet au secrétaire épiscopal Gottofrey, Paris, le 1^{er} janvier 1788, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, séminaires Besançon et Paris.

²⁹⁴ Lettre de l'évêque de Lenzbourg aux Souverains seigneurs (copie), 2 décembre 1790, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, séminaires Besançon et Paris.

²⁹⁵ Sur le Collège helvétique, sa fondation et sa signification dans la Suisse catholique, cf. U Barbara, « Zur Geschichte und Bedeutung des Collegium Helveticum. Carlo Borromeo und das Collegium Helveticum », in D Mariano, R Markus (éd.), *Karl Borromäus und die katholische Reform. Akten des Freiburger Symposiums zur 400. Wiederkehr der Heiligsprechung des Schutzpatrons der katholischen Schweiz. Freiburg Schweiz, 24.-25. April 2009*, Fribourg : Academic Press Fribourg, 2010, p. 208-225.

²⁹⁶ « Collegium Helveticum », in DHS. Sur la formation des élites religieuses et politiques au Collège de Milan au tournant du ^e siècle, cf. B Leonardo, *A cavallo delle Alpi. Ascese, declini e collaborazioni dei ceti dirigenti tra Ticino e Svizzera centrale (1400-1600)*, Milan : Franco Angeli, 2014.

et de trois ecclésiastiques (des chanoines de Saint-Nicolas)²⁹⁷. Les évêques de Lausanne – à moins d'être également chanoines – sont absents de cette commission et donc du processus de sélection des candidats²⁹⁸.

L'étude de la correspondance entre les archevêques de Milan et le gouvernement fribourgeois, complétée par d'autres documents²⁹⁹, nous a permis de relever les noms de 46 Fribourgeois ayant étudié au Collège helvétique entre 1700 et 1798 (cf. annexe 4)³⁰⁰; un dénombrement selon toute vraisemblance très proche de la réalité des effectifs³⁰¹. Qui sont-ils et quels rôles remplissent-ils à Fribourg après la fin de leurs études? Socialement issus du patriciat (15), de la bourgeoisie commune et d'autres bourgeoisies locales, les étudiants sont majoritairement destinés au sacerdoce, comme l'attestent leurs parcours: près des trois quarts d'entre eux réalisent une carrière dans le clergé séculier du canton (au moins 34), quelques-uns comme chanoines de Saint-Nicolas (10), d'autres comme curés ou auxiliaires (24)³⁰². Il est à noter qu'aucun parmi eux n'exerce de fonction clé au sein du diocèse, en dehors peut-être des deux doyens de Saint-Nicolas Pierre-Antoine-Bruno Loffing (1780-1789) et

²⁹⁷ La description du processus de nomination des candidats apparaît par exemple dans le deuxième délibéré de la commission du gouvernement établie pour l'érection d'un séminaire (1720) (AEvF V.I Grand Séminaire 1711-1850). Sur la Chambre des scholarques et ses administrateurs, cf. F Charles-Aloyse, *Notice historique sur la Chambre des scholarques de la Ville de Fribourg depuis son origine jusqu'au XIX^e siècle*, texte édité par B Jean-Nicolas-Élisabeth, Fribourg: Imprimerie de Joseph-Louis Piller, 1850.

²⁹⁸ Seul l'évêque Pierre de Montenach (1688-1707) est mentionné dans le catalogue des scholarques du chanoine Fontaine, en plus de Jean-Baptiste d'Odet qui avait toutefois quitté la commission quelques années avant sa nomination à l'épiscopat. Cf. F Charles-Aloyse, *Notice historique sur la Chambre des scholarques...*, p. 75-77.

²⁹⁹ Il s'agit de notes de travail diverses rédigées par l'ancien archiviste d'État Joseph Schneuwly (1839-1908), AEF Collection Schneuwly, XXVI 25.

³⁰⁰ Selon l'historienne Barbara Ulsamer, les archives du Collège helvétique auraient presque totalement disparu au moment de la suppression de l'établissement à la fin du ^e siècle. Je remercie Mme Ulsamer pour l'aide apportée dans mes recherches archivistiques ainsi que pour ses conseils méthodologiques m'ayant permis de retrouver des traces d'anciens étudiants de Milan dans les archives cantonales fribourgeoises.

³⁰¹ Ces nombres sont conformes aux estimations de Hans Wicki, qui évoque la présence de plus de 40 étudiants lucernois au Collège helvétique durant le ^e siècle (W Hans, *Staat, Kirche, Religiosität...*, p. 164). Le nombre d'étudiants formés à Milan est certainement quasi identique à Lucerne et à Fribourg, les deux cantons jouissant des mêmes droits sur l'établissement.

³⁰² Les 16 étudiants restants n'ont pas pu être clairement identifiés ni dans les différents catalogues historiques du clergé séculier, ni dans les différents *Statu cleri* du ^e siècle. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils n'étaient pas destinés à l'état ecclésiastique. Leur « disparition » des archives pourrait s'expliquer de différentes manières: décès prématuré, engagement dans les ordres religieux, émigration, etc.

François-Nicolas-Fortuné Helfer (1829-1841). Ainsi, le Collège helvétique ne participe pas foncièrement à la formation d'une élite ecclésiastique à Fribourg, contrairement par exemple à la Suisse centrale ou au Tessin³⁰³.

Dans la seconde moitié du ^e siècle, le Collège helvétique de Milan contribue à stimuler un renouveau culturel et religieux dans la Suisse catholique. La présence d'une figure de proue du catholicisme éclairé italien en la personne de Ludovico Antonio Muratori participe fortement à l'ouverture de l'établissement aux idées des Lumières catholiques³⁰⁴. Parmi les anciens étudiants du Collège, nous retrouvons plusieurs ecclésiastiques qui, une fois de retour en Suisse, manifestent un certain nombre d'idées et de pratiques éclairées³⁰⁵. L'influence «éclairée» exercée par le Collège helvétique sur le clergé catholique de Suisse se vérifie-t-elle aussi dans le canton Fribourg? Parmi les prêtres fribourgeois identifiés à Milan, nous ne dénombrons que de rares personnalités se démarquant d'une quelconque manière par leurs productions intellectuelles durant leur carrière. Nous pouvons mentionner le curé Jean-François Girard (1759-1832)³⁰⁶, frère du pédagogue, historien et

³⁰³ «Collegium Helveticum», in DHS.

³⁰⁴ Ludovico Antonio Muratori (1672-1750), théologien et historien italien. Dans ses écrits théologiques, Muratori critiquait les expressions baroques dans la religion et appelait à un renouvellement de la foi par une piété plus intériorisée (cf. par exemple V ^{Paola}, «Lodovico Antonio Muratori (1672-1750). Enlightenment in a Tridentine Mode», in B ^{Jeffrey D.}, L ^{Ulrich L.} (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe. A transnational history*, Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2014, p. 249-268). Durant sa période d'activité à la bibliothèque ambroisienne de Milan, Muratori a été en relation avec plusieurs ecclésiastiques en étude au Collège helvétique, comme Bernhard Ludwig Göldlin (1723-1785), l'un des premiers tenants des Lumières catholiques en Suisse (W ^{Hans}, «Bernhard Ludwig Göldlin...», p. 456-500).

³⁰⁵ La thèse d'une réception des idées nouvelles par le biais du Collège helvétique est confirmée dans les nombreux articles biographiques du DHS relatifs aux prêtres éclairés des ^e et ^e siècles. Mentionnons le poète grisonnais Francesco Rodolfo Mengotti (1709-1786), le chanoine soleurois Franz Philippe Gugger (1723-1790) – membre assidu de la Société helvétique, à l'origine de réformes éducatives et de la création d'une bibliothèque publique dans son canton –, le curé lucernois Bernhard Ludwig Göldlin (1723-1785), le curé de Suisse centrale Karl Joseph Ringold (1737-1815) – actif dans les réformes liturgiques et partisan d'un discours interconfessionnel –, l'historien valaisan Anne-Joseph de Rivaz (1751-1836), l'archiprêtre de Lugano Francesco Riva (1757-1834) – acquis aux idées démocratiques –, le vicaire de Suisse centrale Augustin Schibig (1766-1843) – engagé dans la réforme de l'instruction publique et des travaux historiques –, le curé appenzellois Johann Baptist Philipp Weishaupt (1767-1836) – investi dans l'éducation en tant que membre de la Société suisse d'utilité publique –, etc.

³⁰⁶ Sur le curé Girard et ses travaux d'érudition, cf. B ^{François}, «L'érudit curé Girard (1759-1832) et la paroisse d'Avry-devant-Pont», in S ^{Jean, G} ^{Hubertus von} (éd.),

homme de sciences, qui fréquente le Collège pendant un an (1778-1779), ou encore le chanoine Zillweger (1755-1828)³⁰⁷, homme engagé dans plusieurs entreprises réformatrices aux côtés du chanoine Fontaine (bréviaire et administration scolaire). Hasard peut-être des trajectoires individuelles, le Collège de Milan semble une fois encore avoir un impact moins important sur le plan culturel à Fribourg que dans le reste du Corps helvétique.

Les possibilités de propagation d'idées éclairées et jansénistes par le biais du Collège helvétique augmentent considérablement durant les quinze dernières années du 18^e siècle. Dans le contexte des réformes conduites par Joseph II en Lombardie, les études connaissent à Milan une réorganisation spectaculaire. En 1786, après avoir confisqué le bâtiment du Collège, l'empereur impose à tous les étudiants de suivre le cursus en théologie au grand séminaire de Pavie après l'accomplissement des études de rhétorique et de philosophie à Milan. Pour les autorités religieuses de la Suisse catholique, ce déménagement n'a absolument rien d'anodin puisqu'il fait entrer la relève ecclésiastique dans un centre de formation acquis au joséphisme sur le plan tant politique qu'ecclésiologique. Placé sous la direction du controversé Pietro Tamburini (1737-1827)³⁰⁸, le séminaire de Pavie participe en effet activement à la diffusion en Italie du nord des Lumières catholiques qui se caractérisent, selon l'historien Mario Rosa, par leur proximité immédiate au jansénisme³⁰⁹.

Le déplacement du Collège à Pavie suscite en Europe des opinions très contrastées. Ainsi, cette mesure est par exemple commentée dans le journal français d'inspiration janséniste les *Nouvelles ecclésiastiques* (19 juin 1789), selon lequel les anciens directeurs de l'établissement chercheraient à noircir les principes des professeurs de l'Université de Pavie en inspirant le doute chez les évêques de Suisse quant à « l'orthodoxie » des thèses qui y sont défendues :

« Il y a à Milan un Collège helvétique, dirigé par les oblats [...]. Les oblats, dévoués à la cabale jésuitique, ont inspiré leurs préventions aux évêques suisses, et par leur conseil, un de ces prélats [Lenzbourg] a rappelé les sujets de son diocèse, après leurs cours de belles-lettres, en leur défendant de la manière la plus expresse, d'aller étudier la théologie à Pavie. Ils ont tout mis en œuvre,

Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg. Foyer religieux et culturel, lieu de pouvoir. Actes du colloque, 3-5.2.2010, Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg, 2010, p. 377-391.

³⁰⁷ Sur le chanoine Zillweger, cf. S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 568.

³⁰⁸ Pietro Tamburini (1737-1827), théologien janséniste, anti-curialiste et pro-joséphiste. Cf. par exemple « Tamburini, Pietro », in LThK IX, p. 1250.

³⁰⁹ R. Mario, « The Catholic Aufklärung in Italy », in L. Ulrich L., P. Michael O. (éd.), *A Companion to The Catholic Enlightenment in Europe*, Leiden : Brill, 2013, p. 241-246.

pour engager les autres évêques du même pays, notamment celui de Constance, à en faire autant. Ils ont envoyé pour cet effet une thèse soutenue à Pavie, qui portoit: «C'est mal raisonner, que de conclure que l'Église de Rome soit infaillible, de ce que la Chaire de Saint-Pierre doit toujours subsister dans l'Église.» Dans la copie envoyée, on a omis les mots de Rome, afin d'imputer à la Faculté de Pavie de nier l'infaillibilité de l'Église universelle, quoique la thèse ne parlât que de l'Église particulière de Rome, qu'aucun catholique éclairé ne regarde comme infaillible. Et c'est ainsi que les ennemis de la saine doctrine en imposent aux évêques et au public.»³¹⁰

Les Archives du diocèse ne permettent pas d'attester l'existence d'une intervention extérieure, mais elles révèlent les fortes préoccupations de l'évêque de Lenzbourg au sujet du déplacement³¹¹. Vers le début de l'année 1788, le prélat s'enquiert des thèses soutenues au nouveau séminaire auprès de l'archevêque de Milan Filippo Maria Visconti (1783-1801) qui, dans sa réponse, se montre rassurant :

«Le sujet sur lequel Votre Grandeur daigne me demander des éclaircissements est fort délicat, et il exige en toute occasion d'être retenu en secret. Je ne saurois désavouer, qu'il a échappé des thèses, qui peut-être n'étoient pas assez édifiantes et que l'on peut attribuer à la trop grande ardeur de certains étudiants qui les soutenoient. MM. les professeurs sont assez connus par leurs ouvrages, pour qu'il soit nécessaire de venir au détail de leur doctrine. Tous mes élèves sont obligés de se rendre à Pavie, ils y demeurent sous la discipline des oblats, qui les surveillent: ceux-ci m'assurent que quoique les enseignements penchent du côté d'un parti, qui devrait désormais être assoupi dans l'Église, les choses cependant restent toujours dans de certaines bornes, en sorte qu'on peut encore les supporter.»³¹²

La lettre de l'archevêché ne tranquillise, semble-t-il, pas l'évêque fribourgeois. Lenzbourg obtient une année plus tard, en janvier 1789, l'appui du gouvernement pour rapatrier les trois étudiants fribourgeois qui se trouvent encore à Pavie – Jean-François Zurkinden (1765-1834),

³¹⁰ *Nouvelles ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*, 19 juin 1789, p. 100.

³¹¹ Les AEvF ne contiennent aucune accusation provenant des oblats de Milan; nous y trouvons toutefois deux listes des thèses publiées à Pavie entre 1786 et 1787 mentionnées dans l'inventaire comme étant «*hérétiques en grand nombre*» (AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Séminaire de Pavie).

³¹² Cette lettre n'a pas été retrouvée. Cf. la réponse de l'archevêque de Milan à l'évêque de Lenzbourg dans la note de bas de page suivante.

Melchior-Balthasar Fasel (1768-1833) ainsi qu'une personne non identifiée nommée Wäber³¹³. L'épisode du déplacement du Collège helvétique met en exergue la surveillance exercée par les évêques sur la formation du clergé, et fait également apparaître la participation du pouvoir temporel dans la défense de la « *citadelle* ». Privés temporairement de l'un de leurs plus importants centres de formation théologique³¹⁴, les deux pouvoirs sont contraints de chercher de nouveaux instituts étrangers pour assurer le renouvellement du clergé à l'abri du jansénisme.

2.4. L'entrée des Fribourgeois au Collège germanique de Rome

En Italie, en dehors du Collège de Milan, les jeunes ecclésiastiques suisses peuvent prétendre intégrer le Collège germanique de Rome fondé lui aussi dans l'élan de la Réforme catholique (1552). Le *Collegium germanicum* – appelé *Collegium germanicum et hungaricum* à partir de 1580 – constitue aux ^e et ^e siècles le principal centre de formation à l'étranger pour le clergé de langue allemande³¹⁵. Destiné à la formation de l'élite ecclésiastique, le Collège abrite de nombreux étudiants qui, une fois de retour dans leur patrie, occupent de hautes dignités³¹⁶. La Suisse catholique n'a longtemps été que très faiblement représentée à l'intérieur du Collège romain : pour les deux premiers siècles de son existence (1552-1749), seuls 6 Suisses sont mentionnés dans ses registres³¹⁷. Cette tendance se modifie singulièrement à partir de 1750 : depuis lors et jusqu'à la fin du siècle, nous dénombrons au

³¹³ AEF RM 340, 25 janvier 1789, p. 42. La lettre dans laquelle le gouvernement adhère à la proposition de l'évêque de rappeler les étudiants de Pavie, mentionnée dans l'inventaire aux archives de l'évêché, n'a pas été retrouvée (AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Séminaire de Pavie).

³¹⁴ Le déplacement des cours de théologie à Pavie n'eut dans les faits qu'un impact limité puisque l'ancien ordre des choses fut rétabli en mai 1791 (lettre de l'archevêque Visconti à l'évêque de Lenzbourg, 21 mai 1791, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Séminaire de Milan).

³¹⁵ « Kollegienwesen », in LThK.

³¹⁶ « Kollegienwesen », in LThK.

³¹⁷ Le matricule du collège germanique (avec différents tableaux statistiques) a été publié dans S Peter, *Das Collegium Germanicum in Rom. Das Collegium Germanicum in Rom und die Germaniker. Zur Funktion eines römischen Ausländerseminars (1552-1914)*, Tübingen: Niemeyer, 1984.

Collège germanique 38 étudiants originaires de Suisse, dont 17 sont issus du diocèse de Lausanne et 8 du canton de Fribourg (cf. annexe 5).

L'entrée des premiers Fribourgeois au Collège romain s'opère sous les instances de l'évêque de Lenzbourg qui, motivé par l'incertitude relative au sort du Collège de Milan, se plaint en 1786 à Rome du «*défaut de séminaire*» dans son diocèse³¹⁸. Sa requête est couronnée de succès : en décembre 1786, les deux premières candidatures fribourgeoises – celles de Tobie-Nicolas de Fivaz et de Claude-Joseph Gaudard – sont acceptées³¹⁹. Comme l'indiquent les deux étudiants à l'évêque en 1790, l'accès au cours de théologie est conditionné par la réussite d'un examen de logique et de métaphysique, et dure trois ans et demi :

*« Nous observons pareillement à V[otre] G[randeur] qu'on enseigne ici la métaphysique et la théologie, le cours de métaphysique est d'un an, celui de la théologie avec les langues grecque et hébraïque de trois ans et demi. On peut entrer en métaphysique ou en théologie. En arrivant au Collège, on subit un examen de ce que l'on appelle proprement logique si l'on veut seulement s'initier à la métaphysique, mais si on aspire à la théologie, on subit un examen de logique et de métaphysique. Après une épreuve de cinq à six mois, on prête un serment qu'on veut embrasser l'état ecclésiastique, retourner immédiatement dans sa patrie au soin des âmes, vivre dans le Collège suivant les constitutions et règles du lieu. »*³²⁰

Au ^e siècle, le Collège ne connaît aucune véritable réforme, cela malgré la suppression de la Compagnie de Jésus (1773) qui en a jusqu'alors dirigé l'établissement³²¹. Peu enclin à s'ouvrir aux idées nouvelles, il jouit aux yeux de certains, à l'instar du chanoine Fontaine, de la réputation de se préoccuper davantage du renforcement de l'ultramontanisme en Allemagne que de la

³¹⁸ Copie d'un billet du cardinal Casali au cardinal de Bernis, 26 décembre 1786, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Rome collège germanique et de la Propagande. Dans ce billet, le cardinal Casali accepte d'intégrer deux ecclésiastiques fribourgeois dans le Collège pour l'année 1787.

³¹⁹ Jean Castiglione à Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, 1^{er} septembre 1792, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Rome Collège germanique et de la Propagande. Dans le même fonds d'archives, nous retrouvons une copie des examens des deux premiers candidats fribourgeois, Tobie-Nicolas de Fivaz et Claude-Joseph Gaudard.

³²⁰ Tobie-Nicolas de Fivaz et Claude-Joseph Gaudard à l'évêque de Lenzbourg, 30 janvier 1790, AEvF V.3 Séminaire Grand et Petit 1711-1850, Rome Collège germanique et de la Propagande.

³²¹ S Peter, *Das Collegium Germanicum in Rom...*, p. 31-32.

préparation des prêtres au sacerdoce, comme nous pouvons le lire dans cet extrait tiré de son projet d'érection d'un séminaire national (1789) :

« On ne connoit pas assez le Collège germanique de Rome pour en pouvoir parler avec assurance. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Allemands qui y vont ne le font pas dans l'intention de s'y préparer au ministère pastoral. Le but de ce Collège est d'y former des docteurs ultramontains pour les placer ensuite dans les différents Chapitres qui ont des stalles de nomination papale; et la politique gagne à cela autant que la religion. Il seroit donc nécessaire que nos jeunes gens qui auroient été au Collège romain passassent une année dans notre séminaire national pour y étudier la théologie pastorale. Cela est d'autant plus nécessaire que les principes ultramontains qu'ils rapporteroient auroient besoin de quelque réforme, car il est essentiel pour le bien d'un païs que les principes des pasteurs soient d'accord avec les loix et les usages établis par le Souverain. »³²²

Des critiques partagées par de nombreux princes allemands qui voient alors dans le Collège romain un obstacle à leur programme réformateur. Joseph II en interdit l'accès en 1781 à l'ensemble de ses sujets³²³.

Comme l'a souligné Francis Python, le Collège germanique participe à Fribourg à la formation de l'élite du clergé ultramontain³²⁴. Cette « *voie royale* » permet à une poignée d'ecclésiastiques d'occuper des fonctions clés dans le diocèse au 18^e siècle : si plusieurs anciens « germaniques » exercent comme curés de campagne, d'autres sont actifs au sein du clergé de la ville, à l'exemple du chanoine Tobie-Nicolas de Fivaz (directeur du premier séminaire et prévôt de Saint-Nicolas), du professeur de théologie Claude-Joseph Gaudard et de l'évêque Pierre-Tobie Yenni. Ces deux derniers contribuent également et activement au renforcement de l'ultramontanisme à Fribourg durant la première moitié du siècle : proches de l'administration de l'évêque Maxime Guisolan (1803-1814), ils s'opposent à plusieurs reprises aux projets réformateurs du chanoine Fontaine et du Père Girard. Au plus fort de la restauration religieuse, le Saint-Siège voit dans ces deux « *Romains* » des alliés de poids pour renforcer sa politique centralisatrice. Les deux hommes sont ainsi nommés évêques de Lausanne en 1815 à quelques mois d'intervalle : après le décès de Gaudard († janvier 1815), Pierre-Tobie Yenni dirige le diocèse pendant trente années (1815-1845) marquées notamment par le rétablissement des jésuites (1818) et la suppression de l'enseignement mutuel (1823).

³²² F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*

³²³ S Peter, *Das Collegium Germanicum in Rom...*, p. 32.

³²⁴ P Francis, *Mgr Étienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*, Fribourg : Éditions universitaires, 1987, p. 125-126.

2.5. Les connexions allemandes de la fin du siècle : Augsburg et Dillingen

À côté des séminaires français et des collèges italiens, les établissements d'éducation allemands ne jouent qu'un rôle mineur dans la formation du clergé séculier fribourgeois durant les trois premiers quarts du ^e siècle³²⁵. La dissolution des jésuites en 1773, puis les difficultés éprouvées avec les séminaires français et le Collège helvétique de Milan, poussent les autorités ecclésiastiques et civiles de Fribourg à chercher de l'autre côté du Rhin de nouveaux centres de formation pour leur clergé. À ce moment-là, dans l'Allemagne catholique plus qu'ailleurs en Europe, la question de la réorganisation de l'enseignement supérieur mobilise de nombreux intellectuels et parfois conduit à de profondes réformes dirigées dans l'esprit des Lumières catholiques. Cet élan réformateur suscite aussi des attitudes défensives et conservatrices, appelant à un large rejet des Lumières et à un réalignement sur le catholicisme ultramontain. Les quelques Fribourgeois étudiant en Allemagne durant le dernier quart du siècle fréquentent précisément des établissements caractérisant cette polarisation entre Lumières catholiques (Dillingen) et contre-Lumières (Augsbourg). Dans quelles circonstances ces prêtres ont-ils accès à ces centres de formation, et quels impacts auront ces connexions contrastantes sur la vie culturelle et intellectuelle du clergé ?

L'intensification des relations entre les ecclésiastiques fribourgeois et Augsburg est stimulée par les nouveaux besoins du Collège Saint-Michel après la suppression de la Compagnie de Jésus. À l'instar d'autres collèges catholiques de Suisse et d'Allemagne, le Collège de Fribourg ne connaît aucune véritable réorganisation en 1773 et les jésuites, bien que désormais sécularisés, continuent à

³²⁵ Seul un dépouillement minutieux des matricules permettrait – peut-être – de confirmer la faible présence des étudiants fribourgeois dans les universités et séminaires germaniques (pour la théologie). Dans les matricules déjà édités, nous ne retrouvons que de rares traces de Fribourgeois inscrits en théologie, par exemple Jean-Tobie Barras en 1772/73 à Vienne ou François Bongard en 1781/83 à Innsbruck (D. Ulrike *et alii* [éd.], *Die Matrikel der Universitäten Wien*, vol. 8 [1746/47-1777/78], Vienne, Cologne & Weimar: Böhlau, 2014, p. 103 et M. Felici, « Westschweizer Studenten an der Universität Innsbruck 1671-1900 », *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 62, 1979-1980, p. 177-198). Aucun étudiant fribourgeois n'a, semble-t-il, été inscrit au ^e siècle en théologie à l'université de Wurtzbourg (M. Sebastian, *Die Matrikel der Universität Würzburg*, 2 vol., Munich & Leipzig: Verlag von Ducker et Humblot, 1922). À Dillingen, les matricules ont été conservés jusqu'en 1774; outre quelques juristes, l'Université a abrité une poignée de futurs prêtres (S. Joseph Anton, *Die Studenten an der ehemaligen Universität Dillingen. Aus den vorhandenen Verzeichnisse zusammengestellt*, document disponible en salle de lecture à la Studienbibliothek de Dillingen, Reg. 5.1-3).

y enseigner selon leurs méthodes traditionnelles. Si le bref *Dominus ac Redemptor* n'a ainsi eu que peu de conséquences immédiates sur l'enseignement à Fribourg, il pose à moyen terme la question du renouvellement du corps professoral. Pour remédier au défaut de formation des futurs professeurs, la commission pour l'administration du Collège instaure des places dites d'«*expectants*» pour les étudiants en théologie cherchant à entrer dans une carrière de professeur : en échange de l'engagement à rester au Collège, la commission finance le voyage de formation à l'étranger³²⁶. Parmi les quelques instituts de formation choisis par la commission du gouvernement, le Collège Saint-Sauveur d'Augsbourg est de loin le plus souvent mentionné³²⁷. Selon David Aeby, ils sont au moins six professeurs à fréquenter l'établissement entre 1779 et 1819³²⁸.

Ce choix s'explique sans doute – partiellement du moins – par le prestige dont jouit le Collège bavarois aux yeux de nombreux anciens jésuites, qui le regardent comme un modèle de continuité et une forteresse contre les innovations du siècle³²⁹. Du côté des prêtres éclairés, le Collège Saint-Sauveur apparaît au contraire comme un havre d'obscurantisme, selon eux en raison de son esprit d'intolérance et de superstition³³⁰. Au-delà de cette description caricaturale, le Collège Saint-Sauveur abrite effectivement d'inflexibles adversaires des Lumières, par exemple le Lucernois Joseph Anton Weissenbach (1734-1801), professeur de théologie (1778-1782) et éditeur de l'un des journaux allemands les plus conservateurs de son temps³³¹. La cité épiscopale bavaroise devient ainsi, selon le mot de Jochen Krenz, la «*capitale éditoriale*

³²⁶ A David, *La Compagnie de Jésus de part et d'autre de son temps de suppression. Les jésuites à Fribourg en Suisse aux XVIII^e et XIX^e siècles*, thèse de doctorat, Fribourg : Université de Fribourg, 2019, p. 68.

³²⁷ Les professeurs Jean Grand et Joseph Jaccottet sont envoyés à Augsbourg en 1779, de même que Joseph Genoud en 1784 (AEF LA 101, Protocole de la commission du Collège Saint-Michel [1774-1784], p. 326-327, 390). Cette pratique se prolonge au début du ^e siècle. Cf. P Francis, *Mgr Étienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund...*, p. 124.

³²⁸ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 388-390.

³²⁹ Cf. par exemple S Michael, «*Religionis defensor acerrimus*». Joseph Anton Weissenbach und der Kreis der Augsburger Exjesuiten», in W Christoph, A Wolfgang (éd.), *Von «Obscuranten» und «Eudämonisten». Gegenauflärerische, konservative und antirevolutionäre Publizisten im späten 18. Jahrhundert*, St. Ingbert : Röhrig Universitätsverlag, 1997, p. 77-125.

³³⁰ S Michael, «*Religionis defensor acerrimus*?...», p. 77. Cf. aussi B Laetitia, «Hochschulinitiativen. Ausburg-Dillingen», in S Max (éd.), *Handbuch der bayernischen Geschichte*, vol. 3/2, *Geschichte Schwabens bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts*, Munich : Verlag C. H. Beck, 2017, p. 671-685.

³³¹ *Kritik über gewisse Kritiker, Rezensenten und Broschüremacher (1787-1796)*. Cf. B Laetitia, «Hochschulinitiativen. Ausburg-Dillingen...», p. 77-126.

des anti-Lumières catholiques» en Allemagne³³². À l'instar du Collège de Rome, le Collège d'Augsbourg contribue également au renforcement de la « *citadelle* » fribourgeoise. Aussi, selon le Père Girard, ce Collège serait regardé par les professeurs fribourgeois comme « *la forteresse de l'Église catholique et son organe infallible* »³³³. Imprégnés dans cet important centre des contre-Lumières, plusieurs professeurs du Collège Saint-Michel se démarquent au ^e siècle par leur hostilité face aux projets de réformes éducatives soutenus par les libéraux.

Quelques Fribourgeois intègrent également l'Université de Dillingen, un important centre de formation théologique se situant lui aussi à l'intérieur du diocèse d'Augsbourg, mais qui se positionne sur le plan intellectuel aux antipodes du Collège jésuite. Les circonstances qui amènent un petit groupe d'ecclésiastiques fribourgeois à fréquenter cet établissement ne sont pas documentées. Il semble toutefois que l'ouverture de l'Université de Dillingen au début des années 1790 soit liée au déménagement des étudiants fribourgeois au séminaire de Pavie. Dans sa décision de faire rapatrier les étudiants de Pavie (15 janvier 1789), le gouvernement fribourgeois ajoute qu'il incombe désormais à la Chambre des scholarques de trouver un centre de formation en remplacement du Collège helvétique de Milan³³⁴. Selon Daguet, cette décision serait aussi motivée par une intervention expresse du chanoine Fontaine et du Père Girard auprès du gouvernement³³⁵. Nous n'avons pas pu confirmer la participation des deux prêtres dans cette affaire, mais l'hypothèse selon laquelle Fontaine aurait joué un rôle dans le rapprochement avec Dillingen n'est pas sans fondement : membre de la Chambre des scholarques (depuis 1783), le chanoine se rend à la fin de l'année 1791 à l'Université de Dillingen, soit au moment même où sont reçus les premiers étudiants fribourgeois³³⁶. Le rôle joué par l'évêque de Lenzbourg reste, lui aussi, incertain. Tout au plus pouvons-nous certifier que l'évêché participe financièrement aux voyages de formation à Dillingen de 5 ecclésiastiques fribourgeois entre 1792 et 1795³³⁷.

³³² K Jochen, « Du bonheur de publier sous la crose. Partisans et adversaires des Lumières dans la presse catholique allemande de la seconde moitié du ^e siècle », *Chrétiens et sociétés*, n° 26, 2019, mis en ligne sur OpenEdition.org, p. 6.

³³³ Lettre du Père Girard au vicaire général Wessenberg, 18 décembre 1801, BCUF Papiers Grégoire Girard, LE 23 1801.04, f. 3^r.

³³⁴ AEF RM 340, p. 42.

³³⁵ D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 36.

³³⁶ Lettre du chanoine Fontaine à Johann Kaspar Lavater, 20 décembre 1791, lettre n° 61 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 208.

³³⁷ Le livre des comptes de la fondation Rossier mentionne une livrance de 18 louis faite pour Dillingen (10 mai 1792), puis d'autres de 64 louis d'or et d'un écu neuf « *pour les pensions*

Bien qu'ouverte tardivement et éphémèrement, l'Université de Dillingen représente pour le clergé séculier fribourgeois l'un des rares instituts lui permettant d'entrer en relation avec les idées des Lumières catholiques en Allemagne. Dès 1786, l'ancienne université jésuite connaît une vague de réformes comparables à celles qui se sont emparées des Universités de Salzbourg et de Wurtzbourg³³⁸. Sous l'impulsion du vicaire général Thomas Joseph von Haiden et des professeurs Johann Michael Sailer, Joseph von Weber et Patritius Benedikt Zimmer, l'Université met en application de nombreuses revendications des Lumières catholiques : elle accorde une importance centrale à la théologie pastorale au détriment de la dogmatique, intègre dans ses cours l'étude de philosophes modernes – Kant en particulier – et introduit l'allemand comme langue d'enseignement³³⁹. Au moment de l'arrivée des premiers Fribourgeois à Dillingen, les réformes introduites à l'Université sont néanmoins de plus en plus contestées. La Révolution française a provoqué un changement de climat dans les universités allemandes : les autorités tant civiles que religieuses redoutent une diffusion d'idées révolutionnaires chez les étudiants par l'intermédiaire d'un enseignement trop proche de la philosophie moderne³⁴⁰. À Dillingen, depuis 1793, les réformes sont ainsi progressivement démantelées : réduction de la pastorale de trois à une année, interdiction aux étudiants de fréquenter des sociétés de lecture ou encore suppression de l'allemand comme langue d'enseignement³⁴¹. L'ancien confrère du chanoine Fontaine à Landsberg et à Ingolstadt, le professeur Sailer, fait lui-même les frais de ce retour à l'ancien ordre des choses : suspecté d'illuminisme, il est renvoyé de l'Université en novembre 1794³⁴².

Les quelques rares Fribourgeois étudiant à Dillingen durant cette période mouvementée montrent-ils des signes de ralliement au nouvel esprit ? Parmi

des cinq qui sont à Dillingen» (8 septembre 1793), de 42 louis d'or (14 octobre 1794) et de 40 louis (6 juin 1795). L'instauration du séminaire diocésain met fin aux dépenses extérieures (AEvF Ms 11.3, Journal des reçus pour les séminaires (1780-1828), [f. 15-16, 18-19]).

³³⁸ Cf. par exemple R Herbert, «Entwicklung im 17./18. Jahrhundert und die Auseinandersetzung mit der Aufklärung», in K Rolf (éd.), *Die Universität Dillingen und ihre Nachfolger. Stationen und Aspekte einer Hochschule in Schwaben*, Dillingen : Historischen Verein Dillingen, 1999, p. 79-128.

³³⁹ R Herbert, «Entwicklung im 17./18. Jahrhundert...», p. 109-119.

³⁴⁰ Sur la Révolution française et la montée des contre-Lumières en Allemagne, cf. K Jochen, *Druckerschwärze statt Schwarzpulver...*

³⁴¹ R Herbert, «Entwicklung im 17./18. Jahrhundert...», p. 122-126.

³⁴² R Herbert, «Johann Michael Sailer in seiner Dillinger Zeit», in K Rolf, *Die Universität Dillingen...*, p. 709-728.

les quatre ecclésiastiques identifiés³⁴³, deux prêtres se font particulièrement remarquer par l'importance qu'ils accordent aux activités pastorales et au développement de l'instruction publique dans leur paroisse³⁴⁴. Seul étudiant de Dillingen à effectuer sa carrière en ville de Fribourg, le chanoine de Notre-Dame Jean-Étienne Gottofrey (1773-1842) montre lui aussi quelques traits d'adhésion aux idées éclairées, en participant notamment à la fondation de la Société économique (1812/13) aux côtés du Père Girard et du chanoine Fontaine. Il acquiert durant ces années une réputation considérable, à tel point qu'il est considéré par certains comme l'un des plus sérieux prétendants à l'épiscopat après la mort de Mgr Guisolan (1814). La candidature du chanoine Gottofrey inquiète en particulier le futur évêque Pierre-Tobie Yenni qui, dans sa correspondance avec le nonce, établit un lien direct entre son manque d'orthodoxie et ses études passées à Dillingen :

*«Âgé de 42 ou 43, car quoique mon condisciple, il a fait ses dernières études à Dillingen, lieu où la doctrine des professeurs de ce temps n'était pas, comme vous le savez, dans toute sa pureté. Mais ce qui me fait craindre sur un point aussi important, c'est qu'il est membre de la Société économique et qu'il aimait, il semble, à fronder la conduite de sa Grandeur et du Collège.»*³⁴⁵

Pour l'ancien élève du Collège germanique comme sans doute pour d'autres représentants du clergé ultramontain, la fréquentation de l'Université de Dillingen suffit à faire naître les premières suspicions de «*mauvaises doctrines*». Dans les différentes critiques adressées à l'encontre des prêtres éclairés, le prétendu manque d'orthodoxie de ces derniers est fréquemment mis en relation avec leurs voyages

³⁴³ Il s'agit de Jean-Joseph Charpentier (1772-1843), ordonné prêtre à Dillingen (1795), professeur de latin membre du clergé d'Estavayer (1797), curé d'Estavayer (1815-1843) (D V, p. 222, 232); Antoine Klein († 1859), curé et doyen de Givisiez (1802-1839) (D VI, p. 519); Jacques Roux (1770-1843), curé de Villarimboud (1797-1802), de Chatonnaye (1802-1818), puis de Villarimboux et Torny-Pittet (1825-1842) (D III, p. 226; VII, p. 224; XI, p. 222); Jean-Étienne Gottofrey (1773-1842), précepteur de Romain Werro, professeur pendant sept ans, membre du clergé de Notre-Dame (1801), recteur de l'église Notre-Dame (1822-1842), vicaire général (D VI, p. 420). Malgré des recherches à la Studienbibliothek et aux Archives de la ville de Dillingen, aucun matricule de l'université couvrant la dernière décennie du siècle n'a pu être retrouvé.

³⁴⁴ Le curé d'Estavayer Jean-Joseph Charpentier aurait sacrifié une grande partie de son temps à la visite des malades (D V, p. 222, 232), alors que le curé de Givisiez, Antoine Klein, aurait largement contribué au développement de l'instruction publique dans son école, tant financièrement que par l'exercice de la charge d'instituteur, trois années durant et sans aucune rémunération (D VI, p. 519).

³⁴⁵ Lettre du curé Yenni au nonce Testaferrata, 17 décembre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 147, f. 227.

de formation à l'étranger. Elles ciblent toutefois moins les prêtres séculiers que les religieux, qui sont dans leur grande majorité formés en Allemagne.

2.6. Entre stagnation et essor culturel : le clergé régulier fribourgeois

Le monde conventuel duquel sont issus le chanoine Fontaine et le Père Girard, sa mobilité et ses dynamiques intellectuelles, restent encore largement méconnus de la recherche. Pour l'espace germanique, de récentes études ont montré que les ordres religieux ont constitué par endroits et par moments de formidables pôles de diffusion des idées des Lumières catholiques, à l'exemple surtout des bénédictins, mais aussi – dans une moindre mesure – des cisterciens, des augustins et des prémontrés³⁴⁶. Les canaux de communication monastiques – correspondances, échanges de livres et circulation de personnes – ont favorisé le transfert de connaissances entre les maisons d'une même province et d'un même ordre. Plusieurs travaux confirment que ce phénomène a également touché la Suisse alémanique, bien qu'il s'y soit manifesté sous une forme incontestablement plus atténuée³⁴⁷. Sans pouvoir être assimilées aux rayonnantes abbayes de Banz ou Saint-Blaise, les abbayes de Saint-Gall, Disentis, Engelberg et Einsiedeln – pour ne citer que les plus importantes – s'ouvrent toutes à leur mesure aux idées nouvelles : en plus de moderniser leur bibliothèque, elles s'écartent du strict esprit contemplatif en s'engageant sur les terrains de l'éducation, de l'histoire et des sciences naturelles³⁴⁸. Les abbayes cisterciennes de Saint-Urbain et de Wettingen cherchent elles aussi à se rendre utiles à la société ; leurs activités réformatrices se concentrent dans l'enseignement et la formation des instituteurs³⁴⁹. L'esprit nouveau se manifeste enfin encore dans des communautés à première vue plus inattendues. À Lucerne, les jésuites Josef Ignaz Zimmermann (1737-1797) et Franz Regis Krauer

³⁴⁶ Cf. par exemple S Alois, «Aufklärung in den Klöstern Oberdeutschlands», in L Bernhard, R Maria (éd.), *Netzwerke gelehrter Mönche. St. Emmeram im Zeitalter der Aufklärung*, Munich : Verlag C. H. Beck, 2015, p. 17-41 ; L Ulrich L., *Enlightened Monks...*

³⁴⁷ Ces travaux sont présentés *infra*.

³⁴⁸ «Bénédictins», in DHS. Il existe dans la littérature quelques études particulières sur les relations entre l'*Aufklärung* et les abbayes bénédictines, cf. M Hanspeter, *Klosterkultur und Aufklärung in der Fürstabtei St. Gallen...* ; M Iso, «P. Placidius Spescha und die Aufklärung...», p. 112-150 ; F Thomas, *Aufbruch und Widerstand...*

³⁴⁹ HS III/3, p. 377-495.

(1739-1806) jouent tous deux un rôle important dans la promotion de réformes éducatives, de l'enseignement de la langue maternelle et du théâtre patriotique³⁵⁰. Souvent présentés comme les contre-Lumières par excellence, les capucins ne restent eux non plus pas totalement insensibles aux nouvelles productions littéraires : comme le relève Hanspeter Marti, ils se procurent à Lucerne un certain nombre d'ouvrages « éclairés » vers la fin du siècle³⁵¹.

Qu'en est-il dans le canton de Fribourg? Examinons d'abord les communautés religieuses qui connaissent une vie culturelle plus stagnante au ^e siècle. Les frères mineurs capucins vivent globalement, à Fribourg comme ailleurs en Suisse, une période de déclin³⁵². Très attachés au catholicisme baroque, ils sont parfois suspectés de chercher à ancrer des croyances superstitieuses dans le peuple et à faire naître chez lui des sentiments d'hostilité à l'égard des protestants³⁵³. À l'aune des connaissances actuelles, les couvents situés à Fribourg (1609), Bulle (1655) et Romont (1728) ne connaissent aucun renouveau culturel marquant durant le siècle des Lumières³⁵⁴. Leur implication dans les sciences – un domaine au reste peu compatible avec leur pratique intransigeante de la pauvreté et leurs abondantes activités sacerdotales – est elle aussi tout au plus marginale. La formation des capucins n'est enfin pas propice à la rencontre d'idées novatrices venues de l'étranger : si l'on en croit les résultats de l'enquête Stapfer sur les couvents (1798), seuls 4 des 46 capucins fribourgeois réalisent leurs études en dehors du Corps helvétique. Selon le Père Juvénal Dancour de Bulle, qui se rend en Bretagne durant les années 1750, l'usage d'étudier en France pour se perfectionner dans la langue a disparu chez les capucins fribourgeois depuis plusieurs décennies³⁵⁵. Plus que n'importe quel ordre, les capucins semblent rester ainsi à l'abri des influences étrangères.

Partageant avec les capucins des fonctions ecclésiastiques similaires, les ermites de Saint-Augustin ne connaissent à Fribourg aucun essor culturel remarquable au ^e siècle. Le couvent situé dans la capitale est pourtant étroitement connecté avec l'espace germanique. Positionné à l'extrême sud de la province rhénane-souabe, il entretient d'actives relations avec plusieurs

³⁵⁰ Cf. les articles « Krauer, Franz Regis » et « Zimmermann, Josef Ignaz » dans le DHS.

³⁵¹ Cf. à ce sujet M Hanspeter, « Kulturelle Ausgleichsprozesse in der Schweiz 1750-1840. Das Beispiel der Kapuzinerbibliothek Luzern », in B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern...*, en part. p. 163-164.

³⁵² HS V/2, p. 36.

³⁵³ HS V/2, p. 36.

³⁵⁴ HS V/2, p. 36.

³⁵⁵ Cf. les réponses des capucins de Bulle à l'enquête helvétique (1798), AF B0#1000/1483, vol. 1363.

couvents allemands identifiés dans la littérature comme «*éclairés*»³⁵⁶. Selon l'enquête helvétique sur les couvents (1798), 3 des 8 Pères en activité sont originaires de Franconie (Gerolzhofen et Münnerstadt), alors que les 5 autres religieux (des Fribourgeois) ont tous étudié dans les couvents allemands de la province: à Mayence (3), Wurtzbourg (3), Constance (3), Obendorf (2), Lauingen (1), Münnerstadt (1) et Erfurt (1)³⁵⁷. Malgré cette conjoncture propice à la réception des Lumières catholiques, la communauté fribourgeoise reste très discrète sous l'Ancien Régime. Numériquement diminuée et en proie à des difficultés financières, elle se trouve à la fin du siècle dans une situation de déclin. Elle est définitivement supprimée en 1848 après avoir été mise sous tutelle par l'évêque Yenni en 1818³⁵⁸.

Du côté des maisons contemplatives, la chartreuse de la Part-Dieu de Gruyères n'est pas plus ouverte au nouvel esprit. Signe d'une certaine inertie intellectuelle, ses comptes montrent qu'elle n'investit presque rien dans sa bibliothèque tout au long du ^e siècle³⁵⁹. Le regard des chartreux de la Part-Dieu est essentiellement dirigé vers l'aire culturelle française: 9 des 12 moines en activité en 1798 sont originaires de France, alors que les 3 autres (des Fribourgeois) ont tous vécu un certain nombre d'années dans des abbayes françaises³⁶⁰. Nous savons également peu de choses sur leur participation aux sciences, en dehors des activités solitaires du Père Jean-Joseph Hermann (1753-1821), dit le «moine-mécanicien», qui confectionne un certain nombre d'objets (des horloges en particulier)³⁶¹. Nous ne dirons enfin rien sur la cinquantaine de trappistes français qui trouvent refuge à la Valsainte dès 1791. Conduits par le réformateur de la Trappe, Augustin de Lestrange, ils appartiennent à un ordre religieux fortement opposé à l'introduction des sciences dans la vie contemplative³⁶². Quant à leurs activités dans l'éducation populaire, elles commencent essentiellement au début du ^e siècle³⁶³.

³⁵⁶ H Georg, «Wissenschaftspflege und Aufklärung in Klöstern der Augustiner Chorherren und Benediktiner im bayerisch-österreichischen Raum», in A Werner, V Peter (éd.), *Bibliotheken und Aufklärung*, Wiesbaden: Harrassowitz, 1988, p. 83-101.

³⁵⁷ Cf. les réponses des augustins de Fribourg à l'enquête helvétique (1798), AF B0#1000/1483, vol. 1363, f. 193.

³⁵⁸ HS IV/6, p. 101-103.

³⁵⁹ M Meinrad, «Notice historique sur la Bibliothèque de Fribourg», *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, n° 2, 1858, p. 238.

³⁶⁰ Cf. les réponses du couvent de la Part-Dieu à l'enquête helvétique, AF B0#1000/1483, vol. 1363, f. 156.

³⁶¹ HS III/4, p. 182-193.

³⁶² L Ulrich L., *Enlightened Monks...*, p. 20.

³⁶³ HS III/3.

Focalisons-nous maintenant sur les communautés religieuses à l'intérieur desquelles la vie intellectuelle semble être plus animée. Dès la moitié du ^e siècle, l'abbaye cistercienne d'Hauterive connaît, à l'instar des abbayes allemandes de l'ordre de Saint-Benoît, un nouvel engouement pour les études scientifiques. Ce renouveau culturel s'observe tout d'abord dans les efforts entrepris par la communauté pour enrichir sa bibliothèque : les abbés Constantin de Maillardoz (1742-1754) et Emmanuel Thumbé (1754-1761) investissent environ 800 écus bons dans l'acquisition de nouveaux ouvrages, contre plus du double pour leur successeur Bernard-Emmanuel de Lenzbourg (1761-1795)³⁶⁴. Le futur évêque de Lausanne cristallise à lui tout seul une grande partie du rayonnement d'Hauterive au ^e siècle. Issu d'une famille noble, il intègre l'abbaye à l'âge de 17 ans et y est nommé archiviste durant la même année (1740). Cette activité l'amène à s'initier à la diplomatie et à entrer en relation avec de nombreux hommes de lettres qui le sollicitent sur l'histoire conventuelle de la Suisse. C'est ainsi par exemple qu'il se lie au début des années 1760 avec le baron de Zurlauben. Les deux historiens catholiques s'aident réciproquement dans leurs recherches en s'échangeant des ouvrages ou en se transmettant des copies de documents³⁶⁵. La rencontre avec Zurlauben permet en outre à Lenzbourg d'entrer en relation avec plusieurs historiens allemands renommés, tels les bénédictins de Saint-Blaise Marquard Herrgott (1694-1762) et Martin Gerbert (1720-1793) – le « Mabillon allemand » –, avec lesquels il entretient quelques échanges épistolaires³⁶⁶.

Les activités intellectuelles de l'abbé le rapprochent enfin de plusieurs érudits de la Suisse protestante, notamment des Bernois Alexandre-Louis de Watteville (1714-1780) et Gottlieb Emmanuel de Haller (1735-1786). La correspondance entretenue avec ce dernier – composée d'au moins une centaine de missives – fait à nouveau apparaître ses intérêts historiques, mais aussi sa curiosité pour des sujets économiques et scientifiques : il se fait ainsi par exemple remettre par son intermédiaire des ouvrages physiocratiques dans le but d'améliorer le rendement des domaines appartenant à son abbaye.

³⁶⁴ M Marius, « Échanges épistolaires et commerce des livres... », p. 50.

³⁶⁵ Une soixantaine de pièces de leur correspondance est déposée dans le fonds Zurlaubiana à la Bibliothèque cantonale d'Argovie (AKB).

³⁶⁶ Dans sa lettre du 18 mars 1761, Lenzbourg remercie Zurlauben de lui avoir « indiqué » le Père Herrgott auquel il « a fait écrire à ce sujet [les comtes de Lenzbourg] » (AKB Zurlaubiana, MsZF 4, vol. 4, f. 477^v). Deux lettres de Lenzbourg à Martin Gerbert – datées de 1784 – ont été conservées ; l'évêque se présente dans la première comme un ami de Zurlauben (« Cum ab Illustrissimo DD. Barone ac Generali de Zurlauben amico meo Colendissimo [?] perceperim, in antiquissimo Celeberrimi Monasterii Vestri [...] » (Stiftsarchiv St. Paul in Lavanttal, III, f. 184-187).

En dehors de la figure centrale de l'abbé de Lenzbourg, nous ne savons que peu de choses de la participation isolée d'autres cisterciens au développement intellectuel d'Hauterive. Relevons néanmoins la création par le Père Boniface Thorin (1746-1831) d'un petit cabinet d'histoire naturelle vers la fin de l'Ancien Régime qui renfermait une collection de minéraux de la région³⁶⁷.

Les deux communautés les plus engagées dans l'éducation de la jeunesse sont sans conteste les jésuites et les frères mineurs conventuels (cordeliers). Phalange de la Réforme catholique, la Compagnie de Jésus jouit à Fribourg depuis la fin du ^e siècle jusqu'au ^e siècle d'un quasi-monopole sur l'enseignement moyen et supérieur³⁶⁸. Conformément au *Ratio Studiorum*, le Collège fondé par Pierre Canisius est divisé entre classes appelées inférieures ou préparatoires (grammaire, humanité et rhétorique) et facultés supérieures (philosophie et théologie). Rien ne serait toutefois plus faux que de présenter l'enseignement au Collège Saint-Michel à travers le seul prisme du plan d'étude de la Compagnie. À Fribourg comme ailleurs, l'enseignement des jésuites se régionalise au gré de sa dépendance aux autorités temporelles et de l'autonomisation de sa province³⁶⁹. Le Collège de Fribourg adopte ainsi de par son appartenance à la province de Haute-Allemagne, plusieurs spécificités germaniques.

Comme l'a montré Gilles Guerigen, si les collèges jésuites d'Allemagne du sud éprouvent effectivement au ^e siècle des difficultés à conformer leur enseignement aux besoins de la nouvelle société, il serait erroné de conclure qu'ils se trouvent dans un total état de léthargie³⁷⁰. Le Collège de Fribourg bénéficie lui aussi au ^e siècle de plusieurs nouveautés initiées dans sa province. Des éléments d'histoire inspirés des *Rudimenta historica* du jésuite bavarois Maximilian Dufrenè (1688-1768) sont enseignés à Fribourg en 1727, suivis deux années plus tard par l'introduction de premières leçons

³⁶⁷ T Hubert, *Notice historique sur Villard-sous-Mont*, Fribourg : Imprimerie catholique suisse, 1876, p. 146. Cette collection fut décrite par le chanoine Fontaine en 1799 : il « s'applique surtout à rassembler les différentes pierres du pays et les polit lui-même » (rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 cité dans S Damien [éd.], *Église, sciences et révolutions...*, p. 494).

³⁶⁸ Sur l'action des jésuites en Suisse à l'époque moderne, cf. en particulier S Ferdinand, *Zur Jesuitenfrage in der Schweiz. Tatsachen und Überlegungen*, Zürich : NZN Verlag, 1948, 191 p. ; S Ernst, *Der Jesuitenorden und die Schweiz. Geschichte ihrer Beziehungen in Vergangenheit und Gegenwart*, Bâle : Verlag Helbing & Lichtenhahn, 1923, 158 p. ; « Jésuites », in DHS.

³⁶⁹ Cf. à ce sujet A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 174-188.

³⁷⁰ G Gillen, *Les particularismes de l'éducation jésuite dans les collèges d'Allemagne du sud au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat, Metz : Université de Metz, 1990.

de géographie³⁷¹. L'allemand et le français sont également introduits comme langues d'enseignement depuis 1763/64³⁷². Ces réformes, appelées par le gouvernement, sont stimulées par la circulation constante des religieux entre les différents collèges de la province³⁷³. C'est sans doute aussi à travers ce canal que la philosophie de Wolff – enseignée par les professeurs jésuites de l'Université d'Ingolstadt³⁷⁴ – se transporte jusqu'au Collège de Fribourg. La réception du wolffianisme en terre fribourgeoise est dans tous les cas attestée par le chanoine Fontaine, qui a conservé dans sa bibliothèque deux prix qu'il a reçu de ses professeurs jésuites au terme de son année de rhétorique (1769), à savoir la *Cosmologia generalis* et l'*Onotologia* du philosophe des Lumières protestantes Christian Wolff³⁷⁵. On s'en doute, d'autres innovations germaniques sont importées par les jésuites au ^e siècle. Ainsi par exemple, dans un mémoire plus tardif (1827), le chanoine Fontaine indique que les disciples de Loyola se serviraient de la grammaire allemande *Sprachkunst* (1748) de l'écrivain protestant Johann Christoph Gottsched (1700-1766)³⁷⁶.

La suppression de la Compagnie (1773) ne provoque pas une accélération des réformes dans l'enseignement au Collège de Fribourg. Bien au contraire, durant l'Ancien Régime, les réformes post-jésuites se limitent principalement à la création éphémère d'une chaire d'éloquence allemande (1774-1783) ainsi qu'à l'introduction en 1775 d'une nouvelle version de la grammaire latine d'Alvares³⁷⁷. Depuis sa sécularisation, le Collège se range résolument dans le sillage du très conservateur Collège d'Augsbourg et rejette les modèles expérimentés dans les États gagnés par l'esprit jéséphiste.

Les jésuites sont progressivement concurrencés sur le terrain de l'éducation par les cordeliers qui connaissent au ^e siècle un véritable réveil intellectuel³⁷⁸.

³⁷¹ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 177-178.

³⁷² A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 85.

³⁷³ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 45-46.

³⁷⁴ Cf. section 3.2 (p. 143-146).

³⁷⁵ Ces deux ouvrages, annotés par un jésuite et dédiés à Fontaine, se trouvent à la BCUF (A 1064 et 1065).

³⁷⁶ Cette information est mentionnée dans le mémoire adressé par Fontaine à l'évêque Yenni en 1827, dans lequel le chanoine s'oppose à l'idée d'une «*grammaire expressément catholique*» exigée par le prélat, en opposition à celle du Père Girard. Mémoire du chanoine Fontaine à l'évêque Yenni, 23 mars 1827, document n° 134 cité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 446.

³⁷⁷ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 189-191. Cf. aussi S Auguste, «Le Collège Saint-Michel», *Annales fribourgeoises*, n° 6, 1918, p. 77-78.

³⁷⁸ À ce sujet, cf. D Alexandre, «Notes sur le mouvement intellectuel de Fribourg au ^e siècle. État des arts et des lettres. Le couvent des cordeliers centre du mouvement intellectuel», *Archives de la Société d'histoire de Fribourg*, n° 2, 1858, p. 185-196.

Le parcours du Père Grégoire Moret (1693-1779) – gardien du couvent de Fribourg (1742-1747 et 1755-1758) – incarne à lui seul l'avènement du renouveau franciscain³⁷⁹. Originaire de la ville de Romont dans le canton de Fribourg, il achève ses études en Allemagne par l'obtention d'un doctorat en théologie à Wurtzbourg. Quelque temps plus tard, il enseigne la philosophie aux novices de son couvent à Fribourg. Son cours acquiert une certaine notoriété, au point qu'en 1731, deux étudiants décident de quitter le cours de philosophie du Collège pour suivre celui du Père Moret. Malgré la protestation des jésuites, le gouvernement se refuse d'intervenir contre l'ouverture du cours des cordeliers aux personnes extérieures au couvent. Cette première victoire va en appeler une seconde. En 1743, avec le soutien du gouvernement, le Père Moret parvient à réattribuer à son couvent la direction de la chaire de prédication française que les cordeliers avaient perdue près de 150 ans plus tôt au détriment des jésuites. Ces deux épisodes témoignent non seulement des ambitions nouvelles du couvent franciscain, mais aussi de la régénération de ses forces intellectuelles qui lui permet de gagner du terrain face aux jésuites.

Autre signe de l'essor culturel de la communauté durant le ^e siècle, une poignée de religieux s'illustre de différentes façons dans le domaine des arts et des sciences : outre le Père Moret qui participerait à la rédaction de *l'Histoire des Helvétiens* (1749-1753) du baron d'Alt³⁸⁰, mentionnons le Père Damien Baechler († 1755) qui sillonnerait les Alpes en quête de découvertes naturelles, le Père Jérôme Blondet (1714-1797) qui excelle dans la physique et les mathématiques, ou encore le Père Joseph Meuwly (1733-1801) qui laisse derrière lui de nombreuses aquarelles³⁸¹. Le dynamisme intellectuel des cordeliers peut aussi se lire dans les *Souvenirs* du Père Girard, qui affirme s'être résolu à entrer dans l'ordre de Saint-François après avoir été marqué par l'environnement scientifique et artistique de la communauté alors qu'il terminait ses études au Collège :

« Le couvent était une riante demeure. L'église était belle. Je me mis par la pensée en chaire, à l'autel, au chœur. Je me logeai aussi dans une cellule à côté d'une petite bibliothèque et je me plaisais partout. J'appris aussi à connaître le professeur, homme aimable et savant. Il me parlait des collèges de l'Ordre en Allemagne et je m'y voyais au milieu de mes disciples. Je connaissais aussi un vieux religieux, antique ami des mathématiques et de la physique [Père Blondet]. Il était

³⁷⁹ Sur la vie et les travaux du Père Moret, cf. J. Joseph, *Le couvent des cordeliers de Fribourg 1256-1956*, Fribourg : Impr. Saint-Paul, 1956, p. 41-46.

³⁸⁰ Cf. section 1.3, p. 77-78.

³⁸¹ J. Joseph, *Le couvent des cordeliers de Fribourg...*, p. 45-46.

environné de machines, de globes, de miroirs, etc., et le jeune homme se mettait à la place du vieillard, vivant à son tour dans la solitude avec les sciences et les arts. Ces images se fixèrent, je ne sais comment, dans mon esprit, et j'étais cordelier longtemps avant de l'être.»³⁸²

Les mutations culturelles que connaissent les franciscains au 18^e siècle peuvent être mises en relation avec deux phénomènes différents. Premièrement, d'un point de vue sociologique, les cordeliers fribourgeois appartiennent principalement aux bourgeoisies citadines, et rarement au patriciat – le dernier religieux issu d'une famille patricienne (Charles de Reyff) décède en 1736 à l'âge de 29 ans³⁸³. Sur les 25 cordeliers professant leurs vœux durant le siècle, 9 sont originaires de la capitale et 4 de la ville de Romont. D'autres proviennent de familles qui possèdent un droit de cité dans une paroisse rurale, mais qui sont parvenues à atteindre un certain rang socioculturel. C'est le cas par exemple de Tobie Barras (1776-1841), originaire de Broc, qui est le neveu de Jean-Tobie Barras (1746-1813), professeur de droit naturel à l'Académie. L'entrée dans l'ordre de Saint-François semble ainsi devenir progressivement un choix de carrière intéressant pour la bourgeoisie fribourgeoise enrichie et cultivée, qui aspire à occuper une position plus dominante dans la cité. Deuxièmement, de tous les ordres religieux présents à Fribourg, à l'exception peut-être des jésuites, celui des cordeliers est le plus étroitement connecté intellectuellement avec l'Allemagne, par le biais des voyages de formation en particulier. Après une année de noviciat, les jeunes religieux issus du couvent fribourgeois s'en vont étudier la philosophie et la théologie ailleurs dans la province: sur les 13 Pères en activité en 1798, 12 sont envoyés en Allemagne pour leur formation (cf. figure 5), soit à Offenbourg (5), Überlingen (5), Ratisbonne (4), Maihingen (2), Vieux-Brisach (1), Villingen (1) et Wurtzbourg (1). Comme nous le montrerons au travers du parcours de formation du Père Girard³⁸⁴, les études dans les couvents de la province d'Alsace permettent aux cordeliers fribourgeois de bénéficier d'une solide formation intellectuelle, mais aussi – surtout à partir des années 1770 – d'entrer en relation avec quelques-unes des idées des Lumières catholiques.

³⁸² G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 17-18.

³⁸³ Le livre des professions des cordeliers de la province se trouve à Augsbourg. Archiv des Bistums Augsburg (ABA), Hs. 235, *Elenchus Conventuum Ministrorum Provincialium, & Fratrum Minorum S. Francisci Conventualium Almae Provinciae Argentinensis*.

³⁸⁴ Cf. section 2.3.

5. Les études des frères mineurs conventuels de Fribourg et de Suisse (province de Strasbourg), d'après l'enquête Stapfer sur les couvents (1798)³⁸⁵

	Effectif	Province de Strasbourg													Autre ³⁸⁶	
		Cantons suisses				Allemagne										
		Fribourg	Lucerne	Werthenstein	Soleure	Allemagne (total)	Constance	Mathingen	Offenbourg	Ratisbonne	Spire	Überlingen	Vieux-Brisach	Villingen		Wurtzbourg
Religieux résidant au couvent de Fribourg	13	11	2	1	6	2	0	2	5	4	0	5	1	1	1	1
Religieux en Suisse (Fribourg compris)	51	18	11	4	17	39	5	6	9	13	1	12	1	3	11	9

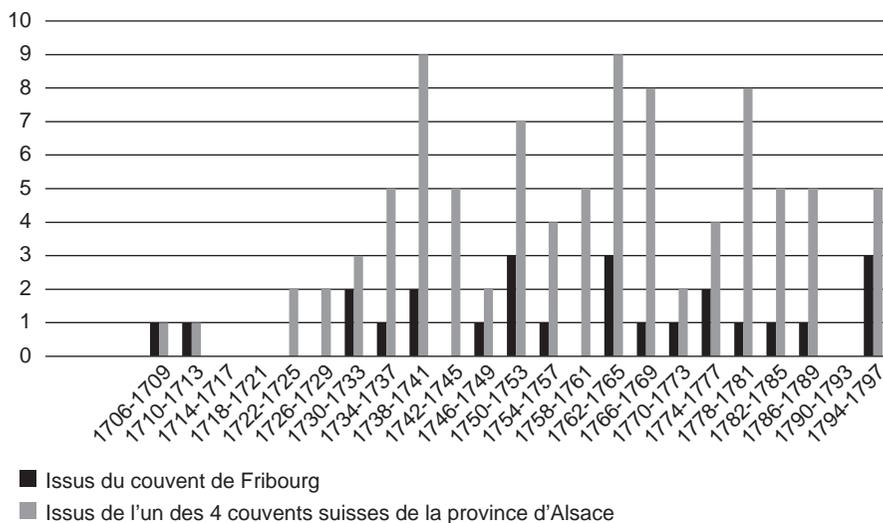
La dissolution des jésuites n'a aucun effet sur le recrutement des frères mineurs conventuels qui reste stable autour de 1773, tant à Fribourg que dans les trois autres couvents suisses de la province – Soleure, Lucerne et Werthenstein (cf. figure 6). Mais la disparition de la Compagnie de Jésus semble faire naître de nouvelles ambitions dans le domaine éducatif chez les cordeliers. Vers 1774, le Père Blondel – perçu par Joseph Jordan comme le précurseur du Père Girard – adjoint au couvent un pensionnat

³⁸⁵ Tableau réalisé d'après les réponses des quatre couvents de cordeliers de la province de Strasbourg en Suisse (Fribourg, Soleure, Lucerne et Werthenstein), qui sont déposées aux Archives fédérales. Je remercie Mauro Di Cioccio pour la mise à disposition des transcriptions de ces documents.

³⁸⁶ Fribourg-en-Brigau (2), Ausgbourg (1), Brügggen en Allemagne (1), Quingey en France (1), Porrentruy (1), Engelberg (1), Zoug (2).

de jeunes gens³⁸⁷. Les activités de cet institut ne nous sont pas connues, mais son existence est encore attestée au moment de la chute de l'Ancien Régime³⁸⁸. Dans les années 1780, des réformateurs fribourgeois, à l'instar du chanoine Fontaine, voient dans les cordeliers de possibles successeurs aux jésuites³⁸⁹. Les cordeliers ne feront jamais leur apparition dans les auditorios du Collège Saint-Michel, mais ce sont à eux que sera attribuée la direction des écoles des garçons de la ville de Fribourg en 1804. Les évolutions de la fin de l'Ancien Régime permettent ainsi de mieux saisir le choix des autorités communales, de tendance libérale, à s'appuyer sur cette communauté régulière – bourgeoise et ouverte aux idées nouvelles – pour l'éducation de sa jeunesse.

6. *Nombre de professions des frères mineurs conventuels suisses et fribourgeois de la province de Strasbourg*³⁹⁰



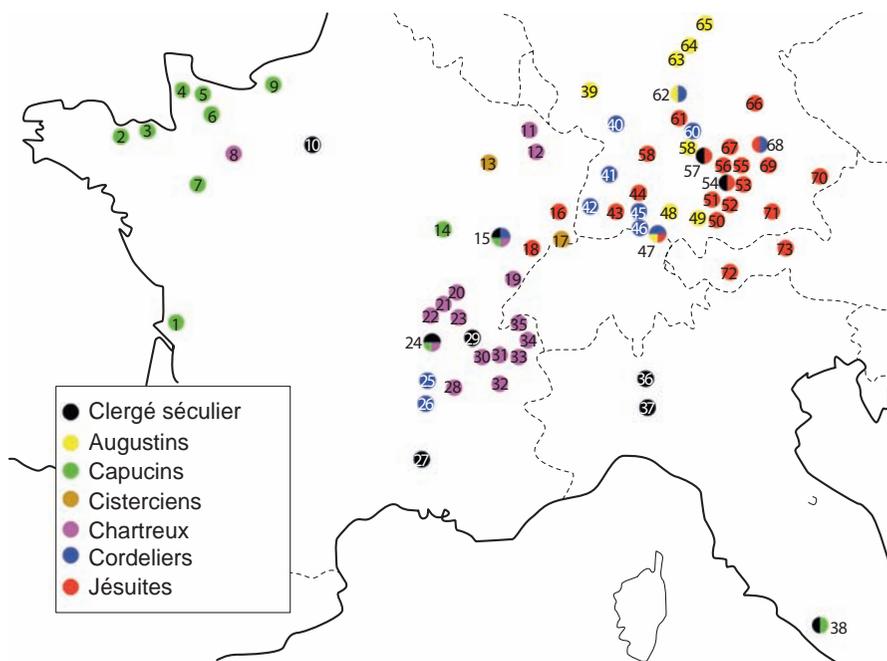
³⁸⁷ J. Joseph, *Le couvent des cordeliers de Fribourg...*, p. 46.

³⁸⁸ J. Joseph, *Le couvent des cordeliers de Fribourg...*, p. 46. Jordan s'appuie sur les comptes de la communauté pour l'attester.

³⁸⁹ Cf. section 4.2 (p. 191-193).

³⁹⁰ Réalisé d'après le livre *professiones Elenchus Conventuum Ministrorum Provincialium, & Fratrum Minorum S. Francisci Conventualium Almae Provinciae Argentinensis...* conservé aux Archives de l'Évêché d'Augsbourg (ABA), Hs. 235.

7. Mobilité des clergés séculier et régulier du diocèse de Lausanne en Europe au XVIII^e siècle³⁹¹



1 Rochefort	2 Saint-Brieuc	3 Saint-Malo	4 Coutances
5 Caen	6 Orbec	7 Château-Gontier	8 Val-Dieu
9 Rouen	10 Paris	11 Pont-à-Mousson	12 Nancy
13 Maizières	14 Dijon	15 Besançon	16 Oelenberg
17 Lucelle	18 Saint-Morand	19 Pontarlier	20 Ségnac
21 Seillon	22 Montmerles	23 Portes	24 Lyon
25 Valence	26 Montélimar	27 Avignon	28 Grenoble
29 Belley	30 Chambéry	31 Aillon	32 Saint-Hugon
33 Reposoir	34 Mélan	35 Ripaille	36 Milan
37 Pavie	38 Rome	39 Mayence	40 Spire

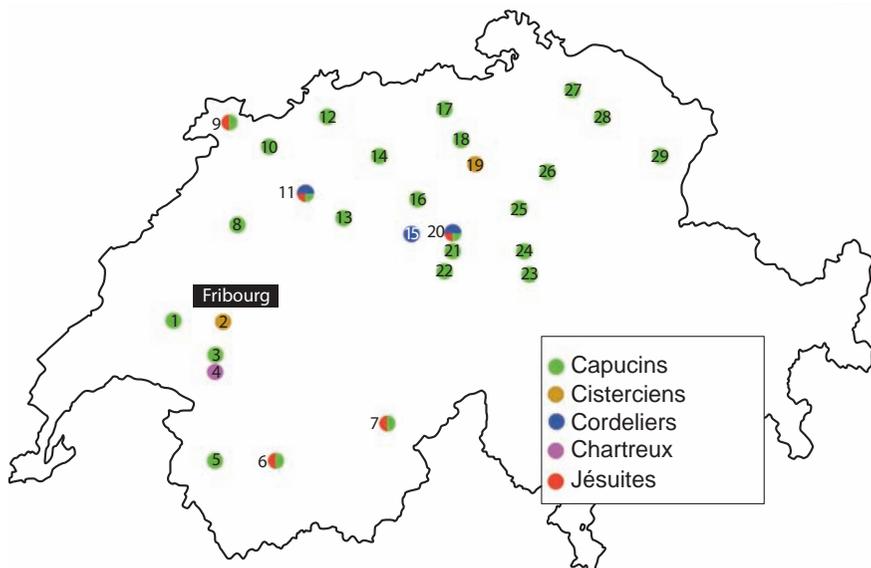
³⁹¹ Réalisée d'après les différentes informations récoltées dans ce chapitre. Nous avons aussi pris en compte les religieux originaires d'autres diocèses, qui étaient en fonction dans le diocèse de Lausanne en 1798 et qui ont répondu aux questions de l'enquête Stapfer.

LES LUMIÈRES CATHOLIQUES À FRIBOURG

41 Offenbourg	42 Vieux-Brisach	43 Fribourg (DE)	44 Rottweil
45 Villingen	46 Überlingen	47 Constance	48 Uttenweiler
49 Memmingen	50 Kaufbeuren	51 Mindelheim	52 Landsberg am Lech
53 Munich	54 Augsburg	55 Ingolstadt	56 Neuburg
57 Dillingen	58 Rottenburg	59 Lauingen	60 Maihingen
61 Oettingen	62 Wurtzbourg	63 Münnerstadt	64 Obendorf
65 Erfurt	66 Amberg	67 Eichstätt	68 Ratisbonne
69 Landshut	70 Burghausen	71 Ebersberg	72 Feldkirch
73 Hall			

Pour terminer, nous soulignerons le caractère particulièrement cosmopolite du clergé fribourgeois qui, en raison de son positionnement au croisement des aires culturelles de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, dialogue activement avec une partie substantielle de l'Europe. À travers l'important phénomène de la circulation des personnes, mais aussi par le biais d'autres vecteurs comme les réseaux d'échange interconventuels, il entre en relation avec les principales expressions du catholicisme du ^e siècle. Étudier le phénomène de réception des Lumières catholiques par le biais des voyages à l'étranger nous amène à nous intéresser plus singulièrement aux parcours de formation de Fontaine et de Girard en Allemagne.

8. Mobilité des clergés séculier et régulier du diocèse de Lausanne en Suisse au XVIII^e siècle³⁹²



1	Romont	2	Hauterive	3	Bulle
4	Gruyères	5	Saint-Maurice	6	Sion
7	Brigue	8	Le Landeron	9	Porrentruy
10	Delémont	11	Soleure	12	Dornach
13	Schüpfen Dornach	14	Olten	15	Werthenstein
16	Sursee	17	Baden	18	Bremgarten
19	Muri	20	Lucerne	21	Stans
22	Sarnen	23	Altdorf	24	Schwytz
25	Zoug	26	Rapperswil	27	Frauenfeld
28	Wil	29	Appenzell		

³⁹² Sur la création de cette carte, cf. la note de bas de page précédente.

Chapitre III

Deux parcours de formation en Allemagne

Agés respectivement de 15 et 16 ans, Charles-Aloyse Fontaine et Grégoire Girard s'engagent dans les ordres religieux et quittent momentanément leur patrie pour se former dans des instituts d'éducation situés dans l'espace germanique. Le premier emprunte la voie des collèges jésuites à la veille et au moment même de la suppression de la Compagnie et se rend à Landsberg am Lech puis à Ingolstadt en Bavière (1769-1773), alors que le second suit l'itinéraire des couvents des frères mineurs conventuels (1781-1788) et entre successivement dans les couvents d'Offenbourg, d'Überlingen et de Wurtzbourg. Ce sont deux parcours qui – nous l'avons vu dans le chapitre précédent – n'ont rien d'exceptionnel au sein du clergé régulier fribourgeois, orienté de par son organisation provinciale vers l'Allemagne.

Ce sont leur itinéraire – les idées, les savoirs et les individus qu'ils y découvrent – que nous souhaitons étudier plus précisément dans ce chapitre, qui interroge le processus de rencontre des deux Fribourgeois avec des expressions différentes des Lumières catholiques, et explore les canaux qui les mettent en relation avec l'esprit réformateur allemand. Il ne s'intéresse ainsi pas seulement aux savoirs et aux idées enseignés *stricto sensu* dans les auditoires, mais aussi au dialogue des deux religieux avec leur environnement respectif à travers, par exemple, des contacts personnels, la découverte de nouveaux modèles culturels et éducatifs ainsi que des lectures individuelles.

Distants d'une dizaine d'années et séparés par l'importante césure opérée par le bref *Dominus ac Redemptor* (1773), ces deux parcours permettent de questionner l'impact de la suppression de la Compagnie de Jésus sur le développement de l'enseignement en Allemagne: en quoi la formation de Girard a-t-elle différé, ou non, de celle de Fontaine? C'est également la circulation des idées des Lumières catholiques à l'intérieur de deux ordres religieux souvent présentés comme hostiles au nouvel esprit que nous interrogerons dans ce chapitre: l'enseignement dans la Compagnie est-il aussi stagnant que le prétendent ses adversaires? Et les ordres mendiants, restent-ils tous indifférents aux mutations de leur siècle?

3.1. La tradition du noviciat à l'extérieur

L'enquête de Stapfer sur les couvents (1798) montre que dans le ^e siècle fribourgeois, il est d'usage pour les jeunes religieux (exception faite des cisterciens d'Hauterive) de réaliser leur noviciat en dehors du canton ou du pays. C'est ce que font Charles-Aloyse Fontaine et Grégoire Girard, en suivant les traditions de leurs ordres respectifs. Les cordeliers et les capucins incorporent un couvent de leur ordre en Suisse alémanique, les jésuites et les augustins se rendent en Bavière ou en Franconie, enfin les chartreux fréquentent une abbaye en France (la Grande Chartreuse et Saint-Hugon essentiellement)³⁹³. Chaque ordre reste relativement libre dans la manière de former ses novices; depuis le concile de Trente, l'Église se limite à fixer une période (une année) et un âge d'entrée (17 ans) minimaux, tout en réaffirmant le caractère libre et volontaire de l'état religieux³⁹⁴.

Fontaine s'engage dans l'ordre des Jésuites en 1769. Ce choix n'est à ce moment-là pas dénué de risque: alors que la Compagnie de Jésus a été bannie du royaume de France quelques années auparavant (1763), le prince-électeur de Bavière Maximilien III vient de fonder en 1770 une province nationale qui ne doit plus avoir de liens institutionnels avec l'étranger et de laquelle les Suisses vont ainsi être exclus³⁹⁵. Officiellement admis au Collège de Landsberg am Lech le 28 septembre 1769³⁹⁶, le Fribourgeois intègre le premier cycle du noviciat de la province en même temps que 15 étudiants

³⁹³ Ces informations sont tirées de l'enquête Stapfer sur les couvents (1798) et sont discutées à la section 2.6.

³⁹⁴ «Noviziat», in RGG, p. 419.

³⁹⁵ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 17-18.

³⁹⁶ Cf. le *Catalogus personarum et officiorum* de la province de Bavière de 1773, BayHStA Jesuitica Bd. 511, p. 15-16.

qui sont originaires d'Allemagne (10), du Tyrol autrichien (4) et de la Suisse (1), et qui ont entre 15 et 22 ans, avec une moyenne se situant autour des 18 ans³⁹⁷. Tous ne possèdent pas le même bagage éducatif au moment de leur entrée. Si certains, à l'exemple de Fontaine, sortent de la classe de rhétorique, d'autres, plus âgés, ont déjà fréquenté les facultés supérieures d'un collège de la province.

Les études au noviciat jésuite ne se situent pas à proprement parler dans le prolongement des humanités dispensées dans les classes préparatoires des collèges. Comme l'a souligné Marie-Madeleine Compère, elles sont entièrement consacrées à des activités spirituelles et pastorales³⁹⁸. En lieu et place de l'étude des auteurs antiques, le quotidien des novices est rythmé par une série de méditations, d'examens de conscience, de lectures spirituelles et des prières. Nous retrouvons la mention de semblables exercices dans les souvenirs rédigés par un contemporain de Fontaine au Collège de Landsberg, le Bavarois Anton Dätzel (1752-1847), admis en 1770 et auteur d'une description d'une journée ordinaire au noviciat (cf. figure 9)³⁹⁹. Elle nous apprend qu'en plus des innombrables exercices spirituels, les novices de Landsberg se rendent deux fois par jour à l'auditoire pour y écouter la leçon d'un Père jésuite sur le catéchisme, la vie et l'organisation de la Compagnie, sa règle et ses objectifs, l'histoire de l'ordre et celle de ses plus illustres représentants. Aucune discipline profane, il convient de le relever, n'est enseignée au noviciat. Les jésuites sont également régulièrement exercés à la pratique de leur futur ministère. Ils apprennent en particulier l'art de la prédication (lectures quotidiennes de textes bibliques commentés) et de la catéchèse (leçons didactiques données par un Père jésuite et exercices pratiques le dimanche dans les paroisses avoisinantes). Fontaine se

³⁹⁷ Nom, année de naissance et lieu d'origine des 16 étudiants entamant leur noviciat à Landsberg en automne 1769 (par ordre alphabétique): Abbt Kaspar (1751, Stadtbergen), Feneberg Johann Michael (1751, Oberdorf bei Immenstadt), Fontaine Charles-Aloyse (1754, Fribourg en Suisse), Hueber Thomas (1749, Augsburg), König Karl (1751, Flintsbach am Inn), Maucher Franz Xaver (1754, Constance), Miller Joseph (1748, Balsthal en Suisse), Pröll Aloyse (1751, Hinterbruch), Schall Joannes Evangelista (sans indication, Innsbruck), Schinzinger Joseph (1753, Fribourg-en-Brigau), Stark Joseph (1750, Tyrol), Steinmayr Simon (1751, Straßhausen), Stocker Christian (sans indication, Tyrol), Trebo Anton (1747, Tyrol), Wolf Joseph (1750, Sonthofen), Zabuesing Anton (1752, Augsburg). Cf. BayHStA, *Catalogus personarum et officiorum* (1770), BayHStA Jesuitica, Bd. 507 (sur l'indication des années de naissance et des lieux d'origine, cf. Jesuitica, Bd. 499).

³⁹⁸ C Marie-Madeleine, « La formation littéraire et pédagogique des jésuites en Europe fin du ^e et début du ^e siècle », *Paedagogica Historica*, n° 30/1, 2006, p. 101.

³⁹⁹ Ce document manuscrit a été rédigé en 1829 à la demande du secrétaire épiscopal de Ratisbonne Melchior Diepenbrock, pour conserver la mémoire du défunt évêque Sailer († 1832) qui était entré au noviciat de Landsberg en 1770.

rappelle ainsi être allé à Landsberg pendant une année à la charge « de l'instruction d'une paroisse, n'ayant de surveillant que le seul marguillier »⁴⁰⁰.

La formation vise enfin à ancrer chez les novices la discipline et la rigueur de la Compagnie. Comme le relève la description de Dätzel, l'organisation y est quasi militaire : les novices suivent un ordre du jour drastique ponctué par de continuels rituels (sons de cloches) marquant le changement de chaque activité, ne bénéficient que de très rares moments récréatifs, et se trouvent constamment sous la surveillance immédiate d'un *manuductor* (préfet des novices), parfois également sous celle de l'un de leurs camarades, chaque étudiant de première année étant guidé par un novice du second cycle. La classe principale (appelée le noviciat) est en effet divisée en une série de pupitres à deux places, occupés par un « couple » de novices dont l'un est en première et l'autre en seconde année. L'étudiant le plus avancé est chargé de conduire et de surveiller son camarade dans toutes les tâches qu'il exécute. Les pupitres sont alors séparés à l'avant et à l'arrière par petit mur en bois pour isoler les novices de leurs camarades.

À la lecture du récit de Dätzel, mais aussi du plan d'étude de 1755 pour les novices de la province *Instructiones Pro officiis in Novitiatu Lanspergensis*, à l'intérieur duquel nous ne retrouvons aucun auteur du ^e siècle⁴⁰¹, il apparaît qu'aucune innovation moderne significative n'est introduite à Landsberg au temps des études de Fontaine. L'ouvrage du Père Alphonse Rodriguez SJ (1538-1616) *Übung der Christlichen Vollkommenheit* reste comme par le passé le livre de prédilection des jeunes jésuites. Quant au personnel enseignant, élite secondaire de la province, il n'est pas renommé pour ses travaux intellectuels, pas plus d'ailleurs que pour son rôle de diffusion d'idées réformatrices. Il est constitué de seize Pères, d'un Magister et douze coadjuteurs. Les deux maîtres des novices en activité du temps des études de Fontaine – Joseph Daiser (1714-1769) et Franz Xaver Rufin (1715-1790) – ne sont pas identifiés comme des auteurs prolifiques, pas plus que les assistants (*Socii*) Adam Emanuel de Gabrieli (1715-1785) et Johann Baptist Seidl (1721-1775)⁴⁰². Couronnées par la prestation des vœux simples (obéissance, pauvreté, chasteté), les études de Fontaine à Landsberg semblent s'être déroulées dans la pure tradition jésuite et ne peuvent ainsi être considérées comme une période de découverte d'idées novatrices.

⁴⁰⁰ Fontaine exprime ce souvenir dans un ouvrage resté manuscrit. Cf. F. Charles-Aloyse, *De la manière de catéchiser. Ouvrage tiré du catéchisme allemand imprimé à Munich en 1795 et dédié à tous les pasteurs et instituteurs de la jeunesse, par un membre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg en Helvétie, le chan. Fontaine*, s. d. [1799-1802], f. 11^v., BCUF ms. L 439.

⁴⁰¹ *Instructiones Pro officiis in Novitiatu Lanspergensis 1755. Cum Indice* (ms), Archiv der Deutschen Provinz der Jesuiten (ADPSJ), 41-8. Cf. en particulier les instructions données au recteur, au *manuductor* et aux *lectore mensae* (p. 1-20).

⁴⁰² *Catalogus personarum et officiorum* (1769-1771), BayHStA Jesuitica, Bd. 507 et 510.

9. Journée ordinaire au noviciat de Landsberg am Lech, établie d'après un récit d'Anton Dätzel⁴⁰³

	Activité	Lieu
	Réveil à 4 h.	Dormitorium
	Prière individuelle du matin.	Chœur
	Méditation individuelle sur un objet préparé la veille au soir.	Noviciat
	Messe (avec prières des matines et des laudes).	Chœur
	Leçon donnée par le maître des novices sur un objet de la vie spirituelle, souvent sur les objectifs de la Compagnie. Au terme de la leçon, les novices se réunissent pour réviser par trois le contenu enseigné (env. 15 min.).	Auditoire
Matin	Chaque novice prend son tablier (<i>antependium</i>) et fait son lit.	Dormitorium
	Le <i>manuductor</i> confie à chaque novice un travail manuel (cuisine, nettoyage, service des portes, distribution des aumônes) – durée : env. 60 min.	Noviciat
	Possibilité de se rendre au chœur pour prier et/ou de rencontrer le maître des novices pour une discussion libre.	
	Prière du petit office de la Sainte Vierge.	Noviciat
	Examen de conscience – 15 min. avant le repas.	Noviciat
Repas	– Les novices sont divisés en deux groupes : la première tablee mange durant 45 min., la seconde – affectée jusqu'alors au service de table ou de cuisine – durant les 30 min. suivantes.	Salle à manger
	Temps de conversation. Les novices ont la possibilité de se rendre par deux ou par trois – avec la permission d'un Père – dans le jardin (en hiver, dans le couloir) pour s'entretenir sur des objets spirituels qu'ils ont lus ou entendus.	
	Lecture et écriture spirituelles. Pendant ce temps, un novice prépare la lecture d'un texte biblique – durée : 15 min.	Noviciat
Après-midi	Lecture du texte biblique préparé par un novice. Chaque novice s'exprime sur l'interprétation à donner au texte (présence du maître des novices ou de son assistant, le <i>Socius</i>).	Auditoire

⁴⁰³ Le texte a été partiellement retranscrit dans : S Hubert (éd.), *Johann Michael Sailer. Briefe*, Ratisbonne : Verlag Friedrich Pustet, 1952, vol. 1, p. 37-42.

	Les novices rencontrent les uns après les autres le Père <i>Socius</i> et lui récitent ce qu'ils ont appris par cœur du catéchisme de Canisius et de la règle de Saint-Ignace, depuis la dernière assemblée.	Auditoire
	Leçon de catéchisme et de didactique de la religion donnée par le Père <i>Socius</i> .	Auditoire
	Prières des vêpres et des complies.	Noviciat
	Le <i>manuductor</i> confie un travail manuel à chaque novice (comme le matin).	Noviciat
	Possibilité de se rendre au chœur et/ou de rencontrer le maître des novices pour une discussion – durée : 15 min.	
	Méditation individuelle – durée : 30 min.	Noviciat
	Lectures spirituelles.	Noviciat
	Prières données par le maître des novices (entre autres les litanies).	Chœur
Repas	– Avec deux tablées comme à midi.	Salle à manger
	Présence (activité non indiquée, probablement prière individuelle).	Chœur
Soir	Préparation à la méditation du lendemain et examen de conscience – durée : 15 min.	Noviciat
	Extinction des feux à 21 h (aussi pour tous les Pères).	Dormitorium

Particularités

- Les dimanches et jours fériés. Absence de leçons spirituelles et de travaux manuels. À la place, les novices assistent aux vêpres et à la grande messe. Le temps restant est consacré à la lecture (avant tout l'ouvrage *Von der Vollkommenheit* du Père Rodriguez et la vie de saints de Compagnie) ou à l'écriture.
- Catéchisme du dimanche. Les novices enseignent parfois la religion par deux dans les paroisses avoisinantes : l'un s'occupe de l'enseignement usuel du christianisme dans l'église, alors que l'autre lit le catéchisme aux petits enfants dans la sacristie. Par la suite, les novices participent également quelques fois à l'adoration du rosaire, et lisent devant les adultes une allocution sur le culte de la Vierge Marie.
- Les jeudis. Après les travaux manuels (tant le matin que l'après-midi), les novices sont en «vacances» – c'est-à-dire, par groupes de trois, ils se promènent aux alentours du collège ou jouent aux quilles.
- Les vendredis, samedis et veilles de fêtes. Possibilité de se faire confesser durant la première tablee de midi.

Le noviciat de Girard chez les frères mineurs conventuels (cordeliers) s'effectue au couvent de Lucerne, comme pour la grande majorité de ses collègues fribourgeois (soit 11 religieux sur 13), contrairement par exemple aux cordeliers de Soleure, initiés majoritairement au sein de leur propre couvent (10 sur 13)⁴⁰⁴. Le noviciat des cordeliers de la province de Strasbourg diffère à plusieurs égards de celui des jésuites de la province de Haute-Allemagne. Sur le plan institutionnel tout d'abord, la formation n'est pas centralisée dans une maison unique, mais est dispensée dans plusieurs couvents appartenant à la province. Il n'existe ensuite pas de « classes » de novices suivant un cursus commun, simultanément et au même endroit, à la manière des jésuites. Les cordeliers réalisent leur probation religieuse seuls ou en petit groupe, sous la responsabilité d'un maître des novices. C'est ainsi que le Père Girard se remémore dans ses *Souvenirs* avoir entamé le noviciat en compagnie de deux camarades qui ont quitté presque aussitôt le couvent lucernois⁴⁰⁵. Moins centralisé, le noviciat des cordeliers est aussi moins uniformisé. Le plan d'étude en vigueur dans la province – l'*Ordo docendi* (1777) – ne donne en effet aucune indication particulière (ouvrages et auteurs) aux maîtres des novices⁴⁰⁶. À défaut de source normative, le récit autobiographique du Père Girard apporte quelques éclairages sur l'état du noviciat franciscain durant la période post-jésuite.

Arrivé le 19 septembre 1781 à Lucerne, le Fribourgeois y entame son année de probation sous son le nom de « Grégoire » en mémoire, peut-être, au défunt Père Grégoire Moret. Le noviciat des cordeliers, à l'instar de celui des jésuites, se conçoit avant tout comme une période d'épreuve de la vocation et d'apprentissage de l'état religieux. Dans ses *Souvenirs*, le Père Girard se rappelle ainsi avoir été introduit au mode de vie de son ordre, en affirmant avoir eu « plusieurs choses à apprendre pour [son] état », tout en découvrant la rigueur franciscaine à travers la sobriété de sa cellule et la participation continue aux offices divins⁴⁰⁷. Mais le Fribourgeois évoque aussi l'existence de quelques moments de liberté, par exemple, lorsqu'il lui est permis de consulter la bibliothèque du couvent et de lire les ouvrages de son choix, en particulier les auteurs de l'Antiquité qu'il ne connaît que très superficiellement (Tite-Live, Salluste, Tacite)⁴⁰⁸. Le noviciat ne se résume ainsi pas à une série

⁴⁰⁴ Cf. les réponses à l'enquête helvétique (1798) des cordeliers, AF B0#1000/1483, vol. 1363.

⁴⁰⁵ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 19.

⁴⁰⁶ Nous commenterons abondamment l'*Ordo Docendi* dans les sections suivantes.

⁴⁰⁷ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 19-20.

⁴⁰⁸ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 19-20.

d'exercices spirituels. Sous les auspices du maître Michael Barth († 1812), un Père venu de l'Allemagne, Girard reçoit ses premières leçons de musique, s'essaie au violon, réalise des empreintes de médailles et se familiarise par la même occasion avec la numismatique⁴⁰⁹. En regard d'autres provinces – celle de Bavière en particulier, où les études scientifiques restent au ^e siècle formellement prohibées aux novices⁴¹⁰ –, l'introduction d'arts libéraux et de sciences profanes n'a absolument rien d'anodin. Cela résulte-t-il de la volonté isolée d'un religieux d'ouvrir l'esprit de ses élèves à de nouveaux savoirs et pratiques? L'absence de témoignage analogue à celui de Girard ne nous permet pas, pour l'heure, d'en savoir davantage.

3.2. Fontaine à l'Université d'Ingolstadt à l'aube de la suppression des jésuites

Dans la formation d'un jésuite de la province, l'accomplissement de sept années d'études dans les facultés supérieures d'une université – trois en philosophie et quatre en théologie – constitue une condition nécessaire pour accéder à la prestation du quatrième vœu, facultatif, par lequel le religieux promet une obéissance spéciale au souverain pontife. Inscrit à l'Université d'Ingolstadt en octobre 1771, Fontaine entame ce long cursus appelé le scolasticat. Dans quelles sciences se fortifie-t-il à Ingolstadt? Selon le plan d'étude de la faculté de philosophie, le Fribourgeois suit durant la première année des leçons d'esthétique, de logique, d'éthique, d'histoire critique, de chimie et de mathématiques, puis, en seconde année, d'histoire universelle, de numismatique, de diplomatique, de sciences expérimentales, de droit naturel, de droit public et de droit des gens⁴¹¹. Il se consolide parallèlement dans les langues orientales, ainsi qu'en témoigne sa nomination en 1771 à la fonction de «bidelle» de l'académie de grec, fonction intermédiaire entre les professeurs et les étudiants⁴¹².

⁴⁰⁹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 19-20.

⁴¹⁰ L Bernardin, *Geschichte der bayerischen Franziskanerprovinz zum hl. Antonius von Padua von ihrer Gründung bis zur Säkularisation 1620-1802*, Munich: Pfeiffer, 1926, p. 202-205.

⁴¹¹ Cf. la liste des cours suivis à Ingolstadt par Johann Michael Feneberg (1751-1812), contemporain de Fontaine à Landsberg et à Ingolstadt. Cf. D Hildebrand, *Johann Michael Feneberg und die Allgäuer Erweckungsbewegung...*, p. 35.

⁴¹² Cf. *Catalogus personarum et officiorum* (1771), mentionnant Fontaine comme «Bid. Acad. Graec.» (BayHStA Jesuitica, Bd. 510). L'apprentissage du grec et des langues orientales aurait été laissé au libre choix des étudiants. Cf. W Gerhard, *Epochen der Universität Ingolstadt*, Ingolstadt: Gruppe Blau, 2003, p. 137.

Dans les nombreuses recherches réalisées sur l'Université d'Ingolstadt – l'Université de l'Électorat de Bavière jusqu'au moment de son transfert à Landshut (1800) puis à Munich (1826) –, l'année 1773 apparaît comme une date charnière conduisant à une réorganisation quasi générale des études⁴¹³. Avant cette profonde césure, l'enseignement connaît pourtant déjà quelques réformes. Sous l'impulsion du prince-électeur Maximilien III (1745-1777), partisan d'un absolutisme éclairé, l'Université s'est progressivement tournée vers l'*Aufklärung* allemande, en d'autres termes, comme le mentionne Wolfhart Henckmann, vers l'Allemagne protestante et ses Universités de Göttingen et de Halle⁴¹⁴. En 1746, le prince-électeur place à la tête de l'Université d'Ingolstadt son ancien précepteur Johann Adam von Ickstatt (1702-1776), considéré comme l'initiateur de la véritable génération des Lumières de Bavière⁴¹⁵. Tout en le nommant recteur de l'Université et *ordinarius* de la faculté de droit, Maximilien lui confie la mission de redresser l'établissement et de lui rendre sa réputation d'antan⁴¹⁶. Ickstatt entreprend dès lors plusieurs réformes dans l'enseignement de la médecine, mais aussi à l'intérieur de sa propre faculté (le droit) où il introduit, pour la première fois, des ouvrages d'auteurs protestants (1752)⁴¹⁷. Cette nouveauté déclenche une vague de résistances chez les adversaires des Lumières parmi lesquels les professeurs de théologie (majoritairement des jésuites), qui jouissaient jusqu'alors d'un droit de censure exclusif à l'intérieur de l'Université. L'intervention du prince-électeur en faveur de son protégé permet aux juristes

⁴¹³ Cf. P Karl von, *Geschichte der Ludwig-Maximilians-Universität in Ingolstadt, Landshut, München*, 2 vol., Aalen: Scientia Verlag Aalen, 1968; M Winfried, *Universität und Orden. Die bayerische Landesuniversität Ingolstadt zwischen der Aufhebung des Jesuitenordens und der Säkularisation (1773-1803)*, Berlin: Duncker & Humblot, 1986.

⁴¹⁴ H Wolfhart, «Die letzte Ingolstädter Periode (1773-1799)», in S Hans Otto (éd.), *Philosophie an der Ludwig-Maximilians-Universität. Die philosophische Lehre an der Universität Ingolstadt-Landshut-München von 1472 bis zur Gegenwart*, St. Ottilien: EOS, 2010, p. 34.

⁴¹⁵ S Georg, «Die Theologische Fakultät der Universität Ingolstadt (1472-1800)», in B Laetitia, S Johannes, *Die Ludwig-Maximilians-Universität in ihren Fakultäten*, vol. 1, Berlin: Ducker & Humblot, 1980, p. 99.

⁴¹⁶ S Georg, «Die Theologische Fakultät der Universität Ingolstadt...». Cf. aussi H Robert, *Die geistige Haltung der katholischen Universitäten Deutschlands im 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der Aufklärung*, Fribourg-en-Brigau: Verlag Herder Freiburg, 1952, p. 124.

⁴¹⁷ Sur le conflit entre les théologiens d'Ingolstadt et le recteur Ickstatt, cf. H Wolfhart, «Die letzte Ingolstädter Periode...», p. 35 et H Robert, *Die geistige Haltung der katholischen Universitäten Deutschlands...*, p. 124.

de continuer à utiliser des ouvrages protestants, et à Ickstatt de limiter le droit de censure des théologiens aux seuls ouvrages de religion.

Dans la faculté de philosophie fréquentée par Fontaine, aucune réforme institutionnelle n'est introduite avant 1773, à l'exception de la réduction du cursus propédeutique de trois à deux années pour les étudiants non-théologiens (1748) adoptée dans le but de laisser davantage de temps aux autres disciplines⁴¹⁸. Les professeurs jésuites actifs dans la faculté prennent néanmoins conscience du besoin de réformer leur enseignement, si l'on en croit un témoignage plus tardif du chanoine Fontaine :

*« Je dois dire que dans ce même temps, nous trouvions nous-mêmes [les jésuites] que nos études avaient besoin de réforme; et déjà (au moins à Ingolstadt où j'étais) nous avons commencé à faire quelques réformes, sans doute encore trop imparfaites, mais au moins notre tendance était-elle vers le bien. »*⁴¹⁹

De fait, malgré la stabilité institutionnelle, plusieurs professeurs jésuites modernisent leur enseignement. L'histoire, par exemple, se conforme aux nouvelles pratiques scientifiques du siècle, tout en se distançant de la traditionnelle histoire universelle pour se rapprocher davantage de l'histoire des États européens, de la diplomatie et de la numismatique⁴²⁰. La réforme de l'enseignement de l'histoire est rendue possible par la présence de Johann Nepomuk Mederer (1734-1808), professeur d'histoire à Ingolstadt (1768-1773), aujourd'hui reconnu pour ses différents travaux comme l'un des principaux représentants des nouvelles techniques d'édition en Allemagne⁴²¹. L'influence de l'enseignement de Mederer sur Fontaine, son ancien élève, n'est pas documentée, mais le futur historien aura pu se targuer d'avoir fréquenté les leçons de l'une des plus grandes figures des sciences historiques allemandes du 18^e siècle. Parmi les autres professeurs de Fontaine à Ingolstadt, nous ne retrouvons aucun nom aussi prestigieux que celui de Mederer, à l'exception peut-être de ceux de Johann Evangelist Helfenzrieder⁴²² (mathématiques)

⁴¹⁸ H Wolfhart, « Die letzte Ingolstädter Periode... », p. 34.

⁴¹⁹ *Marginalia* de Fontaine sur l'ouvrage de C.-W.-F. Walch *Neueste Religionsgeschichte* (éd. 1771), BCUF GM 221.

⁴²⁰ H Notker, *Aufklärung und katholisches Reich. Untersuchungen zur Universitätsreform und Politik katholischer Territorien des Heiligen Römischen Reichs deutscher Nation im 18. Jahrhundert*, Berlin : Ducker & Humblot, 1977, p. 23-24.

⁴²¹ « Mederer, Johann Nepomuk, SJ », in BLLMU.

⁴²² Johann Evangelist Helfenzrieder (1723-1803). Avant d'être nommé professeur de mathématique à Ingolstadt en 1771, il a été actif dans les collèges d'Innsbruck, de Fribourg en Suisse

et de Mathias Gabler⁴²³ (physique). Bernhard Peischer⁴²⁴ (logique et philosophie), Josef Kraus⁴²⁵ (philosophie), Johann Adam Kern⁴²⁶ (éthique) et Wolfgang Hastreither⁴²⁷ (rhétorique), les autres professeurs de Fontaine, jouiront d'une postérité plus discrète.

Les professeurs de la faculté de philosophie participent dans une certaine mesure à la diffusion d'idées novatrices : ils enseignent en effet d'après les méthodes introduites par leur prédécesseur Josef Mangold SJ (1716-1787), professeur de logique et de métaphysique à Ingolstadt (1748-1756)⁴²⁸. Dans ses publications, Mangold prend de la distance avec l'ancienne scolastique et fait entrer les méthodes nouvelles de Wolff⁴²⁹. Son abrégé de philosophie

et de Dillingen. Il se spécialise dans l'étude de la technologie et des machines. Cf. « Helfenzrieder, Johann Evangelist », in GBBE.

⁴²³ Mathias Gabler (1736-1805). Professeur de philosophie et de physique expérimentale à Ingolstadt dès 1770, il se spécialise sur les questions liées à l'électricité et au magnétisme. Cf. « Gabler, Mathias », in GBBE.

⁴²⁴ Bernhard Peischer (1738-1794). Membre de la faculté de philosophie d'Ingolstadt dès 1771, où il enseigne la logique et la physique. Il perd sa fonction de professeur après la suppression de la Compagnie et sa trace se perd depuis ce moment-là (« Peischer, Bernhard, SJ », in BLLMU). Fontaine a conservé une poésie rédigée alors qu'il résidait à Ingolstadt et qu'il avait dédiée au professeur Peischer. Il ajouta plus tardivement la note suivante : « *Églogue présentée à notre professeur de philosophie à Ingolstadt le P. Bernard Peischer, quand il fit ses 4 vœux de profès. La première partie, écrite de ma main, est de moi ; la seconde est de mon codisciple Simon Steimayer ; la troisième qui étoit en allemand, étoit de mon autre codisciple Charles König, mais je n'en ai pas la copie. Il faut remarquer, pour excuser la foiblesse de cette composition, que de mon tems les scholastiques ne recevoient de leçons de littérature qu'à la fin de la troisième année de philosophie. Si parmi nos vers il y en a qui aient l'air d'être copiés, ce ne peut être que des réminiscences, car nous n'avions aucun ouvrage de littérature à notre disposition.* » Cf. F Charles-Aloyse, *Poésies diverses* (ms), BCUF L 434, p. 121.

⁴²⁵ Joseph Kraus (1732-1811). Professeur dans la faculté d'Ingolstadt dès 1772 (logique et métaphysique), puis au Collège de Landshut (1773-1781). Cf. « Kraus, Joseph, SJ », in BLLMU.

⁴²⁶ Johann Adam Kern (1734-1800). Professeur de logique puis d'éthique à Ingolstadt dès 1766. Il ne laisse derrière lui aucune œuvre philosophique ou théologique, mais une importante collection de sermons. Il est actif dans les contre-Lumières. Cf. « Kern, Johann Adam, SJ », in BLLMU.

⁴²⁷ Wolfgang Hastreither (1736-1800). Professeur de rhétorique à la faculté de philosophie d'Ingolstadt (1769-1773), il n'est l'auteur d'aucune publication connue. Cf. « Hastreither, Wolfgang, SJ », in BLLMU.

⁴²⁸ « Mangold, Josef, SJ », in BLLMU.

⁴²⁹ S Peter, « Vom Barock zur Aufklärung. Die philosophische Fakultät der Universität Ingolstadt in der zweiten Hälfte des 17. und im 18. Jahrhundert », in B Laetitia, S Johannes (éd.), *Die Ludwig-Maximilians-Universität in ihren Fakultäten*, Berlin : Ducker & Humblot, 1980, vol. 2, p. 106-108. Cf. aussi H Marcus, « Jesuit Physics in Eighteenth-Century Germany. Some important continuities », in O'M John, B Gauvin Alexander,

(*Philosophia recentior*, 1763), qui sert de livre de référence aux étudiants d'Ingolstadt, permet une première diffusion du wolffianisme dans les études catholiques en Allemagne⁴³⁰. Cette diffusion doit toutefois attendre le début des années 1770 pour atteindre son apogée, lorsque la philosophie de Mangold est remplacée par celle de Benedikt Stattler (1728-1797), professeur à l'origine du revirement complet des études de philosophie vers le système de Wolff⁴³¹.

La présence de Stattler, qui enseigne la dogmatique à Ingolstadt dès 1770, ne passe pas inaperçue aux yeux du Fribourgeois, qui le présente dans ses souvenirs manuscrits comme un « *ancien confrère et ami* »⁴³². Vivant au sein de la même communauté, Fontaine a l'occasion de découvrir la pensée réformatrice de son aîné à Ingolstadt où la philosophie est enseignée d'après l'ouvrage *Philosophia methodo scientiis propria explanata* (1769-1772), prescrit pour l'ensemble des scolastiques de la province⁴³³ :

« *J'ai vécu à Ingolstadt avec lui [Stattler] depuis le mois d'octobre 1771 jusqu'à octobre 1773, époque de la suppression de la Société. Il y enseignait la théologie, tandis que j'y faisais ma philosophie d'après son système qu'il avait emprunté de Wolff, et qui était alors tout nouveau dans les écoles des jésuites. C'était un petit homme, maigre, réfléchi mais doué d'un air de bonté qui enchantait. Il s'exprimait facilement et d'une clarté qui ne se retrouve pas toujours dans ses ouvrages. Il avait une grande force logique [...].* »⁴³⁴

H Steven J., K T. Frank (éd.), *The Jesuits. Cultures, Sciences, and Arts 1540-1773*, Toronto: University of Toronto Press, 1999, p. 544.

⁴³⁰ S Peter, « Vom Barock zur Aufklärung... », p. 108.

⁴³¹ Benedikt Stattler (1728-1797). Originaire de Kötzting en Bavière, il suit le cursus ordinaire des jésuites de la province supérieure d'Allemagne, l'emmenant à Landsberg puis à Ingolstadt, où il étudie la philosophie (1747-1751) et la théologie (1754-1759). Après plusieurs années consacrées à l'enseignement dans les collèges de Straubing, Munich et Soleure, ainsi qu'à l'université d'Innsbruck, Stattler est nommé à la tête de la chaire de dogmatique d'Ingolstadt en 1770 avant d'être licencié en 1781. Sa bibliographie, qui comporte plus de soixante titres, est à l'origine de nombreuses controverses qui aboutirent dans les années 1790 à la mise à l'Index de plusieurs de ses ouvrages. Cf. R Karlheinz, « Benedikt Stattler. Theologie als System der Vernunft », in W Peter et alii (éd.), *Theologen des 17. und 18. Jahrhunderts. Konfessionelles Zeitalter – Pietismus – Aufklärung*, Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, p. 181-203. Cf. aussi « Stattler, Benedikt Alexius Andreas, SJ », in BLLMU.

⁴³² Cf. par exemple les *marginalia* rédigés sur les ouvrages *Demonstratio evangelica* (ACCFD 1386) et *Liber Psalmorum christianus* (BCUF GE 195) de Stattler.

⁴³³ Cf. par exemple D Hildebrand, *Johann Michael Feneberg...*, p. 27.

⁴³⁴ *Marginalia* de Fontaine sur l'ouvrage *Demonstratio Evangelica* de Benedikt Stattler (éd. 1770), ACCF D 722 (date d'acquisition par Fontaine : 1790).

En quoi la pensée de Stattler est-elle novatrice et peut-elle être associée aux Lumières catholiques? La littérature récente met en évidence le caractère particulièrement complexe de Stattler, auteur teinté de traits véritablement éclairés et d'autres, au contraire, bien plus traditionnels. Aussi Ulrich L. Lehner le range-t-il dans la catégorie des «*conservateurs éclairés*» (*enlightened conservatives*), en ce sens qu'il se révèle être un défenseur des valeurs traditionnelles de la société et de la religion, mais s'appuie sur la pensée moderne pour construire son argumentaire⁴³⁵. Avant de prendre position en faveur de l'irénisme, de la tolérance religieuse, de l'épiscopalisme, puis, vers la fin de sa vie, de se retourner contre l'idéalisme allemand dans son fameux *Anti-Kant* (1788), le jésuite participe énergiquement au transfert du système dit leibnizo-wolffien dans les études catholiques. Stattler plaide en particulier pour l'application rigoureuse de la méthode mathématique de Wolff à la Bible afin, pense-t-il, de vérifier l'harmonie entre la raison et la révélation, et défendre ainsi plus efficacement la religion contre les attaques portées par le déisme et l'athéisme⁴³⁶. Partisan d'une théologie qualifiée par lui-même de «*raisonnable*», Stattler n'est toutefois pas un rationaliste inconditionnel: d'après son système, la raison peut prouver l'existence de Dieu et sa révélation aux hommes, mais pas le contenu des mystères révélés⁴³⁷.

Fontaine continue à étudier intensivement la pensée de Stattler dès son retour à Fribourg. Entre 1789 et 1791, le chanoine acquiert 9 ouvrages de son ancien professeur. Dans les commentaires de lecture qu'il leur consacre, le Fribourgeois dépeint son ancien confrère comme un «*homme à grandes idées*» voyant «*partout tant d'abus, qu'il voulait partout des réformes*»⁴³⁸. Il estime particulièrement ses traités de métaphysique, ses velléités réformatrices dans la liturgie (bréviaire) ainsi que son courage pour s'opposer à certains «*abus*» de la curie romaine⁴³⁹. Le regard porté *a posteriori* par Fontaine se veut néanmoins critique sur plusieurs aspects de Stattler: son style «*embrouillé*» et ses «*constructions trop longues*»,

⁴³⁵ L. Ulrich, «Benedict Stattler (1728-1797). The Reinvention of Catholic Theology with the help of Wolffian Metaphysics», in B. Jeffrey D., L. Ulrich L. (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe...*, p. 187.

⁴³⁶ L. Ulrich, «Benedict Stattler (1728-1797)...», p. 168-169.

⁴³⁷ L. Ulrich, «Benedict Stattler (1728-1797)...», p. 170.

⁴³⁸ S. Benedikt, *Liber Psalmorum christianus* (1789), BCUF GE 195.

⁴³⁹ S. Benedikt, *Philosophia Methodo Scientis* (1769), ACCF I 414; S. Benedikt, *Liber Psalmorum christianus* (1789), BCUF GE 195; S. Benedikt, *Demonstratio catholica* (1775), ACCF D 1386.

mais aussi et surtout sa théologie qui serait encore trop imprégnée de scolastique :

« *Stattler (ci-devant jésuite) n'a pas aussi bien réussi dans sa théologie que dans sa philosophie. Il n'avait pas d'aussi bons modèles à suivre; et les préjugés de l'école avec la crainte de s'attirer les anathèmes des docteurs scolastiques l'ont empêché de faire avec hardiesse l'application des principes qu'il avait posés lui-même dans sa philosophie. Il y a bien des bonnes choses dans ces traités; mais ils se ressentent encore beaucoup des opinions aristotéliennes consacrées dans la poussière scolastique, et dont les théologiens chargés de la rédaction des décrets du concile de Trente étaient malheureusement imbus.* »⁴⁴⁰

En reprochant à Stattler son conservatisme théologique, Fontaine se positionne sur une aile plus réformatrice que celle du professeur. L'attitude critique du chanoine vis-à-vis de son confrère n'est pas sans rappeler celle de l'un de ses camarades d'étude, Johann Michael Sailer (1751-1832), qui après avoir été marqué par l'esprit rationaliste de son professeur, s'en distance progressivement à partir des années 1780, réprouvant en particulier son eudémonisme et ses positions anti-kantiennes⁴⁴¹.

3.3. Fontaine et la génération des derniers jésuites d'Ingolstadt

Un regard sur les *Catalogi personarum* de la province de Haute-Allemagne (1769-1773) – les catalogues du personnel jésuite de la province – nous renseigne sur le milieu particulier dans lequel évolue Fontaine durant ses études; il montre l'importance jouée par le cursus jésuite dans la formation de la future élite intellectuelle de l'Allemagne catholique (cf. figures 10 et 11). En plus de Sailer, le Fribourgeois fréquente en Bavière quelques figures éminentes du catholicisme allemand d'après 1773, à l'exemple du recteur de l'Université de Fribourg-en-Brigau Joseph Anton Schinzinger (1753-1827), du publiciste Lorenz Hübner (1751-1807), du scientifique Anton Dätzel (1752-1847) et du compositeur Johann Anton Sulzer (1752-1828). Sa vie durant, le Fribourgeois marquera un intérêt prononcé pour plusieurs de ses anciens camarades d'étude. Lectures, correspondances et voyages seront les

⁴⁴⁰ S Benedikt, *Theologica christiana theoretica*, Eichstadt (1781), ACCF D 1385.

⁴⁴¹ B Monique, *Johann Michael Sailer (1751-1832). Sa vie et son œuvre depuis 1794*, thèse de doctorat, Bordeaux: Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2007, p. 58-60.

42 LANDSPERGA.	LANDSPERGA. 43
<p>FF. Coadjutores.</p> <p>Antonius Armbruster, <i>Infirm. Pharmac.</i> Georgius Weber, <i>Præf. Sutr. Soc. Ex.</i> Jacobus Girsch, <i>Præf. Scrip. Soc. Ex.</i> Joannes Eggert, <i>Famit. Soc. Ex.</i> Joannes Kibler, <i>Cust. Vest. & Tel. Lin.</i> Joannes Nepomucenus Königsbaur, <i>Hort. Sc. Ex.</i> Josephus Ambros, <i>Piil. Soc. Ex.</i> Josephus Kergl, <i>Empt. Disp. Insp. Brax. Cur. Pii. Soc. Ex.</i> Josephus Meßner, <i>Soc. Præf. Scrip. & Ex.</i> Martinus Zeitler, <i>Coc. Soc. Ex.</i> Mathias Pizl, <i>Soc. Ex.</i> Udalricus Köle, <i>Manud. Nov.</i></p> <p>Novitii Studiosi II. Anni.</p> <p>Franciscus Xaverius Steiner, <i>Rbet.</i> Michael Weifs, <i>Log.</i> Joannes Nepomucenus Schöffler, <i>Log.</i> Josephus Hagenräiner, <i>Log.</i> Casparus Aigner, <i>Log.</i> Christianus Fabris, <i>Pbil. Abf.</i> Aloysius Konnenberg, <i>Log.</i> Josephus Rechling, <i>Rbet.</i> Aloysius Schmid, <i>Rbet.</i> Laurentius Hübner, <i>Log.</i></p>	<p>Antonius Keinfeld, <i>Rbet.</i> Joannes Nepomucenus Pflug, <i>Log.</i> Franciscus Baratti, <i>Rbet.</i> Joannes Baptista Lehmayr, <i>Rbet.</i> Josephus Vögele, <i>Log.</i></p> <p>Novitii Studiosi I. Anni.</p> <p>Josephus Wolf, <i>Log.</i> Michael Feneberg, <i>Rbet.</i> Thomas Hueber, <i>Log.</i> Simon Steinmayr, <i>Rbet.</i> Antonius Zabuefnig, <i>Rbet.</i> Antonius Trebo, <i>Pbil. Abf.</i> Christianus Stocker, <i>Pbil. Abf.</i> Josephus Miller, <i>Pbil. Abf.</i> Josephus Stark, <i>Rbet.</i> Carolus König, <i>Rbet.</i> Joannes Evangelista Schall, <i>Log.</i> Josephus Schinzinger, <i>Log.</i> Franciscus Xaverius Maucher, <i>Rbet.</i> Aloysius Fontaine, <i>Rbet.</i> Aloysius Pröll, <i>Log.</i> Casparus Abbt, <i>Rbet.</i></p> <p>FF. Coadjutores Novitii II. Anni.</p> <p>Leonardus Richthammer, <i>Sart.</i></p>
An-	Ja-

10. *Catalogus personarum et officiorum Provinciae Germaniae Superioris Societatis Jesu* (1770), Munich: Typis Viduae Christoph. Mayr, 1770. ADPSJ Abt. 40 - 3, Nr. 69 [1770].

principaux vecteurs utilisés par Fontaine pour s'enquérir de la production intellectuelle de ses anciens confrères et, parfois, chercher à reproduire leurs entreprises réformatrices à Fribourg. Son parcours nous montre ainsi que les voyages de formation du clergé n'ont pas été que de simples portes d'entrée figées pour de nouvelles idées, mais qu'ils ont créé des connexions dynamiques avec des cercles intellectuels à l'étranger, permettant des circulations d'idées plus tardives.

Le milieu avec lequel Fontaine restera raccordé pendant toute sa carrière est celui des derniers jésuites d'Ingolstadt, gravitant autour de Sailer⁴⁴². Les

⁴⁴² Cf. par exemple «Sailer, Johann Michael von», in V Rudolf, B Erich (éd.), *Biographische Enzyklopädie der deutschsprachigen Aufklärung*, Munich: K. G. Saur, 2002, p. 257.

18	LANDSPERGA.	19	
P. Paulus Gebhard, <i>Conc. T. N. Exhort. Dom. & VV. Urfül. Conf. extr. T.</i>		Michael Feneberg, <i>Rbet.</i>	
P. Petrus Weingartner, <i>Manuduct. Nov. Conf. extr. T.</i>		Thomas Hueber, <i>Log.</i>	
P. Sebastianus Weifs, <i>Prof. Theol. Mor. & SS. Em. Praef. Confer. Caf. Conf. T.</i>		Simon Steinmayr, <i>Rbet.</i>	
P. Sebastian. Zvverger, <i>Praef. & Conf. extr. T.</i>		Antonius Zabuefnig, <i>Rbet.</i>	
M. Jofephus Braun, <i>Prof. inf. ord. inf. Cat. ad OÖ. SS. Praef. Bibl. Paup.</i>		Antonius Trebo, <i>Phil. abfol.</i>	
FF. COADJUTORES.		Jofephus Miller, <i>Phil. abfol.</i>	
Antonius Armbruster, <i>Infirm. Pharm.</i>		Jofephus Stark, <i>Rbet.</i>	
Augustinus Angermayr, <i>Aedit Soc. Cyst. Vest. & Tel. Lin.</i>		Carolus König, <i>Rbet.</i>	
Georgius Heindl, <i>Soc. Empt. & Disp. Praef. Gran. Soc. Ex.</i>		Jofephus Schinzinger, <i>Log.</i>	
Georgius Weber, <i>Praef. Sutr. Soc. Ex.</i>		Franciscus Xav. Maucher, <i>Rbet.</i>	
Jacobus Girsch, <i>Praef. Scrin. Soc. Ex.</i>		Aloyfius Fontaine, <i>Rbet.</i>	
Joannes Kibler, <i>Cyft. Vest. & Tel. Lin.</i>		Aloyfius Proell, <i>Log.</i>	
Joannes Nep. Königbauer, <i>Hortul. Soc. Ex.</i>		Novitii Studiofi I. Anni.	
Jofephus Helfenzrieder, <i>Fanit. Soc. Ex.</i>		Philippus Schmid, <i>Caf. 1. ann.</i>	
Jofephus Kergl, <i>Empt. Disp. Infp. Braxat. Cur. Vill. Soc. Ex.</i>		Antonius Nidermayr, <i>Phil. abfol.</i>	
Jofephus Ott, <i>Praef. Triclin. Soc. Ex.</i>		Antonius Däzl, <i>Phil. abfol.</i>	
Martinus Zeitler, <i>Coc. Soc. Ex.</i>		Sebastian Fiefl, <i>Rbet.</i>	
Matthias Pizl, <i>Soc. Praef. Tricl. & Ex.</i>		Godefridus Mezger, <i>Rbet.</i>	
Novitii Studiofi II. Anni.		Michael Sailer, <i>Rbet.</i>	
Jofephus Wolf, <i>Log.</i>		Alexius Thalhauser, <i>Rbet.</i>	
Mi-		Georgius Geifenberger, <i>Phil. abfol.</i>	
		Antonius Wagner, <i>Rbet.</i>	
		Georgius Leimberger, <i>Log.</i>	
		Ignatius Rheinl., <i>Rbet.</i>	
		Ignatius Ducret, <i>Rbet.</i>	
		Aloyfius Haas, <i>Rbet.</i>	
	B S	• FF.	

11. *Catalogus personarum et officiorum Provinciae Germaniae Superioris Societatis Jesu* (1771), Munich: Typis Viduae Christoph. Mayr, 1771. ADPSJ Abt. 40 - 3, Nr. 70 [1771].

théologiens et historiens de l'Église s'interrogent depuis longtemps sur le degré d'appartenance de Sailer au mouvement des Lumières catholiques. S'il

Durant les dernières décennies, Sailer a fait l'objet de plusieurs recherches historiques qui le présentent comme un acteur « modéré » de l'*Aufklärung* catholique en Allemagne, engagé dans de très nombreuses entreprises réformatrices éclairées (surtout lors de sa période à Dillingen, 1784-1794), mais opposé à la réduction du christianisme comme une religion exclusivement morale. Cf. B Monique, *Johann Michael Sailer...*; B Konrad, S Peter (éd.), *Von Aresing bis Regensburg. Festschrift zum 250. Geburtstag von Johann Michael Sailer am 17. November 2001*, Ratisbonne: Verl. des Vereins für Regensburger Bistumsgeschichte, 2001; B Hans (éd.), *Johann Michael Sailer. Theologe, Pädagoge und Bischof zwischen Aufklärung und Romantik. Vortragsreihe der Universität Regensburg*, Ratisbonne: Mittelbayerische Druckerei- und Verlagsgesellschaft, 1983.

en a parfois été perçu comme un adversaire⁴⁴³, il en est plus souvent présenté aujourd'hui comme un partisan modéré qui se serait appuyé tant sur la pensée rationaliste que sur le romantisme, la tradition catholique et les Écritures, pour construire une théologie christocentrique originale⁴⁴⁴. Plusieurs chercheurs ont également insisté sur l'importance de prendre en considération l'intégralité du cheminement intellectuel de Sailer pour analyser sa relation aux Lumières catholiques. Dans sa thèse de doctorat (1979), Yves-Claude Gélébart a ainsi montré, par exemple, le fort attachement du théologien d'Aresing à ce mouvement réformateur au moment où il enseignait aux Universités d'Ingolstadt (1777-1781) et de Dillingen (1784-1794); il décrit l'ancien élève de Benedikt Stattler comme un «missionnaire de l'Aufklärung», qui se serait initié à son langage et à sa pensée pour transmettre le message du Christ⁴⁴⁵. En comparant les éditions successives du *Lese- und Gebetbuch* entre 1783 et 1832, Philipp Gahn parvient à un résultat similaire en montrant que la théologie de Sailer a continuellement dialogué avec les courants de son temps, et qu'elle a été plus «éclairée» au ^e siècle⁴⁴⁶. Harm Klüeting va encore plus loin en défendant

⁴⁴³ Selon Vonderach, Sailer se serait révélé comme un «humaniste chrétien», dont la pensée se serait construite en opposition tant au romantisme qu'à l'*Aufklärung*. Il souligne la persistance chez le théologien d'un attrait pour le catholicisme baroque et son opposition à plusieurs réformes joséphistes. V. Johannes, «Bischof J. M. Sailer und die Aufklärung», *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, n° 5, 1958, p. 257-273 et 384-403 (en part. p. 401-403).

⁴⁴⁴ «Seine große Bedeutung liegt darin, daß er wichtige Impulse der Aufklärung und der Romantik in Rückbesinnung auf die Quellen (Hl. Schrift, Kirchenväter) und die gesamte Tradition der Theologie für die Neubegründung einer christozentrischen Theologie und deren Umsetzung in die kirchliche und spirituelle Praxis fruchtbar machte.» Cf. W. Manfred, «Johann Michael Sailer. Kurzhinweise zu Leben und Werk», in B. Konrad, S. Peter (éd.), *Von Aresing bis Regensburg...*, p. XVII-XVIII.

⁴⁴⁵ G. Yves-Claude, *J. M. Sailer et l'Aufklärung...* Cette importante contribution pour qualifier la relation de Sailer à l'*Aufklärung* catholique au moment des premiers travaux réformateurs de Fontaine n'a jamais été éditée. Peter Scheuchenpflug en a rédigé une synthèse d'après le manuscrit déposé aux Archives épiscopales de Ratisbonne (S. Peter, «Fremdsprachige Literatur von und über Sailer», in B. Konrad, S. Peter [éd.], *Von Aresing bis Regensburg...*, p. 406-409). Sur l'attachement de Sailer à l'*Aufklärung* catholique, cf. également G. Yves-Claude, «La pédagogie chrétienne de Jean-Michel Sailer (1751-1832)», in *Éducation et pédagogies au siècle des Lumières. Actes du colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers: Presses de l'Université catholique de l'Ouest*, 1985, p. 243-253.

⁴⁴⁶ G. Philipp, *Johann Michael Sailers Gebetbücher. Eine Studie über den lebenslangen Versuch, ein Dolmetsch des betenden Herzens zu sein*, Tübingen & Bâle: A. Francke Verlag, 2007, en part. p. 6-7, 171-173.

l'idée que Sailer aurait été un *Aufklärer* catholique avant et après 1803, quoique dans une voie plus modérée⁴⁴⁷.

Bien que de presque trois ans son aîné, Sailer entame sa période de probation chez les jésuites une année après Fontaine et partage ainsi avec lui, douze mois durant, la rigoureuse épreuve du noviciat. Les deux jeunes religieux se retrouvent à Ingolstadt en automne 1772 au moment où Sailer commence son scolasticat et où Fontaine intègre le deuxième cycle de philosophie. C'est durant ces années que serait née, selon les mots du chanoine, une « *intime amitié* » liant les deux jésuites⁴⁴⁸. La disparition de leur correspondance, dont l'existence est néanmoins attestée⁴⁴⁹, ne nous permet pas de rendre compte de l'évolution de leur relation après le retour de Fontaine à Fribourg (1773). Il est néanmoins confirmé que les deux ex-jésuites se rencontreront dès lors à plusieurs reprises. Dans sa correspondance, Fontaine affirme avoir rendu visite vers la fin de l'année 1791 à son ami Sailer à Dillingen où il enseignait depuis 1784 l'éthique et la théologie pastorale⁴⁵⁰. Une année plus tard, en octobre 1792, c'est au tour de Sailer de se rendre à Fribourg dans le cadre de l'un de ses multiples « *Schweizerreisen* » (cf. figure 12)⁴⁵¹. Les deux anciens compagnons se retrouvent encore en septembre 1824, âgés respectivement de 72 et 70 ans⁴⁵².

⁴⁴⁷ K Harm, « "L'Aufklärung catholique" contre "les lumières". Aporemata der Forschung zur katholischen Aufklärung von 1969 bis 2017 », in O Jürgen, O Andreas (éd.), *Katholische Aufklärung in Europa und Nordamerika...*, p. 50.

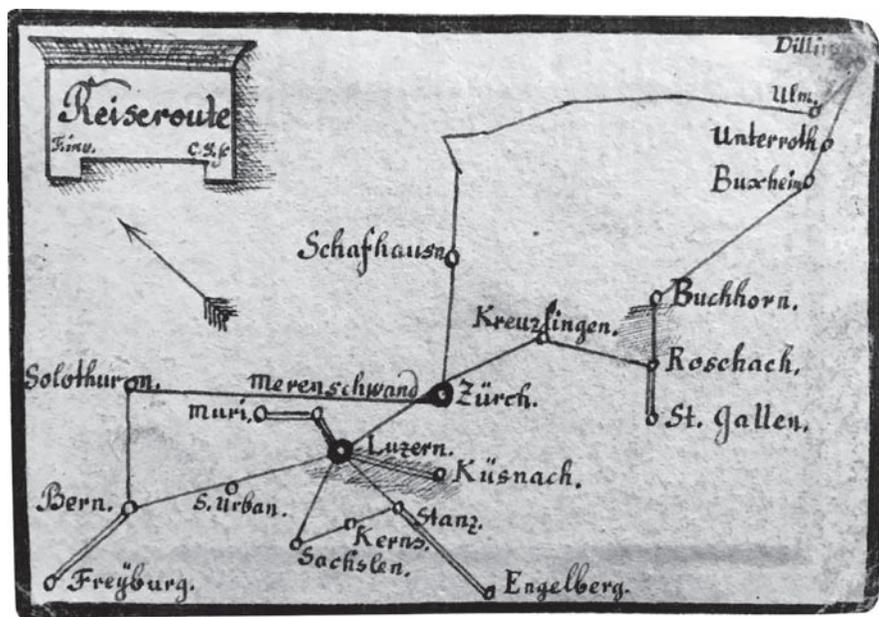
⁴⁴⁸ L'existence de cette amitié est maintes fois évoquée par Fontaine dans ses *marginalia* (cf. par exemple BCUF A 271, A 308, GI 370 [1^{re} pièce], GA 250+A, GR 1465, GQ 1605, ACCF E47, I 744, F 113).

⁴⁴⁹ Dans l'un de ses *marginalia*, le chanoine Fontaine évoque les « *lettres qu'il [Sailer] m'écrivait alors* » (ACCF I 744), confirmant ainsi que les deux hommes ont entretenu une correspondance à un moment donné, probablement avant le début du 18^e siècle. Aucune pièce de cette correspondance n'a toutefois été découverte à ce jour. Sur la disparition de la correspondance entre Sailer et Fontaine, cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 20-21.

⁴⁵⁰ Cf. section 2.5 (p. 116).

⁴⁵¹ Lors de son séjour à Fribourg, Sailer aurait affirmé à Fontaine avoir été marqué par l'ignorance des professeurs du Collège Saint-Michel ne connaissant « *pas même le nom ni des savans, ni des ouvrages modernes* » (cf. *marginalia* sur BCUF GA 250+A). De son côté, Sailer ne fait aucune référence au chanoine Fontaine dans son carnet de voyage. Le théologien y évoque successivement ses retrouvailles avec le missionnaire Herzog, sa rencontre avec le Père Michaud, la simplicité de l'évêque de Lenzbourg et la présence d'un vieux tilleul commémorant la bataille de Morat (cf. BZAR Nachlass Sailer, B. IV, n° 47).

⁴⁵² *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage de Sailer *Handbuch der christlichen Moral* (ACCF E 47) : « [...] *Encore dans le mois de septembre 1824, Mons. Sailer, d'après son ancien usage,*



12. Aufzeichnung zur Schweizerreise 1792 (par Sailer). BZAR Nachlass Sailer, n° 47 (B. IV).

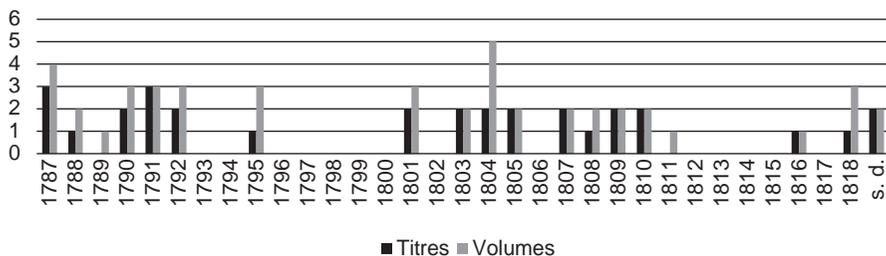
Sur le plan intellectuel, Sailer ne s'enquiert que peu, semble-t-il, de la carrière et des travaux de son «*alter Freund*» l'archidiacre de Lausanne, ainsi qu'il le présente dans sa correspondance avec Johann Baptist von Ruoesch⁴⁵³. Seul un imprimé du chanoine, son *Mot sur la tolérance* (1800), est mentionné dans l'inventaire de sa bibliothèque privée, comprenant plus de 2 000 ouvrages⁴⁵⁴. De son côté, Fontaine se met intensivement à l'étude des ouvrages de Sailer : il acquiert dès 1787 au moins 31 titres du théologien d'Aresing (cf. figure 13).

fit une tournée dans la Suisse orientale pour trouver ses anciens disciples, et c'est à cette époque qu'il me donna des preuves bien convaincantes de l'intime amitié qui nous a toujours liés. »

⁴⁵³ Il s'agit de la seule occurrence de Fontaine retrouvée dans la correspondance manuscrite de Sailer : «*Liebster Freund! Hier habe ich Ihnen zwey Brief zu commuiciren. Fontän ist ein alter Freund von Fenenberg und mir – Archidiakon in Lausanna*» (s. d.), BZAR Nachlass Sailer, A 12, pièce 29.

⁴⁵⁴ S Peter, *Die Privatbibliothek Johann Michael Sailers. Nachdruck des Verzeichnisses von Büchern aus Sailers Nachlass (Sulzbach/Oberpfalz 1833)*, Francfort : Lang, 2006, p. 108.

13. Acquisitions des 31 ouvrages datés de Sailer retrouvés dans la bibliothèque de Fontaine⁴⁵⁵



Fontaine montre une véritable fascination pour un large éventail de l'œuvre de Sailer, de sa théologie pastorale à ses traités de pédagogie, en passant par ses innombrables ouvrages de piété, livres de prières et recueils de sermons. Il calque souvent, pour ainsi dire, ses opinions théologiques sur celles de Sailer, et ses premiers écrits réformateurs constitueront, à peu de choses près, des traductions des ouvrages de son ancien camarade d'études⁴⁵⁶. Dans ses annotations de lecture, le chanoine affirme en particulier admirer chez celui qu'il appelle le «Fénélon de l'Allemagne», sa recherche constante pour une troisième voie entre des Lumières mal comprises et un conservatisme désintéressé par les progrès du siècle :

« C'est un des hommes les plus pieux et les plus solidement éclairés que j'aie connus. Infatigablement laborieux, il s'est toujours fait un devoir de marcher avec son siècle, mais ferme et judicieux, il ne s'est jamais laissé emporter par l'esprit de nouveauté, ni retarder par un aveugle attachement aux anciens systèmes. Aussi n'est-il pas très aimé des novateurs qui cependant l'estiment et le respectent; mais les obscurantistes, après avoir inutilement essayé de l'attirer dans leur parti, en ont fait l'objet de leur haine et de leurs persécutions, bien signes des pharisiens dont ils nous retracent l'image et dont ils font revivre l'esprit. »⁴⁵⁷

⁴⁵⁵ Les ouvrages de Sailer déposés dans la bibliothèque du chanoine furent certainement plus nombreux. Aussi par exemple n'y avons-nous retrouvé ni le *Vollständiges Lese- und Gebetbuch*, ni *Das Gebet unsers Herrn für Kinder*, deux ouvrages ayant servi de modèles à Fontaine dans la rédaction de ses ouvrages de piété imprimés.

⁴⁵⁶ Nous analyserons ces écrits à la section 4.3.

⁴⁵⁷ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage *Grundlehren der Religion. Ein Leitfaden zu seinen Religionsvorlesungen an die akademischen Jünglinge aus allen Facultäten* de J.-M. Sailer (édition de 1805, acquis en 1805, ACCF F 122).

Fontaine se lie aussi avec les principaux disciples de Sailer. Il serait, de l'aveu de ce dernier, l'un des amis de Johann Michael Feneberg (1751-1812) avec lequel il a cohabité depuis les premiers jours de son noviciat jusqu'au terme de ses études⁴⁵⁸. En raison de la disparition de leur correspondance respective (lettres reçues), il n'est à nouveau pas possible de qualifier la nature de leur relation. Les deux camarades d'étude se sont toutefois certainement retrouvés lors du voyage du chanoine à Dillingen (1791), où Feneberg avait été appelé par Sailer pour y enseigner au Collège. Bien que tous deux disciples de Sailer, Fontaine et Feneberg ont emprunté des voies différentes sur la question du mysticisme – le premier s'en montrant méfiant⁴⁵⁹, alors le second a activement participé au mouvement d'inspiration piétiste des « réveillés » d'Allgäu (*Allgäuer Erweckungsbewegung*)⁴⁶⁰. Les deux ex-jésuites partageaient néanmoins plusieurs sensibilités qui les rapprochaient de leur modèle Sailer, à commencer par la défense d'un christianisme intériorisé, centré sur l'essentiel et débarrassé de tout dogmatisme. Ils se retrouvaient également sur la question de l'enseignement de la religion et de l'importance d'adopter un langage religieux à la portée des enfants, comme l'attestent les ouvrages que tous les

⁴⁵⁸ Feneberg intègre le noviciat de Landsberg le 13 septembre 1769, soit exactement deux semaines avant Fontaine. Dès lors et jusqu'en 1773, les deux hommes suivront le même cursus (*Catalogus personarum et officiorum* [1769-1773], BayHStA Jesuitica, Bd. 507, 509-510).

⁴⁵⁹ Nous trouvons de nombreuses critiques des « mystiques » dans les papiers du chanoine Fontaine, à l'exemple du *marginalia* suivant qu'il rédigea dans l'ouvrage *Sammlung der merkwürdigsten Visionen* de Karl von Eckartshausen (1792, acquis en 1794) : « Deux espèces de philosophes sont actuellement aux prises : les incrédules qui nient l'existence des anges et des diables, et les mystiques qui veulent que tout l'univers soit rempli de bons et de mauvais esprits qui sont en rapport avec les hommes. C'est ainsi que les savants ne savent jamais se tenir dans un juste milieu, et se jettent toujours dans les extrêmes. C'est ainsi que la superstition est la mère de l'incrédulité, et l'incrédulité à son tour fait renaître la superstition. Les uns pour ne pas être superstitieux deviennent incrédules, tandis que d'autres, et quelques fois les mêmes, effrayés des progrès destructeurs de l'incrédulité, deviennent superstitieux et fanatiques. [...] Quant à moi, malgré les bonnes intentions des mystiques, et malgré les difficultés d'expliquer les phénomènes du magnétisme animal et mille autres événements, je ne saurais me ranger de leur côté, et s'il fallait adopter un des deux systèmes, je trouve celui qui attribue à la seule volonté de Dieu tout ce que nous avons coutume d'attribuer au ministère des anges plus conciliable avec l'Écriture, que l'autre avec l'idée que la saine raison doit se faire de la providence d'un Dieu père des hommes » (BCUF A 351).

⁴⁶⁰ Tirant leur nom du « réveil » religieux qu'ils affirment avoir éprouvé après s'être adonnés entièrement à Dieu, les « réveillés » d'Allgäu (Bavière) forment un petit groupe d'ecclésiastiques adeptes d'un christianisme intérieur et vivant, ignorant les formes extérieures de la religion. Ce mouvement, composé essentiellement d'anciens amis ou élèves de Sailer, est condamné à la fin du 18^e siècle par l'évêque d'Augsbourg. Sur Feneberg et son implication dans le mouvement des réveillés d'Allgäu, cf. en particulier D Hildebrand, *Johann Michael Feneberg...*

deux ont publiés sur cet objet quasi simultanément⁴⁶¹. Bien que postérieur de quatre années, l'ouvrage de Fontaine n'a toutefois probablement pas été influencé par celui de Feneberg, le chanoine en faisant l'acquisition une année après l'impression du sien⁴⁶².

Outre Feneberg, Fontaine écrit avoir été proche du second grand ami de Sailer, Sebastian Winkelhofer (1743-1806), qu'il rencontre pour la première fois à Ingolstadt en 1771⁴⁶³. Après avoir achevé son noviciat (1761) et ses études de philosophie (1764), Winkelhofer enseigne quatre années durant dans des collèges jésuites allemands avant de retourner à l'Université d'Ingolstadt (1768) pour y poursuivre son scolasticat en théologie⁴⁶⁴. Dans ses annotations de lecture, Fontaine affirme avoir gardé un vibrant souvenir de cet ancien confrère duquel il se dit l'« ami » :

« J'ai beaucoup connu le P. Winkelhofer pour avoir vécu deux ans avec lui, lorsque nous faisons tous deux nos études à l'Université d'Ingolstadt [...]. C'était un homme d'un excellent caractère, et d'une humilité vraiment chrétienne sans pourtant être rampante; car il est telle grimace d'humilité qui n'est que le couvre-manteau de l'orgueil. Winkelhofer n'était pas de ce genre. Son humilité était vraie de même que son zèle, mais l'une et l'autre sans affection. Par ce que je viens de dire plus haut, l'on comprendra sans doute que Winkelhofer était mon confrère dans la Compagnie de Jésus. Lors de la suppression de la Société en 1773, quand je partis d'Ingolstadt avec le P. Moret et les magisters Farine et Perrottet, le P. Winkelhofer vint nous accompagner jusqu'à notre voiture, en répandant avec nous des larmes qui étaient profondément senties. »

La production intellectuelle de Winkelhofer – constituée essentiellement de sermons – reste à l'état de manuscrit jusqu'en 1809, année où Sailer en entreprend une publication posthume, après lui avoir déjà consacré deux années plus tôt une première biographie. Le chanoine ne manque pas d'acquiescer et d'annoter ces deux ouvrages dès leur mise en circulation, nouveau signe du fort intérêt porté aux travaux de ses anciens confrères⁴⁶⁵.

⁴⁶¹ F Johann Michael, *Fragen für Kinder über Begebenheiten aus der evangelischen Geschichte*, Dettingen: Oesterlein, 1788; F Charles-Aloyse, *Oraison dominicale paraphrasée et expliquée à l'usage des enfants*, Fribourg: chez Béat-Louis Piller, 1792.

⁴⁶² L'ouvrage de Feneberg (édition de 1788, acquis en 1793) n'a pas été annoté (ACCF F 258).

⁴⁶³ Sur la relation entre Sailer et Winkelhofer, cf. en particulier B Monique, *Johann Michael Sailer...*, p. 110-120.

⁴⁶⁴ « Winkelhofer, Sebastian W. », in ADB.

⁴⁶⁵ En plus de la publication par Sailer des sermons de Winkelhofer (acquisition en 1809, cf. *supra*), le chanoine Fontaine s'est procuré en 1807 la biographie rédigée par Sailer – *Winkelhofer*,

En dehors du cercle restreint de Sailer, Fontaine fait la rencontre en Allemagne d'une autre figure importante des Lumières catholiques en la personne de Lorenz Hübner (1751-1807), avec lequel il vivra une année à Landsberg (1769) et deux années à Ingolstadt (1771-1773)⁴⁶⁶. Cet «*ex-jésuite de [ses] amis*», ainsi qu'il le présente dans ses écrits personnels, s'engage rapidement dans une voie plus radicale que celle de Sailer. Franc-maçon et proche de la société des Illuminés de Bavière, Hübner quitte Munich en 1784 après le durcissement de la censure décidé par le prince-électeur et trouve refuge auprès du prince-évêque Hieronymus von Colloredo à Salzbourg, où il exercera comme publiciste. Depuis la principauté ecclésiastique, l'ex-jésuite participera activement à la fondation de plusieurs journaux, dont la fameuse *Oberdeutsche Allgemeine Literaturzeitung* créée en 1788 – revue observée par l'historien Jochen Krenz comme le fleuron des Lumières catholiques dans toute l'Allemagne méridionale⁴⁶⁷. Rien n'indique que Fontaine et Hübner ont entretenu une correspondance, mais le chanoine a marqué une attention particulière à la carrière de son ancien ami en souscrivant à son hebdomadaire (dès 1796 au plus tard), qu'il qualifiera de «*fort intéressant*»⁴⁶⁸. En 1812, après la mort de Hübner, Fontaine décide de ne plus souscrire à la revue en raison de la nouvelle orientation prise par elle : «*Depuis la mort de son premier rédacteur, il me parut beaucoup trop se livrer à la cabale.*»⁴⁶⁹

Le chanoine Fontaine se met aussi à l'étude des travaux de plusieurs autres jésuites d'Ingolstadt qui n'ont pas été de sa connaissance, mais dont les liens avec l'Université bavaroise lui sont connus. Il lit ainsi, par exemple, les ouvrages du professeur de morale Sebastian Mutschelle (1749-1800), ancien novice à Landsberg (1765) et étudiant à Ingolstadt (dès 1773)⁴⁷⁰. Dans les annotations qu'il consacre à l'auteur bavarois, le chanoine ne manque pas de souligner «*l'excellence*» de ses travaux ; sur les *Bemerkungen*

der Mensch und der Prediger. Ein Andenken für seine Freunde, Munich : bey Joseph Lentner, 1807 (BCUF FM 200). Il ajouta le *marginalia* suivant : «*Winkelhofer était aussi de mes amis. J'ai vécu deux années avec lui à Ingolstadt. Sa piété et son humilité jointe à sa science et à sa gaieté le faisaient aimer et estimer de chacun. Qui a connu le P. Michaud peut se faire une idée du P. Winkelhofer sinon que celui-ci était plus invariablement gai, et avait les cheveux plus blonds.*»

⁴⁶⁶ Cf. par exemple «Hübner, Lorenz», in V Rudolf, B Erich, *Biographische Enzyklopädie der deutschsprachigen Aufklärung...*, p. 144.

⁴⁶⁷ K Jochen, *Druckerschwärze statt Schwarzpulver...*, p. 147.

⁴⁶⁸ La note de Fontaine se trouve sur un numéro daté de 1796, seul exemplaire qui ait été retrouvé dans sa bibliothèque (BCUF EL 4).

⁴⁶⁹ BCUF EL 4.

⁴⁷⁰ «Mutschelle, Sebastian», in NDB.

über die sonntägliche Evangelien (1790), il ajoute, pour marquer son adhésion, les éloges rédigés par Sailer à son égard : « Monsieur l'abbé Sailer dit dans sa théologie pastorale, que cet ouvrage est de telle nature que malgré le déluge de livres qui inonde la terre, chaque pasteur et chaque père de famille doit regarder celui-ci comme nécessaire et indispensable. »⁴⁷¹ Comme souvent, les critiques de son ancien confrère orientent ses lectures, parfois aussi leur compréhension. Sans avoir pu étudier la théologie à Ingolstadt, Fontaine parvient à se former à distance, depuis Fribourg, en se procurant de nombreux ouvrages produits par les jésuites de l'Université, avant et après 1773.

Eu égard aux professeurs qu'il y rencontre et aux confrères avec lesquels il reste intellectuellement lié, le chanoine Fontaine peut sans conteste être considéré comme l'un des jésuites éclairés d'Ingolstadt, aux côtés des Sailer, Hübner, Winkelhofer et Feneberg. Bien que ces auteurs se positionnent différemment sur le vaste spectre des Lumières catholiques – certains (Hübner) s'en rapprochant plus que d'autres (Feneberg) –, ceux-ci partagent une caractéristique commune : sans jamais renier l'identité jésuite qu'ils se sont construite durant la période de leurs études, ils profitent tous de l'élargissement du champ des possibles engendré par la suppression de la Compagnie de Jésus. Libérés des servitudes imposées par le défunt ordre, le *Ratio Studiorum* en particulier, ils s'engagent chacun à sa façon dans une série de réformes religieuses, sociales et éducatives. Retourné précipitamment dans sa patrie en 1773, Fontaine reste dans un premier temps éloigné du cercle des derniers jésuites d'Ingolstadt, cercle duquel il ne manque toutefois pas de se rapprocher au milieu des années 1780, soit au plus fort des activités réformatrices de ses anciens confrères.

3.4. Girard et l'*Ordo docendi* de 1777

Le Père Girard entame des études de philosophie et de théologie en Allemagne neuf années après le retour de Fontaine à Fribourg, dans des instituts d'éducation appartenant à son ordre. À l'instar des collèges jésuites, les couvents des frères mineurs conventuels ne sont pas identifiés dans la recherche comme des foyers de transmission des idées des Lumières catholiques⁴⁷².

⁴⁷¹ M Sebastian, *Bemerkungen über die sonntägliche Evangelien*, Munich, 1790 (acquis en 1791), ACCF P 1428.

⁴⁷² Selon Alois Schmid, les religieux des ordres mendiants de l'Allemagne méridionale seraient restés en retrait dans la diffusion des idées des Lumières catholiques, comparativement aux

L'historiographie allemande sur les franciscains au ^e siècle des Lumières – non renouvelée depuis plusieurs décennies – tend au même constat en véhiculant le tableau suivant : la politique josphiste des princes éclairés, en plaçant progressivement les couvents mendiants sous la tutelle de l'État, aurait constitué la pierre d'achoppement entre les religieux de Saint-François et les Lumières⁴⁷³. L'exemple de la province de Bavière – au sein de laquelle la participation de religieux dans la diffusion d'idées nouvelles reste pour l'heure inconnue – semble confirmer cette interprétation. Dès 1769, les couvents franciscains font en Bavière l'objet de mesures diverses qui, sans atteindre directement leur droit d'existence, restreignent considérablement leurs anciennes prérogatives : réduction du nombre de religieux à 400, limitation de l'âge d'entrée au noviciat à 21 ans, interdiction des collectes, suppression des procès criminels au sein des couvents ou encore obligation pour les supérieurs d'être originaires du pays⁴⁷⁴. La province voisine de Strasbourg, dans laquelle sont incorporés quatre des six couvents suisses (Fribourg, Soleure, Lucerne, Werthenstein), suit une autre voie en modernisant de sa propre initiative son plan d'études⁴⁷⁵. Les réformes introduites dans le dernier quart du siècle mettent en relation, comme le montre le parcours de Girard, une génération de franciscains avec les idées de la philosophie et de la théologie modernes.

La première réforme est adoptée en 1758 sous l'impulsion du général de l'ordre Giovanni Battista Costanzo (1753-1759) et prend la forme d'un plan pour les études de théologie, intitulé *Elenchus theologicus*

bénédictins, cisterciens, augustins et prémontrés. Cf. S Alois, « Aufklärung in den Klöstern Oberdeutschlands... », p. 20.

⁴⁷³ Cf. en particulier HS V/1, 1978, p. 27-41 ; S Polykarp, *Die bayerischen Franziskaner*, Düsseldorf : Eckhardt & Pesch, 1931 ; L Bernardin, *Geschichte der bayerischen Franziskanerprovinz...* ; D Ferdinand, *Die Franziskaner in Deutschland*, Düsseldorf : Schwann, 1926 ; K Hadrian, *Geschichte der Franziskanerklöster in der Untersteiermark in der Aufklärungsperiode und in der Zeit des Absolutismus. ca. 1750-1850*, Görz : Dr. der "Narodna Tiskarna", 1915 ; M Parthenius, *Geschichte der Franziskaner in Bayern*, Munich : Lentner, 1896. Cf. également les séries *Alemania Franciscana Antiqua* (19 vol., 1956-1976) et *Bavaria Franciscana Antiqua* (5 vol., 1954-1961).

⁴⁷⁴ Ces ordonnances sont adoptées par le prince-électeur Maximilien III, dans sa politique visant à placer les couvents franciscains sous la tutelle de l'État. Cf. M Parthenius, *Geschichte der Franziskaner in Bayern...*, p. 166-170 ; G Johannes, « Franziskanerkloster München St. Antonius », *Bavaria Franciscana Antiqua*, n° 3, 1957, p. 112-115 ; L Bernardin, *Geschichte der bayerischen Franziskanerprovinz...*, p. 158-194.

⁴⁷⁵ Cette réforme de l'éducation semble être singulière en Allemagne. Nous ne retrouvons ainsi par exemple aucune semblable tentative de réforme dans la province bavaroise. Cf. L Bernardin, *Geschichte der bayerischen Franziskanerprovinz...*, p. 205-225.

*scholastico-dogmaticus*⁴⁷⁶. Tout en fixant la durée de la formation théologique à trois années, le nouveau plan spécifie de manière détaillée les principes et les auteurs enseignés. Le texte n'est toutefois pas véritablement novateur. Il préconise encore et toujours l'observation de la méthode scolastique dérivée des principes scotistiques du théologien franciscain John Duns Scotus (1265/66-1308)⁴⁷⁷. Cet héritage médiéval disparaît largement du second plan d'études, l'*Ordo docendi, et docentium* (cf. figure 14)⁴⁷⁸, qui s'écarte de l'antique scotisme pour mieux s'inscrire dans le processus de modernisation des universités allemandes⁴⁷⁹. Imprimé en 1777 sous l'ordre du provincial Angelus Winkler (1774-1780), appelé au sein de son ordre le «*Reformator et Restaurator Studiorum*»⁴⁸⁰, le plan d'études redéfinit l'ensemble de l'enseignement au sein de la province (à l'exception du noviciat), depuis les gymnases jusqu'au cursus de théologie.

Dédicacé à Marie-Thérèse d'Autriche dont on relève les efforts pour la réforme des études, l'*Ordo docendi* marque dès sa première phrase sa volonté de répondre aux reproches portés contre les écoles des franciscains, reproches selon lesquels ces dernières ne prendraient pas assez en considération le bien commun :

«*In optimarum artium studiis sive publice sive privatim docendis nulla partium studia nullasve privati commodi rationes sequamur; sed aut supremorum imperantium ordinationibus aut hisce deficientibus celebrorum quibus Lycaea*

⁴⁷⁶ *Elenchus theologicus scholastico-dogmaticus in quatuor Sententiarum Libros, a singulis Almae Provinciae Argentinensis Seraphici Ordinis Minorum S. Francisci Conventualium Lectoribus mandate Venerabili Diffinitorio intra Triennium Percurrendus*, Ratisbonne: Typis Joannis Viti Raedlmayr, 1758, 168 p.

⁴⁷⁷ E Konrad, *Geschichte der oberdeutschen (Straßburger) Minoriten-Provinz*, Wurtzbourg: Bucher, 1886, p. 126-127. Le scotisme désigne un courant doctrinal théologico-philosophique initié par John Duns Scotus, se particularisant par son formalisme métaphysique, son intuitionnisme, son volontarisme et sa croyance dans l'univocité de l'être. En défendant que la théologie est une science pratique et non spéculative, il s'oppose au thomisme. Son influence perdura longtemps dans les couvents franciscains. Cf. «Duns Scotus, John», in RPP.

⁴⁷⁸ *Ordo docendi, et docentium, ac praecipuarum ejusmodi officiorum provinciae superioris Germaniae PP. Minoritarum sive Franciscanorum Conventualium provisorie dispositis in capitulo Brisacensi*, Strasbourg: François Levrault, 1777, 26 p. L'ouvrage imprimé est très rare. Nos recherches n'ont permis d'identifier qu'un seul exemplaire de ce plan d'études; il est situé à la Bibliothèque universitaire d'Augsbourg (02/VI.2.4.25). Quelques courts passages ont également été retranscrits dans E Konrad, *Geschichte der oberdeutschen (Straßburger) Minoriten-Provinz...*, p. 127-128, 315-317.

⁴⁷⁹ Un extrait du plan d'études est cité dans: E Konrad, *Geschichte der oberdeutschen (Straßburger) Minoriten-Provinz...*, p. 128.

⁴⁸⁰ HS V/1, p. 89.

Gymnasiaque nostra proxime adjacent Academicarum regulis conformemur; quatenus juvenus Scholastica ad publicos ejusmodi ductus efformata ad emolumentum etiam Publici feliciter efflorescat.»⁴⁸¹

Comme l'attestent tant l'*Ordo docendi* que les *Souvenirs* du Père Girard, ces déclarations d'intention ne sont pas seulement destinées à rassurer les princes : elles seront suivies par l'introduction de disciplines et d'auteurs modernes, marquant le désir des franciscains de se conformer aux exigences de leur temps.

Le cursus de deux années de philosophie précédant la théologie débute par l'étude de l'histoire de la philosophie et se poursuit avec celles de la logique (mathématiques, algèbre, physique), de la métaphysique (ontologie, cosmologie, psychologie, théologie naturelle) et de l'éthique⁴⁸². Les seize auteurs qui servent de référence à l'enseignement appartiennent essentiellement au ^e siècle et sont originaires de milieux divers : catholiques et protestants, ecclésiastiques (jésuites, franciscains, séculiers) et laïcs, ils proviennent d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Italie, des Pays-Bas et de Hongrie⁴⁸³. Plusieurs d'entre eux se distinguent par leurs efforts pour faire entrer dans les études catholiques l'empirisme anglais de Locke et Newton ainsi que le rationalisme de Wolff, à l'image en particulier de Sigismund von Storchenau SJ (1731-1798) et de Jakob Anton von Zallinger zum Thurn SJ (1735-1813)⁴⁸⁴.

⁴⁸¹ Traduction : « Dans l'enseignement tant public que privé des excellentes études, ne prenons en considération ni les partis privés, ni l'intérêt privé ; mais conformons-nous ou aux plans des commandements suprêmes, ou justement à ces règles des académies plus célèbres, que jouxtent nos gymnases et nos lycées ; dans la mesure où la jeunesse éduquée reçoit de cette façon une formation en vue des charges publiques, c'est également pour l'intérêt public qu'elle doit prospérer. » Cf. *Ordo docendi, et docentium...*

⁴⁸² *Ordo docendi, et docentium...*, p. 15-17 [titres XVIII-XXII].

⁴⁸³ Petrus van Musschenbroek (1692-1761), physicien hollandais ; Jean-Antoine Nollet (1700-1770), physicien français ; Jacques Rohault (1618-1678), mathématicien et physicien français ; Fortunato da Brescia OFM Conv (1701-1754, né Giacomo Ferrari), mathématicien italien ; François Jacquier OFM Conv (1711-1788), mathématicien français ; Montier (« *Montierii* », non identifié) ; Florian Dalham (1713-1785), physicien et psychologue autrichien ; Johann Friedrich Polack (1700-1772), mathématicien allemand ; Johann Christian Erleben (1744-1777), physicien allemand ; Paul Mako de Kerek Gede SJ (1724-1793), mathématicien et physicien hongrois ; Leopold Biwald SJ (1731-1805), physicien autrichien ; Sigismund von Storchenau SJ (1731-1798), philosophe allemand ; Daniel Stadler SJ (1705-1765), philosophe et mathématicien allemand ; Jakob Anton von Zallinger zum Thurn SJ (1735-1813), physicien et philosophe autrichien ; Hermann Osterrieder OFM Conv († 1783), physicien allemand ; Lorenzo Altieri OFM Conv (1730-1796), philosophe italien. Cf. *Ordo docendi, et docentium...*, p. 17 [titre XXIII].

⁴⁸⁴ Cf. « Storchenau, Sigismund von » et « Zallinger, Jakob Anton zum Thurn von », in ADB.

O R D O
DOCENDI,
ET
DOCENTIUM,
AC PRÆCIPUORUM EJUSMODI
O F F I C I O R U M
PROVINCIAE SUPERIORIS GERMANIAE
PP. MINORITARUM,
S I V E
FRANCISCANORUM CONVENTUALIUM
PROVISORIE DISPOSITUS
I N
CAPITULO BRISACENSI
AN. MDCCLXXVI. IN AN. MDCCLXXVII.



ARGENTORATI,
Typis FRANCISCI LEVRULT, Episcopalis Universitatis Typographi.

CUM PERMISSU SUPERIORUM,

14. *Ordo docendi, et docentium, ac praecipuarum ejusmodi officiorum provinciae superioris Germaniae PP. Minoritarum sive Franciscanorum Conventualium provisorie dispositis in capitulo Brisacensi*, Strasbourg: François Levrault, 1777, 26 p. Exempleaire de la Bibliothèque universitaire d'Augsbourg.

Faisant partie des premiers franciscains de la province à profiter de ces réformes, Girard suit le nouveau curriculum de philosophie successivement dans les Collèges d'Offenbourg et d'Überlingen (1782-1783)⁴⁸⁵. L'empreinte des Lumières protestantes, qui ressort de l'*Ordo docendi*, se reflète également dans les *Souvenirs* du Père Girard, qui y évoque sa rencontre avec la philosophie empirique lockienne et la méthode démonstrative wolffienne⁴⁸⁶. Si cette philosophie apparaît comme vieillissante et « rampante » dans ses *Souvenirs* (rédigés dans les années 1820), elle ne l'est assurément pas au moment de ses études. *A posteriori*, le professeur qu'il deviendra regrettera l'absence de toute forme de philosophie morale, construite sur la recherche de la vertu. Il relève néanmoins avoir acquis durant ces deux années un « esprit géométrique » à travers l'étude d'auteurs rationalistes : « *Le profit le plus clair que je retirerai de toutes mes études philosophiques fut le besoin impérieux de tout approfondir, de rien admettre sans preuve, et de mettre de la suite et de l'ensemble dans toutes mes pensées et de ne jamais me payer de mots.* »⁴⁸⁷

À Wurtzbourg où il réside à partir de novembre 1784, Girard consacre les trois premières années à l'étude de la théologie morale et dogmatique. Pour la première discipline, l'*Ordo docendi* confirme surtout les méthodes et auteurs préconisés dans l'ancien plan d'études (1758), essentiellement des frères mineurs conventuels des ^e et ^e siècles⁴⁸⁸. Pour la seconde, le plan d'études se révèle plus réformateur : il introduit une série d'auteurs et d'ouvrages modernes : les écrits des professeurs de Vienne Petro Maria Gazzaniga OP (1722-1799) et Augustin Gervasio OESA (1730-1806), tous deux appelés par Marie-Thérèse, Dominikus Schramm OSB (1723-1797) et son *Compendium Theologiae* (1768), Hermann Goldhagen SJ (1718-1794) et son *Introductio in Sacram Scripturam* (1765-1768), Giovanni Lorenzo Berti OESA (1696-1766) et ses *Historiae Ecclesiasticae Breviarium* (1761)⁴⁸⁹. Si Goldhagen fait plutôt

⁴⁸⁵ Selon Daguët, Girard serait arrivé en mai 1783 à Offenbourg et aurait quitté Überlingen avant novembre 1784. D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, p. 10-11.

⁴⁸⁶ G. Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 20-21.

⁴⁸⁷ G. Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 20-21.

⁴⁸⁸ Par exemple, Jacques Besombes OFM Conv (1659-1713), Filippo Fabri OFM Conv (1564-1630), Antonio de Cordoba OFM Conv (1485-1578), Antonius Cottonius OFM Conv (1613-1682), François Henno OFM Conv (1662-1714), Sébastien Dupasquier (1630-1718). Cf. *Ordo docendi, et docentium...*, p. 18-20 [titres XXIV-XXVIII].

⁴⁸⁹ *Ordo docendi, et docentium...*, p. 23-26 [titres XXIII-XXIV]. Il s'agit des ouvrages suivants : S. Dominikus, *Compendium Theologiae dogmaticae, scholasticae, et moralis Methodo scientifica propositum*, 3 vol., Augsburg : Stumptibus Matthei Rieger et filiorum, 1768 ; G. Herman, *Introductio in sacram scripturam veteris ac novi testamenti*, 3 vol., Mayence : Haeffner, 1765-1768 ; B. Giovanni Lorenzo, *Historiae ecclesiasticae*

partie des conservateurs⁴⁹⁰ et que l'histoire ecclésiastique de Berti ne répond pas encore aux exigences scientifiques du siècle⁴⁹¹, l'introduction de Schramm témoigne à elle seule du rapprochement des franciscains de la province avec les idées des Lumières catholiques. Le bénédictin de la rayonnante abbaye de Banz participe activement à la diffusion des idées nouvelles, à travers notamment son *Compendium Theologiae* rédigé d'après les méthodes de Wolff⁴⁹². Plus révélateur encore de l'ouverture de la province au nouvel esprit, on y conseille également, pour les études de théologie, les écrits de Jean Mabillon OSB (1632-1707) et de Ludovico Antonio Muratori (1672-1750)⁴⁹³.

Dans ses *Souvenirs*, le Père Girard ne revient pas précisément sur les auteurs particuliers qu'il étudie à Wurtzbourg, mais il confirme que ses professeurs enseignent la théologie conformément à l'usage du temps : « *On la donnait au couvent comme partout ailleurs. Nous avions les auteurs en vogue; nos professeurs en valaient d'autres [...].* »⁴⁹⁴ Le Fribourgeois achève la seconde partie de son cursus par la défense de thèses publiques (4 septembre 1787) qui, d'après Daguët, ont pour objet la question de la révélation divine dans le Nouveau Testament⁴⁹⁵. La disparition du texte ne nous permet pas de positionner plus spécifiquement le jeune Girard vis-à-vis des nouvelles théologies allemandes.

Parmi toutes les disciplines que le cordelier étudie dans les couvents allemands, le droit canonique, qu'il découvre en quatrième et dernière année, est sans aucun

Breviarium a mundi reparatione usque ad annum MDCCLX., 2 vol., Venise: ex typographia Remondintana, 1761.

⁴⁹⁰ Professeur d'Exégèse à Mayence (1756-1764), Goldhagen est décrit comme un théologien conservateur qui, toutefois, n'aurait pas été complètement fermé aux questions de son temps. Cf. par exemple « Goldhagen, Hermann, SJ », in LThK et « Goldhagen, Hermann », in NDB.

⁴⁹¹ Cet ouvrage aurait été utilisé en Allemagne faute d'un équivalent germanique. Cf. B Brigit, « Der Bucherwerb der Fürstbischöflichen Hofbibliothek Eichstätt im Zeitraum 1750-1800 », in B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern...*, p. 287-288.

⁴⁹² « Schram(m), Dominicus, OSB », in LThK. Cf. aussi L Ulrich L., *Enlightened Monks...*, p. 32 et 61.

⁴⁹³ *Ordo docendi, et docentium...*, p. 22-23 [titres XXI-XXII].

⁴⁹⁴ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 21.

⁴⁹⁵ D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 14. La datation de la thèse de Girard laisse suggérer que Daguët a eu accès au texte imprimé de 1787 – texte que nos recherches dans les papiers du cordelier à la BCUF et aux ACCF, mais aussi à la bibliothèque et dans les archives de l'Université de Wurtzbourg, n'ont pas permis de retrouver. Quant aux archives et à la bibliothèque du couvent de Wurtzbourg, celles-ci ont hélas été totalement détruites lors des bombardements des 3 et 16 mars 1945. Cf. S Meinrad (éd.), *Im Dienst der Gemeinde. 750 Jahre Franziskaner-Minoriten in Würzburg 1221-1971*, Wurtzbourg: Provinzialat und Konvent der Franziskaner-Minoriten in Würzburg, 1972, p. 167.

doute la plus marquée par l'esprit des Lumières catholiques. Si les *Institutiones Juris Ecclesiastici* de Claude Fleury (1640-1723) sont toujours de mise, le nouveau plan d'études mentionne l'introduction d'auteurs plus modernes, en particulier Paul Joseph von Riegger (1705-1775), Johann Kaspar Barthel (1697-1771) et Gregorius Zallwein OSB (1712-1766)⁴⁹⁶. À l'aune de la recherche, ces auteurs apparaissent tous comme d'importants propagateurs des conceptions thérésianistes et joséphistes des relations entre Église et État. Harm Klueting présente ainsi P. J. von Riegger⁴⁹⁷, proche conseiller de Marie-Thérèse, comme le principal partisan des théories des Lumières dans le droit naturel en Autriche, et G. Zallwein⁴⁹⁸, professeur au séminaire de Strasbourg (en Carinthie), comme l'une des voix les plus éclairées au sein du droit canonique⁴⁹⁹. Quant à J. K. Barthel, professeur à Wurtzbourg, il participe à la défense des droits des princes et des évêques contre les prérogatives du Saint-Siège et s'avère proche, sur certains aspects, des doctrines du fébronianisme⁵⁰⁰.

L'émulation allemande autour des questions du joséphisme et de l'épiscopalisme ne passe pas inaperçue aux yeux du cordelier fribourgeois qui, dans ses *Souvenirs*, en fait la description suivante :

«Après la théologie, je ne fus occupé que du droit ecclésiastique [...]. C'était une partie qui, à cette époque, faisait bruit en Allemagne. Marie-Thérèse et Joseph II avaient porté leurs lois à ce sujet. Les trois Électeurs ecclésiastiques s'étaient réunis à Ems et leur convenu avait été publié. Toutes les têtes étaient en mouvement, et

⁴⁹⁶ *Ordo docendi, et docentium...*, p. 26 [titres XXV-XXVI]. Le plan d'études fait également mention d'un Schmid d'Heidelberg (*Heidelbergae Schmidius*) que nos recherches n'ont pas permis d'identifier.

⁴⁹⁷ Professeur de droit canonique à la faculté de droit de l'Université de Vienne (depuis 1753), il publie en 1765 l'*Institutiones jurisprudentiae ecclesiasticae*, qui reçoit l'approbation de Marie-Thérèse, mais pas celle de l'Église. Il y défend une nouvelle conception des relations entre Église et État, dans le sens de l'absolutisme éclairé. Cf. «Riegger, Paul Joseph», in NDB.

⁴⁹⁸ Professeur de droit canonique au Séminaire de Strasbourg (depuis 1749), puis recteur de l'Université (1759) et membre de l'Académie bavaroise des sciences, G. Zallwein est considéré comme un épiscopaliste modéré, proche des Lumières catholiques. Cf. «Zallwein, Gregor, OSB», in LThK.

⁴⁹⁹ K Harm, «Austria or the Habsburg Lands», in L Ulrich L., P Michael (éd.), *A Companion to the Catholic Enlightenment in Europe...*, p. 132-134.

⁵⁰⁰ Professeur de droit canonique à l'Université de Wurtzbourg (1727-1771), J. K. Barthel se distance dans ses travaux en droit canonique de l'ancienne scolastique, en optant pour les nouvelles méthodes historiques. Il se rapproche du fébronianisme sur plusieurs objets. Cf. P Michael, «Catholic Enlightenment in the Holy Roman Empire», in L Ulrich L., P Michael (éd.), *A Companion to the Catholic Enlightenment in Europe...*, p. 183. Cf. également «Barthel, Johann Kaspar», in NDB.

chaque jour nous apportait de nouveaux écrits. [...] Il s'agissait de deux grandes questions: l'une regardant les rapports de l'État et de l'Église, l'autre concernant les évêques à leur chef.»⁵⁰¹

Girard s'y rappelle également le professeur de droit canonique qui enseigne dans le couvent⁵⁰² ainsi que la méthode par laquelle il est confronté à cette nouvelle science :

«Il avait fait une étude particulière de l'antiquité chrétienne sur les originaux mêmes et il possédait une belle collection d'extraits, qu'il employait dans ses leçons et que nous pouvions consulter. C'est donc sous la conduite des Pères et des Conciles que nous étudiâmes les grandes questions du temps.»⁵⁰³

Étudier le droit canonique depuis la perspective de l'antiquité chrétienne se trouve en totale adéquation avec l'ecclésiologie des Lumières catholiques qui revendique une Église moins hiérarchisée, gouvernée par les évêques, les synodes nationaux ou les princes, conformément au temps des premiers chrétiens⁵⁰⁴. C'est aussi dans cet esprit que le Frère Grégoire défend ses dernières thèses publiques en août 1788 devant le professeur Gregel⁵⁰⁵, en concluant que la juridiction ecclésiastique appartient entièrement aux évêques et non au pape: «*S. Pontifex omnis jurisdictionis ecclesiasticae fons fit, de cujus plenitudine accipiant Episcopi delegatam, Presbyteri subdelegatam. Regimen Ecclesiae christianae ex institutione divina nec monarchicum est, nec aristocraticum, nec democraticum, sed – christiano ecclesiasticum.*»⁵⁰⁶

⁵⁰¹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 26.

⁵⁰² Girard ne mentionne pas le nom de ce professeur dans ses *Souvenirs*, et la destruction des archives du couvent ne nous permet pas de l'identifier formellement. Il pourrait toutefois s'agir de Bonavita Blank (né en 1740), gardien (1789-1792), qui a enseigné quelques années au couvent et qui possédait un important cabinet d'art et de sciences naturelles. B Alexander, «Franziskaner – Minoritenkloster in Würzburg», *Bavaria Franciscana Antiqua*, n° 2, 1956, p. 135. Cf. également *Elenchus Conventuum Ministrorum Provincialium...*, Archiv des Bistums Augsburg, Hs 238, f. 37.

⁵⁰³ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 27.

⁵⁰⁴ Sur l'ecclésiologie défendue par les Lumières catholiques, cf. B Jeffrey D., «Introduction», in B Jeffrey D., L Ulrich L., *Enlightenment and Catholicism in Europe...*, p. 16-17.

⁵⁰⁵ Dans ses *Souvenirs* (p. 27), Girard évoque la présence du professeur de Mayence «Grég. Gregel». Il s'agit néanmoins très probablement de Johann Philipp Gregel (1750-1841), docteur de l'Université de Mayence (1787), professeur de droit canonique à l'Université de Wurtzbourg depuis 1787. Cf. «Gregel, Johann Philipp von», in ADB.

⁵⁰⁶ «[...] le S. Pontife n'est pas la source de toute juridiction ecclésiastique, laquelle est déléguée entièrement aux évêques et est subdéléguée aux prêtres. Le gouvernement de l'Église chrétienne d'institution divine,

En conclusion, l'*Ordo docendi* de 1777 permet aux franciscains de s'inscrire dans le mouvement réformateur qui s'est emparé des universités allemandes avant et surtout après la suppression des jésuites. Le parcours documenté de Girard atteste de l'enseignement effectif d'idées éclairées au sein des couvents de son ordre, tant dans le domaine de la philosophie que dans ceux de la théologie et du droit canonique.

3.5. Girard dans l'environnement éclairé de Wurtzbourg

Le cursus de formation des cordeliers emmène Girard sur différents lieux dans lesquels l'esprit des Lumières a fait quelques timides apparitions seulement. À Überlingen par exemple, il a accès aux machines de physique acquises peu de temps après la suppression de la Compagnie de Jésus⁵⁰⁷. Mais c'est avant tout la ville universitaire et cité épiscopale de Wurtzbourg qui impressionne le jeune cordelier, qui en fait l'éloge quelques décennies plus tard dans ses *Souvenirs* :

« C'est dans cette ancienne capitale de la Franconie [Wurtzbourg] que mon être s'est pour ainsi dire développé et qu'il a pris de l'agrandissement. Je vivais au milieu d'une grande ville où je voyais un fleuve vivant couvert de barques et de radeaux, le vaste palais d'un prince, une armée en petit et une forteresse, une cathédrale avec ses grands chanoines et leur luxe, une université et ses docteurs en camails de couleurs diverses, un séminaire nombreux et bien réglé, un établissement pour former les maîtres d'école, plusieurs collégiales avec leurs chapitres, des monastères de plusieurs ordres avec la riche variété des costumes et mœurs monastiques, tout espèce d'institutions publiques belles et grandes dont je n'avais pas eu idée. C'était pour le nourrisson des Alpes comme un monde nouveau qu'il cherchait à embrasser avec effort pour s'en rendre raison et étendre son être. »⁵⁰⁸

n'est ni une monarchie, ni une aristocratie, ni une démocratie, mais – il est chrétien-ecclésiastique», in F. P. Philipp, C. P. Hyacinthus, G. F. Gregorius, Notiones Philosophico-Theologicae in scientiis Moralibus, Jurisprudencia praesertim sacra fundamentales quas praeside P. Philippo Foerster minor. Convent. de Solordo, jur. eccles. p. t. Lectore ordinario, una cum positionibus ex universo jure ecclesiastico selectis P. Hyacinthus Conrad Offoniburgensis, F. Gregorius Girard Friburgensis Helvetus, Wurtzbourg: typis Francisci Sebastiano Sartorius, 1788.

⁵⁰⁷ K. Sigismund, « Überlingen/Bodensee Franziskaner-Konventualen », *Alemania Franciscana Antiqua*, n° 14, 1970, p. 193-251.

⁵⁰⁸ G. Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 25-26.

Parmi les différentes maisons de la province enseignant la théologie, le couvent de Wurtzbourg apparaît incontestablement comme la meilleure vitrine pour observer la réalisation de réformes conduites dans l'esprit des Lumières catholiques. À l'instar de Salzbourg au temps de Hieronymus von Colloredo (1771-1803), Wurtzbourg et ses princes-évêques Adam Friedrich von Seinsheim (1755-1779) et Franz Ludwig von Erthal (1779-1795) jouent un rôle de locomotive dans la diffusion des idées nouvelles à l'intérieur de l'espace catholique allemand. Leurs réformes qui s'étendent de l'Université aux écoles paroissiales en passant par d'autres domaines de la vie sociale et ecclésiastique, marquent la quelque dizaine de franciscains de Suisse qui achève ses études dans cette ville de Franconie⁵⁰⁹. Arrivant sur les rives du Main en novembre 1784 au moment de l'apogée des réformes⁵¹⁰, Grégoire Girard est un témoin privilégié de ce mouvement qu'il ne manque d'ailleurs pas de décrire – et d'applaudir – dans ses *Souvenirs*⁵¹¹.

Les Lumières catholiques sont tout d'abord incarnées à Wurtzbourg par son Université Julius-Maximilian qui apparaît aux yeux de nombreux intellectuels de la fin du siècle comme le deuxième plus prestigieux institut d'éducation catholique allemand, après l'Université de Vienne⁵¹². À la manière d'Ingolstadt, l'Université de Wurtzbourg a déjà entamé quelques réformes du temps des jésuites, dans la faculté de droit principalement, sans que les facultés de philosophie et de théologie ne participent vraiment au processus de modernisation⁵¹³. Comme l'a montré Sylvaine Reb-Gombeaud,

⁵⁰⁹ L'enquête helvétique sur les couvents (1798) mentionne huit franciscains originaires de Suisse ayant étudié à Wurtzbourg – dans l'ordre chronologique : Euprepes Kilchmann (né en 1733/34), Ildephons Acklin (né en 1737), Joseph Anton Keller (né en 1747), Ferdinand Zing (né en 1756), Oswald Schell (né en 1756/57), Johann Baptist Tardy (né en 1759/60), Grégoire Girard (né en 1765), Eusebius Marzohl (né en 1770). AF B0#1000/1483, vol. 1363, 1383 et 1396.

⁵¹⁰ La Révolution française a marqué un arrêt dans la politique éclairée de F. L. von Erthal, sans conduire à un retour en arrière immédiat. Cf. S Jörg, *Aufklärung und Revolutionsbegeisterung. Die katholische Universitäten Mainz, Heidelberg und Würzburg im Zeitalter der Französischen Revolution (1789-1792/93-1803)*, Stuttgart: Grin Verlag, 2000.

⁵¹¹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 21-30.

⁵¹² Cf. S Anton, «Die Julius-Universität im Zeitalter der Aufklärung», in B Peter (éd.), *Vierhundert Jahre Universität Würzburg. Eine Festschrift*, Neustadt: Degener & Co., p. 157.

⁵¹³ La recherche a montré que le wolffianisme a également été introduit à Wurtzbourg par les jésuites, tant en philosophie qu'en théologie. Robert Haaß parle à ce propos d'une ouverture modérée des jésuites aux idées nouvelles, en s'appuyant sur leur œuvre en quatre volumes *Theologia Wirceburgensis* (1766-1771), à l'intérieur de laquelle il observe une influence des nouveaux courants intellectuels. Cf. H Robert, *Die geistige Haltung der katholischen Universitäten*

la transition d'une université marquée par des préoccupations essentiellement confessionnelles à une université aspirant à se rapprocher des modèles protestants de Göttingen et de Halle s'est avant tout opérée après 1773⁵¹⁴. Sous l'impulsion du prince-évêque A. F. von Seinsheim, l'Université accueille depuis lors plusieurs grandes figures des Lumières catholiques dans son corps professoral, à l'exemple du professeur de logique et de métaphysique Columban Rösser OSB (1736-1780), qui a construit son système philosophique en se basant sur Wolff mais aussi sur les philosophes des Lumières françaises Voltaire et Rousseau⁵¹⁵. L'enseignement de la théologie n'échappe pas à ce grand mouvement de modernisation. Conformément à l'idéal des Lumières catholiques, l'histoire de l'Église et l'exégèse biblique sont placées au centre du cursus de théologie, alors que les disciplines de la psychologie et de la pastorale font leur apparition⁵¹⁶. Comme pour la philosophie, la faculté de théologie profite largement après 1773 de l'activité intellectuelle de professeurs prestigieux, attirant sur elle l'attention de nombreux réformateurs catholiques. Le professeur de dogmatique et de polémique Franz Oberthür (1745-1831) en sera l'un des éléments les plus influents⁵¹⁷. Modèle pour toute une génération de Lumières catholiques, il véhiculera une nouvelle conception du christianisme construite sur l'idéal de l'humanité et se révélera être l'un des plus importants promoteurs de réformes sociales en territoire catholique (éducation populaire, assistance aux pauvres, fondation de sociétés lettrées, lutte contre la peine de mort, etc.)⁵¹⁸.

Le rayonnement de l'Université sous les règnes de A. F. von Seinsheim et de son successeur F. L. von Erthal s'étend au-delà des auditoires et jusque dans l'ensemble des établissements d'éducation de la principauté, en particulier dans ceux qui, à l'instar du couvent des franciscains, ont adopté dans leur plan

Deutschlands..., p. 76. Sur les réformes introduites à l'Université de Wurtzbourg avant 1773, cf. par exemple S Peter A., *Grundzüge der Würzburger Universitätsgeschichte 1402-2002*, Wurtzbourg: Bayerischen Julius-Maximilians-Universität Würzburg, 2007, p. 81-87.

⁵¹⁴ R -G Sylvaine, «L'Université de Wurtzbourg. De la tradition jésuite à l'*Aufklärung* catholique», in C François, M Jean, V Jacques (éd.), *Universités et institutions universitaires au XVIII^e siècle. Entre modernisation et tradition. Actes du colloque international organisé par le Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Études des Lumières (2-4 octobre 1997)*, Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, 1999, p. 157-177.

⁵¹⁵ S Peter A., *Grundzüge der Würzburger Universitätsgeschichte...*, p. 89.

⁵¹⁶ S Anton, «Die Julius-Universität im Zeitalter der Aufklärung...», p. 92.

⁵¹⁷ Cf. S Michael, *Theologie aus anthropologischer Ansicht. Der Entwurf Franz Oberthürs (1745-1831) als Beitrag zum dogmatischen Profil der Katholischen Aufklärung*, Innsbruck & Wien: Tyrolia-Verlag, 2016.

⁵¹⁸ S Anton, «Die Julius-Universität im Zeitalter der Aufklärung...», p. 93-95.

d'études le principe «*Academiarum regulis conformemur*». Pour les franciscains, la suppression des jésuites a ouvert la voie à l'établissement de nouvelles et plus intenses relations avec l'Université, se traduisant en particulier par la possibilité pour leurs jeunes recrues de défendre des thèses publiques dans les auditoriums universitaires⁵¹⁹. C'est en de semblables occasions que Girard apprend à connaître de plus près plusieurs professeurs de renom, parmi lesquels – selon ses *Souvenirs* – Adam Joseph Onymus (1754-1836, théo. morale), Anton Joseph Rosshirt (1746-1795, exégèse) et Johann Michael Feder (1754-1824, langues orient., théo. morale et patristique)⁵²⁰. Ces trois professeurs font une forte impression au jeune cordelier, qui affirme se souvenir de la défense de ses premières thèses, durant lesquelles il aurait cherché à montrer à son jury comment il était parvenu à concilier la foi à la raison après une période de quasi-incrédulité :

«*Ce qui me surprit beaucoup, c'est qu'ils me parurent avoir fait le même chemin que moi pour arriver aux mêmes résultats. Leurs attaques semblaient calculées sur mes anciennes perplexités et l'on aurait dit qu'ils étaient curieux de savoir comment j'en étais sorti.*»⁵²¹

Une réflexion qui indique que, sans avoir directement fréquenté l'Université, le cordelier fribourgeois se positionne lui-même intellectuellement à proximité de ces trois professeurs que l'historien Anton Schindling situe sur l'aile modérée des Lumières catholiques⁵²².

L'Université de Wurtzbourg se caractérise aussi comme étant la première, dans le monde catholique, à introduire le kantisme dans son enseignement. Dès 1788, le professeur bénédictin de philosophie Maternus Reuss OSB (1751-1798) propose un cours sur la philosophie de Kant et s'en justifie une année plus tard dans un ouvrage intitulé *Soll man auf katholischen Universitäten Kants Philosophie erklären*?⁵²³. Il n'est pas certain que Girard se soit intéressé à cette nouvelle philosophie du temps de ses études à Wurtzbourg. Bien plus tard, dans ses *Souvenirs*, il fait en effet remonter sa découverte du kantisme à ses années d'enseignement de la philosophie à Fribourg (soit à octobre 1790) :

«*J'en viens à la philosophie de Kant. Je ne sais trop comment il s'est fait que je n'en aie pris connaissance que dans ma ville natale, où pourtant elle n'était pas du*

⁵¹⁹ B Bernward, «750 Jahre Franziskaner-Minoriten in Würzburg», in S Meinrad (éd.), *Im Dienst der Gemeinde...*, p. 102.

⁵²⁰ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 26.

⁵²¹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 26.

⁵²² S Anton, «Die Julius-Universität im Zeitalter der Aufklärung...», p. 112-113.

⁵²³ R -G Sylvaine, «L'Université de Wurtzbourg...», p. 165.

tout connue. Le nom était venu jusqu'à nous avec quelques invectives et je voulais savoir quelle était donc cette philosophie dont on disait tant de mal. [...] Je me procurai donc les premiers ouvrages du philosophe de Königsberg, quelques-uns de ses commentateurs et de ses adversaires, et je me mis à l'ouvrage.»⁵²⁴

Que le Fribourgeois commence effectivement à étudier Kant en Suisse ou non, sa fascination pour la cité de Wurtzbourg semble l'enjoindre à s'intéresser à cette philosophie nouvelle qui fait grand bruit dans toute l'Allemagne. Il fait en effet l'acquisition des *Vorlesungen über die theoretische und praktische Philosophie* (1797) du professeur Reuss, ouvrage dans lequel la question de la conciliation du kantisme au catholicisme est abondamment commentée⁵²⁵.

Dans ses *Souvenirs*, le cordelier affirme devoir à la philosophie de Kant «*la refonte complète de [son] système moral et de [ses] idées sur la nature morale de l'homme*»⁵²⁶. Pour Girard comme pour d'autres Lumières catholiques, l'intérêt suscité par le kantisme viendrait d'abord d'une insatisfaction relative à la preuve de l'existence de Dieu telle que la philosophie rationaliste de Wolff l'a établie⁵²⁷ :

«Les démonstrations que nous employions dans la théologie naturelle pour arriver à Dieu et à l'immortalité de l'âme ne me satisfaisaient pas entièrement, bien que je n'eusse pas le moindre doute sur ces grandes vérités de la vie. J'essayais donc quelque nouvelle route, salissant à mon ordinaire beaucoup de papier. J'obtins quelque résultat : mais il me manquait une chose importante, je veux dire la critique de la science où se promenait ma pensée, en même temps curieux et avide de démonstrations. Kant n'était encore connu que de nom dans cette partie de l'Allemagne [Überlingen, 1789-1790] et je ne devais faire connaissance avec lui qu'un peu plus tard.»⁵²⁸

Selon Kant (et contrairement aux idées de Wolff), la raison théorique ne permet pas de conclure à l'existence ou l'inexistence de Dieu, mais la raison

⁵²⁴ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 39-40.

⁵²⁵ R Maternus, *Vorlesungen über die theoretische und praktische Philosophie*, Wurtzbourg, 1797. L'ouvrage du Père Girard est déposé à la BCUF (F 395).

⁵²⁶ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 41.

⁵²⁷ Sur l'histoire des relations entre les catholiques et Kant, cf. en particulier F Norbert (éd.), *Kant und Katholizismus. Stationen einer wechselhaften Geschichte*, Fribourg-en-Brisgau : Herder, 2005 ; L Ulrich L., «*Einleitung*», in L Ulrich L. (éd.), *Religion nach Kant. Ausgewählte Texte aus dem Werk Johann Heinrich Tieftrunks (1759-1834)*, Nordhausen : Verlag Traigott Bautz, 2007, p. VII-XLV ; A T Henri d', «*Kant et la Bible. Des traces aux frontières*», in B Yvon, B Dominique (éd.), *Le siècle des Lumières et la Bible*, Paris : Beauchesne, 1986, p. 823-835.

⁵²⁸ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 36.

pratique exige impérativement que cette existence soit postulée pour le perfectionnement moral de l'humanité. Pour plusieurs théologiens allemands, cette philosophie offre ainsi de nouvelles armes aux chrétiens dans leur combat contre l'athéisme (renouveau apologétique), alors que pour d'autres, à l'instar de Benedikt Stattler, la connaissance spéculative de Dieu doit absolument précéder toute règle morale⁵²⁹.

Comment le Père Girard se positionne-t-il vis-à-vis de la philosophie de Kant? C'est essentiellement au travers de son *Grundriss der Philosophie für die Vorlesungen am Lyceum zu Luzern* (1829-1831) ainsi que de ses *Souvenirs* (rédigés rappelons-le à partir de 1826) que nous connaissons sa compréhension du kantisme⁵³⁰. Dans ce dernier écrit, il se présente comme un lecteur enthousiaste de Kant, en affirmant approuver le «*chemin insolite*» emprunté par cette philosophie «*pour arriver par la vertu à la religion*», c'est-à-dire celui de faire découler les principes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme des devoirs de sainteté imposés par la raison pratique. Mais il reproche aux kantistes de faire de la morale un simple calcul d'intérêt :

*« On dérivait le devoir du plaisir, au lieu de régler le plaisir par le juste, l'honnête et le beau. En conséquence, Dieu n'était pas le Dieu trois fois saint, l'éternelle et souveraine vérité, beauté et justice. Son image était voilée, et dès lors, l'adoration que la science réclamait pour lui n'était pas cette religion pure et sainte qui naît de la vertu et qui l'alimente et qui la soutient dans ses dures épreuves. »*⁵³¹

Nous ne connaissons pour l'heure aucun texte du Père Girard nous renseignant davantage sur son dialogue avec le kantisme durant la période de l'Ancien Régime. Son attrait pour cette philosophie rappelle néanmoins celui de plusieurs intellectuels bernois qui, à l'instar de Philipp-Albert Stapfer (1766-1840) et de Johann Samuel Ith (1747-1813), publient dans les années 1790 plusieurs écrits empreints des principes kantien, avant de jouer un rôle de premier plan sous la République helvétique⁵³². Il semble que ce soit seulement à partir de l'Helvétique que le cordelier entre en contact avec le cercle des kantistes bernois, desquels il s'inspire aussi certainement. En été 1798, le Père Girard adresse d'ailleurs à Stapfer un projet d'éducation

⁵²⁹ L Ulrich, «Benedict Stattler (1728-1797)...», p. 186-187.

⁵³⁰ À ce sujet, cf. B Martin, «Père Girard als Philosoph», in G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung...*, p. 153-163.

⁵³¹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 40.

⁵³² B Martin, *Kantianismus und Fichteanismus in Bern. Zur philosophischen Geistesgeschichte der Helvetik sowie zur Entstehung des nachkantischen Idealismus*, Bâle: Schwabe, 2001.

publique à l'intérieur duquel nous retrouvons des mentions de Kant⁵³³. Le cordelier affiche alors déjà un fort intérêt pour ce philosophe en évoquant « *les principes purs et évidents que le philosophe de Königsberg a tirés de l'oubli* ». Kant y est alors défini comme un « *guide* » pour l'enseignement de la philosophie et surtout de la morale, enseignement omniprésent dans le projet du Père Girard. Mais, quant aux questions religieuses, le cordelier reste convaincu que la raison pratique ne suffit pas à démontrer l'existence de Dieu, et qu'il faut y ajouter « *la preuve tirée de la contemplation de la nature* ». Comme le dévoilent ces quelques réflexions, le Père Girard ne peut pas être décrit comme un disciple absolu de Kant, mais il s'en est approprié les théories en les accommodant à sa propre compréhension de la religion et de la philosophie.

En dehors de l'Université, Girard fait ressurgir dans ses *Souvenirs* une série d'images en lien avec la personnalité de F. L. von Erthal et son œuvre sociale, en particulier l'organisation ecclésiastique mise en place par le prince-évêque, le séminaire des prêtres et celui des maîtres d'école, l'hôpital de charité, la maison de travail et d'autres institutions publiques manifestant semblablement l'esprit nouveau qui régnait à Wurtzbourg⁵³⁴. Ce « *monde nouveau* » qu'il aurait cherché à « *embrasser avec effort* » s'est présenté aux yeux de Girard comme un véritable modèle d'application des idéaux des Lumières catholiques, faisant apparaître un large panel des réformes qu'un souverain réunissant à la fois le glaive du prince et la mitre de l'évêque pouvait accomplir.

Les efforts réformateurs d'Erthal ont principalement été perceptibles dans le domaine de l'éducation. En plus de l'Université et du séminaire diocésain, placés tous deux sous la direction d'éminents représentants des Lumières catholiques⁵³⁵, Wurtzbourg a disposé dès le début des années 1770 d'un système éducatif moderne se caractérisant par une organisation rationnelle et centralisée. La commission scolaire (*Schulkommission*) établie en 1770 a procédé à une série de réformes d'envergure, dont la plus importante a sans doute été la mise sur pied durant la même année d'un séminaire de maîtres d'école (*Schullehrerseminar*) construit sur les modèles de l'École normale berlinoise du piétiste de Johann Hecker et du Séminaire de Breslau de l'abbé Felbiger⁵³⁶. Les écoles élémentaires de l'ensemble de la principauté étaient

⁵³³ Cf. section 5.3 (p. 255-259).

⁵³⁴ Lire la citation de Girard placée en préambule du chapitre.

⁵³⁵ Sur le séminaire de Wurtzbourg, cf. L. Karl Joseph, *Neuorientierung der Theologie im 18. Jahrhundert in Würzburg und Bamberg*, Wurtzbourg: Echter Verlag, 1978, p. 113-116.

⁵³⁶ D. John Christopher, *Reform and the enlightened Catholic State. Culture and education in the prince-bishopric of Würzburg 1731-1795*, thèse de doctorat, Emory: Université d'Emory,

régies par une ordonnance (1774) réglementant la vie scolaire du curriculum aux méthodes d'enseignement, en passant par l'âge de scolarisation (école obligatoire pour les enfants de 6-12 ans), la gradation (division en 6 classes selon la méthode de Felbiger), le choix uniforme d'un livre de lecture et d'un l'abécédaire (David Götz), ou encore les conditions de délivrance des patentes des maîtres d'école (fréquentation du séminaire)⁵³⁷. À partir de 1779, encore insatisfait du niveau de l'instruction publique dans sa principauté, Erthal a intensifié les réformes amorcées par son prédécesseur.

En s'entourant de réformateurs prestigieux comme Franz Oberthür ou Karl Theodor von Dalberg (1744-1817), nommés respectivement directeur des écoles de la ville et président de la commission scolaire, il donne une nouvelle impulsion pédagogique au moment où Girard commence ses études de théologie, impulsion débouchant sur une vaste enquête sur l'état des écoles (1780), une visite générale des établissements d'éducation (1781-1785), l'obligation pour chaque paroisse d'entretenir une école des filles (1782) et la création d'écoles d'industrie (*Industrieschulen*) dispensant l'enseignement des techniques de la vie agraire (1789)⁵³⁸. Cette ferveur réformatrice, qui n'est pas sans rappeler celle qui s'emparera de la Suisse sous l'Helvétique, laissera un souvenir contrasté au jeune cordelier fribourgeois. Tout en admirant la sagesse du prince, Girard affirmera dans ses *Souvenirs* avoir alors pris toute la mesure du retard de son pays: «*Je m'en réjouissais, mais jetant ensuite un coup d'œil sur ma patrie, je dus m'avouer tristement que nous étions bien loin de ce que je voyais.*»⁵³⁹ L'environnement éducatif de Wurtzbourg semble faire naître chez Girard le goût des réformes et la conviction de la nécessité d'une réorientation de l'éducation vers le perfectionnement moral du peuple. Quant à la politique sociale d'Erthal, elle émerveillera le cordelier encore près de trente années après ses études; il la présentera d'ailleurs comme un modèle à suivre dans un mémoire qu'il lira à la Société économique⁵⁴⁰.

En octobre 1788, après avoir été ordonné aux ordres mineurs par le prince-évêque en personne⁵⁴¹, Girard retourne dans sa patrie, mettant fin à

1989, p. 288-292; P Gabriele, «Schule und Universität im Hochstift Würzburg», in B -F Renate (éd.), *Franz Ludwig von Erthal, Fürstbischof von Bamberg und Würzburg 1779-1795*, Bamberg: Diözesanmuseum, 1995, p. 182.

⁵³⁷ D John Christopher, *Reform and the enlightened Catholic State...*, p. 295-300; P Gabriele, «Schule und Universität im Hochstift Würzburg...», p. 182.

⁵³⁸ D John Christopher, *Reform and the enlightened Catholic State...*, p. 183-184.

⁵³⁹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 28.

⁵⁴⁰ Cf. section 6.3 (p. 312).

⁵⁴¹ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 30.

son parcours de formation en Allemagne. Son affiliation intellectuelle avec les milieux éclairés allemands fait figure d'exception dans le contexte clérical fribourgeois orienté, comme nous l'avons vu, essentiellement vers la France et l'Italie. Aussi confessera-t-il dans ses *Souvenirs* avoir ressenti tout le poids de cet héritage qui a fait de lui, selon sa propre expression, une « *espèce de plante étrangère* » dans sa patrie :

*« Mes parents m'avaient trouvé un accent tudesque à mon retour et les gardes de Sion me signalaient comme suspect ou convaincu de mauvaises doctrines, car j'avais étudié en Allemagne. Ce pays était proscrit dans l'opinion de ces messieurs. L'empereur et les princes catholiques, les évêques et les archevêques, les universités et les savants, tout était confondu dans une même masse de condamnation. »*⁵⁴²

Confrontés l'un à l'autre, les parcours de Fontaine et de Girard font apparaître quelques évolutions significatives dans l'enseignement supérieur de l'Allemagne catholique. Ils témoignent en particulier du déplacement d'intérêt du wolffianisme – encore perçu comme novateur au début des années 1770 – vers les nouvelles doctrines joséphistes et épiscopaliennes dans les années 1780, puis enfin vers la philosophie de Kant durant la dernière décennie du siècle. Ils révèlent également l'accélération des réformes dans l'instruction publique, desquelles le cordelier a été à Wurtzbourg un témoin privilégié. Du point de vue des traditions religieuses, le parcours des deux religieux offre enfin un tableau plus nuancé des relations des jésuites et des franciscains aux Lumières catholiques : dans certaines provinces – comme dans celles de Haute-Allemagne pour les premiers et de Strasbourg pour les seconds –, les religieux ont parfois montré de l'enthousiasme pour le mouvement réformateur.

⁵⁴² G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 34.

Chapitre IV

Le temps des réformes (1781-1797)

Rentré d'Allemagne quinze années avant Girard, Fontaine se met très tôt à développer de nouvelles idées, mais l'ampleur qu'elles prennent tient aussi à des coïncidences: en plus de l'appel d'air créé par la suppression de la Compagnie de Jésus, relevons le soutien de son oncle l'avoyer de Gady qui lui facilite l'accès au Chapitre de St-Nicolas (1781), et sa collaboration avec l'évêque réformateur nommé en 1782, l'abbé d'Hauterive Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, qui le désigne archidiacre du diocèse une année plus tard.

Ce chapitre prend comme objet d'étude les principales idées réformatrices promues par Fontaine sous l'Ancien Régime, depuis sa nomination au canonicat jusqu'à la veille de la Révolution helvétique (1781-1797). Elles incluent non seulement des projets concrets destinés à transformer les institutions et leur fonctionnement (bréviaire, plan d'éducation), mais aussi la rédaction d'ouvrages éducatifs (de piété) ainsi que toute expression d'idées et de pratiques novatrices. L'analyse de ces réformes doit nous permettre de mieux appréhender l'horizon intellectuel du chanoine et de le positionner plus précisément dans la pensée de son temps: vers quels modèles et quels auteurs s'est-il orienté pour rédiger ses projets de réformes et ses ouvrages? En quoi ceux-ci sont-ils – ou ne sont-ils pas – révélateurs de la pensée des Lumières catholiques? Quels sont les idéaux sociaux et religieux qui ressortent de ses écrits? Ce sont autant de questions qui nous ont accompagné dans l'étude des premières initiatives du chanoine Fontaine et qui cherchent à identifier

ses filiations intellectuelles au ^e siècle. Pour y répondre, nous ferons appel à la notion de transferts culturels⁵⁴³ : après avoir identifié les principaux objets culturels en jeu, nous montrerons comment ceux-ci ont été réinterprétés par le chanoine avant d'être proposés à Fribourg sous une nouvelle forme et dans une nouvelle langue.

Examiner les initiatives réformatrices de Fontaine permettra également d'apporter, plus largement, un jalon au débat sur les capacités réformatrices sous l'Ancien Régime. Plusieurs synthèses d'histoire nationale ont insisté sur les différents blocages structurels qui auraient empêché la Suisse de se régénérer d'elle-même à ce moment-là : selon André Holenstein, la Confédération se serait montrée « *incapable de surmonter le statu quo avec ses propres forces* »⁵⁴⁴. Nous retrouvons la même idée chez François de Capitani, selon lequel le « *mouvement réformiste* » n'aurait connu que peu de succès, notamment dans le domaine de l'éducation où ses réalisations auraient été « *difficiles et lentes* »⁵⁴⁵. Dans les cantons catholiques, l'opposition aurait été encore plus forte d'après Ulrich Im Hof, qui met en avant l'existence de résistances à l'intérieur de l'Église⁵⁴⁶. De quelle marge de manœuvre Fontaine jouit-il dans ses entreprises réformatrices et quel soutien lui apportent respectivement l'État et l'Église ? L'exemple du chanoine fribourgeois – encore largement inconnu des chercheurs – confirme-t-il le discours historiographique dominant sur cette question ?

4.1. La liturgie à l'heure du protonationalisme : la composition d'un bréviaire patriotique et historico-critique

Le 18 juillet 1783, une année seulement après son admission formelle au Chapitre, le chanoine Fontaine est nommé grand-chantre de la collégiale de Saint-Nicolas, la troisième plus haute dignité du corps capitulaire derrière le prévôt et le doyen⁵⁴⁷. Au même moment et par le hasard le plus total, une réforme liturgique de grande ampleur, discutée depuis plusieurs décennies

⁵⁴³ Cf. la section « Méthode » de l'introduction (p. 40-45).

⁵⁴⁴ H André, « Beschleunigung und Stillstand. Spätes Ancien Régime und Helvetik (1712-1802/03) », in K Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle : Schwabe, 2014, p. 351.

⁵⁴⁵ C François de, « Vie et mort de l'Ancien Régime... », p. 474, 481-482.

⁵⁴⁶ I H Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz...*, p. 61.

⁵⁴⁷ AEF CSN 1.2.9, Protocole, Manuel IX (1773-1805), p. 168.

déjà, commence enfin à se matérialiser : la réécriture du bréviaire lausannois. Eu égard à sa fonction de président du chant dans l'église collégiale, le chanoine Fontaine est appelé à participer à la rénovation du bréviaire.

De toute la Suisse catholique, l'Église collégiale de Saint-Nicolas constitue à la fin de l'Ancien Régime la dernière communauté (hors clergé régulier) à se servir encore de bréviaires non romains, à savoir des éditions manuscrites ou imprimées de l'ancien Chapitre cathédral de Lausanne datant de quelques années avant les débuts de la Réforme⁵⁴⁸. Dans un contexte marqué par de fortes rivalités avec les évêques de Lausanne, les chanoines fribourgeois voient dans le recours à ces antiques ouvrages un moyen d'affirmer leurs exemptions. Aussi refusent-ils continuellement d'adopter le bréviaire romain. Unique corps séculier à posséder un bréviaire particulier, le Chapitre de Saint-Nicolas est également devenu le seul à pouvoir prétendre réformer son livre liturgique, puisque le Saint-Siège en a réservé le droit aux seules communautés bénéficiant d'une tradition liturgique locale ancienne d'au moins 200 ans⁵⁴⁹. Les bréviaires vieillissant (matériellement), plusieurs tentatives de réédition ont vu le jour depuis le ^e siècle, sans qu'aucune ne soit toutefois couronnée de succès. En sus de problèmes financiers, les démarches ont échoué en raison de l'opposition quasi constante des nonces et surtout des évêques, soucieux de romaniser la liturgie du diocèse.

La nomination à l'épiscopat en 1782 de Bernard-Emmanuel de Lenzbourg change considérablement la donne. L'abbé d'Hauterive, historien à ses heures, considère en effet positivement la conservation d'une liturgie

⁵⁴⁸ Sur l'histoire des bréviaires de Lausanne à l'époque moderne, cf. en particulier B. Marius, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, 2 vol., Genève: Jacquemoud, 1937-1938; G. Stephan, S. -M. Katharina, F. Alain, «Bildwerk und Liturgie in der Freiburger Nikolauskirche», in S. Jean, G. Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg...*, p. 479-495; K. Martin, «Die Liturgie an der Stiftskirche St. Nikolaus in Freiburg auf Grundlage des Zeremoniale aus dem späten 16. Jahrhundert», in S. Jean, G. Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg...*, p. 409-442; W. Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne», *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n° 38, 1944, p. 81-107, 214-232, 241-258.

⁵⁴⁹ En 1568, dans l'élan de la réforme tridentine, Pie V impose l'usage du bréviaire romain à tous les diocèses, communautés régulières et séculières, ne pouvant attester de l'existence d'une longue et interrompue tradition liturgique. Cf. H. Winfried, «Einheitlichkeit als Weg der Erneuerung. Das Konzil von Trient und die nachtridentische Reform der Liturgie», in K. Martin, K. Benedikt (éd.), *Historische Studien zu einem bleibenden Grundzug des christlichen Gottesdienstes. Teil 1. Biblische Modelle und Liturgiereformen von der Frühzeit bis zur Aufklärung*, Münster: Aschendorff, 2002, p. 436-465.

locale participant à la gloire du diocèse : selon des propos rapportés par les chanoines, le nouvel évêque aurait déclaré avoir « *toujours vu avec peine que son diocèse laissa [sic] perdre le privilège d'avoir un bréviaire propre, privilège dont il a toujours joui, et qui est le témoignage le plus authentique de son ancien lustre et de son antiquité* »⁵⁵⁰. Figurant dans une lettre adressée par le Chapitre au gouvernement, cette déclaration attribuée au prélat n'est sans doute pas totalement infidèle. La construction d'un passé illustre pour son diocèse a été l'un des principaux motifs des recherches historiques de l'évêque et ce bréviaire semble avoir précisément apporté une nouvelle preuve de « *son ancien lustre* ». Loin de se contenter d'autoriser la réédition du bréviaire, il propose de travailler lui-même à son exécution et, de manière inattendue, d'en étendre l'utilisation à l'ensemble du diocèse. En 1785, Lenzbourg prend la direction de cette affaire et confie la rédaction à un homme auquel il a déjà témoigné toute sa confiance⁵⁵¹.

Avant de nous intéresser au produit final imprimé dès décembre 1787, relevons que Lenzbourg a rencontré de fortes résistances dans son projet. L'étude consacrée par Louis Waeber aux négociations entre l'évêque et les tenants de la liturgie romaine – nonciature, secrétairerie d'État, Congrégation des rites – montre que ces derniers se sont moins opposés au contenu du bréviaire, qu'à la prétention du prélat de le faire imprimer sans la permission expresse du Saint-Siège⁵⁵². Elle montre aussi qu'après s'être assurés de n'y trouver aucun sentiment janséniste, les représentants du pouvoir romain ont levé leur opposition de principe pour ne pas compromettre Lenzbourg, mais qu'ils ne lui ont pour autant conféré aucune caution pontificale. Le bréviaire de Fontaine, utilisé jusqu'en 1868, a ainsi été simplement toléré. Richement documenté, l'article de Waeber s'est nettement moins focalisé sur le contenu du livre liturgique et les projets réformateurs de son auteur qui font l'objet de notre enquête.

Le bréviaire de 1787 n'a que peu de similarités avec les précédentes éditions lausannoises ; il n'en a pas plus avec le livre romain. Réunis en séance capitulaire le 4 mars 1785, les chanoines de Saint-Nicolas adoptent

⁵⁵⁰ Copie de lettre non datée du Chapitre de Saint-Nicolas à Leurs Excellences de Fribourg, AEF CSN II.2.1, Copie-lettres, Missival I (1782-1847), p. 27.

⁵⁵¹ Le chanoine fait insérer en préambule d'une ancienne édition du bréviaire de Lausanne (1466) un long récit sur la genèse et les grandes étapes de la réédition du bréviaire de 1787 (cf. BCUF ms. L 125). Sa participation dans la rédaction du livre liturgique est également abondamment documentée dans sa correspondance privée.

⁵⁵² W Louis, « Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne... », en part. p. 214-232 et 241-258.

en effet la résolution que le nouveau bréviaire sera rédigé d'après les modèles des bréviaires de Paris et de Besançon⁵⁵³. Les motifs poussant le chanoine Fontaine et ses confrères à emprunter ses références à la liturgie française sont sans doute multiples. Remarquons tout d'abord que les diocèses français, rééditant régulièrement leur bréviaire, offrent de nombreux modèles de bréviaire rénové, au contraire par exemple de l'Allemagne où le bréviaire romain est très largement répandu dans le clergé séculier⁵⁵⁴. Aussi Fontaine déclare-t-il au vicaire général du diocèse de Constance Wessenberg, une vingtaine d'années plus tard, qu'il a été « *glorieux* » pour le diocèse de Lausanne « *d'avoir été le premier, hors de l'Église gallicane, qui ait osé franchir le pas pour réformer le bréviaire* »⁵⁵⁵. À cette raison conjoncturelle s'ajoute également une motivation pragmatique : puisque le nouveau bréviaire sera utilisé dans les paroisses du diocèse, il s'avère utile de choisir un modèle avec lequel les prêtres fribourgeois se sont déjà familiarisés. Le chanoine se sert précisément de cet argument lors d'une entrevue avec le nonce Vinci à Lucerne (novembre 1786) :

« *J'ajoutai que si nous prenions le bréviaire parisien pour base et modèle de la réforme du lausannois, c'étoit parce que notre diocèse n'ayant pas de séminaire [...], nos jeunes ecclésiastiques étoient en majeure partie envoyés au séminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, où ils devoient se servir du bréviaire parisien.* »⁵⁵⁶

Ensuite, quelques-unes des particularités techniques des bréviaires français ont séduit les réformateurs du bréviaire lausannois : distribution du psautier de l'Écriture sainte pour être récités respectivement en une semaine et en une année, allègement de l'office durant les dimanches et le temps pascal, accentuation des textes scripturaires, structuration thématique de l'office ferial, etc.⁵⁵⁷. Ces spécificités liturgiques françaises, l'évêque de Lenzbourg en

⁵⁵³ « [...] *ad normam Metropolitanani Bisuntini et Parisiensis corrigere velit.* » AEF CSN I.2.9, Protocole, Manuel IX (1773-1805), p. 196-197.

⁵⁵⁴ En Allemagne, ce sont essentiellement des communautés régulières qui ont réformé leur bréviaire au ^e siècle. Cf. K Benedikt, « Zwischen Tradition und Zeitgeist. Programm und Durchführung der Liturgiereform in der deutschen katholischen Aufklärung », *Jaarboek voor Liturgie-onderzoek*, n° 20, 2004, p. 29.

⁵⁵⁵ Lettre du chanoine Fontaine à Wessenberg, 18 juin 1809, lettre n° 81 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 277.

⁵⁵⁶ Lire les annotations du chanoine Fontaine sur le bréviaire lausannois déposé à la BCUF (ms. L 125).

⁵⁵⁷ B Xavier, *Une nation de fidèles. L'Église et la liturgie parisienne au XVIII^e siècle*, Turnhout : Brepols Publishers, 2006, en part. p. 82-137.

fait précisément l'éloge dans la lettre pastorale annonçant la préparation d'un nouveau bréviaire :

« *Qui Brevaria Parisiense et Bisuntinum norunt, facile sibi novi Lausannensis efformabunt ideam: illis enim, utpote optimis, usi sumus exemplaribus. Eadem in nostro Psalterii distributio, eadem Officiorum ordinatio erit. Quavis hebdomada integrum recitabitur Psalterium, assignatis etiam in Officiis Sancotorum currentis feriae Psalmis, nisi Solemnitas requirat proprios. [...] Labores sibi non interruptim succedentes, quibus praesertim RR. DD. animarum Curatores Diebus dominicis et festis premuntur, nobis causa fuerunt, cur brevitatis rationem habuerimus. Ea propter, exemploomnium fere Galliae Ecclesiarum, voluimus, ut Dominicarum etiam quadragesimalium Officia longitudinem Officiorum duplicium Breviarii Romani nunquam superarent, Prater ea toto tempore paschalo, hoc est, a Paschate ad Trinitatem usque, unicus, et solum trium Psalmorum, pro Matutino recitabitur Nocturnus, juxta usum antiquissimum nostrae Sedis. [...] Si Legendae, SS. Patrum Homiliae, secundi Nocturni Lectiones excipiantur, nihil in toto reperietur, nisi ipsissima SS. Scripturae verba [...] Quaeque hebdomadae dies suum habet scopum, unam nempe ex illis virtutibus, quibus maxime oportet exornatum esse Clericum.* »⁵⁵⁸

Enfin, les principes du « gallicanisme liturgique » (Xavier Bisaro) privilégiant le culte des saints locaux et bannissant les extravagances historiques, se combinent idéalement avec les aspirations de Fontaine à un bréviaire national et historique (cf. *infra*).

Le travail de compilation des différents livres constituant le bréviaire reste à ce jour moins documenté. Si le chanoine s'est certainement appuyé sur le *Breviarium Bisuntinum* de 1761 (l'édition du ^e siècle, la plus récente après celle de 1712)⁵⁵⁹ et le *Breviarium Parisense* de 1778 (conservé dans sa bibliothèque)⁵⁶⁰, nous ignorons encore dans quelle mesure il a puisé dans l'un et dans l'autre pour composer les différentes parties du bréviaire : le Psautier (*Psalterium Dispositum per Hebdomadam*), le Propre du temps (*Proprium de Tempore*) et des saints (*Sanctorum*), les Canons (*Canones*) et le Commun des

⁵⁵⁸ Bernardus Emmanuel de Lenzburg, *Dei et S. Sedis Apostolicae Gratia Episcopus ac Comes Lausannensis S.R.I. Princeps...* 27 juin 1786 (par exemple BCUF Gk 1000/1786/1).

⁵⁵⁹ A Robert, *Missels et bréviaires imprimés. Supplément aux catalogues de Weale et Bobatta. Propres des saints. Édition princeps*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1990, p. 232 (et p. 270-277 pour Paris).

⁵⁶⁰ ACCF F 93 (aucune information sur l'année d'acquisition).

saints (*Commune Sanctorum*). Dans sa correspondance, il affirme s'être servi de ses modèles selon les circonstances, sans autre précision :

« *Es hat mit dem Römischen wenig Ähnlichkeit: ich habe die Breviäre des Französischen Bisthumen zu meinen Mustern gewählt und sie nach Möglichkeit der Umstände zu vervollkommen getrachtet.* »⁵⁶¹

Une lecture parallèle des bréviaires de Paris (1778) et de Lausanne (1787) permet de mieux saisir le rôle de modèle joué par le premier pour le second dans le choix des textes sacrés. Relativement aux livres précités, les ajouts personnels (rédaction d'hymnes) ou extérieurs (non français) semblent avoir été plutôt marginaux, ainsi que l'auteur le laisse entendre dans sa correspondance avec Wessenberg :

« [...] *le Silete, fratres! panditur amica coeli regia; amoris en incendium orbi piando mittitur est de ma composition, et ne se trouve dans aucun bréviaire que dans celui de Lausanne. Je me suis hasardé par-ci par-là à faire quelques hymnes nouveaux, ou au moins à y insérer quelques strophes nouvelles. Par exemple le Jesu redemptor omnium du Commun des patrons est tout entier de moi. En confrontant notre bréviaire avec ceux de France, on y trouve plusieurs particularités qui l'en distinguent, entr'autres les Canons de Prime, où j'ai inséré en substance tout le pastoral de S. Grégoire.* »⁵⁶²

Le chanoine Fontaine se montre plus novateur dans la composition du calendrier liturgique, c'est-à-dire dans le choix des fêtes structurant le rite lausannois. En excluant les commémorations, vigiles et octaves, le calendrier du bréviaire lausannois correspond seulement à 65 % au parisien et à 61 % au bisontin ; il est même plus proche du bréviaire romain avec 68 % de concordance. Il se distancie également du plus strict esprit gallican en accordant davantage d'importance aux symboles ultramontains tels que les papes (ils sont 13, contre 6 pour le bréviaire de Paris et 10 pour celui de Besançon), les figures de la Contre-Réforme (Ignace de Loyola, Charles Borromée, François de Sales) ou encore la fête de la Chaire de Saint-Pierre.

Le bréviaire de Fontaine rejoint par contre les bréviaires français dans l'affirmation d'un passé historique régional par l'incorporation de saints et d'événements essentiellement locaux. En commémorant les quatre évêques de

⁵⁶¹ Lettre du chanoine Fontaine à Lavater, 10 septembre 1790, lettre n° 44 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 177.

⁵⁶² Lettre du chanoine Fontaine au vicaire général Wessenberg, 18 juin 1809, lettre n° 81 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 277.

Lausanne – ou d'Avenches – béatifiés (Marius, Protais, Amédée et Boniface), la dédicace de la cathédrale (1273) et la translation des reliques de Saint-Nicolas à Fribourg (1506), le bréviaire marque la volonté de faire renaître une mémoire religieuse à l'échelle du diocèse. Mais l'ambition du nouveau bréviaire va encore au-delà : il vise à participer à la construction d'une identité liturgique nationale. Ce projet, le chanoine Fontaine l'exprime sans détour dans sa correspondance. Il déclare ainsi à l'historien zougais Zurlauben, en mai 1788, à propos du bréviaire : « *Cette révolution dans notre diocèse doit faire époque dans la Suisse.* »⁵⁶³ Deux ans plus tard, il écrit au pasteur Lavater : « *Es ist das allererste, welches in der Schweiz und für die Schweiz sey gemacht worden.* »⁵⁶⁴ Pour donner un caractère national à son bréviaire, le chanoine prend soin de faire entrer dans le calendrier les principaux saints de la Suisse catholique : les évêques de Sion/Octodure (Théodore, Florentin) et de Constance (Conrad), les patrons des Chapitres collégiaux de Soleure, Lucerne et Fribourg (Ours et Victor, Léger d'Autun, Nicolas de Myre), des figures religieuses du Valais (Maurice et Séverin d'Augaune, Bernard de Menthon), du Jura (Imérius d'Immortal), de Saint-Gall (Gall, Othmar, Idda de Toggenbourg), d'Argovie (Vèrène de Zurzach), de Zurich (Félix et Régula) et des Grisons (Fidèle de Sigmaringen), sans oublier bien sûr de Nicolas de Flüe, symbole de l'unité confédérale par excellence⁵⁶⁵.

En réalisant un bréviaire national, Fontaine et Lenzbourg espèrent réussir à le faire exporter en dehors du diocèse de Lausanne. Depuis l'été 1785, le prélat fait de la publicité à son entreprise auprès des évêques et prévôts des diocèses voisins, et leur propose d'adopter le nouveau bréviaire une fois celui-ci imprimé⁵⁶⁶. Or, tous ou presque répondent par la négative en invoquant

⁵⁶³ Lettre du chanoine Fontaine à B.-F. Zurlauben, 21 mai 1788, lettre n° 137 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 470.

⁵⁶⁴ Lettre du chanoine Fontaine au pasteur Lavater, 10 septembre 1790, lettre n° 44 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 177.

⁵⁶⁵ Nous remarquerons que le bréviaire de Fontaine n'a pas été pris en considération dans les dernières recherches portant sur le culte de Nicolas de Flüe. Il est intéressant de constater que la construction de l'ermitage du Ranft comme saint national est à Fribourg plus récente que ce que l'on pensait jusqu'alors. Cf. P Jean-Marc (éd.), *L'ermite national. Images et usages fribourgeois de Nicolas de Flüe*, Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg, 2017.

⁵⁶⁶ La correspondance de Lenzbourg relative au bréviaire a été conservée aux AEvF jusqu'au ^e siècle, classée dans un fonds appelé « liasse bréviaire ». Ces documents semblent aujourd'hui avoir disparu, du moins n'ont-ils pas pu être retrouvés par l'archiviste Mme Nathalie Dupré. Dans la rédaction de ce paragraphe, nous nous appuyons sur les extraits cités ou résumés par Louis Waeber dans son article. Cf. W Louis, « Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne... », p. 217-218.

différentes raisons. Le prévôt de Soleure Pierre-Josef Sury informe l'évêque qu'il a communiqué la proposition à ses confrères de Saint-Ours, mais que ceux-ci s'y sont opposés, arguant que le canton est divisé en trois diocèses et que l'introduction d'un nouveau bréviaire poserait des complications⁵⁶⁷. Le vicaire général de Genève-Annecy répond quant à lui ne pas être en mesure de prendre une décision sur une question aussi importante en l'absence d'un évêque (vacance épiscopale) ; il affirme cependant que si un nouveau bréviaire doit être introduit dans son diocèse, alors ce ne pourra être que celui de sa métropole, c'est-à-dire le bréviaire de l'archidiocèse de Vienne⁵⁶⁸. L'évêque de Bâle, François-Joseph-Sigismond de Roggenbach, tout en soulevant les différents coûts qu'occasionnerait l'adoption d'un nouveau bréviaire, rappelle l'attachement de son clergé au rite romain⁵⁶⁹ – des inquiétudes partagées par l'évêque de Sion, François-Joseph-Melchior Zen Ruffinen, qui signale à Lenzbourg qu'il va néanmoins soumettre l'offre à ses chanoines⁵⁷⁰. Ces derniers, séduits par la mise en valeur de nombre de saints valaisans, se prononcent en faveur du bréviaire de Lausanne, au plus grand étonnement de leur prélat⁵⁷¹. Mais le diocèse de Sion, qui se sert depuis longtemps du bréviaire romain, ne dispose pas des mêmes prérogatives. Aussi le Saint-Siège refuse-t-il catégoriquement que l'évêque de Sion suive la voie tracée par son confrère lausannois⁵⁷². Pour ces différentes raisons, le bréviaire de Lausanne ne fait pas «révolution en Suisse», ainsi que l'espérait le chanoine Fontaine. Le projet de création d'une liturgie nationale reste ainsi une initiative isolée, limitée au seul diocèse de Lausanne (sans sa partie soleuroise).

Avec la composition du calendrier liturgique, Fontaine est également chargé de vérifier la validité des dates d'anniversaire retenues ainsi que de confronter à la critique historique les légendes de quelques saints locaux pour lesquelles il est alors impossible de s'appuyer sur les bréviaires français.

⁵⁶⁷ Lettre du prévôt Sury à l'évêque de Lenzbourg, 16 août 1786, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218.

⁵⁶⁸ Lettre du vicaire général du diocèse de Genève-Annecy à l'évêque de Lenzbourg, 25 août 1785, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 217.

⁵⁶⁹ Lettre de l'évêque de Bâle de Roggenbach à B.-E. de Lenzbourg, 27 août 1785, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218.

⁵⁷⁰ Lettre de Sion de Zen Ruffinen à B.-E. de Lenzbourg, 18 septembre 1785, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218.

⁵⁷¹ Lettre de Sion de Zen Ruffinen à B.-E. de Lenzbourg, 1^{er} janvier 1787, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218.

⁵⁷² Lettre de Sion de Zen Ruffinen à B.-E. de Lenzbourg, 1^{er} janvier 1787, citée dans W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218.

Dans sa lettre pastorale du 27 juin 1786, Lenzbourg a en effet annoncé son intention de réexaminer soigneusement toutes les légendes contenues dans le bréviaire : «*omnes Legendae, sive Sanctorum historiae denuo examinarentur scupulose, et purgarentur sollicitè*»⁵⁷³. L'évêque a accompagné son jeune élève tout au long de ses recherches historiques. Il s'est notamment servi de son réseau intellectuel pour obtenir toutes sortes de renseignements⁵⁷⁴.

La rédaction de la légende de saint Protais (évêque de Lausanne, mort vers 652) révèle quelques-unes des pratiques historiennes déployées par les deux hommes. Sachant que Protais était originaire d'un lieu nommé «*Venetius*», ils s'adressent au patriarcat de Venise pour connaître la date exacte de la fondation de la Cité des Doges et vérifier ainsi la cohérence des légendes qui font remonter son épiscopat au ^e siècle⁵⁷⁵. Pour le patriarche vénitien, si saint Protais a effectivement vécu au ^e siècle, il est peu probable qu'il ait été originaire de Venise puisque la cité ne connaissait à ce moment-là aucune notoriété⁵⁷⁶. Les deux Fribourgeois s'orientent dès lors vers la piste de Vannes en Bretagne (en latin, *Venetia*), mais la réponse qu'ils reçoivent du vicaire de Dol ne leur permet pas d'en savoir davantage sur les origines de Protais⁵⁷⁷. À défaut de trouver de nouveaux éléments, Fontaine s'appuie finalement sur les écrits d'historiographes suisses – François Guillimann (ca. 1568-1612) et Johannes Stumpf (1500-1577/78) notamment – pour affirmer que saint Protais était déjà évêque en 495⁵⁷⁸.

Les recherches historiques de Fontaine ont parfois connu davantage de succès. Quelques semaines seulement avant l'impression du quatrième et dernier volume du bréviaire (*Pars autumnalis*), le chanoine et l'évêque tombent en désaccord quant à la date de la dédicace de la cathédrale de Lausanne, fêtée dans le rite lausannois. Alors que Fontaine soutient que l'entrevue entre le pape Grégoire X et le roi des Romains Rodolphe I^{er} (qui a vu la consécration de la cathédrale) n'a pu avoir lieu qu'en octobre 1275, Lenzbourg prétend que

⁵⁷³ *Bernardus Emmanuel de Lenzburg...*, 27 juin 1786.

⁵⁷⁴ Les documents cités ci-après font eux aussi partie de la «*liasse bréviaire*» disparue des AEvF. Les références renvoient à l'étude de Louis Waeber. Cf. Waeber Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 218-219.

⁵⁷⁵ Waeber mentionne une correspondance de sept pièces, s'étendant du 3 février au 17 juin 1786, entre l'évêque de Lenzbourg et le patriarche de Venise. Cf. Waeber Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 219.

⁵⁷⁶ Waeber Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 219.

⁵⁷⁷ Lettre de l'évêque de Vannes à l'évêque de Lenzbourg, 3 août 1786, citée dans Waeber Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne...», p. 219.

⁵⁷⁸ *Breviarium dioecesis Lausannensis. Pars autumnalis*, Fribourg : Bât-Louis Piller, 1787, p. 533.

cette rencontre s'est produite le 28 septembre 1273 en appuyant ses propos sur un diplôme conservé dans les Archives du diocèse⁵⁷⁹. L'affaire étant des plus pressantes, l'évêque s'adresse en avril 1788 à l'homme qu'il croit être le plus à même de trancher entre les deux dates, l'historien Beat Fidel Zurlauben :

« Or M^r le chanoine Fontaine ex-jésuite qui travaille avec moi à notre bréviaire, me conteste cette date et prétend renvoyer la consécration de notre cathédrale en 1275, et cite L'Histoire ecclésiastique de M^r de Fleury, Baronius et le P. Herrgott avec d'autres auteurs qui ont écrit tant la vie et voyages du Pape Grégoire X, que de l'Empereur Rodolphe. Il me soutenoit aussi que ce Prince n'avoit pas Anne pour épouse en 1273. Il trouve qu'en cette année ce ne pouvoit être l'année III de son règne, mais je crois qu'il a été roi d'Allemagne avant que d'avoir été eslu [sic] roi des Romains. Enfin je ne finirois pas Mon Général si je vous rapportois toutes ses objections. Il n'y a que vous et votre bonté qui puissent nous mettre d'accord. »⁵⁸⁰

La question n'est pas prise à la légère par Zurlauben, qui répond à l'évêque le 14 mai par un volumineux mémoire⁵⁸¹. Pour le général, il ne fait pas de doute que le chanoine a parfaitement raison, à l'exception de son hypothèse sur Anne de Habsbourg, qui a bien été l'épouse de Rodolphe en 1273. Le mémoire de Zurlauben convainc finalement aussi le prélat, qui se soumet à « l'invincibilité » des arguments de son ami : « Il n'est plus possible de résister à vos preuves et sentiment. J'y adhère donc avec plaisir. »⁵⁸² La légende est corrigée in extremis⁵⁸³.

Dépassant le cadre strictement liturgique, cette recherche est également celle d'un érudit qui cherche à dialoguer avec les historiens de son temps. Heureux de sa découverte, Fontaine fait imprimer trois années plus tard une *Dissertation historique et critique* (1791) rassemblant tous les éléments l'ayant conduit à réviser la date de la dédicace de la cathédrale⁵⁸⁴. Comme l'atteste l'introduction de l'ouvrage, le dessein du chanoine est tant de corriger les erreurs historiographiques en appliquant les nouvelles méthodes

⁵⁷⁹ Lettre de l'évêque de Lenzbourg à Zurlauben, 30 avril 1788, AKB MSZF 3, vol. 93, f. 424-425.

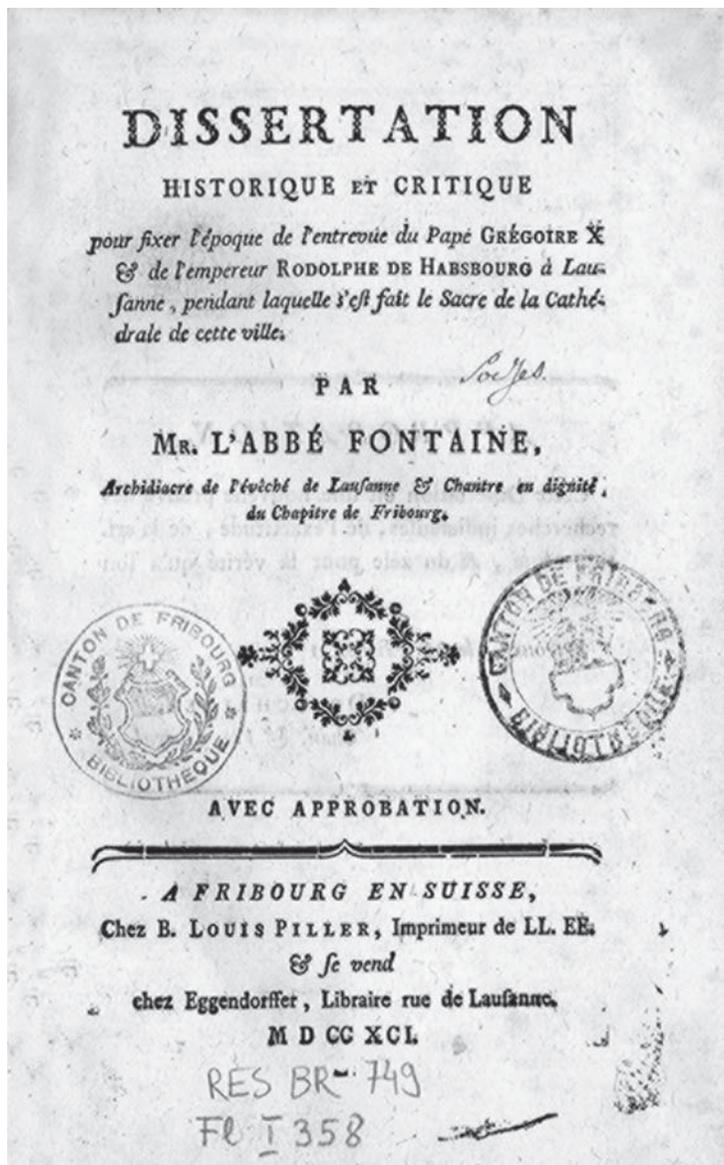
⁵⁸⁰ Lettre de l'évêque de Lenzbourg à Zurlauben, 30 avril 1788, AKB MSZF 3, vol. 93, f. 425^r.

⁵⁸¹ Le mémoire original a disparu, mais une copie a été conservée dans les papiers de Zurlauben. Cf. AKB MSZF 3, vol. 85, f. 82-95.

⁵⁸² Lettre de l'évêque de Lenzbourg à Zurlauben, 9 juin 1788, AKB MSZF 3, vol. 86, f. 432^r.

⁵⁸³ *Breviarium dioecesis Lausannensis. Pars autumnalis*, Fribourg : Bêat-Louis Piller, 1787, p. 491.

⁵⁸⁴ F Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique pour fixer l'époque de l'entrevue du pape Grégoire X & de l'empereur Rodolphe de Habsbourg à Lausanne, pendant laquelle s'est fait le sacre de la cathédrale de cette ville*, Fribourg : chez Bêat-Louis Piller, 1791, p. 1-3.



15. FONTAINE Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique pour fixer l'époque de l'entrevue du pape Grégoire X & de l'empereur Rodolphe de Habsbourg à Lausanne, pendant laquelle s'est fait le sacre de la cathédrale de cette ville*, Fribourg: chez Béat-Louis Piller, 1791, 70 p. Exemplaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

historico-critiques, que de participer à la construction d'un passé héroïque du diocèse de Lausanne et par extension de la patrie tout entière :

« Rien de plus glorieux pour le diocèse de Lausanne que le sacre de sa cathédrale. Un souverain Pontife que tous les historiens s'accordent à nous représenter comme un homme du plan grand mérite [...] s'y transporta pour en faire lui-même la dédicace. Sept Cardinaux, cinq Archevêques, dix-sept Évêques, et un très grand nombre d'abbés et d'ecclésiastiques de marque augmentent la pompe de la cérémonie. L'Empereur d'Occident y assiste avec toute la famille. Un grand nombre de Princes souverains et Seigneurs les plus distingués de l'Empire s'y trouvent. Rodolphe y fait son serment de fidélité entre les mains du Pape. [...] Quelle réunion de circonstances aussi flatteuses, qu'intéressantes! Une époque aussi frappante n'étoit-elle pas de nature à se graver d'elle-même avec des caractères ineffaçables dans la mémoire de tous les diocésains? Toutes les chroniques du pays ne devoient-elles pas aussitôt en devenir dépositaires? »⁵⁸⁵

La *Dissertation historique* imprimée et son processus de rédaction, abondamment documenté dans la correspondance de Fontaine avec Zurlauben⁵⁸⁶, rend compte des premières pratiques historiennes du Fribourgeois. Pour déterminer la date de la rencontre de Grégoire X et de Rodolphe I^{er} à Lausanne, il reconstruit leur itinéraire respectif en s'appuyant sur une volumineuse documentation (plus de 80 auteurs cités), en particulier sur les collections de chartes publiées par des bénédictins de Saint-Blaise: Gerbert et surtout Herrgott. Il travaille également sur plusieurs documents d'archives qu'il a soumis aux méthodes de la diplomatique pour en démontrer toute la fausseté⁵⁸⁷. Il rejette ainsi, par exemple, le diplôme de Rodolphe I^{er} conférant la dignité de prince d'empire aux évêques de Lausanne daté du 28 septembre 1273 en relevant l'anachronisme du contreseing et d'autres incohérences (chronologie, titulatures, etc.). Il conteste également l'authenticité du distique de latin (1273) conservé par plusieurs historiens suisses (Tschudi, Stumpf et Ruchat).

Soucieux de démasquer toutes les sources fallacieuses, Fontaine se laisse malgré tout tromper dans ses recherches. S'appuyant sur une fausse copie de l'acte de consécration que lui a transmise son correspondant Zurlauben, il renonce à

⁵⁸⁵ F Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique...*, p. 1-3.

⁵⁸⁶ Douze pièces de leur correspondance (1788-1791) sont éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 468-489.

⁵⁸⁷ F Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique...*, p. 31-44. Cf. aussi la lettre de Fontaine à Zurlauben, 28 avril 1790, lettre n° 141 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 477-478.

la date du 20 octobre pour adopter celle du 19 octobre 1275⁵⁸⁸ ; un changement qui s'avère inopportun puisque son premier sentiment était correct⁵⁸⁹. Premier et seul écrit historique de Fontaine à avoir été imprimé de son vivant, la *Dissertation historique* permet à son auteur de se faire avantageusement connaître dans le milieu des historiens catholiques, notamment du prince-abbé de Saint-Blaise Gerbert⁵⁹⁰ et du préfet des Archives du Vatican Luigi Gaetano Marini⁵⁹¹.

En conclusion, relevons le caractère original du bréviaire lausannois qui constitue l'unique réforme liturgique institutionnelle introduite en Suisse dans le clergé séculier au ^e siècle. Il témoigne, d'une part, de la volonté de son auteur de participer à la construction d'une mémoire liturgique nationale en lien avec la naissance d'un protonationalisme en Suisse et, d'autre part, de son souci de conformer son travail (la rédaction des légendes des saints) à la nouvelle critique historique, celle des bollandistes et des bénédictins allemands. Au regard des réformes liturgiques des Lumières catholiques et de celles introduites postérieurement par Wessenberg dans le diocèse de Constance au ^e siècle, les changements opérés restaient très modérés : rédigé exclusivement en latin, le bréviaire lausannois ne semble pas avoir été motivé par des considérations telles que la recherche du progrès moral ou de l'association du cœur et de la raison, deux leitmotiv centraux desdites Lumières dans le domaine liturgique⁵⁹². Le chanoine Fontaine a lui-même conscience *a posteriori* de la portée réformatrice (limitée) de son ouvrage lorsque, tout en applaudissant les efforts liturgiques de Wessenberg, il affirme n'avoir eu au moment de la réalisation du bréviaire, ni la liberté, ni les connaissances nécessaires pour conduire l'entreprise⁵⁹³. Soulignons encore

⁵⁸⁸ Lettre de Fontaine à Zurlauben, 21 mai 1788, lettre n° 137 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 468-471. Cf. aussi F Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique...*, p. 29-30.

⁵⁸⁹ R Maxime, « L'Acte de consécration de la cathédrale de Lausanne », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n° 4, 1910, p. 258-271.

⁵⁹⁰ Lettre de Fontaine à Martin Gerbert, 31 mai 1791, lettre n° 145 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 483.

⁵⁹¹ Lettre de Zurlauben à Fontaine, 12 septembre 1791, lettre n° 147 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 485-486.

⁵⁹² Selon Benedikt Kranemann, le programme de la liturgie des Lumières catholiques s'articulait autour de trois principes généraux : l'enseignement (rendre l'homme plus vertueux), l'édification (associer le cœur et la raison) et l'efficacité (par des choix didactiques, par exemple en sélectionnant des textes adaptés et en introduisant la langue maternelle). Cf. K Benedikt, « Zwischen Tradition und Zeitgeist... », en part. p. 36-40.

⁵⁹³ Lettre de Fontaine à Wessenberg, 18 juin 1809, lettre n° 81 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 277.

que l'ouvrage de Fontaine – en dehors des questions historiographiques –, a été notablement moins influencé par le modèle réformateur allemand, que les projets de réforme et autres écrits qu'il promouvra dans la décennie suivante.

4.2. Repenser l'enseignement public et la formation des prêtres après la suppression de la Compagnie de Jésus

La suppression universelle de l'ordre des Jésuites (1773) marque une profonde césure dans l'histoire des collèges et universités de l'espace germanique, où la Compagnie exerçait encore un large monopole sur l'éducation de la jeunesse. Elle contraint les États catholiques à repenser le mode de fonctionnement de leurs écoles et ouvre le champ des possibles en matière d'éducation, donnant lieu à une multitude de projets de réformes⁵⁹⁴. À Fribourg, la commission publique du Collège, tout en maintenant le même corps professoral, conserve dans les grandes lignes le plan d'études en vigueur avant 1773. Au cours des années 1780, la question de la réorganisation de l'enseignement devient toutefois plus pressante. Le retrait progressif des ex-jésuites (remplacés par des professeurs séculiers) pose le problème du recrutement et de la formation du futur corps enseignant. Le gouvernement fribourgeois s'est aussi depuis lors engagé auprès du Saint-Siège à ouvrir des chaires d'Écriture sainte et d'Histoire ecclésiastique en contrepartie du droit de supprimer la chartreuse de la Valsainte (1778), une promesse qui n'est alors pas encore tenue⁵⁹⁵. À cela viennent s'ajouter les difficultés rencontrées par les étudiants fribourgeois dans les séminaires de France et au Collège de Milan⁵⁹⁶. Suite aux instances de l'évêque de Lausanne, le gouvernement met en place une commission chargée de réfléchir aux moyens de réformer l'enseignement au Collège tout en érigeant un séminaire dans la capitale (25 janvier 1789)⁵⁹⁷. Le président de la commission nouvellement établie, le

⁵⁹⁴ D Harald, « Die katholische Universitäten im Heiligen Römischen Reich deutscher Nation des 18. Jahrhunderts », in H Notker (éd.), *Universitäten und Aufklärung*, Göttingen: Wallstein Verlag, 2001, p. 21-47.

⁵⁹⁵ En 1778, le Saint-Siège autorise la suppression de la chartreuse de la Valsainte pour assurer le financement du Collège Saint-Michel. La réaffectation des biens de l'abbaye est assortie d'un certain nombre de clauses, dont celle d'ouvrir les deux chaires de théologie au Collège. Cf. A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 69.

⁵⁹⁶ Cf. sections 2.2 et 2.3.

⁵⁹⁷ Manuel du Grand Conseil (25 janvier 1789), AEF RM 340, p. 42.

conseiller Joseph-Emmanuel de Maillardoz (1720-1792), requiert du grand-chantre de Saint-Nicolas un plan de réforme qui doit permettre, notamment, de former la relève ecclésiastique fribourgeoise sans dépendre des séminaires étrangers.

Dans un mémoire de 179 folios qu'il transmet la même année à la commission, le chanoine Fontaine propose une refonte complète du système éducatif fribourgeois, des écoles élémentaires jusqu'aux études supérieures du Collège, incluant aussi la création d'un séminaire et l'adoption d'une nouvelle administration scolaire⁵⁹⁸. Ce document inédit reflète chez son auteur un certain nombre de préoccupations en matière d'éducation et de formation des prêtres, celles en particulier de proposer une offre éducative plus «*utile*» aux besoins des Fribourgeois. Il témoigne aussi de la réception de différents modèles réformateurs «*étrangers*», nous le verrons, dans lesquels le chanoine puise alternativement pour construire son plan d'éducation, ainsi qu'il le déclare lui-même dans la conclusion de son ouvrage :

*« Pour en dresser le plan, on s'est fié ni à sa propre expérience, ni à ses lumières : mais non content de consulter les personnes les plus éclairées du pays, on s'est procuré des renseignements et des instructions de l'étranger, le tout dans la seule vue du bien public. »*⁵⁹⁹

Bien que parfois non explicités, ces modèles sont principalement, nous le constaterons, les nouveaux plans d'étude introduits en territoire germanique depuis 1773 mais aussi, d'autres fois, les systèmes en vigueur dans les séminaires français. L'ensemble des idées empruntées par le chanoine est réadapté aux exigences du contexte fribourgeois, donnant une coloration originale au projet de Fontaine qui apparaît comme le résultat de plusieurs transferts culturels.

L'organisation dessinée par le chanoine prévoit une redistribution générale des cartes qui se trouvaient auparavant réunies entre les mains des jésuites. Elle accorde de larges prérogatives à l'État qui ne serait que faiblement concurrencé sur ce terrain-là par le pouvoir ecclésiastique. Une administration scolaire centralisée – appelée «*commission littéraire*» et construite d'après le modèle de celles qui existent selon Fontaine dans plusieurs villes en Suisse et à l'étranger – doit remplacer les deux commissions éducatives existantes à Fribourg (la Chambre des scholarques et la commission des biens du Collège), toutes deux jusqu'alors revêtues de compétences

⁵⁹⁸ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales sur la nécessité de l'établissement d'un séminaire et d'une réforme dans l'enseignement public, suivies d'un plan raisonné et des moyens d'exécuter l'un et l'autre, rédigé en 1789. Le tout rédigé par ordre du Magnifique et très honoré Seigneur Président de la Haute Commission souverainement établie pour cet effet, 1789*, BCUF ms. L 443.

⁵⁹⁹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 179.

essentiellement financières. Composée de conseillers et d'ecclésiastiques désignés par le gouvernement⁶⁰⁰, la nouvelle administration exercerait une vaste surveillance sur les écoles de la capitale, à travers des inspections fréquentes des classes, la rédaction de rapports réguliers ou encore la direction des concours pour la nomination des professeurs⁶⁰¹. Les évêques de Lausanne n'auraient quant à eux rien à dire sur le choix des membres de la commission; tout au plus conserveraient-ils leur droit de placet, c'est-à-dire le droit d'accorder des patentes aux instituteurs et aux professeurs à défaut desquelles il ne leur est pas permis d'enseigner⁶⁰². Le plan du chanoine leur réserve néanmoins d'intéressantes contreparties. Débarrassé des classes, l'ancien Collège jésuite abriterait la nouvelle résidence épiscopale, une maison à la fois spacieuse et commode⁶⁰³. Le bâtiment hébergerait en même temps le séminaire, une cohabitation perçue comme des plus avantageuses pour les évêques: tout en profitant des conseils et des lumières des professeurs de théologie, ils seraient en mesure de surveiller efficacement les séminaristes⁶⁰⁴. Les prélats exerceraient aussi une certaine autorité sur le séminaire puisqu'il est prévu qu'ils en désignent le supérieur (recteur) parmi le corps professoral⁶⁰⁵.

Le plan de réorganisation se caractérise également par une volonté de mobiliser l'ensemble des communautés régulières installées dans la capitale (cordeliers, augustins et capucins). Moins coûteuses que le clergé séculier, maîtrisant les deux langues du territoire fribourgeois et apportant de la stabilité par leurs inépuisables ressources éducatives, elles permettraient au Collège de rester à la pointe en matière d'innovation éducative tout en lui assurant le lien nécessaire avec le monde germanique :

*« Comme les Pères parcourent toute l'Allemagne, et qu'ils entendent différents sentiments sur les matières théologiques, c'est le moyen de se mettre au courant des affaires littéraires, et surtout c'est le moyen d'entretenir l'émulation par l'esprit d'une noble et utile rivalité. »*⁶⁰⁶

Le chanoine Fontaine perçoit dans le couvent des cordeliers, un candidat idéal tant pour prendre le relais des jésuites dans la direction des classes inférieures du Collège que pour accueillir le pensionnat de nouvel établissement. Il relève

⁶⁰⁰ Fontaine n'exclut pas une commission se renouvelant par cooptation. Cf. F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 43-44.

⁶⁰¹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 44-50.

⁶⁰² F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 107-117.

⁶⁰³ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 124-126.

⁶⁰⁴ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 140-142.

⁶⁰⁵ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 108.

⁶⁰⁶ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 48.

en particulier l'excellente réputation des collèges franciscains de la province de Strasbourg au travers desquels il serait possible d'attirer des professeurs talentueux⁶⁰⁷. Il propose également de tirer profit des connaissances scientifiques des cordeliers en leur cédant la classe supérieure de physique (1^{re} année de philosophie)⁶⁰⁸. Le couvent des ermites de Saint-Augustin doit lui aussi jouer un rôle non négligeable dans la nouvelle organisation. Conscient de la notoriété des augustins dans l'étude des langues orientales, Fontaine ambitionne de faire venir un professeur allemand de leur province pour l'enseignement des Écritures saintes⁶⁰⁹. Enfin, quoiqu'éloignés des fonctions éducatives, les capucins ne seraient pas totalement absents et devraient décharger les professeurs de quelques emplois annexes, en les soutenant par exemple dans la prédication à l'intérieur de l'église Saint-Michel⁶¹⁰.

Comme l'illustre le schéma ci-après (p. 193), le plan de réorganisation de Fontaine concerne essentiellement l'enseignement moyen et supérieur de la capitale; la situation des écoles villageoises et l'éducation des filles ne sont ainsi jamais évoquées. Quant aux trois écoles élémentaires de la ville, elles sont jugées «*suffisantes pour un artisan*», n'appelant ainsi aucune réforme immédiate⁶¹¹. Il en va tout autrement pour le Collège Saint-Michel, réservé aux jeunes gens se vouant à l'état ecclésiastique, à la magistrature, au barreau, aux armes ou à toute autre profession libérale. Selon le chanoine, la jeunesse de l'élite fribourgeoise gaspille trop de temps dans les classes inférieures (belles-lettres) pour l'acquisition de savoirs jugés «*peu utiles*». L'exemple des écoles protestantes, le modèle concurrent, montrerait qu'il est possible d'améliorer l'efficacité des premières classes, et qu'il devient donc indispensable de réformer l'enseignement pour ne pas retarder la jeunesse fribourgeoise vis-à-vis de ses voisins réformés :

*« Un cri général s'est élevé dès longtemps que la marche de nos basses classes est trop lente, que nos jeunes gens y perdent infiniment de tems et que par là une bonne partie étant obligés de les quitter avant de les avoir achevées, l'éducation d'un grand nombre est manquée. En effet, nos voisins protestants apprennent le latin aussi bien que nous, ils acqu[i]èrent beaucoup plus de connoissance utiles que nous et cependant ils y mettent bien moins de tems que la durée de nos basses classes. »*⁶¹²

⁶⁰⁷ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 114-116.

⁶⁰⁸ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 110.

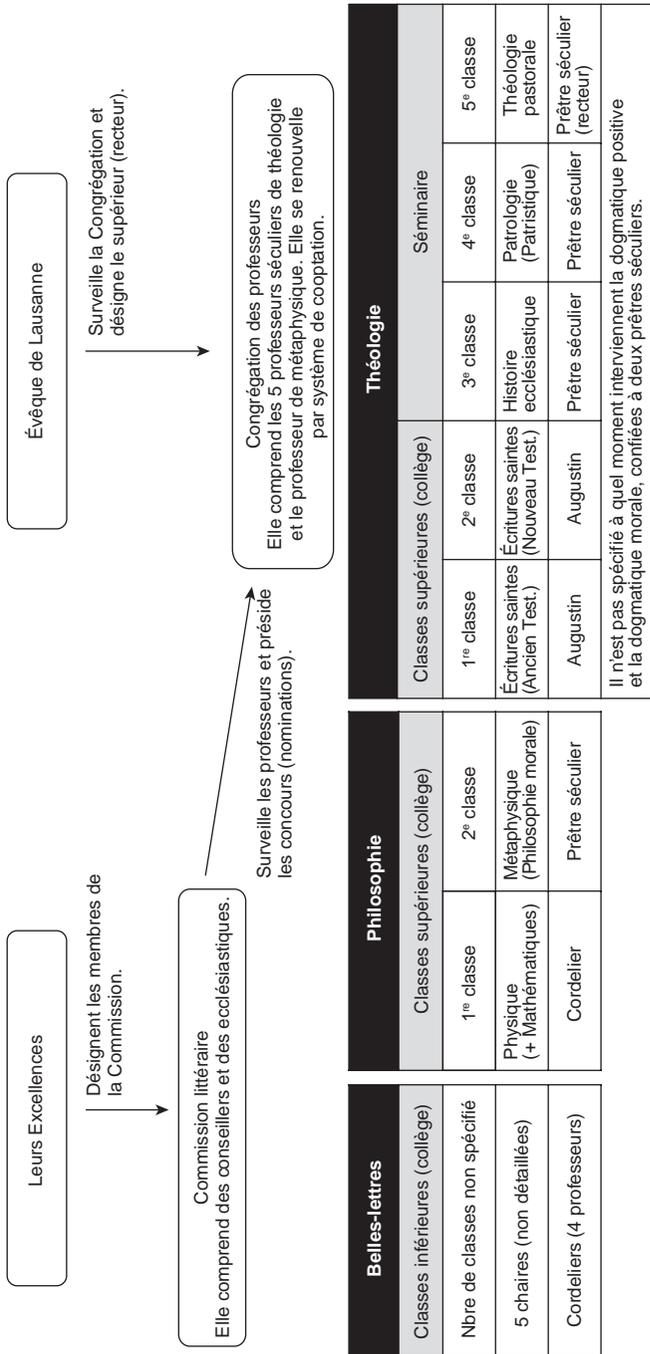
⁶⁰⁹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 68.

⁶¹⁰ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 128-129.

⁶¹¹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 89.

⁶¹² F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 90.

16. Le système éducatif fribourgeois selon le plan d'études du chanoine Fontaine (1789)



Pour remédier aux insuffisances des classes inférieures, le chanoine suggère de supprimer un certain nombre d'enseignements et d'investir une partie du temps économisé dans l'introduction de nouvelles disciplines « *négligées* » à son goût. Le latin demeure au cœur du programme des belles-lettres, mais plusieurs exercices considérés comme « *superflus* » sont retranchés, à l'instar des thèmes ou des compositions de vers⁶¹³. En lieu et place de la classe des « *principistes* » préparant les collégiens aux humanités (durant parfois deux ans), Fontaine propose de mettre en place des leçons d'introduction au latin au sein des écoles élémentaires de la ville pour les élèves se destinant au Collège⁶¹⁴. Le grec disparaît quant à lui complètement du programme des belles-lettres et son étude est reportée aux classes supérieures⁶¹⁵. Cette restructuration doit permettre d'approfondir les enseignements bénéfiques aux jeunes gens « *qui entreront dans les différents emplois de la société civile* », c'est-à-dire, en premier lieu, l'apprentissage des langues maternelles (français et allemand) et, en second lieu, ceux de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles⁶¹⁶.

L'enseignement de la philosophie fait également l'objet de plusieurs changements. Destinées aux ecclésiastiques et aux juristes, mais également de manière plus générale « *à former pour la société des citoyens utiles* », les études philosophiques doivent se conformer, selon le vœu du chanoine, au modèle des universités catholiques allemandes dans lesquelles elles ont été progressivement réduites de trois à deux ans (la première étant consacrée à la physique, la seconde à la métaphysique)⁶¹⁷. L'omniprésent principe d'utilité a à nouveau conduit Fontaine à opérer un certain nombre de choix sur les disciplines à déprécier ou à revaloriser. Les carrières exigeant de solides connaissances de physique étant rares à Fribourg, il propose de borner son enseignement à l'essentiel ; il en va de même pour les cours de mathématiques, et ce afin de ne pas ralentir le cursus des prêtres et des juristes⁶¹⁸. L'accent est mis sur l'étude de la métaphysique. Le programme proposé suit par gradation l'étude de l'ontologie, de la psychologie, de la théologie naturelle et de l'éthique. Encore inconnue au Collège, cette dernière discipline revêt une importance singulière aux yeux du chanoine,

⁶¹³ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 92-96.

⁶¹⁴ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 90-91.

⁶¹⁵ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 100.

⁶¹⁶ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 97-98.

⁶¹⁷ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 75-88.

⁶¹⁸ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 78-88.

qui voit en elle un nouvel appui au redressement moral et un puissant instrument apologétique pour défendre la foi face aux attaques des incrédules modernes :

« Elle [l'éthique] existoit toujours dans les universités, mais sans vigueur et presque sans partisans. De là est venu le défaut de principes dans mille auteurs d'ailleurs estimables et très laborieux, de là cette foule d'écarts dans tous les genres de l'enseignement public, de là encore les progrès de l'incrédulité qui sous le masque de la philosophie n'a pas eu de peine de se donner pour sa rivale, qu'on ne connoissoit presque plus. Les circonstances des tems où nous vivons sont telles, et le danger de la séduction si grand, qu'il est vraiment nécessaire qu'à la métaphysique on y joigne l'éthique, c'est-à-dire la philosophie morale, qui ne differe presque pas du droit naturel, appliquée aux principes de l'Évangile. »⁶¹⁹

Là encore, le modèle allemand semble être déterminant. Le remplacement de la métaphysique par l'éthique constitue en effet l'une des principales réformes proposées par les partisans des Lumières catholiques dans le cursus de philosophie⁶²⁰.

De toutes les disciplines incluses dans le plan du chanoine, la théologie est celle qui nécessite le plus de réformes, mais aussi de prudence en raison, selon Fontaine, de « la fermentation actuelle des écoles » en Allemagne qui a donné naissance à une multitude de systèmes dont la solidité ne serait pas encore établie :

« [...] les choses sont encore beaucoup plus alarmantes dans ce moment, où l'enseignement de la théologie, la science sacrée et invariable de la religion, éprouve une révolution presque générale, et d'autant plus dangereuse que l'on voit partout éclore les systèmes les plus hardis, et les plus contraires aux notions jusqu'ici reçues. Ce n'est pas qu'on prétende que tous ces systèmes soient erronés. Non. Il seroit téméraire de prononcer d'abord l'anathème contre un grand nombre d'universités, d'évêques, et de sçavants, dont nous n'avons pas même sérieusement approfondi la doctrine [...]. Donc une nouvelle manière de présenter les anciens dogmes à la croyance des fidèles ne doit pas être condamnée sans examen; mais on a raison de s'en défier avant qu'on en ait fait l'analyse la plus exacte, parce qu'en matière de religion il ne peut jamais être permis de rien hasarder. Il seroit donc plus qu'imprudent de confier l'éducation théologique de nos jeunes ecclésiastiques et par

⁶¹⁹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 83-84.

⁶²⁰ H Notker, « Was heißt Aufklärung in katholischen Universitäten Deutschlands? », in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung...*, p. 154.

eux la foi de tout notre canton à des maîtres, de l'orthodoxie desquels on se seroit pas absolument assuré.»⁶²¹

Par cette déclaration, Fontaine affiche sa prise de distance avec les théologies les plus novatrices des Lumières catholiques tout en ouvrant la porte aux réformes qui feraient déjà leurs preuves. Aussi propose-t-il de suivre une troisième voie entre un imprudent esprit de nouveauté et un inconditionnel attachement aux anciens systèmes :

« Il n'est donc pas douteux qu'effectivement il est tems, non pas de s'abandonner à l'esprit de nouveauté, qui rejette aveuglément tout ce qui est ancien, mais d'apporter une réforme raisonnée et dirigée par le respect pour la véritable antiquité et la doctrine des Pères, afin de rendre les études théologiques plus utiles à ceux qui doivent s'en occuper, non pas pour s'amuser à devenir des docteurs subtiles, mais pour faire leur salut, et celui de plusieurs milliers d'hommes, dont la félicité éternelle dépendra du sçavoir-faire de leurs pasteurs.»⁶²²

Le programme des études de théologie témoigne de la position réformatrice et modérée de son auteur. Le chanoine se révèle conservateur lorsque, par exemple, il ne prévoit pas de réformer la dogmatique ou d'introduire l'allemand (ou le français) dans la faculté⁶²³. Mais pour le reste, son plan d'études obéit aux grandes lignes directrices données par l'abbé Franz Stephan Rautenstrauch OSB, conseiller de Marie-Thérèse, dans son *Instruction für alle theologischen Fakultäten* (1774). Les instructions rédigées par le réformateur suggèrent en particulier de rehausser le temps des études de théologie à cinq années, de réorganiser le curriculum de manière à ce que chaque année corresponde à l'enseignement d'une discipline particulière, de renforcer l'étude des Écritures saintes et des Pères de l'Église et, enfin, de consacrer l'ultime année à la préparation pratique au sacerdoce au moyen d'une chaire de théologie pastorale⁶²⁴. Conçu lui aussi sur cinq années, le plan dessiné par Fontaine met à l'honneur la philologie, l'exégèse et l'Antiquité chrétienne en prévoyant l'érection de chaires d'Écritures saintes

⁶²¹ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 8-11.

⁶²² F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 13-14.

⁶²³ Sur le programme des réformes théologiques des Lumières catholiques, cf. D Harald, «Die katholische Universitäten...», p. 41-44; H Notker, «Was heißt Aufklärung in katholischen Universitäten...», p. 152-154.

⁶²⁴ Cf. A Franz Xaver et alii (éd.), *Handbuch der Pastoraltheologie. Praktische Theologie der Kirche in ihrer Gegenwart*, vol. 1, Fribourg-en-Brisgau & Bâle & Vienne : Herder, 1964, p. 43.

(1^{re}-2^e années) et de patristique (4^e année)⁶²⁵. L'enseignement de l'histoire ecclésiastique (3^e année) permettrait aux prêtres du diocèse de distinguer les pratiques immuables des «abus» en matière de dogme et de discipline, tout en renfermant les notions utiles du droit canonique, qui perd alors son statut de discipline indépendante⁶²⁶. Disparaît également du plan d'enseignement la casuistique, réprouvée en raison de ses subtilités scolastiques inconnues de l'Antiquité chrétienne⁶²⁷. Enfin, une chaire de théologie pastorale clôture le cursus des séminaristes pour préparer les prêtres à leur futur ministère :

*« Dans tous les séminaires et les universités d'Allemagne, on a érigé des chaires de théologie pastorale, c'est-à-dire, une école expressément établie pour former les jeunes ecclésiastiques au ministère si essentiel de la charge-d'âmes. Et il faut avouer que rien ne peut être plus utile, ni plus important. C'est là qu'on apprend à faire l'application des principes, c'est par là qu'on supplée à tout ce qui n'a pas une connexion immédiate avec les objets qui se traitent dans les différents auditoires de théologie dont il vient d'être faire mention. »*⁶²⁸

L'idée d'institutionnaliser en chaire la formation pratique des prêtres, née des instructions de Rautenstrauch, a connu plusieurs déclinaisons en Allemagne⁶²⁹. Dans son plan d'études, le chanoine ne s'exprime pas davantage sur le fonctionnement de cette nouvelle chaire, sinon pour mentionner qu'elle serait confiée au supérieur du séminaire comme c'est l'usage en France pour les instructions pastorales :

*« En France, il n'y a point de chaires théologiques destinées à la pastorale, mais c'est le département des supérieurs des séminaires, qui en font la matière de leurs instructions. On croit qu'il seroit à propos de l'ériger en chaire théologique comme en Allemagne, et d'en confier l'enseignement au recteur, c'est-à-dire au premier supérieur de notre séminaire national, comme en France. »*⁶³⁰

Des écrits postérieurs nous renseignent davantage sur les sources d'inspiration de Fontaine. Quelques mois après la transmission de son plan d'études à la commission du gouvernement, sur la demande expresse de son

⁶²⁵ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 64-69.

⁶²⁶ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 58-64.

⁶²⁷ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 57-58.

⁶²⁸ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 69.

⁶²⁹ Sur la naissance de la théologie pastorale comme discipline théologique en Autriche et en Allemagne, cf. en particulier A Franz Xaver *et alii* (éd.), *Handbuch der Pastoraltheologie...*, p. 40-76.

⁶³⁰ F Charles-Aloyse, *Réflexions impartiales...*, f. 69.

évêque, il entreprend la rédaction d'une théologie pastorale destinée aux ecclésiastiques du diocèse afin qu'ils puissent, à travers elle, apprendre leurs « devoirs », « s'instruire » eux-mêmes et mieux encadrer leurs ouailles. À son correspondant Zurlauben, il déclare en avril 1790 :

« Monseigneur l'Évêque vien[t] de me charger d'un travail, qui doit nécessairement pendant longtems abso[rber] tous mes loisirs. Il s'agit de donner à notre clergé une théologie pastor[ale], c'est-à-dire de lui donner un ouvrage qui lui apprenne ses devoirs, la ma[ni]ère de s'instruire lui-même, et celle d'instruire et de gouverner les âmes co[n]fiées à ses soins. J'ai été forcé de promettre que je commencerois, mais je doute bien fort que je vienne à bout d'achever. C'est une besogne bien a[u]-dessus de mes forces, et je ne comprends pas comment on peut avoir en moi la confiance qu'on me témoigne. »⁶³¹

Le chanoine se tourne pour ce faire vers l'Allemagne, et plus précisément vers l'Université de Dillingen où enseigne l'un de ses anciens camarades d'études, le professeur Johann Michael Sailer, qui vient alors tout juste de publier ses *Vorlesungen aus der Pastoraltheologie* (1788-1789)⁶³². C'est avec ce modèle en main que le Fribourgeois se met au travail, ainsi qu'il l'indique dans une lettre adressée au même :

« J'ai choisi pour modèle la théologie pastorale allemande d'un de mes intimes amis, M. Sailer Professeur de l'Université de Dillingen. C'est la plus méthodique et peut-être aussi la meilleure ; la manière d'étudier l'Écriture y est surtout donnée d'une façon qui fait concevoir la plus haute estime de l'auteur qui cherche moins à briller qu'à être utile. [...] Je commence par suivre Sailer pas à pas : je ne le traduis pas, mais je l'imite, en me permettant d'ajouter et de retrancher. Quand j'aurai fini ce travail, je le comparerai avec d'autres ouvrages françois et allemands et j'y insérerai ce que je croirai pourvoir ou plutôt devoir y entrer. »⁶³³

Nous ignorons la date exacte à laquelle Fontaine achève sa *Theologia pastoralis*. Comme indiqué par le chanoine à Zurlauben, le texte ne constitue pas une reproduction fidèle de l'ouvrage de Sailer, mais il en renferme les principales idées directrices⁶³⁴. Elle n'est d'abord pas adressée – comme c'est le cas chez

⁶³¹ Le chanoine Fontaine à Zurlauben, 7 avril 1790, lettre n° 140 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 476.

⁶³² S Johann Michael, *Vorlesungen aus der Pastoraltheologie*, 3 vol., Munich : Joseph Lentner, 1788-1789.

⁶³³ Lettre de Fontaine à Zurlauben, 28 avril 1790, lettre n° 141 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 478.

⁶³⁴ F Charles-Aloyse, *Theologia Pastoralis* (ms), 2 vol., s. d., [476 f. + 442 f.], BCUF ms. L 440.

Rautenstrauch et ses disciples – aux prêtres compris comme des serviteurs de la morale et de l'État, mais suit la rupture opérée par Sailer qui chercherait à orienter l'action des prêtres vers le peuple, et à faire de ces derniers des *Volkstheologen*⁶³⁵. Le chanoine reprend ainsi textuellement de son ancien confrère l'idée de la théologie pastorale définie comme une «*Institutio clerici ad salutem populi*»⁶³⁶. Il adopte aussi la structure tripartite de la théologie de Sailer, en commençant par un commentaire sur les Écritures, puis en suivant avec une présentation des fonctions pastorales du prêtre (prédicateur, catéchiste, administrateur des sacrements, soutien aux malades, célébateur de la liturgie), et en terminant enfin en interrogeant les relations sociales du prêtre avec ses paroissiens, les gens de sa maison, les autorités civiles, les protestants, etc.⁶³⁷.

Très proche de son modèle quant au contenu et à la forme, la théologie de Fontaine s'en distingue toutefois sur plusieurs éléments. Une comparaison minutieuse des deux ouvrages, qui reste à faire, permettrait de mesurer plus précisément l'écart séparant la théologie pastorale du Fribourgeois de celle de Dillingen. Nous remarquons toutefois quelques éléments particulièrement saillants qu'il convient de mentionner. Signalons en premier lieu son refus de rédiger sa théologie pastorale en allemand ou français, Fontaine affirmant qu'il est pour lui «*de toute décence que cette science s'enseigne en latin*»⁶³⁸. L'introduction du chanoine est ensuite sensiblement plus explicite que celle de Sailer quant aux sources utilisées pour la composition de l'ouvrage ; en plus d'un certain nombre d'instructions pastorales données par des hommes d'Église français, nous retrouvons d'autres théologies pastorales allemandes, dont celles de Franz Giftschütz (1784) et de Franz Christian Pittroff (1782)⁶³⁹. Enfin, dans les parties traitant de la formation liturgique, la *Theologia pastoralis* est adaptée au nouveau bréviaire lausannois (1787)⁶⁴⁰.

⁶³⁵ Sur la théologie pastorale de Sailer, cf. A Franz Xaver *et alii* (éd.), *Handbuch der Pastoraltheologie...*, p. 40-76 ; B Konrad, «Johann Michael Sailer als Pastoraltheologe und Seelsorger», in S Georg, M Paul (éd.), *Johann Michael Sailer und seine Zeit*, Ratisbonne: Verlag Vereins für Regensburger Bistumsgeschichte, 1982, p. 277-303 ; S Peter, *Die katholische Bibelbewegung im frühen 19. Jahrhundert*, Wurtzbourg: Seelsorge Echter, 1997, p. 30-43.

⁶³⁶ F Charles-Aloyse, *Theologia Pastoralis*, s. d., vol. 1, p. 1a.

⁶³⁷ F Charles-Aloyse, *Theologia Pastoralis*, s. d., vol. 1, p. 5-6.

⁶³⁸ Lettre de Fontaine à Zurlauben, 28 avril 1790, lettre n° 141 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 477.

⁶³⁹ F Charles-Aloyse, *Theologia Pastoralis*, s. d., vol. 1, p. 2-3a.

⁶⁴⁰ F Charles-Aloyse, *Theologia Pastoralis*, s. d., vol. 1, p. 1a.

Quelle réception pour le plan de Fontaine? En avril 1790, le chanoine annonce à Zurlauben la création imminente d'une chaire de théologie pastorale à Fribourg, ses cahiers devant être terminés au plus vite pour permettre au professeur de s'en servir avant leur impression⁶⁴¹. De son côté, la commission du gouvernement ne fait pas preuve d'un même empressement. Le 22 avril 1793, l'évêque de Lenzbourg rappelle encore aux autorités que la commission ne s'est encore pas «*assemblée ni concertée selon [leurs] intentions avec l'évêque de Lausanne sur les projets à [leur] en présenter*»⁶⁴². À ce moment-là, le climat général est devenu défavorable aux projets de réforme de l'éducation. En Allemagne, depuis l'éclatement de la Révolution française, les universités font machine arrière et plusieurs réformateurs, à l'exemple de Sailer, sont renvoyés en raison de leur prétendu attachement à la «*secte*» des Illuminés⁶⁴³. Le gouvernement fribourgeois n'a que faire de l'ambitieux projet de Fontaine et préfère confier la formation de ses prêtres au clergé émigré français qui permet la direction du nouveau séminaire en novembre 1795⁶⁴⁴.

S'il est resté à l'état de projet, le plan d'études de Fontaine complété par sa théologie pastorale témoigne toutefois des filiations intellectuelles de son auteur avec le modèle réformateur allemand dans les domaines de l'éducation et de la formation des prêtres. Il fait également apparaître, pour la première fois, le rôle de guide joué par Sailer dans les travaux réformateurs du chanoine, un rôle qui se lit encore davantage dans les ouvrages de piété que le Fribourgeois fait imprimer au commencement des années 1790.

4.3. Des ouvrages de piété sur le modèle sailerien

En parallèle des entreprises réformatrices qu'il conduit avec le soutien des institutions selon un schéma vertical, le chanoine Fontaine s'essaie à la rédaction d'ouvrages de piété destinés au plus grand nombre. La finalité première de cette entreprise est de lui permettre de s'éduquer par lui-même et, ambitionne-t-il, de progresser ainsi sur le chemin de la vertu. Ces œuvres

⁶⁴¹ Lettre de Fontaine à Zurlauben, 28 avril 1790, lettre n° 141 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 477.

⁶⁴² Une copie de cette lettre se trouve aux Archives de l'évêché (AEvF V.1 Grand Séminaire [1711-1850]; cf. aussi Manuel du Grand Conseil [23 avril 17793], AEF RM 344, p. 221).

⁶⁴³ B. Konrad, *Johann Michael Sailer. Leben und Werk*, Kevelaer: Topos plus, 2011, p. 18.

⁶⁴⁴ Cf. section 2.1 (p. 99-100).

caractéristiques de la *Volksaufklärung* visent à transmettre au peuple des fidèles des sentiments religieux plus conformes aux idéaux des Lumières en l'incitant à pratiquer un christianisme plus sobre, intériorisé et dirigé vers le cœur et la raison. Marqués par les préoccupations des Lumières catholiques, les ouvrages du chanoine sont également imprégnés par le romantisme théologique naissant, en ce sens qu'ils encouragent les chrétiens à entretenir une relation vivante avec Dieu, excitent les sentiments du cœur et de la mélancolie, et exaltent la grandeur du divin⁶⁴⁵. L'originalité des écrits de Fontaine réside moins dans les représentations religieuses qu'ils renferment que dans le projet de son auteur de transférer de nouvelles formes de piété catholique allemande à l'intérieur d'un diocèse majoritairement francophone. Comme pour la *Theologia pastoralis*, le Fribourgeois emprunte un certain nombre d'idées à son ami le professeur Sailer, idées réorganisées selon ses besoins et agrémentées de ses propres réflexions.

Le premier ouvrage publié par Fontaine, les *Réflexions sur les afflictions*, est approuvé par la censure épiscopale le 22 janvier 1790 et paraît dans la foulée⁶⁴⁶. Comme l'indique son intitulé, il s'adresse aux chrétiens affligés, frappés par différents malheurs auxquels ils ne parviennent à donner un sens et qui les détruisent subséquentement de l'intérieur. Le chanoine Fontaine confesse dans sa préface s'être retrouvé lui-même dans une situation de détresse similaire à la suite du décès de sa « mère infiniment respectable et chérie, qui méritoit à tous égards [ses] plus vifs regrets » (Marie-Barbe Girard est décédée le 22 juillet 1789). Il poursuit en décrivant le processus qui l'a conduit à la consolation et qui lui a permis en même temps de devenir un homme plus vertueux. Son réconfort, le chanoine l'aurait trouvé dans la lecture du *Lese- und Gebetbuch* de Sailer, et plus exactement dans le chapitre « Für Leidende, Kranke, Sterbende » du cinquième volume⁶⁴⁷ :

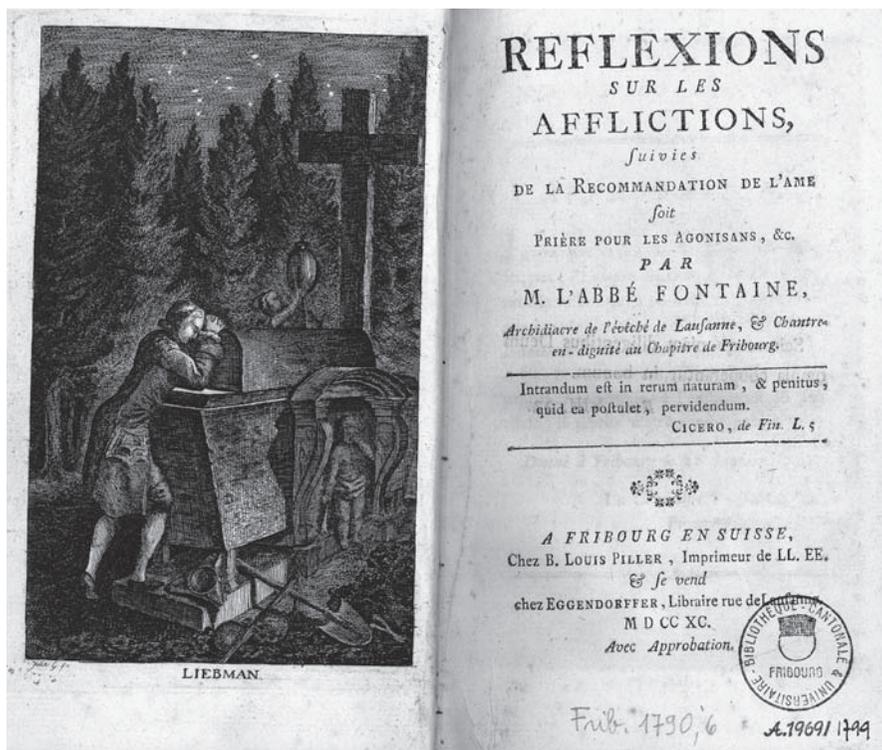
« Je ne trouvais de consolation que dans les secours de la religion. Je les cherchai entr'autres dans un ouvrage allemand d'un de mes amis [note sur Sailer et son ouvrage], qui me fournit une ample matière à faire des réflexions sur les différens

⁶⁴⁵ Sur le romantisme théologique en Allemagne, cf. K Augustin, R Olivier, *Le mouvement théologique dans le monde contemporain. Liturgie, dogme, philosophie, exégèse*, Paris: Beauchesne, 1969, p. 41-43.

⁶⁴⁶ F Charles-Aloyse, *Réflexions sur les afflictions, suivies de la recommandation de l'âme soit prière pour les agonisants, &c. / par M. l'Abbé Fontaine, archidiacre de l'évêché de Lausanne, & chantre en dignité au Chapitre de Fribourg*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1790, 308 p.

⁶⁴⁷ S Johann Michael, *Vollständiges Lese- und Gebetbuch für Katholische Christen*, Munich: Bey Joseph Lentner, 1785, p. 127-160.

événements de la vie que nous regardons communément pour des malheurs réels, tandis que nous pouvons toujours en tirer le plus grand parti pour notre avancement dans le chemin de la vertu.»⁶⁴⁸



17. FONTAINE Charles-Aloyse, *Réflexions sur les afflictions, suivies de la recommandation de l'âme soit prière pour les agonisants, &c.* / par M. l'Abbé Fontaine, archidiaque de l'évêché de Lausanne, & chantre en dignité au Chapitre de Fribourg, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1790, 308 p. Exemplaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Le livre de prières de son ami à portée de main, Fontaine aurait ensuite rédigé quelques réflexions «*plus pour [se] distraire de [sa] douleur qui [le] rongeoit*», avant de prendre conscience, affirme-t-il, qu'elles pouvaient être utiles

⁶⁴⁸ F Charles-Aloyse, *Réflexions sur les afflictions...*, p. V.

« tant aux personnes affligées, qu'en général à tous ceux se donneroient la peine de les lire ». Aussi adresse-t-il également son ouvrage aux prêtres du diocèse en vue de la pratique de leurs fonctions pastorales : « Ils y trouveront d'amples matériaux non seulement pour exhorter les agonisants, mais aussi pour consoler les malades. »

Dans la réalisation de son ouvrage, Fontaine reste très proche de Sailer. Après avoir comme son modèle rappelé la bienveillance divine dans l'introduction, il calque les dix-huit chapitres de son ouvrage sur ceux de Sailer (avec des titres analogues) dans lesquels il détaille les différents motifs ayant engagé le Créateur à affliger ses fidèles. Les souffrances envoyées par Dieu sont comprises comme autant de grâces offertes aux chrétiens pour leur permettre de devenir meilleurs et ainsi construire plus assurément leur salut ; par les afflictions, le Seigneur se rappelle à la « mémoire » des hommes et cherche à les rendre plus conformes à l'image du Christ, en les engageant à « se sanctifier », les rendant « plus prudents », les encourageant à « l'humilité chrétienne », épurant leur « vertu », les amenant à « un plus haut degré de perfection », etc. Si le chanoine conserve l'idée générale des chapitres de Sailer, il ne les reproduit pas pour autant *ad literam*. Le contenu des deux ouvrages diffère sensiblement dans l'ordre des idées, mais aussi dans le choix des exemples retenus, plus nombreux et plus longuement étayés chez Fontaine. Ce dernier agrmente enfin ses *Réflexions* de quelques textes – réflexions, prières et actes – tirés parfois de Sailer, mais aussi des Écritures, de *L'Imitation de Jésus-Christ* et des Actes de vertus théologiques⁶⁴⁹. En définitive, bien qu'il ne soit pas le résultat d'une simple traduction, le premier essai littéraire de Fontaine reste des plus fidèles à son modèle en partageant notamment le christocentrisme et l'eudémonisme de son auteur.

Le second ouvrage, approuvé le 1^{er} mars 1792, s'intitule *L'Oraison dominicale paraphrasée et expliquée à l'usage des enfans*. À l'instar du premier, il n'est pas le produit d'une réflexion novatrice, mais s'inspire d'une œuvre du professeur de l'Université de Dillingen, *Das Gebet unsers Herrn für Kinder*, un livre publié pour la première fois en 1787⁶⁵⁰ :

« Je dois l'idée de ce petit livre à M^r l'abbé Sailer, le même qui m'avoit déjà fourni celle de mes *Réflexions* sur les afflictions. Quoique mon ouvrage ne soit pas du

⁶⁴⁹ Parmi les textes empruntés à Sailer, nous retrouvons les « Réflexions d'un malade pendant une insomnie » (*Lese- und Gebetbuch*, vol. 5, p. 167-170), la « Litanie à l'usage des malades et des affligés, soit prière d'un chrétien souffrant à J.-C. » (p. 162-166) et la « Prière, lorsqu'on entend sonner une agonie » (p. 171-172).

⁶⁵⁰ S. Johann Michael, *Das Gebet unsers Herrn für Kinder. In ihrer Sprache und aus ihren Begriffen*. Il existait plusieurs éditions avant 1792 (Dillingen : s. n., 1787, 126 p. ; Munich : Lentner, 1788, 115 p. ; Soleure : [Franz Josef Gassmann], 1788, 97 p. ; Innsbruck : Merr, 1790, 62 p. ; Munich : Lentner, 1791). Nous ignorons quelle édition a servi de modèle au chanoine.

tout une traduction du sien [note sur le livre], en les confrontant on s'apercevra aisément que l'un a servi de modèle à l'autre.»⁶⁵¹

Le processus de rédaction est analogue : le chanoine reprend non seulement l'idée conductrice de l'ouvrage de Sailer, mais en adopte également toute la structure. La «*préface aux enfans*», servant d'instruction générale, souligne la nécessité pour ceux-ci de comprendre le sens des prières qu'ils récitent pour profiter du bonheur qu'elles procurent, mais aussi celle de s'adresser à Dieu de la manière la plus simple (comme à ses parents) et avec le cœur toujours dirigé vers lui. Les douze chapitres suivants rendent ensuite compte du sens de chacun des éléments constituant l'oraison dominicale (le Notre Père) dans un langage adapté aux enfants.

Quoique fidèle, l'ouvrage de Fontaine diffère parfois de son modèle. Les exemples sont à nouveau plus étoffés et le livre atteint 157 pages, contre 126 pour l'édition la plus volumineuse de Sailer (Munich, 1788). Il renferme aussi une préface aux «*doyens et curés*» du diocèse (absente chez Sailer) dans laquelle le chanoine les incite à poursuivre leur zèle pour l'instruction des enfants de leur paroisse et à se servir du présent livre pour l'enseignement des «*vérités principales de la morale chrétienne*»⁶⁵². En mettant un nouvel outil à la disposition du clergé, Fontaine l'encourage à remplir plus consciencieusement ses occupations pastorales, comme il l'a déjà fait deux années plus tôt avec ses *Réflexions sur les afflictions*. Enfin, le discours sur la vertu est nettement plus accentué. Alors que la prière est essentiellement associée au bonheur (*Glück*) et à la joie (*Freude*) chez Sailer, elle participe également au progrès moral de l'homme chez Fontaine :

« Quiconque prie bien, est nécessairement vertueux ou le deviendra ; et quiconque ne prie pas ou prie mal, n'est sûrement pas vraiment vertueux, et il ne le deviendra jamais, à moins qu'il apprenne à bien prier.»⁶⁵³

Quelle est la réception des deux ouvrages du chanoine Fontaine et quelles suites ce dernier donne-t-il à sa carrière d'auteur de textes de piété ? Vendus à la librairie de Madeleine Eggendorffer à Fribourg, ces livres sont aussi mentionnés dans quelques rares magazines littéraires allemands de la fin du

⁶⁵¹ F Charles-Aloyse, *L'Oraison dominicale paraphrasée et expliquée à l'usage des enfans / par Mr l'abbé Fontaine, archidiacre de l'évêché de Lausanne, & chantre en dignité du Chapitre de Fribourg en Suisse*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1792, 157 p. (ici, préface aux curés, non paginée).

⁶⁵² Préface «*À Messieurs les doyens et curés du diocèse de Lausanne*» (hors pagination).

⁶⁵³ F Charles-Aloyse, *L'Oraison dominicale paraphrasée...*, p. III.

siècle⁶⁵⁴, mais semblent peiner à s'exporter à l'étranger⁶⁵⁵. L'absence de toute réédition laissera également penser qu'ils n'ont connu aucun succès durable à l'intérieur du diocèse de Lausanne.

Malgré la faible notoriété acquise par leur biais, Fontaine ne se décourage pas et poursuit son entreprise de transfert de la pensée de Sailer. Probablement au début du ^e siècle, il se met à rédiger de nouveaux textes sur la base des six volumes du *Lese- und Gebetbuch*, textes qui – bien que dispersés et fragmentaires – existent encore aujourd'hui sous leur forme manuscrite. Déposés à la BCUF, ces quatre fragments d'ouvrages renfermant ensemble près d'un millier de folios portent les noms d'*Exercices de piété à l'usage des personnes dont l'éducation a été soignée*, d'*Exercices de piété pour les principales fêtes de l'année, avec instructions sur la prière en général, sur celle des morts, sur le culte des Saints et sur l'établissement des fêtes, de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement de l'autel, présenté aux fidèles dans une suite de courtes méditations propres à être le sujet de leurs visites journalières au Très-Saint Sacrement, ou à leur servir d'entretiens après la communion* et d'*Exercices de piété et autres sujets divers*⁶⁵⁶. Le dessein de Fontaine est de rédiger un livre de prières prenant en compte l'évolution du temps et du langage, comme il le souligne dans la préface de l'un de ces ouvrages :

« Tout a déjà été dit et très bien dit: il ne reste donc plus rien de neuf à dire en matière de religion. Mais les tems ont changé et soit que les changemens arrivés dans l'art du raisonnement, puissent être appelés des progrès ou non, il n'en est pas moins vrai que la manière de voir et de parler de notre siècle n'est plus la même que dans les siècles précédens. Afin donc que ce qui a été dit d'une manière analogue au génie des tems passés conserve toute son efficacité, afin que les antiques et immuables vérités de la religion puissent être mises dans leur vrai jour par rapport à la génération présente, il est nécessaire d'adapter la manière de les exposer, au génie et aux besoins du tems. »⁶⁵⁷

⁶⁵⁴ Cf. *Allgemeines Repertorium der Literatur für die Jahre 1791 bis 1795* (Weimar, 1799, n° 4897); *Nachtrag zum gelehrten Frankreich von 1771 bis 1796 ausser den Zusätzen und Verbesserungen, die neuen Artikel von 1797 bis mit 1800 enthaltend; nebst einem allgemeinen Materien-Register*, Hambourg: bey B. G. Hoffmann, 1802, p. 195-196.

⁶⁵⁵ Le *Karlsruher Virtueller Katalog* mentionne ainsi par exemple (en 2018) l'existence d'un seul exemplaire des *Réflexions sur les afflictions* dans les bibliothèques situées en dehors de la Suisse. Il se trouve par ailleurs dans la bibliothèque du vicaire général Wessenberg à Constance, correspondant régulier du chanoine.

⁶⁵⁶ Cf. BCUF ms. L. 436, 438, 441, 442. Ils sont succinctement résumés dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 575-577.

⁶⁵⁷ F. Charles-Aloyse, *Exercices de piété pour les principales fêtes de l'année, avec instructions sur la prière en général, sur celle des morts, sur le culte des Saints et sur l'établissement des fêtes* (préface, f. 2b), BCUF ms. L. 438, f. 2b.

Les titres de chapitre rédigés ne correspondent pas toujours exactement au *Lese- und Gebetbuch*, mais s'en inspirent fortement. Aussi retrouvons-nous tant chez Fontaine que chez Sailer une introduction à la prière, ainsi que de nombreux exercices et actes pour la vie quotidienne, les sacrements, les fêtes chrétiennes, les saints, des événements particuliers, les malades, etc.

Comme nous l'apprend une lettre adressée à Wessenberg en 1809, l'intention du chanoine Fontaine est de faire publier ses cahiers à Paris, mais il ne parvient pas à susciter l'engouement des libraires français :

« [...] j'avois envoyé le manuscrit à Paris pour être imprimé. Mais depuis deux ans qu'il y est, on me renvoie sans cesse sous le prétexte que ces sortes d'ouvrages sont si peu du goût du tems, qu'aucun libraire n'ose hasarder d'en faire les fraix d'impression, de crainte de rester en perte. »⁶⁵⁸

La piété intérieure et le christianisme vivant proposés par Sailer ne conviennent-ils pas au peuple français et à son clergé ultramontain ? C'est ce que laisse entendre Fontaine dans sa correspondance avec Wessenberg, non sans un certain ressentiment :

« Effectivement la piété et la religion en général est dans un état pitoyable en France, et le clergé n'y est pas en état de la relever. Le peuple est dans une crasse ignorance, et ou grossièrement incrédule ou superstitieux. L'un et l'autre de ces extrêmes est également opposé à la moralité. Chez ce qu'on appelle les gens comme il faut, la religion n'est qu'une affaire d'étiquette. On croit avoir beaucoup fait, quand à certaines époques marquantes on va à l'église comme on va au spectacle. Le clergé foncièrement mondain et ne connoissant pour religion que les formules de l'ancienne théologie scholastique, pense avoir assez fait en criant à tout propos contre la philosophie, qu'ils ne connoissent pas et dont ils ne sont par conséquent pas en état de combattre les abus. Avec cela leur terrible amour propre ne leur laisse pas seulement soupçonner qu'il seroit possible de mieux faire qu'ils ne font. »⁶⁵⁹

Outre l'intérêt évident qu'ils revêtent pour analyser les formes prises par les Lumières catholiques à Fribourg, les textes étudiés dans ce chapitre jettent un nouvel éclairage sur la diffusion de la pensée sailerienne en dehors de l'espace germanique. Resté dans l'angle mort de la recherche, le

⁶⁵⁸ Lettre du chanoine Fontaine au vicaire général Wessenberg, 16 avril 1809, lettre n° 80 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 274.

⁶⁵⁹ Lettre du chanoine Fontaine au vicaire général Wessenberg, 16 avril 1809, lettre n° 80 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 274.

chanoine Fontaine peut aujourd'hui être considéré comme le premier auteur à s'être essayé à transférer les écrits de Sailer dans une autre langue, avant les traductions françaises de *Das Gebeth unsers Herrn für Kinder* éditées à Münster et à Munich (1796-1797) dans des circonstances qui restent à éclaircir, et ce bien avant les premières traductions néerlandaises du *Lese- und Gebetbuch* remontant pour les plus anciennes au début du ^e siècle⁶⁶⁰.

4.4. Dialogue interconfessionnel et irénisme : autour du cercle zurichois de Lavater

Disciple de Sailer dans ses écrits, Fontaine suit la trace de son guide également dans la constitution de son réseau intellectuel et se rapproche de plusieurs personnalités proches du professeur de Dillingen⁶⁶¹. Parmi les rencontres qu'il fait au commencement des années 1790, la plus durable de toutes sera sans doute celle du pasteur et écrivain zurichois Johann Kaspar Lavater (1741-1801), un auteur qui jouit à cette époque d'une haute renommée à travers toute l'Europe⁶⁶². À la manière de Sailer qui se fait avantageusement connaître du Zurichois en lui communiquant plusieurs sermons (1778), le Fribourgeois lui remet en août 1790 un exemplaire de ses *Réflexions sur les afflictions* dans l'espoir avoué de mériter

⁶⁶⁰ S Peter, «Fremdsprachige Literatur von und über Sailer...», p. 394-400. Cf. aussi S Peter, «Geistliche Bücher als transnationales Bildungsmedium. Das Beispiel Johann Michael Sailers», in K David, W Johannes, *Transnationale Dimensionen religiöser Bildung in der Moderne*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2018, p. 137-153.

⁶⁶¹ Par exemple, les collègues de Sailer à Dillingen Joseph von Weber (1753-1831), Patritius Benedikt Zimmer (1752-1820) et Johann Michael Feneberg (1751-1812). Le chanoine semble avoir été particulièrement lié aux deux derniers, qu'il a rencontrés lors d'un voyage à Dillingen réalisé en fin d'année 1791.

⁶⁶² Élève de Bodmer à Zurich, Lavater est fortement imprégné par les Lumières protestantes dans ses premières œuvres tant littéraires que théologiques, mais n'est pas pour autant un auteur représentatif de ce courant. Il est en effet également marqué par une influence du piétisme qui s'exprime dans sa religiosité (relation directe à la Bible, sentiment de culpabilité, goût pour les questions eschatologiques, indifférence pour l'orthodoxie, etc.). Cf. C -S Ursula, «Im Spannungsfeld zwischen Pietismus und Aufklärung. Johann Kaspar Lavater "auf dem öffentlichen Schauplatze der Welt"», in G Ulrike, H Erika (éd.), *Gendering Tradition. Erinnerungskultur und Geschlecht im Pietismus*, Korb: Dydymos-Verlag, 2007, p. 193-211.

son «*suffrage*»⁶⁶³. Cherchant à faire un pas supplémentaire en direction de la République des Lettres, le chanoine ne prend qu'un risque limité en soumettant son premier ouvrage à Lavater : suspecté de cryptocatholicisme, le pasteur de l'église de Saint-Pierre a participé activement à la promotion du *Lese- und Gebetbuch* de Sailer qui, rappelons-le, a servi de modèle aux *Réflexions* de Fontaine⁶⁶⁴. Aussi Lavater ne manque-t-il pas, par sincérité ou par politesse, d'en complimenter l'ouvrage :

«*Je viens de recevoir, Monsieur et Cher frère en Christ, Vos Réflexions sur les afflictions que Vous avés eu la bonté de m'envoyer pour présent. Je Vous remercie cordialement pour cette bonté et pas moins pour le contenu de Votre livre. Autant que je pouvois le feuilleter, j'y ai trouvé des pensées très vraies, très importantes et très bien exprimées. J'admire Votre stile et j'approuve de tout mon cœur les réflexions, que Vous faites.*»⁶⁶⁵

Cette première prise de contact donne naissance à un échange épistolaire régulier entre les deux hommes dont vingt-quatre pièces s'étendant sur quatre ans ont été conservées (1790-1794). Outre les conversations sur leurs œuvres respectives (le bréviaire lausannois en particulier), les lettres se focalisent sur la possibilité d'un rapprochement entre leurs deux confessions, une question alors très répandue dans le milieu des Lumières chrétiennes qui aspirent à dépasser les frontières confessionnelles, voire parfois à rétablir une unité dans la foi. En Allemagne, de nombreuses initiatives voient le jour durant le dernier tiers du ^e siècle pour tenter de réunir catholiques et protestants au sein d'une même Église⁶⁶⁶. Si le principe d'une réconciliation est partagé par Fontaine et Lavater, celle-ci prend une forme sensiblement différente chez l'un et l'autre. Elle se heurte également, nous le verrons, à plusieurs difficultés

⁶⁶³ Lettre de Fontaine à Lavater, 23 août 1790, lettre n° 42 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 174.

⁶⁶⁴ Sur la relation entre Sailer et Lavater, cf. en particulier B. Monique, *Johann Michael Sailer...*, p. 316-359; F. Franz Georg, *Johann Michael Sailer und das Problem der Konfessionen*, Leipzig: Benno Verl., 1972. La correspondance entre Sailer et Lavater a été partiellement éditée (choix de 64 lettres), cf. S. Hubert (éd.), *Sailer und Lavater. Mit einer Auswahl aus ihrem Briefwechsel*, Cologne: Kommissionsverlag und Druck von J. P. Bachem, 1928.

⁶⁶⁵ Lettre de Lavater à Fontaine, 7 septembre 1790, lettre n° 43 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 175.

⁶⁶⁶ S. Christopher, *Aufklärung und Ökumene. Reunionsversuche zwischen Katholiken und Protestanten im deutschsprachigen Raum des späteren 18. Jahrhunderts*, Tübingen: Mohr Siebeck, 2005.

d'ordre doctrinal. Tout en relevant un certain nombre d'obstacles qui s'élevaient devant le projet irénique des Lumières, la correspondance permet d'interroger la position du chanoine Fontaine dans le débat sur la réunification des cultes.

À la question ouverte par le chanoine le 11 janvier 1791 sur une possible réunion des cultes chrétiens (« *Wäre es nicht die Zeit, daß alle wahren Christusverehrer sich vereinigten, um dem Unglauben und Freygeisterey entgegen zu arbeiten?* »), Lavater prophétise, en guise de réponse, l'avènement imminent d'un christianisme dans lequel toute identité confessionnelle disparaîtrait :

« *Glauben Sie mir, Lieber Fontaine, die Zeit ist nahe, wo man nicht mehr fragen wird: "Bist du katholisch, reformiert, lutherisch?" , sondern: "Ist Christus dein Herr und Meister?" "Bist du für Christus, so halt es mit denen, die für Christus sind, und streite mit uns wider die, die wider ihn sind."* »⁶⁶⁷

En héritier de Zwingli, le pasteur zurichois croit en une Église invisible traversant les confessions ; la réunion des chrétiens au sein d'une seule Église professant une même foi et célébrant un même culte n'a ainsi que peu d'intérêt à ses yeux⁶⁶⁸. Au contraire, refusant le qualificatif de « *tolérant* », Lavater observe positivement la pluralité des croyances et des cultes parmi les chrétiens :

« *Gott will auf Millionen Arten erkannt und genoßen seyn, Christus auf Millionen Arten geglaubt und geliebt seyn. Alle Glaubenden und Liebenden werden Eins seyn, wie verschieden sie glauben und lieben. [...] Ich für mich bin nicht einmal tolerant gegen anders Denkende, das Wort tolerant ist mir schon ein Schandwort. Ich freue mich der anders Denkenden, wofern sie nur glauben und lieben.* »⁶⁶⁹

De son côté, Fontaine reste attaché à la tradition irénique représentée par le professeur d'Ingolstadt Benedikt Stattler qui, dans sa *Theologia Christiana Theoretica* (1775-1780), encourage l'Église romaine à se réformer de l'intérieur et à se libérer du joug scolastique pour construire les bases d'une possible

⁶⁶⁷ Lettre de Lavater à Fontaine, 11 janvier 1791, lettre n° 54 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 196.

⁶⁶⁸ La pensée irénique de Lavater s'exprime, outre dans ses lettres à Fontaine, dans plusieurs de ses correspondances avec d'autres catholiques, par exemple Sailer (B Monique, *Johann Michael Sailer...*, p. 338-340) ou Karl Leonhard Reinhold (V Pierluigi, « Reinhold, Lavater et les Lumières », in D G George (éd.), *Karl Leonhard Reinhold and the enlightenment*, Dordrecht : Springer, 2010, p. 53-64).

⁶⁶⁹ Lettre de Lavater à Fontaine, 8 février 1791, lettre n° 57 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 199.

réunion des Églises⁶⁷⁰. Nous savons que le Fribourgeois a aussi été plus récemment marqué par la lecture du plan de réunification de Beda Mayr OSB (1742-1794), publié dans le troisième volume du *Vertheidigung der natürlichen, christlichen, und katholischen Religion* (1789)⁶⁷¹. Entré dans sa bibliothèque en 1789, l'ouvrage est accompagné d'un commentaire témoignant de son adhésion aux propositions d'accommodements interconfessionnels imaginées par le bénédictin, même s'il les trouve encore trop teintées de scolastique :

« Quoique l'auteur n'ait pas poussé son ouvrage au plus haut degré de perfection, de crainte surtout de ne pas trop heurter les pédants pharisaïques de l'école, nous lui devons cependant de la reconnaissance et son ouvrage mérite à tous égards d'être lu comme étant vraiment bon et utile. C'est précisément la réputation qu'il a acquise à son auteur qui lui a attiré la disgrâce des théologiens d'Augsbourg et compagnie, qui s'embarrassent fort peu de ce qui est le plus véritablement utile à la religion, ne veulent ni se donner la peine de mieux faire, ni permettre que d'autres fassent mieux qu'eux. »⁶⁷²

À l'instar de Stattler et de Mayr, Fontaine s'oppose à l'Église invisible de Lavater en défendant l'unicité de la foi, mais également l'existence et la nécessité d'un juge infaillible qui ne peut être autre, pour lui, que l'Église catholique :

« Christus will zwar auf Millionen Arten geliebt seyn, weil es Millionen Arten Empfindungen und Bezeugungen der ächten Liebe giebt. Man kann aber das nehmliche nicht sagen vom Glauben. [...] der Gegenstand des Glaubens ist die Wahrheit, diese aber ist wesentlich nur eine. [...] Es ist also höchst nothwendig, daß ich einen untrüglichen Richter habe, der mir alle Möglichkeit des gegründeten Zweifels hinwegnehme und mir in allen Sachen, die zur Wesentlichkeit des Glaubens gehören, unfehlbar versichern könne, dieses oder jenes sey geoffenbaret und also göttliche Wahrheit, und dieser untrügliche, unfehlbare Richter ist sicherlich kein anderer als die allgemeine, von Christo eingesetzte und bis itzt ununterbrochen fortdauernde Kirche. »⁶⁷³

⁶⁷⁰ L Ulrich, «Introduction, Ecumenism and Enlightenment Catholicism; Beda Mayr O.S.B. (1742-1794)», in M Beda, *Vertheidigung der katholischen Religion. Sammt einem Anhang von der Möglichkeit einer Vereinigung zwischen unserer, und der evangelisch-lutherischen Kirche* (1789), texte édité par L Ulrich L., Leiden & Boston : Brill, 2009, p. xxxiv-xxv.

⁶⁷¹ Sur l'ouvrage, son contexte de rédaction et son interprétation, cf. L Ulrich L., «Introduction. Ecumenism and Enlightenment Catholicism...».

⁶⁷² ACCF D 463.

⁶⁷³ Lettre de Fontaine à Lavater, 17 février 1791, lettre n° 58 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 204.

En soulignant que l'infaillibilité de l'Église concerne les choses essentielles de la foi (« *Wesentlichkeit des Glaubens* ») et non davantage, le chanoine se rapproche plus de la pensée de Mayr que de celle de Stattler, le premier se montrant plus accommodant que le second sur cette question⁶⁷⁴. Pour trouver un terrain d'entente, Fontaine appelle précisément les théologiens à abandonner toute entreprise de dogmatisation de la foi, principale cause selon lui de la séparation des chrétiens :

« *Wären die christlichen Theologen bey der reinen Dogmatik geblieben, ohne sich in so viele unnütze, ausschweifende und störende Fragen einzulassen, [...] so hätte der Unglauben in der christlichen Herde nicht so grosse Fortgänge gemacht und unter uns wären keine so beweinswürdigen Spaltungen geschehen.* »⁶⁷⁵

Aussi, c'est seulement en stimulant le dialogue interconfessionnel et en différenciant les enseignements immuables de l'Église des leçons arbitraires des scolastiques qu'il serait possible de travailler à une réunion des confessions chrétiennes :

« *Ich glaube, das größte Hinderniß zu einer so erwünschten und nützlichen Vereinigung komme meistens daher, daß man sich einander nicht recht versteht und daß man die ächte unwandelbare und sichere Lehre der Kirche von der menschlichen und willkührlichen Schullehre nicht genug unterscheidet.* »⁶⁷⁶

Ces enseignements fondamentaux sont précisément l'objet des lettres de Fontaine dans lesquelles il défend un catholicisme à la fois raisonnable et proche des Écritures auquel, espère-t-il, tout pasteur peut souscrire. Sur la question des saints et de la Vierge, il reconnaît un certain égarement chez nombre de ses coreligionnaires, mais l'Église s'est selon lui bornée à faire des saints des modèles de vertu pour les fidèles :

« [...] *das ist aber niemahls die Meynung der Kirche gewesen, die aus keiner anderen Absicht zur Seeligspredung eines gerechten und auferbäulichen Dieners*

⁶⁷⁴ L Ulrich L., « Introduction. Ecumenism and Enlightenment Catholicism... », p. xxxv, lxiii-lxxiii. Fontaine ne s'exprimera toutefois jamais davantage sur les limites de l'infaillibilité de l'Église dans sa correspondance avec Lavater.

⁶⁷⁵ Lettre de Fontaine à Lavater, 30 janvier 1791, lettre n° 56 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 197.

⁶⁷⁶ Lettre de Fontaine à Lavater, 11 janvier 1791, lettre n° 54 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 195.

Gottes geleitet wird, als um den Christgläubigen nähere Tugendmuster zur Nachahmung zu geben.»⁶⁷⁷

Les images saintes placées dans les églises remplissent la même fonction et participent également au bien-être moral du peuple :

«Dessenwegen werden auch die Gemälde, welche die Hauptbegebenheit des Lebens eines Gerechten vorstellen, aus keiner anderen Absicht in unseren Kirchen öffentlich [...] ausgesetzt, als um bey dem Volke das Gedächtniß seiner Tugenden aufzuwecken und es zur Nachahmung zu ermuntern durch die Darstellung seiner himmlischen Herrlichkeit.»⁶⁷⁸

Concernant les indulgences, Fontaine rejette toutes les explications scolastiques et rappelle que l'Église ne s'est jamais prononcée sur leur validité auprès de Dieu :

«Die Kirche hat niemals erklären wollen, in wie weit diese Nachlassungen der von der Kirche auferlegten Busse bey Gott gelten, weil sie dieses zu erklären keinen Grund in der Schrift gefunden hat und sie erkennet, daß sie keinen neuen Glaubenssatz festsetzen.»⁶⁷⁹

Enfin, la transsubstantiation – la doctrine catholique la plus problématique aux yeux de Lavater – fait partie selon Fontaine des mystères tirés des Écritures qui ne peuvent être expliqués par le moyen de la raison. Au reste, si le pasteur estime que cette doctrine n'est pas raisonnable, le chanoine le renvoie à ses propres croyances qui ne l'ont pas toujours été :

«Sie glauben ja an so viele Geheimnisse, die Sie doch gewiß nicht begreifen: warum wäre ihr Verstand für dieses einzige unbeugsam?»⁶⁸⁰

Tant par sa tentative de réduire les distances doctrinales que par le choix de ses arguments, le Fribourgeois reste ici dans la droite ligne de la pensée de Beda Mayr ; un regard comparatif sur leurs textes respectifs en conviendra.

⁶⁷⁷ Lettre de Fontaine à Lavater, 15 décembre 1790, lettre n° 50 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 187.

⁶⁷⁸ Lettre de Fontaine à Lavater, 15 décembre 1790, lettre n° 50 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 187.

⁶⁷⁹ Lettre de Fontaine à Lavater, 11 janvier 1791, lettre n° 54 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 195.

⁶⁸⁰ Lettre de Fontaine à Lavater, 17 février 1791, lettre n° 58 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 201-202.

Nous remarquons que le chanoine Fontaine se positionne sur cette question d'une façon sensiblement plus différente que son confère Sailer qui, dans sa correspondance avec Lavater, insiste quant à lui davantage sur le besoin d'une union spirituelle des chrétiens que sur une réunion visible des Églises⁶⁸¹.

Les explications de Fontaine ne portent par leurs fruits : Lavater, tout en précisant brièvement ses positions théologiques, réitère sa satisfaction que le chanoine ait trouvé le bonheur dans ses croyances, et lui dans les siennes :

«*Nicht aber will ich Ihnen Sie beseeligenden Glauben damit im geringsten zu erschüttern wagen. Ich ehre eines jeden Überzeugung wie meine eigene. Ich freue mich aller geistigen Genusses-Medien, deren sich meine Brüder bedienen können, um ihres Ansehens auf eine edle Art froh zu werden.*»⁶⁸²

Ainsi prend fin la controverse entre les deux hommes, mais pas leur relation. En décembre 1791, le chanoine se rend à Zurich pour faire la connaissance de son correspondant, un voyage qui lui permet de se rapprocher de son cercle intime. Il y rencontre notamment le futur antistes Johann Jakob Hess (1741-1828)⁶⁸³, dont les ouvrages sont appréciés des catholiques, ou le diacre Johann Konrad Pfenninger (1747-1792), collaborateur et ami intime de Lavater avec lequel il entretiendra une brève mais intense correspondance⁶⁸⁴. Il sera aussi en relation avec l'imprimeur Andreas Wehrli (1747-1795), sans que la nature de leur relation ne puisse être déterminée⁶⁸⁵. À ce moment-là, Fontaine cherchera à profiter de son nouveau réseau pour faire circuler à Zurich quelques-uns de ses imprimés et manuscrits⁶⁸⁶. Si nous n'en savons

⁶⁸¹ S Christopher, *Aufklärung und Ökumene...*, p. 418. Cf. également M Bertram, «Johann Michael Sailer. Theologe und Seelsorger zwischen Aufklärung und Romantik», in W Peter et alii (éd.), *Theologen des 17. und 18. Jahrhunderts...*, p. 255-259.

⁶⁸² Lettre de Fontaine à Lavater, 17 février 1791, lettre n° 59 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 206.

⁶⁸³ Cf. le commentaire de Fontaine sur l'ouvrage *Lebensgeschichte Jesu* de Hess déposé à la BCUF (GM 38).

⁶⁸⁴ Leur correspondance a disparu. Cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 20-21.

⁶⁸⁵ Dans sa correspondance, Fontaine évoque des manuscrits, dont il aurait fait mention dans sa lettre à Wehrli, qui se trouveraient auprès du conseiller Johann Heinrich Füssli. Lettre de Fontaine à Lavater, 26 octobre 1792, lettre n° 64 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 211-212.

⁶⁸⁶ Le chanoine indiquera avoir transmis quelques-uns de ses sermons à Lavater et à Pfenninger. Cf. les lettres à Lavater n°s 62-64 éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 208-210.

que peu sur la destination et la réception de ces écrits, la tentative d'insertion du Fribourgeois dans le milieu littéraire zurichois témoigne d'une culture nouvelle dans laquelle les particularités confessionnelles, sans être effacées, sont reléguées au second plan, même pour des questions de piété.

4.5. L'horizon intellectuel du chanoine au miroir de sa bibliothèque

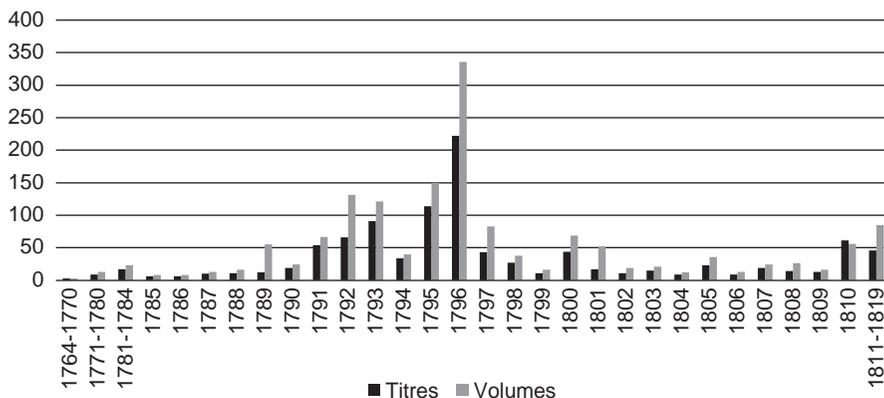
Le chanoine Fontaine commence à investir massivement dans sa bibliothèque dans le courant des années 1780 (cf. figure 18). Selon un rapport qu'il transmet en 1799 au ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique, elle serait avec ses 4 000 volumes – le nombre de titres nous est inconnu – la plus «marquante» des bibliothèques privées fribourgeoises à égalité avec celle de Joseph de Praroman, mais se placerait derrière celles d'institutions ecclésiastiques telle la bibliothèque du Collège estimée à 10 000 pièces⁶⁸⁷. Si les chiffres rapportés sont exacts, la bibliothèque que le chanoine possède à l'âge de 45 ans fait partie des plus considérables de son genre dans la Suisse catholique, où la plus prestigieuse de toutes – celle du baron de Zurlauben – s'élevait à quelque 10 000 volumes⁶⁸⁸.

En l'absence d'un catalogue d'époque, il est aujourd'hui impossible de connaître avec précision le développement de cette bibliothèque, ce d'autant plus que Fontaine légua ses livres successivement au Collège des jésuites (1824), au couvent des cordeliers (1828) ainsi qu'au Chapitre de Saint-Nicolas (1834), et que ceux-ci seront dès lors fondus dans diverses collections sans que l'on puisse toujours établir un lien avec leur ancien propriétaire. Un relevé des ouvrages portant sa signature à la BCUF – qui possède l'ancienne bibliothèque du Collège – ainsi qu'aux ACCF, nous a néanmoins permis de retrouver 1 837 titres (2 789 volumes) lui ayant appartenu, dont plus de la moitié (environ 51%) sont accompagnés d'une date d'acquisition. Nous avons sélectionné à cet égard les 717 titres (1 082 volumes) dont nous avons pu établir qu'ils ont été acquis entre 1764 et 1797, afin d'observer quelques intérêts littéraires et scientifiques de Fontaine sous l'Ancien Régime. Autre donnée intéressante, près d'un tiers des

⁶⁸⁷ Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 édité dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 492.

⁶⁸⁸ M. Kurt-Werner, *Die Zurlaubiana. Werden, Besitzer, Analysen. Eine Zuger Familiensammlung, Grundstock der Aargauischen Kantonsbibliothek*, Aarau & Francfort: Verlag Sauerländer, 1981, vol. 1, p. 203.

18. *Années d'acquisition par le chanoine de 1 027 titres (1 599 vol.) entre 1764 et 1819. Plus de deux tiers de ces ouvrages (717 titres, 1 082 vol.) sont entrés dans la bibliothèque avant 1798.*



ouvrages (227 titres) de cet échantillon renferment des commentaires manuscrits du chanoine, nous permettant de le positionner intellectuellement face à différents auteurs et courants de pensée de son temps.

Un regard sur la division typologique de la bibliothèque (cf. annexe 7) fait apparaître d'emblée les intérêts éclectiques de l'homme d'Église. Si la théologie et la religion forment indéniablement le genre dominant (51,3%) de la collection, nous y retrouvons aussi des ouvrages d'histoire (11,3%), de philosophie (10,2%), de philologie (9,3%), de belles-lettres (4,0%), de sciences (3,3%), d'éducation (1,8%) et de droit (1,1%), en plus des incunables et manuscrits médiévaux (4,2%). Rapidement, nous nous apercevons également de l'affiliation intellectuelle du chanoine avec l'Allemagne, puisque plus de la moitié des livres (57,5%) y a été éditée, contre 15,9% pour la France, 12,3% pour la Suisse, 8,1% pour les Pays-Bas et 3,2% pour l'Italie. De la même manière, l'allemand (30,4%) y est deux fois plus représenté que le français (16,7%), mais reste derrière les langues anciennes (52,7%). Nouvelle marque de son ouverture à la culture protestante, il possède davantage d'ouvrages d'auteurs réformés (50,6%) que catholiques (46,7%) – une inégalité qui ressort singulièrement pour la philologie (86,6% / 13,4%) et la philosophie (58,9% / 37,0%). Parmi les autres traits remarquables de la bibliothèque, relevons encore sa modernité: quatre cinquième (80,2%) des ouvrages ont été imprimés au ^e siècle, dont près de la moitié (46,3%) après la suppression des jésuites (1773).

En théologie, du côté des écrivains catholiques, Fontaine se consacre à la lecture des Pères de l'Église, d'Érasme pour lequel il a une grande estime, de quelques auteurs français épars (surtout pour le ^e siècle) et d'un plus grand nombre d'allemands (surtout pour le ^e siècle). Chez les Français, d'après les livres identifiés, ce sont prioritairement les théologiens jansénistes (ou philo-jansénistes) qui aiguïssent la curiosité du chanoine, parmi lesquels nous retrouvons des noms tels que Blaise Pascal (1623-1662), Antoine Arnauld (1612-1694), Pierre Nicole (1625-1695), Louis-Isaac Lemaistre de Sacy (1613-1684) ou encore, sans être exhaustif, Jacques Joseph Duguet (1649-1733). Fontaine souligne régulièrement dans ses commentaires tant le génie de ces auteurs que la qualité de leurs traductions bibliques. Par contre, il rejette aussi continuellement leur doctrine centrale qu'il appelle le «*système absurde de Jansénius touchant la grâce et la prédestination*» tout en soutenant les jésuites dans leurs querelles avec les jansénistes, ainsi qu'il le marque par exemple dans un exemplaire des *Provinciales* de Blaise Pascal :

«*Chacun sait que l'auteur de cet ouvrage est le fameux Pascal et que l'auteur des notes c'est Nicole. Comme les Jésuites étaient les ennemis déclarés des Jansénistes, on ne peut pas supposer que ceux-ci en parlent avec impartialité. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Jésuites n'ont pas été les auteurs des opinions relâchées et de la mauvaise morale que l'on condamne ici. Ils les avaient trouvées déjà établies avant eux dans les écoles par les Dominicains, les Franciscains et les autres casuistes qui dans les siècles de ténèbres étaient allés encore bien plus loin dans le relâchement moral. Loin de corrompre la morale établie dans les écoles, les Jésuites avaient tâché de l'épurer; et tout ce qu'on peut leur reprocher avec fondement, c'est de ne s'être pas élevés contre la casuistique en général, et de n'avoir pas réuni leurs talents distingués pour écraser cette hyène venimeuse qui a si longtemps pris la place de la morale vraiment chrétienne. Sous ce point de vue, cet ouvrage mérite d'être lu et médité, en élaguant cependant ce qui regarde le système absurde de Jansénius touchant la grâce et la prédestination. À part l'injustice criante d'attribuer aux Jésuites en général les écarts casuistiques de quelques uns d'entre-eux, il faut avouer que considérées sous le seul rapport littéraire ces lettres sont des chefs-d'œuvre, et que M^r Pascal, à ce titre, mérite une place distinguée parmi les écrivains du beau siècle de Louis XIV. L'impartialité que me prescrit la religion, me fait un devoir de lui rendre ce témoignage, malgré l'injuste partialité dont il a usé envers une Société dont je me ferai toujours gloire d'avoir été membre.*»⁶⁸⁹

⁶⁸⁹ Cf. le *marginalia* de Fontaine dans l'ouvrage *Les provinciales ou lettres écrites par Louis de Montalte* (1739) de Blaise Pascal (BCUF G0 401).

Sa position intermédiaire dans les querelles jansénistes s'exprime plus clairement encore dans le très polémique *Nouveau Testament* de Pasquier Quesnel (1634-1719), à l'intérieur duquel il inscrit quatre courtes notes correctives (relatives au libre arbitre) et le commentaire suivant :

« *Cet ouvrage est excellent, cependant faut-il le lire avec précaution. Il est du P. Quesnel et sans être théologien, on ne sauroit le lire sans danger à cause de ses opinions outrées sur la grâce. Cependant après les notes que j'y ai insérées, je pense que ce danger n'existe plus.* »⁶⁹⁰

Chez les Allemands, outre ses anciens confrères d'Ingolstadt Sailer et Stattler⁶⁹¹, le chanoine étudie plusieurs autres auteurs représentatifs des Lumières catholiques, parmi lesquels Joseph von Weber (1753-1831) et Patritius Benedikt Zimmer (1752-1820), qu'il a rencontrés personnellement à Dillingen en 1791, Sebastian Mutschelle SJ (1749-1800) dont il relève régulièrement l'excellence des travaux, Paul Joseph von Riegger (1705-1775) pour les études du droit canonique et Martin Gerbert OSB (1720-1793) pour celles de la liturgie et des sacrements. Mentionnons encore Karl von Eckartshausen (1752-1803) – quoiqu'il déplore son inclination pour le mysticisme –, et bien d'autres encore, à l'instar de Simpert Schwarzhuber OSB (1727-1795), Franz Giftschütz (1748-1788), Johann Michael Feder (1753-1824), Benedikt Maria Leonhard von Werkmeister (1745-1823), Thaddäus Anton Dereser (1757-1827), Beda Mayr OSB (1742-1794), etc.

Dans les commentaires qu'il consacre à ces auteurs, Fontaine félicite toute tentative de renouvellement de la théologie s'accomplissant à l'aune des « *lumières du temps* » mais sans « *courir après toutes les nouveautés* »⁶⁹². Il réprimande d'un côté le « *parti* » ultramontain, appelé la « *secte des obscurantistes* » et associé aux Pharisiens en raison de leurs dénonciations calomnieuses. Ses accusations visent essentiellement les professeurs du Collège Saint-Sauveur d'Augsbourg, principal bastion de l'ultramontanisme en Bavière, et parfois également la cour de Rome. De l'autre côté, il se distancie du « *parti* » des « *novateurs inconsidérés* » ou des

⁶⁹⁰ Cf. le *marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage: Q Pasquier, *Le Nouveau Testament en François, avec des réflexions morales sur chaque verset...*, Paris: Chez André Pralard, 1642 (ACCF A 923).

⁶⁹¹ Cf. sections 3.2 et 3.3.

⁶⁹² Lire par exemple le commentaire rédigé sur l'ouvrage *Praktisch-katholisches Religionshandbuch für nachdenkende Christen* (Salzbourg, 1786) de Simpert Schwarzhueber: « *Cet ouvrage jouit d'une très bonne réputation et à coup sûr il la mérite. L'auteur a sagement profité des lumières de son temps. Il est aussi éloigné du faux zèle des ignorants qui cherchent partout les moyens de donner l'essor à leur hérésiomanie, que de la démangeaison de courir après toutes les nouveautés* » (ACCF D 112).

« *illuminés* », assimilés aux Sadducéens en raison de leur scepticisme relativement aux mystères de la religion. Moins nombreuses, les critiques adressées à ces derniers concernent aussi leurs opinions épiscopaliennes qui se seraient d'après lui radicalisées depuis la publication du fameux *De statu ecclesiae et legitima potestate Romani pontificis* (1763) de Febronius :

« *L'auteur de ce fameux ouvrage est M. le baron de Hontheim évêque suffragant de M. l'archevêque électeur de Trêves [dit Febronius]. On a commencé par l'accuser d'être allé trop loin et l'on a fini par dire qu'il n'avait encore fait que rompre la glace. C'est ainsi que sont les jugements des hommes, bien plus dictés par la mode que par la raison. Il fut un temps où le pape était tout, absolument tout et les plus grands monarques, tout en lui faisant le poing sous le manteau, paraissoient trop heureux de se jeter à ses pieds pour s'assurer de sa protection. À présent, l'on voudroit qu'il ne fût rien que ce qu'il se dit, le Serviteur des serviteurs. Il est tel pays où l'on passe pour imbécile et même pour traître à la religion si l'on parle du pape autrement qu'avec mépris. Dans d'autres pays au contraire l'on ne prononce le mot de Sanctissimo Padre qu'en baissant la tête, joignant les mains et répandant des larmes de tendresse, et moyennant cela on croit se dispenser de la charité fraternelle, des bonnes mœurs, en un mot, de tout. O hommes! Mes chers frères! Courez-vous donc toujours aux extrêmes?»⁶⁹³*

Témoignage de l'éclectisme du chanoine Fontaine en théologie, il est intéressant de relever que les ouvrages des auteurs protestants sont presque aussi nombreux que ceux des catholiques (47,8% contre 51,1%). Les écrivains lus sont dans leur grande majorité des théologiens-orientalistes allemands du ^e siècle qui représentent le courant protestant des Lumières, appelée la « *néologie* ». Il s'agit de Johann David Michaelis (1717-1791), Johann August Ernesti (1707-1781), Wilhelm Friedrich Hezel (1754-1824), Johann Salomo Semler (1725-1791), Heinrich Eberhard Gottlob Paulus (1761-1851) ou encore Wilhelm Abraham Teller (1734-1804), qui comptent parmi les auteurs les plus étudiés de la bibliothèque eu égard au nombre de titres. Que cherche le chanoine chez ces auteurs protestants qu'il ne trouve pas chez les catholiques? Son intérêt se porte essentiellement sur leurs traductions et exégèses des Écritures, qu'il estime être plus conformes à la critique historique et à la « *saine philosophie* ». Effectivement, les néologues allemands ont favorisé un renouvellement des interprétations bibliques par l'utilisation de sciences empiriques (philologie,

⁶⁹³ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage: F..., *De statu ecclesiae et legitima potestate romani pontificis*, s. I., 1765 (ACCF C 138).

géographie...) jusqu'alors réservées aux textes profanes⁶⁹⁴. Développées dans les Universités de Berlin, Halle et Göttingen, ces nouvelles méthodes analytiques n'ont à ce moment-là que faiblement circulé dans l'espace catholique (en France surtout), ce que le Fribourgeois ne manque d'ailleurs pas de relever :

*« Il est malheureux que les François qui par leurs matières sont si peu faits pour la méditation et les recherches pénibles ne connoissent pas un seul des excellents et profonds ouvrages sortis des plumes allemandes. »*⁶⁹⁵

Attentif au vent nouveau apporté par les néologues sur les études de la Bible, Fontaine n'adhère toutefois pas à l'ensemble des conclusions de leurs recherches. Loin s'en faut. Il rejette en particulier les interprétations les plus rationalistes qui remettent en question le sacré dans les Écritures. Les ouvrages de Paulus⁶⁹⁶ sont sur ce point sa principale cible :

*« On ne peut refuser au docteur Paulus une vaste érudition, surtout exégétique, et c'est ce qui doit nous faire sentir la nécessité de nous appliquer sérieusement à l'exégèse, afin de nous mettre à même de réfuter l'abus qu'en font les néologues modernes, et de savoir distinguer entre leurs observations celles qui sont vraies d'avec celles qui sont fausses. L'on trouvera ici dans le discours qui est à la tête de ce petit volume, le principe qui sert de base à toute la liberté néologique des réformateurs. D'autres néologies qui n'admettent pas la divinité de Jésus-Christ, disent que c'était un homme inspiré de Dieu : Paulus va plus loin, et ne paroît pas admettre cette inspiration ; il la définit ainsi page IX. Jesus erat vir veri perspecti absque omni et cupiditate et formidine, per quavis pericula maxime tenax. Voilà où en sont venus ces soi-disant chrétiens. »*⁶⁹⁷

⁶⁹⁴ Cf. par exemple L Anna-Ruth, « Johann David Michaelis et les débuts de la critique biblique », in B Yvon, B Dominique (éd.), *Le siècle des Lumières et la Bible*, Paris : Éditions Beauchesne, 1986, p. 113-128.

⁶⁹⁵ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : M Johann David, *Mosaïches Recht*, Reutlingen, 1785 (ACCF A 498).

⁶⁹⁶ Professeur de langues orientales (1789) puis de théologie (1793) à l'Université de Iéna, Paulus développe dans ses exégèses différentes explications naturelles du Nouveau Testament. Il est considéré comme l'un des théologiens les plus rationalistes de la néologie allemande, rejetant notamment de nombreux mystères dans les Écritures. Cf. « Paulus, Heinrich Eberhard Gottlob », in RGG.

⁶⁹⁷ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : P Heinrich Eberhard Gottlob, *Commentationes theologicae potissimum historiam Corinthi judaeochristiani ac judaeognostici atque finem johanneorum in N. T. libellorum illustrature*, Iéna, 1795 (BCUF GE 255).

Allemande et protestante, la philosophie étudiée par le chanoine dans les années 1790 l'est également majoritairement. Son attention se porte à vrai dire essentiellement sur les écrits de Kant, de ses adeptes et de ses contradicteurs. En l'absence de tout commentaire dans les (au moins) six titres du philosophe de Königsberg qu'il acquiert sous l'Ancien Régime, le degré d'adhésion de Fontaine aux idées kantienne reste pour l'heure méconnu. Néanmoins, il semble ne pas être aussi séduit que l'a été au même moment son cousin le Père Girard⁶⁹⁸. Dans les commentaires consacrés aux disciples et aux adversaires de Kant, il se distance des uns et des autres et semble ainsi privilégier une réception partielle de son système. Aussi reproche-t-il par exemple au professeur de Dillingen Patricius Benedikt Zimmer d'être passé du kantisme à l'anti-kantisme, alors qu'il aurait pu choisir une voie intermédiaire dans ce débat polarisé :

*« Il déclame quelquefois d'une manière peu décente contre les sectaires de Kant, et ses invectives [...] conviennent d'autant moins à M. Zimmer que lui-même était naguère un zélé partisan de Kant, et qu'il profite encore beaucoup de ses lumières. Kant a sans doute des erreurs et l'on ne doit pas le suivre aveuglément, mais il n'en reste pas moins vrai que les sciences lui doivent beaucoup. Il me paroît que M. Zimmer auroit bien mieux fait de suivre l'exemple de Sailer, notre ami commun, et de profiter des lumières de tous les systèmes sans s'attacher à aucun. »*⁶⁹⁹

Cette troisième voie philosophique, c'est précisément Sailer qui la lui trace. Le chanoine a lu, étudié et applaudi la philosophie morale de son confrère publiée sous l'intitulé *Vernunftlehre für Menschen wie sie sind* (1785). Dans cette œuvre comme dans ses autres écrits philosophiques du moment, Sailer a sous l'influence de Kant renoncé à l'eudémonisme de son ancien professeur Stattler, mais il se distingue aussi de l'idéaliste allemand, notamment sur la question morale : chez le théologien catholique, l'inclination au bien moral est indissociablement liée au désir de félicité (le salut) et les hommes ne réalisent pas le bien par devoir, comme le pense Kant, mais par amour pour Dieu⁷⁰⁰. La philosophie de Sailer est perçue par Fontaine comme un modèle d'éclectisme et une réappropriation catholique réussie du système kantien :

« Cette logique de mon ami Sailer n'est pas de ces ouvrages du moment qui perdent tout leur mérite en perdant celui de la nouveauté. Elle n'est écrite ni d'après le système de l'école péripatéticienne, ou leibnitzio-wolffienne, ni d'après les spéculations de

⁶⁹⁸ Cf. section 3.4 (p. 170-171).

⁶⁹⁹ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : Z Patricius Benedikt, *Veritas Christianae Religionis, Seu Theologiae Christianae Dogmaticae*, Augsburg, 1789 (ACCF D 148).

⁷⁰⁰ B Monique, *Johann Michael Sailer...*, p. 86-90.

Kant, de Fichte ou de Schelling et compagnie, mais elle profite de toutes les lumières d'où qu'elles viennent et ne base ses leçons que sur le pur amour de la vérité qui est nécessairement toujours d'accord avec la morale et la religion révélée. »⁷⁰¹

En comparaison avec l'*Aufklärung* allemande, les Lumières françaises n'occupent que modérément l'esprit du chanoine sous l'Ancien Régime. Au miroir de sa bibliothèque tout du moins, il semble n'être que peu intéressé par les philosophes de France. Outre deux ouvrages non annotés du baron d'Holbach (1723-1789), il possède quelques écrits historiques de Voltaire (1694-1778) dont il relève les « *propos irréligieux* » ; il étudie également l'ouvrage philosophique *De l'esprit* (1758) de Claude-Antoine Helvétius (1715-1771), qui renferme selon lui des « *observations ordinairement très justes* » mais aussi « *une foule d'erreurs et de faux raisonnements* » en raison du « *penchant matérialiste* » de l'auteur⁷⁰². Quant aux autres grandes figures des Lumières françaises – Montesquieu et Rousseau en particulier –, rien n'indique que le chanoine les lise et étudie à ce moment-là.

Nantie d'une centaine d'ouvrages d'histoire et d'une trentaine de livres anciens – Bibles, bréviaires, missels, recueils d'actes –, la bibliothèque de Fontaine reflète aussi ses nouvelles occupations savantes. Elle renferme des écrits d'historiens originaires de tout horizon et de tout siècle : en premier lieu des jésuites et des mauristes français ainsi que des bénédictins allemands ; en second lieu des auteurs classiques, des diplomatistes néerlandais ou encore des antiquaires italiens. Le chanoine montre également un fort engouement pour l'histoire nationale naissante et ses principaux représentants en Suisse alémanique, en particulier Gottlieb Walther, Gottlieb Emmanuel von Haller, Leonhard Meister et Friedrich Samuel von Schmidt. De lecteur, Fontaine devient aussi à ce moment-là auteur. Nous ignorons s'il a alors déjà commencé la rédaction de sa *Collection diplomatique* (25 vol.) et de ses *Comptes des trésoriers* (34 vol.) qui deviendront ses deux œuvres maîtresses (terminées dans sa vieillesse)⁷⁰³, mais il poursuit par contre assurément les recherches qu'il a commencées dans le cadre de la réforme du bréviaire en publiant en 1791 sa *Dissertation historique et critique*⁷⁰⁴.

L'horizon intellectuel du chanoine Fontaine s'étend enfin aussi aux sciences naturelles. Sa bibliothèque ne nous apporte ici qu'un aperçu très

⁷⁰¹ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : S Johann Michael, *Vernunftlehre für Menschen wie sie sind Vernunftlehre für Menschen wie sie sind*, Munich, 1795 (ACCFI 744).

⁷⁰² *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : H Claude-Adrien, *Œuvres philosophiques de M. Helvétius*, Londres, 1792 (BCUF A 313).

⁷⁰³ Cf. S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 573-574.

⁷⁰⁴ Cf. section 4.1 (p. 185-188).

fragmentaire de ses lectures, en raison sans doute d'une perte plus importante de ses ouvrages dans cette matière, partiellement donnés au Musée cantonal en 1824 et vraisemblablement aujourd'hui dispersés⁷⁰⁵. Dans la vingtaine de titres identifiés, nous retrouvons toutefois, en plus de quelques ouvrages de physique et d'astronomie, des manuels pour étudier tant les fossiles (Struve, Rätzer Struve, von der Borch) que la faune (Brisson, Leclerc de Buffon) et la flore (Forsskål, Rozier, de L'Obel, Haller, Ludwig). Le chanoine s'est également perfectionné dans les sciences au contact d'un certain nombre de naturalistes suisses, qu'il côtoyait régulièrement. En minéralogie, il s'était en particulier lié au Bernois David Bernhard Rätzer († 1806/09) ainsi qu'au Vaudois Henri Struve (1751-1826), professeur à l'Académie de Lausanne, auxquels il a déclaré devoir une « grande partie de [ses] connaissances » :

« M. Struve et M. Rätzer sont tous deux au nombre de mes amis, et c'est à eux que je dois une grande partie de mes connaissances minéralogiques. Le dernier surtout que j'ai été dans le cas de voir beaucoup plus souvent, a eu infiniment de complaisances pour moi. Il est malheureusement mort à la fleur de son âge, et sa mort a été une véritable perte pour moi. »⁷⁰⁶

Dans les années 1780, Fontaine se met à rassembler, analyser et exposer toutes sortes d'objets de curiosité⁷⁰⁷. Dans la vaste maison qu'il acquiert en 1794 (sise à l'actuelle rue des Chanoines à Fribourg), il fait construire en 1795 « deux longues caisses vitrées pour le cabinet d'histoire naturelle » ; c'est d'ailleurs la première mention explicite des collections qui donneront naissance, trente ans plus tard, au Musée cantonal⁷⁰⁸.

⁷⁰⁵ Seuls 24 titres – 30 volumes – d'ouvrages scientifiques ont été identifiés pour la période de l'Ancien Régime, représentant alors environ 3,3% de sa bibliothèque. Ce taux est vraisemblablement sous-estimé. Lors du don de son cabinet au Collège (1824), Fontaine a également cédé une partie de ses ouvrages dont nous avons peut-être perdu la trace. Cf. la lettre du Conseil d'éducation de Fribourg à Fontaine, 23 mai 1824, lettre n° 158 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 527-529.

⁷⁰⁶ *Marginalia* du chanoine Fontaine sur l'ouvrage : S Henri, R David Bernhard, *Handbuch des Mineralogen oder methodische übersicht der Fossile nach ihren unterscheidenden*, Berne, 1806 (BCUF BI 206).

⁷⁰⁷ La genèse du cabinet d'histoire naturelle n'est pas documentée avant 1795. Dans le *Livre des bienfaiteurs* du Musée cantonal, le Conseil d'éducation mentionne toutefois que Fontaine a réuni des objets « pendant l'espace d'environ quarante ans » avant son don (1824), soit à partir des années 1780 (MHNF, *Livre des bienfaiteurs*, p. 1).

⁷⁰⁸ Compte du menuisier pour la bibliothèque du Chapitre, rédigé par Fontaine. AEF CSN V.3.1.48.2. Sur la naissance du Musée cantonal, cf. P Fabien, *D'art et d'histoire. Tribulations d'un musée XVIII^e-XX^e siècle*, Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg, 2018.

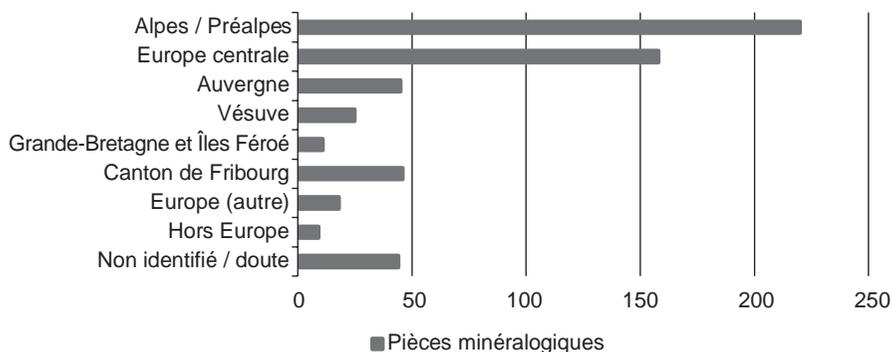


19. Mésolite (zéolite) de la collection Fontaine. Le chanoine mentionne que «ce n'est qu'en avril 1807 qu'on a commencé à y trouver de beaux morceaux, et celui-ci est le plus grand après ceux qui sont au cabinet impérial, et dans la collection de M. Jurine à Genève. En 1816, ce morceau vaut 5 à 7 louis d'or.» MHNF, Collection Fontaine, G. 5185 (crédit photographique: Michaël Maillard).



20. Feldspath de la collection Fontaine. Le chanoine mentionne que «dans le traité de minéralogie de Haüy, je n'ai trouvé aucune forme cristalline qui ressemblait à celle-ci.» MHNF, Collection Fontaine, G. 7744 (crédit photographique: Michaël Maillard).

21. Provenance des minéraux de la collection Fontaine déposés au MHNF



Le cabinet de Fontaine embrasse rapidement les principaux genres collectionnés au siècle des Lumières qui doivent permettre de créer un « *abrégé de la nature entière* » (selon l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert)⁷⁰⁹. Outre les *artificialia* (pièces numismatiques) et les *exotica* (objets ethnographiques), on y retrouve les trois règnes des *naturalia*, c'est-à-dire les règnes végétal (herbier), animal (insectes, papillons, oiseaux naturalisés, etc.) et minéral (minéraux, roches et fossiles). C'est principalement dans ce dernier secteur que le chanoine s'investit le plus sérieusement. Il cherche à reconstituer dans son cabinet un microcosme de quelques-unes des régions les plus intéressantes pour les géologues : les Alpes, le Vésuve et l'Auvergne (roches volcaniques), les mines d'Europe centrale (Ertzberg, Himmelsfürst, Hüttenberg, Kremnitz, etc.) et de plus lointaines contrées (Scandinavie, Sibérie, Îles Féroé, côtes du Labrador, etc.) (cf. figure 21).

Si une grande partie (env. 80 %) des minéraux a été acquise lors de ses voyages ou par l'intermédiaire de marchands itinérants⁷¹⁰, Fontaine déclare aussi avoir traversé le canton « *le marteau à la main* » pour en étudier les caractéristiques

⁷⁰⁹ Article « Cabinet d'histoire naturelle », in *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, vol. 2, Paris : chez Briasson, 1751, p. 489.

⁷¹⁰ Le MHNF a conservé 613 pièces minéralogiques issues de la collection Fontaine ainsi que 550 étiquettes manuscrites les accompagnant. Le prix d'achat est mentionné sur 83 % d'entre elles, le tout s'élevant à quelque 8 500 batz.

géologiques⁷¹¹ et plusieurs des étiquettes accompagnant ses minéraux attestent de ses propres trouvailles⁷¹². Ainsi, le savant universel est aussi un homme de terrain. Au terme de l'Ancien Régime, le cabinet reste encore relativement modeste à l'échelle du Corps helvétique, aussi n'est-il pas même mentionné dans les *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse* d'Ebel (1795)⁷¹³. Mais dans le canton, il est devenu le plus considérable en son genre, ainsi que Fontaine l'affirme lui-même au ministre Stapfer en 1799 :

*«La collection la plus considérable dans ce genre est celle du Citoyen chanoine Fontaine. Elle embrasse tous les genres et consiste en plusieurs mille morceaux, dont quelques-uns rares et très intéressants. La partie minéralogique des Alpes et du Vallais y est à peu près complète, de même que celle du Vésuve. Il n'y a de réellement pauvre dans cette collection que la partie des pierres précieuses.»*⁷¹⁴

⁷¹¹ Cf. la lettre de Fontaine à François-Dominique de Reynaud de Montlosier, 12 avril 1809, lettre n° 152 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 511.

⁷¹² Cf. par exemple la pièce G. 6073 (collection Fontaine au MHNF) : « [...] Je l'ai trouvé moi-même en 1796 à la carrière de gyps (soit de chaux sulfatée) du Bürgerwald. »

⁷¹³ E. Johann Gottfried, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, Bâle : Imprimerie de J. J. Tourneisen, 1795.

⁷¹⁴ Rapport sur les moyens littéraires dans le canton de Fribourg, s. d. [9 octobre 1799], document n° 150 édité dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 494. Le Père Girard en dit de même dans son rapport au ministre : « Pour l'histoire naturelle. Joseph Praromann et le chanoine Fontaine : l'un et l'autre ont un cabinet, mais celui du chanoine est plus considérable » (AF BO 1000/1483, f. 327^o).

Chapitre V

Dans l'effervescence révolutionnaire (1798-1803)

Dans le courant des années 1790, l'action réformatrice du chanoine Fontaine décline en raison du contexte de la Révolution française, défavorable aux réformes, et du décès de l'évêque de Lenzbourg (1795), remplacé par un prélat plus conservateur, Jean-Baptiste d'Odet (1754-1803). Quant au Père Girard, nous ne savons à vrai dire presque rien de ses travaux intellectuels avant 1798, et les activités de prédicateur et de professeur de philosophie et de théologie morale qu'il remplit progressivement à partir de 1790 n'ont pas laissé de trace écrite. La chute de l'Ancien Régime provoque des secousses qui touchent les deux prêtres fribourgeois de plein fouet, tout en leur fournissant l'opportunité de jouer un nouveau rôle dans la conduite de réformes diverses.

La période de la République helvétique (1798-1803) opère une profonde rupture dans l'histoire politique, religieuse et culturelle de la Suisse⁷¹⁵. Proclamée le 12 avril 1798, la Constitution rédigée par le Bâlois Pierre Ochs et revue par le Directoire français transforme l'ancienne Confédération en une République «*une et indivisible*» reposant sur les principes de la souveraineté populaire,

⁷¹⁵ Outre l'article «République helvétique» du DHS rédigé par Andreas Fankhauser, cf. les dernières synthèses nationales traitant de l'Helvétique, en particulier H André, «Beschleunigung und Stillstand...», p. 311-361; R Volker, *Die Geschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis heute*, Munich: C. H. Beck, 2011, p. 307-328; M Thomas, *Geschichte der Schweiz*, Baden: Hier+Jetzt, 2010, p. 156-170.

de la démocratie représentative, de la séparation des pouvoirs, de l'égalité des droits et des libertés individuelles. Elle réunit à l'intérieur d'un même État national des entités territoriales de langues, de confessions et de traditions historiques différentes, jusqu'alors reliées les unes aux autres par un système d'alliances inégales. Sur le plan des réformes, la nouvelle République se révèle être un laboratoire des Lumières et une variante républicaine du despotisme éclairé, comme l'a souligné André Holenstein⁷¹⁶. Issue principalement de l'élite bourgeoise des villes protestantes, la classe dirigeante cherche à introduire des réformes dont les tenants et les aboutissants ont déjà été discutés – partiellement du moins – au sein de la Société helvétique⁷¹⁷. Le canton et la ville de Fribourg connaissent avec l'Helvétique une véritable révolution politique et culturelle dont les incidences se prolongent bien au-delà de l'existence éphémère du nouveau régime, qui sombre dans la guerre civile⁷¹⁸.

Pour expliquer l'échec de la République helvétique, les historiens ont fait appel à différents facteurs tels que la guerre, l'occupation militaire, la faillite du système fiscal ou l'importation d'un modèle politique étranger aux traditions locales du fédéralisme et de la neutralité⁷¹⁹. D'autres ont également souligné les mesures « anticléricales » voire « anticatholiques » du gouvernement, qui auraient contribué à le rendre impopulaire aux yeux d'un clergé et d'un peuple très attachés à la religion de leurs pères⁷²⁰. En se focalisant sur la participation d'hommes d'Église aux mouvements contre-révolutionnaires, l'historiographie

⁷¹⁶ H André, «Die Helvetik als reformabsolutistische Republik», in S Daniel (éd.), *Umbruch und Beständigkeit. Kontinuitäten in der Helvetischen Revolution von 1798*, Bâle : Schwabe, 2009, p. 83-104.

⁷¹⁷ F Andreas, «Die Exekutive der Helvetischen Republik 1798-1803. Personelle Zusammensetzung, innere Organisation, Repräsentation», *Studien und Quellen – Études et Sources – Studi e Fonti*, n° 12, 1986, p. 113-196.

⁷¹⁸ F Hubert, B Raoul (éd.), *Fribourg 1798. Une révolution culturelle?...*

⁷¹⁹ Sur l'historiographie de la République helvétique, cf. en particulier S Christian, «Einleitung. Die Bewertung der Helvetik und die Folgen für die Historie», in S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches = Helvetik. Neue Ansätze. Referate des Helvetik-Kolloquiums vom 4. April 1992 in Basel = Actes du colloque Helvétique, le 4 avril 1992 à Bâle*, Bâle : Schwabe & Co. AG, coll. Itinera, n° 15, 1993, p. 5-17.

⁷²⁰ Cf. S Andreas, «Helvetik», in *Handbuch der Schweizer Geschichte*, Zürich : Buchverlag Berichthaus Zürich, 1980, p. 827-829 ; G -H Sandro, «Widerstand und Revolten gegen die Republik. Grundformen und Motiven», in S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches...*, p. 84-104 ; G Eric, *Die Zentralschweiz in der Helvetik (1798-1803). Kriegserfahrungen und Religion im Spannungsfeld von Nation und Region*, Münster : Aschendorff Verlag, 2009 ; M Karl, *Die katholische Kirche in der Schweiz seit dem Ausgang des 18. Jahrhunderts. Eine historische Rundschau*, Einsiedeln : Benziger, 1928, p. 50-58.

ne s'est longtemps que peu interrogée sur la position du clergé réformateur et son instrumentalisation par la République helvétique. Des travaux plus récents ont néanmoins commencé à pointer du doigt la collaboration de plusieurs ecclésiastiques avec le nouveau régime⁷²¹.

À travers les parcours de Fontaine et de Girard, ce chapitre formule l'hypothèse que la Révolution helvétique a joué un effet de catalyseur sur la carrière et la production réformatrice d'un certain nombre de prêtres catholiques, pour lesquels le changement de régime a constitué une opportunité de repenser et de mettre en exécution plusieurs idées qui se trouvaient en gestation avant 1798. La reconstruction des itinéraires du chanoine et du cordelier nous permettra d'interroger la nature et l'étendue de leurs efforts de médiation, tout comme d'ailleurs leurs collaborations avec le nouveau régime. Elle ouvrira également la question des réformes qui ont été encouragées à ce moment-là dans les domaines éducatif, ecclésiastique et politique en particulier, ainsi que de leurs orientations culturelles : en quoi différaient-elles, ou non, de celles qui avaient été proposées sous le régime précédent ? Ce chapitre analysera enfin les diverses oppositions qui se sont levées devant le chanoine Fontaine et le Père Girard, et qui ont tendu à les rendre suspects de mauvaises doctrines aux yeux d'une partie du clergé.

5.1. Des médiateurs de la Révolution

La Révolution helvétique n'a, à première vue, rien de très enthousiasmant pour le clergé catholique. Stimulée par la présence des troupes françaises, elle se propage dans un contexte extérieur inquiétant, marqué par la mise

⁷²¹ Cette thématique est introduite dans L. Albin, « Die Stellung der katholischen Klerus zur Helvetischen Republik », in S. André, S. Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches...*, p. 50-61. Depuis la fin des années 1990, des travaux liminaires ont été publiés sur l'action du clergé éclairé sous l'Helvétisme. Cf. en particulier B. -B. Heidi, *Im Bann der Revolution...*; B. Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion...*; S. Damien, « Grégoire Girard. Formation et avènement d'un Aufklärer fribourgeois (1783-1803) », in G. Philippe A., O. Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung...*, p. 55-67; D. C. Mauro, « Katholische Geistliche als Träger aufklärerischer Reformen und Förderer eines schweizerischen national Bewusstseins im ausgehenden 18. Jahrhundert », in H. André, J. Claire, L. Timothée, S. Daniel (éd.), *Politische, gelehrte und imaginierte Schweiz. Kohäsion und Disparität im Corpus helveticum des 18. Jahrhunderts = Suisse politique, savante et imaginaire. Cohésion et disparité du Corps helvétique au XVIII^e siècle*, Genève : Slatkine, 2019, p. 341-357.

en captivité du souverain pontife Pie VI (15 février 1798). Sur le plan intérieur, la situation n'est guère plus rassurante: alors que l'article 6 de la Constitution stipule de manière équivoque que «*les rapports d'une secte avec une autorité étrangère*» ne doivent «*influer ni sur les affaires politiques, ni sur la prospérité et les lumières du peuple*»⁷²², l'expulsion du nonce (27 avril) entrave *de facto* la communication du clergé avec le Saint-Siège. Les défenseurs des droits de l'Église se montrent plus préoccupés encore par les premières mesures adoptées par le régime républicain: séquestre des biens conventuels (8 mai), administration des bénéfices par le gouvernement (28 juin), interdiction du noviciat (20 juillet), révocation des immunités (31 août) et limitation des processions (2 avril 1799)⁷²³. Les ecclésiastiques voient également leur situation matérielle se détériorer. Par l'effet de l'abolition des droits féodaux et malgré les indemnités distribuées, le clergé séculier fribourgeois perd environ 9,1% de ses anciens revenus en 1798, contre 22,6% en 1799 (cf. annexe 8). En dépit de nombreux motifs de résistance, le clergé fribourgeois reste paisible durant la première année révolutionnaire. Plus encore, à côté de prêtres attentistes, une poignée d'hommes d'Église à la tête desquelles se trouvent le chanoine Fontaine et le Père Girard s'engage dans une voie conciliatrice.

Les premiers efforts médiateurs des deux prêtres interviennent avant la capitulation du gouvernement fribourgeois (2 mars). Depuis le commencement de l'année 1798, des révolutions politiques ont abouti à Bâle (20 janvier) et dans le Pays de Vaud (24 janvier), alors que nombre de communes du sud et du nord-ouest du canton de Fribourg se sont ralliées à la cause vaudoise depuis la fin du mois de janvier. L'évêque de Lausanne nouvellement nommé, Jean-Baptiste d'Odet montre une forte anxiété à l'égard de l'expansion du mouvement révolutionnaire. Le 15 février, il déclare à son clergé avoir lu un ouvrage intitulé *Projet de Constitution pour la Suisse* – celui du révolutionnaire bâlois Pierre Ochs – dont l'article 6 renferme, selon lui, plusieurs éléments

⁷²² «*La liberté de conscience est illimitée; la manifestation des opinions religieuses est subordonnée aux sentiments de la concorde et de la paix. Tous les cultes sont permis s'ils ne troublent point l'ordre public et n'affectent aucune domination ou prééminence. La police les surveille et a le droit de s'enquérir des dogmes et des devoirs qu'ils enseignent. Les rapports d'une secte avec une autorité étrangère ne doivent influer ni sur les affaires politiques, ni sur la prospérité et les lumières du peuple*» (ASHR I, n° 2, Constitution du 12 avril 1798, article 6, p. 568).

⁷²³ Cf. par exemple P Fabrizio, «L'Église en Suisse, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration (1798-1835)», in B Guy, W François (éd.), *Histoire religieuse de la Suisse*, Paris: Les Éditions du Cerf, 2000, p. 259-263.

tendant « à détruire la religion »⁷²⁴. Les ecclésiastiques du diocèse sont en conséquence priés de se tenir « en garde contre cette erreur pernicieuse » et de prémunir « les fidèles avec prudence ». Dans la foulée de ce mandement, il fait réunir les membres les plus influents du clergé de son diocèse pour débattre de la Constitution et de son rapport à la religion catholique. Le chanoine Fontaine et le Père Girard, en leurs qualités respectives de dignitaire et de professeur de philosophie, répondent favorablement à l'appel.

De ce synode diocésain qui se déroule entre le 15 février et le 2 mars, l'action du cordelier nous est connue grâce à un document : le mémoire intitulé *Réflexions sur l'article six du Projet de Constitution pour la Suisse*, qu'il transmet – on ne sait exactement quand – à son évêque⁷²⁵. Après avoir rappelé les différents avis favorables et défavorables émis lors de l'assemblée, le cordelier en va de son opinion personnelle et s'efforce de donner un « sens recevable » à chacun des cinq éléments composant l'article 6, en particulier l'épineuse question des « rapports » des catholiques au Saint-Siège qui serait selon lui, de tous les problèmes soulevés, celui qui inquiéterait le plus l'assemblée. Se reposant sur les Pères de l'Église, il préconise de suivre l'exemple des premiers chrétiens qui se sont soumis aux gouvernements païens, plutôt que celui des prêtres réfractaires français qu'il rend partiellement responsables de leur sort funeste. Ainsi, le modèle de l'Église primitive lui permet d'apporter une solution théologique à la Révolution en cours : en invoquant le passé mythique des origines du christianisme, le Père Girard donne à l'évêque une référence incontestable qui se concilie au reste parfaitement avec sa conception d'une Église ramenée à sa simplicité originelle.

Ce texte est apparemment reçu positivement par d'Odet. Les 6 et 27 mars, à la requête du gouvernement provisoire fribourgeois, l'évêque fait imprimer deux mandements dans lesquels il reprend en substance l'argumentaire du Père Girard⁷²⁶. À la manière des premiers chrétiens, les fidèles du diocèse sont appelés à suivre le précepte de saint Paul ordonnant de se soumettre à toute autorité qui gouverne non pas seulement par crainte, mais aussi, et surtout par amour pour Dieu. Quant à la maxime selon laquelle il serait nécessaire d'obéir à

⁷²⁴ Mandement de l'évêque de Lausanne Jean-Baptiste d'Odet, 15 février 1798. Cf. la copie manuscrite déposée à la BCUF (Gk 1000/1798/1).

⁷²⁵ G Grégoire, *Réflexions sur l'article six du Projet de Constitution pour la Suisse. Présentées à Msgr de Lausanne par Gr. Girard Cord*, 1798, 30 p., BCUF Papiers Girard, LD 12, B-1.

⁷²⁶ Jean-Bapt. Odet, *Par la grâce de Dieu et du St. Siège apostolique, Évêque de Lausanne, etc. etc.*, 6 mars 1798, BCUF Gk 1000/1798/7 et Jean-Baptiste Odet, *Par la grâce de Dieu et du St. Siège apostolique, Évêque de Lausanne, etc. etc.*, 27 mars 1798. Cf. la copie manuscrite déposée à la BCUF (Gk 1000/1798/10).



22. Portrait de Jean-Baptiste Odet (1754-1803), évêque de Lausanne (1796-1803).
Évêché du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

Dieu plutôt qu'aux hommes, elle ne s'appliquerait pas au vu des promesses des généraux français et des nouveaux gouvernants. L'intervention de l'évêque fait, semble-t-il, effet sur le clergé et le peuple du canton de Fribourg, où la transition révolutionnaire s'opère sans heurts majeurs et dans une relative sérénité⁷²⁷.

Le chanoine Fontaine n'a pas non plus été étranger à l'apaisement qui a précédé et suivi la chute de l'Ancien Régime. Si sa participation au synode de février n'a laissé aucune trace, tout porte à croire qu'il a cependant fait partie des quelques prêtres évoqués par le Père Girard parlant « *en faveur* » de l'article 6. Le chanoine appartenait en effet à l'une des familles fribourgeoises les plus engagées dans la cause révolutionnaire. Depuis la nuit du 27 au 28 janvier durant laquelle le Conseil des Deux-Cents a décidé d'apporter des modifications à la forme du gouvernement, son frère Ignace (1755-1819) a exercé diverses fonctions politiques⁷²⁸. Membre du Comité révolutionnaire fribourgeois fondé le 28 janvier, il est délégué auprès du général français Ménard pour « *fraterniser* » avec lui et « *demande les directions nécessaires pour assurer [leur] régénération d'une manière douce, paisible et conforme* » aux vœux de la République française⁷²⁹. Après la capitulation de Fribourg, Ignace et son fils Étienne-Joseph (1778-1801) font tous deux partie de l'administration du gouvernement provisoire présidé par Jean de Montenach (cousin du chanoine) – le premier en tant que président du Comité des finances, le second comme collaborateur au Comité de subsistance⁷³⁰. Sous le nouveau régime, Ignace préside l'assemblée primaire de la bannière du Bourg (12 mars) par laquelle il est nommé électeur⁷³¹.

Les activités et occupations de l'aîné de la famille, Charles-Aloyse, ne sont pas documentées pour les trois premiers mois de l'année 1798. Tout au plus affirme-t-il postérieurement que l'on aurait cherché à ce moment-là à lui faire perdre « *l'entière confiance* » dont il jouissait auprès du clergé⁷³². Les premières

⁷²⁷ M Marius, *La contre-révolution dans le canton de Fribourg...*, p. 231-235.

⁷²⁸ Sur Ignace Fontaine, cf. section 1.1 (p. 65).

⁷²⁹ Manuel de la Commission (centrale et provisoire) établie pour les Bannières de la ville de Fribourg, AEF H 1, f. 4.

⁷³⁰ Manuel de la Commission pour la ville de Fribourg, AEF H 2.1, f. 4 et 7, 8. Ignace Fontaine aurait été remplacé à la présidence du Comité des finances le 13 mars.

⁷³¹ Rapport tenu dans l'assemblée primaire de la bannière du Bourg le 12 mars 1798, AEF H 3.6 Fribourg – Freiburg, f. 59.

⁷³² Cf. la lettre du chanoine Fontaine au ministre de la justice Franz Bernard Meyer von Schauensee, 12 octobre 1798, lettre n° 95 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 323 : « [...] Non, mais ayant eu ci-devant l'entière confiance de notre clergé et malgré les efforts qu'on a faits pendant les mois de janvier et février derniers pour me la faire perdre, l'ayant encore en partie [...] ».

prises de position publiques du chanoine remontent au mois d'avril. Dans le cadre des festivités accompagnant l'installation des nouvelles autorités (9 avril), Fontaine est invité à tenir un discours dans la collégiale de Saint-Nicolas en présence des élus, du clergé et des généraux français⁷³³. Intitulée *Omnes vos fratres estis*, l'allocution s'articule autour du fil conducteur de la «fraternité», comprise dans sa signification à la fois chrétienne et républicaine⁷³⁴. L'orateur cherche à démontrer l'interdépendance entre la nation et la religion – chacune nécessitant l'appui de l'autre pour bâtir une société conforme à leurs idéaux communs. Aux élus de la République, le chanoine rappelle que le patriotisme et l'esprit de fraternité ne peuvent exister sans les secours de la religion de Jésus-Christ, qui seule permet de «*rapprocher les hommes par des sentiments de la tendresse fraternelle et de la concorde*», de former «*un peuple de frères*» et d'insuffler «*l'amour du devoir*»⁷³⁵. Au clergé et aux fidèles, il affirme que la société nouvelle est par sa «*parfaite égalité*» plus à même de faire renaître parmi les hommes l'amour fraternel qui unissait les premiers chrétiens dans un temps où «*personne ne s'élevait au-dessus des autres*»⁷³⁶. Christianisme fraternel et patriotisme égalitaire, tels sont les deux piliers de la société idéalisée par le chanoine dans son discours :

*«Ah! puissions-nous voir renaître parmi nous ces beaux jours de la Fraternité chrétienne! Puisse l'époque de notre régénération civile être celle aussi de la régénération du christianisme parmi nous, par le règne universel de la charité! [...] Puissions-nous voir le peuple de toutes les parties de l'Helvétie réuni sous les étendards de l'Égalité et soutenu par la Religion de ses pères, ne former qu'une seule et même famille de frères et d'amis!»*⁷³⁷

Se concluant par l'acclamation «*Vive la République helvétique une et indivisible!*», l'homélie républicaine du chanoine a-t-elle été dictée par la seule présence des baïonnettes françaises? Rien n'est moins sûr. Profitant de la liberté de presse garantie par la nouvelle Constitution, il s'empresse d'imprimer et de diffuser son texte à la fois à l'intérieur et en dehors du canton

⁷³³ Cf. la notice rédigée par le chanoine sur un exemplaire de son discours imprimé dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 307.

⁷³⁴ F Charles-Aloyse, *Discours prononcé dans l'église collégiale et paroissiale de la commune de Fribourg en Helvétie, Lors de l'installation solennelle des Autorités constituées du canton de Fribourg sou de Sarine et Broye, le 9 avril 1798, an 1 de la République Helvétique une et indivisible*, Fribourg: Chez Béat-Louis Piller, 1798.

⁷³⁵ F Charles-Aloyse, *Discours prononcé dans l'église collégiale...*, en part. p. 9 et 10.

⁷³⁶ F Charles-Aloyse, *Discours prononcé dans l'église collégiale...*, en part. p. 5 et 11.

⁷³⁷ F Charles-Aloyse, *Discours prononcé dans l'église collégiale...*, p. 12 et 15.

de Fribourg. Il s'affiche par ce moyen aux yeux de l'opinion publique comme un prêtre patriote gagné à la cause républicaine. Et ce discours n'est pas le seul procédé utilisé par le chanoine pour marquer publiquement son adhésion au nouveau régime. Alors qu'un lambeau vert – couleur de la République helvétique – aurait flotté sur le balcon de sa maison⁷³⁸, Fontaine se fait également remarquer par un don à la patrie de « 7 marcs et 7 loths d'argenterie » (22 mai) qui est salué officiellement par la Chambre administrative dans son *Bulletin officiel*⁷³⁹. L'attitude retentissante de Fontaine durant les premiers jours de la Révolution contraste de beaucoup avec celle, plus discrète mais non moins engagée, du Père Girard.

L'image véhiculée par les nouvelles autorités d'un clergé rassuré et uni par de mêmes sentiments patriotiques relève surtout de la propagande. En réalité, si les différentes promesses du gouvernement et des généraux ont effectivement contribué à apaiser le clergé, ce dernier ne tarde pas à nourrir de nouvelles inquiétudes. L'évêque d'Odet se montre ainsi particulièrement désorienté dès l'adoption des premières lois. Ignorant apparemment l'expulsion hors de la Suisse du nonce Pietro Gravina (27 avril), il délègue à Lucerne dans le courant du mois de mai deux ecclésiastiques – le chanoine Zillweger et l'abbé Perroud – pour tenter de rétablir la communication avec lui⁷⁴⁰. Ce n'est que le 18 mai qu'il est mis au fait de sa nouvelle résidence, Constance⁷⁴¹. Dans sa correspondance avec le délégué apostolique, d'Odet avoue se trouver « dans une inquiétude fatigante sur l'état de l'Église helvétique » et requiert de lui une

⁷³⁸ La présence de ce « lambeau » est rapportée par les auteurs du pastiche visant le chanoine, intitulé *Seconde lettre d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche* (s. l. [Fribourg] : 24 juin 1799, p. 9) : « Les François parurent et mes projets furent renversés. Je sus cependant me retourner assez adroitement. Pour faire preuve de mes sentimens républicains, je me dépouillai promptement de cette croix, que j'avois porté sur mon cœur avec tant de complaisance. Je la fis disparaître de mon balcon, en la couvrant d'un lambeau verd [sic], emblème de mon espérance toujours renaissante, quoique le plus souvent trahie. »

⁷³⁹ En date du 16 mai 1798, la Chambre administrative lance une campagne de « dons patriotiques » ; les citoyens sont appelés à faire un « effort généreux » pour leur patrie et « digne de leurs sentimens et de leur attachement à la République helvétique » (*Bulletin officiel des séances de la Chambre administrative du canton de Fribourg*, Fribourg : s. n., séance du 16 mai 1798, n° 2, BCUF H 315/2, p. 29-31). Le don du chanoine Fontaine est mentionné dans l'édition du 23 mai (p. 41) ; cf. aussi le *Manual de la Chambre administrative*, 22 mai 1798, AEF H 31, p. 245.

⁷⁴⁰ Cf. la lettre de l'évêque d'Odet au nonce Gravina, 25 mai 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 178.

⁷⁴¹ Lettre de l'évêque d'Odet au nonce Gravina, 25 mai 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 178.

«*règle de conduite*» tant sur l'article 6 que sur la question du serment civique⁷⁴². En effet, conformément à l'article 24 de la Constitution, le gouvernement exige en été 1798 que chaque citoyen – laïc comme ecclésiastique – jure publiquement :

«*de servir sa patrie et la cause de la liberté et de l'égalité, en bon et fidèle citoyen, avec toute l'exactitude et le zèle dont il est capable, et avec une juste haine contre l'anarchie et la licence*»⁷⁴³.

Pour ne pas risquer de se compromettre avec le Saint-Siège qui ne s'est prononcé sur ces deux questions, le nonce se refuse à donner des directives à d'Odet : dans sa réponse du 2 août au vicaire général Schaller, il se montre très critique face au serment civique en affirmant qu'il est pareil au serment de France «*quant au sens*» et qu'il vise «*au même but*», mais il ajoute en même temps «*bien [se garder] de le censurer*» dans l'attente que le Saint-Siège se prononce à son sujet⁷⁴⁴. Abandonné à son libre arbitre, l'évêque convoque un nouveau synode diocésain le 15 juillet pour discuter avec son clergé des prestations du serment civique qui doivent se tenir à Fribourg au mois d'août.

Un document transmis par l'évêque d'Odet à l'évêque de Sion Blatter en date du 28 juillet nous renseigne sur les résultats de ce second synode⁷⁴⁵. Il nous apprend que le prélat fribourgeois a réuni «*les ecclésiastiques et religieux qu'[il a] cru les plus capables pour examiner murement la question*», et que c'est la promesse de servir «*la cause de la liberté et de l'égalité*» qui a le plus inquiété le clergé. Pour mieux appréhender ces deux idées révolutionnaires, l'assemblée a consulté le *Catéchisme de la Constitution helvétique* (1798) du Vaudois Gabriel-Antoine Miéville et conclu que le serment n'avait rien de contraire à la justice et à la religion. L'assemblée a encore déclaré : – que le serment ne l'engageait pas à se conformer aux lois contraires à la religion que les législateurs pourraient formuler, puisque la conservation de la religion et de l'Église catholique avait été à maintes fois promise ; – que les catholiques

⁷⁴² Lettre de l'évêque d'Odet au nonce Gravina, 25 mai 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 178.

⁷⁴³ ASHR I, n° 2, Constitution du 12 avril 1798, article 24, p. 572.

⁷⁴⁴ Lettre du nonce Gravina au vicaire général Schaller, 2 août 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 182, 188-191.

⁷⁴⁵ Lettre de l'évêque d'Odet à l'évêque Blatter, 28 juillet 1798, AEVS, vol. 351, Politica, n° 92. Il joint à son courrier un document de six pages intitulé *Résultat de la conférence du 15 juillet sur la question : si l'on peut faire le serment civique décrété à Aarau et conçu en ces termes « de servir sa patrie et la cause de la liberté et de l'égalité, en bon et fidèle citoyen, avec toute l'exactitude et le zèle dont il est capable, et avec une juste haine contre l'anarchie et la licence »* (AEVS, vol. 351, Politica, n° 100).

s'adresseraient toujours à leur évêque quant au spirituel et se conformeraient pour le reste aux « chrétiens des premiers siècles au temps des persécutions » ; – enfin, que dès le moment où le serment serait permis, il deviendrait aussi indispensable de le prêter « pour éviter des maux incalculables qui résulteraient du refus »⁷⁴⁶.

Après ce synode, l'évêque s'engage une fois encore activement en faveur de la soumission aux autorités. Tout en rassurant les plus timorés de ses prêtres quant au serment⁷⁴⁷, il exhorte l'ensemble des fidèles à le prêter sans restriction en faisant afficher un mandement sur les portes des églises du diocèse (2 août)⁷⁴⁸. L'engagement du prélat et de son clergé semble avoir fait effet. En effet, les prestations se déroulent dans le canton de Fribourg le 19 août « avec ordre et décence et sous le caractère d'une pleine obéissance à la loi », selon un rapport du Directoire⁷⁴⁹. Ce même rapport souligne le rôle de conciliation joué par le clergé entre le peuple et le nouveau régime :

« Le peuple, à la vérité inquiet sur le libre exercice de sa religion, avait conçu des doutes sur le nouvel ordre des choses et des craintes sur le danger qu'elle avait à courir, mais il fut bientôt rassuré par la conduite exemplaire des ministres du culte. »⁷⁵⁰

Quelle part prennent le Père Girard et le chanoine Fontaine dans les débats sur le serment civique ? Le premier a déjà anticipé la question du serment dans son mémoire de février, à l'intérieur duquel il rappelle à son évêque l'exemple des prêtres réfractaires français qui – en faisant référence au serment à la Constitution civile du clergé (1790) – auraient « fini par tout perdre en ne voulant rien céder »⁷⁵¹. Comme l'article 6 n'est pas contraire à la religion, le clergé ne pourrait se refuser à prêter le serment sans risquer la « chute de l'Église en Suisse »⁷⁵². Le cordelier recourt ainsi au contre-exemple

⁷⁴⁶ Lettre de l'évêque d'Odet à l'évêque Blatter, 28 juillet 1798, AEvS, vol. 351, Politica, n° 92.

⁷⁴⁷ Cf. par exemple la lettre de l'évêque d'Odet au curé de La Tour-de-Trême Philippe-Jacques Thorin, 27 juillet 1798, AEvF II.4 Évêques de Lausanne, J. B. Odet.

⁷⁴⁸ Jean-Baptiste Odet, *Par la grâce de Dieu et du St. Siège apostolique, Évêque de Lausanne, etc. etc. Au clergé séculier et régulier, et à tous les Fidèles de notre Diocèse salut et paix en N. S. Jésus-Christ*, BCUF Gk 1000/1798/4.

⁷⁴⁹ Rapport du Directoire aux Conseils législatifs concernant la prestation du serment civile en Helvétie, 18 février 1799, AF B0#1000/1483, vol. 534, f. 299-321.

⁷⁵⁰ Rapport du Directoire aux Conseils législatifs concernant la prestation du serment civile en Helvétie, 18 février 1799, AF B0#1000/1483, vol. 534, f. 306.

⁷⁵¹ G Grégoire, *Réflexions sur l'article six du Projet de Constitution pour la Suisse...*, f. 15.

⁷⁵² G Grégoire, *Réflexions sur l'article six du Projet de Constitution pour la Suisse...*, f. 14-15.

du sort du clergé français pour amener d'Odet à suivre la Révolution, plutôt qu'à se risquer à s'y opposer. Le discours du cordelier n'évoluera pas ensuite. Durant la cérémonie précédant les prestations de serment en ville de Fribourg – qui auront lieu dans l'église du couvent des cordeliers –, le Père Girard sera chargé par le secrétaire épiscopal de déclarer publiquement que la « *religion catholique de [leurs] pères rest[e] en dehors du serment* »⁷⁵³.

Quant à Fontaine, nous ne savons à nouveau rien sur sa participation au synode de juillet. Mais il est attesté qu'il s'est activement engagé en dehors de son diocèse pour enjoindre les catholiques d'Helvétie à suivre l'exemple de son prélat. Dans le courant du mois de juillet 1798, il se met à rédiger un « *petit ouvrage* » dans le but de lever « *tous les doutes possibles* » quant au serment. Une fois le travail terminé, il se refuse néanmoins à le mettre sous presse, craignant que son ouvrage ne fasse naître des réponses fallacieuses et nuisibles à son dessein⁷⁵⁴. De ce manuscrit qui a aujourd'hui disparu, nous retrouvons de larges extraits dans ses correspondances avec des ecclésiastiques du canton du Valais, où la question du serment civique a été particulièrement controversée⁷⁵⁵. Dans une lettre à l'évêque de Sion Joseph-Antoine Blatter (1745-1807), Fontaine développe de nombreux arguments en faveur d'une prestation du serment : il mentionne notamment les garanties données pour la conservation de la religion (promesses des généraux français, réserves des assemblées primaires, article 6 de la Constitution), les différences qui existent entre les serments suisses et français, la légitimité du nouveau gouvernement et la nécessité de distinguer l'essence de la religion des anciens droits de l'Église⁷⁵⁶. Il étaye encore abondamment son propos par l'histoire des peuples catholiques soumis à des gouvernements non chrétiens ou peu favorables au Saint-Siège : outre le modèle des premiers chrétiens, Fontaine rappelle positivement le serment de fidélité prêté par saint Maurice aux empereurs romains ainsi que la conduite des clergés allemand, autrichien et lombard au temps de Joseph II (1765-1790). La volumineuse lettre du chanoine se

⁷⁵³ Cf. la note rédigée plus tardivement par Girard sur la première page de son mémoire.

⁷⁵⁴ Le chanoine évoque l'existence de ce manuscrit dans une lettre au ministre Stapfer datée du 2 août 1798. Lettre n° 89 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 309.

⁷⁵⁵ Sur les résistances du clergé valaisan face au serment civique, cf. M Patrick, *Le clergé valaisan face aux défis de l'Helvétique (1798-1802)*, mémoire de licence, Fribourg : Université de Fribourg, 1997. Deux lettres du chanoine Fontaine adressées à des ecclésiastiques valaisans – l'évêque Blatter et un destinataire inconnu – ont été éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, lettres n° 88 et 90, p. 299-306 et 310-315.

⁷⁵⁶ Lettre du chanoine Fontaine à l'évêque Blatter, s. d. [1^{er} août 1798], lettre n° 88 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 299-306.

termine par une injonction au clergé valaisan de se soumettre, à l'instar de tous les catholiques de Suisse, au serment civique :

« *Faire le serment civique n'est autre chose que se soumettre à l'ordre des choses légitimement établi et déjà en vigueur, sans que par là on se rende comptable en sa conscience des abus que le gouvernement pourroit faire de son pouvoir. Refuser le serment, c'est se faire enlever à son troupeau, lui donner le signal de la révolte, attirer sur lui les plus grands malheurs, et perdre la religion. Y a-t-il à balancer dans le choix ?* »⁷⁵⁷

Sur les conseils du chanoine et d'autres ecclésiastiques – l'évêque d'Odet et son secrétaire épiscopal Gottofrey en particulier –, Joseph-Antoine Blatter et son clergé finissent par se ranger du côté des partisans du serment⁷⁵⁸. En reprenant le modèle du mandement épiscopal du diocèse de Lausanne du 2 août 1798, l'évêque de Sion contribue lui aussi au bon déroulement des prestations dans son diocèse⁷⁵⁹. Le clergé fribourgeois joue ainsi un rôle important dans la médiation entre le gouvernement et le clergé valaisan.

L'action conciliatrice déployée par le chanoine durant l'épisode du serment civique ne se limite toutefois pas à convaincre quelques ecclésiastiques hésitants. Fontaine saisit aussi l'opportunité que cet événement lui fournit pour entrer en relation avec le ministre des Arts et des Sciences Philipp Albert Stapfer. Un jour après la rédaction de sa lettre à l'évêque de Sion, il s'adresse au ministre pour l'informer des hésitations qui existent encore parmi les clergés de Fribourg et du Valais, ainsi que sur sa propre démarche dans ces deux cantons⁷⁶⁰. Il se permet en même temps de lui murmurer quelques conseils : celui de tranquilliser les prêtres alarmés par la propagande contre-révolutionnaire au moyen d'une « *déclaration claire et formelle* », celui aussi d'avoir égard aux « *âmes foibles et timorées* » qui seraient les « *victimes innocentes de la malignité d'un petit nombre d'intrigants* »⁷⁶¹. Ainsi, les entreprises de médiation du chanoine sont bidirectionnelles : tout en exhortant le clergé à se soumettre aux nouvelles autorités, il encourage en même temps ces dernières

⁷⁵⁷ Lettre du chanoine Fontaine à l'évêque Blatter, s. d. [1^{er} août 1798], lettre n° 88 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 306.

⁷⁵⁸ AEvS, vol. 351, *Politica*, n°s 92 et 131.

⁷⁵⁹ M Patrick, *Le clergé valaisan face aux défis de l'Helvétique...*

⁷⁶⁰ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 2 août 1798, lettre n° 89 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 308-310.

⁷⁶¹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 2 août 1798, lettre n° 89 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 308-310.

à faire preuve de patience et de modération envers un corps qui n'est pas encore totalement acquis à la cause révolutionnaire. En réponse, Stapfer salue la lettre de Fontaine « dictée par les intentions du patriotisme le plus pur » et affirme espérer en recevoir encore d'autres dans le futur :

*« Vous me ferez, mon digne et respectable concitoyen, toujours grand plaisir en me communiquant vos observations sur les erreurs régnantes, les préjugés à détruire ou à ménager et sur les précautions que la foiblesse ou l'ignorance nécessite. »*⁷⁶²

La quiétude qui suit les prestations du serment civique ne dure à nouveau qu'un bref instant. En Suisse centrale, les événements ne se déroulent pas aussi sereinement qu'à Fribourg. Refusant de prêter le serment civique, l'opposition des patriotes conservateurs de Nidwald – fanatisée par un certain nombre d'ecclésiastiques – entre en rébellion contre le nouveau régime⁷⁶³. L'insurrection écrasée par les troupes du général Schauenburg (9 septembre) coûte la vie à plusieurs centaines de catholiques. Cette tragédie freine l'enthousiasme révolutionnaire dans tout le pays, en particulier dans les cantons de religion romaine où, au même moment, l'on observait avec appréhension le durcissement de la législation sur les couvents⁷⁶⁴. L'ensemble de ces circonstances contribue à raviver l'anxiété de l'évêque d'Odet, comme en témoigne sa correspondance avec le nonce (16 octobre) :

*« Nous sommes, Mgr, dans des tems bien malheureux. Je tremble chaque fois que je vois un Bulletin de Lucerne ; jusqu'à présent, j'ai évité d'entrer en correspondance avec les autorités de Lucerne [nouvelle capitale de la République helvétique], mais je pense que le temps approche où je serai obligé de correspondre, c'est alors que j'aurai besoin de vos lumières, et peut-être de plus amples pouvoirs. »*⁷⁶⁵

L'inquiétude de l'évêque est également nourrie par la conscience de l'érosion de son autorité depuis la Révolution. Un événement en particulier le trouble dans l'exercice de ses fonctions. Le 18 septembre, alors que d'Odet s'apprête à prononcer une sentence dans une affaire matrimoniale, l'avocat de l'une des deux parties lui présente l'arrêt du 28 juin relatif à la suppression

⁷⁶² Lettre du ministre Stapfer au chanoine Fontaine, 8 août 1798, lettre n° 91 citée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 316.

⁷⁶³ G. Eric, *Die Zentralschweiz in der Helvetik...*

⁷⁶⁴ La loi du 17 septembre déclare leurs biens propriété nationale et supprime définitivement le noviciat (ASHR II, p. 1142-1148).

⁷⁶⁵ Lettre de l'évêque d'Odet au nonce Gravina, 16 octobre 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 180-181.

des consistoires et exige que la cause soit déplacée devant un tribunal civil⁷⁶⁶. L'arrêté en question lui étant encore inconnu, d'Odet suspend l'affaire le temps de faire toute la lumière à ce sujet ; mais il laisse en même temps entendre qu'il n'est pas prêt à abandonner sa fonction de juge ecclésiastique en rétorquant que son « *autorité spirituelle* » appartient « *aux dogmes et à l'essence de la religion catholique* » et qu'il ne lui est en conséquence pas permis de s'en « *désister* »⁷⁶⁷.

Craignant que cette affaire ne conduise à une querelle entre son Église et le gouvernement, le chanoine Fontaine – assesseur de la cour épiscopale – se propose de jouer le rôle de médiateur entre les deux pouvoirs. Par le biais de son ami Tobie Carmintran, député fribourgeois au Grand Conseil, il entre en relation avec le ministre de la Justice Franz Bernard Meyer von Schauensee qu'il questionne à plusieurs reprises sur la législation matrimoniale et les droits de la justice ecclésiastique⁷⁶⁸. Dans sa correspondance avec lui, Fontaine se présente comme un prêtre patriote prompt à servir d'intermédiaire entre le gouvernement et un clergé de bonne volonté mais parfois égaré :

*« Je me fais un devoir de servir de truchement pour rassurer des consciences timorées qui n'entendant rien à la politique et ayant de la peine de quitter des habitudes qui pour eux étoient devenu[es] une seconde nature, se trouvent entièrement désorienté[e]s. Vous sçavez que l'antique scolastique tenoit encore nos écoles enveloppées de son voile ténébreux. À peine l'entre-deux de ses lamb[e]aux mal cousus laissait-il appercevoir quelques rayons de lumière. Il ne faut donc pas s'étonner si le grand jour nous éblouit encore, et nous présente quelquefois les objets sous des formes qu'ils n'ont pas. Ne trouvez donc pas mauvais que pour éclairer des pas incertains, nous allions emprunter des étincelles du flambeau que le Gouvernement a si sagement mis entre vos mains. »*⁷⁶⁹

⁷⁶⁶ AEvF Ms 6.33, *Manuel de la cour épiscopale (1796-1815)*, séance du 18 septembre.

⁷⁶⁷ AEvF Ms 6.33, *Manuel de la cour épiscopale (1796-1815)*, séance du 18 septembre.

⁷⁶⁸ Cf. les lettres du chanoine Fontaine au ministre Meyer von Schauensee du 28 septembre et du 4 octobre 1798, lettres n^{os} 93 et 94 éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 318-323. Une première lettre du chanoine sur cette même affaire, rédigée dans le courant du mois de septembre, a disparu.

⁷⁶⁹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Meyer von Schauensee, 12 octobre 1798, lettre n^o 95 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 323-324.

L'intervention de Fontaine donne l'occasion aux autorités de s'expliquer sur le mariage et l'étendue des compétences de la justice ecclésiastique. Tout en soulignant que la République helvétique n'a pas supprimé les tribunaux épiscopaux, le ministre de la Justice précise que les sentences de ces derniers ne peuvent plus être reconnues et exécutées par la force publique : les citoyens sont ainsi libres de se soumettre ou non aux lois de leur Église. Cependant, rien n'empêche les tribunaux ecclésiastiques d'exclure de leur association les réfractaires :

« Professant une religion, je me considère comme citoyen civil et religieux et alors je ne veux pas nier, que le mariage est d'une nature mixte pour moi, mais par la distinction que la loi civile fait, le dogme n'est aucunement lésé parce que toute loi civile à cet égard n'est que facultative, tandis qu'en me considérant comme citoyen de l'association religieuse, la loi du dogme devient pour moi obligatoire. En usant de la faculté que me donne la première, je déclare par cela que je sors de l'association de cette société religieuse et qui seroit contraire à celle de ma religion, qui m'en a imposé une autre obligation : et la liberté de la religion étant garantie par la Constitution, personne ne peut en être empêché. »⁷⁷⁰

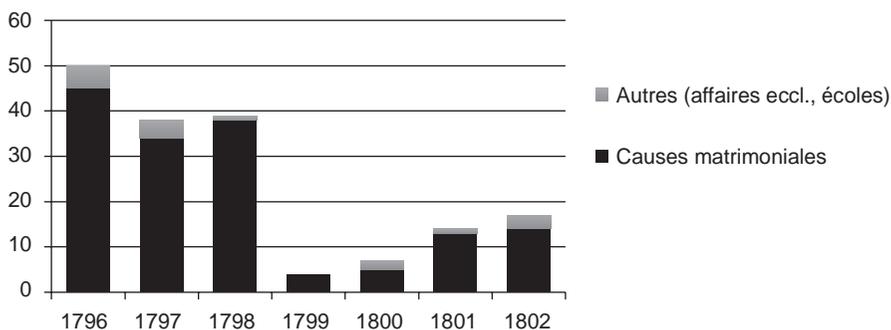
C'est en substance ce qu'a arrêté le Directoire le 26 septembre pour mettre fin au litige qui avait pris forme à l'intérieur du tribunal épiscopal : les parties sont libres de déplacer l'affaire devant le tribunal de district et l'évêque de les sanctionner par des peines spirituelles.

Par l'entremise du chanoine, l'existence du tribunal épiscopal du diocèse de Lausanne est ainsi garantie par les autorités, ce qui lui permet d'exercer son activité de manière ininterrompue sous l'Helvétique, à un rythme certes ralenti (cf. figure 23). Les efforts du chanoine permettent également de réfréner la réaction de l'évêque qui n'a pas été convaincu par la réponse de Meyer von Schauensee : d'Odet n'exprimera son désaccord avec la lettre du ministre que deux années plus tard (octobre 1800), à un moment où les capacités de médiation de Fontaine et de Girard seront notablement affaiblies⁷⁷¹.

⁷⁷⁰ AF B0 1000/1483, vol. 1510, f. 140-141.

⁷⁷¹ Cf. section 5.5.

23. Nombre d'audiences tenues devant l'évêque de Lausanne, d'après le livre de la cour épiscopale (AEvF Ms 6.33)



La médiation du chanoine Fontaine ne lui attire pas toujours des sympathies. Lors de l'expansion en Suisse de la deuxième guerre de coalition (mars 1799), le chanoine prend la plume pour délégitimer la propagande contre-révolutionnaire autrichienne. Trois jours après la victoire des Autrichiens à Zurich (4 juin), il fait imprimer un pamphlet anonyme intitulé *Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, dans lequel le souverain est accusé d'avoir transporté «le théâtre de la guerre sur notre territoire et dans [leurs] foyers» et de chercher à «punir les descendants des Tell, Stauffacher, des Winkelried, et de tous ces braves fondateurs de la liberté»⁷⁷². Tout en taxant l'archiduc d'«hypocrisie», il glorifie le réveil de «l'esprit républicain» en Suisse ainsi que «la vraie égalité et la fraternité parmi les hommes» qui constituerait la base de «la doctrine de l'Évangile». La radicalité des propos du chanoine et l'association de la religion à la cause révolutionnaire déplaissent à l'intérieur même de son cercle d'amis. Quelques jours plus tard paraît ainsi une *Seconde lettre d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, dans laquelle le chanoine est pastiché comme un ambitieux bouffi d'orgueil et son œuvre littéraire tournée en ridicule⁷⁷³. Cette diatribe rédigée par Jean de Montenach et le cordelier Séraphin Marchand aurait été corrigée par le Père Girard, selon Alexandre Daguët qui aura accès à la minute manuscrite⁷⁷⁴. Les auteurs du texte visaient, semble-t-il, surtout à réprimer les

⁷⁷² [F Charles-Aloyse], *Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, 15 juin 1799, s. l. [Fribourg], 1799, 12 p.

⁷⁷³ *Seconde lettre d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, s. l. [Fribourg], 24 juin 1799.

⁷⁷⁴ D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, p. 70.

excès de leur ami. Cette querelle passagère n'a au moins pas porté préjudice à leur relation dans la durée.

5.2. Nouvelles fonctions et changements d'échelon

L'influence du clergé étant perçue comme nuisible, rien ne destine *a priori* les ministres des cultes à exercer dans la société nouvelle un rôle autre que celui de gardiens de la foi. Au même titre que celle de l'aristocratie, elle est perçue par les pères de la République helvétique comme dangereuse et nuisible aux progrès de la Révolution. Aussi Pierre Ochs ajoute-t-il à l'article 26 de son projet de Constitution que «*la prudence*» prescrit «*de ne confier à l'influence de personnes qui pourraient disposer des consciences, aucune intervention dans les affaires politiques*»⁷⁷⁵. Si cette phrase a été tronquée dans sa version finale, l'article confirme que «*les ministres d'aucun culte ne [peuvent] exercer de fonctions politiques ni assister aux assemblées primaires*»⁷⁷⁶. Les efforts entrepris par un certain nombre d'hommes d'Église pour concilier le peuple et le clergé à la Révolution, amènent le nouveau régime à reconsidérer leur rôle dans la vie publique. Plutôt que d'affaiblir leur influence, le Directoire s'efforce de les réorienter et de faire participer le clergé à son programme révolutionnaire. Le signe le plus tangible de cette entreprise d'intégration est la nomination, le 2 mai 1798, du théologien Philipp Albert Stapfer à la tête du ministère des Arts et des Sciences, chargé à la fois des affaires de la culture, de l'éducation et des cultes⁷⁷⁷. Suivant des voies différentes, le chanoine Fontaine et le Père Girard font eux aussi partie de ces ecclésiastiques qui voient leur position évoluer sous le nouvel ordre. Le premier et surtout le second changent d'échelon, dans le sens où ils se retrouvent dans des situations qui leur permettent de promouvoir plus activement des réformes, tout en entrant en relation avec une élite intellectuelle de laquelle ils étaient encore éloignés sous l'Ancien Régime.

En raison de son engagement durant les premiers temps de la Révolution, Fontaine se fait rapidement remarquer des gouvernants. Son réseau personnel lui permet également de se lier avec quelques-uns des premiers magistrats de la République : outre son ami Tobie Carmintran (législateur) grâce auquel il entre en relation avec le ministre de la Justice, Jean de Montenach (lieutenant

⁷⁷⁵ ASHR I, n° 2, Varianten von Ochs, article 26, p. 589.

⁷⁷⁶ ASHR I, n° 2, Constitution du 12 avril 1798, article 26, p. 572.

⁷⁷⁷ ASHR II, p. 467-471.

du préfet national) lui permet de gagner la confiance du gouvernement, comme l'illustre sa nomination au sein du Conseil d'éducation du canton de Fribourg. Le chanoine ne faisait initialement pas partie des candidats proposés par la Chambre administrative en date du 17 août 1798; mais le lieutenant Montenach corrige la liste de l'administration en glissant dans la marge le nom de son parent, avant de remettre le document au ministère des Arts et des Sciences⁷⁷⁸. À Lucerne, la candidature de Fontaine est peut-être également appuyée par Carmintran, alors président de la commission d'instruction publique du Grand Conseil, qui entretient des relations privilégiées avec le gouvernement et le ministère des Arts et des Sciences. Enfin, le chanoine profite sans doute aussi du soutien du ministre Stapfer, qui se rappelle certainement la lettre patriotique qu'il lui a adressée au moment des prestations du serment civique. Ces différents leviers lui ouvrent la porte d'entrée du Conseil d'éducation. Nommé conseiller d'éducation par le Directoire le 11 novembre 1798⁷⁷⁹, le chanoine prend rapidement la direction de cette commission : il est proclamé vice-président le 12 mars 1799 à l'unanimité des conseillers et il occupera cette fonction jusqu'à la chute du Conseil en été 1802⁷⁸⁰.

Le Père Girard bénéficie lui aussi du soutien de ses parents et amis pour remplir de nouvelles fonctions et acquérir un nouveau statut. Ami intime de Jean de Montenach qui a également ajouté son nom sur la liste des candidats au Conseil d'éducation, il peut en outre compter sur le soutien de son cousin le chanoine qui vante à plusieurs reprises ses mérites dans sa correspondance avec le ministre Stapfer⁷⁸¹. Mais sa rapide ascension, le cordelier la doit essentiellement au *Projet d'éducation publique* qu'il a transmis au ministère des Arts et des Sciences en août 1798⁷⁸². Ce texte a produit une impression de surprise sur Stapfer en raison non seulement des idées exprimées, mais aussi du fait qu'elles ont été écrites par un religieux franciscain. Dans ses correspondances, le ministre ne cache pas ses doutes sur le clergé catholique,

⁷⁷⁸ AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 4.

⁷⁷⁹ Les deux autres membres originels sont le docteur François-Pierre Savary et l'avocat Pierre Gendre.

⁷⁸⁰ Les conseillers qui ont élu – à l'unanimité – le chanoine Fontaine à la tête du Conseil d'éducation ont été : l'abbé Joye, le cordelier Marchand, Denys Genoud, François-Pierre Savary, Pierre Gendre et Ignace de Boccard. Cf. Registre des délibérations du Conseil d'Éducation du canton de Fribourg..., AEF H 433, p. 16.

⁷⁸¹ Cf. les lettres du 11 janvier et 20 février 1799, lettres n^{os} 108 et 111 éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 377, 383.

⁷⁸² Cf. section 5.4 (p. 255-259).

(qu'il associe aux pratiques superstitieuses) et plus encore sur les ordres mendiants, qu'il décrie encore en automne 1798 comme les ordres religieux « de tous les temps les plus pernicioeux pour la société », étant « les suppôts et les propagateurs de tous les genres de superstition »⁷⁸³. Aussi ne peut-il dissimuler son enthousiasme à la lecture d'un projet d'éducation patriotique rédigé par un cordelier qui lui est inconnu :

*« Plus les difficultés qu'un homme de lettres a à combattre pour se mettre au-dessus des préjugés de son pays, de son ordre et de son siècle, et plus l'idée est grande qu'il donne de ses forces intellectuelles quand il a réussi à vaincre tous les obstacles et à atteindre le but qu'on se propose dans des pays ou des États plus favorisés. »*⁷⁸⁴

Le ministre acquiesce avec empressement aux demandes des conseillers d'éducation fribourgeois et du chanoine Fontaine de leur adjoindre le Père Girard, nommé le 24 janvier 1799 membre du Conseil pour « l'inspection générale »⁷⁸⁵. Mais Stapfer a rapidement d'autres projets pour le cordelier. Le 8 février, celui-ci est appelé à rejoindre le ministère des Arts et des Sciences pour officier comme archiviste et conseiller pour les objets relatifs à la religion catholique.

C'est là une promotion spectaculaire pour le Père Girard, qui quitte sa cellule de religieux pour entrer au cœur des affaires religieuses et éducatives de l'Helvétie. À Lucerne, en plus de son occupation première, il parvient à se faire progressivement connaître de l'élite réformatrice du pays. Sur l'invitation de Stapfer, il y fréquente notamment la Société littéraire qui s'est construite autour du ministre et à l'intérieur de laquelle se réunissent quelques illustres hommes de lettres tels que Johann Kaspar Lavater, Johann Heinrich Pestalozzi, Pierre Ochs, Paul Usteri, Heinrich Zschokke, Thaddäus Müller ou encore Melchior Mohr⁷⁸⁶. Malgré tous les agréments intellectuels que lui offre sa

⁷⁸³ Lettre du ministre Stapfer au Directoire exécutif, 30 octobre 1798, extrait cité dans ASHR III, p. 701.

⁷⁸⁴ Lettre du ministre Stapfer au Père Girard (photocopie), 15 septembre 1798, AEF Fonds Grégoire Girard, lettre 1798,1.

⁷⁸⁵ Registre des délibérations du Conseil d'Éducation du canton de Fribourg..., AEF H 433, p. 6. Le Père Girard est informé de sa nomination le 28 janvier (lettre du Conseil d'éducation au Père Girard, 28 janvier 1799, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1799,1). Sur les recommandations du Père Girard adressées au ministère des arts et sciences, cf. la lettre du Conseil d'éducation à Stapfer du 7 janvier 1799 (AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 6) et la lettre du chanoine Fontaine au même du 11 janvier 1799 (lettre n° 108 éditée dans S. Damien [éd.], *Église, sciences et révolutions...*, p. 377).

⁷⁸⁶ Selon Daguët, le Père Girard y aurait présenté un mémoire sur l'éducation morale de la jeunesse, aujourd'hui disparu. Cf. D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, p. 61-62.

vie lucernoise, le Père Girard se retire du ministère des Arts et des Sciences quelques mois seulement après y être entré. Dans ses *Souvenirs*, il déclare avoir pris cette décision du fait de sa déception de n'avoir été que trop rarement sollicité pour ses conseils⁷⁸⁷.

De manière inattendue, cette démission va lui permettre de donner un nouvel élan à sa carrière. Le 19 juin 1799, les conseils législatifs établissent un culte catholique à Berne (nouvelle capitale) à destination des magistrats, législateurs, administrateurs et autres citoyens de religion romaine ; le prêtre salarié par la République se voit attribuer un statut de fonctionnaire public⁷⁸⁸. Le Directoire envisageait tout d'abord pour cet emploi le vicaire Graf à Escholzmatt (canton de Lucerne), recommandé par le commissaire bâlois Johann Wernhard Hueber⁷⁸⁹. Mais l'homme était désavantageusement connu de Stapfer qui voyait en lui un « *patriote d'auberge sans lumières* »⁷⁹⁰. Le ministre fait en conséquence pression sur le gouvernement pour lui faire renoncer à son projet ; il propose en même temps le Père Girard comme un candidat plus approprié à un « *public éclairé* », au fait de la « *religion morale* » et résolu à « *tout amener vers les grands principes de l'amélioration morale* »⁷⁹¹. Le Directoire n'oppose aucune réticence aux vœux de son ministre, et ce d'autant plus que le beau-frère du cordelier – le docteur François-Pierre Savary – vient d'y être nommé (23 juin). Deux jours plus tard, le Père Girard est désigné « *ministre du culte catholique auprès des Autorités suprêmes* ».

Ce poste qu'il occupera durant quatre ans (de 1799 à 1804) lui confère un nouveau statut et contribue à étendre sa renommée. En tant que curé de Berne, Girard devient rapidement un acteur central du catholicisme de Suisse. Dans l'ancienne collégiale de Saint-Vincent, il rétablit un culte catholique près de trois siècles après sa suppression. Cette nouvelle occupation, qu'il exerce en dehors du diocèse, lui permet en outre de mettre en application plusieurs de ses idéaux, et ce dans une relative liberté. La messe chantée par le Père Girard – qui se caractérise selon lui par sa « *noble simplicité* » – est marquée par le renouveau liturgique des Lumières catholiques : contenant uniquement des

⁷⁸⁷ G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 50.

⁷⁸⁸ ASHR IV, p. 826-827.

⁷⁸⁹ ASHR IV, n° 271/5a, p. 827.

⁷⁹⁰ Lettre du ministre Stapfer au Père Girard (photocopie), 7 juillet 1799, AEF Fonds Grégoire Girard, lettre 1799,2, f. 1.

⁷⁹¹ Lettre du ministre Stapfer au Père Girard (photocopie), 7 juillet 1799, AEF Fonds Grégoire Girard, lettre 1799,2, f. 3.

textes en allemand (et non en latin), le livre de chants qu'il fait imprimer a été rédigé sur le modèle de celui de Salzbourg, comme il l'explique à son évêque :

« Afin que chacun pût y prendre part, j'ai fait imprimer le livret, dont j'ai l'honneur de Vous envoyer quelques exemplaires. J'ai pensé qu'il serait la meilleure Apologie de la Messe. Les strophes sont prises dans le chant de Salzbourg. Les Oraisons sont celles du Missel. J'ai ajouté une Epître, un Évangile et une courte explication des cérémonies, comme je la croyais convenable au tems et aux localités. »⁷⁹²

Les cantiques vernaculaires choisis sont en effet tous tirés du recueil de chants de Michael Haydn *Der heilige Gesang zum Gottesdienste in der römisch-katholischen Kirchen*, publié en 1783 et en 1790 sous l'autorité du prince-évêque Hieronymus von Colloredo⁷⁹³. La prédication du Père Girard est elle aussi empreinte du nouvel esprit⁷⁹⁴. Le perfectionnement moral de l'homme par le christianisme se trouve au cœur des sermons du cordelier, qui s'est donné comme « plan d'instruction » les trois objets de la vertu, de la religion et du culte : « point d'État sans vertu, point de vertu sans religion, et point de religion sans culte »⁷⁹⁵.

Durant sa période bernoise, le cordelier se lie avec les principales autorités ecclésiastiques du pays. Il rencontre, parmi les protestants, le doyen du Conseil ecclésiastique de Berne Johann Samuel Ith (1747-1813), qu'il cherche à rapprocher de son évêque dans le but de défendre les intérêts communs aux deux Églises, mais aussi dans l'espérance qu'une « réunion partielle » puisse préparer à terme une « réunion plus parfaite »⁷⁹⁶. Il fait aussi la connaissance, parmi les catholiques, du réformateur allemand Ignaz Heinrich von Wessenberg (1774-1860), qui négocie depuis 1801

⁷⁹² Lettre du Père Girard à l'évêque d'Odet, 7 août 1799, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 11. L'imprimé intitulé *Gesang zum katholischen Gottesdienste in Bern* est très rare ; un exemplaire se trouve aux ACCF (Fonds Père Girard, Série VIII).

⁷⁹³ [H Michael], *Der heilige Gesang zum Gottesdienste in der römisch-katholischen Kirchen*, Salzbourg : Waisenhausbuchhandlung, 1783-1790. Sur la liturgie salzbourgeoise à la fin du ^e siècle, cf. R Sylvaine, *L'Aufklärung catholique à Salzbourg...*, vol. 1, p. 431-500.

⁷⁹⁴ Une cinquantaine de sermons rédigés par le Père Girard en 1799 et 1804 a été conservée. Les sermons allemands ont été édités dans P Anselm (éd.), *Berner Predigten 1799-1804*. Gregor Girard, Fribourg : Paulusverlag, 1950. Les sermons manuscrits – dont ceux rédigés en français – se trouvent aux ACCF (Fonds Père Girard, Série V, Girard Opera ; un sermon est déposé dans la Série IV, Girard Philosophica).

⁷⁹⁵ Lettre du Père Girard à l'évêque d'Odet, 7 août 1799, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 11.

⁷⁹⁶ Lettre du Père Girard à l'évêque d'Odet, 6 mai 1800, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 12.

un concordat avec les autorités helvétiques en qualité de vicaire général du diocèse de Constance⁷⁹⁷. Ainsi, après la mort de l'évêque d'Odet (1803), le jeune professeur de philosophie est devenu l'un des principaux prétendants à l'épiscopat lausannois en raison de sa nouvelle célébrité⁷⁹⁸.

Le chanoine Fontaine et le Père Girard cherchent à s'entourer de leur réseau ecclésiastique dans leurs nouvelles fonctions. Le cercle intime des deux hommes en est le premier bénéficiaire. Le cordelier Séraphin Marchand (1763-1832), proche ami du Père Girard et de Jean Montenach, intègre le Conseil d'éducation le 19 janvier 1799, après avoir été vivement recommandé par Fontaine au ministre Stapfer dans ces termes :

*« Nous vous avons présenté le P. Séraphin Marchand pour vous le faire connoître. C'est un homme de beaucoup d'esprit, le grand ami de Girard, bien loin du fanatisme et de la superstition, il a fait d'excellentes études en Autriche du tems de Joseph II. Il possède bien ses deux langues et [est] généralement fort instruit, même dans la littérature moderne. Il seroit employable à tout ce que vous voudriez [...] »*⁷⁹⁹

Le Père Marchand n'est pas le seul homme à être admis au sein du Conseil d'éducation sur la recommandation du chanoine Fontaine : en plus des laïcs Montenach et Carmintran, le vice-président favorise la nomination de ses confrères du Chapitre Pierre-Joseph Zillweger (1755-1819) et François-Nicolas-Fortuné Helfer (1770-1841)⁸⁰⁰. Conjointement avec le Père Girard, il contribue à la nomination de l'évêque d'Odet comme membre honoraire (30 mars 1799)⁸⁰¹. Le népotisme de Fontaine ne se limite pas aux conseillers d'éducation. Alors que le gouvernement est à la recherche d'un aumônier pour la Légion helvétique nouvellement établie, le chanoine cherche à placer

⁷⁹⁷ Cf. la lettre du Père Girard au vicaire général Wessenberg, 28 décembre 1801, BCUF Papiers Girard, LE 23 (1801,4).

⁷⁹⁸ Cf. section 5.5 (p. 282-284).

⁷⁹⁹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 11 janvier 1799, lettre n° 108 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 377-378. Marchand a été également proposé de manière générale par le Conseil d'éducation (lettre du Conseil d'éducation au ministre Stapfer, 7 janvier 1799, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 6).

⁸⁰⁰ Les trois premiers nommés le 7 janvier et le dernier le 26 novembre 1801. Cf. la lettre du Conseil d'éducation au ministre Stapfer, 7 janvier 1799, AF B0 1000/1483, vol. 1437, p. 78 et 123.

⁸⁰¹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 20 février 1799, lettre n° 111 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 383. Cf. également G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 50.

l'un de ses proches et propose à Stapfer l'abbé Schäffer de Morat, un second choix qui est malgré tout accepté par le ministre :

«Après avoir échoué auprès de tous les meilleurs sujets que j'aurois voulu vous présenter pour remplir la place d'aumônier de la Légion, j'ai enfin fixé mon choix sur le citoyen abbé Schaeffer, que vous avez vu ci-devant aumônier et précepteur au château de Morat. C'est encore dans la ville de Morat qu'il demeure actuellement, et y sert d'aumônier aux catholiques du voisinage. Ce n'est pas un sçavant; il a même moins de connoissances que je lui en voudrais; mais il a beaucoup de bon-sens. Il a environ 35 ans, et ceux qui le connoissent de plus près que moi, m'ont rendu le meilleur témoignage de sa conduite tant morale que civique [...].»⁸⁰²

Fontaine et Girard jouent un rôle également central dans la promotion de nombreux hommes d'Église à la fonction d'inspecteurs d'éducation. Du point de vue du ministre des Arts et des Sciences, le choix de confier la surveillance des écoles au clergé catholique n'a pourtant absolument rien d'évident. Dans une lettre adressée au chanoine le 10 janvier 1799, Stapfer rappelle en effet qu'il est nécessaire de privilégier les laïcs aux ecclésiastiques pour l'inspection :

«[...] je conviens aussi qu'il sera à propos de choisir les inspecteurs parmi les ecclésiastiques, là où on ne trouverait pas de lumières d'autres sujets éclairés; quoique vous me permettez de penser qu'en général l'on ne peut guère compter sur les lumières de votre clergé et je préférerais un laïc doué de bon sens et d'esprit naturel à un prêtre plus savant, mais superstitieux.»⁸⁰³

En séance du Conseil d'éducation le 16 février 1799, Fontaine et Girard ne l'entendent pas de la même oreille et construisent le nouveau dispositif de surveillance des écoles en s'appuyant massivement sur le clergé, qui en était dépositaire sous l'Ancien Régime. Sur les 29 inspecteurs désignés ce jour-là dans les districts catholiques, un seul n'est pas un ecclésiastique⁸⁰⁴. Comment

⁸⁰² Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 5 mars 1799, AF B0 1000/1483, vol. 1871, f. 62. Cette lettre retrouvée postérieurement ne se trouve pas dans l'édition de la correspondance du chanoine.

⁸⁰³ Lettre du ministre Stapfer au chanoine Fontaine (copie), 10 janvier 1799, lettre n° 107 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 371-372.

⁸⁰⁴ Il s'agit du citoyen François Genoud, président du tribunal du district de Châtel-Saint-Denis, seul inspecteur nommé dans son district pour des raisons qui demeurent inconnues. Les inspecteurs catholiques désignés sont: (district de Fribourg) le professeur au Collège Louis Gottofrey, les chanoines de Saint-Nicolas Helfer, Chassot et Zillweger, les curés de Matran Sauge et de Planfayon Zurkinden; (district de Payerne) le chapelain de Mannens Morel et le curé de Léchelles Roux; (Bulle) les curés de Bulle Marilley et de Vuippens Scyboz;

ont-ils procédé pour arrêter leur choix? Les deux hommes disposaient de listes, établies par les sous-préfets, des citoyens qui étaient selon eux les plus capables à occuper la fonction d'inspecteur⁸⁰⁵. Ces listes, Fontaine et Girard ne les ont pourtant pas suivies servilement: tout en excluant les candidats laïcs (à une exception près), ils ont parfois aussi écarté les ecclésiastiques recommandés par les sous-préfets et en ont nommé d'autres, dont les noms n'étaient pas mentionnés. Ils ont ainsi façonné le corps des inspecteurs d'éducation en promouvant ceux de leurs confrères qu'ils ont cru les plus à même de remplir cette fonction.

Ce double phénomène de médiation et de changement d'échelon n'est pas une exception fribourgeoise. Ailleurs dans la Suisse catholique, des hommes d'Église accompagnent aussi le mouvement révolutionnaire, gagnent la confiance des gouvernants et jouent ainsi un nouveau rôle sous l'Helvétique. Le canton de Lucerne offre à cet égard un exemple similaire à celui de Fribourg. Dans la cité de Suisse centrale, une partie du peuple et du clergé est elle aussi inquiétée par le projet de Constitution de Pierre Ochs et la question du serment civique. Là encore, un certain nombre de figures du clergé jouent un rôle de conciliation décisif dans la conservation de la paix. Le commissaire Karl Krauer (1728-1811), représentant de l'évêque de Constance, appelle à plusieurs reprises ses ouailles à la soumission aux autorités entre avril et août 1798⁸⁰⁶. À côté de la voix du délégué épiscopal, des ecclésiastiques se manifestent plus librement, d'une manière analogue à celle du chanoine Fontaine à Fribourg. Le plus actif de tous est sans conteste Thaddäus Müller (1763-1826). Le curé de Lucerne fait imprimer dans le courant de l'année 1798 plusieurs écrits conciliant la religion aux principes révolutionnaires⁸⁰⁷. Il réalise notamment ce que le chanoine s'est refusé à faire, à savoir la publication d'un

(Schmitten) les curés de Bösingern Clerc et de Tavel Fleischman; (Rue) les curés de Saint-Martin Dutoit et de Morlon Gremaud; (La Roche) les curés de Praroman Brünisholz et de Morlon et de Corbières Dématraz; (Morat), le curé de Cormondes Zumwald; (Avenches) le curé de Domdidier Gilliard et le chapelain de Delley Guisolan; (Gruyères) l'abbé de Charmey Niquille, le curé de Grandvillard Grand et le chanoine de Gruyères Dupaquier; (Romont) le chanoine de Romont Musy, les curés d'Orsonnens Wicky et de Villaz-Saint-Pierre Fracheboud; (Estavayer) le chanoine d'Estavayer Grandgirard et les curés de Surpierre Grandjean et de Nuvilly Bochud. Cf. Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, AEF H 433, p. 8-9.

⁸⁰⁵ Ces listes sont classées dans les papiers du Conseil d'éducation (cf. AEF H 436.3).

⁸⁰⁶ B -B Heidi, *Im Bann der Revolution...*, p. 110-113, 138-139; B Paul, *Der Kanton Luzern zur Zeit der Helvetik. Aspekte der Beamtenschaft und der Kirchenpolitik*, Lucerne: Suva-Verlag, 1993, p. 642-645.

⁸⁰⁷ B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion...*, p. 21-23.

ouvrage sur le serment civique dans lequel il lui donne un sens recevable⁸⁰⁸. L'attitude patriotique de Müller n'échappe pas au gouvernement, duquel il est déjà partiellement connu en raison de son engagement passé au sein de la Société helvétique et d'autres sociétés lettrées⁸⁰⁹. Voyant dans le curé un relais à son programme révolutionnaire, le Directoire se sert de l'influence que lui confère son statut d'ecclésiastique. En décembre 1798, le gouvernement parvient à le faire nommer commissaire épiscopal à la place de Krauer – perçu comme trop conservateur – en faisant pression sur l'évêque de Constance⁸¹⁰. Il propulse également le curé de Lucerne à la tête du Conseil d'éducation, dont il est le vice-président et le seul représentant du clergé⁸¹¹. À côté de Thaddäus Müller, les nouvelles autorités jettent leur dévolu sur le chanoine de Saint-Léger Johann Melchior Mohr (1762-1846) qui, à l'instar du Père Girard, est appelé à jouer un rôle à l'échelle nationale. Si le chanoine Mohr s'est fait plus discret durant les premiers mois de la Révolution, publiquement tout du moins, son nom n'est lui non plus pas étranger aux gouvernants eu égard à son activité au sein de la Société helvétique⁸¹². Nommé secrétaire du ministère des Affaires étrangères le 14 juillet 1798 en raison de son passé de militaire, il remplace Stapfer à la tête du ministère des Arts et des Sciences le 12 décembre 1800⁸¹³.

À ces quelques figures marquantes du clergé helvétique, nous pourrions ajouter plusieurs autres exemples de prêtres catholiques qui ont apporté un soutien au nouveau régime et ainsi avancé leur trajectoire professionnelle : le chapelain de Stans Josef Mariä Businger (1764-1836), premier archiviste du ministère des Arts et Sciences, l'aumônier Kaspar Koch (1742-1805), agent national puis accusateur public de la ville de Lucerne, le curé de Zoug Johann Konrad Bossard (1765-1830), médiateur du gouvernement auprès de ses paroissiens, le cordelier luganais Gian Alfonso Oldelli (1733-1821),

⁸⁰⁸ M Thaddäus, *Ein religiöses und patriotisches Wort zur Vorbereitung auf den Eidestag*, s. l. [Lucerne], 1798, 8 p. Sur l'ouvrage, cf. par exemple B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion...*, p. 21 et B -B Heidi, *Im Bann der Revolution...*, p. 113.

⁸⁰⁹ Müller a été notamment membre de la Freitagsgesellschaft de Lucerne, fondée par Franz Bernhard Meyer von Schauensee, ministre de la justice et de la police sous l'Helvétique. Cf. B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion...*, p. 45.

⁸¹⁰ B -B Heidi, *Im Bann der Revolution...*, p. 139.

⁸¹¹ ASHR XVI, p. 18-19; B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion...*, p. 54.

⁸¹² B Paul, *Der Kanton Luzern zur Zeit der Helvetik...*, p. 42.

⁸¹³ ASHR II, p. 544; V, p. 453.

partisan de la République helvétique et défenseur des droits de l'homme, les curés de Hochdorf Jost Bernhard Häfliger (1759-1837) et d'Escholzmatt Franz Josef Stalder (1757-1833), promoteurs de réformes éducatives – en plus de tous ceux qui ont participé à un moment donné au fonctionnement de l'administration scolaire⁸¹⁴.

L'engagement de l'ensemble de ces ecclésiastiques participe à faire naître chez le ministre Stapfer une image plus positive des « lumières » du clergé catholique, comme le révèle le rapport qu'il transmet au Directoire en date du 3 janvier 1799 :

*« Il y a nombre de cantons où le clergé catholique manifeste des lumières, que j'ai dû admirer ; et dans les nouveaux instituts qui ont pour objet le perfectionnement de l'éducation publique, j'ai observé chez les ministres du culte un zèle à concourir [sic] à cet utile but, une ardeur qui me fait espérer, que la perte d'une partie de leur revenu n'a excité chez eux que de légers murmures arrachés par la souffrance du besoin. Ce sont eux qui lisent et répandent partout la feuille populaire ; ma correspondance à ce sujet devient chaque jour plus intéressante et plus animée. »*⁸¹⁵

Même son de cloche de la part du directeur de la République helvétique Frédéric-César de La Harpe (1754-1838) qui, dans ses *Mémoires*, relève lui aussi l'existence des prêtres catholiques « dévoués à la noble cause de la liberté et des lumières » :

*« Le clergé catholique privé provisoirement, de la majeure partie de son revenu, par les décrets du Corps législatif, prenoit son mal en patience, et les Häfliger de Hochdorf, les Stalder de l'Entlebuch, les Thaddäus Müller de Lucerne, etc. etc. ne se montrèrent pas moins dévoués à la noble cause de la liberté et des lumières, tandis que le clergé protestant qui avoit fait des pertes bien moins sensibles, se plaisoit à nous rendre responsables de ses privations, comme s'il eut dépendu de nous, de les faire cesser. »*⁸¹⁶

⁸¹⁴ Concernant ces acteurs, nous renvoyons aux articles biographiques correspondants du DHS. Cf. également D C Mauro, « Katholische Geistliche als Träger aufklärerischer Reformen... », p. 341-357 ; P Fabrizio, « L'Église en Suisse... », p. 261-262 ; L Alban Norbert, « Die Stellung des katholischen Klerus zur Helvetischen Republik... », p. 50-60.

⁸¹⁵ Rapport du ministre Stapfer au Directoire exécutif, 3 janvier 1799, AF B0#1000/1483, vol. 563, f. 64.

⁸¹⁶ L H Frédéric-César de, *Mémoires. Troisième période (1798-1800)*, Plessis-Piquet & [Lausanne], 1804-[1837], cote BCUL IS 1918 Ba 3. Selon la transcription établie par Lumières. Lausanne (Université de Lausanne), <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/1086/>, version du 04.05.2017.

La sympathie du nouveau gouvernement, le clergé éclairé ne se l'attire pas seulement par ses efforts de médiation, mais aussi en raison de son enthousiasme à participer aux réformes éducatives.

5.3. Des promoteurs de réformes éducatives

Dans les premiers mois de la République helvétique, aucune question n'occupe autant les magistrats et les législateurs que celle de l'instruction publique⁸¹⁷. Si la Constitution n'a rien statué au sujet de l'enseignement, sinon que la « *liberté de presse* » dérive du « *droit d'acquérir de l'instruction* » (article 7), une réforme générale de l'éducation est appelée par tous les partisans du nouvel État-nation, qui voient dans les écoles le meilleur instrument pour éduquer les citoyens à leurs droits et devoirs, participer à la formation d'un esprit public et concourir à la prospérité économique du pays. Pour repenser la finalité des écoles et leur organisation à l'échelle nationale, le gouvernement fait appel aux multiples forces éducatives du pays : pédagogues, instituteurs, précepteurs, industriels et ministres des cultes, tous appelés par le ministre Stapfer à le seconder dans son entreprise réformatrice. Le chanoine Fontaine et le Père Girard répondent favorablement à l'invitation du ministre et parviennent tous les deux, dans des positions différentes, à promouvoir de nouvelles idées éducatives. Le premier s'implique dans le débat éducatif à l'échelle nationale en transmettant au ministre Stapfer un vaste plan de réformes, alors que le second cherche à concrétiser des changements à l'échelle cantonale en dirigeant l'administration scolaire fribourgeoise quatre années durant.

Le débat public sur l'éducation s'ouvre en été 1798 avec la sollicitation envoyée par Stapfer aux administrations cantonales de lui faire parvenir, en plus des renseignements sur l'état des écoles, tous les « *projets de réforme ou de perfectionnement qui leur [seraient] adressés sur ces objets par des hommes*

⁸¹⁷ Sur l'instruction publique et l'éducation du citoyen sous la République helvétique, cf. en particulier A Silvia, *Citoyens et étrangers sous la République helvétique 1798-1803*, Genève : Georg, 2005, p. 74-77 ; T -R Danièle, « Éduquer le nouveau citoyen. Un défi de l'ère révolutionnaire en territoire lémanique », *Revue historique vaudoise*, n° 117, 2009, p. 63-73 ; B Holger, *Der Traum von Freiheit und Gleichheit. Helvetische Revolution und Republik (1798-1803). Die Schweiz auf dem Weg zur bürgerlichen Demokratie*, Zürich : Orell Füssli Verlag, 1998, p. 223-228 ; B Anna, *Staat und Wissen. Ursprünge des modernen schweizerischen Bildungssystems im Diskurs der Helvetischen Republik*, thèse de doctorat, Berne : Université de Berne, 2004, p. 39-54.

de lettres éclairés et patriotes» (9 juillet)⁸¹⁸. L'appel du ministre des Arts et des Sciences suscite un certain enthousiasme dans le pays: 16 réponses ont pour l'heure été identifiées, dont 7 provenant des ministres des deux cultes⁸¹⁹. La participation est notablement plus faible du côté catholique que protestant (4 contre 12) – une inégalité qui s'explique surtout par la très forte contribution du canton du Léman (7) où, relevons-le, l'appel a été relayé par la presse⁸²⁰. À Fribourg, la requête de Stapfer ne reçoit pas la même publicité, mais circule tout de même au sein du clergé. Le 17 juillet, le vicaire général du diocèse Pierre-Joseph-Gauthier de Schaller (1730-1819) affirme en effet au nonce Gravina qu'un «*plan d'éducation nationale*» rédigé «*d'après les principes de la religion catholique*» est en préparation⁸²¹. Semblant être essentiellement conduit par la crainte que le gouvernement ne néglige l'enseignement confessionnel, ce projet est toutefois abandonné. Dans la cellule de son couvent, le Père Girard parvient quant à lui à finaliser son plan d'éducation qu'il transmet le 12 août au ministère des Arts et des Sciences. Unique contribution fribourgeoise connue au débat pédagogique de 1798, le *Projet d'éducation publique pour la République helvétique* du Père Girard a été mû moins par des motivations confessionnelles que par la volonté de concilier les besoins de la nouvelle République avec ceux d'un christianisme moral⁸²².

Dans ses buts primordiaux, le projet du citoyen Girard rejoint les grandes aspirations du nouveau régime, à savoir répandre les lumières parmi le plus grand nombre, former une société fraternelle orientée vers le bien commun

⁸¹⁸ Lettre du ministre Stapfer aux Chambres administratives des cantons de Fribourg et du Léman (copie), 9 juillet 1798, AF B0 1000/1483, 1368, f. 39.

⁸¹⁹ Sur les 16 projets répertoriés par Anna Bütikofer, 7 ont été rédigés par des ministres des cultes – Philippe-Sirice Bridel, L. Dumaine, Gottlieb Samuel Lauterburg, Jean-Guillaume-Alexandre Leresche, Johann Georg Müller (protestants) et Grégoire Girard, Jakob Tschan (catholiques). Un dizaine d'autres projets et écrits éducatifs ont été également rédigés en dehors de cet appel de juillet 1798. Cf. B Anna, *Staat und Wissen...*, p. 61-63.

⁸²⁰ T -R Danièle, S Damien, «Schulumfrageneifer in den Kantonen Freiburg und Léman. Die Stapfer-Enquête aus der Peripherie neu entdeckt», in T Daniel (éd.), *Schule, Lehrerschaft und Bildungspolitik um 1800. Neue Studien im Umfeld der Helvetischen Stapfer-Enquête von 1799*, Bad Heilbrunn: Klinkhardt Forschung, 2016, p. 112.

⁸²¹ Lettre du vicaire général Schaller au nonce Gravina, 17 juillet 1798, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 166, f. 182.

⁸²² G Grégoire, *Projet d'éducation publique pour la République helvétique par G. Girard cordelier de Fribourg*, AF B0 1000/1483, vol. 1422, f. 3-15. Ce document a été édité dans G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 9-37.

et éduquer le citoyen à l'exercice de ses futurs droits et devoirs⁸²³. Aussi, à l'instar de plusieurs autres projets adressés à Stapfer, celui du cordelier place-t-il au centre de son programme l'enseignement des connaissances civiques indispensables à tout «*Helvétien*». L'originalité de l'institut imaginé par le Père Girard se situe dans son souhait de consolider le nouvel ordre social en préparant les futurs citoyens à entrer dans différents «*états*». Dans son analyse de la société, le cordelier perçoit en effet trois principales «*classes*» de citoyens nécessitant des ressources éducatives différentes : la première est composée des laboureurs, des artisans et des ouvriers, la seconde des commerçants et des gens de plume et la troisième des individus exerçant des professions libérales. La gradation du système scolaire qu'il propose est construite d'après le modèle social suivant :

- les «*premières écoles*» (communales) confèrent les connaissances élémentaires permettant aux élèves de la 1^{re} classe d'entrer dans un apprentissage (ou un métier de l'agriculture) et aux élèves des classes supérieures de poursuivre leur cursus scolaire ;
- les «*secondes écoles*» (régionales) apportent le degré de culture nécessaire aux élèves de la 2^e classe et préparent les élèves de la 3^e classe aux études supérieures ;
- les «*troisièmes écoles*» (cantonales) offrent différents cours que les élèves de la 3^e classe choisissent en fonction de leur vocation.

L'idée d'une école orientée vers les nouveaux besoins de société se reflète encore dans le choix des objets d'enseignement. Le latin, réservé à la future élite, n'est pas enseigné dans les deux premières écoles où l'on se focalise au contraire sur l'étude des langues maternelles, des mathématiques, de l'histoire, des sciences naturelles et de la géographie, en plus d'exercices orientés sur la vie économique à l'exemple de la tenue de «*livres de commerce*».

À l'instar des partisans des Lumières actifs sous la République helvétique⁸²⁴, protestants comme catholiques, le cordelier croit profondément à la perfectibilité du genre humain par l'éducation et accorde ainsi dans son projet

⁸²³ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...* Cf. en particulier la première partie de son projet, intitulée «*Nécessité d'un institut d'éducation publique et son but*» (nos 1-4).

⁸²⁴ En plus de la pensée pédagogique de Stapfer qui est bien documentée, nous retrouvons de semblables aspirations dans les écrits éducatifs du Lucernois Thaddäus Müller, par exemple, dans sa proclamation de 1798 *An das katholische Volk*. Les références à l'éthique kantienne dans les réflexions philosophiques de Müller sont également fréquentes. Cf. D C Mauro, «*Elementarschulreformen in katholischen Gebieten der Schweiz...*», p. 79-96.

une importante fonction morale aux écoles: la formation du citoyen demeure « inutile » et même « dangereuse » si l'école n'inspire pas en même temps aux élèves la volonté de faire le bien et de servir leur patrie: « *Les lumières ne sont utiles que pour autant que la vertu les accompagne et les tient sous son empire.* »⁸²⁵ Comment l'école peut-elle transmettre de telles qualités morales à la jeunesse? Le Père Girard n'exclut pas la possibilité d'accéder à la vertu par le biais d'une religion philosophique, ou même sans l'appui d'aucune religion. Mais la religion chrétienne, car plus « touchante » et plus « persuasive » que la philosophie, reste l'instrument le plus efficace pour élever le peuple au plus haut degré d'ennoblissement moral. Aussi le Père Girard préconise-t-il de « faire usage » du christianisme dans les écoles « pour inspirer l'amour du devoir à ses élèves »⁸²⁶. Cette religion enseignée, pour être utile, ne doit être ni philosophique, ni superstitieuse, mais construite selon les normes d'un christianisme compris « dans sa simplicité et pureté primitives »:

*« Si l'on veut confondre le christianisme avec toutes ces décorations gothiques, toutes ces pratiques superstitieuses, ces extravagances, ces maximes intolérantes et impures, que les vices et l'ignorance des hommes y ont ajoutées depuis sa naissance, alors j'hésiterai de dire s'il ne vaudrait pas mieux le mettre dans l'oubli que de l'enseigner encore. Mais si l'on entend parler du christianisme dans sa simplicité et sa pureté primitives, alors je confesserai hautement que l'écarter de l'enseignement public ce serait porter le coup le plus funeste à la vertu, aux mœurs et à la société. »*⁸²⁷

Intégrer un enseignement religieux dans les écoles publiques d'une République qui n'a reconnu aucune religion d'État, appelle une explication de la part du cordelier. Cet enseignement, en premier lieu, ne peut être en aucune façon « contraignant » et le Père Girard ajoute que :

*« L'institut ne fera pas non plus d'injustice à celui qui voudra se distinguer du bon peuple par une religion, à son avis plus spirituelle et plus philosophique, pas même à celui qui n'en voudra point, parce que tous deux resteront en droit de croire avec le peuple, ou d'être plus philosophes que lui. Le philosophe n'a pas besoin de religion, il est assez probe et assez bon sans elle. »*⁸²⁸

Il est nécessaire, en second lieu, que le christianisme enseigné dans les écoles publiques se place au-dessus des différences confessionnelles, qu'il ne

⁸²⁵ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 9.

⁸²⁶ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 10.

⁸²⁷ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 9.

⁸²⁸ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 9.

blesse « *aucun des cultes chrétiens qui partagent l'Helvétie* » tout en favorisant « *le rapprochement de tous les esprits et de toutes les opinions* »⁸²⁹. Le cordelier ne développe pas davantage l'idée de ce christianisme irénique qui, semble-t-il, serait enseigné de manière analogue à Berne et à Fribourg.

Le projet d'éducation du Père Girard est le résultat de plusieurs emprunts culturels. Contrairement au plan d'études du chanoine Fontaine de 1789, l'organisation scolaire dessinée par le cordelier ne s'inscrit plus dans la tradition des réformes josphistes qui ont cherché à réviser l'ancien *Ratio Studiorum*; en faisant table rase de l'ensemble des établissements d'éducation existant en Helvétie (collèges, académies et universités), il propose une rupture importante avec le modèle des humanités classiques. La conception girardienne des trois écoles fait davantage écho aux projets publiés sous la Révolution française, en particulier aux rapports sur l'instruction publique de Talleyrand (1791) et de Condorcet (1792) qui prévoyaient de semblables gradations⁸³⁰. Par contre, le projet du cordelier s'écarte des modèles révolutionnaires lorsqu'il associe citoyenneté, morale et religion. Ses inspirations germaniques et son attachement à l'éthique kantienne, le Père Girard ne les cache pas lorsqu'il mentionne – à propos de l'enseignement de la morale – « *Kant sera ici notre guide* »⁸³¹. Conformément à la pensée des Lumières allemandes⁸³², l'éducation reste pleinement empreinte de religion, qui est à la fois « *le résultat, le complément et l'appui de la morale* »⁸³³. Aussi, dans sa réponse au cordelier, le ministre Stapfer ne manque-t-il pas de relever la double affiliation de son projet :

« *Votre projet d'éducation, citoyen, prouve que vous avez marché de front avec les progrès de la raison publique et de l'art pédagogique en France et en Allemagne.* »⁸³⁴

⁸²⁹ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 10.

⁸³⁰ Talleyrand établissait quatre degrés d'instruction : les écoles primaires, de district (écoles professionnelles et classiques), de département et un institut national ; Condorcet cinq : les écoles primaires, secondaires, les instituts, les lycées et une Société nationale des sciences et des arts. Cf. C Charles (éd.), *Rapport sur l'instruction publique / Condorcet*, Paris : Edilig, 1989 ; J Dominique, *Les trois couleurs du tableau noir*, Paris : Belin, 1981. Le regard *a posteriori* du Père Girard sur le rapport de Talleyrand (1791) nous est connu ; il en fait l'éloge dans le *Rapport sur l'institut de Mr. Pestalozzi à Yverdon* (1810, p. 102).

⁸³¹ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 11.

⁸³² Sur la dimension morale et religieuse de l'éducation chez Kant et d'autres penseurs des Lumières allemandes, cf. en particulier R Gérard, « L'idée d'éducation dans les Lumières allemandes », *Archives de philosophie*, n° 42/3, 1979, p. 425-430.

⁸³³ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 11.

⁸³⁴ Lettre de Stapfer au Père Girard (copie), 8 février 1799, AEF Fonds Grégoire Girard, lettre 1799,1.

Rédigé en pleine effervescence révolutionnaire, le projet d'éducation du Père Girard ne cache pas un certain optimisme quant aux capacités réformatrices du régime helvétique. Cet enthousiasme ne dure pas. Entre octobre 1798 et janvier 1800, le Directoire et le Grand Conseil s'enlisent dans un interminable débat qui donne naissance à quatre plans d'éducation, échouant tous à passer la rampe des Conseils législatifs⁸³⁵. Dans la vaine attente d'une grande loi nationale, les administrations scolaires cantonales ne restent pas inactives. Ce sont elles qui encouragent les réformes les plus «*urgentes*», parfois à l'invitation du ministre des Arts et des Sciences, d'autres reprises de leur propre initiative. À Fribourg, l'administration scolaire du chanoine Fontaine s'efforce de promouvoir quelques idées réformatrices dans un contexte qui ne lui est pas favorable.

Le premier chantier ouvert par Fontaine au sein du Conseil d'éducation est celui de la réorganisation de l'enseignement supérieur. Le chanoine n'a pas entièrement fait le deuil du plan de réformes qu'il a soumis en 1789, sans succès, à l'ancien gouvernement⁸³⁶. S'il a abandonné le projet d'ériger un séminaire diocésain, il poursuit son dessein de transporter le Collège et sa bibliothèque au couvent des cordeliers. Le jour même de la première séance du Conseil d'éducation (7 janvier 1799), il en communique discrètement l'idée au ministre Stapfer, en prenant soin de ne pas avertir ses confrères de cette démarche⁸³⁷. Fontaine voit dans ce déménagement plusieurs avantages. En plus de la «*commodité*» du nouveau bâtiment, le déplacement du centre de gravité éducatif fribourgeois du haut vers le centre de la cité permettrait de transporter les élèves dans des rues plus fréquentées (meilleure surveillance), tout en facilitant l'accès à la bibliothèque du Collège qui deviendrait une «*bibliothèque publique*»⁸³⁸.

⁸³⁵ Le ministre Stapfer présente un premier projet au Directoire en octobre 1798 (rédigé en français), qui le remanie et le traduit en allemand sous la plume de Pierre Ochs en novembre. De son côté, le Grand Conseil a lui aussi commencé à rédiger un projet d'éducation (première version datée du 20 novembre 1798), qui est débattu entre mars et juillet 1799. Cf. B Anna, «*Das Projekt einer nationalen Schulgesetzgebung in der Helvetischen Republik (1798-1803)*», in C Lucien (éd.), *Bildungsraum Schweiz. Historische Entwicklung und aktuelle Herausforderungen*, Berne & Stuttgart & Vienne: Haupt, 2008, p. 33-55.

⁸³⁶ Cf. section 4.2.

⁸³⁷ La lettre de Fontaine à Stapfer du 7 janvier 1799 a disparu, mais le ministre en fait mention dans sa réponse du 10 janvier (cf. la lettre n° 107 éditée dans S Damien [éd.], *Église, sciences et révolutions...*, p. 371-372).

⁸³⁸ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 23 janvier 1799, lettre n° 109 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 378-380.

Par ce déplacement, le chanoine espère peut-être aussi affaiblir l'influence de la corporation des professeurs qui ne pourraient continuer à vivre en communauté à la manière des anciens jésuites⁸³⁹. C'est du moins ainsi qu'est reçu le projet par plusieurs conseillers d'éducation, qui sont mis au fait du prochain déménagement par une lettre du ministre des Arts et des Sciences, sans que le nom de Fontaine ne soit évoqué. Surpris par la requête de Stapfer, le Conseil d'éducation lui demande aussitôt des explications avant de lui faire part de ses objections⁸⁴⁰. Le transport du Collège n'a en effet remporté aucun suffrage au sein du Conseil d'éducation qui craindrait pour le sort à la fois des professeurs et des cordeliers, ainsi que le chanoine Fontaine l'explique à Stapfer (23 janvier 1799) :

« Le Conseil d'éducation a été assemblé hier au sujet de trois lettres dont vous nous avez honorés. Celle où vous parlez de la translation du Collège a singulièrement affecté quelques-uns de mes collègues, et surtout notre Président; qui pénétré d'une profonde vénération pour les professeurs, les envisage comme devant toujours former une corporation proprement dite et vivre en communauté ainsi qu'ils l'ont fait jusqu'à présent. Ils ont cru voir dans les expressions de votre lettre une inculcation de la moralité des professeurs [...]. Et comme le couvent des cordeliers n'est pas assez grand pour contenir les auditoires des classes en même tems que l'habitation de ces religieux, ils ont craint que du même coup les professeurs soient congédiés et les cordeliers dispersés: ce qui seroit un éclat dangereux. »⁸⁴¹

Face à une opposition générale, le chanoine conseille à Stapfer de temporiser et d'attendre un moment plus opportun avant de revenir sur cette idée⁸⁴². Proposé à deux reprises, le déplacement du Collège au couvent des cordeliers ne se réalisera jamais.

⁸³⁹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 23 janvier 1799, lettre n° 109 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 378-380.

⁸⁴⁰ Lettre du Conseil d'éducation au ministre Stapfer, 23 janvier 1799, AF B0 1000/1483, vol. 1438, f. 95.

⁸⁴¹ Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 23 janvier 1799, lettre n° 109 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 378-379.

⁸⁴² Il semble néanmoins que le projet n'a pas été totalement enterré dans les premiers mois de l'année 1799. Le 7 mars, le Conseil d'éducation met en place une commission de quatre membres (Fontaine, le Père Marchand, le professeur Genoud et Fégely) pour «prendre connoissance des objections à faire sur la translation du collège aux cordeliers et des cordeliers au collège, se concerter sur les moyens d'opérer cette translation, et faire un rapport immédiat au Conseil d'éducation, qui s'occupera de la réponse et des détails à donner sur ces objets au ministre, pour ensuite en attendre le résultat» (Registre des délibérations du Conseil d'éducation, séance du 7 mars 1799, AEF H 433, p. 15). Le 12 mars, le chanoine Fontaine transmet au ministère des Arts et Sciences

Le Conseil d'éducation ne s'empresse pas de soumettre au gouvernement de nouvelles propositions de réforme du Collège. Le 26 septembre 1800, il se justifie de son inertie auprès du ministre en arguant qu'il n'oserait introduire toute innovation avant l'adoption d'une loi nationale qui embrasserait l'enseignement supérieur: «*D'année en année, nous attendions le plan général d'une réforme stable et solide à introduire uniformément dans nos collèges.*»⁸⁴³ Il estime cependant que le temps est venu de procéder à quelques «*changemens provisoires*» en raison de l'incertitude planant sur cette la loi nationale⁸⁴⁴. En octobre 1800, le chanoine soumet ainsi à l'observation des professeurs du Collège une liste de seize propositions de réforme⁸⁴⁵. Fontaine ne touche pas à la gradation des classes (rudiments, grammaire, syntaxe, rhétorique I et II), mais suggère d'accorder davantage d'importance à l'enseignement des langues maternelles⁸⁴⁶. Outre des exercices littéraires et poétiques, il est prévu de faire réaliser aux élèves des traductions franco-allemandes et d'instaurer de nouveaux prix propres à les encourager à progresser dans l'apprentissage des deux langues maternelles⁸⁴⁷. L'enseignement des langues latine et grecque est maintenu mais sensiblement dévalorisé⁸⁴⁸, alors que l'histoire ecclésiastique est remplacée par la géographie⁸⁴⁹.

Les professeurs de Saint-Michel font front commun contre les propositions du chanoine Fontaine, qui renferment selon eux «*trop d'objets majeurs*», c'est-à-dire trop de matières nouvelles pour le nombre d'enseignants en activité⁸⁵⁰.

un plan (disparu) du couvent avec ses possibles auditoires. Lettre du chanoine Fontaine au ministre Stapfer, 12 mars 1799, lettre n° 112 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 386.

⁸⁴³ Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, 26 septembre 1800, AEF H 433, p. 58.

⁸⁴⁴ Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, 26 septembre 1800, AEF H 433, p. 58.

⁸⁴⁵ Une copie de cette liste a été remise par le Collège au ministre des Arts et Sciences, AF B0 1000/1483, vol. 1438, f. 25-26.

⁸⁴⁶ Lettre du chanoine Fontaine au professeur du Collège (copie), octobre 1800, AF B0 1000/1483, vol. 1438, n° 1.

⁸⁴⁷ Lettre du chanoine Fontaine au professeur du Collège (copie), octobre 1800, AF B0 1000/1483, vol. 1438, n°s 1-2, 4-6, 13.

⁸⁴⁸ Lettre du chanoine Fontaine au professeur du Collège (copie), octobre 1800, AF B0 1000/1483, vol. 1438, en particulier, n°s 3, 7.

⁸⁴⁹ Lettre du chanoine Fontaine au professeur du Collège (copie), octobre 1800, AF B0 1000/1483, vol. 1438, en particulier, n° 14.

⁸⁵⁰ Lettre des professeurs du Collège au Conseil d'éducation (copie), s. d. [avant le 30 octobre 1800], AF B0 1000/1483, vol. 1438, f. 24.

Tout en adressant une délégation au ministère des Arts et des Sciences pour protester contre ces possibles mesures, ils font part de leur désaccord au Conseil d'éducation, en lui proposant toutefois quelques solutions intermédiaires visant à renforcer l'apprentissage des langues maternelles, sans toutefois affaiblir l'enseignement du latin⁸⁵¹. Les professeurs proposent ainsi de «*perfectionner les jeunes gens dans les langues française et allemande aussi bien que dans la latine*» en instaurant quelques nouveaux prix de composition, de traduction, de grammaire, de style épistolaire, de style historique, etc. La dévalorisation du latin semble précisément être la pierre d'achoppement entre Fontaine et les professeurs. Le registre du Conseil d'éducation ne nous renseigne pas sur l'introduction effective, ou non, de ces suggestions.

Les réformes prônées par Fontaine et ses confrères concernent également l'éducation populaire. Le Conseil d'éducation parvient rapidement à mettre en application les premières directives qu'il a reçues du ministre Stapfer : nomination des nouveaux instituteurs, mise en place d'un dispositif d'inspection des écoles et présentation des premiers travaux du Conseil dans la presse⁸⁵². Dans l'adresse au peuple qu'il rédige au nom du Conseil d'éducation le 16 mars 1799, le chanoine se fait l'écho du ministère des Arts et des Sciences en encensant les visées éducatives du gouvernement⁸⁵³. Mais au-delà de ses mesures et déclarations générales, le Conseil est confronté à grandes difficultés pour faire évoluer le quotidien des écoles élémentaires.

Le premier obstacle rencontré par l'administration scolaire est d'ordre législatif. À défaut d'une loi nationale, le Conseil d'éducation doit souvent se contenter de procéder par encouragements, sans être en mesure de donner de véritables directives. Ainsi, pour compenser la fermeture de nombreuses classes durant la période des travaux à la campagne, le Conseil «*invite*» les municipalités à «*faire en sorte que pendant ces temps-là il y ait au moins une fois l'école dans chaque semaine*» – une injonction qui reste vaine à défaut de pouvoir de coercition⁸⁵⁴. Il parvient à de meilleurs résultats sur l'une ou l'autre question pour laquelle il existe un appareil législatif. Par exemple, à la suite de l'adoption de la loi du 6 décembre 1800 instaurant des amendes contre les

⁸⁵¹ Lettre des professeurs au Conseil d'éducation (copie), s. d. [avant le 30 octobre 1800], AF B01000/1483, vol. 1438, f. 24.

⁸⁵² Les fonctions des Conseils d'éducation sont présentées dans l'arrêté du 24 juillet 1798 concernant leur établissement (ASHR II, p. 607-612) ainsi que dans les *Instructions* spécialement rédigées par le ministre Stapfer au début de l'année 1799, qui n'ont toutefois pas force de loi.

⁸⁵³ [F Charles-Aloyse], *Le Conseil d'éducation de Fribourg, à ses concitoyens*, Fribourg : s. n., 12 mars 1799, 15 p.

⁸⁵⁴ [F Charles-Aloyse], *Le Conseil d'éducation de Fribourg, à ses concitoyens...*, p. 14.

parents négligeant d'envoyer leurs enfants à l'école⁸⁵⁵, il promulgue un arrêté en bonne et due forme – son premier – afin d'empêcher les pères et les mères de se soustraire à la loi⁸⁵⁶.

L'absence de toute ressource financière limite également les possibilités réformatrices du Conseil d'éducation, qui n'est pas toujours en mesure de concrétiser les changements qu'il a lui-même adoptés. En séance du 9 mai 1799, le chanoine Fontaine parvient à faire adopter *L'Ami des enfants à l'usage des Écoles de la Campagne* (1782, édition française) du pédagogue allemand Friedrich Eberhard von Rochow (1734-1805) comme « *livre élémentaire* », malgré le désaccord de l'évêque d'Odet qui siège en tant que membre honoraire⁸⁵⁷. Cette décision se révèle toutefois surtout symbolique, puisque le Conseil d'éducation n'a pas les moyens de le faire distribuer dans les écoles, encore moins de contraindre les municipalités et les instituteurs à en faire l'acquisition.

Enfin, l'opposition progressive de l'évêque d'Odet au Conseil d'éducation, sur laquelle nous reviendrons à la section 5.5, annihile plusieurs initiatives réformatrices. Mentionnons en particulier le projet de Fontaine d'introduire de nouvelles méthodes pour l'enseignement religieux. Cette réforme, le chanoine l'a déjà suggérée dans son adresse du 16 mars 1799, en déclarant que « *la manière d'enseigner les vérités de la religion [peut] et [doit] varier d'après le génie et le besoin des temps* »⁸⁵⁸. S'il ne se risque pas à toucher au catéchisme diocésain – prérogative exclusive des évêques –, il projette de publier un manuel de catéchisation destiné au clergé et aux instituteurs du diocèse⁸⁵⁹. Intitulé *De la manière de catéchiser*, l'ouvrage manuscrit du chanoine s'inspire fortement du premier volume du *Christenlehrbuch für katholische Seelsorger*,

⁸⁵⁵ ASHR VI, p. 450-451.

⁸⁵⁶ Le Conseil d'éducation déplore notamment que certains parents n'envoient leurs enfants à l'école qu'un seul jour par semaine pour se soustraire aux amendes. Il précise en conséquence dans son arrêté que toutes les absences « *sans sujet légitime* », surtout de la Saint-Martin (11 novembre) jusqu'à Pâques, seront soumises à l'amende imposée pour chaque semaine d'absence (art. 1). Registre des délibérations du Conseil d'éducation. Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, AEF H 433, p. 87-88.

⁸⁵⁷ Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, AEF H 433, p. 21. Fontaine en a acquis en 1796 un exemplaire de l'édition de 1788 (ACCF L 403).

⁸⁵⁸ [F Charles-Aloyse], *Le Conseil d'éducation de Fribourg, à ses concitoyens...*, p. 5.

⁸⁵⁹ F Charles-Aloyse, *De la manière de catéchiser. Ouvrage tiré du catéchisme allemand imprimé à Munich en 1795 et dédié à tous les pasteurs et instituteurs de la jeunesse, par un membre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg en Helvétie, le chan. Fontaine*, s. d. [1799-1802], 219 p., BCUF ms. L 439.

Katecheten und Lehrer (1795) de l'abbé munichois Joseph Socher (1755-1834)⁸⁶⁰. L'ouvrage présente aux catéchistes les enjeux de leur ministère qui sont alors essentiellement moraux: le «*perfectionnement moral*» du peuple y est notamment défini comme le «*seul but*» du catéchiste⁸⁶¹. Il vise aussi à systématiser la catéchèse en listant une série de recommandations quant aux matières à enseigner, à l'ordre à respecter dans l'enseignement (gradation), à la terminologie à retenir pour rendre intelligibles les vérités abstraites de la religion, ou encore aux méthodes didactiques à adopter en fonction de l'objet enseigné. À la manière des deux ouvrages de piété qu'il a publiés sous l'Ancien Régime, l'essai du Fribourgeois n'est pas le résultat d'une démarche entièrement originale: à quelques détails près, il s'apparente à une traduction de l'œuvre de Socher⁸⁶². Cet ouvrage caractéristique des Lumières catholiques, Fontaine n'en terminera jamais la rédaction. Sans doute mis au fait de l'entreprise du chanoine, l'évêque rappelle au Conseil d'éducation, en mai 1801, qu'il ne peut être «*rien innové dans la méthode d'enseigner [leur] sainte religion, qui a été, qui est, qui sera éternellement la même*»⁸⁶³.

5.4. Entre laïcité et joséphisme : réflexions sur les contours d'un État chrétien

Le chanoine Fontaine et le Père Girard ne prennent pas aussi activement part aux débats politico-eccésiologiques qu'aux discussions sur les questions éducatives; cependant, ils réussissent par moments à faire entendre leurs voix auprès du clergé ainsi que du gouvernement et de la société civile. Il n'est pas question pour eux de contester la légitimité du nouveau régime, mais plutôt de réinterpréter quelques-uns de ses principes en partageant leur vision idéale des relations entre Églises et État. Contre le modèle d'État laïque qui émane de la Constitution du 12 avril 1798, ils défendent tous deux l'idée d'un État

⁸⁶⁰ S Joseph, *Christenlehrbuch für katholische Seelsorger, Katecheten und Lehrer*, vol. 1, Munich, 1795, 504 p. Sur l'abbé Socher et son œuvre, cf. en particulier S Eberhard, «Joseph Socher – Der bayerische Abbe Sieyes? Ein Beitrag zur Frage der Kontinuität der ständisch-parlamentarischen Repräsentation in Deutschland», *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte*, n° 30, 1967, p. 264-297.

⁸⁶¹ F Charles-Aloyse, *De la manière de catéchiser...*, f. 12^v.

⁸⁶² Quelques passages de l'ouvrage de Socher semblent avoir été parfois raccourcis, notamment l'introduction.

⁸⁶³ Lettre de l'évêque d'Odet au Conseil d'éducation (copie), 15 mai 1801, AF B0 1000/1483, 1437, f. 64^r.

chrétien qui reconnaîtrait l'utilité publique de la religion et protégerait tant son enseignement que ses ministres.

C'est principalement la relation constitutionnelle de l'État à la religion qui préoccupe Fontaine et Girard. L'autorisation de tous les cultes et l'absence de religion d'État, ainsi que le stipule l'article 6, ne sont pas sans poser des problèmes aux deux prêtres fribourgeois, qui aspirent à l'association du christianisme à la morale républicaine. Aussi le cordelier s'est-il déjà montré critique envers une compréhension trop stricte de l'État laïque dans son plan d'éducation (août 1798), en affirmant que les Helvétiens forment un « *peuple de chrétiens* » et que l'enseignement du christianisme relève en conséquence également du gouvernement :

*« L'institut fera donc usage du christianisme pour inspirer l'amour du devoir à ses élèves. Mais cet usage ne serait-il pas contraire à la liberté de conscience illimitée, que la Constitution helvétique a sanctionnée ? Et la religion peut-elle être du ressort du Gouvernement ? Je réponds à cela que le gouvernement a incontestablement le droit et le devoir d'employer tous les moyens qui peuvent lui faciliter son but et qui ne contrarient point le contrat solennel où le peuple souverain a constaté son irrésistible volonté. Or l'enseignement public du christianisme [...] ne saurait contrarier le vœu d'un peuple chrétien, qui entend à rester dans la religion de ses pères et qui l'a jurée publiquement. »*⁸⁶⁴

Le Père Girard ne s'exprime néanmoins jamais explicitement sur les avantages et la manière de réformer le sixième article constitutionnel, sinon en réitérant quelques critiques à son égard⁸⁶⁵.

Le chanoine Fontaine se montre plus loquace que son cousin sur ce sujet. Depuis le coup d'État du 7 janvier 1800, la République helvétique est entrée dans une phase de luttes constitutionnelles se caractérisant par l'élaboration de nombreux projets de Constitution qui sont abondamment discutés dans la presse suisse. En août 1800, le chanoine prend publiquement position sur la question du statut constitutionnel de la religion, en faisant imprimer un

⁸⁶⁴ G Grégoire, *Projet d'éducation publique...*, n° 9.

⁸⁶⁵ Le Père Girard exprime à plusieurs reprises ses doutes sur l'article 6. Sur une copie du mémoire d'Odet (octobre 1800), par exemple, il rejoint son évêque dans ses critiques contre l'article en question : « *La réclamation est juste, on devine facilement l'intention du rédacteur de la Constitution, quoique les paroles soient susceptibles d'un sens soutenable* » (BCUF Papiers Girard, LD 12, B-3, f. 2, n° 15). Dans ses *Souvenirs*, le cordelier ne se montrera pas plus enthousiaste : « [...] *cette Constitution renfermait un article touchant la religion qui tout au moins était fort mal rédigé* ». Cf. G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie...*, p. 45.

ouvrage intitulé *Un Mot sur la tolérance religieuse d'après les lumières de la raison*⁸⁶⁶. Cet opuscule de 31 pages *in folio* constitue, ainsi que le souligne son auteur, le « *mot d'un philosophe* » qui cherche à démontrer l'utilité sociale du christianisme « *à la partie du public qui aime le moins s'entretenir de religion* »⁸⁶⁷. L'idée centrale défendue par Fontaine est la suivante : comme les cultes exercent un impact direct sur le « *bien-être moral* » de la société, il est non seulement du droit du gouvernement d'évaluer le « *système moral* » des cultes existant ou se développant en Helvétie, mais aussi de son devoir de « *protéger* » ceux qui contribuent à établir une saine « *moralité publique* », tout en proscrivant ceux qui lui sont au contraire nuisibles :

« Entre les cultes utiles et dignes du nom de religieux, il y en a donc que le Philosophe non prévenu par les préjugés de l'éducation doit regarder comme meilleurs et plus propres à remplir leur but [le perfectionnement moral de l'homme]. Il est donc évident que le système d'indifférentisme insouciant, qui croiroit devoir donner un égal assentiment à tous les cultes, loin d'être prescrit par la tolérance, est une grossière erreur et un défaut manifeste des vrais principes philosophiques.

*[...] Il est donc démontré jusqu'à l'évidence que le Gouvernement ne peut ni se conduire d'une manière purement passive et indifférente envers la religion en général, ni protéger ou même seulement tolérer tous les cultes indistinctement ; mais que sa protection ne doit et ne peut s'étendre qu'à ceux qui fournissent des bases sûres et solides à la moralité de leurs sectateurs. »*⁸⁶⁸

Quelles religions sont selon Fontaine « *dignes* » de mériter la protection du gouvernement ? À cette question, il répond : « *chacun des cultes* » chrétiens établis en Suisse, reposant sur le principe universel de l'amour fraternel et reconnaissant comme fondateur Jésus-Christ, le modèle « *de la plus haute perfection* »⁸⁶⁹. Le chanoine reste plus évasif sur les cultes à bannir. Il donne comme seul exemple la Société des hommes sans Dieu, fondée en France en 1798, dont la profession est de n'admettre ni l'existence d'un Être suprême, ni l'immortalité de l'âme⁸⁷⁰. La question du judaïsme n'est quant

⁸⁶⁶ F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse d'après les lumières de la raison*, Fribourg : Chez Bêat-Louis Piller, [22 août] 1800.

⁸⁶⁷ F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse...*, p. 3. Lire également le lettre du chanoine Fontaine à l'évêque d'Odet du 28 août 1800, lettre n° 102 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 342.

⁸⁶⁸ F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse...*, p. 17-18, 29.

⁸⁶⁹ F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse...*, p. 23 et 30-31.

⁸⁷⁰ F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse...*, p. 23-24.

à elle abordée à aucun moment dans l'ouvrage. En définitive, par son *Mot sur la tolérance religieuse*, Fontaine se range dans la tendance politique des unitaires qui se montrent favorables à une reconnaissance constitutionnelle du christianisme dans ses confessions catholique et réformée, et contre les fédéralistes qui souhaitent abandonner la question du statut de la religion aux cantons⁸⁷¹.

En dehors de cette question fondamentale, Fontaine et Girard ont l'occasion de s'exprimer sur le fonctionnement de la République helvétique dans ses rapports à l'Église catholique. Ils rejettent ensemble l'idée d'une république qui se cloisonnerait à son rôle de bras séculier, telle que soutenue par la fraction ultramontaine du clergé. Ils reconnaissent au contraire la supériorité de la souveraineté nationale sur les conciles en ce qui concerne la discipline ecclésiastique⁸⁷². Proches l'un de l'autre sur ces objets politico-ecclésiologiques, les deux religieux véhiculent néanmoins des idées sensiblement différentes relativement au degré d'intervention de la République dans les affaires ecclésiastiques : alors que le chanoine se révèle résolument josphiste en accordant de larges prérogatives à l'État, le cordelier plaide de son côté en faveur d'une plus forte indépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir civil.

En mars 1800, le chanoine Fontaine est invité par la Chambre administrative du canton de Fribourg à rédiger, pour le compte du ministre des Arts et des Sciences, un projet visant à « *égaliser les pensions aux ministres du culte, en prenant sur les cures, qui ont trop de pensions, pour en donner à ceux qui n'en ont pas assés* »⁸⁷³. Dans sa réponse, Fontaine imagine une vaste réorganisation de la vie ecclésiastique qui serait conduite par le pouvoir

⁸⁷¹ L'article I^{er} du projet de la majorité de la commission (15 janvier 1800) propose, en lieu et place de l'article 6, de protéger les confessions catholique et réformée : « *Die Religion der Christen nach katholischen sowohl als protestantischen Glaubensbekenntnisse soll als eine köstlicher Erbtheil unserer Väter unangetastet und gestützt [...]* » ; l'article 11 du projet du Sénat (5 juillet 1800) déclare de manière analogue : « *Die Religion der Christen nach dem katholischen und reformierten Glaubensbekenntnis, ihre Gottesdienste und gottesdienstlichen Uebungen bleiben ungestört, jedem frei und unter dem besondern Schutz der Regierung* » (ASHR V, p. 1305, 1319).

⁸⁷² Lire par exemple la lettre du chanoine Fontaine à un ecclésiastique valaisan (non identifié, s. d. [av. le 8 avril 1779]) : « *Je sçais à la vérité que nous, ecclésiastiques, ne pouvons pas de notre chef changer la discipline établie par les conciles; mais quand c'est l'autorité civile qui s'oppose à ce que tel règlement disciplinaire continue à être en vigueur, dès lors ce n'est pas nous qui changeons; nous ne faisons que céder à l'autorité qui d'après l'usage reconnu ou du moins toléré est en droit de le faire.* » Lettre n° 98 citée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 331.

⁸⁷³ Registre de la Chambre administrative du canton de Fribourg, AEF H 33, p. 88.

temporel⁸⁷⁴. Tout en suggérant d'«arrondir» quelque peu les frontières territoriales des paroisses pour en faciliter l'administration, il propose de transformer tous les chapelains en vicaires, afin que ceux-ci puissent seconder plus efficacement les curés dans leurs fonctions pastorales. Sur la question des bénéfices ecclésiastiques, le chanoine défend l'adoption d'un système de redistribution des richesses uniformisé à l'échelle nationale : les paroisses du pays – catholiques et protestantes – seraient classées dans quatre catégories en fonction de leur population, de la pénibilité du lieu et du prix des denrées alimentaires. La valeur des pensions ecclésiastiques serait calculée selon ce classement : les curés de la 1^{re} classe (soit des plus petites paroisses) percevraient annuellement 40 louis, contre 50 pour ceux de la 2^e classe, 60 pour ceux de la 3^e classe et enfin 75 pour ceux de la 4^e classe (les curés des grandes villes). S'il estime que le gouvernement a le droit d'intervenir sur ces objets, Fontaine lui suggère néanmoins de s'assurer au préalable de l'accord des évêques afin qu'ils «*ne se [mettent] pas à la tête des crieurs*». Il préconise en particulier de s'entendre tout d'abord avec le nouvel évêque de Constance – le «*sçavant Dalberg*» – qui est selon lui le plus à même d'entrer en discussion avec le gouvernement et de convaincre ses confrères d'en faire de même.

Les appels du chanoine en faveur du renforcement de l'intervention du pouvoir temporel se lisent aussi dans ses correspondances. Dans le courant de l'année 1799, Fontaine s'adresse à plusieurs hommes d'Église pour justifier l'immixtion du gouvernement dans les questions relatives à la discipline ecclésiastique, telles que la nomination aux cures vacantes, l'administration des biens de l'Église ou encore l'abolition des immunités ecclésiastiques⁸⁷⁵. De manière générale, il plaide en faveur d'une large soumission du clergé à la législation helvétique, même si celle-ci devient de plus en plus interventionniste dans les affaires ecclésiastiques :

«Nous avons aussi quelques trembleurs, et cela nous fait un très grand tort. Je vous avoue qu'aussi longtems que je verrai le clergé ne pas être parfaitement au pas, aussi longtems croirai-je devoir craindre pour la conservation intacte de notre religion. Il n'y a rien qui puisse autant favoriser les vues que nos ennemis pourroient avoir sur nous que de nous voir ou rénitens ou vacillants. Il faut surtout

⁸⁷⁴ Rapport sur les possibilités d'égalisation des pensions des ecclésiastiques, 7 mars 1800, document n° 100 édité dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 335-341. Le rapport adressé à la Chambre administrative de Fribourg fut transmis à Stapfer.

⁸⁷⁵ Cf. en particulier les lettres du chanoine Fontaine à un ecclésiastique non identifié du canton du Valais (s. d. [avant le 8 avril 1799]) et au curé Jean-Joseph Gremaud (8 avril 1799), lettres n°s 98 et 99 éditées dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 327-335.

que les Évêques ne réclament jamais que quand ils sont assurés d'avoir raison, parce qu'en réclamant dans les choses où ils peuvent céder et où dans d'autres pays catholiques on avoit déjà ci-devant cédé, ils perdraient tout leur crédit et feroient que dans les choses essentielles on ne les écouterait plus.»

Enfin, le joséphisme de Fontaine s'observe dans son hostilité à la surpopulation du clergé régulier en Suisse. Dans une note qu'il transmet au Père Girard en automne 1800, le chanoine marque en effet son opposition au rétablissement du noviciat et se montre favorable à l'idée de refaçonner le paysage conventuel helvétique :

« Qu'on laisse substituer en Helvétie trois ou quatre monastères bien organisés, bien disciplinés et vraiment religieux, ce sera peut-être un bien : et ce sera suffisant pour conserver la liberté d'embrasser la vie monastique ; mais prétendre que le gouvernement n'a pas le droit de défendre de nouveaux établissements, ou la prolongation de quelques-uns, c'est positivement contraire aux droits reconnus de tous les souverains. [...] Si à présent on permettoit aux couvens de se recruter, ils se rempliroient de mauvais sujets qui y entrent par désespoir de trouver mieux. D'ailleurs on manque de recrues pour le clergé, ce seroit encore en diminuer le nombre, que d'en laisser aller une partie dans les couvens.»⁸⁷⁶

Cette hostilité à l'égard de la surabondance des couvents, le chanoine l'exprime à d'autres reprises dans sa correspondance⁸⁷⁷.

Dans les écrits du Père Girard en revanche, le rôle du gouvernement se limite essentiellement à appuyer l'enseignement du christianisme, notamment par le biais d'une instruction publique qui intégrerait l'éducation religieuse dans son plan d'études⁸⁷⁸. Pour le reste, il serait selon lui préférable tant pour le bien de l'État que pour celui de la religion, que la République helvétique demeure étrangère aux affaires de l'Église et lui laisse une plus large indépendance, garante de sa stabilité. Nous retrouvons plusieurs traces de cette position à l'intérieur de sa correspondance avec son évêque, par exemple dans sa lettre du 21 septembre 1800 :

« Combien il importe que les deux Puissances [gouvernement et Église] restent bien distinctes ! Elles doivent s'unir sans doute pour le bien commun ; mais toujours sans

⁸⁷⁶ Fontaine appose cette note sur la copie du mémoire d'Odet rédigée par le Père Girard (cf. *infra*). Mémoire d'Odet annoté par Girard et Fontaine, 1800, BCUF Papiers Girard, LD 12, B-3, f. 12.

⁸⁷⁷ Cf. par exemple sa lettre du 8 janvier 1804 au vicaire général Wessenberg, lettre n° 70 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 233.

⁸⁷⁸ Cf. section 5.3 (p. 257-258).

se confondre. Plus je lis l'histoire de l'Église, plus cette vérité se consolide dans mon esprit. On a vu des empereurs et les princes sanctionner de leur autorité les décisions de l'Église, bientôt ils voulurent décider eux-mêmes et tout fut bouleversé.»⁸⁷⁹

Contrairement à Fontaine, Girard perçoit négativement les quelques mesures entreprises touchant à la nomination des curés, aux biens ecclésiastiques ou encore à l'interdiction du noviciat, quoiqu'il ne conteste pas non plus les droits du gouvernement en la matière⁸⁸⁰.

L'indépendance de l'Église, le Père Girard la défend activement au moment où il officie comme curé à Berne et côtoye fréquemment le gouvernement helvétique. Alors que les Conseils débattent de la possible instauration de « *tribunaux de mœurs* » pour suppléer aux anciens consistoires, une commission législative requiert l'opinion du curé Girard, du doyen de Berne Johann Samuel Ith et du pasteur vaudois Louis-Auguste Curtat⁸⁸¹. Contre l'avis de ses confrères protestants – qui plaideraient en faveur de tribunaux mixtes –, le cordelier souligne les risques de « *confusion* » entre les deux pouvoirs ainsi que la trop faible représentation de l'Église dans ces tribunaux :

« Lorsque j'énonçai mon opinion sur les tribunaux de mœurs, je consultai d'abord l'esprit du gouvernement de l'Église, et je sentis bien vivement qu'un ministre de l'Évangile ne pouvait pas se revêtir de fonctions étrangères à son ministère sans compromettre celui-ci et s'acquitt[er] assez mal de celles-là. Je pensais encore que si les tribunaux de mœurs étaient considérés comme mixtes, ils devraient être établis d'un commun accord par les deux puissances, et rester sous la surveillance de l'une et de l'autre. Ce concours, s'il devait avoir lieu, amènerait nécessairement de la confusion dans les affaires, étant lui-même une confusion de pouvoirs essentiellement différens dans leur but et leurs moyens. D'ailleurs, il était évident que l'autorité ecclésiastique n'entrerait pour rien dans la formation et la surveillance des tribunaux de mœurs. La Loi prenait tout sur elle, et dès lors il ne pouvait être question que de tribunaux purement civils auxquels on appellerait les

⁸⁷⁹ Le Père Girard à l'évêque d'Odet, 21 septembre 1800, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 13.

⁸⁸⁰ Cf. à ce sujet notamment les lettres du Père Girard à l'évêque d'Odet du 21 septembre et du 6 octobre 1800 (AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n°s 13-14) ainsi que ses annotations sur le mémoire du même (BCUF Papiers Girard, LD 12, B-3).

⁸⁸¹ Le Père Girard relate les deux commissions auxquelles il a participé dans une lettre à son évêque datée du 21 septembre 1800 (AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 13). Cette entrevue ne semble pas avoir laissé de trace dans les archives du gouvernement (ASHR V, p. 801-814).

pasteurs non comme juges, mais pour y appeler au nom de l'Évangile, après que le tribunal aurait prononcé au nom de la loi. »⁸⁸²

Cette citation tirée de sa correspondance avec d'Odet montre que le cordelier se méfie d'une réorientation trop marquée de la République helvétique vers le modèle protestant des Églises d'État par l'instauration de sortes de consistoires en territoire catholique.

Le Père Girard exprime une opinion analogue sur le mariage et les causes matrimoniales. À son évêque qui s'oppose à toute entreprise de sécularisation, il expose les avantages d'une plus stricte séparation du civil et du religieux. Comme les unions matrimoniales intéressent à la fois la société et la religion, il recommande l'instauration d'un nouveau système qui distinguerait le « mariage civil » du « mariage-sacrement » – le premier serait du ressort du tribunal civil (de district) et le second, chez les catholiques, du tribunal de l'évêque, mais sans l'appui du bras séculier :

*« Nous aurions ainsi deux tribunaux pour les causes matrimoniales, comme deux législations. Le tribunal civil entouré de la force porte des sentences, punit, frappe les réfractaires et se fait obéir. Le tribunal ecclésiastique juge aussi d'après ses règles, mais se borne à refuser la bénédiction, ou le sacrement, dans les cas les moins graves, et retranche la réfraction de la communion lorsque l'unité et l'indissolubilité du mariage se trouvent atteintes. Ces tribunaux peuvent exister l'un à côté de l'autre : l'un est temporel, l'autre est spirituel, celui-ci repose sur la force morale de l'Église, celui-là sur la force physique de l'État. »*⁸⁸³

Cette manière d'envisager les relations entre Églises et État n'est pas sans rappeler le modèle de séparation des deux puissances que la Convention nationale a adopté le 21 février 1795, même si Girard n'aspire pas à une séparation aussi complète qu'elle ne l'a été en France⁸⁸⁴.

À partir de 1801, le chanoine Fontaine et le Père Girard se font plus discrets sur les questions touchant de près ou de loin à la politique. Face à

⁸⁸² Lettre du Père Girard à l'évêque d'Odet, 21 septembre 1800, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 13.

⁸⁸³ Le Père Girard à l'évêque d'Odet, 21 septembre 1800, AEvF V.1 Cordeliers Minor conventuels, n° 13.

⁸⁸⁴ La loi du 21 février 1795 instaure une plus profonde séparation des Églises et de l'État, en déclarant notamment que la République française ne reconnaît plus aucun ministre du culte et qu'elle se refuse de les salarier, et même de leur mettre à disposition des locaux. Cf. B Mathieu, « Le 21 février 1795, la France entérinait la séparation des Églises et de l'État », *Revue générale du droit*, n° 19749, 2015, édition online.

une République helvétique en perte de vitesse et à un clergé de plus en plus intransigeant, l'expression de positions ecclésiologiques novatrices est devenue un motif de dénonciation qu'ils se gardent bien de faire naître.

5.5. Dans les premiers remous de la vague ultramontaine

« Depuis la Révolution, tout va de mal en pis. Les professeurs sont devenus de véritables fanatiques, puisqu'ils unissent le zèle à l'ignorance. Ils ne voyent partout qu'hérésie et impiété, soupçonnent tout ce qu'ils ne connaissent pas, et condamnent provisoirement avant d'avoir entendu. [...] Les espérances d'amélioration étaient fort minces avant la Révolution, cependant on osait encore dire quelque chose et quelquefois les membres de notre gouvernement qui composaient la commission des écoles écoutaient quelques propositions. À présent que l'on a attribué tous les maux des révolutions aux Lumières et à la Philosophie, on fait profession publique de l'ignorance; l'anathème est irrévocablement lancé contre les illuminés, et tout homme est illuminé qui ne pense pas en tout comme nos docteurs, ou qui s'exprime d'une manière qui ne leur est pas familière. »

Extrait de la lettre du Père Girard à Wessenberg, le 28 décembre 1801⁸⁸⁵

Si la Révolution est parvenue à mobiliser les forces réformatrices du clergé, elle a également catalysé celles qui leur sont le plus contraires. Fribourg n'échappe pas au phénomène européen postrévolutionnaire qualifié par Bernard Plongeron de « *fièvres ultramontaines* »⁸⁸⁶ : sous-jacentes en 1798, elles se réveillent au fur et à mesure de l'affaiblissement du régime républicain. Favorables au renforcement du pouvoir pontifical et opposés à toute intervention de l'État dans les affaires religieuses, les ultramontains prennent pour cible les projets de réforme nés de la Révolution. Ils travaillent de la même façon à freiner la diffusion des vellétés réformatrices au sein du clergé en isolant et en marginalisant les individus qui s'y sont montrés les plus enthousiastes. Le chanoine Fontaine, le Père Girard et leurs alliés font face à de violentes résistances et voient leur position au sein du clergé s'affaiblir considérablement au moment de l'avènement du régime de la Médiation (1803).

⁸⁸⁵ Lettre du Père Girard à Ignace Heinrich von Wessenberg, 28 décembre 1801, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1801,4.

⁸⁸⁶ P Bernard, « De Napoléon à Metternich. Une modernité en état de blocus », in P Bernard (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*. Tome X. *Les défis du christianisme (1750-1840)*, Paris : Desclée, 1997, p. 636.

Invisible ou presque durant les vingt premiers mois de la République helvétique, la réaction ultramontaine se fait d'abord entendre par la voix du chef du diocèse⁸⁸⁷. Le prélat, qui a jusqu'alors fait preuve d'esprit de conciliation avec le nouveau régime, se révèle bientôt être un défenseur intransigeant des droits de l'Église. L'évolution du positionnement d'Odet à l'égard de la Révolution se manifeste publiquement, pour la première fois, dans la lettre encyclique qu'il fait imprimer le 5 décembre 1799 en l'honneur du défunt pape Pie VI⁸⁸⁸. L'évêque s'y montre résolument offensif contre l'esprit du siècle en y rangeant dans une même condamnation la « *philosophie impie* », les « *innovations ténébreuses* », le « *philosophisme déguisé* » qui s'est glissé dans le « *sanctuaire* », la politique religieuse de Joseph II, le synode de Pistoie et le clergé réfractaire de France. À la lecture de cette lettre, le ministre Stapfer ne peut cacher son étonnement et affirme ne pas comprendre comment un ecclésiastique qui se conduisait par le passé avec tant de « *modération* » et de « *prudence pastorale* » pouvait porter de si lourdes accusations⁸⁸⁹. Deux mois plus tard, en raison de cette lettre, le gouvernement censure les publications émanant des autorités ecclésiastiques en leur imposant le visa de l'État. Vexé dans son orgueil, le prélat transmet le 3 octobre 1800 au gouvernement de virulentes protestations contre de nombreux objets de la législation helvétique, protestations contre lesquelles le Père Girard et le chanoine Fontaine ont essayé, en vain, d'intervenir⁸⁹⁰.

Du gouvernement helvétique, l'hostilité du prélat se transporte sur le Conseil d'éducation auquel il reproche des vues philosophiques et un manque d'orthodoxie⁸⁹¹. Au début de l'année 1801, Odet prend quelques mesures fortes pour renforcer sa surveillance sur l'instruction de la jeunesse : tout en nommant chacun de ses curés « *inspecteur des écoles de leur paroisse* » pour l'enseignement de la religion, il leur ordonne de « *ne laisser introduire*

⁸⁸⁷ Sur ce sujet, cf. en particulier S Damien, « Du soutien à l'opposition. Prises de position de l'évêque de Lausanne Jean-Baptiste d'Odet sous la République helvétique (1798-1803) », *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 108, 2014, p. 423-438.

⁸⁸⁸ *Lettre encyclique de l'évêque de Lausanne qui ordonne dans son diocèse les prières accoutumées au sujet de la mort du pape Pie VI*, 5 décembre 1799, BCUF Gk 1000/1799/1, 11 p.

⁸⁸⁹ Lettre du ministre Stapfer à la Commission exécutive, AF B0 1000/1483, vol. 563, f. 228.

⁸⁹⁰ Sur ce mémoire et les interventions de Fontaine et Girard, cf. P -A Laurence, « Charles-Aloyse Fontaine, une éminence grise de la République helvétique ? », in S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg...*, p. 169-182 ; S Damien, « Du soutien à l'opposition... », p. 423-438.

⁸⁹¹ Sur le conflit entre l'évêque d'Odet et le Conseil d'éducation du canton de Fribourg, cf. par exemple S Damien, « Du soutien à l'opposition... », p. 434-436.

dans icelles aucun livre, qui puisse influer sur la religion et sur les mœurs» sans son approbation⁸⁹². Il interdit encore la pratique encouragée par le Conseil d'éducation de faire tenir l'école le dimanche durant la période des travaux à la campagne, une pratique qu'il condamne comme une innovation née des « premières fermentations de la Révolution, où l'on se plaisoit à tout confondre, à tout bouleverser »⁸⁹³. Sans oser proscrire la présence de religieux au sein du Conseil d'éducation, l'évêque fait néanmoins comprendre aux trois conseillers ecclésiastiques (Fontaine, Marchand et Zillweger) que leur nouvelle occupation est incompatible avec leur ministère, et ce en leur rappelant le sort funeste des prêtres qui ont exercé des fonctions publiques sous la Révolution en France :

*« Quant à l'éducation civile, je conviens que je ne dois point m'y immiscuer, aussi peu que les autres ministres de la religion, et quoique je sois très persuadé, que le Conseil d'éducation jouiroit d'une plus grande confiance, et que ses succès seroient plus rapides, s'il n'étoit composé que de laïcs, je n'ai cependant défendu à aucun prêtre d'y siéger, encore moins d'être commissaire civil: je ne veux pas même que les curés mettent aucun obstacle à leurs fonctions. Tout ce que je souhaiterais, c'est que le gouvernement connu [sic] mieux ceux à qui il confie les intérêts de la jeunesse, et que les ecclésiastiques revêtus d'une autorité purement civile comprissent qu'ils ne mériteront la confiance, qu'ils ne travailleront avec succès, que pour autant qu'on les verra exercer cette autorité sans démentir leur vocation, et sans trahir leur ministère. Qu'ils jettent les yeux sur ceux qui dans les premiers momens de la Révolution française se sont empressés d'occuper des places dans le gouvernement, et que leur sort les fassent [sic] trembler. Tout prêtre hors de sa place ne peut faire aucun fruit. »*⁸⁹⁴

Face aux attaques de leur supérieur, les trois conseillers ecclésiastiques transmettent simultanément leur démission au ministre des Arts et des Sciences, en protestant néanmoins fermement contre la conduite de leur évêque⁸⁹⁵. Menaçant de cesser toute activité en cas d'acceptation des démissions, les conseillers d'éducation laïcs contraignent le ministre à les

⁸⁹² Lettre de l'évêque d'Odet au Conseil d'éducation (copie), 15 mai 1801, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 63^v-64^r.

⁸⁹³ Lettre de l'évêque d'Odet au Conseil d'éducation (copie), 15 mai 1801, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 63^v-64^r.

⁸⁹⁴ Lettre de l'évêque d'Odet au Conseil d'éducation (copie), 15 mai 1801, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 63^v-64^r.

⁸⁹⁵ AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 70-74.

refuser⁸⁹⁶. L'intervention du gouvernement permet au Conseil d'éducation de poursuivre ses activités, sans toutefois le mettre à l'abri des vexations du prélat qui contribuent, une année plus tard, à sa chute définitive⁸⁹⁷.

Parallèlement à ses premières démarches contre le Conseil d'éducation, d'Odet cherche à affirmer ou réaffirmer son autorité sur son clergé en combattant chez lui toute forme de «*relâchement*» et d'«*indiscipline*». Le durcissement de sa ligne de conduite se lit particulièrement dans la longue constitution synodale qu'il transmet à ses prêtres en date du 29 mars 1801⁸⁹⁸. L'évêque y fustige en premier lieu les progrès réalisés au sein de son propre clergé par une «*prétendue philosophie moderne*» (*modernis praetensis philosophis*), qu'il se garde bien de délimiter, sinon en affirmant qu'elle est «*préjudiciable à la foi et aux mœurs*» (*praejudicatas et a fide et moribus alienas opiniones*):

«*Nova supervenit, exeunte saeculo decimo octavo tribulatio a modernis praetensis philosophis ac pseudo-politicis, qui formidando progressu undequaque religionem et fidem romano-catholicam aggrediuntur, illamque penitus tollere tentant. Nolumus vos ignorare, Fratres, de tribulatione nostra, quae facta est nobis, quoniam supra modum gravati sumus, timentes ne inter sacerdotes nostrae diocesis sint, qui, praetensae philosophiae vertigine decepti, incaute sese immisceant illis hominus.*»⁸⁹⁹

Ces invectives resteraient impersonnelles si elles ne mentionnaient pas l'existence de «*mauvais exemples de prêtres*» (*malis exemplis sacerdotum*) qui, gagnés par la «*démangeaison de la nouveauté*» (*prurigo novitatis*), mépriseraient la discipline ecclésiastique et les canons sacrés en faisant imprimer des libelles sans son approbation. Les remontrances du prélat – il ne s'en cache d'ailleurs pas – visent directement le chanoine Fontaine et son *Mot sur la tolérance religieuse*:

⁸⁹⁶ Projet de lettre approuvée au Conseil d'éducation de Fribourg, 2 juin 1801, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 76.

⁸⁹⁷ S. Damien, «*Du soutien à l'opposition...*», p. 435-436.

⁸⁹⁸ *Constitutio Reverendiss. ac Illustriss. Episcopi Lausannensis, S.R.I. Principis etc. ad Clerum suum*, 29 mai 1801, BCUF Gk 1000/1801/3.

⁸⁹⁹ Traduction: «*Un nouveau tourment qui sort du XVIII^e siècle est venu s'y ajouter: partout la philosophie moderne et des théories pseudo-politiques sont à l'honneur; partout elles cherchent à circonvenir la religion et la foi catholique romaine, essayant de la détruire de fond en comble. Nous ne voulons pas vous laisser ignorer, mes Très Chers Frères, l'objet de notre tourment: nous en sommes très accablés et nous craignons que, parmi les prêtres de notre diocèse, il y en ait certains qui, cédant au vertige de la prétendue philosophie, s'y attachent imprudemment*» (p. 4-5).

« *Utinam considerare possimus hoc malum nunquam emersurum esse è liberiori loquendi, scibendi et agendi ratione sacerdotum! Verum incuria fidei, relaxatio pietatis, contemptus disciplinae ecclesiasticae, prurigo novitatis, evagatio animi, parum ista omnia nos affeçant de malis dioecese nostrae imminentibus. O vos, zelosi pastores verique Ecclesiae sanctae Ministri! nobiscum ingemiscite, et totis conatibus fatagite, quantum in vobis erit, ut medeamini vestris consiliis et monitionibus malis exemplis sacerdotum. Ipsi vos vidistis quanto contemptu sacrorum canonum typis cudantur et in publicum spargantur libelli, inconsultis Superioribus ecclesiasticis, nula approbatione muniti. [...]* »⁹⁰⁰

La *Constitutio* d'Odet se termine par l'énumération de règles disciplinaires que les ecclésiastiques se doivent de respecter sous peine de sanctions. Outre les interdictions portées contre les nouvelles modes vestimentaires et la fréquentation des tavernes, elle rétablit le droit de censure sur les écrits provenant du clergé : il est non seulement interdit aux prêtres de faire imprimer quelconque écrit sans approbation, mais d'Odet met également en garde tous ceux qui tenteraient de faire recours devant les tribunaux civils pour échapper à la censure⁹⁰¹. L'évêque limite de fait ici les possibilités réformatrices des prêtres partisans du nouveau régime.

Les accusations récurrentes de l'évêque ne tardent pas à trouver écho au sein du clergé diocésain, où elles prennent des formes parfois plus radicales. La méfiance à l'égard des « *prêtres philosophes* » se manifeste en particulier dans le corps des inspecteurs scolaires. Entre 1801 et 1802, la quasi-totalité d'entre eux démissionnent et ne sont pas toujours remplacés, faute de volontaires⁹⁰². Quelles sont les motivations de ces départs ? Si certains inspecteurs abandonnent leur fonction sans donner de justifications, ou en évoquant différents prétextes, d'autres soulignent les désagréments de se retrouver au cœur d'une querelle idéologique. D'autres encore ne cachent pas leur parti pris pour l'évêque avec

⁹⁰⁰ Traduction : « *Si seulement nous pouvions être convaincus que ce mal ne naîtra jamais de la façon plus libre qu'ont les prêtres de parler, d'écrire et d'agir ! Mais la négligence de la foi, le relâchement de la piété, le mépris de la discipline ecclésiastique, la démangeaison de la nouveauté, l'égarment de l'âme, tout cela nous donne trop peu d'assurance quant aux maux qui menacent notre diocèse. Ô vous, prêtres zélés, véritables serviteurs de la Sainte Église ! Joignez vos lamentations aux nôtres et employez tous vos efforts, autant que vous le pourrez, à guérir [?] vos conseils et vos avis des mauvais exemples des prêtres. Vous-mêmes avez vu avec quel mépris des canons sacrés des libelles sont imprimés et publiés, sans consultation des Supérieurs ecclésiastiques, sans aucune approbation* » (p. 5-6).

⁹⁰¹ *Constitutio Reverendiss...*, p. 15.

⁹⁰² D Eugène, *L'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique...*, p. 46, 145-147.

lequel ils partagent une même aversion pour le Conseil d'éducation et ses membres. Le curé d'Écharlens Pancrace Zillweger allègue ainsi les multiples raisons pour lesquelles il refuse sa nomination comme inspecteur : les principes du Conseil « *peu en accord* » avec ceux de l'Église, le mépris affiché par les conseillers contre les droits de l'épiscopat, la participation d'ecclésiastiques œuvrant contre la volonté de leur supérieur religieux ou encore son caractère « *philosophique* »⁹⁰³. Le curé s'en prend aussi vigoureusement aux deux principaux adversaires du prélat à l'intérieur du Conseil (Fontaine et Marchand), décriés non sans moquerie comme des ecclésiastiques corrompus et suspects :

*« Je ne puis me livrer sans scrupule à ma défiance ; la regardant comme l'effet d'une prudence ordinaire, de cette prudence qui fait un devoir à tout homme sensé, et de s'abstenir des eaux sorties des fontaines en qui on soupçonne la corruption, et de ne rien acheter d'un marchand suspect. »*⁹⁰⁴

Le curé de Villaz-Saint-Pierre Gaspard-Antoine Fracheboud fait preuve de plus d'intransigeance encore. D'abord favorable à la République helvétique, il s'empresse d'exercer sa fonction d'inspecteur avec zèle et enthousiasme⁹⁰⁵. L'attitude bienveillante du curé s'altère toutefois dès l'été 1800. Le 21 septembre, il dénonce simultanément à son évêque les propos tenus par le curé de ville et doyen du Chapitre Joseph-Emmanuel Seydoux dans le *Bulletin helvétique* sur le respect interconfessionnel⁹⁰⁶, et plus fortement encore le *Mot sur la tolérance religieuse* du chanoine Fontaine qui renferme, selon lui, une « *doctrine scandaleuse et erronée* » ainsi que « *d'autres erreurs pernicieuses* »⁹⁰⁷.

Le discours et les procédés du curé se durcissent rapidement. Après un houleux échange épistolaire avec le chanoine⁹⁰⁸, Fracheboud démissionne de

⁹⁰³ Cf. les deux lettres du curé Zillweger au Conseil d'éducation, 4 et 18 janvier 1802, AEF H 436.7.

⁹⁰⁴ AEF Collection Gremaud 34, p. 640.

⁹⁰⁵ Il transmet son premier rapport d'inspection au Conseil d'éducation le 21 mars 1799 déjà. AEF H 437.14.

⁹⁰⁶ « [...] C'est précisément encore, parce que nous vivons à la fin du 18^e siècle dans un pays, où la liberté des cultes est solennellement proclamée, que chaque communion doit mutuellement respecter ses dogmes et ses usages religieux, afin de pouvoir efficacement unir ses efforts pour faire aimer la vertu et rappeler tous les cœurs de la République à l'union et à la concorde, dont la charité chrétienne nous fait à tous un devoir » (*Bulletin helvétique*, 5 juillet 1800).

⁹⁰⁷ Lettre du curé Fracheboud à l'évêque d'Odet, 21 septembre 1800, AEvF I.64 Villaz-Saint-Pierre, f. 14b.

⁹⁰⁸ Fracheboud transmet sa correspondance avec Fontaine à l'évêché dans l'intention de faire condamner ce dernier. Cette correspondance est éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, lettres n^{os} 103-106, p. 344-365.

sa fonction d'inspecteur en invoquant les « *principes irrégieux* » du Conseil d'éducation, mais aussi au nom de la « *liberté d'instruction* » qui s'opposerait à toute idée d'école obligatoire⁹⁰⁹. Le curé de Villaz-Saint-Pierre entre dès lors dans une vaste entreprise de délation. À l'évêque, au décanat de Romont et même au ministre plénipotentiaire de la République française (Raymond de Verninac), il adresse les plus vives remontrances à l'encontre du chanoine en l'accusant, notamment, de participer au complot jacobin décrié par l'abbé Barruel :

*« Dans tous les points et autres que l'on peut comparer avec les principes, statuts et loix de l'Illuminisme, il montre qu'il est, ou un malheureux Illuminé réellement et profondément initié dans cette affreuse secte, ou qu'il en suit les plans, les principes, et les buts contre notre sainte religion. En conséquence, comme il se trouve placé dans le Conseil d'éducation civile pour ce canton, et même comme vice-président, et examinateur des régents etc., vous pouvez considérer, mon Révérendissime évêque! combien cet homme avec de tels principes, projets, et relations, peut et doit nous causer, et nous donner de justes allarmes, et de grandes craintes pour la foi, les mœurs et la religion dans ce diocèse. »*⁹¹⁰

L'ultracisme des positions du curé pousse l'évêque à prendre un peu de distance vis-à-vis du lui, d'autant plus que le chapelain de Villaz-Saint-Pierre se plaint de sa conduite, en particulier des « *miracles* » qu'il prétend avoir opérés sur les jeunes filles possédées de sa paroisse⁹¹¹.

De son côté, mécontent de l'absence de condamnation du *Mot sur la tolérance religieuse* de Fontaine, Fracheboud s'en prend à l'évêque d'Odet qu'il accuse lui aussi de « *philosophisme* ». Selon des propos rapportés dans sa propre correspondance, le curé aurait proclamé devant ses paroissiens ne plus reconnaître l'autorité du chef du diocèse :

« Nous ne pouvions plus avoir de confiance ni reconnaître davantage l'autorité de Mgr Jean-Baptiste d'Odet, sans danger certain de notre sainte religion, et du salut des âmes spécialement confiées à mes soins, et d'où je l'ai dénoncé devant Dieu et

⁹⁰⁹ Lettre du curé Fracheboud au Conseil d'éducation, 5 février 1801, AEF H 437.14.

⁹¹⁰ Lettre du curé Fracheboud à l'évêque d'Odet, 22 janvier 1801, AEvF I.64 Villaz-Saint-Pierre, f. 14l. La lettre au ministre de Verninac n'a pas été retrouvée ; celui-là l'a transmise à l'évêque en date du 22 juin 1802, en ajoutant : « *M. Fracheboud est dominé par un sentiment de zèle qui me paraît avoir besoin d'être surveillé et dirigé* » (AEvF I.64 Villaz-Saint-Pierre, f. 14h).

⁹¹¹ Lettre du chapelain Tinguely à l'évêque, 22 mai 1803, AEvF I.64 Villaz-Saint-Pierre, f. 14c.

devant toute l'Église, comme coupable des plus grands manquements, et violations contre notre sainte foi par différents actes.»⁹¹²

Ces graves chefs d'inculpation lui valent une convocation immédiate devant le tribunal de l'évêque, convocation à laquelle il ne se soumettra toutefois jamais. Depuis Lyon où il s'est exilé en juin 1803, Fracheboud adresse un volumineux mémoire justificatif à l'attention du pape Pie VII dans lequel il reprend les diverses accusations qu'il a portées à l'encontre du chanoine Fontaine et de l'évêque d'Odet⁹¹³. La Congrégation des affaires ecclésiastiques du Saint-Siège se refuse néanmoins à entrer en procès avec les deux hommes d'Église, et se contente de confirmer la décision de l'évêque de suspendre le curé Fracheboud *a divinis* (interdiction de célébrer l'office divin)⁹¹⁴. Selon une note du cardinal Consalvi accompagnant le rescrit final, l'absence de condamnation de l'ouvrage du chanoine s'explique tant par l'inexistence d'hérésie formelle que par le scandale majeur qu'une telle démarche aurait occasionné dans le public. D'Odet y aurait néanmoins relevé des propositions téméraires, raison pour laquelle la censure des publications du clergé a été rétablie :

«[...] che lo stesso Mr Odet non condannò l'accennato libello di Fontaine, perché non sembrava, che contenesse formali eresie, sebbene vi si leggessero alcune proposizioni temerarie, e fosse lesivo delle pie orecchie, le quali se fossero state notate con pubblica censura, ne sarebbe forse nato in quel tempo di turbolenza un scandalo maggiore.»⁹¹⁵

⁹¹² Lettre du curé Fracheboud au curé Cordey, 2 juin 1803, ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, Add. XXI, Busta IX (Causa Parrocci Ant. Fracheboud), n° 9. Le curé de Siviriez transmet la lettre à l'évêque, qui la communique au Saint-Siège.

⁹¹³ *À Notre Très Saint Père le Pape Pie VII. Double de mémoire, lettre et suppliques. Pour cause touchant les choses de la foi près du Saint Père*, 12 juillet 1803, ASVat, Epoca Napoleonica, Francia, Liasse V, Fascicolo 12, f. 12.

⁹¹⁴ Cf. le rescrit du cardinal Consalvi, 1^{er} novembre 1804 (ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, Add. XXI, Busta IX [Causa Parrocci Ant. Fracheboud], n° 21). Ce rescrit a été traduit de l'italien dans le registre de la cour épiscopale (AEvF Ms. 6.33, séance du 11 juin 1805).

⁹¹⁵ Traduction : *«[...] que le même d'Odet ne condamna pas le libelle mentionné de Fontaine, parce qu'il ne semblait pas, qu'il ne contienne des hérésies formelles, bien qu'ils s'y lisent quelques propositions téméraires, et qu'elles aient pu porter atteinte aux oreilles pieuses, propositions qui, si elles eussent été remarquées avec la censure publique, auraient peut-être fait naître un scandale majeur dans ce temps de turbulences»*. Arch. S.C. degli AA.EE.SS, Fondo Svizzera (primo periodo), posizione 6, fascicolo 1 (Il parroco Fracheboud fa appello a Roma contra il suo Vescovo), f. 99-102.

S'il échappe à une condamnation formelle de son évêque et du Saint-Siège, le chanoine Fontaine ne sort pas entièrement indemne de la Révolution : son action au sein du Conseil d'éducation et ses écrits révolutionnaires entachent son image de prêtre orthodoxe.

Demeurant à Berne, le Père Girard reste plus longtemps à l'abri des agitations du clergé fribourgeois. Mais il en va tout autrement de la communauté de laquelle il s'est temporairement détaché. Près d'une année après ses premières attaques contre le Conseil d'éducation, l'évêque s'attaque au couvent des cordeliers où se tiennent les séances du Conseil. Dans une lettre au ton pour le moins univoque, il annonce au gardien Bonaventure Quillet (1744-1804) son intention de mettre au pas ses religieux en les éloignant de la ville et en les faisant travailler plus intensément dans les campagnes :

«La Révolution a été une époque heureuse pour votre couvent. Dès sa naissance, les grands personnages n'ont pas cru pouvoir trouver plus de lumières et une plus saine direction, que chez les révérends Pères cordeliers. Ils en ont profité, au point que le Conseil d'éducation a trouvé votre couvent digne d'émettre un de ses membres dans son sein [Marchand]. Ayant remarqué combien cette première démarche lui avait réussi, il n'a pas hésité à fixer ses séances dans le milieu de votre couvent. Dès ce moment, quel lustre, quelle importance n'a pas été répandue sur tous les individus qui composent votre communauté. La porte en a été ouverte jour et nuit, tout ce qui y entrait, tout ce qui en sortait, n'était que pour visites d'agrément. Ce nouveau genre de vie a nécessité une chevelure et une chaussure plus soignée. Je ne suis donc pas surpris que vos Pères répugnent à se mouiller les pieds pour venir travailler dans les campagnes [...] je vous avertis que je serai obligé de venir souvent à la charge, mais je ne crois pas que ce soit un mal pour vos Pères. J'ai des raisons de croire qu'ils font trop de mauvaise besogne en ville, et qu'ils n'en font pas assez en campagne.»⁹¹⁶

Dans les cinq premiers mois de l'année 1802, d'Odet engage ainsi à plusieurs reprises les franciscains à quitter leur couvent pour seconder temporairement le clergé séculier en campagne⁹¹⁷. S'ils s'y soumettent le plus souvent, les cordeliers refusent catégoriquement l'injonction qu'ils reçoivent le 27 mai 1802 de détacher les deux plus jeunes religieux de leur communauté

⁹¹⁶ Lettre de l'évêque d'Odet au Père Quillet, 30 décembre 1801, ACCF Fonds Père Girard, Série I, Mappe 5, 1801/4 F2.

⁹¹⁷ Cf. la correspondance entre les cordeliers et l'évêque d'Odet, ACCF Fonds Père Girard, Série I, Mappe 5.

pour occuper des vicariats pour une durée indéterminée⁹¹⁸. Dans une lettre de protestation adressée au gouvernement, ils se plaignent énergiquement de la dernière requête du prélat qui, selon eux, ne vise rien de moins que «*détruire*» leur communauté⁹¹⁹. Les douze mois suivants sont marqués par un bras de fer entre les cordeliers et l'évêque : les premiers cherchant un soutien auprès des autorités civiles et de leur ministre provincial, le second auprès de la nonciature et du Saint-Siège.

Les accusations portées par d'Odet à Rome ne visent jamais directement le Père Girard, avec lequel il continue à correspondre de la manière la plus cordiale⁹²⁰. C'est davantage le Père Marchand qui est ciblé, comme en témoigne sa correspondance avec le commissaire de la nonciature Anton Bäumlín :

*« Je regarde l'affaire des cordeliers comme une chose majeure : elle est conduite par le Père Marchand cordelier du Porrentrui, qui a fait son apprentissage dans le commencement de la Révolution à Besançon et qui depuis la Révolution suisse a constamment frayé avec les principaux acteurs tantôt d'un parti, tantôt de l'autre. Il a fait même en habit séculier le tour de la Suisse et de Neuchâtel, depuis il a été à Paris : il a figuré un des premiers dans le Conseil d'éducation, destiné à faire face à l'autorité des évêques. »*⁹²¹

Les griefs rapportés à Rome ne concernent pas seulement la prétendue insubordination des cordeliers, mais aussi et surtout leur proximité supposée avec la philosophie de Kant, décriée à Rome depuis 1801 comme un «*poison*» pour les catholiques⁹²². Pour l'évêque, il ne fait alors aucun doute : le kantisme a infecté le couvent des cordeliers et menace par là même de contaminer l'ensemble du diocèse :

« J'essayerai, si je puis découvrir quelques opinions kantistes des cordeliers, pour des thèses on en parle plus, la mode est passée, mais dans leurs conversations, ils ne se

⁹¹⁸ Lettre de l'évêque d'Odet au Père Quillet, 27 mai 1802, ACCF Fonds Père Girard, Série I, Mapped 5, 1802/4 F2 ; réponse du Père Quillet à l'évêque d'Odet (copie), 1^{er} juin 1802, ACCF Fonds Père Girard, Série I, Mapped 5, 1802/9a F2.

⁹¹⁹ Mémoire du couvent des cordeliers au Petit Conseil de la République helvétique, 28 mai 1802, AF B0 1000/1483, vol. 1437, f. 113.

⁹²⁰ Alexandre Daguët suppose que c'est essentiellement le Père Girard qui a été la cible des attaques d'Odet. Cf. D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 116-117.

⁹²¹ Lettre de l'évêque d'Odet au commissaire Bäumlín, 5 mai 1803, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 110, f. 228-229.

⁹²² G. Christian, «*Wie die Kritik der reinen Vernunft auf den Index Librorum Prohibitorum kam*», in F. Norbert (éd.), *Kant und der Katholizismus. Stationen einer wechselhaften Geschichte*, Fribourg-en-Brisgau : Herder, 2005, p. 124-125.

cachent pas, bien au contraire, ils s'en font gloire; or quoi de plus dangereux qu'un corps qui pense mal, les membres en chant toujours réunis ils peuvent concerter leurs travaux, et ayant la direction des consciences, ils en insinuent leur poison, sans que l'évêque puisse parer à ce mal.»⁹²³

L'accusation de kantisme est suffisamment grave aux yeux de la nonciature pour l'engager à ouvrir une enquête sur les principes philosophiques des cordeliers. Exhortés à se justifier, ils démentent professer cette nouvelle philosophie, confessant simplement que quelques-uns l'ont étudiée afin de se mettre à niveau dans la république des lettres⁹²⁴. La réponse donne dans un premier temps satisfaction au commissaire apostolique, qui affirme à d'Odet n'y trouver «rien de suspect»⁹²⁵. Mais bientôt de nouveaux témoignages (non retrouvés) l'incitent à alerter la Congrégation des évêques et des réguliers :

«Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur [...], j'ai réussi à me procurer sur la doctrine des Pères cordeliers quelques documents, suivant lesquels quelques-uns parmi les jeunes tiennent effectivement les principes de Kant; ce que j'annoncerai sans délai à la Sainte Congrégation des évêques et des réguliers.»⁹²⁶

Le décès de Jean-Baptiste d'Odet survenu le 29 juillet 1803 – le jour même de la transmission du courrier mentionné ci-dessus – met un terme à l'enquête, sans qu'aucun jugement ou avis n'ait été prononcé par la Congrégation. Mais loin de mettre fin aux querelles, la disparition du prélat et la perspective de retrouver un Fontaine, un Marchand ou surtout un Girard à la tête du diocèse ravive la réaction ultramontaine. En août 1803, de nouvelles accusations parviennent à la nonciature prévenant le Saint-Siège du manque d'orthodoxie d'un certain nombre de prêtres fribourgeois. L'abbé de Bulle

⁹²³ Lettre de l'évêque d'Odet au commissaire Bäumlín, 2 juin 1803, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 110, f. 228-229.

⁹²⁴ Mémoire des cordeliers au commissaire Bäumlín, s. d. [avant le 24 juin 1803], ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 96, f. 205.

⁹²⁵ Lettre du commissaire Bäumlín à l'évêque d'Odet, 24 juin 1803, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 100, f. 210. Le mémoire justificatif des cordeliers, signé par le Père Quillet, répond à quatre questions posées par Bäumlín, notamment à celle «*An revero apud vos docetur seu traditur periculosa Kant philosophia?*» (ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 96, f. 205).

⁹²⁶ Lettre du commissaire Bäumlín à l'évêque d'Odet, 29 juillet 1803, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 112, f. 234. Cf. aussi la correspondance de Bäumlín avec la Congrégation des évêques et des réguliers (ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 99 et 101, f. 208-209, 211). Nous n'avons pas consulté les archives de la Congrégation.

Paul-Antoine de Castella rappelle ainsi au commissaire Bäumlin le dangereux « *kantisme* » des deux cordeliers et du chanoine :

« Quant au Père Girard cordelier, et que M. l'ambassadeur d'Espagne [José Caamaño y Gayoso] doit protéger, je ne crains pas de répéter que soit par ses principes nouveaux, soit par son *kantisme* et son peu de régularité dans son état, il serait le fléau de notre diocèse et j'ajouterais même, de la religion. Je l'ai vu à Berne où il est encore depuis qu'il a été aumônier du gouvernement helvétique, je le connais très particulièrement, j'étais lié avec lui. On pourroit aussi parler du Père Marchand cordelier, que vous devez connoître, et qui est aussi de ceux avec qui j'étois très étroitement lié, de même que M^r Fontaine chantre de Saint-Nicolas, mais souffrés, que pour le même motif, je vous tiens à peu près le même langage envers eux, à l'égard de leur doctrine nouvelle et du *kantisme* [...]. »⁹²⁷

Castella propose donc pour la succession d'Odet un certain nombre de prêtres réputés pour leur intransigeance, en particulier le professeur Claude-Joseph Gaudard, un ancien élève du Collège germanique de Rome. Dans les rapports qu'il adresse à la Secrétairerie d'État, Bäumlin relaie les propos de l'abbé de Castella en y joignant une copie de ses lettres, mais aussi en soulignant que le Père Girard et ses amis sont à ses yeux « *depuis longtems très suspects* »⁹²⁸. La voie est alors libre pour les prêtres ultramontains qui peuvent en outre bénéficier du soutien du premier Landamman de la Suisse, Louis d'Affry. Ce dernier appuie les candidatures du professeur Gaudard et surtout de son confesseur, le gardien des couvents des capucins Maxime Guisolan⁹²⁹. Bien connu à Rome pour y avoir été le définitif général des provinces capucines d'Allemagne durant la Révolution, Guisolan est désigné évêque de Lausanne le 3 septembre 1803⁹³⁰.

À l'orée de la Médiation, Fribourg se positionne avec la nonciature comme le principal centre de l'ultramontanisme en Suisse. Au contraire de Lucerne où l'évêque de Constance Dalberg, le vicaire général Wessenberg et le commissaire épiscopal Thaddäus Müller travaillent à l'adoption d'un

⁹²⁷ Lettre de l'abbé Castella au commissaire Bäumlin (copie), 18 août 1803, ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, vol. 301, f. 28-29.

⁹²⁸ Lettre du commissaire Bäumlin au cardinal Consalvi, 31 août 1803, ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, vol. 301, f. 35-39.

⁹²⁹ Les recommandations du Landamman d'Affry sont indiquées dans la lettre du cardinal Consalvi au commissaire Bäumlin, 3 septembre 1803, ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, vol. 301, f. 14-16.

⁹³⁰ Lettre du cardinal Consalvi au commissaire Bäumlin, 3 septembre 1803, ASVat, Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera, vol. 301, f. 14-16.

concordat entre l'Église et l'État dans le plus pur esprit josphiste, l'évêché de Lausanne réaffirme sa soumission inconditionnelle au Saint-Siège. L'évêque d'Odet, en juin 1803, en a donné toutes les garanties à la nonciature en rejetant catégoriquement l'idée d'un concordat :

« Oui, Monsieur, je puis vous assurer, qu'il n'y a pas un ecclésiastique séculier de mon diocèse, et entre les laïcs très peu, qui désire faire un concordat avec le Saint-Père et je crois que la majorité, et la grande majorité des autres cantons, pensent la même chose. Est-ce bien aux ouailles à demander un concordat à leur chef? Ce seul mot est un scandale: les ouailles doivent obéir, se laisser conduire, et se tenir invariablement attachées au chef de l'Église. Eh! que deviendrons-nous, si la religion devait être de nouveau un objet de discussion agité dans la Diète générale, où les réformés ont une majorité effrayante? »⁹³¹

⁹³¹ Lettre de l'évêque d'Odet au commissaire Bäumlín, 22 juin 1803, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83, n° 111, f. 230-231.

Chapitre VI

L'ère des réformes éducatives : avec, sans ou contre l'Église (1803-1823)

Le changement de régime de 1803, comme celui de 1798, réoriente considérablement les trajectoires du chanoine Fontaine et du Père Girard. La chute de la République helvétique met fin à l'unique expérience politique centralisée de la Suisse : tout en laissant le pays dans une relation de dépendance avec la France, l'Acte de Médiation (19 février 1803) élaboré par Napoléon Bonaparte redonne une large autonomie aux cantons qui connaissent, selon le mot d'Ulrich Im Hof, une « *petite restauration* »⁹³². Ainsi, après avoir bénéficié de la protection et du soutien du gouvernement révolutionnaire, les deux prêtres sont contraints de repenser et de recentrer leur action réformatrice dans un espace plus restreint – la ville et le canton de Fribourg – et dans un domaine plus spécifique – l'éducation.

En automne 1804, Fontaine et Girard posent les fondements du système éducatif fribourgeois avant de s'en assurer partiellement la direction jusqu'en été 1823⁹³³. Le premier, entravé auprès de l'évêché, focalise ses efforts dans

⁹³² Cf. par exemple I H Ulrich, *Die Geschichte der Schweiz*, Stuttgart : W. Kohlhammer, 1976, p. 97-101 ; H Irène, « Zwischen Angst und Hoffnung. Eine Nation entsteht (1798-1848) », in K Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz...*, p. 371-421.

⁹³³ Le développement de l'école fribourgeoise depuis 1804 et l'œuvre pédagogique du Père Girard constituent depuis longtemps deux importants champs d'investigation de l'historiographie fribourgeoise. Notre recherche s'est nourrie à ce propos tout autant de la volumineuse biographie

l'administration scolaire et ses travaux sont à vrai dire surtout visibles à travers ceux du second, nommé préfet des écoles françaises des garçons de la ville en 1805. Ce chapitre s'appuie ainsi principalement sur les écrits de Girard, même si les activités du chanoine demeurent en filigrane de notre analyse et mettent en relief tant le réseau laïc des deux hommes que les conditions structurelles qui ont permis à l'école du cordelier d'acquérir une réputation internationale. Il questionne, d'une part, l'orientation des idées éducatives des deux prêtres et l'élargissement de leur horizon culturel, dans le contexte des mutations intellectuelles que connaît l'Europe à cette période. En d'autres termes, il cherche à mieux comprendre comment les Lumières se réfractent, chez les deux cousins, au contact de différentes aires culturelles. Il étudie, d'autre part, la relation de l'Église et du clergé à leurs idées éducatives. Bien qu'issus de ce même milieu, Fontaine et Girard y suscitent parfois de vives réprobations, voire des dénonciations formelles, qui participent toutes à leur marginalisation à l'intérieur du diocèse où les tendances ultramontaines se renforcent de jour en jour.

6.1. Une capitale réformatrice dans un canton conservateur : l'action éducative de la commune de Fribourg

Avant d'étudier l'action réformatrice déployée par le chanoine Fontaine et le Père Girard, il convient de revenir, d'une part, sur les transformations politiques de 1803 qui ont permis à la commune de Fribourg de faire preuve d'ambition en matière d'instruction, alors que le canton restait de son côté peu enclin à légiférer dans ce domaine, et, d'autre part, sur les premières mesures

d'Alexandre Daguet que des travaux plus récents de Paul Birbaum, Pierre-Philippe Bugnard et Beat Bertschy (pour les aspects scolaires et pédagogiques), Alexandre Fontaine (pour les transferts culturels autour de l'œuvre de Girard) et Georges Andrey (pour sa vie publique), que nous avons commentés en introduction (p. 38-39). Elle repose également sur une importante prospection de sources qui nous a permis d'approfondir plusieurs thématiques traditionnelles de l'historiographie – en particulier l'engagement de la ville de Fribourg dans l'introduction publique, l'action de la Société économique et de la Correspondance ecclésiastique, l'enquête conduite contre le kantisme des cordeliers, ou encore le développement et la suppression de l'enseignement mutuel. Cela nous a parfois aussi amené à questionner des problématiques encore peu discutées jusqu'alors, comme les modèles utilisés par le Père Girard dans la rédaction de livres élémentaires, ou encore l'expansion et les formes prises par le mutualisme dans les écoles du canton de Fribourg.

adoptées par la commune qui ont favorisé le prompt développement de ses écoles. Sous la Médiation (1803-1813), le canton ne se révèle en effet pas un espace favorable aux réformes. Sur les 60 membres du Grand Conseil élus en avril 1803, seuls 11 ont exercé des fonctions politiques sous l'Helvétique⁹³⁴. La majorité, issue de l'ancienne bourgeoisie privilégiée (41) – 24 patriciens et 15 nobles –, a le plus souvent été hostile à la Révolution, à l'exception de quelques figures isolées à l'instar de Jean de Montenach. Quant à la minorité non patricienne (19) composée d'anciens législateurs, administrateurs et juges, elle n'a pas eu de réelle emprise sur les décisions du Grand Conseil, selon Sylvain Lang⁹³⁵. Ce gouvernement s'est pourtant montré initialement désireux de restaurer une administration scolaire cantonale similaire à celle qui existait sous l'Helvétique. Le 1^{er} décembre 1803, le Grand Conseil accepte à 42 voix contre 2 la proposition du Petit Conseil de rétablir un Conseil d'éducation composé de 8 laïcs et de 4 ecclésiastiques, tous nommés par l'autorité civile⁹³⁶. Mais face aux doléances de l'évêque Guisolan qui revendique davantage de droits sur les écoles, le gouvernement suspend *sine die* les séances du Conseil d'éducation, avant même qu'il ait eu le temps de se réunir une première fois⁹³⁷. Dès lors et jusqu'au rétablissement d'un troisième Conseil d'éducation sous la Restauration en 1816, que nous analyserons à la section 6.3, le gouvernement abandonne entièrement aux paroisses et aux communes le soin de diriger et d'administrer leurs écoles.

⁹³⁴ Les membres de la Diète cantonale de 1801 et de la Consulta n'ont pas été pris en considération, tout comme ceux dont la fonction s'est limitée aux municipalités. Nous retrouvons les administrateurs Constantin Blanc, Jean-Jacques Herrenschand et Simon-Tobie de Raemy, les sénateurs Jean-Tobie Barras et Louis-Béat Devevey, le préfet national Rodolphe-Martin Gapany et le lieutenant de préfecture Jean de Montenach, le sous-préfet François-Joseph Martin, le juge national Charles-Gabriel Chatoney, Charles Duclos et Jean-Jacques Schwab. Cf. la liste des élus publiée dans: L. Sylvain, « Qui gouverne sous la Médiation? », in P. Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation (1803-1814) = Staat und Gesellschaft in Freiburg zur Mediationszeit (1803-1814). Actes du colloque de Fribourg (journée du 11 octobre 2003)*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2005, p. 45-46.

⁹³⁵ L. Sylvain, « Qui gouverne sous la Médiation? ... », p. 43-44.

⁹³⁶ Il était prévu que le Petit Conseil nomme les conseillers d'éducation, délègue un membre du gouvernement pour présider le Conseil (art. 3) et désigne les commissaires d'éducation dans les arrondissements (art. 4). Les fonctions du Conseil d'éducation devaient être plus amplement définies dans un règlement ultérieur (art. 5). Cf. Registre des délibérations du Grand et du Petit Conseil du Canton de Fribourg, 1803, AEF CE I 1, p. 565-566.

⁹³⁷ AEF V.5 Écoles primaires, normales, rurales (1680-1824), Conseil d'éducation (1803). Sur ce sujet, cf. également D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 135-136.

Dès sa création au printemps 1799, la commune de Fribourg a montré de l'intérêt pour les questions pédagogiques. Sous la présidence de Jean de Montenach (1799-1802), elle a cherché à rationaliser le fonctionnement de son système scolaire en adoptant à deux reprises – en 1799 et en 1801 – une vaste réglementation fixant les horaires journaliers des écoles, les vacances, les jours de fréquentation des offices religieux, les objets d'enseignement, les modalités des examens de fin d'année, les conditions de promotion à une classe supérieure, les sanctions à l'encontre des parents négligeant d'envoyer leurs enfants à l'école, le salaire des instituteurs et encore les dispositions particulières permettant aux écoliers de fréquenter simultanément les écoles françaises et allemandes⁹³⁸. Le Conseil communal a également suivi avec enthousiasme l'évolution en Suisse des nouvelles idées pédagogiques. En octobre 1801, il a mis sur pied une délégation chargée de «*se procurer une connaissance exacte de celles [écoles], qu'a établies à Burgdorf le citoyen Pestalozzi, afin qu'au cas où son utilité réponde à sa célébrité, l'on puisse y envoyer un homme intelligent, qui se mette au fait de cette méthode et l'introduise dans nos écoles*»⁹³⁹. Les travaux de cette délégation formée par le négociant François Duc (à l'origine de la démarche), deux conseillers municipaux (Pierre Gendre et Jean-Baptiste Thurler), le chanoine Fontaine et le Père Girard ne nous sont pas parvenus. Mais tout porte à croire qu'ils n'ont pas été sans effet : le Conseil communal mentionne en mars 1803 dans son protocole des séances l'existence à Fribourg d'une école formée «*d'après la méthode de Pestalozzi*» par les instituteurs Jaeger, Rauss et Jungo⁹⁴⁰.

Au cours des deux décennies suivantes, la ville de Fribourg poursuit les premiers efforts réformateurs entrepris sous la Révolution. Pour appréhender l'importante action éducative déployée par le Conseil communal, il est tout d'abord nécessaire de s'arrêter sur les trajectoires des membres qui le composent. Au moins 7 des 11 conseillers municipaux de la Médiation – désignés par le Petit Conseil le 3 août 1803 – ont exercé une fonction publique sous le régime précédent, et un certain nombre d'entre eux a également manifesté des inclinations pour les réformes éducatives⁹⁴¹. Parmi les

⁹³⁸ Cf. les résolutions de la municipalité des 5 juillet 1799 et 27 novembre 1801, AVF, Protocoles de la municipalité 1799-1800 (p. 25) et 1800-1802 (p. 280-282).

⁹³⁹ AVF, Protocole de la municipalité, 1800-1802, p. 238 et 253. La présence du Père Girard n'est pas mentionnée dans le registre, mais elle est confirmée par Daguët. Cf. D. Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 110.

⁹⁴⁰ AVF, Protocole de la municipalité, 1802-1803, p. 82.

⁹⁴¹ Nous retrouvons dans le Conseil communal de 1803 : l'ancien conseiller d'éducation Philippe de Raemy, l'ancien Directeur François-Pierre Savary, les anciens municipaux Pierre Gendre, Jean-Baptiste Thurler, Charles Aeby, Antoine Hartmann, Bruno Zurkinden.

plus engagés sur ce terrain, Pierre Gendre (1771-1830) a été l'un des plus proches collaborateurs du chanoine Fontaine au sein du Conseil d'éducation: nommé par le Directoire en novembre 1798, il est conseiller d'éducation durant quatre ans (1799-1802) en remplissant par moments la fonction de secrétaire du Conseil⁹⁴². Pierre Gendre n'est pas le seul conseiller d'éducation à être nommé à la municipalité de Fribourg sous la Médiation. Le syndic (1803-1809) Philippe de Raemy (1767-1836) a lui aussi œuvré dans le Conseil d'éducation de Fontaine, où il a été l'un des membres les plus actifs entre 1801 et 1802⁹⁴³. Enfin, n'oublions pas de mentionner François-Pierre Savary (1750-1820) – vice-syndic (1803-1809) puis syndic (1809-1821) de Fribourg –, qui a été avec Gendre et Fontaine l'un des trois membres originels du Conseil d'éducation, fonction qu'il a exercée jusqu'à son élection au Directoire de la République helvétique en juin 1799.

Nanti d'administrateurs expérimentés et ouverts aux nouvelles idées pédagogiques, le Conseil communal reste stable dans sa composition sous le régime de la Médiation, ce qui favorise la constance de sa politique en matière d'éducation⁹⁴⁴. Cette stabilité perdure sous la Restauration. À la veille des élections de 1817, le Père Girard exprime aux conseillers communaux ses appréhensions quant à un bouleversement de la composition du Conseil, avec comme corollaire que les « *idées de la multitude s'égarant quelques-fois* » ne triomphent⁹⁴⁵. Les craintes du cordelier ne se concrétisent toutefois pas. La plupart des anciens municipaux sont réélus et le nouveau Conseil continue à apporter un soutien constant à l'école des garçons tenue par le Père Girard de 1805 jusqu'à la suppression de l'enseignement mutuel (1823)⁹⁴⁶.

Les activités sous l'Helvétique des quatre autres municipaux – Philippe de Praroman, Philippe Loffing, Charles-Marie Perret et Prosper de Castella-Delley – ne sont pas connues. Cf. D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 303.

⁹⁴² Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, AEF H 433.

⁹⁴³ Entre le 26 novembre 1801 et le 1^{er} avril 1802, Philippe de Raemy a fréquenté 15 des 17 séances du Conseil d'éducation, au sein duquel il a notamment été chargé de la « *confection du tableau des écoles du canton* ». Cf. Registre du Conseil d'éducation du canton de Fribourg, AEF H 433, en part. p. 129.

⁹⁴⁴ D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 393-395.

⁹⁴⁵ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1817/1, séance du 9 mai 1817, p. 118-119.

⁹⁴⁶ François-Pierre Savary, Philippe Hochstätter, Jean-Baptiste Thurler, Joseph Uffleger, Ladislas Helfer, Bruno Zurkinden et Philippe Loffing sont réélus en 1817. Le Conseil communal est complété par Albert de Fégely (nouveau vice-syndic), Pierre-Nicolas-Martin de Raemy, le colonel Joseph de Lanther (ancien ministre de la guerre de la République helvétique) et Nicolas Banderet (AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1817/2, séance du 18 juin 1817, p. 1). Cf. aussi D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 553-556.

Entre 1803 et 1823, l'engagement de la commune de Fribourg dans l'instruction de la jeunesse, se manifeste d'abord dans son empressement à réorganiser le système d'instruction hérité de l'Helvétique⁹⁴⁷. En lieu et place des instituteurs laïcs qui sont remerciés, elle confie le 20 septembre 1804 la direction des écoles primaires françaises et allemandes respectivement aux cordeliers et aux augustins. Si l'on en croit une lettre du Conseil communal adressée au chanoine Fontaine, ce dernier aurait pris «*une part très marquante au projet d'arrangement avec les Révérends Pères augustins et cordeliers*», sans que l'on ne connaisse toutefois son rôle exact⁹⁴⁸. Les raisons qui poussent le Conseil à se reposer sur des religieux plutôt que sur des laïcs sont sans doute multiples. Les ordres mendiants apportent d'une part une solution financièrement attractive au Conseil qui, à ce propos, mentionne dans son copie-lettre n'avoir à déboursier «*que 1 000 francs*» pour indemniser chacune des deux communautés⁹⁴⁹. Les augustins et surtout les cordeliers sont en outre capables de mobiliser d'importantes ressources éducatives tout en assurant un renouvellement continu du corps enseignant eu égard à leur mode de vie en corporation. Enfin, tant les connaissances pédagogiques des cordeliers que leurs dispositions à seconder l'autorité civile sont bien connues du Conseil communal. En plus du Père Girard dont la réputation n'est plus à faire, le Père Marchand a été lié sous l'Helvétique avec plusieurs municipaux au moment où il a participé aux séances du Conseil d'éducation. En 1805, le Conseil communal désigne les gardiens des deux couvents «*préfets des écoles*»: le Père Girard l'est pour les écoles françaises et le Père augustin Pélagie Bérard (1757/58-1809) pour les écoles allemandes. Ainsi, en un sens, le système éducatif mis en place au commencement de la Médiation est le résultat du rapprochement qui s'est opéré entre le clergé éclairé et les autorités civiles depuis l'Helvétique.

Autour des deux préfets, le Conseil communal met sur pied le 28 septembre 1803 une nouvelle administration scolaire appelée la Chambre des écoles, initialement présidée par Philippe de Praroman⁹⁵⁰. Ce comité

⁹⁴⁷ À ce sujet, cf. également B. Paul, «*“Bildung für alle” – Realistische Vision oder Utopie? Zur Bedeutung Pater Girards für die organisatorische und pädagogische Entwicklung der städtischen Volksschule in Freiburg während der Mediation*», in P. Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation...*, p. 329-350.

⁹⁴⁸ Lettre du Conseil communal de Fribourg au chanoine Fontaine (copie), 20 septembre 1803, lettre n° 124 éditée dans S. Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 415.

⁹⁴⁹ Lettre du Conseil communal à la Chambre des écoles (copie), 20 septembre 1804, AVF, copie-lettres, 1804-1805, p. 95.

⁹⁵⁰ Ses premiers assesseurs sont l'organiste Nicolas Banderet (1764-1834), le curé de ville Joseph-Emmanuel Seydoux (1725-1812), le conseiller Jean de Montenach, l'ancien *Staatsnehmer*

composé de chanoines et de laïcs fonctionne à la manière de l'ancien Conseil d'éducation, mais à l'échelle communale: en collaboration avec les deux préfets, il surveille les écoles et organise les événements rythmant la vie scolaire, comme les examens et remises de prix. Le 19 février 1807, la Chambre des écoles est considérablement restructurée et ses compétences précisées dans un règlement long de 43 articles⁹⁵¹. Ses statuts confèrent à l'administration scolaire d'importants pouvoirs: «*Elle surveille l'éducation, dirige la marche de l'instruction, et règle la discipline dans les écoles primaires établies par le Conseil communal.*»⁹⁵² Son champ d'action n'est pas moins étendu: choix de méthodes d'enseignement, approbation des livres élémentaires, classification des enfants et évaluation des promotions, discipline (propreté, subordination, conduite morale), fixation des modes d'examen et de remise des prix, surveillance des finances et dénonciation des parents négligeant d'envoyer leurs enfants à l'école⁹⁵³. Quant au personnel administratif, il est partiellement renouvelé et la vice-présidence se voit confier au chanoine Fontaine, qui remplira cette fonction durant 17 ans (de 1807 à 1823).

La lutte contre l'absentéisme scolaire a été l'un des principaux chevaux de bataille du Conseil communal. Le 29 octobre 1805, il prend une première mesure en ordonnant à son comité de police d'établir des listes des enfants en âge d'être scolarisés, à remettre à la Chambre des écoles chargée de rappeler à l'ordre les parents négligents⁹⁵⁴. Le 3 février 1807, il arrête que tout père de famille est «*obligé [...] d'envoyer soigneusement ses enfants aux écoles primaires ou à des écoles particulières dument autorisées par les Autorités*» depuis l'âge de «*cinq ou six ans*», et jusqu'à ce qu'ils soient trouvés «*[sachant] lire couramment, écrire lisiblement et correctement, et chiffrer de manière à pouvoir faire et vérifier un compte ordinaire*»⁹⁵⁵. Le même arrêté attribue à la Chambre des écoles des moyens plus coercitifs envers les parents négligents, puisqu'elle peut les priver

Louis Nicolet, ainsi que les chanoines de Saint-Nicolas Tobie-Nicolas de Fivaz (1767-1857) et François-Antoine Chassot (1765-1848). AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1803-1804, séance du 28 septembre 1803, p. 56-57.

⁹⁵¹ Le 13 novembre 1806, estimant que la hiérarchie n'est pas suffisamment déterminée dans la Chambre, le Conseil communal met sur pied une commission pour rédiger un nouveau plan d'organisation; cette commission est composée de Pierre Gendre, de Nicolas Banderet ainsi que des chanoines Fontaine et Zillweger (AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1806-1807, p. 108-109). Le plan d'organisation est accepté le 19 février 1807 (Organisation de la Chambre des écoles, 1807, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1807, 2).

⁹⁵² Organisation de la Chambre des écoles, 1807, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1807, 2, art. 4.

⁹⁵³ Organisation de la Chambre des écoles, 1807, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1807, 2, art. 4 (a-g).

⁹⁵⁴ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805-1806, p. 201.

⁹⁵⁵ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1806-1807, p. 169.

des aumônes, voire les faire condamner par le Conseil à « *trois jours de prison au pain et à l'eau* » dans les cas les plus graves⁹⁵⁶. Pour stimuler l'éducation populaire, le Conseil communal vient parallèlement en aide aux bourgeois les plus défavorisés de la commune. Constatant que nombre d'élèves arrivent en classe sans le matériel pour écrire, ou avec un matériel « *peu convenable* », il décide le 28 novembre 1805 de « *fournir à tous les enfans et sans aucune distinction tout ce qui est nécessaire pour écrire dans l'enceinte des classes* »⁹⁵⁷. La gratuité n'est pas encore de mise – le matériel coûte par enfant et par semestre 18 batz –, mais les parents les plus indigents peuvent bénéficier de l'aide de la Chambre des aumônes⁹⁵⁸.

À partir du 17 novembre 1808, le Conseil communal régularise son système d'aide aux familles les plus pauvres : les préfets des écoles établissent une liste des parents sollicitant une aumône, avant de la transmettre au comité de police qui désigne celles « *qui [méritent] de profiter des avantages* »⁹⁵⁹. Ces mesures portent rapidement leurs fruits, si l'on en croit l'absence de mention de négligences dans les rapports de la Chambre des écoles⁹⁶⁰. Couplé à d'autres facteurs tels que la croissance démographique et la popularité de l'école du Père Girard, l'engagement du Conseil communal en faveur de l'éducation populaire permet aux effectifs scolaires de tripler entre la fin de l'Ancien Régime et le début des années 1820 (cf. figure 24). La réussite de cette politique a aussi quelques effets indésirables. Pour absorber la nouvelle population scolaire, le Conseil communal est contraint de freiner la fréquentation des écoles. Le 7 septembre 1813, il prend la décision d'interdire l'entrée dans les écoles aux enfants de moins de 6 ans et de restreindre les conditions d'accès simultané aux écoles française et allemande⁹⁶¹. L'introduction de la méthode mutuelle – nous y reviendrons à la section 6.2 – et le nouveau bâtiment inauguré en 1819 améliorent les possibilités d'accueillir un plus grand nombre d'écoliers.

⁹⁵⁶ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1806-1807, p. 169.

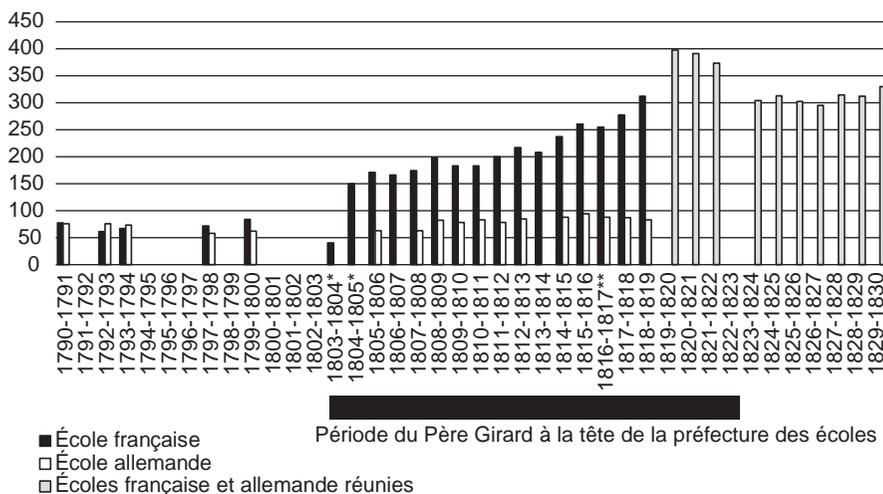
⁹⁵⁷ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805-1806, séance du 28 novembre 1805, p. 224-225.

⁹⁵⁸ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805-1806, séance du 28 novembre 1805, p. 224-225.

⁹⁵⁹ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, séance du 17 novembre 1808, p. 360.

⁹⁶⁰ Les rapports de la Chambre des écoles ont disparu, mais ils sont résumés dans les registres du Conseil communal.

⁹⁶¹ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1813, séance du 7 septembre 1813, p. 356-357.

24. Effectifs des écoles primaires de la ville de Fribourg (1790-1830)⁹⁶²

* Nombre donné par le Père Girard dans son discours de fin d'année (1818).

** Selon Girard, la baisse des effectifs s'explique par l'émigration fribourgeoise à Nova Friburgo, qui a été stimulée par la misère sociale résultant de la famine que connaît le pays cette année-là.

Pour redorer l'image des écoles primaires dans l'opinion publique, le Conseil communal s'appuie sur la distribution annuelle de prix – une pratique qui existe semble-t-il depuis 1764 dans les écoles primaires fribourgeoises⁹⁶³. Déclaré «public» en octobre 1805, cet événement est dès lors annoncé chaque année dans les Feuilles d'avis, et les écoliers francophones et alémaniques réunis durant la cérémonie⁹⁶⁴. Le Conseil communal manifeste plus expressément encore sa détermination de

⁹⁶² Les données introduites dans le graphique correspondent aux catalogues des garçons établis lors des distributions de prix à la fin de l'année scolaire. Les écoliers ayant préalablement quitté l'école n'ont pas été pris en compte; la proportion de ces écoliers par rapport à l'effectif total oscille entre 7% (1809) et 17,5% (1810). Une partie des catalogues imprimés a disparu; les autres se trouvent à la BCUF (ANT 8937, RES BR 704/1806-1822 et Papiers Girard, LB 9, Db-4 1807). Les effectifs des écoles allemandes proviennent des statistiques réalisées par Arsène Blanc-Dupont déposées aux AEF (*Statistiques des écoles primaires... par Blanc, Arsène, AEF Carton 2 VI B*).

⁹⁶³ *Statistiques des écoles primaires... par Blanc, Arsène, AEF Carton 2 VI B*.

⁹⁶⁴ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805-1806, séance du 29 octobre, p. 201.

populariser l'événement en mentionnant dans son registre (le 11 septembre 1806) son intention de «*rendre la distribution des prix des écoles aussi solennelle qu'il convient*»⁹⁶⁵. Il se décide à cette fin à acheter des rubans et des médailles pour la cérémonie, à organiser un «*gouûter*» et à y convier l'évêque Guisolan⁹⁶⁶. Les distributions s'imposent rapidement comme un moment marquant de la vie publique fribourgeoise et deviennent un instrument d'autopromotion pour les autorités scolaires. Écoliers, parents, instituteurs, représentants des autorités politiques et religieuses, administrateurs scolaires et scholarques, tous sont rassemblés à l'intérieur de l'église du couvent des cordeliers pour applaudir les lauréats des écoles primaires et écouter les discours édifiants du Père Girard.

Le rapide essor des écoles primaires oblige bientôt les autorités à trouver un nouveau personnel enseignant pour entourer les deux communautés religieuses. Depuis 1807, le chanoine Girard, les laïcs Jaeger et Chappuis ainsi que Jacques-Louis Comte (maître de dessin et d'écriture) appuient les cordeliers dans leurs activités d'enseignement⁹⁶⁷. Au même moment, les augustins accueillent l'instituteur Rauss. Cette nouvelle configuration amène les autorités communales à réfléchir aux possibilités de formation des instituteurs non religieux. Sur les instances du président Philippe de Raemy (10 mai 1808), le Conseil communal met sur pied une délégation chargée de visiter l'Institut de Fellenberg à Hofwil «*aux fins de se former une idée de cet établissement et de voir s'il ne seroit pas avantageux d'y envoyer quelqu'un pour s'y former*»⁹⁶⁸. Une semaine plus tard, la commission formée par le chanoine Fontaine, le colonel Lanther et le Père Girard fait rapport de son inspection⁹⁶⁹. Elle ne tarit pas d'éloges pour Fellenberg et son collaborateur allemand Carl August Zeller (1774-1846); elle suggère aussi d'envoyer l'instituteur allemand Rauss au château de Buchsee pour y suivre la formation des maîtres dispensée par Zeller⁹⁷⁰. Affirmant être «*toujours de plus en plus empressé à concourir à tout ce qui peut faciliter et améliorer l'instruction publique*», le Conseil communal accepte la proposition de sa commission et finance entièrement la formation de Rauss⁹⁷¹. Cet épisode montre que les

⁹⁶⁵ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1806-1807, p. 63-64.

⁹⁶⁶ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1806-1807, p. 63-64.

⁹⁶⁷ *Rapport à la Chambre des écoles sur le traitement qu'il convient d'allouer à l'école française* (copie?), novembre 1807, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1807,7.

⁹⁶⁸ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, p. 147.

⁹⁶⁹ Le rapport n'a pas été retrouvé, mais il est mentionné dans le registre du Conseil communal. AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, séance du 18 mai, p. 147.

⁹⁷⁰ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, séance du 18 mai, p. 147.

⁹⁷¹ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, séance du 18 mai, p. 147. Cf. aussi AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1808, p. 175, 222, 248, 252, 309; 1809, p. 260-261.

conseillers fribourgeois n'abandonnent pas toutes les initiatives réformatrices au Père Girard, mais qu'ils se révèlent également – par moments – proactifs en la matière.

Enfin, la participation du Conseil communal à la vie scolaire fribourgeoise se déploie aussi sur le plan financier. Cet effort est d'autant plus considérable que Fribourg est devenue avec l'Acte de dotation du 8 octobre 1803 – qui démarque la séparation des biens entre villes et cantons – la commune de Suisse la moins bien lotie de toutes les anciennes cités-États⁹⁷². Elle dispose néanmoins de quelques fonds qui lui permettent d'investir dans ses écoles. Cette séparation lui a en particulier attribué le fonds des scholarques (appelé aussi des *Schulherren*), regroupant plusieurs fondations particulières destinées à l'éducation de la jeunesse fribourgeoise. Ce fonds est administré par l'ancienne Chambre des scholarques, supprimée en 1798 et rétablie à cet effet le 9 décembre 1803⁹⁷³. Comme sous l'Ancien Régime, les scholarques de 1803 sont composés paritairement de chanoines (Fontaine, Chassot et Zillweger) et de conseillers laïcs (Jean de Montenach, Philippe de Raemy et Nicolas Banderet)⁹⁷⁴. Selon les statuts rédigés en 1804, leurs compétences se bornent exclusivement à «*fournir des encouragements et des moyens d'instruction à la jeunesse de la ville de Fribourg*» en puisant dans les fonds qu'ils gèrent⁹⁷⁵. Outre l'octroi de subsides à des particuliers, la Chambre des scholarques finance continuellement les prix clôturant les fins d'année scolaire ainsi que le salaire du maître de dessin⁹⁷⁶. Toutefois, cette aide bienvenue est loin de couvrir l'ensemble des coûts liés à l'instruction qui restent assumés par le Conseil communal⁹⁷⁷.

La ville dépense chaque année pour l'instruction environ 2 700 francs, jusqu'en 1805, puis entre 3 200 et 4 000 jusqu'en 1822 (cf. figure 25), ce qui représente entre 3,5 % et 7,5 % de son budget total (cf. figure 26). Les dépenses couvrent en premier lieu les indemnités versées annuellement aux deux communautés religieuses (1 000 francs à chacune). Pour supporter l'essor de l'école française, le Conseil augmente l'indemnisation des cordeliers

⁹⁷² La séparation des biens entre la capitale et le canton est largement en faveur du second, au contraire par exemple des situations des villes de Lucerne et de Soleure. Cf. D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 565-567.

⁹⁷³ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1803-1804, p. 160-161.

⁹⁷⁴ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1803-1804, p. 160-161.

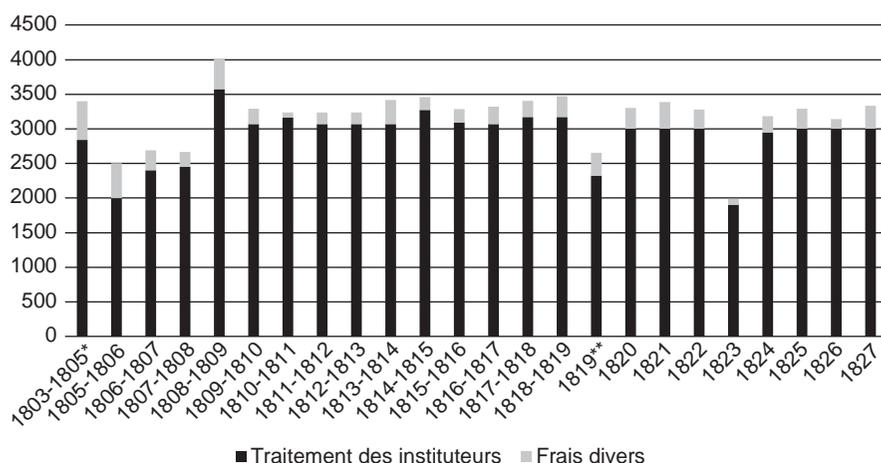
⁹⁷⁵ Règlement de la Chambre des scholarques (23 mars 1804), chap. II, art. 1^{er}. AVF Fonds Écoles 1795-1901.

⁹⁷⁶ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1804-1805, p. 10-11, 24-25.

⁹⁷⁷ Le Conseil communal dispose des ressources qui lui ont été attribuées par l'Acte de Dotation. À ce sujet, cf. D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 432-438.

à 1 400 francs dès 1806, et à 2 000 francs dès 1808⁹⁷⁸. Il utilise à cette fin les fonds de l'hôpital Saint-Jacques en justifiant dans son registre qu'il ne peut pas « *mieux appliquer* » ces ressources qu'en les destinant à l'instruction⁹⁷⁹. Entretien et réparation des salles, impression des livres destinés aux écoliers, gratifications ponctuelles des instituteurs et autres frais extraordinaires complètent le budget alloué annuellement aux écoles⁹⁸⁰.

25. *Évolution des dépenses de la ville consacrées à l'instruction publique (en francs)*⁹⁸¹



* Concerne une période de 19 mois (17 août 1803 – 10 mars 1805).

** Concerne une période de 9 mois (10 mars 1819 – 31 décembre 1819).

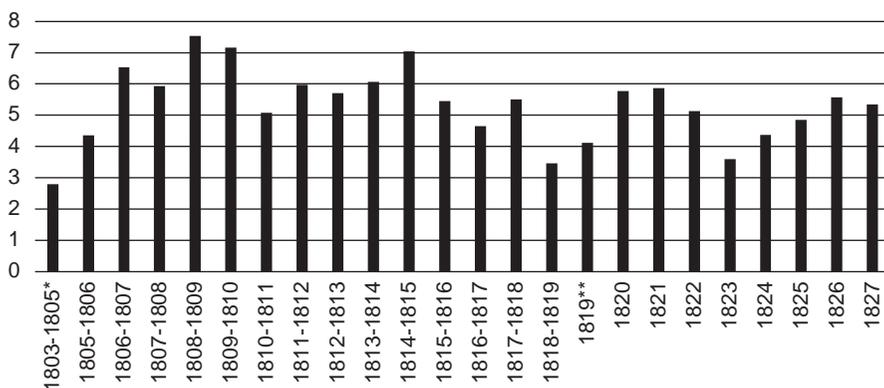
⁹⁷⁸ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805, séance du 5 octobre, p. 182 ; 1808, séance du 3 février, p. 29-30.

⁹⁷⁹ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1805, séance du 5 octobre, p. 182 ; 1808, séance du 3 février, p. 29-30.

⁹⁸⁰ Ces dépenses sont inscrites dans le registre du Conseil d'éducation. Leurs mentions sont trop nombreuses pour être détaillées ici.

⁹⁸¹ Réalisé d'après les Comptes du Caissier de Ville (1803-1827) déposés aux AVF (sans cote). Sur ces comptes, cf. également D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814...*, p. 432-438. La lecture de ce graphique appelle une précision : pour 1805/06 à 1818/19, les années comptables sont du 10 mars au 11 mars, alors que pour les années suivantes, elles sont du 1^{er} janvier au 31 décembre. Nous n'avons par ailleurs pas entré les frais extraordinaires pour la construction du nouveau bâtiment (1819).

26. Évolution des dépenses de la ville consacrées à l'instruction publique (en % du budget total)



* et **: voir supra. Les dépenses relatives de 1803-1805 sont particulièrement basses en raison du remboursement, durant cette période, d'importantes dettes (plus de la moitié du budget).

Le Père Girard se montre reconnaissant de l'engagement financier de la ville de Fribourg jusque dans ses livres élémentaires; dans ses *Éléments de lecture et de calcul* (1806), le cordelier fait en effet épeler aux écoliers: «*Le Conseil communal fait beaucoup de dépenses pour l'éducation.*»⁹⁸² Des dépenses, le Conseil en fait davantage encore pour bâtir un nouveau bâtiment scolaire en 1819. Entre l'achat des anciennes maisons et les travaux d'édilité, il débourse pas moins de 46 500 francs, soit l'équivalent de ce qu'il a investi dans l'instruction publique depuis 1803⁹⁸³. Cette dépense extraordinaire ne manque pas de soulever quelques protestations dans les campagnes, où l'on craint que les frais ne reposent un jour sur le canton⁹⁸⁴.

⁹⁸² [G Grégoire], *Éléments de lecture et de calcul à l'usage des Éléves de l'école française de Fribourg en Suisse*, Fribourg: Chez Béat-Louis Piller, 1806, p. 27.

⁹⁸³ Cf. les comptes de la ville déposés aux AVF, années 1816/17-1819/20. L'achat des bâtiments de Nicolet et de Kaeser (pour les échanger avec la maison capitulaire) s'élève à 12 000 francs, alors que l'ensemble des matériaux et des travaux revient à environ 35 500 francs. Sur ce sujet, cf. S Damien, «Un bâtiment scolaire différent pour une pédagogie différente», *Passé simple. Mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, n° 51, 2020, p. 20-22. Cf. aussi B Pierre-Philippe, «Apprendre dans un "palais scolaire" en 1819 (la pédagogie du Père Girard)», *Universitas*, n° 12, 2014, p. 12-13.

⁹⁸⁴ AVF, Protocole de la commune de Fribourg, 1819, séance du 1^{er} janvier, p. 1.

En conclusion, Fribourg offre l'exemple d'un canton où les réformes éducatives reprises de l'Helvétique ont tout d'abord été stimulées à l'échelle communale, avant de recevoir un soutien cantonal durant les premières années du régime de la Restauration (1816-1823, cf. section 6.3). Si ni le gouvernement cantonal ni l'Église ne participent sous la Médiation à l'essor de l'école du Père Girard, relevons que les deux pouvoirs n'entravent pas pour autant sa progression et laissent ainsi le champ libre au cordelier pour expérimenter de nouveaux modèles pédagogiques.

6.2. De l'espace franco-germanique à la Grande-Bretagne : l'itinéraire européen de l'école du Père Girard

« La cause de l'éducation, Messieurs, triomphe partout. Instruite par de longues et terribles leçons, l'Europe chrétienne a enfin compris que l'homme n'est bon que pour autant que l'enfant a été scrupuleusement soigné [...]. Voilà ce que les princes et les peuples du continent croient en masse. Aussi les voyez-vous se mouvoir sur le globe avec un saint empressement. Le Russe, le Polonais et le Grec se portent vers l'Occident pour demander ce que l'on fait pour l'instruction de la jeunesse, là où le soleil darde ses derniers rayons! L'Anglais sort de son île, avide de recueillir sur la terre ferme quelques nouvelles ressources pour sa chère jeunesse; le Français passe la mer, animé du même désir, il compare les écoles britanniques avec les écoles nationales pour composer son système amélioré. De retour sur le continent, il contemple avec satisfaction les modestes et touchantes institutions de la Hollande, les plus anciennes de toutes, et remonte le Rhin pour visiter la pensive Germanie. Nos Alpes sont comme le rendez-vous des voyageurs. Ici se fait l'échange des graves et bienveillantes pensées à la vue de nos rocs pelés, de nos glaciers, de nos riantes verdure et de nos belles eaux. Célèbre par deux grands noms [Pestalozzi et Fellenberg], notre Helvétie est regardée comme une terre classique de l'éducation, et cette gloire n'est pas la moins belle, elle est bien sûrement la plus solide. Quelqu'un doute-t-il de ce mouvement des peuples vers le perfectionnement des écoles? »

Extrait du discours de clôture du Père Girard, 9 septembre 1818⁹⁸⁵

⁹⁸⁵ Discours de clôture du Père Girard (9 septembre 1818) édité dans E (éd.), *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard...*, p. 67.

Eugène-Joseph

Comme le Père Girard le mentionne dans son discours de clôture de 1818, la Suisse et l'Europe connaissent au commencement du ^e siècle une intensification des échanges pédagogiques qui ne reste pas sans effet sur la vie des écoles fribourgeoises. Depuis son premier projet d'éducation (1798), le cordelier a progressivement élargi son horizon intellectuel au gré des mutations sociopolitiques en Europe, de ses rencontres personnelles et de sa propre expérience. C'est dans un répertoire pédagogique qui s'internationalise au fil des années que le religieux fribourgeois puise de nouvelles méthodes éducatives et des modèles pour la rédaction de ses premiers livres élémentaires. Cette section étudie l'évolution de la pensée pédagogique et des pratiques éducatives du Père Girard entre 1804 et 1823. Elle distingue dans l'analyse deux périodes successives qui s'articulent autour de la découverte décisive de l'enseignement mutuel en décembre 1815.

Durant la première décennie de son existence, l'école du Père Girard se développe dans l'ombre de deux illustres instituts suisses d'éducation: l'Institut Pestalozzi à Yverdon et l'Institut Fellenberg à Hofwil. Expression de la plus faible notoriété de l'école du Père Girard, la deuxième édition française du *Manuel du voyageur en Suisse* (1810) de Johann Gottfried Ebel ne fait qu'évoquer – non sans imprécision – la présence à Fribourg des «*écoles inférieures pour les garçons*» tenues «*par les franciscains et [!] les capucins*»⁹⁸⁶. Avant d'être révolutionnée par l'introduction de la méthode mutuelle, l'école fribourgeoise connaît quelques évolutions plus lentes. Dans son organisation intérieure, elle passe en 1806 d'un système de trois à quatre classes, selon le vœu du préfet qui souhaite graduer encore davantage l'enseignement afin de mieux l'adapter aux capacités de chacun de ses élèves; pour la même raison, les classes ont été subdivisées en différentes sections dont le nombre fluctue d'année en année en fonction des effectifs scolaires et du personnel enseignant disponible⁹⁸⁷. Si l'on en croit les tableaux des élèves imprimés en fin d'année, l'offre éducative reste globalement la même que sous l'Ancien Régime⁹⁸⁸. Néanmoins, les objets d'enseignement sont souvent réorientés en fonction des

⁹⁸⁶ E Johann Gottfried, *Manuel du voyageur en Suisse...*, vol. 2, p. 613.

⁹⁸⁷ Nous retrouvons la classification des élèves – classes et sections – dans le *Tableau des élèves de l'école française de la ville de Fribourg dressé pour la distribution des prix* imprimé au terme de chaque année scolaire. Ces tableaux se trouvent pour l'essentiel à la BCUF (cf. ANT 8937, RES BR 704/1806-1822 et Papiers Girard LB 9, Db-4, 1807).

⁹⁸⁸ Les objets d'enseignement dispensés sous l'Ancien Régime et après la Révolution sont les suivants: le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique (ou calcul), la géographie et le dessin (restauré en 1807). Des «*compositions*» sont mentionnées à partir des catalogues de 1811. Sur ces tableaux, cf. note *supra*.

nouvelles aspirations du Père Girard. Ainsi, à la lecture de ses principaux livres élémentaires, on observe que la religion est dirigée vers la morale, la langue maternelle vers le développement intellectuel de l'enfant, le calcul vers les besoins du commerce, la géographie vers les sciences naturelles et l'admiration de la nature, et le dessin vers l'architecture et les arts mécaniques⁹⁸⁹.

À ce stade du développement de l'école fribourgeoise, la pensée pédagogique du cordelier est essentiellement tournée vers l'espace culturel franco-germanique, ainsi qu'en témoigne le volumineux rapport de 200 pages qu'il publie en 1810 sur l'Institut Pestalozzi à Yverdon⁹⁹⁰. En sus des critiques adressées à l'encontre de l'institut du pédagogue zurichois – qu'il ne croit pas adapté aux réalités d'une école villageoise⁹⁹¹ –, le Père Girard présente dans cet ouvrage un large panorama des auteurs qui ont alimenté sa réflexion pédagogique⁹⁹². Dès les premières références,

⁹⁸⁹ Cf. en particulier les *Éléments de lecture et de calcul...* et l'*Abécédaire à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg* (deuxième édition, corrigée et augmentée, Fribourg : Chez Bêat-Louis Piller, 1812).

⁹⁹⁰ En 1809, le Père Girard est invité par le Landamman d'Affry à prendre part à la commission composée du conseiller bâlois Abel Mérian (1771-1842) et du professeur de mathématiques bernois Friedrich Trechsel (1776-1849) pour examiner l'Institut de Pestalozzi à Yverdon. Bien que cosigné par les trois examinateurs, le rapport est essentiellement l'œuvre du Père Girard, comme l'a montré Daguet en s'appuyant sur leurs correspondances respectives (D Alexandre, *Le Père Girard et son temps...*, vol. 1, p. 190-255). Le Père Girard s'attribue dans tous les cas les idées renfermées dans l'ouvrage. Ainsi par exemple, en remettant un exemplaire de l'imprimé au Conseil communal le 8 septembre 1812, il déclare : « Je prie Messieurs les conseillers d'agréer un exemplaire du Rapport officiel sur l'Institut de Pestalozzi. Ils y trouveront mes principes sur l'éducation » (note sur le *Mémoire pour les changements de l'école de dessin* du 8 septembre 1812, AVF Fonds école).

⁹⁹¹ Nous nous refusons à étudier l'influence exercée par Pestalozzi sur la pensée pédagogique du Père Girard, les références au pédagogue zurichois n'étant jamais explicitement mentionnées dans ses écrits. Il semble néanmoins que le cordelier ait été marqué par la visite de l'Institut de Burgdorf qu'il a réalisé en automne 1801. Plusieurs historiens de l'éducation se sont essayés à comparer la pensée pédagogique de Pestalozzi et celle du Père Girard. Cf. en particulier E Eugen, « P. Girard und Pestalozzi », in *Mélanges Père Girard...*, p. 7-21 ; H Philipp, *Erziehung zu Menschwürde. Das pädagogische Denken und Handeln bei Gregor Girard (1765-1850)*, Fribourg : Academic Press Fribourg, 2007, p. 41-45 ; B Paul, *Pater Gregor Girards Konzeption der Volksschule aus Schulgeschichtlicher Perspektive...*, p. 171-175.

⁹⁹² Nous nous autorisons à associer le Père Girard aux auteurs qui sont mis en exergue dans le rapport non seulement en raison de sa participation centrale dans sa rédaction (cf. note *supra*), mais aussi car il a lui-même déclaré que les idées renfermées dans cet imprimé reflétaient parfaitement ses « principes sur l'éducation » (cf. le mot du Père Girard destiné aux conseillers communaux de Fribourg, inscrit à la fin de son *Mémoire pour les changements de l'école de dessin* du 8 septembre 1812, AVF Fonds école).

il met en relief sa filiation intellectuelle avec la « *nation allemande* » qui peut se vanter d'« *avoir cultivé, plus que tout autre, la science de l'éducation* »⁹⁹³. Le rapport détaille positivement les travaux de quelques-uns des plus illustres philanthropes allemands du ^e siècle, à l'instar d'August Hermann Francke (1663-1727), de Johann Bernhard Basedow (1724-1790) et de Friedrich Eberhard von Rochow (1734-1805)⁹⁹⁴. Parmi les auteurs plus modernes, il loue en particulier August Hermann Niemeyer (1754-1828) et son ouvrage-phare, les *Grundsätze der Erziehung und des Unterrichts für Eltern, Hauslehrer und Schulmänner* (1796), qu'il cite à de nombreuses reprises⁹⁹⁵. L'attachement du Père Girard à la « *somme pédagogique* » de Niemeyer et aux écrits d'autres auteurs protestants dénote sa proximité avec le courant de l'éclectisme pédagogique germanique⁹⁹⁶. Mais parmi tous les auteurs allemands qui lui ont été donnés de lire, la préférence du cordelier va à Johann Michael Sailer et son *Über Erziehung und für Erzieher* (1807), qu'il estime encore plus que les *Grundsätze* de Niemeyer : « *Sailer l'emporte par la sublimité de ses vues. Il trace en grand et avec force ce qu'il découvre à sa hauteur, et le sentiment semble animer tous ses traits.* »⁹⁹⁷

À l'instar du chanoine Fontaine, le Père Girard a été marqué par la théologie du professeur Sailer, et ne montre pas moins d'enthousiasme pour ses travaux pédagogiques⁹⁹⁸. La comparaison des principes éducatifs

⁹⁹³ *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 96.

⁹⁹⁴ *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 96-99.

⁹⁹⁵ *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 99.

⁹⁹⁶ Niemeyer affirme dans son ouvrage « *contribuer à faire connaître ce que le passé offre de vraiment méritoire, ainsi que les améliorations qui ont pu être réalisées depuis* », « *mettre à la portée des éducateurs et des maîtres de la jeunesse ce qui a été dit ou fait de meilleur dans tous les temps* » et « *arriver ainsi à établir, sur la base de l'expérience, les règles solides de l'éducation et de l'enseignement* » (« *Niemeyer* », in NDP). Sur la réception de Niemeyer en Suisse et chez Girard, cf. plus particulièrement F Alexandre, « *L'éclectisme pédagogique germanique, précurseur de l'éducation comparée? Réceptions et héritage des Grundsätze de Hermann August Niemeyer dans l'espace franco-suisse* », *Revue germanique internationale*, n° 23, 2016, p. 65-78.

⁹⁹⁷ *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 99.

⁹⁹⁸ Le chanoine Fontaine, dans sa correspondance avec Wessenberg, affirme que le Père Girard n'est pas connu de Sailer, mais qu'il le respecte et le vénère (lettre du chanoine Fontaine à Wessenberg, 16 octobre 1810, lettre n° 84 citée dans S Damien [éd.], *Église, sciences et révolutions...*, p. 287). Outre dans sa bibliothèque qui renfermait plusieurs ouvrages de Sailer, nous avons retrouvé quelques traces de l'adhésion de Girard aux écrits de Sailer. Par exemple, en décembre 1801, le cordelier attaque les professeurs de théologie du Collège de Fribourg dans sa correspondance avec Wessenberg, leur reprochant de considérer Sailer comme un « *déserteur de la cause de Dieu* » (lettre du Père Girard à Wessenberg, 28 décembre 1801, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1801,4).

de Sailer et de Girard montre, sinon que le second s'est inspiré du premier, tout du moins que les deux ecclésiastiques véhiculent des sensibilités similaires⁹⁹⁹. Mentionnons en particulier la préoccupation chez l'un comme chez l'autre de lier indissociablement l'éducation intellectuelle à l'éducation religieuse, et de cultiver la morale chrétienne chez l'enfant dès son plus jeune âge. Ainsi, par exemple, dans ses *Éléments de lecture et de calcul* (1806), le cordelier initie les enfants à la lecture et à l'écriture en se servant de maximes chrétiennes, et ce afin d'ancrer chez eux des premiers sentiments moraux¹⁰⁰⁰. Le Père Girard ne s'essaie jamais à traduire ou adapter en français des livres élémentaires allemands, comme l'a fait le chanoine Fontaine. En revanche, à partir du moment où il se retrouve à la tête des écoles allemandes de la ville (1819), il importe dans les classes germanophones plusieurs ouvrages de piété de Sailer, parmi lesquels *Das Auge Gottes* et *Das Vater Unser*¹⁰⁰¹.

Durant la première décennie de son école, l'attention du Père Girard est également dirigée vers la France, même s'il mentionne dans son rapport de 1810 que la pédagogie n'y serait pas aussi « cultivée » qu'en Allemagne : « *Il est vrai que cet empire [France] n'a pas eu encore un siècle pédagogique comme l'Allemagne, c'est-à-dire, un tems où l'éducation ait occupé toutes les têtes et toutes les plumes.* »¹⁰⁰² Le cordelier rappelle néanmoins dans ce même rapport le long développement de la pédagogie française depuis la Renaissance, en mentionnant plusieurs auteurs classiques (Montaigne, Pierre Nicole, Fénelon et Claude Fleury), mais aussi des auteurs plus modernes (Charles Rollin, l'abbé Philippe-Louis Gérard et Nicolas-Gabriel Clerc) ainsi que les apports éducatifs de la période révolutionnaire, en citant notamment le rapport sur l'instruction publique de Talleyrand (1791) et la création de l'École normale de l'an III¹⁰⁰³.

L'usage de la pédagogie française s'observe chez le Père Girard surtout dans son enseignement de la langue maternelle, pour lequel il a recours aux travaux de plusieurs prêtres grammairiens. Ainsi, dans les *Éléments de lecture et de calcul*

⁹⁹⁹ Sur la pensée pédagogique de Sailer, cf. B Monique, *Johann Michael Sailer...*, p. 1109-1143.

¹⁰⁰⁰ [G Grégoire], *Éléments de lecture et de calcul...*

¹⁰⁰¹ G Grégoire, *Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française de Fribourg, présenté au Conseil municipal par le préfet de la dite école, et suivi de la réponse*, Fribourg : Chez François-Louis Piller, 1818, p. 12.

¹⁰⁰² *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 101.

¹⁰⁰³ *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon...*, p. 101-103.

(1806), le Fribourgeois affirme s'être inspiré du *Manuel de l'enfance* (1797) de l'abbé Roch-Ambroise Sicard (1732-1822)¹⁰⁰⁴ :

« Dans notre Alphabet l'ordre des lettres est aussi changé. Nous avons séparé les voyelles, parce que l'enfant doit apprendre de bonne heure à les distinguer. Nous avons placé vis-à-vis l'une de l'autre les consonnes, dont la prononciation a plus ou moins de ressemblance, et notre but e[s]t d'aider l'élève à prononcer les lettres avec précision. Nous devons cette idée, ainsi que d'autres, à Mr. l'abbé Sicard dans son Manuel de l'enfance. »¹⁰⁰⁵

Les emprunts du Père Girard à l'ouvrage de l'abbé Sicard ne se limitent pas à ces quelques principes pédagogiques. Du *Manuel de l'enfance*, il reprend également plusieurs textes donnés comme exercices de lecture aux enfants, en les réadaptant quelque peu¹⁰⁰⁶. D'autres textes inscrits dans les *Éléments de lecture et de calcul* sont tirés de l'ouvrage *L'Ami des enfants* (1794) d'Arnaud Berquin (1747-1791), sans que son nom soit mentionné explicitement¹⁰⁰⁷.

Pour les classes supérieures, le cordelier ne publie aucun livre d'apprentissage de la langue maternelle avant l'impression de sa *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg* en 1821. À défaut d'un ouvrage rédigé par ses soins, il s'inspire de différents livres français. Il affirme avoir utilisé, dans un premier temps, des *Éléments de grammaire française* (1780) de l'abbé Lhomond (1727-1794), un ouvrage que plusieurs de ses élèves possèdent au reste déjà au moment où il prend la direction de l'école¹⁰⁰⁸. Mais cette grammaire, qui a été élaborée pour préparer les élèves aux classes de latin, ne l'a pas entièrement convaincu¹⁰⁰⁹. Il la ferait en conséquence progressivement remplacer – on ne sait à partir de quand – par l'une des grammaires de l'abbé Louis Gaultier (1746-1818), membre de la Société pour

¹⁰⁰⁴ S Roch-Ambroise, *Manuel de l'enfance contenant les éléments de lecture et des dialogues instructifs et moraux*, Paris: chez Le Clere, 1797. Sur l'abbé Sicard, cf. « Sicard (l'abbé) », in NDP. Cf. aussi C Jeanne, *Le dialogue éducatif des Lumières. Innovations, permanences et fantasmes (1754-1804)*, thèse de doctorat, Paris: Université Paris-Est, 2016.

¹⁰⁰⁵ [G Grégoire], *Éléments de lecture et de calcul...*, p. 32.

¹⁰⁰⁶ Le texte de lecture « Dieu » (G , p. 30) est inspiré des « Devoirs envers Dieu » (S , p. 23) et « L'enfant indocile » (G , p. 30) de « L'indocilité punie » (S , p. 112-114).

¹⁰⁰⁷ Le texte « Les deux pommiers » (G , p. 29) est tiré de *L'Ami des enfants* d'Arnaud Berquin (tome II, 1794, p. 45).

¹⁰⁰⁸ Lire à ce sujet ses souvenirs et réflexions citées dans G Grégoire, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, Paris: Dezobry, E. Magdeleine et Cie, 1846, p. 26.

¹⁰⁰⁹ Sur Lhomond et sa méthode, cf. « Lhomond », in NDP.

l'instruction élémentaire de Paris avec lequel il entrera plus tard en relation¹⁰¹⁰. La grammaire de Gaultier a, selon lui, l'avantage de stimuler les élèves par le jeu et de les faire plus activement participer à la « création de la pensée et de son expression »¹⁰¹¹.

Jusqu'en 1815, le Père Girard fait uniquement référence dans ses écrits à des auteurs ou des modèles pédagogiques français ou allemands. Ce n'est qu'après la création de la Société pour l'instruction élémentaire à Paris (SIE), le 17 juin 1815, que le préfet des écoles fribourgeoises est mis au fait de nouvelles pédagogies européennes¹⁰¹². Par l'intermédiaire du *Journal d'éducation populaire* et des publications de ses membres, la SIE joue un important rôle de passeur culturel des systèmes éducatifs hollandais et surtout anglo-saxons à Fribourg comme ailleurs en Europe¹⁰¹³. La première et la plus substantielle découverte que le Père Girard réalise par ce vecteur est celle du *monitorial system*, importé en Europe depuis Madras (Inde) à la fin du 18^e siècle par le clergyman écossais Andrew Bell (1753-1832), puis développé à Londres par le quaker Joseph Lancaster (1778-1838)¹⁰¹⁴. Consistant en « la réciprocité de l'enseignement entre les écoliers » (Joseph Hamel), ce système est diffusé en France sous le nom d'enseignement mutuel. Le Père Girard aurait pris connaissance de la nouvelle méthode par l'intermédiaire d'un membre de la Société économique de Fribourg, le conseiller Joseph de Fégely (1760-1841)¹⁰¹⁵. Puis, ainsi que le cordelier le relate dans une lettre adressée au secrétaire de la *National Society for the Education of the Poor* de Londres (17 mars 1817), c'est le pasteur genevois François-Marc-Louis Naville (1784-1846) qui lui aurait transmis en décembre 1815 un exemplaire du *Nouveau système d'éducation*

¹⁰¹⁰ G Grégoire, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle...*, p. 26. L'ouvrage auquel Girard fait référence pourrait être les *Leçons de grammaire, suivant la méthode des tableaux analytique* (1787) ou le *Jeu de grammaire ou méthode pour apprendre, d'une manière facile et agréable, les principes de la langue française* (1794). Sur l'abbé Gaultier, cf. « Gaultier (l'abbé) », in NDP.

¹⁰¹¹ G Grégoire, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle...*, p. 26.

¹⁰¹² Sur l'histoire de la Société, cf. « Société pour l'instruction élémentaire », in NDP.

¹⁰¹³ Cf. F Caroline, « Vers l'« éducation universelle ». La Société pour l'instruction élémentaire, un pôle de la circulation transnationale des savoirs pédagogiques (1815-1833) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 55/2, 2017, p. 27-42.

¹⁰¹⁴ Sur la réception de l'enseignement mutuel à Fribourg, cf. aussi F Alexandre, *Aux heures suisses de l'école républicaine...*, p. 36-44; B Ingrid, F Alexandre, « La diffusion de l'enseignement mutuel girardien en Suisse. Des déclinaisons pédagogiques transcantoniales pour forger un « écolier-citoyen » moralisé », *Traverse*, n° 1, 2017, p. 32-41.

¹⁰¹⁵ Lire le rapport du Père Girard lu le 9 juin 1816 en séance de la Société économique : « *C'est par l'un de nos collègues, M. Joseph de Fégely, conseiller d'État, que nous avons connu l'ingénieux système. Notre école le nomme avec reconnaissance et son nom ne devait pas être tu dans cette assemblée.* » Cf. G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 73.

pour les écoles primaires (1815) du comte Charles-Philibert de Lasteyrie (1759-1849), membre fondateur de la SIE¹⁰¹⁶; c'est par ce canal, écrit le Père Girard, que la communication pédagogique de la Suisse avec la Grande-Bretagne a été établie :

*«It was in December 1815, that I had the first intimation of Dr Bell's excellent system, and of the National Society. It was through France I received this intelligence. Germany was silent on the subject; and we had no direct communication with Great Britain. [...] The little work of Count de Lasteyrie (a New System of Education for the Primary Schools, etc. Paris, 1815) came to me from Geneva as a novelty. I learnt from it that I was before entirely ignorant of, the general commotion which, from England, was spreading all over the globe.»*¹⁰¹⁷

Dans la lettre qu'il a adressée un mois plus tôt à la SIE (19 février 1817), le cordelier a ajouté qu'après avoir «*puisé la connaissance du nouveau système dans l'ouvrage de M. le comte de Lasteyrie*», il a pu approfondir la méthode au moyen de «*l'excellent ouvrage de M. le comte de Laborde [Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster, 1815], les premiers numéros de [son] Journal, [ses] premiers tableaux de lecture et de calcul, et petit à petit tout ce qui a paru sur l'enseignement élémentaire*»¹⁰¹⁸.

L'enseignement mutuel remporte aussitôt le suffrage du Père Girard. Comme il l'explique au secrétaire de la *National Society*, le système de Bell lui permet de mieux proportionner l'instruction aux capacités de chaque élève : «*His System was a ray of light to me. I There found the method I had before sought in vain – that of adapting instruction to all capacities.*»¹⁰¹⁹ Avec l'explosion des effectifs scolaires, le cordelier a en effet été contraint de renoncer aux sections graduées qu'il avait lui-même introduites dans les classes. L'école française qui a connu jusqu'à 10 groupes de niveaux successifs, n'en comporte plus que

¹⁰¹⁶ L Charles de, *Nouveau système d'éducation pour les écoles primaires adopté dans les quatre parties du monde*, Paris: Deterville, 1815.

¹⁰¹⁷ Traduction de la lettre du Père Girard au secrétaire de la *National Society*, le révérend Walmsley, publiée dans R Michael, *An Abridged edition of the Works of the Rev. Andrew Bell*, Édimbourg: Oliver & Boyd, 1833, p. 547-547. La lettre originale, non retrouvée, a été rédigée en français ou en latin.

¹⁰¹⁸ Lettre citée dans le *Journal d'éducation* publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, n° 5, février 1817, vol. 3, p. 270-272.

¹⁰¹⁹ Lettre du Père Girard au révérend Walmsley, secrétaire de la *National Society*, 17 mars 1817, cf. note *supra*.

4 au moment de la découverte du nouveau système¹⁰²⁰. Avec l'enseignement mutuel, la classification des élèves devient plus flexible et s'adapte ainsi mieux, selon lui, à la progression individuelle des élèves. Le Père Girard perçoit encore d'autres avantages dans le nouveau système¹⁰²¹. Ce dernier combine en particulier, d'après lui, les bienfaits de l'instruction publique et privée : tout en plaçant l'enfant dans un environnement stimulant l'apprentissage (la classe), il permet de lui dispenser des leçons adaptées à ses facultés, ses besoins et ses progrès. L'enseignement mutuel favorise en outre, selon lui, l'éducation morale de la jeunesse, puisqu'il lui apprend la subordination à la loi et à l'autorité incarnée par les moniteurs. Enfin, il avantage la formation des futurs instituteurs et exonère l'État de la nécessité de recourir à de dispendieuses écoles normales.

La méthode mutuelle est introduite progressivement dans l'école française de Fribourg : après être expérimentée avec succès dans la 1^{re} classe en février 1816, elle est étendue à la 4^e classe en mars et à la 3^e en avril, puis devient la forme générale de l'ensemble des classes en juin¹⁰²². Le système anglais prend d'emblée une coloration particulière à Fribourg. Andrew Bell – qui se trouve à l'Institut Pestalozzi en été 1816 – s'en rend compte de lui-même. Le 3 août, ayant appris la proximité d'une école mutuelle, il se déplace d'Yverdon à Fribourg pour y examiner le fonctionnement de son système. D'après le récit qu'en fait le Père Girard, Bell y aurait reconnu l'esprit de l'école de Madras, sans y retrouver par contre le déplacement des élèves durant les leçons en fonction de leurs progrès, ce afin de favoriser l'émulation¹⁰²³. Cet usage sera institué plus tardivement.

Le Père Girard – il ne s'en cache d'ailleurs pas – n'a jamais cherché à copier à l'identique le système d'Andrew Bell, qu'il ne connaît à ce moment-là

¹⁰²⁰ Girard présente ce problème et son évolution dans son discours de clôture du 9 septembre 1818. Si les catalogues mentionnent encore l'existence de sections, cela ne signifie pas que l'enseignement y a été différencié. Les sections indiquent en effet le temps effectué par l'élève dans la classe. Cf. E Eugène-Joseph (éd.), *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard...*, p. 65-66.

¹⁰²¹ Le Père Girard fait l'éloge de la méthode mutuelle dans de nombreux textes rédigés entre 1816 et 1820. Cf. en particulier son « Rapport sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons dans nos campagnes » du 9 juin 1816 (G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 54-86), ainsi que ses discours de clôture lus durant les années 1816-1818 et 1820 (édités par E Eugène-Joseph (éd.), *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard...*, p. 45-68 et 78-87).

¹⁰²² Lire le discours de clôture du Père Girard (3 septembre 1816) édité par E Eugène-Joseph (éd.), *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard...*, p. 48.

¹⁰²³ Lettre du Père Girard à la Société pour l'instruction élémentaire, 19 février 1817, cf. note *supra*.

que par l'intermédiaire des écrits de Lasteyrie et de Laborde. Il en explique ainsi les raisons à la *National Society*:

«*My school, sir, glories in being a Madras School. It wishes to continue at fountain-head: and if I do not strictly follow all the practices of the National Schools, it is because local circumstances, the kind of instruction, and other similar causes, render some slight deviations, in the execution, necessary.*»¹⁰²⁴

L'école fribourgeoise se distingue du modèle anglais des *National Schools* de plusieurs manières. Elle généralise premièrement le mode mutuel également aux classes supérieures, alors qu'en Grande-Bretagne seules les petites écoles connaissent ce système. Un plus grand nombre de divisions sont introduites de cette manière: l'école fribourgeoise compte 27 degrés de progression en 1818 (puis 30 en 1820), dont les 15 premiers correspondent effectivement au niveau élémentaire¹⁰²⁵. Deuxièmement, le Père Girard a rejeté l'adage «*one master could teach a thousand children*»; contrairement au mécanisme de la méthode anglaise, les instituteurs continuent à Fribourg à enseigner aux côtés des moniteurs dans un mode d'instruction qu'il nomme lui-même, plus tardivement, l'enseignement mutuel «*mixte*». C'est nanti de ces caractéristiques que le modèle appelé «*girardien*» s'exporte en Suisse et à l'étranger¹⁰²⁶.

Le Père Girard introduit dans les années suivantes un autre aspect du système anglais que Lasteyrie n'a pas repris dans son *Nouveau système d'éducation*: celui du livre noir et des jurys d'enfants. Bell a en effet prévu l'existence d'un registre (*Black Book*) dans lequel l'instituteur inscrit le nom des élèves incriminés d'avoir commis des fautes graves. Les accusés sont ensuite jugés par un jury composé exclusivement d'enfants, tous désignés par l'instituteur. Cet instrument d'autodiscipline, le cordelier le découvre dans le *Plan d'éducation pour les enfants pauvres* du comte de Laborde¹⁰²⁷, et sans doute également dans le numéro de mai 1816 du *Journal d'éducation* qui synthétise les *Suggestions to the Promoters of Dr Bell's of Tuition* (1813)¹⁰²⁸. Un mois plus

¹⁰²⁴ Traduction de la lettre du Père Girard au secrétaire de la *National Society*, le révérend Walmsley, publiée dans R Michael, *An Abridged edition of the Works of the Rev. Andrew Bell...*, p. 547-547. La lettre originale, non retrouvée, a été rédigée en français ou en latin.

¹⁰²⁵ Lire les discours de clôture de 9 septembre 1818 et de 1820, p. 66, 78-79.

¹⁰²⁶ B Ingrid, F Alexandre, «La diffusion de l'enseignement mutuel girardien...».

¹⁰²⁷ L Alexandre de, *Plan d'éducation pour les enfants pauvres...*, p. 70-78.

¹⁰²⁸ *Journal d'éducation publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, n° 8, mai 1816, vol. 2, p. 110-116.

tard, le 9 juin 1816, le Père Girard fait la promotion de ce livre noir et des jurys d'enfants dans un rapport lu en séance de la Société économique¹⁰²⁹. Mais encore une fois, il se distingue du modèle des *National Schools* en réduisant le pouvoir des enfants : composés paritairement d'élèves et de moniteurs, les jurys sont supposés proposer des sentences que l'instituteur ratifie ou réforme ensuite, selon les circonstances¹⁰³⁰. Enfin, l'orientation britannique prise par l'école fribourgeoise à l'ère du mode mutuel s'observe encore dans ses objets d'enseignement. À la rentrée 1818, pour la première fois de son histoire, elle institue en effet un cours d'anglais « *en faveur du commerce* » pour les élèves souhaitant « *tenter la fortune loin de leur foyer* »¹⁰³¹.

Les publications de la SIE sont pour le Père Girard des fenêtres vers les pédagogies développées non seulement en Grande-Bretagne, mais également dans l'Europe entière. Parmi les nombreux modèles nationaux véhiculés par le *Journal d'éducation*, le système d'instruction publique hollandais attire particulièrement son attention. Dans son numéro de janvier 1816, la SIE publie un large extrait du fameux rapport de Georges Cuvier rédigé en 1812 au terme d'un séjour dans les Pays-Bas¹⁰³². Le conseiller de l'Université de France dresse un tableau des plus élogieux des écoles hollandaises, de leurs préoccupations pour les classes indigentes, de la graduation de leurs méthodes, de la qualité de leurs livres élémentaires ou encore de la bienveillance de leurs instituteurs. Le rapport Cuvier nourrit l'idéal éducatif du Père Girard qui s'en approprie plusieurs passages dans les rapports qu'il lit en séance de la Société économique en 1816¹⁰³³. En outre, dans un

¹⁰²⁹ « Rapport de la classe de morale et d'éducation à la Société économique sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons dans nos campagnes » (9 juin 1816), in G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 54-86.

¹⁰³⁰ « Rapport de la classe de morale et d'éducation à la Société économique... », p. 76.

¹⁰³¹ « Discours de clôture du 2 septembre 1819 », édité dans E Eugène-Joseph (éd.), *Discours de clôture...*, p. 77.

¹⁰³² *Journal d'éducation publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, n° 7, janvier 1816, vol. 1, p. 241-247, 305-311.

¹⁰³³ À titre d'exemple, voici l'une des paraphrases les plus explicites du rapport Cuvier par le Père Girard : (Cuvier) « *C'était précisément une de celles [écoles] que la charité publique entretient pour les enfans des familles les plus indigentes, pour ceux qui en tant d'autres pays seraient réduits à traîner leur misère sur les grands chemins pour y faire le métier de mendiants, en attendant qu'ils aient la force de faire celui de voleurs* » (Rapport Cuvier cité dans le *Journal d'éducation*, p. 242) ; (Girard) « *Même changement dans la Hollande depuis que la charité publique a recueilli dans de bonnes écoles ces enfans qui, en d'autres pays, traînent leur misère sur les grands chemins pour y faire le métier de mendiants, en attendant qu'ils aient la force de faire celui de voleur* » (Rapport du Père Girard, 5 février 1816, p. 52).

rapport à la Société économique, le cordelier défend l'usage de donner des problèmes mathématiques aux enfants dans le but de les amener à trouver par eux-mêmes les solutions et les règles générales; une méthode qu'il appelle celle « *des inventeurs* » et dont il situe l'origine dans les « *établissements améliorés de Hollande* »¹⁰³⁴.

L'empreinte hollandaise s'observe encore dans le système des « *écoles-modèles* » dans les campagnes¹⁰³⁵. Mentionnée dans le rapport Cuvier, l'idée de créer des écoles perfectionnées dans un certain nombre de villages campagnards pour y favoriser la diffusion des nouvelles méthodes, est également mise en pratique dans le canton de Fribourg, au moment où le Père Girard parvient à stimuler des réformes en dehors de la capitale fribourgeoise.

6.3. L'expansion des réformes sur le territoire cantonal: l'action de la Société économique (1812-1817) et du Conseil d'éducation (1819-1823)

Encouragé par le succès de son école, le Père Girard nourrit progressivement l'ambition d'étendre son action réformatrice au-delà du cadre de la ville de Fribourg. S'il ne peut bénéficier pour cela du soutien du gouvernement cantonal sous la Médiation, il participe à la création d'une Société qui lui sert de levier pour la promotion de ses idées réformatrices: la Société économique de Fribourg. Institution para-étatique, cette dernière s'inscrit dans le mouvement associatif suisse du début du ^e siècle qui, selon Hans Ulrich Jost, vise à la « *formation d'un espace public bourgeois* » et intervient « *implicitement dans la formation de la nouvelle société civile et politique* »¹⁰³⁶. La Société économique de Fribourg naît en décembre 1812 sous l'action conjointe du cordelier et du capitaine-général Nicolas de Gady (1766-1840); au terme d'une séance de la Société suisse d'utilité publique à Zurich à laquelle ils ont été invités,

¹⁰³⁴ « Rapport de la classe de morale et d'éducation à la Société économique sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton » (9 juin 1816), in G. Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 61.

¹⁰³⁵ Les écoles-modèles ont été instaurées en Hollande dès la fin du ^e siècle par la Société d'utilité publique (*Maatschappij tot Nut van 't Algemeen*). Cf. par exemple, M. -P. Jacob-Evert van, *Mémoire sur la Société hollandaise d'utilité publique présenté à la Société vaudoise d'utilité publique, dans sa séance du 2 août 1827*, Lausanne: Imprimerie de Hignou Aîné, 1827.

¹⁰³⁶ J. Hans Ulrich, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19^{ème} siècle », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, n° 9, 1991, p. 11.

les deux Fribourgeois se sont accordés à fonder une association similaire dans leur canton¹⁰³⁷. Le 27 décembre 1812, après la diffusion d'un appel public, ils parviennent à réunir autour d'eux 36 sociétaires parmi lesquels on retrouve le cercle rapproché du Père Girard, en particulier le chanoine Fontaine et les anciens membres du *Fünfferrath* Séraphin Marchand, Jean de Montenach et Pierre d'Appenthel¹⁰³⁸. Le réseau de Nicolas de Gady, constitué essentiellement de patriciens et de nobles, d'officiers et de conseillers, complète la première composition de la Société¹⁰³⁹.

Conformément à l'esprit philanthropique de la Société zurichoise, la Société économique se donne comme buts de « *soulager et de prévenir la misère dans le canton de Fribourg* » et d'élever « *la prospérité cantonale* » au plus haut degré¹⁰⁴⁰. Divisée en cinq « *classes* », elle s'affirme à la fois comme un forum de débats et un groupe de pression politique¹⁰⁴¹. Chaque classe se réunit plusieurs fois par année pour étudier un objet déterminé par les sociétaires, avant de rendre compte oralement de ses réflexions puis,

¹⁰³⁷ Sur la naissance de la Société économique, cf. D Alexandre, *Notice historique sur la Société économique de Fribourg depuis sa fondation, le 9 janvier 1813, jusqu'à ce jour*, Fribourg: Impr. de Ch. Marchand, 1863; J Sylvie, *Comment moderniser un canton? Les actions et les projets de la Société économique de Fribourg (1813-1910)*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 2002.

¹⁰³⁸ Nous retrouvons encore ses frères Jean-Louis (officier) et Romain (médecin), le frère du chanoine Ignace Fontaine (commerçant), le recteur de Notre-Dame Jean-Étienne Gottofrey, les municipaux Philippe de Raemy, François-Pierre Savary, Pierre Gendre, Nicolas Banderet et Joseph d'Uffleger, et enfin le secrétaire de la Chambre des écoles François Kuenlin. La liste des membres fondateurs est inscrite dans le registre de la Société, cf. Protocole des séances de la direction et de l'assemblée générale de la Société économique de Fribourg, BCUF ms. L 1090/1, f. 3-4. Cf. aussi J Sylvie, *Comment moderniser un canton?...*, p. 154-155.

¹⁰³⁹ Son cercle comprend, en particulier, les membres des familles de Fégely, de Maillardoz, d'Odet, de Techtermann, von der Weid et de Weck, ainsi que Philippe de Diesbach de Belleruche, un philanthrope proche de Fellenberg qui a d'ailleurs participé à l'ouverture d'une école agronomique à Hauterive sur le modèle de celle de Hofwil. Près de la moitié des membres fondateurs (16) appartiennent au Cercle de la Grande Société qui réunit des nobles et patriciens partageant une même inclination pour la vie mondaine. Cf. D Max de, *La vie mondaine à Fribourg et le Cercle de la Grande Société*, Fribourg: Imprimerie Fragnière Frères, 1904, p. 23-27.

¹⁰⁴⁰ *Règlement de la Société économique à Fribourg précédé du rapport de la commission nommée pour en faire le projet*, Fribourg: Chez Béat-Louis Piller, 1813, article 1, p. 17.

¹⁰⁴¹ La Société comptait à ses débuts les classes suivantes: économie domestique et rurale (I), industrie, fabrication et commerce (II), institutions de charité (III), physique et santé (IV), enfin morale publique et éducation civile (V). Le 3 novembre 1813, une VI^e classe de topographie, histoire et statistique est créée et placée sous la direction du chanoine Fontaine. BCUF ms. L 1090/1, f. 52-54.

parfois, de les diffuser à l'intérieur et à l'extérieur du canton sous la forme d'un mémoire imprimé. Pour faire circuler plus efficacement ses écrits, elle se sert du canal de communication qu'elle a elle-même institué, à savoir celui des membres-correspondants désignés stratégiquement dans plusieurs paroisses-clés du canton et dont la fonction est de « *communiquer autour d'eux, dans leur arrondissement, les bonnes idées économiques que la Société aura mûries, et qu'ils auront eux-mêmes goûtées* »¹⁰⁴². C'est essentiellement parmi les juristes (5) et les ecclésiastiques (6) que sont recrutés les 14 premiers correspondants. La sélection de ceux-ci est, semble-t-il, également un moyen de légitimer l'action de la Société aux yeux du clergé qui se méfie de ce genre d'initiative. Les sociétaires s'efforcent ainsi d'associer à leurs travaux le curé de Praroman Pierre-Tobie Yenni, futur évêque de Lausanne, qui jouit alors d'une haute réputation auprès du clergé fribourgeois. Mais ce dernier, qui a rejeté sa nomination comme inspecteur scolaire sous l'Helvétique, n'est pas davantage intéressé à rejoindre cette société d'inspiration libérale¹⁰⁴³. Enfin, la Société n'est pas sans lien avec le gouvernement. Elle compte dans ses rangs plusieurs hommes politiques – actifs au sein tant du Conseil communal que du Petit Conseil – et constitue ainsi un espace privilégié pour soumettre, par voie détournée, des propositions de changement aux autorités.

L'action réformatrice du Père Girard au sein de la Société économique se concentre dans la classe « *de morale publique et d'éducation civile* » dont il est le « *rapporteur* »¹⁰⁴⁴. Le préfet des écoles est entouré dans cette classe de personnes qui, à l'exception du chanoine Gottofrey, ont toutes été actives depuis l'Helvétique dans l'administration scolaire : le chanoine Fontaine, le Père Séraphin Marchand, Philippe de Raemy et Pierre Gendre¹⁰⁴⁵. Leurs premiers travaux se focalisent sur des questions sociales, en particulier sur la recrudescence du paupérisme dans le canton. Entre février et novembre 1813, le Père Girard lit devant la Société économique quatre mémoires sur les pratiques d'assistance en usage dans les paroisses et les réponses possibles à apporter à l'aggravation de la misère sociale¹⁰⁴⁶. Tout en réprouvant fortement la pratique répandue dans les campagnes

¹⁰⁴² *Règlement de la Société économique...*, Titre X, art. 58-59, p. 34-35.

¹⁰⁴³ *Protocole des séances de la Société économique de Fribourg...*, p. 31-32, 37 et 48.

¹⁰⁴⁴ Il est élu rapporteur de cette classe lors de la première séance. Cf. *Protocole des séances de la Société économique de Fribourg...*, janvier 1813, p. 26.

¹⁰⁴⁵ *Protocole des séances de la Société économique de Fribourg...*, janvier 1813, p. 26.

¹⁰⁴⁶ *Mémoires de la Société économique de Fribourg, premier cahier de 1813 à 1816*, Fribourg : Chez Bêat-Louis Piller, 1816, p. 73-88.

fribourgeoises des «*rondes des pauvres*» – usage qui consistait à placer les enfants indigents d'un foyer à l'autre en fonction des besoins économiques des familles d'accueil¹⁰⁴⁷ –, le cordelier propose de faire appel aux «*couples stériles*» pour offrir un cadre familial moral aux enfants délaissés, tout en se reposant pour le reste sur de nouvelles institutions publiques (hospices, ateliers de pauvres et écoles de mœurs) pour lesquelles il donne comme exemple à suivre Wurtzbourg, principauté ecclésiastique dans laquelle il a résidé entre 1784 et 1788¹⁰⁴⁸. Malgré la promotion des mémoires de la Société économique auprès du gouvernement, la politique sociale prônée par le Père Girard n'aboutit à aucun changement : en avril 1817, le sociétaire et membre du Conseil de Police Joseph d'Uffleger défend le plan tracé par le cordelier devant le Conseil d'État, mais ce dernier ne réoriente pas sa politique en matière d'assistance¹⁰⁴⁹.

Les efforts déployés par le Père Girard au sein de la Société économique connaissent une issue plus heureuse sur les questions d'instruction publique. Le 2 janvier 1816, le président Nicolas de Gady invite la classe de morale publique et d'éducation civile à lui soumettre un «*projet d'instruction populaire dans le canton*»¹⁰⁵⁰. Cette injonction donne l'occasion au cordelier de dessiner les contours d'une nouvelle organisation des écoles qu'il croyait devenue possible depuis la chute du régime de la Médiation et le renforcement des patriciens libéraux au pouvoir. Ses espoirs ne sont pas illusoire puisque le Grand Conseil sanctionne au même moment le rétablissement d'un Conseil d'éducation auquel est confiée la surveillance de toutes les écoles élémentaires

¹⁰⁴⁷ Cf. P Francis, « Le P. Girard, le placement et la ronde des pauvres », in C Rebecca, P Francis, *Enfants à louer. Orphelins et pauvres aux enchères XIX^e-XX^e siècle*, Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015, p. 15-33.

¹⁰⁴⁸ G Grégoire, *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation sur l'assistance due aux pauvres*. Ce rapport lu le 3 novembre 1813 a également fait l'objet d'un résumé imprimé (*Mémoires de la Société économique de Fribourg...*, p. 82-88). La version originale manuscrite plus complète, que nous utilisons, se trouve dans les papiers de la Société économique (BCUF ms. LE 41). Cf. aussi G Grégoire, *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation sur l'organisation morale d'une maison de travail. Mémoire lu le 3 février 1813 en séance de la Société économique, et résumé dans Mémoires de la Société économique de Fribourg...*, p. 69-72.

¹⁰⁴⁹ U Joseph d', *Rapport au Conseil de police*, 8 avril 1817, BCUF CM, Fonds F. Perrier, LE 32. Cf. aussi P Francis, « Le P. Girard, le placement et la ronde des pauvres... », p. 28-33.

¹⁰⁵⁰ Protocole des séances de la Société économique de Fribourg..., 2 janvier 1816, BCUF ms. L 1090/1, f. 59.

du canton (19 février 1816)¹⁰⁵¹. La reconstruction d'une administration scolaire cantonale – qui a disparu depuis l'Helvétique – ouvre la voie à une expansion des réformes éducatives.

Dans un premier mémoire défendu le 6 mars 1816, le cordelier justifie le besoin de réformer les écoles rurales du canton et de les placer sous l'inspection d'une « *police générale* », qui serait capable de supprimer les « *incohérences* » et les « *bizareries* » de l'instruction dans les campagnes¹⁰⁵². Cette police est toute trouvée: il s'agit du Conseil d'éducation, une « *institution que presque toute la Suisse a sauvée du naufrage de la République une et indivisible comme un effet précieux et cher* », une « *institution sage et bienveillante, éminemment belle et humaine, également réclamée et par les progrès du temps et par ses vices* »¹⁰⁵³. Dans un second mémoire daté du 11 juin, le Père Girard se donne comme directive de « *tracer le tableau d'une bonne école villageoise* » d'après les « *besoins* », les « *ressources* » et le « *génie national* » du canton de Fribourg¹⁰⁵⁴. Nulle question pour lui d'instituer de nouveaux objets d'enseignement ou encore d'élever l'instruction au niveau d'une école citadine; au contraire, comme la jeunesse des campagnes est appelée à travailler rapidement dans les champs, il devient nécessaire de restreindre le temps passé en classe et d'accélérer en conséquence les apprentissages par l'instauration de méthodes plus efficaces. Dans son plan, le Père Girard imagine la cohabitation de deux écoles dans chaque paroisse: une « *école journalière* » destinée aux petits enfants pour apprendre à lire, écrire, calculer et chanter (6 années) et une « *école de répétition* » réservée aux adolescents travaillant aux occupations familiales pour maintenir et renforcer chez eux les acquis de la première école¹⁰⁵⁵. Il envisage ensuite la transposition dans les campagnes de la méthode anglaise qu'il vient d'introduire dans son

¹⁰⁵¹ Lire les articles 29-31 du *Règlement pour le Petit-Conseil et ses deux Sections*, cités dans *Constitution et lois organiques de la Ville et République de Fribourg*, Fribourg: Chez Béat-Louis Piller, 1816, p. 96-97. L'article 29 précise en particulier: « *Le Conseil d'éducation s'occupe de la surveillance et de la direction qui appartient à l'État, tant sur l'éducation en général que sur les établissements publics ou particuliers d'instruction et d'éducation; il examine les instituteurs, et les approuve; il dirige l'administration et l'emploi des fonds destinés à ces diverses institutions; il surveille les imprimeries, les livres et les écrits publics.* »

¹⁰⁵² « *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton* », in G Grégoire, *Projets d'éducation publique...*, p. 38-53. Pfulg se trompe en datant le rapport au 5 février 1815, année durant laquelle la Société ne s'est jamais réunie. Le registre mentionne que ce rapport a été présenté le 6 mars 1816. BCUF ms. L 1090/1, f. 63.

¹⁰⁵³ « *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation...* », p. 50.

¹⁰⁵⁴ « *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation...* », p. 54-86.

¹⁰⁵⁵ « *Rapport de la classe de morale publique et d'éducation...* », en part. p. 55-64 et 81-86.

école. Le mode mutuel permet selon lui de perfectionner les écoles rurales de plus en plus peuplées en rendant les enseignements plus utiles et le système plus efficace, tout en réduisant considérablement le temps d'instruction. La diminution de la durée des écoles rendue possible par le mode mutuel constitue en effet, de l'avis du Père Girard, une réponse adéquate au problème avéré de l'absentéisme rural : l'« ingénieux système » permettrait de concentrer le temps d'instruction et, de ce fait, de favoriser une fréquentation plus régulière :

« Nous avons d'abord proposé l'instruction mutuelle comme le seul moyen d'instruire en même temps une multitude d'élèves de toutes les portées. Ce moyen est une précieuse ressource pour notre canton en particulier dans les circonstances présentes. Partout la population s'est considérablement accrue. Des écoles qui n'avaient naguère qu'une vingtaine d'élèves en comptent aujourd'hui cinquante et au-delà, attendu encore qu'elles sont plus fréquentées qu'elles ne l'étaient autrefois. Attachés à l'ancien système, nos régents ne peuvent pas suffire du tout à cette multitude qui les écrase. Que font-ils ? Ils pensent à la diviser en deux portions et, là où ils ont quelque crédit auprès des communes, d'une école il s'en forme deux : l'une du matin, l'autre de l'après-midi, et l'instruction se réduit de moitié, quand il faudrait penser à l'étendre.

Vous l'étendrez, Messieurs, par l'instruction mutuelle. Dans l'ancienne méthode, il n'y a qu'un seul enfant qui lit, récite, rend compte, explique sa leçon ; dans la nouvelle, toutes les classes travaillent simultanément, et l'on fait six, huit, dix fois plus d'ouvrage dans un moment donné selon le nombre des classes que l'on a établies. Calculez d'après cela l'utilité qu'aura l'ingénieux mécanisme dans ces écoles de village, où l'on vient tard, où l'on vient peu, et d'où l'on se retire si tôt. »¹⁰⁵⁶

La lecture des deux mémoires ne soulève aucune objection au sein de la Société économique, pas même chez le président Nicolas de Gady qui se révèle pourtant, quelques années plus tard, être l'un des principaux adversaires de la méthode mutuelle.

Les appels du Père Girard pour la création d'un Conseil d'éducation cantonal trouvent aussitôt écho au sein du Grand Conseil fribourgeois, qui – peut-être également inspiré par l'exemple d'autres cantons – procède à l'élection de conseillers d'éducation le 18 mai 1816¹⁰⁵⁷. Cet événement marque le triomphe de la Société économique qui est parvenue

¹⁰⁵⁶ « Rapport de la classe de morale publique et d'éducation... », p. 71-72.

¹⁰⁵⁷ AEF Protocoles du Conseil d'État 1816, p. 258-259.

à convaincre le nouveau gouvernement issu de la Restauration – composé de patriciens libéraux – de mettre en application l'une de ses principales propositions de réforme. Dès lors, c'est le Conseil d'éducation qui devient l'organe de promotion des réformes éducatives, en lieu et place de la Société économique. La plupart des conseillers d'éducation nommés en mai 1816 appartiennent d'ailleurs à la tendance réformatrice active au sein de la Société: cette dernière s'assure en effet quatre des cinq sièges du Conseil d'éducation (Jean de Montenach président, Philippe de Raemy, Albert de Fégely et Prosper de Chollet), alors que les conservateurs doivent se contenter de la vice-présidence de Philippe de Gottrau de la Riedera – le futur avoyer – remplacé en 1819 par le conseiller d'Odet, lui aussi conservateur¹⁰⁵⁸. Dans cette composition, le Conseil d'éducation se montre invariablement dévoué au Père Girard et s'en fait le relais immédiat dans les campagnes par le biais, dès mai 1819, des commissions d'école établies dans chaque arrondissement¹⁰⁵⁹.

Le Conseil d'éducation ne s'empresse pourtant pas de doter le canton de Fribourg d'un règlement pour les écoles rurales. Commencant ses activités en juin 1817, il reçoit en juillet de la même année un projet élaboré conjointement par l'évêque Yenni et le Père Girard, mais préfère temporiser en raison semble-t-il de l'incertitude relative à une possible restauration des jésuites¹⁰⁶⁰. Adopté le 30 juin 1819, le règlement sanctionné par le Conseil d'État est élaboré sur la base du projet Yenni-Girard de 1817, à l'exception des droits de l'évêque en matière d'instruction qui sont sensiblement réduits¹⁰⁶¹. Les principales propositions de réformes défendues par le Père Girard dans les mémoires lus à la Société économique ont été retenues: le règlement promulgue non seulement la division des écoles rurales en classes «journalière» et «de répétition», mais reconnaît également «l'enseignement

¹⁰⁵⁸ AEF Protocoles du Conseil d'État 1816, p. 258-259.

¹⁰⁵⁹ La création des commissions d'école, déjà évoquée dans le règlement de février 1816, est arrêtée le 26 février 1819. Ces commissions sont chargées de la surveillance et de l'inspection des écoles de leur ressort, et leurs compétences sont détaillées dans un règlement long de 27 articles. Cf. *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement de la Ville et République de Fribourg*, vol. 9, Fribourg: chez François-Louis Piller, [1821], p. 84-94. Le Conseil d'éducation désigne ces commissions en mai 1819 (AEF DIP I 1, p. 57).

¹⁰⁶⁰ Nous étudierons la collaboration Yenni-Girard et le projet de règlement de 1817 à la section 6.6.

¹⁰⁶¹ «Arrêté du 30 juin 1819. Organisation des écoles rurales dans le canton de Fribourg», in *Bulletin officiel des lois...*, p. 102-116.

mutuel et simultané» comme la «*forme générale*» de l'instruction¹⁰⁶². Il adopte aussi l'idée des «*écoles-modèles*» que le cordelier a reprise plus tardivement du système hollandais et de l'ordonnance du 29 février 1816 de la Commission d'Instruction publique en France¹⁰⁶³. Le titre d'école-modèle est attribué aux écoles de chaque arrondissement qui «*[ont] les meilleurs régens et où l'instruction mutuelle ainsi que les méthodes perfectionnées [ont] été le plus promptement et le plus parfaitement mises en pratique*». Pour favoriser encore davantage la circulation de la nouvelle méthode, le règlement prévoit des primes pour les meilleures écoles-modèles, semblablement au système mis en place en France par l'ordonnance de février 1816¹⁰⁶⁴. Quant aux instituteurs des autres écoles, ils sont tenus de se rendre quelque temps dans une école-modèle «*afin de pouvoir copier chez eux ce qu'ils auront vu et pratiqué ailleurs*». Dans son projet initial (1817), le Père Girard avait souhaité encourager encore davantage les instituteurs à visiter les écoles d'enseignement mutuel en les faisant indemniser par des fonds publics, mais cette proposition est rejetée par le gouvernement¹⁰⁶⁵.

Le Conseil d'éducation s'applique à mettre en place le nouveau système dès le début de l'année 1820. À côté de l'école de la ville de Fribourg présentée comme «*l'école-modèle des écoles-modèles*», d'autres établissements adoptent la nouvelle méthode et se voient octroyer le titre honorifique: Romont et Villaz-Saint-Pierre (17 février 1820), Bulle (16 septembre 1820), Matran, Arconciel, Barberêche et Tavel (13 novembre 1820), Hauteville (5 avril 1821), Domdidier (29 juin 1822)¹⁰⁶⁶. L'expansion du mode mutuel sur le territoire cantonal nous est partiellement connue au gré des quelques rapports d'inspection conservés et d'autres mentions aléatoires inscrites dans les registres des administrations scolaires.

¹⁰⁶² «Arrêté du 30 juin 1819...», articles 8 et 12, p. 104-105.

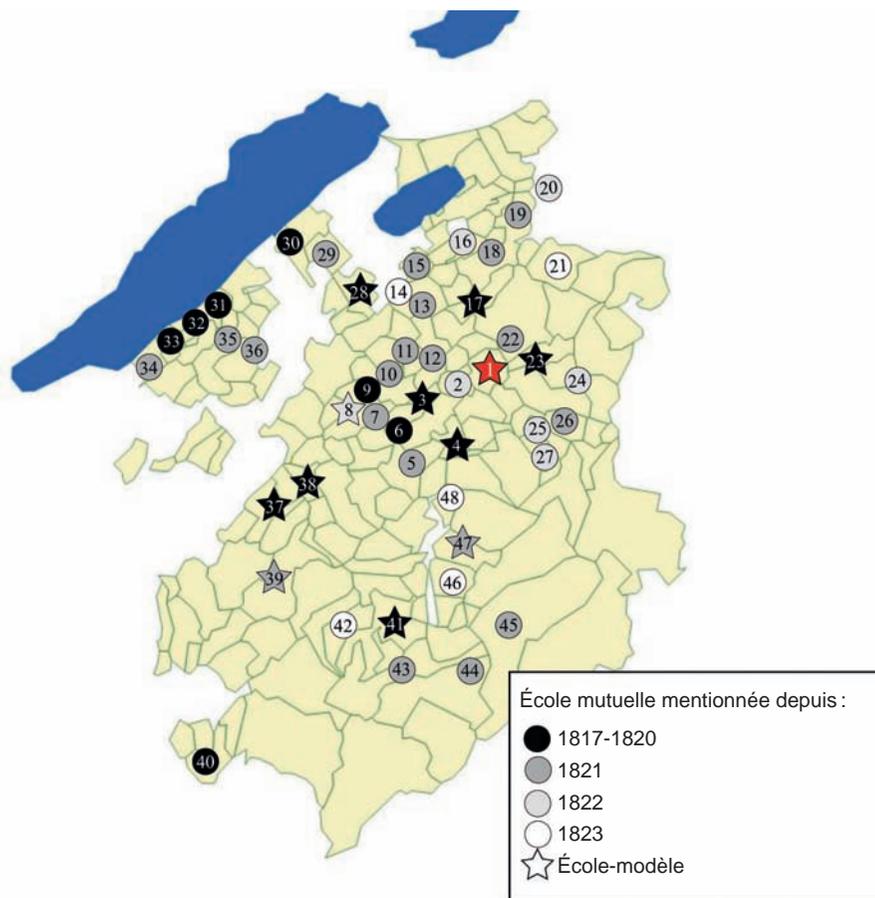
¹⁰⁶³ L'article 35 prévoit également, pour promouvoir l'enseignement mutuel, d'«*établir temporairement des écoles-modèles dans les pays où les bonnes méthodes n'ont point encore pénétré, soit à récompenser les maîtres qui se sont le plus distingués par l'emploi de ces méthodes*». Cf. «Lois scolaires», in NDP.

¹⁰⁶⁴ Cf. note *supra*.

¹⁰⁶⁵ *Projet d'un règlement pour les écoles du canton de Fribourg*, 1816, BCUF Papiers Girard, LD 12, B-24, f. 11.

¹⁰⁶⁶ Protocole du Conseil d'éducation, AEF DIP I 1, p. 73, 92-93, 103, 136.

27. La diffusion de l'enseignement mutuel dans le canton de Fribourg (1817-1823). Pour la légende et la description de chaque école, cf. annexe 9, p. 405-414.



Il apparaît, premièrement, que la « *méthode perfectionnée* » se propage plus rapidement dans les villes, même si plusieurs d'entre elles ne l'introduiront jamais (Gruyères, Châtel-Saint-Denis, Rue). Ce phénomène s'explique non seulement par l'adéquation de la méthode avec les écoles urbaines plus peuplées, mais aussi par l'existence dans les villes de locaux suffisamment spacieux pour en permettre l'introduction. En effet, l'absence de tels locaux

est parfois responsable du *statu quo* dans les petites communes; tel est le cas pour l'école de Seiry dans la Broye où l'instituteur – quoique parfaitement formé à la méthode mutuelle et enclin à l'introduire – opte pour le mode simultané classique, en raison de la «*petitesse du local*»¹⁰⁶⁷. L'enseignement mutuel est enfin loin d'avoir été un phénomène exclusivement urbain dans le canton de Fribourg, au contraire de la France où il n'aurait été que rarement introduit dans les campagnes selon Raymond Tronchet¹⁰⁶⁸.

Secondement, la diffusion de la méthode obéit à des logiques locales. Nous constatons qu'elle se développe essentiellement dans quelques régions ciblées, à proximité des villes de Fribourg et d'Estavayer surtout, et de celles de Bulle et de Romont dans une moindre mesure. Ailleurs, nulle trace d'enseignement mutuel. L'inclination des administrations scolaires locales pour la nouvelle méthode semble ainsi jouer un rôle déterminant dans sa propagation. Dans l'arrondissement de Fribourg où la commission d'école est dirigée par le chanoine Fontaine et le Père Girard, les écoles mutuelles fleurissent rapidement: au nombre de six en 1819, elles sont plus d'une vingtaine en 1823. La diffusion de l'enseignement mutuel dans le nord du canton paraît être également tributaire de l'activité d'un administrateur dévoué: le doyen et curé de Font Frédéric-Nicolas Bielman, qui remplit à Estavayer les fonctions d'inspecteur pour le compte à la fois du Conseil d'éducation et de son évêque, et qui est l'un des ecclésiastiques fribourgeois à montrer le plus d'enthousiasme pour la nouvelle méthode¹⁰⁶⁹. Relevons encore que la Broye fribourgeoise est l'une des rares régions du canton à connaître un certain développement industriel depuis la fin du ^e siècle¹⁰⁷⁰, ce qui explique peut-être aussi le succès de la méthode anglaise qui est adaptée à ce contexte économique.

Quel bilan quantitatif tirer de la diffusion de l'enseignement mutuel dans le canton de Fribourg entre 1819 et 1823? En croisant les rapports et les

¹⁰⁶⁷ État des écoles du décanat d'Estavayer au 1^{er} avril 1821, AEvF V.5 Écoles primaires, 1817-1824.

¹⁰⁶⁸ T Raymond, *L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833. Les luttes politiques et religieuses autour de la question scolaire*, thèse de doctorat, Lille: Université de Lille, 1973. Cf. aussi N Christian, *Comment l'École devient une affaire d'État*, Paris: Nathan, 1990, p. 72. Pour le canton de Vaud, Sylvaine Tinembart et Edward Pahud présentent un développement similaire à celui de Fribourg: l'enseignement mutuel aurait été introduit d'abord dans les centres régionaux, mais aussi dans quelques autres villages sous l'impulsion de personnes engagées (T Sylvaine, P Edward, *Une innovation pédagogique. Le cas de l'enseignement mutuel au XIX^e siècle*, Neuchâtel: Alphil, 2019, p. 103).

¹⁰⁶⁹ Cf. section 6.6 (p. 348).

¹⁰⁷⁰ Cf. section 1.1 (p. 66).

registres des différentes administrations scolaires et ecclésiastiques, il nous a été possible d'identifier une quarantaine d'écoles qui ont adopté la nouvelle méthode à des degrés souvent très divers. Si certaines écoles ressemblent dans leur fonctionnement à celle de Fribourg, d'autres n'y ont introduit que quelques nouveaux éléments, comme l'école de Belfaux où il n'y aurait eu de la méthode «*que les bancs*» en 1821¹⁰⁷¹. Ramené au territoire cantonal, le nombre d'écoles mutuelles reste relativement restreint, puisqu'il représente environ 25 % du nombre total des écoles estimé à plus de 200¹⁰⁷².

Parallèlement à l'introduction de l'enseignement mutuel, le Conseil d'éducation et le Père Girard travaillent à la diffusion de supports d'enseignement adaptés à la nouvelle méthode. En effet, l'adoption du modèle anglais nécessite en particulier l'introduction de grands tableaux de lecture, destinés à être affichés sur les murs des classes d'après un ordre prédéfini. En France, sur la demande de la SIE, Edme-François Jomard, Alexandre-Étienne Choron et l'abbé Gaultier ont publié en 1816 une centaine de tableaux syllabiques adaptés de ceux en usage en Grande-Bretagne¹⁰⁷³. Le Père Girard s'en inspire dans les tableaux qu'il établit à l'usage des écoles fribourgeoises. Intitulés *Éléments de lecture et d'orthographe*, les tableaux du cordelier sont considérablement simplifiés et leur nombre réduit à 43¹⁰⁷⁴. Le Père Girard les fait également accompagner d'un ouvrage – *Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe* – guidant les instituteurs dans la pratique de l'enseignement mutuel en général, et dans l'usage de ses tableaux de lecture en particulier¹⁰⁷⁵. Ces deux supports sont progressivement diffusés par le Conseil d'éducation, qui en transmet gratuitement plusieurs exemplaires aux écoles rurales «*à mesure de leur développement*»¹⁰⁷⁶.

En dehors des tableaux de lecture, le Conseil d'éducation participe enfin activement à la promotion de l'ouvrage qui apportera une nouvelle notoriété

¹⁰⁷¹ Rapport du curé Klein à l'évêque Yenni, 9 avril 1821, AEvF V.5 Écoles primaires, normale, rurale 1680-1824.

¹⁰⁷² S Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration 1814-1830*, Paris: E. de Boccard, 1934, p. 125.

¹⁰⁷³ Les *Tableaux des écoles élémentaires* (Paris, 1816) ont été rédigés par les membres de la SIE Edme-François Jomard, Alexandre-Étienne Choron et l'abbé Gaultier.

¹⁰⁷⁴ G Grégoire, *Éléments de lecture et d'orthographe à l'usage des écoles d'enseignement mutuel*, Fribourg: François-Louis Piller, 1818, 43 f.

¹⁰⁷⁵ G Grégoire, *Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe dans les écoles d'enseignement mutuel*, Fribourg: François-Louis Piller, 1818, 80 p.

¹⁰⁷⁶ Une première impression d'une vingtaine d'exemplaires à destination des écoles de l'arrondissement de Fribourg est décidée le 19 septembre 1819. Cf. Protocole du Conseil d'éducation, AEF DIP I 1, p. 62.

au Père Girard : sa *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg* (1821)¹⁰⁷⁷. S'inspirant par moments de la grammaire de l'abbé Gaultier¹⁰⁷⁸, l'ouvrage du cordelier trouve sa principale originalité dans son ajustement au langage de la jeunesse rurale : il cherche à conduire les enfants du patois fribourgeois à la langue française à travers une série d'exercices de traduction et de contre-traduction. L'ouvrage profite une nouvelle fois d'un large soutien du Conseil d'éducation qui lui accorde d'ailleurs l'*imprimatur* avant même d'en avoir pris connaissance¹⁰⁷⁹. Le 4 janvier 1821, un exemplaire de la *Grammaire des campagnes* est distribué à toutes les écoles rurales françaises¹⁰⁸⁰.

Quelle est la réception de l'ouvrage dans le canton de Fribourg ? Les rapports d'inspection rédigés par les doyens dès 1821 laissent penser qu'il connaît un succès limité. Dans le rapport du décanat de la Part-Dieu (1823), le doyen Progin relève ainsi par exemple que chacune des douze écoles placées sous surveillance utilise en classe la grammaire de Lhomond, et que deux seulement se servent également de celle de Girard¹⁰⁸¹. Selon le doyen Bielman, la plupart des instituteurs du décanat d'Estavayer ne connaîtraient pas « *le nom de grammaire* » ; quelques-uns utiliseraient néanmoins la grammaire de Lhomond, et à nouveau deux seulement la « *grammaire du gouvernement* »¹⁰⁸². Dans son rapport du 2 avril 1823, Bielman affirme encore que les livres qui se trouvent dans les écoles sont « *les mêmes que les autres années, si on excepte la Grammaire des campagnes, qui n'a pas fait grand progrès, et qui n'est guère en vogue* »¹⁰⁸³.

¹⁰⁷⁷ G Grégoire, *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg*, Fribourg : François-Louis Piller, 1821.

¹⁰⁷⁸ Dans l'« Avis aux instituteurs », le Père Girard affirme : « *Nous avons, à la vérité, amené dans ces éléments les déterminatifs de lieu, de tems, de quantité etc. dont nous devons la première idée à un vénérable ami de l'enfance, Mr l'abbé Gaultier.* » Cf. G Grégoire, *Grammaire des campagnes...*, p. v.

¹⁰⁷⁹ Protocole du Conseil d'éducation, 16 septembre 1820, AEF DIP I 1, p. 92.

¹⁰⁸⁰ Le registre du Conseil d'éducation mentionne l'impression de 150 exemplaires (AEF DIP I 1, Protocole du Conseil d'éducation, 30 décembre 1820, p. 96 ; cf. aussi Copie-lettres du Conseil d'éducation, AEF DIP II 1, p. 109).

¹⁰⁸¹ *Status scholarum. Decanatus in Parte-Dei pro anno 1823*, AEvF V.5 Écoles primaires, 1817-1824. Les instituteurs des écoles de Morlon et de Vuippens sont ceux qui utilisent la grammaire des campagnes.

¹⁰⁸² Cf. les rapports du 1^{er} avril 1821 et de 1821/22, AEvF V.5 Écoles primaires, 1817-1824. Les grammaires de Girard se trouvent dans les écoles de Font et de Montet en 1822.

¹⁰⁸³ Lettre du curé Bielman à l'évêque Yenni, 2 avril 1823, AEvF I. 78, décanats, rapports des doyens 1823-1837.

La création de la Société économique, l'instauration d'un Conseil d'éducation et l'expansion progressive des idées réformatrices promues par le Père Girard sur le territoire cantonal ont engendré plusieurs vagues de résistances à l'intérieur du clergé et du peuple fribourgeois. Dès l'année 1813, l'orthodoxie du cordelier est régulièrement mise en doute et son ascension freinée par de virulentes oppositions. Dans les trois sections suivantes, nous étudierons les principaux épisodes marquant le durcissement des positions ultramontaines à son égard, un durcissement qui culminera au moment de l'interdiction de l'enseignement mutuel en 1823.

6.4. Les efforts de la « Correspondance ecclésiastique » et de la nonciature pour exclure le Père Girard de l'épiscopat (1813-1815)

L'avènement du régime de la Médiation et l'accession à l'épiscopat de Maxime Guisolan (1803) ont permis un retour au calme au sein du clergé fribourgeois après les crises de l'Helvétique. La fraction ultramontaine s'est montrée très satisfaite de la tournure des événements: forte du soutien d'un évêque proche des professeurs du Collège Saint-Michel, elle est rapidement parvenue à se rassurer sur ses deux principales appréhensions, à savoir la conclusion d'un concordat national et le rétablissement d'un Conseil d'éducation cantonal. La création en 1807 d'un séminaire diocésain soumis à l'autorité de l'ordinaire lui a en outre assuré une certaine surveillance sur la formation du clergé séculier¹⁰⁸⁴. De leur côté, le chanoine Fontaine et le Père Girard ont perdu une part importante de l'influence dont ils jouissaient encore auprès de l'évêché aux débuts de la Révolution, mais ils trouvent dans l'organisation des écoles primaires de la ville de Fribourg un nouveau terrain sur lequel concentrer leurs activités réformatrices.

Le climat de sérénité qui règne dans le clergé du diocèse de Lausanne durant la première décennie de la Médiation contraste à bien des égards avec les querelles que connaît au même moment le diocèse de Constance,

¹⁰⁸⁴ Situé à La Neuveville, le séminaire est placé sous la direction d'un contemporain de l'évêque, l'ancien supérieur du séminaire de Porrentruy Joseph Baur (1739-1810). Le directeur second est Pierre-Étienne-Joseph Gottofrey (secrétaire épiscopal) et l'économiste Pierre-Joseph Clerc (chapelain à Botterens). Aucun des trois premiers administrateurs n'est lié au chanoine Fontaine et au Père Girard. Sur le séminaire, cf. M. Henri, *Le Séminaire de Fribourg...*, en part. p. 25-34.

ouvertement divisé depuis la conclusion du « concordat Wessenberg » (1806) qui a suscité de vives oppositions de la part de la nonciature et du Saint-Siège¹⁰⁸⁵. À vrai dire, l'harmonie du clergé fribourgeois tient pour beaucoup à la stabilité du contexte politique et ecclésiastique intérieur. Par une politique consensuelle, le Landamman Louis d'Affry a réussi à rétablir un certain équilibre dans le clergé¹⁰⁸⁶ : tout en défendant les intérêts des ultramontains lors de la nomination de Maxime Guisolan en 1803, il a aussi su protéger la carrière pédagogique du Père Girard, par exemple en l'intégrant à la commission chargée d'examiner l'Institut de Pestalozzi en 1809¹⁰⁸⁷. La disparition de cette figure conciliatrice, le 26 juin 1810, favorise irrémédiablement une polarisation politique à laquelle le clergé n'échappe pas. Autre important facteur d'instabilité, la santé de Maxime Guisolan – âgé de 75 ans au moment de la disparition du Landamman – se détériore et laisse présager la vacance prochaine du siège épiscopal lausannois. Dans ce contexte, la progression du Père Girard a réveillé les premières inquiétudes du clergé ultramontain de voir un jour un « novateur » s'élever à la tête du diocèse. Les enjeux de pouvoir inhérents au choix du nouvel évêque font ainsi renaître, dès 1813, des attitudes défensives tant à l'intérieur du clergé diocésain qu'au sein de la nonciature de Lucerne et du Saint-Siège¹⁰⁸⁸.

¹⁰⁸⁵ Négocié dès 1805, le concordat vise à réorganiser, dans un esprit josphiste, la vie ecclésiastique à l'intérieur du canton de Lucerne. Il est âprement combattu par le nonce Testaferrata et le Saint-Siège qui y voient un obstacle à la réaffirmation du pouvoir romain. Sur ce sujet, cf. B Franz Xaver, *Das Ende des Bistums Konstanz...*; W Manfred, « Kirche und Staat im Kanton Luzern. Das sogenannte Wessenberg-Konkordat vom 19. Februar 1806 », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, n° 101, 1990, p. 153-196.

¹⁰⁸⁶ Sur la politique d'équilibre intérieur de Louis d'Affry, cf. P Francis, « Introduction », in P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation...*, p. IX-XI; A Georges, C -T Alain-Jacques, *Louis d'Affry 1743-1810. Premier landamman de la Suisse. La Confédération suisse à l'heure napoléonienne*, Genève : Slatkine, 2003, en part. p. 279-281.

¹⁰⁸⁷ Sur l'intervention du Landamman auprès des autorités romaines, cf. section 5.5 (p. 283). Le cordelier rend un vibrant hommage à son ancien protecteur dans l'oraison funèbre qu'il rédige en son honneur. Cf. [G Grégoire], *Oraison funèbre de Son Excellence Mr. Louis-Auguste-Philippe d'Affry, premier Landamann de la Suisse & Avoyer du Canton de Fribourg, prononcée dans l'église collégiale et paroissiale de Fribourg le 22 novembre 1810*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1810, 44 p.

¹⁰⁸⁸ Cette question a fait l'objet d'un vaste article publié par Hans Wicki en 1952. Loin de chercher à paraphraser les résultats de cette étude, nous avons exploré pour notre recherche un plus large corpus et exploité plusieurs sources inédites qui participent à enrichir notre compréhension des oppositions au Père Girard, 1813. En particulier, les papiers de la Congrégation des affaires extraordinaires (cf. section 6.5) donnent un nouvel éclairage sur la perception du Père Girard

Contrairement aux réactions observées sous l'Helvétique, la résistance aux prêtres réformateurs s'organise cette fois autour de la plus jeune génération du clergé séculier – une génération qui se trouvait majoritairement encore aux études sous la Révolution et qui a été ordonnée durant la première décennie du ^e siècle. Conscients des récentes transformations socioculturelles et des difficultés éprouvées d'après eux par «*l'ancien clergé*» pour y répondre, plusieurs jeunes prêtres fribourgeois se réunissent dans une association secrète dont les finalités premières sont, d'une part, d'élever le niveau de formation du «*nouveau clergé*» et, d'autre part, d'ancrer chez lui les «*bons principes*», par opposition aux doctrines josphistes et révolutionnaires qui ont émergé durant le siècle précédent¹⁰⁸⁹. Fondée en 1811, cette association prend le nom de «*Correspondance ecclésiastique*» (désormais CorrEcc). Les membres de la CorrEcc se montrent rapidement très méfiants vis-à-vis du gouvernement et d'une partie de leurs confrères engagés dans des entreprises réformatrices, raison pour laquelle ils préfèrent ne donner aucune publicité à leurs activités.

Secrète, cette association l'est par son mode de fonctionnement. Un correspondant propose à ses confrères une question, en l'inscrivant sur un cahier manuscrit qu'il transmet à autre correspondant selon un ordre prédéfini; celui-ci, après avoir marqué son opinion à la suite de la question, remet à son tour le cahier au correspondant suivant. Pour conserver le contenu de leurs cahiers à l'abri des regards indiscrets, les membres usent d'un langage

et du kantisme par les autorités romaines. Cf. W Hans, «*Pater Girard und die Freiburger Bischofswahl von 1814/15. Ein Beitrag zur Frage nach Girards Weltanschauung*», *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 43-44, 1952, p. 22-135.

¹⁰⁸⁹ Plusieurs travaux liminaires ont été consacrés à l'histoire de la «*Correspondance ecclésiastique*». Cf. M Henri, *La «Petite Église» du diocèse de Lausanne et Genève 1810-1844*, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1941; P Francis, «*Le clergé fribourgeois et les défis du libéralisme durant la première moitié du ^e siècle. Nouvelles approches fondées sur les activités d'une association secrète d'ecclésiastiques*», *Itinera*, n° 4, 1986, p. 91-111; P Francis, «*De quelques effets de la Révolution dans le diocèse de Lausanne (1789-1818)*», in P Bernard (éd.), *Pratiques religieuses, mentalités et spiritualités dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820). Actes du colloque de Chantilly, 27-29 novembre 1986*, Turnhout: Brepols, 1988, p. 147-156; G François, «*La "Petite Église" (1810-1844). Une société secrète de prêtres face à l'autorité*», *Société suisse d'histoire économique et sociale*, n° 9, 1991, p. 49-57; M Pierre, «*La correspondance ecclésiastique, 1811-1819. Formation continue ou sédition entrevue*», in P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation...*, p. 351-362; M Pierre, «*Les prêtres de la "Petite Église". Réseaux et stratégies épistolaires ecclésiastiques dans le premier ^e siècle*», in H Philippe, J Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel: Alphil, 2006, p. 353-370.

partiellement crypté inspiré de l'Ancien Testament. Les correspondants signent des noms de chefs de guerre hébreux qu'ils ont empruntés au Livre d'Esdras : les membres fondateurs s'appellent ainsi par exemple «Zorobabel» pour Jean-Joseph Dey (1779-1863)¹⁰⁹⁰, «Saraïa» pour Joseph Aebischer (1787-1852)¹⁰⁹¹ et «Josué» pour Pierre-Joseph Clerc (1779-1858)¹⁰⁹². Parmi les membres actifs jusqu'en 1819, on retrouve également :

- Jean-Baptiste Corminbœuf (1786-1866) dit «Belsan», curé d'Avry-devant-Pont (1817-1820) puis de Veyrier (1820-1840) ;
- Blaise-François-Nicolas Peiry († 1844) dit «Mardochaï», chapelain de Treyvaux (1811-1813) puis curé du Crêt (1813-1843) ;
- Henri Mourra († 1854) dit «Béguai», chapelain de Montbovon (1818-1854) ;
- Jean-Baptiste Dosson (1789-1863) dit «Baana», chapelain (1812-1813) puis curé de Saint-Martin (1813-1840) ;
- Antoine-Joseph Duc († 1817) dit «Néhémias», curé de Lully (1810-1816) ;
- Jacques Joye dit «Mesphar», curé de Villaz-Saint-Pierre (1813-1819) et émigré au Brésil en 1819 ;
- Claude-Joseph Grand (1785-1868) dit «Réhum», chapelain de Villarsviriaux (1816-1817) puis curé d'Orsonnens (1817-1868) ;
- Pierre-Tobie Yenni (1774-1845) dit «Phinées», curé de Praroman (1800-1814) puis évêque de Lausanne (1815-1845)¹⁰⁹³.

Tout en signant d'un nom d'emprunt, les correspondants datent leurs textes d'après la destruction du second Temple de Jérusalem (536 av. J.-C.), substituent un certain nombre de mots-clés par un vocabulaire biblique et

¹⁰⁹⁰ Jean-Joseph Dey (1779-1863) est chapelain de Charmey (1809-1811) et curé d'Onnens (1812-1818), chapelain d'Orsonnens (1819-1823) et d'Écharlens (1822-1826), curé de Lausanne (1826-1828) et d'Épendes (1828-1842) puis à nouveau chapelain d'Écharlens (1841-1863). Cf. D V, p. 22, 75 ; IX, p. 80.

¹⁰⁹¹ Joseph Aebischer (1787-1852) : curé de Léchelles-Chandon (1811-1816), curé de Neuchâtel dès 1816. Cf. D VII, p. 225.

¹⁰⁹² Pierre-Joseph Clerc (1779-1858) : chapelain à Botterens (1804-1807?), économe (1807?-1827) puis supérieur du séminaire (1827-1842), chapelain de Riaz (1842-1858). Cf. D II, p. 187 ; X, p. 346.

¹⁰⁹³ Plusieurs autres correspondants n'ont pas été identifiés. Cf. la liste incomplète en préambule du dossier, BCUF LA 17.3.

codent les passages les plus sensibles au moyen d'une technique de chiffrement par transposition.

Les cahiers manuscrits, partiellement conservés, nous apportent de précieux renseignements tant sur la pensée théologique des membres de la CorrEcc que sur leurs orientations politiques et ecclésiologiques¹⁰⁹⁴. Les cahiers révèlent chez eux une inclination dominante pour le catholicisme ultramontain qui s'exprime, en particulier, dans la soumission inconditionnelle au Saint-Siège, le rejet des réformes josphistes introduites à Lucerne, la défense du Collège Saint-Michel contre les ingérences de l'État ainsi que les appels pour le rétablissement des jésuites.

Les prêtres-correspondants observent aussi avec méfiance le développement de la Société économique, perçue comme concurrente à leur propre association. La lutte contre la pauvreté est certes présentée comme un but louable et personne n'ose imputer de mauvaises intentions aux membres, mais la Société n'en est pas moins considérée comme dangereuse en raison de sa composition libérale et de son influence grandissante à l'intérieur du canton. Vers la fin de l'année 1813, le curé Peiry (Mardochai) affirme ainsi craindre que la Société économique ne serve de « *masque* » à ceux qui cherchent à « *immoler* » le Collège et à « *transplanter dans [leur] pays les productions d'un sol étranger* » :

*« Les progrès que fait la Société économique et la protection dont elle jouit ont inspiré de justes craintes; au moyen des observateurs qu'elle a établis sur tous les points du canton elle parviendra à connaître la tendance de l'esprit public et les opinions individuelles; elle s'assurera une certaine autorité et une influence marquée sur l'opinion publique qu'elle cherche à maîtriser. »*¹⁰⁹⁵

L'association fondée par Nicolas de Gady et le Père Girard est perçue par Peiry comme un point de relais pour la diffusion d'idées réformatrices étrangères en territoire fribourgeois. Cette circonstance l'inquiète d'autant plus que la Société économique exercerait une emprise particulière sur « *l'opinion publique* » par le biais de ses membres-correspondants résidant dans plusieurs paroisses du canton. La CorrEcc – par les possibilités d'actions discrètes que lui offre sa nature secrète – constitue d'après lui l'instrument idéal pour freiner le développement de la société :

*« [...] il y a peut-être de l'inconvénient d'opposer une société publique à une société publique; une société secrète a bien plus de pouvoir; on ne peut pas si facilement s'opposer aux coups qu'elle porte, ne sachant pas d'où ils proviennent. »*¹⁰⁹⁶

¹⁰⁹⁴ BCUF ms. LA 17.1-3.

¹⁰⁹⁵ Lettre du curé Peiry (Mardochai), s. d. [après septembre 1813], BCUF LA 17.2.

¹⁰⁹⁶ Lettre du curé Peiry (Mardochai), s. d. [après septembre 1813], BCUF LA 17.2.

Le curé d'Onnens Jean-Joseph Dey montre tout autant d'inquiétude dans sa correspondance avec le secrétaire de la nonciature, François-Joseph Wully (1777-1833). En raison tant de sa proximité avec le «*parti de l'ancien gouvernement*» que de l'«*irréligion*» et des «*vues politiques*» qui lui sont parfois prêtées, la Société économique deviendrait selon lui «*suspecte à bien des gens*»¹⁰⁹⁷.

Depuis l'été 1814, les débats de la CorrEcc ciblent plus spécifiquement la personne et les principes du Père Girard. Le curé Peiry (Mardochai) est le premier, le 23 juillet, à évoquer le scénario d'une disparition prochaine de l'évêque Guisolan et d'un puissant soutien des nouveaux magistrats pour leur protégé franciscain :

*«Ma maxime a toujours été et sera constamment de respecter et bénir Maxime [Guisolan] [...]. Si dans les crises présentes nous manquons de Maxime, il serait peut-être à craindre de nous voir donner des maximes nouvelles et suspectes, profanas vocum et reru, novitates. Celui qui a le vent en poupe [sic], ou qui a la haute 20.1.16.13.5.13.1.17...25.99.6.18.6.125 [Commission...État], comme on dit, dans sa manche; qui serpit ante omnes areopagitas supremos, qui etc., sera probablement recommandé par ses co-magiciens, qui sont préposés à la Palestine [canton de Fribourg]; on pourrait désirer un meilleur choix.»*¹⁰⁹⁸

En novembre 1814, soit un mois avant le décès de Maxime Guisolan (survenu le 8 décembre), les choses s'accélérent. Le curé Dey (Zorobabel) propose à ses confrères d'adresser à Lucerne une lettre cosignée par un grand nombre de prêtres pour prévenir la curie romaine contre les ambitions supposées du Père Girard :

*«Une adresse souscrite par le plus grand nombre possible de vénérables [prêtres], et présentée à la 17.1.17.21. 342.13.18.6.7.4.29.810 [Nonciature] ne seroit pas le moyen le plus simple? S'il y a quelque-chose à faire là-dessus que Josué [Clerc] et Phinées [Yenni] veuillent tracer la marche. Au reste, je suis autorisé à vous dire, que le 2. – 11.13.672.4.18.781.4.21 [P. – Girard] ne pourra s'appeler Esdras [évêque] qu'après avoir vaincu les obstacles presque insurmontables. On travaillera très énergiquement contre lui à 773.4.1.16.27 [Rome]. Non sedebit. Interea orandum.»*¹⁰⁹⁹

¹⁰⁹⁷ Lettre du curé Dey au secrétaire Wully, 13 novembre 1813, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 161, f. 118-119. Dey et Wully entretiennent depuis au moins 1802 une volumineuse correspondance, dont les lettres du second au premier ont été conservées (AEF Collection Gremaud 67.2, n° 45).

¹⁰⁹⁸ BCUF LA 17.

¹⁰⁹⁹ Lettre du curé Dey (Zorobabel), novembre 1814, BCUF LA 17.2.

Yenni (Phinées), proposé par Dey pour « *tracer la marche* », suggère de son côté – sans doute après la mort du prélat – d'écrire au cardinal secrétaire d'État « *dans le but d'obtenir du Saint-Siège un Esdras [évêque] selon le cœur de Dieu* » ; tout en lui recommandant « *deux ou trois vénérables [prêtres] dont les principes [sont] moins suspects* », Yenni espère aussi s'assurer de « *l'esculsion [sic] de ceux qu'on [vient] d'indiquer* »¹¹⁰⁰.

Les cahiers ne nous renseignent pas davantage sur la démarche arrêtée par les correspondants pour entraver l'accession à l'épiscopat du Père Girard. Au regard des documents conservés par la secrétairerie d'État, rien n'indique que les correspondants aient effectivement transmis à Rome une déclaration commune pour nuire à la candidature du cordelier. Seul membre de la CorrEcc dont nous ayons retrouvé une lettre dans les Archives de la nonciature, Yenni met en garde le 17 décembre 1814 les autorités romaines contre le chanoine de Notre-Dame Jean-Étienne Gottofrey, devenu « *suspect* » à ses yeux en raison à la fois de sa participation à la Société économique et de ses études à Dillingen au temps du professorat de Sailer¹¹⁰¹. Si le curé de Praroman ne s'en prend pas directement au Père Girard, c'est peut-être parce qu'il craint que le choix du Saint-Siège puisse se porter sur un proche du cordelier... et qu'il sait que ce dernier a déjà été discrédité auprès de la nonciature. La correspondance du nonce Testaferrata atteste en effet de la visite à Lucerne d'une « *députation secrète* » du clergé fribourgeois dans le courant du mois de décembre qui l'aurait supplié d'écarter le Père Girard de l'épiscopat, pour que le diocèse de Lausanne ne devienne pas victime des « *mêmes innovations pernicieuses* » introduites par Wessenberg dans le diocèse de Constance :

« [...] *il Clero, che mi ha spedito una deputazione segreta, pregandomi di supplicare il S. Padre a tener lontano dalla vacante Chiesa il detto Padre Girard, altrimenti si dovrebbero vedere nella Diocesi di Losanna, le medesime perniciose innovazioni, che si piangono amaramente da buoni Cattolici nella Diocesi di Costanza.* »¹¹⁰²

L'action de la CorrEcc ne fait tout au plus que renforcer l'opinion négative de la nonciature concernant le Père Girard. Depuis son arrivée à Lucerne en automne 1803, le nonce Fabrizio Sceberas Testaferrata (1758-1843) a fait du combat contre les « *novateurs* » son principal cheval de bataille.

¹¹⁰⁰ Le texte est non daté et non signé, mais nous y retrouvons l'écriture de Yenni, BCUF LA 17.1.

¹¹⁰¹ Cf. citation, p. 118.

¹¹⁰² Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État à Rome (copie-lettre), 24 décembre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 56.

Ses efforts se sont jusqu'alors focalisés sur le «*quart suisse*» du diocèse de Constance qu'il cherche à séparer du reste du diocèse, pour le mettre ainsi à l'abri de l'influence des «*dangereux principes*» professés par les évêques et les universités d'Allemagne¹¹⁰³. Dans le plan de réorganisation du catholicisme suisse que poursuit la nonciature, le diocèse de Lausanne occupe une position particulière puisqu'il est appelé à devenir un modèle de restauration religieuse pour les autres diocèses du pays¹¹⁰⁴. Aussi est-il indispensable pour Testaferrata d'écartier le Père Girard de la nomination épiscopale, le cordelier représentant par ses filiations germaniques un obstacle évident à sa politique de romanisation.

L'action diplomatique déployée par le nonce débute quelques semaines avant la mort de Guisolan. Dans un rapport transmis à la secrétairerie d'État le 1^{er} octobre 1814, le délégué apostolique se plaint énergiquement de la conduite générale des frères mineurs conventuels de Suisse qui «*instruits dans les couvents en Allemagne [ont] nourri les principes les plus détestables contre l'Église, son chef visible, et encore bien plus contre les ordres sacrés*» (*che istruiti ne' conventi di Germania nutriscono i principi più detestabili contro la Chiesa, il Suo Capo visibile, e molto più gli ordini regolari*)¹¹⁰⁵. En tant que visitateur des couvents de son ordre, le Père Girard est qualifié de «*premier transgresseur*» et rangé parmi les «*philosophes modernes*». Le 17 décembre 1814, avant sa rencontre avec la «*députation secrète*», le nonce intensifie encore ses griefs à l'encontre du cordelier. Dans la lettre annonçant à Rome la mort de l'évêque, Testaferrata dresse un tableau particulièrement sombre du Père Girard qu'il présente comme le pendant fribourgeois du vicaire général de Constance Wessenberg :

«*Agogna poi e fa tutti gli sforzi per ascendere alla Cattedra vacante il P. Gregorio Girard [...]. Ha succhiato costui falsi principii dalla Germania, fu uno de' fautori, ed adepti della Rivoluzione Elvetica dell'anno 1798 come lo è di tutti i moderni sedicenti Filosofi, non che di molte società e n'è Cantoni Cattolici e Protestanti, che sotto questo titolo sono vere Logge di Settarii. Ha mostrato in più circostanze non sani principii. Le regole del suo Ordine e qualunque legge ecclesiastica non hanno per esso il minimo peso. Unitamente ai suoi aderenti Settarii si è opposto sempre a quanto di bene si agiva dal defunto Vescovo, e da altri ecclesiastici di riguardo volendo con i pretesi suoi lumi riformare ed i popoli e la*

¹¹⁰³ Sur la politique de Testaferrata dans la partie suisse du diocèse de Constance, cf. B Franz Xaver, *Das Ende des Bistums Konstanz...*, en part. p. 315-336.

¹¹⁰⁴ A David, *La Compagnie de Jésus...*, p. 25-26.

¹¹⁰⁵ Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État à Rome (copie-lettre), 1^{er} octobre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 393.

Chiesa. Non può celare un'incredibile ambizione, che lo rode, come anche non può tener occulta l'avversione alla S. Sede di Pietro. Ha egli tali e tanti difetti, che in ipotesi impossibile, che occupasse la Cattedra di Losanna, sarebbe emulo del famoso Vescovo di Costanza Monsignor Dalberg e suo Vicario General Wessenberg.»¹¹⁰⁶

Une semaine plus tard, le 24 décembre, le nonce alerte encore le Saint-Siège de la conduite du cordelier, accusé désormais de faire lui-même inscrire ses «*prétendus et rares mérites*» (*i suoi pretesi rari meriti*) dans toutes les gazettes de la Suisse protestante, ainsi que de préparer secrètement des «*plans de réforme de l'Église sur le modèle allemand*» (*piani di riforma della Chiesa all'uso germanico*)¹¹⁰⁷.

L'outrance des incriminations de Testaferrata s'explique sans doute par des circonstances politiques exceptionnelles et la crainte de perdre le contrôle sur la nomination épiscopale dont la nonciature est la clé en temps normal. Du Congrès de Vienne, il apprend de la part du cardinal Ercole Consalvi (1757-1824) – représentant des intérêts du Saint-Siège audit Congrès – que Jean de Montenach – l'un des trois députés de la Diète helvétique – chercherait à appuyer les candidatures du Père Girard et du chanoine Fontaine¹¹⁰⁸. Comme nous le savons d'ailleurs par le journal de Montenach, le cardinal Consalvi a exclu d'emblée la possibilité d'une nomination du cordelier qui, d'après lui, «*[est] depuis plusieurs années à l'index romain, comme philosophe et professant des principes anti-romains, qu'on ne penserait pas à lui*»¹¹⁰⁹. Quant à Fontaine

¹¹⁰⁶ Traduction: «*Le Père Grégoire Girard [...] convoite et fait tous efforts pour monter sur le trône épiscopal laissé vacant. Il s'est inspiré des faux principes de l'Allemagne; il a été l'un des partisans et des adeptes de la Révolution helvétique de l'année 1798, tout comme l'ont été les soi-disant philosophes modernes, aussi bien que de nombreuses sociétés des cantons tant catholiques que protestants, qui sont à ce titre de vraies loges de sectaires. Il a montré, dans de nombreuses circonstances, des principes malsains. Les règles de son Ordre et n'importe quelle autre loi ecclésiastique n'ont sur lui pas la moindre emprise. Conjointement à ses co-sectaires, il s'est toujours opposé à tout ce que feu l'évêque et d'autres ecclésiastiques de valeur avaient fait de bien, en voulant réformer et le peuple et l'Église avec ses prétendues lumières. Il ne peut pas cacher une incroyable ambition, qui le ronge, tout comme il ne peut occulter son aversion pour le Saint-Siège de Pierre. Il a de tels et de si nombreux défauts que, dans l'hypothèse impossible qu'il vienne à occuper le siège épiscopal de Lausanne, il serait un émule du fameux évêque de Constance Mgr Dalberg et de son vicaire général Wessenberg.*» Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État à Rome (copie-lettre), 17 décembre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 53. Cf. aussi sa lettre à la même du 24 décembre (n° 56).

¹¹⁰⁷ Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État (copie-lettre), 24 décembre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 56.

¹¹⁰⁸ Lettre du cardinal Consalvi au nonce Testaferrata, 14 janvier 1815, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 394, f. 264-265.

¹¹⁰⁹ La rencontre a lieu le 10 janvier 1815. Cf. M Jean de, E -L Anna, Vienne 1814-1815. *Journaux du Congrès*. «*J'ai choisi la fête...*». Textes établis et introduits par

que le cardinal ne connaît pas, Testaferrata rétorque qu'il est « *vraiment pire* » (*assai peggiore*) que Girard en persistant dans ses « *principes malsains* » (*perverse massime*)¹¹¹⁰.

Comme le suppose le cardinal Consalvi, la secrétairerie d'État ne pense effectivement pas au cordelier comme candidat crédible. Dans sa réponse au nonce du 5 janvier 1815, le cardinal Bartolomeo Pacca déclare que si le choix du nouvel évêque n'est pas encore arrêté, l'exclusion du Père Girard est déjà acquise: « *jamais le Saint-Père ne concourra à l'élection du Père Girard* » (*giammai il S. Padre concorrerà alla elezione del Padre Girard*)¹¹¹¹. Quelques jours plus tard, le Saint-Siège arrête son choix sur le professeur de théologie au Collège Saint-Michel, Claude-Joseph Gaudard. Soutenu unanimement par la CorrEcc, il remporte également le suffrage de Testaferrata, qui l'a présenté à la secrétairerie d'État le 17 décembre 1814 comme « *l'ecclésiastique le plus digne du clergé séculier de toute la Suisse* »:

« *Dal Collegio di S. Apollinare in Roma, di cui fu allievo, passò ad esser Professore di teologia nel Collegio già dei Padri Gesuiti dell'anzidetta Città di Friburgo e da 23 anni con applauso generale sostituisce questa Cattedra. È indefesso nelle Predicazione, nel Confessionale, nell'assistenza gli infermi, attaccatissimo alla S. Sede ed inimico acerrimo dei moderni Filosofi. Alla di lui dottrina e zelo si deve in gran parte che questa diocesi non sia corrotta come le altre. È d'illibati costumi, caritatevole, ed erudito, motivo per cui è grato al clero, al governo, al popolo; trovarsi in età di circa 46 anni, ed è adorno di una mirabile prudenza. Nella penultima vacanza della Chiesa di Losanna dal primo Landamano della Svizzera Conte d'Affry fu proposto il Gaudard al S. Padre per quella Chiesa unitamente al defunto vescovo Guisolan il quale si è servito sempre della di lui opera nel governo della diocesi. Godeva lo stesso Gaudard di una stima particolare del fu Eminentissimo [Leonardo] Antonelli, che prima della mia partenza di Roma, si degnò raccomandarmelo caldamente: in una parola, costui è l'ecclésiastico più degno nel clero secolare di tutta la Svizzera.* »¹¹¹²

C Benoît, D Alexandre, W Jim, avec la participation de L Bernard, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015, p. 120-121.

¹¹¹⁰ Lettre du nonce Testeferrata à la secrétairerie d'État (copie-lettre), 4 février 1815, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 70.

¹¹¹¹ Lettre du cardinal Pacca au nonce Testaferrata, 5 janvier 1815, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 394, f. 2.

¹¹¹² Traduction: « *Depuis le Collège de Saint-Apollinaire à Rome, où il fut élève, il devint professeur de théologie au Collège des [anciens?] Pères jésuites de la cité de Fribourg et depuis 23 ans remplit cette chaire à l'applaudissement général. Il est infatigable dans la prédication, le confessionnal, l'assistance des blessés, très attaché au St. Siège et un implacable ennemi des philosophes modernes. C'est en grande*

Le professeur Gaudard apporte toutes les garanties nécessaires à la nonciature pour faire du diocèse de Lausanne le centre de la restauration religieuse en Suisse, non seulement en raison de ses études passées à Rome, mais aussi par sa proximité au défunt évêque et son opposition aux philosophes modernes. Mais en proposant Gaudard comme le candidat idéal, Testaferrata s'est bien gardé de renseigner le Saint-Siège sur l'état de santé de son protégé, gravement malade depuis l'automne 1814. Le professeur fribourgeois décède le 6 janvier 1815, avant d'avoir été mis au fait de sa nomination. Aussitôt, le nonce propose Pierre-Tobie Yenni qui, à l'instar de Gaudard, est un ancien alumnus du Collège germanique de Rome et constituerait une «*garantie contre les innovations malsaines que beaucoup de prétendus génies du siècle essaient d'introduire de toutes les manières*»:

«[...] *Pietro Yenni di una della più illustri famiglie del cantone di Friburgo [!], il quale è ancora allievo di codesto Collegio Germanico di S. Apollinare, ove si applicò con gran profitto agli studii teologici e canonici, ed ove fu iniziato al sacerdozio. [...] È attaccatissimo alla S. Sede, avendo succhiato in Roma i buoni principii e la sana dottrina. [...] Gode il Yenni di un gran credito presso il clero, popolo, e i ben pensanti del magistrato; trovarsi in età di anni 41; ascendendo egli alla Cattedra vacante posso assicurare V. E. governerebbe la diocesi dei sagri canoni, e sarebbe indubitamente garantita contro le perverse innovazioni, che il tanto vantato genio del secolo tenta d'introdurre in ogni maniera. Gli atti del Yenni suo ritorno da Roma fino al presente, e le canoniche informazioni avute dai soggetti più riguardo dal clero e da' laici della vera religione del cantone di Friburgo, mi assicurano di quanto ho esposto.*»¹¹¹³

partie à son zèle et à sa doctrine que le diocèse doit ne n'avoir pas été corrompu comme les autres. Il est de mœurs simples, charitable et érudit, raison pour laquelle il est apprécié du clergé, du gouvernement et du peuple; âgé d'environ 46 ans, il est doté d'une admirable prudence. Dans l'avant-dernière vacance du diocèse de Lausanne, Gaudard fut proposé par le comte d'Affry, landamman de la Suisse, en compagnie du défunt évêque Guisolan, lequel s'est toujours servi de lui pour le gouvernement du diocèse. Ce Gaudard jouissait d'une estime particulière à Rome de feu l'éminent [Leonardo] Antonelli qui, avant mon départ de Rome, me le recommandait dignement: en un mot, celui-ci est l'ecclésiastique le plus digne du clergé séculier de toute la Suisse.» Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État à Rome (copie-lettre), 17 décembre 1814, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 53. Outre cette missive, nous retrouvons dans les Archives de la nonciature de nombreuses lettres de recommandation en faveur du professeur Gaudard, de la part notamment du chanoine d'Odet (19.12.1814 et 04.01.1815), de Pierre-Étienne-Joseph Gottofrey (10 et 16.12.1814), de Yenni (17.12.1814) et de Françoise de Montenach née Raemy (10.12.1814). ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 147, f. 16-18, 70, 136, 227, 244.

¹¹¹³ Traduction: «[...] *Pierre Yenni, issu de l'une des plus illustres familles du canton de Fribourg [!], lequel fut en outre [?] élève de ce collège germanique Saint-Apollinaire de Rome, où il s'est appliqué*

La recommandation ne souffre d'aucune discussion à Rome. Le 20 mars 1815, Pierre-Tobie Yenni reçoit son acte de nomination et dirigera le diocèse de Lausanne vingt années durant conformément aux attentes de la nonciature et du Saint-Siège. À Rome, la nomination de Yenni ne met pourtant pas fin aux discussions sur les « *mauvais principes* » des cordeliers et du Père Girard en particulier, bientôt sommés de se justifier des lourdes accusations portées contre eux depuis plus de six mois.

6.5. Le « kantisme » de Girard sous la loupe du Saint-Siège

Au moment même où le Saint-Siège porte son choix sur Pierre-Tobie Yenni, la Congrégation du Concile met la main – on ne sait comment – sur un mystérieux rapport d'activité de l'évêque Guisolan daté du 12 mai 1812¹¹¹⁴. Parmi les différents objets que renferme ce document, le défunt prélat sollicite les secours du Saint-Siège pour mettre un terme à l'enseignement de la philosophie de Kant et d'une théologie s'en inspirant au couvent des cordeliers¹¹¹⁵:

«^{4°} *Ad suffocanda malae doctrinae germina opportuum quoque foret, ut auctoritate Regularibus, praesertim S. Francisci Conventualibus interdiceretur*

avec grand profit aux études théologiques et canoniques, et où il fut initié aux sacerdoce. [...] Il est très attaché au Saint-Siège, ayant sucé à Rome les bons principes et la saine doctrine. [...] Yenni jouit d'un grand crédit auprès du clergé, du peuple et des bien pensants du magistère; se trouvant à l'âge de 41 ans; s'il montait à la chaire vacante je peux assurer à V.E. qu'il gouvernerait le diocèse au ton des saints canons, et serait indubitablement une garantie contre les innovations perverses, que beaucoup de prétendus génies du siècle essaient d'introduire de toutes les manières. Des actes de Yenni depuis son retour de Rome jusqu'à présent, et les informations canoniques obtenues sur lui, le clergé et les laïcs de la vraie religion du canton de Fribourg me l'assurent au moment où je vous l'expose.» Lettre du nonce Testaferrata à la secrétairerie d'État à Rome (copie-lettre), 14 janvier 1815, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 397, n° 64.

¹¹¹⁴ C'est le préfet de la Congrégation du Concile, le cardinal Giulio Gabrielli (1748-1822), qui transmet le rapport à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, avant la mi-mars 1815. Hans Wicki affirme que le document aurait été remis tardivement à Rome pour favoriser les entreprises de Testaferrata (cf. W. Hans, « Pater Girard und die Freiburger Bischofswahl von 1814/15... », p. 38). Il nous paraît toutefois peu probable que le document ait été connu du nonce avant mars 1815, puisque celui-ci s'en serait certainement servi pour exclure définitivement le Père Girard de la course à l'épiscopat. Il est ainsi incertain que le rapport ait dormi durant trois années dans les Archives de la Congrégation, ou qu'il n'ait été transmis à Rome qu'en 1814/15 par un administrateur de l'évêché de Lausanne.

¹¹¹⁵ Sur la transposition du kantisme à la théologie catholique, cf. section 3.4 (p. 168-170).

Philosophiae Kantianae studium, et ne in illorum Scholis illius doctrina, nec Theologia Kantianae Philosophiae innixa tradantur; jamjam enim hujus ovi mal partus prodeunt. »¹¹¹⁶

En dépit de la disparition de son rédacteur et de son ancienneté (plus de trois ans!), le « *rapport Guisolan* » est pris très au sérieux par les autorités romaines qui le remettent en mars 1815 à la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires (désormais AA.EE.SS), érigée une année plus tôt pour accompagner la restauration religieuse¹¹¹⁷. L'intervention de l'administration romaine dans cette affaire montre que la diffusion de la philosophie de Kant et des Lumières allemandes demeure encore, après le Congrès de Vienne, un important sujet de préoccupation pour le Saint-Siège.

Le « *rapport Guisolan* » est discuté une première fois le 16 mars 1815, lors de la 26^e session de la Congrégation des AA.EE.SS. Conformément à la marche habituelle, la séance est précédée par la lecture d'un préavis (*sentimento*) rédigé par un administrateur, appelé le consulteur (*consultore*). C'est le bénédictin Paolo du Mont, un ecclésiastique sans célébrité, qui est chargé de se prononcer sur les accusations portées contre les cordeliers fribourgeois¹¹¹⁸. De l'avis du consulteur, les griefs énoncés par Guisolan sont très crédibles, puisque les frères mineurs conventuels d'Allemagne se seraient déjà montrés

¹¹¹⁶ Traduction : « *4^e Afin d'étouffer les germes de la mauvaise doctrine, il serait également judicieux que l'Autorité apostolique interdise aux réguliers, et particulièrement aux conventuels de Saint-François, l'étude de la philosophie de Kant, et que dans leurs écoles ne soient transmises ni sa doctrine, ni une théologie qui s'en inspire; en effet, ce mal produit déjà ses mauvais fruits.* » Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicolo 4, Su i Questi del fu Vescovo di Losanna.

¹¹¹⁷ P Laura, « Les sessions de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Évaluation générale (1814-1938) et remarques sur le cas russe (1906-1923) », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, n° 122/2, 2010, p. 493-537. Sur la restauration religieuse entamée en 1814, cf. aussi B Philippe, « Restauration de l'Église romaine et renouveau du catholicisme italien durant le premier ^e siècle, à travers la récente historiographie italienne », *Mélanges de l'École française de Rome*, n° 98/2, 1986, p. 805-836.

¹¹¹⁸ Paolo du Mont (ou Dumont) OSB († 1820). Il a été nommé consulteur pour les Congrégations des affaires ecclésiastiques extraordinaires (21 décembre 1814), de l'Index (7 août 1816) et du Saint-Office (29 février 1820). Cf. B Philippe, *Recherches prosopographiques sur la curie romaine à l'âge de la restauration (1814-1846)*, Rome : École française de Rome, 2002, p. 233 et 692.

par le passé « *très amis des nouveautés* » (*molto amici delle novità*)¹¹¹⁹. La diffusion de la philosophie de Kant représente selon lui un réel danger pour le diocèse de Lausanne, comme l'atteste l'exemple de l'Allemagne où cette philosophie participerait fortement à « corrompre » le pays et à « *répandre l'incrédulité et l'irréligion* » (*la pessima filosofia kantiana ha molto contribuito a corrompere la Germania, ed a spargere l'incrudulità, ed l'irreligione*). Aussi l'abbé du Mont recommande-t-il à la Congrégation d'adopter des mesures énergiques pour étouffer les germes du kantisme dans le couvent fribourgeois, avant qu'il ne contamine le reste du diocèse. Il propose, d'une part, de communiquer aux cordeliers l'ordre formel de ne plus enseigner la philosophie de Kant ou ses formes dérivées et, d'autre part d'accorder au nouvel évêque des pouvoirs extraordinaires pour surveiller les doctrines des religieux. La Congrégation suit l'avis du consultant en demandant en outre au général des franciscains Giuseppe Maria de Bonis (1753-1824) de rétablir la discipline dans les couvents de son ordre en Suisse¹¹²⁰.

C'est précisément par l'intermédiaire de son supérieur conventuel que le Père Girard – visitateur des couvents franciscains de Suisse – est mis au fait des accusations portées contre sa communauté en cour de Rome¹¹²¹. Le Fribourgeois répond aussitôt au général de Bonis que le rapport de 1812 – dont il ignorait jusqu'alors l'existence – serait orchestré par un petit nombre de prêtres ayant profité de la vieillesse et de la crédulité de feu l'évêque, en lui faisant écrire des choses sur une philosophie qu'il ne connaissait d'ailleurs pas¹¹²². Quant aux doctrines kantienne qu'il a qualifiées de « *malsaines* » (*perversas Kantii doctrinas*), il affirme qu'elles sont aujourd'hui dépassées par

¹¹¹⁹ *Sentimento del Signore Consultore du Mont sulli questi proposti dal su Mgr Vescovo di Losanna*, s. d. [avant le 16 mars 1815], Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicolo 4, f. 36-38.

¹¹²⁰ Giuseppe Maria de Bonis OFM Conv (1753-1824), né à Rome, ministre général des franciscains (1809-1824). Expulsé de Rome en 1811, il est déporté en France jusqu'en 1814. Cf. B Philippe, *Recherches prosopographiques sur la curie romaine...*, p. 685.

¹¹²¹ Lettre du général de Bonis au Père Girard, 28 avril 1815, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1815,2.

¹¹²² Six mois plus tard, dans sa correspondance avec Wessenberg, le Père Girard tient un discours sensiblement différent en rendant l'évêque Guisolan directement responsable : « *On a choisi pour l'accusation le moment où le Saint-Père allait repourvoir au siège de Lausanne. Je connais maintenant toute l'intrigue. Feu l'évêque Guisolan témoigna en l'an 1812 des soupçons sur la doctrine des cordeliers, en particulier sur la mienne. Dans ce temps, je ne montrais que l'ABC aux enfans de notre ville : mais l'évêque avait un successeur en vue, et il fallait m'écarter. La plainte fut portée à la nonciature, qui ne nous dit rien, mais qui chargea l'évêque en qualité du Saint-Siège, de s'enquérir de la doctrine du couvent. Il se tut et je n'ai connu cette circonstance que par une lettre du nonce à*

de nouvelles philosophies, de telle manière qu'il serait ridicule de suspecter un homme de lettres de les enseigner. Comme le Père Girard apprend la philosophie aux novices de son couvent, il s'est effectivement mis à l'étude de nombreux auteurs, mais dans le seul et unique but « *d'explorer, de réfuter et de mettre hors d'état de nuire les erreurs des philosophes anciens tantôt plus récents, et de Kant lui-même* » (*ut philosophorum cum veterum tum recentiorum ipsiusm et etiam Kantii, errores, detegam, refutem et praecaveam*). En définitive, puisque l'accusation ne serait que le résultat d'une calomnie colportée par ses adversaires, il se refuse d'engager ses frères à s'abstenir d'enseigner le kantisme – ainsi que le veut la Congrégation – afin de ne pas se ridiculiser auprès d'eux. Il avertit enfin son supérieur qu'il lui communiquera prochainement des actes authentiques prouvant l'orthodoxie de sa philosophie.

Cette première lettre justificative transmise par le général de Bonis au cardinal Francesco Fontana (secrétaire de la Congrégation des AA.EE.SS) n'a pas l'effet escompté. Loin de tranquilliser les autorités romaines, elle donne lieu à de nouvelles accusations dirigées cette fois-ci spécifiquement contre sa personne¹¹²³. Dans un second *sentimento*, l'abbé du Mont souligne d'abord que le « *rapport Guisolan* » concerne les cordeliers dans leur ensemble, une considération qui affaiblirait la thèse d'une intrigue conduite expressément contre le Père Girard¹¹²⁴. Il affirme ensuite deviner chez le cordelier de l'orgueil, de l'irrespect pour son ancien évêque – présenté comme un homme prêtant facilement l'oreille à la calomnie et ne comprenant rien à la philosophie allemande –, enfin l'usage d'un langage rappelant celui « *des sectaires* » (*dei settari*). La manière du Père Girard de critiquer le kantisme seulement à demi-mot le rend à ses yeux encore plus « *suspect d'être vraiment adhérent à cette philosophie* » (*molto sospetto d'esser veramente aderente a detta filosofia*). Le consultant rappelle enfin aux auditeurs de la Congrégation le danger

notre évêque moderne. » Lettre du Père Girard au vicaire général Wessenberg, 5 octobre 1815, UB Heidelberg, Nachlass Wessenberg, Hs. 695, f. 168-169.

¹¹²³ Alors que le premier dossier (*Su i Questi del fu Vescovo di Losanna*) concernait les questions du défunt évêque sur les cordeliers sans qu'aucun nom de religieux ne soit mentionné en particulier, le second dossier (*Sul comportamento e sospetta dottrina dei Minori Conventuali e specialmente del P. Gregorio Girard*) vise exclusivement le Père Girard. Ces deux dossiers sont séparés dans les Archives de la Congrégation. Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicoli 4 et 6.

¹¹²⁴ *Sentimento del Signore Consultore du Mont sulle imputazioni date ai PP. Minori Conventuali della Svizzera, e sulla loro difesa presa dal P. Girard Visitatore del detto Ordine*, s. d. [avant le 21 novembre 1815], Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicolo 6, f. 19-22.

de la philosophie de Kant qui conduirait indubitablement au scepticisme en détruisant toutes les bases de la moralité; il s'appuie cette fois-ci sur les *Disquisitiones philosophiae Kantianae* (1799) de Jakob Anton zum Thurn von Zallinger SJ pour démontrer son propos. Au reste, comme le Père Girard promet la transmission de nouveaux documents, le consultant recommande de ne prendre aucune mesure répressive dans l'immédiat.

En attendant, la Congrégation des AA.EE.SS ne reste pas totalement inactive. À la suite de la succession de Carlo Zen (1773-1825) à la nonciature de Lucerne – Testaferrata a été créé cardinal en mars 1816 –, elle requiert l'opinion du nouveau venu en lui confiant qu'elle se trouve pour l'heure dans l'impossibilité d'arrêter un jugement sûr dans cette affaire, en raison des opinions multiples et contradictoires qui lui sont jusqu'alors parvenues¹¹²⁵. La Congrégation demande en conséquence au nonce de poursuivre l'enquête et de lui transmettre des informations sur le caractère moral, les qualités et les doctrines du Père Girard, mais aussi sur les quatre chefs d'accusation (trois sont nouveaux) portés contre lui, à savoir ceux :

« 1° di professare il Kantianismo ;

2° di avere delle corrispondenze segrete con persone nemiche della Chiesa in Germania ;

3° di essere molto unito alla Curia di Costanza, e segnatamente a Mgr Dalberg, e Wessenberg ;

4° finalmente di godere la protezione del Governo, e di sapersene prevalere. »¹¹²⁶

Moins engagé dans l'affaire que Testaferrata, Carlo Zen se repose sur le seul avis de Pierre-Tobie Yenni pour établir sa réponse¹¹²⁷. Aspirant sans doute à rétablir la paix dans le diocèse, le nouvel évêque de Lausanne dresse un portrait plus circonstancié du cordelier qui doit lui permettre de mettre fin à l'affaire sans compromettre son prédécesseur¹¹²⁸. Il pointe du doigt chez le Père Girard des « *démangeaisons excessives pour les nouveautés philosophiques* » (*nimia*

¹¹²⁵ Lettre de la secrétairerie d'État au nonce Carlo Zen, s. d. [probablement novembre 1816], ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83.

¹¹²⁶ Traduction: « 1° d'enseigner le Kantisme; 2° d'entretenir des échanges secrets avec les ennemis de l'Église en Allemagne; 3° de s'être beaucoup lié avec la Curie de Constance, et nommément avec Dalberg et Wessenberg; 4° enfin de profiter de la protection du gouvernement, et d'en user habilement. »

¹¹²⁷ Lettre du nonce Zen à l'évêque Yenni, 24 novembre 1816, AEvF VI.1 Religieux-cordeliers, n° 15.

¹¹²⁸ Lettre de l'évêque Yenni au nonce Zen, 12 décembre 1816, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83.

philosophicarum novitatum prurigine), une adhésion partielle aux doctrines de Kant (qu'il attaquerait néanmoins sur certains points), des principes rabaissant l'importance du « *culte extérieur* », une tendance à conférer au pouvoir civil des droits étendus dans les affaires ecclésiastiques, une opposition aux immunités ecclésiastiques, et enfin une inclination pour l'épiscopalisme. Mais le prélat lui reconnaît également des qualités remarquables, un zèle et une sagacité pour les écoles primaires ainsi que des mœurs irréprochables, tout en soulignant que ses ouvrages manuscrits de philosophie – qu'il a fait examiner par deux professeurs du Collège – seraient hors de tout soupçon. Quant à ses liens supposés avec les ennemis de l'Église en Allemagne, il indique n'être en possession d'aucune information à ce sujet. La lettre de Yenni – transmise par la nonciature à la Congrégation des AA.EE.SS – semble avoir largement participé à éteindre l'affaire¹¹²⁹. En effet, les soupçons de mauvaise doctrine portés contre le Père Girard n'ont dès lors plus jamais été discutés à Rome.

À Fribourg, le cordelier n'est pas entièrement satisfait par la tournure des événements. En échappant à un jugement définitif, il est privé de la possibilité d'être blanchi des accusations portées contre lui. Depuis le mois de mai 1815, le Père Girard organise sa défense en requérant des autorités religieuses soleuroises et lucernoises des témoignages attestant non seulement des saines doctrines des frères mineurs conventuels de Suisse, mais aussi de l'absence de tout enseignement du kantisme dans leurs couvents. Des réponses positives lui parviennent – pour Soleure – du vicaire général du diocèse de Bâle et prévôt de Saint-Ours Viktor Franz Anton Glutz-Ruchti (28 mai) et – pour Lucerne – du prévôt de Beromünster Franz Bernhard Göldlin von Tiefenau (30 mai), ainsi que des professeurs du Collège Franz Geiger, Aloys Gügler, Joseph Widmer (31 mai) et Bernhard Tardy (1^{er} juin)¹¹³⁰. Le Père Girard requiert un semblable témoignage de l'évêque Yenni qui, hésitant, demande des directives à la nonciature¹¹³¹. Mais Testaferrata s'oppose fermement à toute forme de justification de la part du nouvel évêque en lui rappelant que l'unique mission qu'il a reçue de Rome est d'entraver la propagation de mauvaises doctrines par les franciscains, et non de se prononcer sur leur

¹¹²⁹ Lettre du nonce Zen à la secrétairerie d'État (copie-lettre), 24 novembre 1816, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 399, n° 15. Une copie de la lettre de Yenni a bien été transmise à la Congrégation (Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicolo 6, f. 37-38).

¹¹³⁰ Ces témoignages sont édités dans W Hans, « Pater Girard und die Freiburger Bischofswahl von 1814/15... », n°s 25-28, p. 85-89.

¹¹³¹ Cf. les lettres du Père Girard à l'évêque Yenni (copie), s. d. [21 juin 1815], et de l'évêque Yenni au nonce Testaferrata, 27 juin 1815, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 83.

orthodoxie¹¹³². L'évêque se range du côté du nonce et refuse le témoignage qu'il aurait pourtant promis oralement au cordelier¹¹³³.

Dans l'espoir de se disculper des attaques qui l'ont ciblé plus personnellement, le Père Girard fait imprimer dans le courant de l'été 1815 un extrait des principes philosophiques qu'il a enseignés aux novices de son couvent, sous l'intitulé *Positiones selectae ex philosophia universa*¹¹³⁴. Cet écrit est soumis à l'expertise des professeurs de philosophie et de théologie des Collèges catholiques de Suisses qui tous – sans exception – témoignent de son entière orthodoxie¹¹³⁵. L'ensemble de la documentation réunie par le Fribourgeois – comprenant en outre un mémoire de 23 pages – est transmis au général de Bonis en date du 1^{er} juillet 1816, avant d'être communiqué à la Congrégation des AA.EE.SS¹¹³⁶. Archivés, les documents n'ont jamais été discutés en séance de la Congrégation. *Causa finita est.*

6.6. Du soutien à la suppression de l'enseignement mutuel (1817-1823)

Les attaques portées contre le Père Girard entre 1813 et 1816 ciblent pour ainsi dire exclusivement ses principes philosophiques et théologiques. Le développement de son école, ses livres élémentaires et ses méthodes pédagogiques ne subissent jusqu'en 1818 aucune contestation publique en terre fribourgeoise. L'enseignement mutuel qu'il a introduit dans la capitale et progressivement dans les campagnes jouit même, dans un premier temps,

¹¹³² Lettre du nonce Testaferrata à l'évêque Yenni, 1^{er} juillet 1815, AEvF III.8, Nonciature 1625-1815.

¹¹³³ « *Quare praescriptam Nobis agendi normam secuturi ab omni hac super re inquisitione ac judicio abstinendum censemus.* » (Traduction : « *Voulant nous conformer à la conduite qui nous a été prescrite, nous comptons nous tenir à l'écart de toute forme d'investigation ou de jugement dans cette affaire.* ») Lettre de l'évêque Yenni au Père Girard, 4 août 1815, BCUF Papiers Girard, LE 23, 1815,13.

¹¹³⁴ G Grégoire, *Positiones selectae ex philosophia universa*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1815, 17 p.

¹¹³⁵ Ont été conservés dans les papiers du Père Girard les témoignages des professeurs de Lucerne (Geiger, Gügler, Tardy et Widmer), de Soleure (Vock, Suter) et de Fribourg (Brasey, Esseiva). Ces documents sont édités dans W Hans, « *Pater Girard und die Freiburger Bischofswahl von 1814/15...* », n^{os} 38, 54, 55, 58, 60, p. 98-117.

¹¹³⁶ Mémoire du Père Girard à destination du général de Bonis, 1^{er} juillet 1816, Arch. S.C. degli AA.EE.SS, primo periodo, Svizzera, posizione 14, fascicolo 6, f. 23-34.

de l'enthousiasme et du soutien du nouvel évêque ainsi que d'une partie du clergé diocésain.

L'adhésion de Pierre-Tobie Yenni aux méthodes promues par le Père Girard n'est pourtant pas acquise au commencement de son épiscopat. Le 21 février 1816, dans sa correspondance avec le secrétaire de la nonciature Wully, l'évêque affirme regarder d'un mauvais œil la décision prise deux jours plus tôt par le Grand Conseil de rétablir un Conseil d'éducation, une résolution qui serait selon lui susceptible d'une « *interprétation bien funeste* »¹¹³⁷. Mais trois jours plus tard, après avoir été mis au fait des intentions du gouvernement, il déclare au même avoir été « *tranquillisé* » et croire être désormais lui aussi en mesure de construire une administration scolaire qui serait placée sous son autorité¹¹³⁸. Dès lors, Pierre-Tobie Yenni s'engage plus que n'importe quel autre de ses prédécesseurs dans le domaine de l'éducation populaire¹¹³⁹. Dans l'intention de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement, il décide de se rapprocher du Père Girard dans le courant de l'année 1817 et de rédiger avec lui un projet de règlement d'organisation des écoles rurales qui puisse satisfaire les deux pouvoirs. Le 2 juillet, après plusieurs réunions, les deux hommes parviennent à se mettre d'accord et transmettent un projet au Conseil d'État¹¹⁴⁰.

Dans ce règlement, Yenni prend soin de s'assurer une certaine autorité sur les écoles du canton qui seraient placées sous la « double inspection » du Conseil d'éducation et de l'évêque ; en sus de l'enseignement religieux, ce dernier serait encore responsable du choix des livres offerts aux élèves lors des remises de prix, ainsi que de l'octroi de « *permis d'enseigner* » aux instituteurs, sans lesquels ils ne leur seraient pas autorisés de remplir cette fonction¹¹⁴¹. Selon le Père Girard, Yenni n'aurait mis aucun obstacle à l'inscription de la méthode mutuelle dans ce

¹¹³⁷ Lettre de l'évêque Yenni au secrétaire de la nonciature Wully, 21 février 1816, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 161, n° 77, f. 185-186.

¹¹³⁸ Lettre de l'évêque Yenni au secrétaire de la nonciature Wully, 24 février 1816, ASVat, Archivio della Nunziatura di Lucerna, vol. 161, n° 78, f. 187-188.

¹¹³⁹ Sur la politique scolaire de l'évêque Yenni, cf. V Hugo, *Bischof Pierre-Tobie Yenni und die Diözese Lausanne 1815-1830. Ein Beitrag zur Geschichte der Restauration in der Schweiz*, Fribourg : Paulusdruckerei, 1967, p. 54-55. Cf. de façon générale S Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration...*, en part. p. 70-81.

¹¹⁴⁰ Cf. la copie du projet conservée par le Père Girard, *Projet d'un Règlement pour les écoles du Canton de Fribourg*, 2 juillet 1817, BCUF Papiers Girard, B-24.

¹¹⁴¹ Dans le règlement du 30 juin 1819, il n'est plus question d'une « double inspection » des écoles et les livres donnés aux enfants échappent au contrôle de l'Ordinaire. L'enseignement du catéchisme est soumis à la direction des curés sans que le nom de l'évêque ne soit mentionné (art. 18) ; ce dernier conserve néanmoins son droit de placet, brevet accordé aux instituteurs pour prétendre enseigner dans une école publique (art. 39f). Cf. « Arrêté du 30 juin 1819.

projet, suggérant même de définir la «*méthode lancastérienne*» comme la «*forme générale*» des écoles fribourgeoises¹¹⁴². La version finale du règlement daté de juin 1819, comme nous l'avons vu (cf. section 6.3, p. 315-316), conserve l'encouragement de la méthode mutuelle en rejetant néanmoins le qualificatif de «*lancastérien*»¹¹⁴³. L'adhésion de l'évêque à l'enseignement mutuel ne se manifeste pas seulement dans ce projet de règlement, mais aussi dans sa participation à la remise des prix des écoles de la capitale du 3 septembre 1817 au terme de laquelle il témoigne publiquement de son «*désir de voir s'étendre dans son diocèse les améliorations de la capitale*»¹¹⁴⁴. Les premières prises de position de Yenni à l'égard de la méthode mutuelle participent sans aucun doute au bon accueil qu'elle reçoit dans une partie du clergé diocésain.

Cette réception positive, nous la retrouvons par exemple dans les opinions des membres de la Corr-Ecc, qui se sont pourtant révélés très opposés à l'accession du Père Girard à l'épiscopat en 1814. Dans le courant de l'année 1818, l'un des prêtres-correspondants – dont nous ignorons le nom – soumet à ses confrères la question de l'enseignement mutuel, qui est attaqué dans la presse catholique française où la méthode est qualifiée d'étrangère, de protestante et d'irréligieuse¹¹⁴⁵. Malgré l'impopularité croissante de l'enseignement mutuel au sein du clergé français, tous les membres de l'association secrète, ou presque, encouragent sa diffusion. Pour Joseph Aebischer (Saraïa), nouvellement nommé curé de Neuchâtel (1816), les critiques exprimées en France à l'encontre de l'enseignement mutuel ne peuvent pas être transposées aux écoles fribourgeoises sans un examen approfondi, puisqu'il existe différentes formes d'enseignement mutuel :

«Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à dire contre l'enseignement mutuel en lui-même quoiqu'on ait beaucoup écrit contre, mais il y a davantage à dire sur

Organisation des écoles rurales dans le canton de Fribourg», in *Bulletin officiel des lois...* (1818-1821), p. 102-116.

¹¹⁴² Cf. la note du Père Girard en préambule du projet manuscrit.

¹¹⁴³ Le règlement adopte l'expression mixte d'«*enseignement mutuel et simultané*».

¹¹⁴⁴ G Grégoire, *Discours prononcés par le préfet de l'école française de la ville de Fribourg, à la distribution des prix, le 3 septembre 1817, dans l'église des RR. PP. Cordeliers*, Fribourg : chez François-Louis Piller, 1817. Les propos de l'évêque ont été ajoutés à la fin du discours (p. 15).

¹¹⁴⁵ Sur les critiques de l'enseignement mutuel dans la presse catholique, cf. par exemple C Michel, *L'enseignement mutuel en Bretagne. Quand les écoliers bretons faisaient la classe*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 66-67. Cf. également J Sylvie, «Retour sur la querelle des méthodes pédagogiques au 19^e siècle. Une analyse de l'argumentaire critique contre l'enseignement mutuel», *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, n° 54/1, 2018, p. 87-109.

les différentes méthodes d'enseignement mutuel; car celle de Lancaster n'est pas précisément celle du P. Girard, et celle du P. Girard pas celle de Genève.»¹¹⁴⁶

D'après Aebischer, cette méthode n'est pas nouvelle, et encore moins protestante. L'un de ses amis lui aurait rapporté que ce mode d'enseignement aurait été introduit dans le canton de Fribourg par le jésuite français Jean-Évangéliste Pignat peu de temps avant la suppression de la Compagnie, et qu'il aurait été en usage dans la paroisse de Saint-Aubin vers 1765. Il se serait lui-même servi d'un mode similaire «*avant qu'on parle de Bell et Lancaster*», alors qu'il exerçait comme vicaire à Sâles (1811). La réussite de la méthode dépend essentiellement, selon lui, de la finalité donnée à l'enseignement, des besoins locaux ainsi que des qualités des instituteurs: «*Mon avis est que cet enseignement mutuel est bon, pourvu qu'il soit adapté aux circonstances, aux localités, religieusement dirigé par de vertueux instituteurs.*»¹¹⁴⁷

Le curé Joseph-Michel Delamadelaïne (Joïarib) de la paroisse de Cheyres – futur fief du mutualisme fribourgeois – estime pour sa part que la méthode mutuelle constitue un «*souverain moyen*» pour perfectionner l'instruction des enfants grâce à son esprit ludique et à la «*faculté imitative*» qu'elle développerait chez eux¹¹⁴⁸. Cette dernière n'est selon lui assurément pas irrégulière. Le curé partage à ce propos l'argument défendu publiquement par le Père Girard, selon lequel Moïse se serait servi d'une méthode analogue pour instruire son peuple sur la Loi. Le curé Jacques Joye (Mesphar) acquiesce aux opinions précédant en qualifiant les critiques d'irrégulière de «*grand préjugé*»¹¹⁴⁹. Le chapelain puis curé de Domdidier Nicolas-Antoine Pignolet (Mossola) explique de son côté qu'il vient tout juste d'introduire la nouvelle méthode dans sa paroisse et qu'il en est très satisfait :

«Le mode d'instruire admis depuis quelques années dans la capitale et suivi dans un grand nombre de paroisses, que j'ai même établi dans la mienne avec succès, est un pur mécanisme qui n'a aucune tendance bonne ou mauvaise par sa nature, mais qui est susceptible de prendre l'impulsion qu'on lui donne.»¹¹⁵⁰

¹¹⁴⁶ BCUF LA 17.2, n° 5.

¹¹⁴⁷ BCUF LA 17.2, n° 5.

¹¹⁴⁸ BCUF LA 17.2, n° 5, lettre datée du 14 janvier 1819.

¹¹⁴⁹ BCUF LA 17.2, n° 5, commentaire daté du 28 novembre 1818.

¹¹⁵⁰ BCUF LA 17.2, n° 5. Le texte est non daté. Chapelain de Domdidier (1815-1819), Pignolet a été nommé curé de la même paroisse le 12 février 1819. Nous ignorons ainsi si l'enseignement mutuel a été introduit dans cette paroisse avant ou après sa nomination (D IV, p. 530-531).

Les années suivantes, Pignolet persévère dans son élan et l'école de la paroisse de Domdidier est reconnue école-modèle par le Conseil d'éducation en 1821. Seul correspondant à se montrer plus nuancé, le chapelain d'Estavayer Jean-Pierre-Philippe Chaney (Eliézer) affirme ne pas connaître la méthode, mais penser « *qu'elle [convient] aux petits enfants qui apprennent l'ABC, mais qu'il [faut] ensuite la diminuer à mesure* »¹¹⁵¹. Il rappelle aussi que le curé de sa paroisse, Jean-Joseph Charpentier, serait prévenu contre l'enseignement mutuel, et que sa préférence va à la méthode simultanée prônée par les Frères des Écoles chrétiennes. Ces quelques exemples montrent que si la nouvelle méthode promue par le Père Girard n'a pas fait l'unanimité au sein du clergé, elle a par contre parfois réussi à convaincre des curés qui restaient très orthodoxes au sens romain du terme.

Néanmoins, l'enthousiasme qui a accompagné l'introduction de l'enseignement mutuel ne tarde pas à s'altérer. La décision du rappel des jésuites, le 15 septembre 1818, contribue largement au renforcement de l'opposition contre l'école du Père Girard et la méthode mutuelle. S'il serait erroné de faire des disciples de Loyola les initiateurs d'une cabale conduite contre l'enseignement mutuel comme l'a récemment souligné David Aeby¹¹⁵², la restauration de la Compagnie à Fribourg accélère effectivement le processus de suppression de la méthode. Tout en bousculant le paysage éducatif cantonal, cet événement revêt une importante dimension symbolique : il marque la première grande défaite des libéraux et rend visible la réorientation du gouvernement vers une politique plus conservatrice en matière d'éducation. Aussi, dix jours seulement après la décision du rappel, la Chambre des écoles prévient le Conseil communal de la circulation de « *bruits* » contre l'enseignement religieux de l'école française¹¹⁵³. D'après le mémoire imprimé par le Girard en la circonstance, l'enseignement mutuel serait pour la première fois à Fribourg taxé publiquement de « *méthode protestante* »¹¹⁵⁴.

¹¹⁵¹ BCUF LA 17.2. Jean-Pierre-Philippe Chaney (1790-1864), chapelain de Domdidier (1814) puis d'Estavayer, membre du clergé d'Estavayer (1815-1864) puis curé du même lieu (1843-1864) (D IV, p. 531 ; V, p. 232).

¹¹⁵² Bien que globalement hostiles à l'enseignement mutuel, les jésuites ne participent à aucun moment au débat public sur sa suppression à Fribourg. Cf. A David, « Le P. Girard et les jésuites. Historiographie d'une affaire et perspectives de recherche », *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 110, 2016, p. 367-383.

¹¹⁵³ AVF, Protocole du Conseil communal 1818, séances des 25 septembre et 16 octobre 1818, p. 204-205, 214.

¹¹⁵⁴ G Grégoire, *Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française...*, p. 29.

Le rétablissement des jésuites change aussi la donne du côté de l'évêché. Pour Yenni qui a été le principal artisan du rappel, l'association planifiée en 1817 avec le Père Girard perd toute son utilité: d'une part, l'autorité de l'Église sur l'enseignement supérieur est désormais garantie et, d'autre part, l'affaiblissement des libéraux laisse présager un renforcement de son autorité sur les écoles fribourgeoises. Outre ces considérations intérieures, la pression extérieure s'alourdit sur les épaules du prélat fribourgeois au fur et à mesure que les évêques de France intensifient leurs critiques à l'encontre de l'enseignement mutuel, lui reprochant en particulier son manque d'efficacité pour l'éducation religieuse¹¹⁵⁵. La fronde française contre la nouvelle méthode a en particulier gagné du terrain dans le voisinage de la Suisse, où des voix se font entendre de façon particulièrement virulente, à l'instar de celles du vicaire général de l'archidiocèse de Besançon Emmanuel Durand et des vicaires généraux de Lyon Jean-Baptiste-Joseph Courbon et Claude-Marie Bochart¹¹⁵⁶. La presse catholique française, et en particulier l'*Ami de la Religion et du Roi*, est devenue presque unanime dans sa condamnation de l'enseignement mutuel, ce qui restreint encore les marges de manœuvre de l'évêque fribourgeois¹¹⁵⁷.

Yenni exprime pour la première fois en décembre 1820 sa défiance envers l'enseignement mutuel et d'autres aspects de la méthode du Père Girard. Alors que le cordelier compte insérer une approbation épiscopale en préambule de sa *Grammaire des campagnes*, l'évêque refuse catégoriquement en alléguant «*l'absence de tout dogme catholique, fondement nécessaire de la morale*»¹¹⁵⁸. Au chanoine Fontaine qui s'est fait le porteur de l'ouvrage, il révèle encore ses doutes politiques quant à la méthode mutuelle et à sa nomenclature :

«*Encore un mot sur la méthode: l'enseignement mutuel. N'eût-il pas été prudent de se servir d'autres termes, d'éliminer le mot: moniteur? Qu'on conserve, à la bonne heure, ce que cette méthode renferme d'avantageux. Mais, sachant que la plupart des savants à bons principes l'envisagent comme bien dangereuse, que tous les Évêques de France la rejettent, que l'Autriche a ordonné de la supprimer en*

¹¹⁵⁵ T Raymond, *L'enseignement mutuel en France...*, vol. 1, p. 272.

¹¹⁵⁶ T Raymond, *L'enseignement mutuel en France...*, vol. 1, p. 336-337, 353-354, 380-385.

¹¹⁵⁷ Sur les critiques de l'enseignement mutuel dans la presse catholique française, cf. C Michel, *L'enseignement mutuel en Bretagne...*, p. 66-67; J Sylvie, «Retour sur la querelle des méthodes pédagogiques au ^e siècle...», p. 87-109.

¹¹⁵⁸ Lettre de l'évêque Yenni au chanoine Fontaine, 17 décembre 1820, lettre n° 130 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 420-423.

Lombardie, où elle commençait à s'introduire, puis-je, en sûreté de conscience, être le premier Évêque à m'isoler en ce point de mes confrères dans l'Épiscopat?»¹¹⁵⁹

Un incident survenu quelques mois plus tard dans une paroisse alémanique du diocèse lui donne l'occasion de partager ses inquiétudes avec le gouvernement. En avril 1821, le curé d'Ueberstorf Jean-François Zurkinden est dénoncé par le Conseil d'éducation après avoir prêché en chaire contre l'enseignement mutuel et enlevé les tableaux de lecture du Père Girard de l'école de sa paroisse¹¹⁶⁰. Informé de ce «*fâcheux événement*», Yenni déplore l'acte d'insubordination de son curé qu'il promet de remettre à l'ordre, tout en ajoutant que la contestation de Zurkinden a été motivée par une méfiance légitime contre la méthode mutuelle¹¹⁶¹. Dans sa lettre au Conseil d'État, il réitère les opinions des évêques et d'autres publicistes français contre l'enseignement mutuel ainsi que son rejet général dans les États d'Allemagne et d'Italie, avant d'inviter le gouvernement à réfléchir sérieusement à la conservation de cette méthode qualifiée de «*vicieuse*» :

«Nous vous prions, Excellence et très-honoré Seigneur, de prendre cet objet en considération, et nous avons la confiance que, loin d'écartier le concours de l'autorité épiscopale pour l'enseignement primaire, et de mettre trop d'ardeur à l'introduction d'une méthode qui inspire de la méfiance, vous sentirez la nécessité d'asseoir plus solidement l'instruction de la jeunesse sur la religion, qui en est la base, et d'assurer en ce point à l'Église l'autorité qu'elle doit avoir pour apprendre aux enfants la seule science généralement nécessaire, celle de toutes les vérités du salut, et de toutes les vertus et de tous les devoirs.»¹¹⁶²

Craignant d'être associé à l'école du Père Girard, Yenni s'en distance dès lors définitivement. En été 1822, l'évêque refuse non seulement l'invitation du Conseil communal à participer à la prochaine remise des prix, mais il exige également du cordelier qu'il ne célèbre plus à l'avenir ces événements

¹¹⁵⁹ Lettre de l'évêque Yenni au chanoine Fontaine, 17 décembre 1820, lettre n° 130 éditée dans S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 420-423.

¹¹⁶⁰ Protocole du Conseil d'État (séances du 14 et 30 mai 1821), AEF CE I 20, p. 135-136 et 160-161. Cf. également le registre du Conseil d'éducation (séances du 26 avril et du 14 mai 1821), AEF DIP I 1, p. 104.

¹¹⁶¹ Le curé Zurkinden reçoit l'ordre de l'évêque de présenter ses excuses au préfet et de faire une retraite au séminaire. Lettre de l'évêque Yenni au Conseil d'État, 12 juin 1821, AEF, chemise du Conseil d'État (séance du 15 juin 1821).

¹¹⁶² Lettre de l'évêque Yenni au Conseil d'État, 12 juin 1821, AEF, chemise du Conseil d'État (séance du 15 juin 1821).

dans une église « *de crainte qu'il n'en [résulte] un affaiblissement de la foi et de la religion* »¹¹⁶³.

La pression politique extérieure qui s'exerce sur l'évêque Yenni culmine entre les années 1822 et 1823. À ce moment-là, plusieurs correspondants influents du prélat – parmi lesquels Karl Ludwig von Haller (1768-1854), Johann von Salis (1766-1855), le ministre de Bavière Johann Franz Anton von Olry (1769-1863) et le secrétaire de l'ambassade de France Marie-Joseph d'Horner (1775-1849) – marquent leur forte réprobation pour la « *méthode hérétique* » du « *révolutionnaire Girard* »¹¹⁶⁴. La correspondance de l'évêque montre également qu'il n'est pas le seul Fribourgeois à s'inquiéter du développement de l'enseignement mutuel et de la détérioration des mœurs qui lui est subséquemment attribué. À Paris où il a été nommé inspecteur-général des régiments suisses au service de France, Nicolas de Gady – l'ancien président de la Société économique – prend de la distance avec ses premières aspirations libérales et se rapproche des milieux royalistes français. Celui même qui a invité le cordelier à rédiger un projet de règlement pour les écoles rurales s'apprête à réparer son « *erreur* » en proposant à l'évêque Yenni, le 6 janvier 1823, un plan d'action pour « *détruire complètement dans [le] canton l'enseignement pernicieux* »:

*« L'enseignement mutuel que l'on veut introduire dans nos campagnes ne produira que du mal, on peut juger sous le rapport religieux et moral de tout celui qu'il a déjà fait parmi les enfants de la ville, qui sont devenus de petits brigands insubordonnés. Je me propose, si je parviens à pouvoir me rendre en Suisse pour la séance du Grand Conseil en juin, de faire à ce sujet une motion, après vous avoir consulté Monseigneur, tendante à détruire complètement dans notre canton l'enseignement pernicieux; j'ai quelque raison d'espérer que je réussirai, surtout si je suis appuyé par l'opinion ecclésiastique. »*¹¹⁶⁵

La réponse de Yenni à cette missive ne nous est pas connue, mais tout porte à croire que cette proposition adressée depuis Paris entre dans ses

¹¹⁶³ L'évêque répond au Conseil communal en date du 26 août 1822 « *que ses occupations ne lui permettront pas d'y assister* » (AVF, Protocole du Conseil communal 1822, p. 186). Le même jour, Yenni demande au Père Girard de ne plus tenir la remise des prix dans une église (lettre de l'évêque Yenni au Père Girard, 27 août 1822, BCUF Papier Girard, LE 23, 1822,2). Alléguant ne pouvoir trouver d'ici-là un nouveau local, le préfet des écoles refuse de déplacer le lieu de la prochaine cérémonie fixée au 30 août.

¹¹⁶⁴ V Hugo, *Bischof Pierre-Tobie Yenni und die Diözese Lausanne...*, en part. p. 163-166.

¹¹⁶⁵ Lettre de Nicolas de Gady à l'évêque Yenni, 6 janvier 1822 [probablement 1823], AEvF II. 27 diocèses français, diocèse de Paris.

vues. Un mois plus tard, le 25 février 1823, l'évêque transmet au Conseil d'État un mémoire réclamant la suppression générale de la méthode mutuelle et, le 4 juin, le général Nicolas de Gady lit devant le Grand Conseil un virulent plaidoyer en faveur de la requête du chef du diocèse¹¹⁶⁶. Par 79 voix contre 35, le Grand Conseil décide de remplacer l'enseignement mutuel par l'enseignement simultané. La lettre du général de Gady – qui n'a pour l'heure jamais été exploitée dans l'historiographie fribourgeoise – tend à relativiser le rôle de Yenni dans la suppression de la méthode mutuelle, en relevant celui joué par l'ancien président de la Société économique qui semble avoir été le premier instigateur des événements de 1823.

Au moment de son interdiction à Fribourg, la méthode connaît encore un large succès au sein de l'Europe protestante – en particulier en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les pays du Nord¹¹⁶⁷ –, alors qu'elle est toujours effective dans de très nombreuses écoles en France, même si elle se trouve en perte de vitesse depuis 1821¹¹⁶⁸. En Suisse également, l'enseignement mutuel est encore bien vivant en 1823: non seulement dans les cantons protestants francophones – Vaud, Genève et Neuchâtel –, mais aussi dans les cantons catholiques du Valais et du Tessin, et ce encore après l'interdiction proclamée par Léon XII en 1824¹¹⁶⁹. À l'aune de son développement en Europe et en Suisse, la suppression de la méthode mutuelle paraît ainsi avoir été à Fribourg prématurée.

La recherche s'interroge depuis longtemps sur les raisons de l'abandon de l'enseignement mutuel: résulte-t-il d'une seule lutte politique, ou témoigne-t-il aussi de l'essoufflement d'une méthode qui aurait été unanimement

¹¹⁶⁶ Nous faisons ici l'économie de toute la trame événementielle qui a suivi la transmission du mémoire de l'évêque à l'avoyer de Gottrau le 25 février, lui-même communiqué au Conseil d'État le 5 mars. Le premier semestre 1823 a donné lieu à un grand nombre de mémoires, rapports et pamphlets de la part tant des partisans que des adversaires du Père Girard. Le fort engagement du Conseil d'éducation et du Conseil communal de Fribourg n'ont pas permis de convaincre la majorité du Grand Conseil. À ce sujet, cf. S. Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration...*, p. 299-343.

¹¹⁶⁷ Cf. par exemple «Mutuel (enseignement)», in NDP.

¹¹⁶⁸ C. Jean-Michel, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 50. Cf. aussi M. Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome III, *De la Révolution à l'École républicaine*, Paris: Nouvelle librairie de France, 1981, p. 374-387.

¹¹⁶⁹ T. Sylvaine, P. Edward, *Une innovation pédagogique...*, en part. p. 71-104. Sur le Tessin, cf. M. Fabrizio, «Il filantropismo liberale», in C. Raffaello (éd.), *Storia del Cantone Ticino. L'Ottocento*, Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, 2015, p. 135-148.

contestée?¹¹⁷⁰ Dans l'exemple fribourgeois, la bataille de 1823 semble avoir été menée moins sur le plan de réflexions pédagogiques que sur celui de considérations politiques. L'argumentaire des adversaires de la nouvelle méthode est essentiellement construit d'après les critiques exprimées en France à l'encontre des «*écoles lancastériennes*», et non sur la base de récits ou de rapports établis à l'égard de la variante mixte développée par le Père Girard. L'évêque Yenni n'a d'ailleurs montré que peu d'intérêt pour ces nuances et n'a requis à aucun moment l'opinion de ses curés sur l'efficacité de la méthode, pas même lors de la vaste enquête qu'il a entreprise auprès d'eux à l'été 1821 sur l'état des écoles de leurs paroisses respectives¹¹⁷¹. Pour le prélat, l'enjeu de la suppression de l'enseignement mutuel dépassait dans tous les cas le cadre d'une simple querelle pédagogique, comme il en ressort de la lettre qu'il rédige à Karl Ludwig von Haller le 5 juin 1823 pour lui annoncer la suppression de la «*méthode si chère aux libéraux*»: «*La victoire sur le mutualisme, soit le libéralisme religieux et politique, est plus éclatante que j'osais l'espérer.*»¹¹⁷²

Si son interdiction est le résultat d'une lutte politique, l'enseignement mutuel a-t-il pour autant été contesté par l'ensemble des acteurs en charge de l'éducation, et notamment le clergé? Il ne serait pas prudent de se fier aux rapports très partisans du Conseil d'éducation, dans lesquels on retrouve de constants éloges pour les écoles mutuelles – à quelques exceptions près, où les revers de la méthode sont attribués à la seule incapacité des instituteurs. Les rapports transmis par les doyens et curés à l'évêché entre 1821 et 1823 offrent une image plus nuancée. Loin d'avoir été unanimement hostile à l'enseignement mutuel comme le suggérait Yenni¹¹⁷³, le clergé a émis des avis à la fois positifs et négatifs sur les écoles indépendamment de la méthode

¹¹⁷⁰ Sur ce débat historiographique, cf. par exemple J. Sylvie, «Retour sur la querelle des méthodes pédagogiques au 19^e siècle...», p. 87-109.

¹¹⁷¹ AEFV V.5 Écoles primaires, normales, rurales (1680-1824), Écoles primaires (1817-1824). Tout au plus Yenni a-t-il questionné ses curés en des termes imprécis sur la classification des élèves – «*Les enfants sont-ils classés d'après leur progrès et leur portée, ou sont-ils tous confondus dans une instruction commune et dérégulée?*».

¹¹⁷² Lettre de l'évêque Yenni à Karl Ludwig von Haller, 5 juin 1823, AEF Fonds Karl Ludwig von Haller, K. 344.52. À propos de l'enseignement mutuel, cf. aussi ses lettres du 19 mars et du 22 avril 1823 (K. 344.50-51).

¹¹⁷³ Dans son mémoire du 25 février 1823, Yenni affirme à propos de l'enseignement mutuel que «*le clergé en général s'y oppose*» et que «*les plaintes du clergé dans ce canton vont en augmentant*». Au chanoine Fontaine, quatre ans plus tard, il ajoute encore : «*J'ai dû prendre en considération les plaintes nombreuses que plusieurs curés et même des décanats entiers m'avaient adressées, tandis qu'il n'en est aucun qui m'ait exprimé ses vœux dans un sens différent*» (lettre du chanoine Fontaine à

pratiquée. Ainsi par exemple, dans un rapport du 9 avril 1821, le curé de Givisiez Antoine Klein alterne compliments et reproches à l'égard des écoles mutuelles¹¹⁷⁴. Autre expression de l'ouverture du clergé, le curé de Font Bielman manifeste un certain malaise devant son évêque lorsque – en pleine polémique (mars 1823) – il est invité par le Conseil d'éducation à donner son opinion sur les progrès des écoles du décanat d'Estavayer depuis l'introduction de la nouvelle méthode :

*« On veut une réponse basée sur l'exacte vérité et sur les faits : j'avoue que d'après ce que je vois dans nos paroisses du décanat, il serait difficile de répondre à la défaveur de l'enseignement mutuel, tel que nous le suivons, ou certes l'instruction religieuse, et même la moralité, y ont gagné beaucoup. Cependant, nous sommes tous bien décidés de ne pas compromettre en rien notre chef ecclésiastique et de ne répondre que ce qu'il daignera dans sa sagesse nous suggérer. »*¹¹⁷⁵

La réponse de Bielman souligne une nouvelle fois les aspects politiques du débat, dans lequel la question de la valeur pédagogique de l'enseignement mutuel est largement ignorée tant par ses partisans que par ses adversaires. À Fribourg, il semble ainsi avoir été supprimé à un moment où il recevait encore des soutiens, tant à l'intérieur de la capitale que dans la dizaine de localités où il avait été patronné par les autorités communales et ecclésiastiques.

L'interdiction de l'enseignement mutuel met globalement fin à l'action réformatrice du Père Girard et du chanoine Fontaine en territoire fribourgeois. Le cordelier démissionne aussitôt de sa fonction de préfet des écoles avant de poursuivre sa carrière à Lucerne en octobre 1824, où il est nommé gardien du couvent des cordeliers puis professeur de philosophie au Collège. De retour à Fribourg en 1834, il n'accepte aucune des fonctions qui lui sont offertes dans l'administration scolaire et se consacre à la rédaction d'ouvrages pédagogiques – en particulier *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*

l'évêque Yenni, 18 avril 1827, lettre n° 135 éditée dans S Damien [éd.], *Église, sciences et révolutions...*, p. 461-462).

¹¹⁷⁴ Klein vante notamment l'école de Barberêche « *qui mérite des éloges* » et de Villarepos qui « *fait l'honneur de la nouvelle méthode* » tout en critiquant celles de Cormondes et de Liebistorf qui « *languissent nonobstant la nouvelle méthode* », de Grolley qui « *ne fait pas l'honneur de la nouvelle méthode qui paroit avoir été adoptée malgré le curé* », ou encore de Matran et Neyruz « *qui ne laissent rien à désirer* ». Rapport du curé Klein à l'évêque Yenni, 9 avril 1821, AEvF V.5 Écoles primaires, normales, rurales (1680-1824), Écoles primaires (1817-1824).

¹¹⁷⁵ Lettre du curé de Font Bielman à l'évêque Yenni, 27 mars 1823, AEvF V.5 Écoles primaires, normales, rurales (1680-1824), Écoles primaires (1817-1824).

dans les écoles et les familles (1844) et Cours éducatif de langue maternelle pour les écoles et les familles (1845-1848) –, avant de s'éteindre le 6 mars 1850. Son cousin le chanoine Fontaine abandonne lui aussi toutes ses fonctions dans l'administration scolaire en été 1823. Il cesse également dès lors toute entreprise réformatrice, sinon en faisant don de sa bibliothèque et de sa collection d'histoire naturelle – un don qui permet l'ouverture du premier Musée cantonal à Fribourg (1826)¹¹⁷⁶. Il meurt le 5 mai 1834, quelque temps après s'être rapproché du Collège des jésuites, sans que l'on connaisse la nature exacte des dernières relations qu'il a entretenues avec les disciples de Loyola.

¹¹⁷⁶ Cf. en particulier S

Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions...*, p. 526-530, 557.

Conclusion

Cette publication s'est donnée comme objectif d'étudier la réception des Lumières à Fribourg en suivant le parcours et les actions réformatrices de deux prêtres «éclairés», le chanoine Charles-Aloyse Fontaine et le Père Grégoire Girard. En raison de l'orientation intellectuelle des deux religieux vers l'Allemagne, elle a recouru à la notion de «*Lumières catholiques*» (*katholische Aufklärung*) pour décrire un mouvement de réforme ecclésiastique qui a pris plus singulièrement racine dans les milieux catholiques de culture germanique. L'usage de ce concept nous a permis de faire écho aux études de l'historiographie allemande, et de montrer que ce mouvement – qualifié parfois de *Sonderfall* allemand¹¹⁷⁷ – s'est aussi répandu à l'extrême périphérie de l'espace germanophone, et de là dans les espaces adjacents où il a revêtu des formes originales.

Limiter notre analyse à ce seul mouvement nous aurait contraint à réduire trop étroitement l'horizon intellectuel des deux prêtres, et à laisser ainsi dans l'ombre les nombreux autres apports extérieurs qui ont marqué leurs écrits. C'est la raison pour laquelle il nous a paru indispensable d'élargir le champ d'investigation et de montrer comment ces Lumières catholiques «germaniques» se sont transformées au contact d'autres milieux culturels, dans le domaine de la pédagogie en particulier. Parce que cette ouverture supposait d'analyser des échanges transnationaux, des réappropriations locales et des hybridations, ce travail a fait appel à la méthodologie et au champ lexical

¹¹⁷⁷ K Harm, «“Der Genius der Zeit hat sie unbrauchbar gemacht”...», p. 35.

des transferts culturels – sur lesquels nous reviendrons – pour mieux saisir les circulations d'idées et de savoirs qui se sont opérées à l'échelle européenne.

Avant de clore ce travail, nous souhaitons revenir sur plusieurs thématiques transversales traitées dans cette étude qui méritent d'être mises en exergue eu égard à leurs contributions à l'historiographie. Nous voulons ainsi souligner le rôle joué par le clergé régulier dans la réception des Lumières catholiques à Fribourg, les bénéfices apportés par la méthode des transferts culturels à l'étude des Lumières, l'apport spécifique de cette recherche pour la compréhension de ce mouvement en Suisse et les dynamiques du conflit qui a opposé ses partisans et ses antagonistes dans l'espace fribourgeois. Nous terminerons en apportant des éléments de réflexion sur la situation d'après 1823, les efforts déployés par le réseau laïc de Fontaine et Girard pour poursuivre les réformes qu'ils avaient entreprises, ainsi que la réappropriation plus tardive de leurs travaux par le régime radical fribourgeois.

Fribourg : une citadelle ébréchée... par la mobilité de son clergé régulier

L'allégorie de la citadelle catholique est depuis longtemps privilégiée par l'historiographie fribourgeoise pour souligner l'isolement du canton face à son environnement extérieur. Si cette image est éloquente pour les moments de fort repli confessionnel – tels que l'ont été la Réforme ou le *Kulturkampf* –, elle est sans doute moins valable pour le siècle des Lumières, période durant laquelle la citadelle a été pour le moins ébréchée.

De récents travaux d'histoire sociale et culturelle, publiés durant les deux dernières décennies¹¹⁷⁸, ont mis en évidence les interconnexions culturelles de la société fribourgeoise avec le reste de l'Europe au ^e siècle à travers, par exemple, l'expansion du marché du livre et le service étranger. Dans une démarche similaire, cet ouvrage s'est efforcé de reconstruire les itinéraires des ecclésiastiques en formation pour appréhender quelques-unes des mutations religieuses et culturelles qui en ont résulté. Il relève les nombreux réseaux qui ont relié le clergé fribourgeois à des collèges, séminaires et universités à l'étranger, et qui ont fait de lui un corps singulièrement cosmopolite. Si les prétendants au sacerdoce séculier sont le plus souvent entrés dans un institut d'éducation situé en France ou en Italie, les religieux – jésuites,

¹¹⁷⁸ Cf. à ce sujet la section 1.3 en particulier.

cordeliers et augustins – ont poursuivi leurs études en Allemagne en raison de l'incorporation de leur couvent dans une province germanique. Cette configuration ecclésiastique a participé à faire du clergé régulier fribourgeois un vecteur de translation privilégié pour les idées des Lumières catholiques.

Cette publication s'est focalisée sur le parcours de deux jeunes religieux fribourgeois en Allemagne au temps des grandes réformes des Lumières catholiques. L'analyse de ces itinéraires a permis d'exposer avec une précision nouvelle l'imprégnation de Fontaine et de Girard dans deux milieux distincts, qui ont été marqués par le mouvement réformateur à des moments différents de son développement. Les deux Fribourgeois ont activement dialogué avec leur environnement respectif en Bavière. Fontaine a été très marqué par les jésuites éclairés d'Ingolstadt, en particulier par le rationalisme théologique du professeur Stattler, ainsi que par les écrits plus tardifs de ses confrères Sailer, Hübner, Feneberg et Winkelhofer. Si Girard ne s'est quant à lui pas rapproché de façon aussi significative d'un cercle intellectuel particulier, il a évolué en Franconie dans un environnement plus ouvert encore aux Lumières catholiques. À cet égard, les principaux apports de cet ouvrage sont, d'une part, l'approfondissement du contexte wurzbourgeois et de la réception catholique du kantisme, d'autre part, la découverte et l'analyse du plan d'études franciscain qui révèle une étonnante modernité (cf. *infra*).

L'observation des deux itinéraires de formation permet d'ouvrir un questionnement plus large sur des milieux qui n'ont jusqu'alors pas été considérés comme porteurs pour les idées des Lumières catholiques. La recherche a longtemps assimilé les jésuites à un bloc monolithique farouchement opposé à l'esprit des Lumières, et dont le bastion idéologique se serait déplacé après 1773 dans le conservateur Collège d'Augsbourg. Le parcours de Fontaine à Fribourg, Landsberg puis surtout Ingolstadt, nuance à bien des égards ce tableau unilatéral. Il relève à plusieurs reprises le rôle joué par les jésuites dans le transfert du wolffianisme dans la théologie catholique et rappelle le rayonnement de l'Université d'Ingolstadt, l'*alma mater* d'une génération de prêtres éclairés à laquelle s'est rattaché le chanoine Fontaine sa vie durant.

L'analyse circonstanciée du parcours de Girard en Allemagne a elle aussi permis de tempérer l'opposition de son ordre aux idées novatrices du siècle. Cet ouvrage a essayé de dépasser une historiographie qui explique exclusivement le rapprochement du jeune cordelier d'avec les Lumières catholiques par sa présence dans la cité éclairée de Wurtzbourg et sa fascination pour le prince-évêque Franz Ludwig von Erthal. Mais Girard n'a pas été totalement

insensible aux efforts déployés par les Pères de sa province pour conformer leur enseignement aux doctrines josphistes en vogue. Comme l'atteste en effet leur plan d'études, l'*Ordo docendi* (1777), les frères mineurs conventuels de la province de Strasbourg ont dispensé à leurs jeunes recrues un enseignement moderne faisant la part belle aux écrits des Lumières catholiques. La proximité de Girard et de quelques autres de ses confrères du mouvement réformateur apparaît ainsi comme le résultat d'un processus de régénération plus large qui a touché une génération de cordeliers en Suisse et en Allemagne. Il serait à ce propos intéressant de procéder à un réexamen du dynamisme intellectuel de la province aux ^e et ^e siècles, qui n'a plus été étudié depuis la publication de la vaste monographie de Konrad Eubel en 1886¹¹⁷⁹.

Étudier les Lumières par le prisme des transferts culturels

Les Lumières sont étudiées dans cet ouvrage comme un phénomène qui, à l'instar des rayons lumineux, subit des réfractions lors du passage d'un milieu (culturel) à un autre. Empruntée à Michel Espagne¹¹⁸⁰, cette analogie aux lois de la physique optique a constitué notre clé de lecture pour étudier le processus de diffusion des Lumières à Fribourg. Encore peu utilisée par l'historiographie des Lumières (et des Lumières catholiques), la notion de transfert culturel permet de sortir d'une perspective de comparatisme national qui observerait les Lumières comme la réunion de différents faisceaux nationaux plus ou moins homogènes. Elle fait au contraire apparaître les mécanismes d'acculturation de ce mouvement lors de sa propagation dans un nouveau milieu. Cette méthode s'est révélée particulièrement efficace dans cette recherche pour saisir les mutations subies par les objets culturels étudiés lors de leur passage d'un espace linguistique, mais aussi confessionnel, à un autre.

L'une des originalités méthodologiques premières est d'examiner le transfert d'un mouvement de réformes qui s'est déplacé des centres intellectuels de l'Allemagne catholique dans un espace majoritairement francophone. Cet ouvrage confirme à cet égard le rôle de passeur culturel endossé par les Lumières helvétiques, rôle qui a été maintes fois souligné dans des études portant sur des régions et des acteurs protestants¹¹⁸¹. Dès la fin des

¹¹⁷⁹ E Konrad, *Geschichte der oberdeutschen (Straßburger) Minoriten-Provinz...*

¹¹⁸⁰ E Michel, *Les transferts culturels franco-allemands...*, p. 57.

¹¹⁸¹ Z Simone, « Aufklärung in der Schweiz... », p. 1447-1485.

années 1780, Fontaine a cherché à importer en territoire fribourgeois nombre d'idées réformatrices en vogue dans les universités allemandes, ainsi qu'en témoignent son plan de réorganisation de l'enseignement supérieur tiré du plan d'études de l'abbé Rautenstrauch, son manuel de catéchisation inspiré du catéchisme munichois de l'abbé Socher, ou encore ses ouvrages éducatifs de piété et sa théologie pastorale rédigés – selon son propre mot – sur le « modèle » des écrits de Sailer.

Le processus de resémantisation accompagnant tout transfert culturel n'a, à vrai dire, pas toujours été aisé à observer, tant le chanoine s'est tenu proche de ses modèles. Reste que nous ne saurions voir l'œuvre du chanoine Fontaine comme une simple entreprise d'importation d'objets culturels étrangers. Le Fribourgeois se les est réappropriés en ajoutant des préfaces destinées à ses compatriotes, des extraits tirés d'autres lectures, des exemples illustratifs inspirés de sa propre expérience et des textes adaptés au contexte ecclésiastique local. Le passage d'une langue à une autre a par ailleurs exigé des réadaptations discursives au lectorat cible¹¹⁸². Il traduit parfois aussi des transformations de sens qui sont significatives en elles-mêmes. Ainsi, le choix de reformuler la théologie pastorale allemande de Sailer en latin (et non en français) répond à la volonté de l'auteur d'en limiter le caractère novateur pour mieux la concilier avec la tradition des études théologiques à Fribourg.

Les écrits du chanoine Fontaine n'ayant rencontré qu'un faible écho en dehors du canton de Fribourg, l'histoire que nous avons retracée s'apparente à celle d'un transfert culturel entre l'Allemagne et la France qui n'a pas abouti. Si le Fribourgeois n'est pas parvenu à transporter quelques-unes des idées des Lumières catholiques de l'autre côté du Rhin, ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Au commencement du 18^e siècle, le chanoine a fait circuler à Paris les manuscrits de ses ouvrages inspirés de Sailer, mais n'a reçu que des réponses négatives de la part des libraires, pour lesquels ce genre d'écrits aurait été « *si peu du goût du tems* ». Le désintérêt des libraires parisiens met en évidence les résistances rencontrées par les Lumières catholiques comme objet culturel, lors de son transfert vers la France, où le dialogue entre le clergé et les Lumières a été bien plus entravé qu'en Allemagne.

L'œuvre du Père Girard apparaît moins comme le résultat d'un transfert unilatéralement germano-français que comme celui d'un « métissage » entre un plus grand nombre d'auteurs issus de différents espaces nationaux. Cet

¹¹⁸² Sur les transferts culturels inhérents à la traduction, cf. par exemple L. Christine, K. Rotraud von (éd.), *De la traduction et des transferts culturels*, Paris : L'Harmattan, 2007.

éclectisme, nous l'avons observé dans son premier écrit éducatif connu à ce jour – le *Projet d'éducation publique pour la République helvétique* (1798) –, pour la rédaction duquel il a fait appel à l'*Aufklärung* allemande pour l'enseignement moral ainsi qu'aux modèles de graduation des écoles hérités des rapports sur l'instruction publique de la France révolutionnaire (Talleyrand, Condorcet). Au sortir de la Révolution, le cordelier a continué à se nourrir des écrits éducatifs des deux nations voisines, ainsi que l'atteste le *Rapport officiel sur l'Institut Pestalozzi* (1810) dans lequel il a affiché explicitement son attachement aux pédagogues tant allemands (Sailer, Niemeyer, Francke, Basedow, Rochow...) que français (Rollin, Gérard, Clerc...). En étudiant les livres élémentaires publiés par Girard au moment où il dirigeait l'école fribourgeoise (1805-1823), cette publication montre comment le Père Girard a alternativement puisé dans les écrits des prêtres grammairiens Sicard et Gaultier et dans ceux du pédagogue Arnaud Berquin, pour composer ses propres supports éducatifs.

Par l'intermédiaire de la Société pour l'instruction élémentaire de Paris, le cordelier a découvert de nouveaux systèmes éducatifs diffusés en Europe, en particulier le *monitorial system* qui avait été théorisé par les pédagogues britanniques Bell et Lancaster. Le déplacement de la méthode mutuelle de la Grande-Bretagne à la France, puis en ville de Fribourg et dans les campagnes avoisinantes, a impliqué un processus de resémantisations successives. Pour répondre aux exigences politiques et culturelles du contexte fribourgeois, Girard s'est efforcé de donner un visage catholique à une méthode qui avait été conçue, au commencement, pour les classes populaires de villes protestantes. Il a ainsi considérablement rehaussé l'autorité de l'instituteur et son rôle dans la transmission des connaissances par rapport aux modèles de Bell et Lancaster, dans lesquels l'enseignant était avant tout compris comme un organisateur des apprentissages. Autrement dit, dans l'enseignement mutuel girardien, le sacerdoce de l'éducation n'était pas universel et l'instituteur, à l'instar du curé, continuait à être le principal dispensateur du savoir. Cette réappropriation tend à expliquer le succès de la méthode girardienne dans de nombreuses régions catholiques, de la Suisse à l'Italie, et peut-être même jusque dans le Brésil colonial¹¹⁸³.

¹¹⁸³ Sur le possible rôle joué par l'émigration fribourgeoise à Nova Friburgo (1819) dans le transfert de l'enseignement mutuel au Brésil, cf. F Alexandre, « Introduction. L'Atlantique, espace de transculture? », in F Alexandre (éd.), *Penser la circulation des savoirs (scolaires) dans l'espace transatlantique. Émigration-transferts-crétions (XVIII-XX^e siècle)*, Paris: Le Bord de l'Eau, 2021.

Qu'il nous soit permis de remarquer que l'historiographie ne s'est que peu intéressée aux réappropriations rurales de l'enseignement mutuel, encore souvent considéré comme un phénomène essentiellement urbain. Aussi avons-nous cherché à observer l'importation de cette méthode dans les campagnes du canton de Fribourg, à en cartographier la diffusion et à en relever les formes particulières. Cette approche est toutefois en partie biaisée par notre corpus, composé principalement de sources produites par les administrations scolaires publiques et ecclésiastiques. Pour approfondir cette histoire de l'enseignement mutuel «au village», pour mieux comprendre l'intérêt que la méthode a suscité ainsi que les résistances qu'elle a engendrées, il paraît indispensable d'investiguer à l'avenir dans les archives paroissiales et communales, en particulier dans les registres et les livres de comptes, voire aussi dans les écrits personnels – s'ils existent encore – des instituteurs, des ecclésiastiques et de tout autre acteur engagé dans l'éducation de la jeunesse.

Une nouvelle compréhension des Lumières dans la Suisse catholique

Réalisée sur un espace et des acteurs rarement pris en considération dans l'historiographie des Lumières, notre étude nous a permis d'écrire une autre histoire de ce mouvement en Suisse – une histoire qui met en évidence des milieux et des domaines d'expression encore peu explorés. La réception des Lumières dans les régions catholiques reste largement sous-étudiée... et sous-estimée. En se concentrant sur les lieux où ses manifestations ont été les plus précoces ainsi que sur les acteurs qui ont connu une plus grande renommée internationale, cette historiographie a favorisé une compréhension des Lumières comme un phénomène essentiellement protestant qui n'aurait eu en fin de compte que des incidences secondaires dans les territoires catholiques. Or, en pensant en termes d'altérité, et non de luminance ou de rayonnement extérieur, cet ouvrage propose un renversement de perspective qui met en relief le caractère réfringent de Fribourg, et plus généralement de la Suisse catholique, aux Lumières.

Les manifestations des Lumières observées en milieu catholique correspondent à plusieurs égards à celles de leurs pendantes protestantes. Modérées et religieuses, elles se sont également caractérisées par leur attachement à un christianisme humaniste et raisonnable, leurs velléités patriotiques et leur rôle médiateur entre les langues et les cultures; elles ont aussi bénéficié du soutien d'une faction du clergé instruit qui, issue

d'importants centres d'éducation européens, s'est mué en un vecteur de translation pour de nouvelles idées. En raison du cadre institutionnel dans lequel elles se sont développées, les Lumières catholiques ont aussi suivi par moments une voie singulière, par exemple, lorsque leurs tenants ont abordé la question du rapport de l'Église aux gouvernements (josphisme) et des évêques au souverain pontife (épiscopalisme), se sont engagés dans la réforme d'objets proprement catholiques (livres liturgiques, théologie), ou ont conduit des recherches historiques inhérentes à leurs propres croyances (légendes des saints). Le *Breviarium diocesis Lausannensis* (1787) constitue à cet égard une expression catholique originale de l'helvétisme en Suisse.

Les Lumières catholiques n'ont jamais pris en Suisse la forme d'un mouvement national. À vrai dire, Fontaine et Girard ont moins dialogué avec le clergé éclairé de la Suisse alémanique qu'avec les milieux intellectuels protestants, comme le cercle zurichois du pasteur Lavater et celui des kantistes bernois. Cette observation confirme que dans la Suisse des Lumières, les réseaux de la communication savante n'ont pas vraiment été entravés par les divisions confessionnelles. Sur le plan ecclésiastique, nous ne saurions toutefois oublier les efforts considérables déployés par le vicaire général du diocèse de Constance Wessenberg pour chapeauter les Lumières catholiques en Suisse et coordonner ses entreprises avec les autres diocèses du pays. Le jeune noble allemand a été une source d'inspiration et un interlocuteur privilégié de Fontaine et de Girard qui, à plusieurs reprises, ont partagé avec lui leurs conceptions ecclésiologiques et lui ont soumis leurs propositions réformatrices en matière de théologie. Mais Wessenberg n'est à aucun moment parvenu à prendre l'ascendant sur les évêques de Lausanne, qui voyaient en lui un dangereux novateur et une source de corruption pour le clergé.

Si les Lumières catholiques se sont ainsi développées à Fribourg sans connexion particulière avec les autres clergés de Suisse, un certain nombre de convergences entre les différents phénomènes locaux ont été observées. En premier lieu, ce mouvement s'est répandu dans deux milieux principaux : celui d'abord des abbayes contemplatives engagées dans diverses activités d'érudition, à l'instar de l'abbaye cistercienne d'Hauterive, et celui ensuite des clergés urbains – séculiers et réguliers – proches des élites politiques de leur cité. Au sein de ce dernier milieu, le clergé éclairé s'est allié à la faction libérale du patriciat et de la bourgeoisie, avec laquelle il a poursuivi de mêmes projets sociopolitiques et participé au développement du mouvement associatif.

En second lieu, les domaines d'expression de ce mouvement ont été globalement les mêmes au sein des principaux centres catholiques du pays :

à Fribourg comme à Lucerne ou à Soleure, le clergé éclairé s'est engagé dans de nombreuses réformes (écoles élémentaires, éducation morale et religieuse, formation du clergé et des instituteurs, pastorale et liturgie), tout en travaillant au rapprochement interconfessionnel et aux progrès scientifiques (sciences naturelles, diplomatique et histoire, exégèse, etc.).

En troisième lieu, les Lumières catholiques ont subi en Suisse des réfractions similaires lors des principales césures politiques de la période étudiée. Cette publication souligne d'abord l'effet de catalyseur joué par la Révolution helvétique (1798) sur le clergé éclairé, qui a participé avec enthousiasme au programme révolutionnaire de la nouvelle République, soit en prenant part aux affaires du gouvernement central, soit en intégrant les nouvelles administrations scolaires cantonales. Les ecclésiastiques tenants de ce mouvement réformateur ont ainsi su tirer profit de la révolution politique pour promouvoir un certain nombre de leurs propositions réformatrices. La chute de la République helvétique et l'avènement de la Médiation (1803) ont engendré une recantonalisation des affaires religieuses et éducatives, amenant le clergé éclairé à poursuivre ses travaux dans des cadres institutionnels très différents. Alors que les autorités religieuses du diocèse de Constance ont rapidement entrepris plusieurs réformes répondant aux préoccupations des Lumières, les réformateurs fribourgeois n'ont pu initialement bénéficier que du seul soutien des autorités communales avec lesquelles ils ont participé à la réorganisation des écoles primaires de la cité.

De façon générale, le Congrès de Vienne (1814-1815) a sonné le glas des Lumières catholiques sur le territoire helvétique et ouvert la voie à la restauration religieuse.

Lumières et contre-Lumières : dynamiques d'un affrontement pour la primauté ecclésiastique

Le canton de Fribourg s'est révélé un terrain d'affrontement privilégié dans la lutte politico-théologique qui a opposé, d'une part, les tenants d'un catholicisme cherchant le dialogue avec les Lumières et, d'autre part, les partisans d'un catholicisme intransigeant, se concevant comme le dernier rempart contre l'hérésie des «*philosophes*». Les débats qui ont animé le clergé fribourgeois au tournant du ^e siècle confirment que la théologie catholique, et toute la philosophie qui l'a enveloppée, ont été le champ d'expression de nombreux courants de pensée – un catholicisme pluriel qui a tendu à être occulté au temps de l'absolutisme romain de Vatican I.

Les tensions religieuses se sont cristallisées autour des écrits et des propositions réformatrices de Fontaine et de Girard. Les sources étudiées ne nous ont pas permis d'identifier de véritables clivages à l'intérieur du clergé fribourgeois sous l'Ancien Régime. Cette quiétude résulte probablement de la stabilité politique et ecclésiastique de cette période, qui a modéré les ardeurs des uns et des autres et les a empêchés d'importer en territoire fribourgeois les disputes théologiques qui animaient la presse catholique allemande.

La Révolution helvétique a fortement contribué au durcissement des positions dans le clergé fribourgeois, tout comme d'ailleurs dans d'autres clergés urbains de la Suisse catholique. Pour les partisans d'un dialogue avec les Lumières, le changement de régime a représenté une opportunité unique pour jouer un nouveau rôle dans la société et de promouvoir une série d'idées réformatrices jusqu'alors en gestation. Pour les détracteurs des Lumières, les principes portés par la Révolution ne pouvaient conduire à aucune forme de progrès sur le plan religieux ; tout accommodement avec le nouvel État a ainsi été rejeté. Les ecclésiastiques qui se sont efforcés de concilier la République avec la religion catholique étaient considérés comme plus dangereux que le régime lui-même, puisque plus à même de corrompre et de défigurer la religion de l'intérieur. C'est pour cette raison que Fontaine, Girard et ses confrères cordeliers ont fait converger vers eux l'essentiel des attaques portées par le clergé fribourgeois. Ces griefs concernaient aussi bien leur proximité avec le nouveau régime, que leur adhésion à la philosophie de l'*Aufklärung* allemande – et à celle de Kant en particulier, qui est devenue le principal critère de différenciation du bon et du mauvais catholique. Les polémiques théologiques allemandes se sont ainsi pleinement exportées dans le canton de Fribourg au commencement du 19^e siècle.

La transition de l'Helvétique à la Médiation s'est opérée dans de bonnes dispositions pour la faction intransigeante du clergé. En sus de l'établissement d'un gouvernement cantonal qui s'est refusé d'intervenir dans les affaires à la fois religieuses et éducatives, la nomination du capucin Maxime Guisolan à la tête du diocèse de Lausanne a assuré une protection durable au camp ultramontain, à sa forteresse – le Collège Saint-Michel –, puis au séminaire érigé en 1807. Le Père Girard et le chanoine Fontaine ont trouvé de leur côté le soutien des autorités de la commune de Fribourg, et concentré leurs efforts sur le développement des écoles élémentaires de la ville. Le contrôle social assuré par la direction des écoles est alors regardé avec méfiance par les tenants de l'ultramontanisme, qui craint que la jeunesse ne soit soumise à des principes moraux kantistes et que l'ordre social n'en soit conséquemment menacé.

Un groupe d'ecclésiastiques issu de la jeune génération du clergé, jouissant d'une influence importante auprès de l'évêché, a travaillé à la restauration religieuse dès le début des années 1810. Il s'agissait surtout de conserver un *statu quo*, c'est-à-dire de faire en sorte que le Père Girard ne puisse accéder à l'épiscopat. Ce dessein est partagé par les représentants du pouvoir romain, le nonce Testaferrata en première ligne, qui aspirait à faire de Fribourg le centre et le modèle de la restauration religieuse en Suisse. Le décès de l'évêque Guisolan à la veille du Congrès de Vienne, qui a consacré le triomphe du catholicisme ultramontain sur le catholicisme éclairé, est intervenu au plus mauvais moment pour les partisans du cordelier. Le déroulement de la nomination a immédiatement pris une forme de procès dont l'enjeu dépassait la question de l'éligibilité de Girard, et visait tout autant à affaiblir son image de prêtre orthodoxe.

La nomination de Pierre-Tobie Yenni à la tête du diocèse, couplée au rappel des jésuites et au renforcement des conservateurs au sein du gouvernement, a achevé les fortifications de la citadelle catholique qui s'était reformée à Fribourg. Restait encore la question de l'enseignement mutuel : une méthode dont le caractère prétendument protestant et l'affiliation aux courants libéraux sont devenus intolérables pour le camp ultramontain. La coalition de l'évêque et des conservateurs, mise sous pression par les milieux ultras européens, est parvenue sans difficulté à mettre fin au mutualisme fribourgeois en 1823. La redécouverte d'une lettre adressée par Nicolas de Gady à Yenni a permis de souligner le rôle prépondérant joué par le premier dans l'organisation de la campagne politique entreprise contre l'enseignement mutuel.

Cet événement, qui a rencontré une résonance dans la presse européenne, a marqué un tournant dans l'histoire politico-religieuse fribourgeoise. Avec le retrait du chanoine Fontaine et du Père Girard de la vie publique, le mouvement réformateur libéral – initialement stimulé par le couple ecclésiastique – est dès lors devenu un mouvement politique essentiellement laïc.

La poursuite des réformes après 1823 : des Lumières au radicalisme

Pour terminer, il convient de donner quelques éléments importants sur le développement du mouvement réformateur libéral après la suppression de l'enseignement mutuel, qui s'est poursuivi sans la participation directe du chanoine Fontaine et du Père Girard.

Au lendemain de l'interdiction de la méthode, les conseillers d'éducation affiliés aux deux hommes d'Église ont cherché des accommodements avec ceux qui avaient désormais l'ascendant sur les écoles, à savoir l'évêque Yenni et les conservateurs. Le premier travail du Conseil d'éducation a été de soumettre au gouvernement une nouvelle législation scolaire qui ne fasse plus mention de la méthode mutuelle. Le règlement scolaire du 4 juin 1823 stipulait alors que désormais « toutes les parties de l'instruction ne seront montrées que d'après la méthode simultanée, qui sera la forme générale que l'on introduira soit dans les villes soit dans les campagnes »¹¹⁸⁴. Elle n'avait par contre pas retenu certaines prétentions du prélat, en particulier sa requête de jouir d'un droit de censure sur les livres élémentaires qui ne concerneraient pas directement l'enseignement religieux¹¹⁸⁵. Le Conseil d'éducation est aussi parvenu à faire conserver, en dépit du nouveau règlement, quelques vestiges du mode mutuel : convaincu de l'impossibilité pour un instituteur seul d'instruire une école trop nombreuse, il a permis aux instituteurs d'établir des divisions à l'intérieur de leur classe et d'utiliser quelques-uns de leurs élèves avancés pour diriger ces mêmes sections¹¹⁸⁶.

Il faudra attendre le renversement du gouvernement ultra et l'avènement du régime libéral en décembre 1830 pour voir les velléités réformatrices du réseau laïc de Fontaine et de Girard se raviver. Jean de Montenach et Charles de Schaller – deux des cinq anciens membres du *Fünfferrath* du Père Girard – ont participé à l'Assemblée constituante qui a permis au canton de Fribourg, selon le terme en usage, de « se régénérer »¹¹⁸⁷. Le premier a été confirmé dans sa fonction de président du Conseil d'éducation, qu'il occupait depuis sa fondation en 1816, et entouré des plus proches collaborateurs du Père Girard, notamment Pierre d'Appenthel (*Fünfferrath*) et Nicolas Chappuis (ancien bras droit du cordelier à la tête de l'école fribourgeoise)¹¹⁸⁸.

Le conflit s'est poursuivi, comme depuis l'Helvétique, sur le terrain de l'instruction publique. S'appuyant sur la nouvelle configuration politique, le Conseil d'éducation a cherché à prendre sa revanche et à redonner vie à plusieurs idées réformatrices promues par Girard avant 1823. Il a d'abord

¹¹⁸⁴ « Décret du 4 juin 1823. Règlement concernant les écoles primaires pour la partie catholique du canton (art. 8) », in *Bulletin officiel des lois...* (1823), p. 19-40.

¹¹⁸⁵ S Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration...*, p. 352-353.

¹¹⁸⁶ S Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration...*, p. 357.

¹¹⁸⁷ À ce sujet, cf. C Jean, *L'Organisation des pouvoirs politiques dans les Constitutions du canton de Fribourg*, Fribourg : Éditions universitaires, 1953, p. 115-120.

¹¹⁸⁸ G François, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération 1830-1847*, mémoire de licence, Fribourg : Université de Fribourg, 1983, p. 223.

tenté de ranimer le mutualisme dans les écoles rurales, en stimulant le recours à des élèves-répétiteurs chargés d'instruire leurs camarades au sein de petits cercles ; il s'est efforcé ensuite de renforcer l'apprentissage de la langue maternelle fondée sur une grammaire qui soit spécifiquement rédigée pour la jeunesse des régions rurales¹¹⁸⁹. Si le Conseil d'éducation ne s'est pas risqué à réintroduire la grammaire du Père Girard, impopulaire auprès de l'évêché, il a chargé l'instituteur Nicolas Chappuis d'en composer une nouvelle¹¹⁹⁰.

Malgré une configuration politique favorable, les libéraux n'ont remporté aucun succès marquant en matière d'éducation, en raison de l'opposition de l'évêque et des ultras, qui ont considérablement restreint les capacités réformatrices du Conseil d'éducation. Yenni a interdit aussitôt l'usage de la grammaire de Chappuis, en y relevant des propositions morales non catholiques et l'esprit rationaliste des protestants¹¹⁹¹. Comme pour bien d'autres projets, à défaut de pouvoir compter sur le soutien du clergé, le Conseil d'éducation a rapidement renoncé à faire introduire la nouvelle grammaire¹¹⁹². Le temps de la sécularisation de l'instruction publique se trouvait encore loin, et n'est arrivé qu'avec le régime radical en 1848.

Le bilan du régime précédent n'a pas manqué d'être critiqué par la génération des radicaux emmenée par Alexandre Daguët, Jean-Nicolas-Élisabeth Berchtold et Julien de Schaller qui, malgré leur anticléricalisme prononcé, se sont pleinement réclamés des Lumières catholiques portées par le chanoine Fontaine et le Père Girard. Ce sont eux précisément qui se sont emparés de leur mémoire et ont pérennisé leur esprit réformateur, en lui donnant au travers d'écrits biographiques une résonance *post-mortem*.

¹¹⁸⁹ G François, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération...*, p. 26-30.

¹¹⁹⁰ [C Nicolas], *Grammaire, ou, Leçons de langues à l'usage des écoles primaires*, Fribourg : chez François-Louis Piller, 1831.

¹¹⁹¹ G François, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération...*, p. 28-33.

¹¹⁹² G François, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération...*, p. 28-33.

Annexes

Annexe 1. Les Fribourgeois dans les séminaires parisiens au XVIII^e siècle

Les tableaux ci-après ont été dressés à partir de documents divers déposés aux AEvF ainsi que des matricules des séminaires parisiens conservés aux Archives nationales de France (AN) – les séminaires de Saint-Nicolas du Chardonnet (AN MM//477-491), de Saint-Louis (AN MM//495-496) et de Saint-Firmin (AN MM//494; aucun Fribourgeois identifié entre 1732 et 1776). Nous n'avons trouvé aucun matricule pour les séminaires du Saint-Esprit, de Saint-Sulpice ou de la Sainte-Famille (dit des Trente-Trois). Par ailleurs, aucun Suisse n'a été admis au séminaire de Saint-Firmin entre 1732 et 1776 selon le livre des pensionnaires (AN MM//494). Les renseignements biographiques ajoutés dans le tableau sont tirés principalement des classeurs rédigés par Athanas Thürler (déposés aux AEF), parfois aussi du *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg* d'Apollinaire Dellion.

Symbole après le numéro :

* = originaire du diocèse de Lausanne hors canton de Fribourg.

Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Le registre des ecclésiastiques entrés au Grand Séminaire a été conservé pour les années 1758 à 1792 (AN MM//480); aucun Fribourgeois n'est mentionné dans le registre du Petit Séminaire dit «des philosophes» couvrant la période de 1710 à 1788 (AN MM//480). Le registre du Grand Séminaire contient des renseignements sur les entrées et les sorties des séminaristes, mais aussi sur leur origine, leur état (acolyte, diacre, prêtre), leurs premières études, le coût des pensions, leurs capacités et leurs comportements. Pour la période antérieure à 1758, nous avons parfois pu nous reporter sur les registres de la communauté paroissiale de Saint-Nicolas (AN MM//477-478), sur les comptes des fondations au séminaire (AN MM//482-483, 490) et de la fondation Rossier à Fribourg (AEvF V.2), ou encore sur le *Dictionnaire historique* de Dellion.

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1 François-Pierre-Antoine Adam (1688-1758)	Vers 1715	Chanoine de Saint-Nicolas (1715-1758), curé de Fribourg (1724-1758).	Mentionné par Dellion (VI, p. 344)
2 Nicolas de la Tinna (ou Tenna)	1719 - ?	Admis dans la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet le 15 mars 1723, il en est formellement sorti le 29 août 1729. Chapelain d'Estavayer-le-Gibloux (1726-1729), directeur du « séminaire » (maison de retraite) de Fribourg (1740-1760).	AN MM//477, f. 47 ^r
3 Jean-Pierre Russaux (1707-1766)	1730 - ?	Curé de Bellegarde (1743-1766).	Mentionné par Dellion (II, p. 111)
4 Pierre-Claude Ducroz	Entré le 16 septembre 1741	Admis dans la communauté paroissiale de Saint-Nicolas du Chardonnet le 23 octobre 1741. Non identifié à Fribourg.	AN MM//477, f. 56 ^r
5 Criblet	1742	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Pierre Criblet († 1788), vicaire à Attalens (1746-1751), chapelain de Cottens (1751-1760) et curé de Domdidier (1760-1788).	AEvF V.2
6 Blanc prêtre de Romont	1742	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Claude Blanc (1717-1791), vicaire (1743-1746) et curé (1746-1791) du Crêt.	AEvF V.2

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
7	Berchier	1742	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Pierre Berchier († 1755), chapelain d'Estavayer-le-Lac (1742-?), curé de Cugy (1748-1755).	AEvF V.2
8	François Vaulbourg († 1789)	1742	Chapelain de Vuisternens-devant-Romont (1744-1766), curé de Saint-Martin (1766-1779), chapelain de Chavannes-les-Forts (1780-?).	AEvF V.2
9	Alexandre Favroz de Romont	1742	Non identifié.	AEvF V.2
10	Nicolas Dousse (1732-1808)	Avant 1757	Vicaire dans la paroisse de Crosme près de Paris (1757-1759), vicaire à Sâles (1759-1762), curé de Charmey (1762-1808), doyen depuis 1791.	Mentionné par Dellion (III), p. 101-102
11	Guman	Octobre 1757 – octobre 1758	Non identifié.	AN MM//483, f. 34
12	Galley	Octobre 1757 – octobre 1758	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Jean-Aloyse Galley (né en 1721), chanoine de Saint-Nicolas (1752-1786).	AN MM//483, f. 34
13	Rey	Octobre 1757 – octobre 1758	Non identifié.	AN MM//483, f. 34
14	Bulliard	Octobre 1757 – octobre 1758	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Louis-Augustin Bulliard, primate (1763-1785) et chanoine (1785-1794) de Notre-Dame.	AN MM//483, f. 34

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
15	Jacques-Joseph Gremaud (né en 1732/33)	7 octobre 1758 – 6 septembre 1759	Non identifié. Il pourrait s'agir de : – Jacques-Joseph Gremaud d'Écharlens, chanoine en France revenu en Suisse après la Révolution, desservant à Écharlens (1793) ; – Jacques-Joseph Gremaud vicaire du Crêt (1753-1756).	AN MM//480, f. 8
16	Jacques-Joseph Thiémar (1730/31-1805)	7 octobre 1758 – 29 août 1759	Vicaire du Crêt (1761-1762), chapelain de Villaz-Saint-Pierre (1762-1763), chapelain (1763-1775) et curé (1775-1805) d'Orsonnens.	AN MM//480, f. 8
17	Jacques-Antoine- Clément Collaud (1734/35-1760)	11 octobre 1759 – 16 juillet 1760 (†)	Mort au séminaire.	AN MM//480, f. 16
18	Joseph Crausaz (1736-?)	11 octobre 1759 – 23 août 1760	Non identifié.	AN MM//480, f. 17
19	Jean-Henry Berset (1737/38-1781?)	11 octobre 1759 – 5 août 1761	Vicaire à Échallens (1761-1765), curé d'Assens (1765-1781).	AN MM//480, f. 17
20	Joseph-Denis Castilla (1736/37-1769)	23 septembre 1760 – 30 mai 1761	Chapelain de Sciernes (1765-1769).	AN MM//480, f. 29
21	Jean-Baptiste Blanchard (1738-1810)	31 octobre 1760 – 1 ^{er} juillet 1762	Chapelain (1767-1782 ; 1803-1810) et curé d'Épendes (1782-1803).	AN MM//480, f. 38
22	Boniface-Henry- Albin Dessibourg (1738-1801)	31 octobre 1760 – 5 août 1761	Chapelain de Saint-Aubin (1762-1763 ; 1773- 1778), vicaire à Nuvilly (1764-1773), membre du clergé d'Estavayer-le-Lac (1790-1801).	AN MM//480, f. 38

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
23	Joseph-Hyacinthe Bullet (1738-1787)	9 octobre 1761 - 22 juin 1762	Curé de Lully (1761-1762), membre du clergé d'Estavayer-le-Lac (1761-1787).	AN MM//480, f. 51
24	Joseph Chappuis (1739-1804)	9 octobre 1761 - 27 juillet 1763	Curé de Torny-le-Grand (1766-1804).	AN MM//480, f. 51
25	Jean-Claude Sudan (1734/35-1806)	11 octobre 1762 - 22 juillet 1763	Curé de Corbières (1766-1785), chapelain de Hauteville (1785-1806).	AN MM//480, f. 54
26	Laurent-Dominique Lehmann (1741-1789)	11 octobre 1762 - 31 juillet 1764	Vicaire à Sâles (1764-1767), curé de Vuisternens-en-Ogoz (1767-1789).	AN MM//480, f. 54
27*	Charles-Hubert Grognoz (1737-1779)	9 octobre 1763 - 24 mars 1764	Il était originaire de Poliez-Pittet. Vicaire à Sâles (1762-1763), vicaire (1769-1772) et curé d'Attalens (1772-1779).	AN MM//480, f. 77
28	Simon-Joseph Gavillet (né en 1738)	9 octobre 1763 - 31 juillet 1764	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Joseph Gavillet, chapelain d'Estavayer-le-Gibloux (1766-1769), curé de Cerniat (1769-1780) et de Villarimboud (1780-1795).	AN MM//480, f. 77
29	François-Philippe Savary (1739-1787)	9 octobre 1763 - 26 septembre 1764	Vicaire (jusqu'en 1767) et curé de Grangettes (1767-1787).	AN MM//480, f. 77
30	Philippe-Jacques Thorin (1740-1813)	9 octobre 1763 - 29 juillet 1764	Curé de La Tour-de-Trême (1767-1803; 1805-1813), membre du clergé de Gruyères (1803-1813), doyen (1794-1802).	AN MM//480, f. 78
31	Jacques-Joseph Gremaud (né en 1738/39)	7 octobre 1764 - 8 janvier 1766	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Jacques-Joseph Gremaud d'Echarlens, chanoine en France revenu en Suisse après la Révolution, desservant à Echarlens (1793).	AN MM//480, f. 89

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
32	Pierre-Joseph Blanc (1742/43-1799)	7 octobre 1764 - 4 janvier 1766	Curé à Siviriez (1770-1779) et à Attalens (1799).	AN MM//480, f. 89
33*	Victor Michel Vogelsang (né en 1741/42)	1 ^{er} décembre 1764 - 31 mai 1766	Non identifié. Il était originaire de Soleure.	AN MM//480, f. 93
34	Pierre Heimo (1744-1795)	4 octobre 1765 - 4 janvier 1766	Chapelain (1767-1772) et curé (1772-1795) à Planfayon.	AN MM//480, f. 101
35	François-Antoine Gevrés (1741-1794)	4 octobre 1765 - 4 janvier 1766	Chanoine de Notre-Dame (1775-1782?), chanoine de Saint-Nicolas (1793-1794).	AN MM//480, f. 101
36	Jean-Baptiste Cordey († 1806)	6 octobre 1766 - 17 août 1767	Vicaire à Torny-Pittet (1765-1768), membre du clergé de Romont (1768-1806).	AN MM//480, f. 111
37	Louis Guisolan (né en 1742)	6 octobre 1766 - 11 août 1768	Professeur de logique au Collège (attesté en 1798).	AN MM//480, f. 112
38	Jean-Christophe Rigolet (1743-1816?)	6 octobre 1766 - 11 août 1768	Desservant à Vuisternens-en-Ogoz (1786-1794), à Vuippens (1794-1797), curé de Montet (1797-1798), desservant à Crésuz (1816), chapelain de Hauteville (1816).	AN MM//480, f. 112
39	Jean-Antoine Dématraz (1742-1824)	5 septembre 1767 - 11 août 1768	Vicaire (1767-1776) et curé (1776-1786) de Morens et de Bussy, curé de Corbières (1786-1824), doyen (1808-1820). Actif dans la botanique.	AN MM//480, f. 118
40	François-Xavier Bielman (1742-1824)	18 octobre 1767 - 11 août 1768	Vicaire à Attalens (1769-1772) et à Prez-vers-Noréaz, curé d'Écuwillens (1772-1808).	AN MM//480, f. 123

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
41	François-Xavier Perroud (1744-1798)	18 octobre 1767 - 9 mars 1768	Secrétaire épiscopal, curé de Font (1773-1798).	AN MM//480, f. 123
42	Jean-Alexis Dutoit	21 novembre 1768 - 11 octobre 1769	Non identifié. Sujet considéré inapte par le séminaire; il a quitté l'état ecclésiastique.	AN MM//480, f. 136
43	Jacques Rey (1748-1826)	4 octobre 1769 - après le 20 juin 1772	Curé de Massonnens (1774-1800).	AN MM//480, f. 141
44	François-Nicolas Dutoit (1746-1813)	8 octobre 1769 - 3 août 1771	Vicaire d'Ursy-Morlens (1778-1779), curé de Saint-Martin (1779-1813).	AN MM//480, f. 143
45	Jean-Tobie Ruffieux (1733-1774)	11 octobre 1769 - 23 août 1770	Ancien étudiant au séminaire d'Avignon (1756), chapelain de Mannens (1772-1774).	AN MM//480, f. 145
46	Pierre-Joseph Paradis (1744/45-1776)	2 octobre 1770 - 26 juillet 1771	Non identifié. Chapelain à Grandvillard (1773-1776?).	AN MM//480, f. 149
47	Jean-Nicolas Moret (1747-1828)	2 octobre 1770 - 18 mai 1771	Curé de Vuadens (1773-1828).	AN MM//480, f. 150
48	Pierre-Romain Clerc (1744/45-1828)	13 octobre 1770 - 24 juillet 1772	Chapelain de Farvagny (1778-1785?), curé de Montagny (1785-1828).	AN MM//480, f. 153
49	Claude-François Marilley (1745-1810)	4 octobre 1771 - 11 juillet 1772	Vicaire d'Attralens (1773-1776), curé de Bulle (1777-1810), doyen (1791-1794).	AN MM//480, f. 158
50	Pierre-Joseph Schueler (1746/47-1822)	4 octobre 1771 - 29 juillet 1772	Chapelain de Delley (doute) (1778-1783), de Vaulruz (1783-1786), de Gletterens (1790-1791), curé de Saint-Aubin (1791-1822), doyen (1797-1819).	AN MM//480, f. 158

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
51	Claude-Joseph Mivroz (1748-1826)	8 octobre 1771 - 18 juillet 1772	Ancien étudiant du séminaire de Saint-Louis à Paris. Chapelain (1772-1786) et curé de Villars-sous-Mont (1786-1823), membre du clergé de Gruyères (1823-1826).	AN MM//480, f. 159
52	Jacques-Alexis Bressan (1747-1780)	7 octobre 1772 - 20 août 1773	Membre du clergé de Romont (1772-1778), vicaire de Saint-Martin (1775-1776).	AN MM//480, f. 170
53	Georges Terrapond (1746/47-1804)	7 octobre 1772 - 20 août 1773	Vicaire à Sâles (1773-1774), chapelain d'Estavayer-le-Gibloux (1774-1784), curé de Vuisternens-en-Ogoz (1786-1804).	AN MM//480, f. 171
54	François-Xavier Bressan (1748/49-1777)	7 octobre 1772 - 21 septembre 1774	Vicaire à Saint-Martin (1775-1777).	AN MM//480, f. 171
55	Jean-Baptiste d'Odet (1752-1803)	29 mars 1773 - 22 mai 1774	Chanoine de Saint-Nicolas (1774-1781), curé d'Assens (1781-1796), évêque de Lausanne (1795-1803).	AN MM//480, f. 176
56	Jacques-Joseph Cordey (1751-1823)	4 octobre 1773 - 19 août 1775	Vicaire du Crêt (1777-1778) et de Porsel (1778-1779), curé de Siviriez (1779-1822), doyen depuis 1799.	AN MM//480, f. 178
57	Jean-Ulric Galley (1749-1818)	8 octobre 1773 - 19 août 1775	Vicaire de Prez-vers-Noréaz (1778-1779), chapelain de Châtel-Saint-Denis (1779-1818).	AN MM//480, f. 180
58	Jean-Baptiste Oberson (1750/51-1800)	5 octobre 1774 - 22 mai 1776	Chapelain d'Avry-devant-Pont (1777-1790), curé à Berlens (1790-1800).	AN MM//480, f. 192

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
<p>59* Pierre-Étienne-Joseph Gottfrey (1752-1826)</p>	<p>5 octobre 1774 – 19 août 1775</p>	<p>Originaire d'Échallens. Vicaire d'Attalens (1777-1779), secrétaire épiscopal du diocèse de Lausanne (1785-1808), supérieur (1810-1826) du séminaire de Fribourg, vicaire général du diocèse (1820-1826).</p>	<p>AN MM//480, f. 192</p>
<p>60 Ignace Ducret (né en 1754)</p>	<p>5 octobre 1774 – 7 juillet 1776</p>	<p>Non identifié.</p>	<p>AN MM//480, f. 192</p>
<p>61 Jacques Menoud (1748/49-1825)</p>	<p>2 octobre 1775 – 22 mai 1776</p>	<p>Vicaire du Crêt (1778-1779), chapelain de Chavannes-les-Forts (1779-1783) et de la Valsainte (1783-1795), curé de Torney-Pittet (1795-1823).</p>	<p>AN MM//480, f. 204</p>
<p>62 Marie-François-David Vincent (né en 1754/55)</p>	<p>4 octobre 1776 – novembre 1777</p>	<p>Non identifié.</p>	<p>AN MM//480, f. 217</p>
<p>63 Jean-Joseph-Bonaventure Maître (né en 1750/51)</p>	<p>6 octobre 1776 – 1^{er} avril 1778</p>	<p>Nommé vicaire à Pantin (Paris) après son séminaire, curé de Rueyres-les-Prés (1788-1801).</p>	<p>AN MM//480, f. 217</p>
<p>64 Antoine-Étienne Simonet (1752-1842)</p>	<p>6 octobre 1776 – 5 août 1778</p>	<p>Vicaire d'Échallens (jusqu'en 1785), curé de Morens et de Bussy (1785-1810) et de Villarepos (1810-1835), doyen (1818-1835).</p>	<p>AN MM//480, f. 218</p>
<p>65 Jean-Joseph Gremaud (1755-1826)</p>	<p>8 octobre 1776 – 31 juillet 1778</p>	<p>Vicaire d'Assens (1778-1780), membre du clergé de Bulle (1780-1826), curé de Bulle (1810-1817).</p>	<p>AN MM//480, f. 219</p>

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
66	Charles-Antoine-Christophe Fremiot (1754-1795)	Entré le 8 septembre 1777	Chapelain de Botterens (1778-1780), primate à l'église Notre-Dame (1780-1795).	AN MM//480, f. 223
67	Joseph-Nicolas-Victor Deguet (1753-1835)	6 octobre 1777 - 5 juin 1780	Ancien étudiant au Collège helvétique de Milan. Chanoine de Saint-Nicolas (1780-1782), prêtre-curé de Semsales (1782-1835).	AN MM//480, f. 226
68	Claude Savary (1753-1833)	2 octobre 1778 - ap. le 6 nov. 1779	Vicaire à Sales (1781-1785), à Berlens (1785-1790), à Albeuve (1790-1793), chapelain de La Joux (1793-1800; 1816-1833), curé de Massonnens (1800-1810).	AN MM//480, f. 235
69	Louis-Ignace Thorin (1755-1839)	2 octobre 1778 - 18 janvier 1780	Chapelain de Montbovon (1780-1781), des Sciermes (1781-1811), curé de Neirivue (1811-1833).	AN MM//480, f. 235
70	Henri-Joseph Cantin (1754-1810)	2 octobre 1778 - 28 février 1780	Vicaire à Surpierre (1780-1781), curé de Carignan (1781-1810).	AN MM//480, f. 235
71	Janvier Gilliard (1755-† ap. 1810)	2 octobre 1778 - 18 janvier 1780	Vicaire (1781-1791) et curé (1791-1810) du Crêt, desservant à Porsel (1805).	AN MM//480, f. 235
72	Eustache Gilliard (1755-1819)	2 octobre 1778 - 18 janvier 1780	Vicaire de Tornay-Pittet (1780-1782), d'Ursy-Morlens (1782-1788), curé de Domdidier (1788-1819).	AN MM//480, f. 235
73	Pierre-Bruno Stutz (1753-1832)	2 octobre 1778 - 27 janvier 1780	Chanoine de Saint-Nicolas (1780-1832).	AN MM//480, f. 235
74	Jean-Jérôme Savoy (1755-† ap. 1805)	29 septembre 1779 - 15 février 1780	Curé de Porsel (1783-1805), après 1805 chapelain de Villarsviriaux.	AN MM//480, f. 250

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
75	Claude-François Chassot (né en 1755)	29 septembre 1779 – 28 février 1780	Vicaire à Torny-Pittet (1781-1783?).	AN MM//480, f. 250
76	Pierre-Joseph Perroud (1758-1816)	29 septembre 1779 – 27 janvier 1780	Desservant à Font (1779-1780), chapelain de Saint-Aubin (1780-1786), curé de Berlens (1786-1790), chapelain de La Joux (1790-1816).	AN MM//480, f. 250
77	Pierre-Joseph Zillweger (1755-1828)	8 octobre 1780 – novembre 1782	Ancien étudiant au Collège helvétique de Milan. Curé à Paris (jusqu'en 1784), chanoine de Saint-Nicolas (1784-1828).	AN MM//480, f. 268
78*	Victor Vogelsang (né en 1758)	8 octobre 1780 – 23 décembre 1782	Non identifié. Il était originaire de Soleure.	AN MM//480, f. 268
79	Jean-Joseph Clerc (1755/56-1832)	Entré le 19 février 1781	Vicaire à Prez-vers-Noréaz (1780-1786), curé de Lentigny (1786-1832).	AN MM//480, f. 275
80	Joseph Chenaux (1748/49-† ap. 1813)	25 septembre 1781 – décembre [1781?]	Doute sur l'identification. Chapelain de Monthovon (1792-1798), curé de Morlon (<i>ca.</i> 1800), et de Villaraboud (1802-1813).	AN MM//480, f. 278
81	Josse-Ignace Pletscher (1758-1816)	20 novembre 1781 – 23 décembre 1782	Chapelain de Grandvillard (1783), de Vuisternens-devant-Romont (1783-1789) et de Delley (1789-1796), curé de Muriist (1796-1816).	AN MM//480, f. 285
82	Guillaume Stoll (1755-1833)	Entré le 7 octobre 1782	Chapelain de Tavel (1786-1817), primate d'Alterswyl (1817-1822; 1825-1833) et de Guin (1822-1825).	AN MM//480, f. 293

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
83	Jean-François Sansonnens (1758/59-1829)	10 octobre 1782 – 23 décembre 1782	Chapelain de Saint-Aubin (1784-1787), chapelain (1787-1797) et curé (1797-1829) de Cressier à Neuchâtel.	AN MM//480, f. 296
84	Étienne Roux (né en 1756/57)	18 octobre 1782 – 19 avril 1784	Non identifié.	AN MM//480, f. 296
85	Joseph Zurkinden (1761-1823)	6 octobre 1783 – 16 août 1784	Curé de Planfayon (1795-1803), chapelain de Notre-Dame (1803-1807), membre du clergé de Romont (1807-1823), curé de Romont (1809-1810).	AN MM//480, f. 304
86*	Louis Gottofrey (1760-1835?)	6 octobre 1783 – 16 août 1784	Il était originaire d'Échallens. Professeur de syntaxe au Collège (selon les <i>Statu cleri</i> de 1790).	AN MM//480, f. 304
87	François Cottin (1757-1832)	6 octobre 1783 – 6 février 1784	Chapelain de Sorens (1783?-1785) et de Promasens (1785-1832).	AN MM//480, f. 305
88	François-Paul Sudan (1760/61-1823)	9 octobre 1784 – 22 juillet 1785	Chapelain de Farvagny (1786-1794), curé de Vuippens (1794-1796), de Farvagny (1796-1804) et de Vuisternens-en-Ogoz (1804-1823), doyen (1815-1821).	AN MM//480, f. 320
89	Jacques-Joseph Fornerod (1762-† ap. 1798)	9 octobre 1784 – 23 juin 1786	Chapelain et vicaire à Domdidier (1784-1798).	AN MM//480, f. 320
90	Joseph-Pierre Roulin (1762-1843)	17 octobre 1785 – 10 mai 1787	Vicaire d'Échallens (1788-1789), curé de Cheyres (1789-1815) et membre du clergé et curé de Romont (1815-1843), doyen depuis 1822.	AN MM//480, f. 333

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
91	Joseph-Michel Wicky (1764-1826)	11 octobre 1786 – 21 juillet 1787	Vicaire à Sâles (1789-1792), curé d'Orsonnens (1792-1801), d'Ueberstorf (1801-1806) de Massonnens (1809-1814), desservant à Berlens (1813) et à Berne (1814), curé d'Estavayer-le-Gibloux (1815-1820), chapelain de Lorette (1821-1826).	AN MM//480, f. 344
92*	Heere	11 octobre 1786 – 19 juillet 1787	Non identifié. Il était originaire de Soleure. Il pourrait s'agir de Roman Heer, chapelain à Soleure (1790 selon les <i>Statu cleri</i>).	AN MM//490, f. 192
93	Claude-Joseph Clément (né en 1764)	10 janvier 1787 – 17 janvier 1788	Non identifié.	AN MM//480, f. 347
94	Antoine-Joseph Chassot (1763-1813)	10 avril 1787 – 17 janvier 1788	Chapelain d'Orsonnens (1788-1792), desservant à Vuippens (1794), chapelain de Vuisternens-en-Ogoz (1792-1800), curé de Berlens (1800-1813).	AN MM//480, f. 348
95	François-Toussaint Montveillard (1764-1854)	7 octobre 1787 – 17 janvier 1788	Vicaire à Grandvillard (1788-1790), chapelain d'Uebewil, chapelain (1800-1801) et chanoine (1801-1843) de Notre-Dame.	AN MM//480, f. 354
96	Protais Dupasquier (1764-1838)	7 octobre 1787 – 13 février 1788	Chapelain de Grandvillard (1791), curé de Montet (1791-1797), membre du clergé de Gruyères (1797-1803), curé de Neirivue (1803-1810) et de Courtion (1811-1837).	AN MM//480, f. 354

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
97*	Pierre-Maurice Varnier (1766-1845) 9 août 1788 – 13 juillet 1789	Il était originaire du Landeron. Ancien étudiant du séminaire de Saint-Louis à Paris. Chapelain de Neirivue (1792-1796), desservant à Vuadens (1796), vicaire au Crêt (1796-1797), chapelain de Cressier à Neuchâtel (1797-1806), vicaire à Porsel (1806-1808), au Crêt (1808-1810), chapelain d'Épendes (1811-1813), curé de Courtion (1813-1821), chapelain de Mannens (1821-1830) et de Rueyres-Saint-Laurent (1830-1845).	AN MM//480, f. 363
98	Pierre Morel (1764-1811) 9 octobre 1788 – 8 juillet 1789	Vicaire à Prez-vers-Noréaz (1790-1795), curé de Villarimboud (1795-1809) et de Rue (1809-1811).	AN MM//480, f. 369
99	Pierre-Albert Morel (1764-1829) 9 octobre 1788 – 13 juillet 1789	Vicaire à Surpierre (1790-1791), chapelain (1791-1795) et curé (1792-1803) de Fétiigny, curé de Châtel-Saint-Denis (1803-1829).	AN MM//480, f. 370
100	Georges-Simon Ruffieux (1753-1814) 2 mars 1789 – 8 juillet 1789	Ancien étudiant au séminaire d'Avignon (1774-1777). Chapelain du Crêt (1778-1779), des Sciernes (1779-1781), de Charmey (1781-1783; 1805-1809), de Vaulruz (1783-1786), d'Estavannens (1786-1789), de Botterens (1790-1798), de Minsiez (1800-1805).	AN MM//480, f. 375
101	Jean-Baptiste Cornu (né en 1769) 8 octobre 1789 – 1 ^{er} mai 1792	Chapelain de Treyvaux (1793-1794) et de Ruyeres-Saint-Laurent (1794-1796), curé de Pont-la-Ville (1796-1801) et d'Orsonnens (1801-1817), vicaire à Paris.	AN MM//480, f. 381

Séminaire de Saint-Louis. Le registre des ecclésiastiques entrés au séminaire a été conservé pour les années 1727 à 1791 (AN MM//495) ; voir également le registre des pensions commencé en 1784 (AN MM//496).

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1	Claude-Joseph Mivroz (1748-1826)	Entré le 10 octobre 1766	Il a continué ses études au séminaire du Chardonnet (1771-1772). Chapelain (1772-1786) et curé de Villars-sous-Mont (1786-1823), f. 89 ^r membre du clergé de Gruyères (1823-1826).	AN MM//495, f. 89 ^r
2	Frédéric-Nicolas Bielman (1764-1850)	Entré le 9 octobre 1787	Vicaire d'Échallens (1791-1798) et d'Épandes (1798), curé de Font (1798-1850), doyen dès 1819.	AN MM//495, f. 134 ^v AEvF Ms 11.3
3	Jean-Joseph de Delley (1764-1830)	Entré le 9 octobre 1787	Vicaire de Saint-Martin (1792-1797), curé (1797-1800) et chapelain (1805-1807) de La Roche, curé d'Hauteville (1807-1810), chapelain de Wallenried (1811-1819) et de Treyvaux (1819-1821), chanoine de Notre-Dame (1822-1828), chapelain de Cottens (1829-1830).	AN MM//495, f. 135 ^r
4*	Pierre-Maurice Varnier (1766-1845)	Entré le 9 octobre 1787	Il est originaire du Landeron. Il a continué ses études au séminaire du Chardonnet (1788-1789), Chapelain de Neirivue (1792-1796), desservant à Vuadens (1796), vicaire au Crêt (1796-1797), chapelain de Cressier à Neuchâtel (1797-1806), vicaire à Porsel (1806-1808), au Crêt (1808-1810), chapelain d'Épandes (1811-1813), curé de Courtion (1813-1821), chapelain de Mannens (1821-1830) et de Rueyres-Saint-Laurent (1830-1845).	AN MM//495, f. 135 ^r

Séminaires parisiens non identifiés. Selon le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg de Dellion*.

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1	Jean-Henri Gaudard (1679-1707)	Avant 1704	Clergé de Romont (1704-1707).	Dellion (X, p. 471)
2	Nicolas Dechenaux († 1737)	Avant 1707	Chapelain de Promasens (1707-1730), curé du Landeron (1730-1737).	Dellion (IX, p. 296)
3	Charles-Ferdinand de Diesbach (1681-1724)	Entre 1713 et 1720	Chanoine de Saint-Nicolas (1708-1724).	Dellion (VI, p. 343)
4	Joseph-Hubert de Bocard (1697-1758)	Avant 1727	Recteur de Notre-Dame (1724-1758), vicaire général (1729-1745) puis évêque (1745-1758) du diocèse de Lausanne.	Dellion (VI, p. 419)
5	Pierre-Nicolas-Walther Pittet (1732-1797?)	Avant 1754	Membre du clergé de Gruyères (1754-1790).	Dellion (VII, p. 69)
6	Jean-Joseph-Laurent Pernet (1732-1813)	Avant 1756	Vicaire (1756-1760) puis chapelain (1760-1762) de Promasens, curé de Courtion (1762-1810).	Dellion (IV, p. 284, 405; IX, p. 296)

Annexe 2. Les Fribourgeois au Séminaire Saint-Charles à Avignon au XVIII^e siècle

La présence des Fribourgeois au séminaire Saint-Charles d'Avignon est idéalement documentée depuis le commencement de la fondation de Jean-Jacques Ruffieux en 1743. L'héritier du légateur – le châtelain de Montsalvens Jean-Pierre Ruffieux – a désigné conformément aux dispositions de la fondation les étudiants fribourgeois qui allaient bénéficier d'une place gratuite au séminaire. Sa correspondance avec l'établissement – conservée pour les années 1743 à 1777 (AdepV D 345) – nous a permis de lister un certain nombre d'étudiants fribourgeois. Des comptes précis de la fondation existent pour les années 1743 à 1770 (AdepV D 345) et 1753 à 1779 (AdepV D 375). Pour la période précédant la fondation Ruffieux, nous avons utilisé le livre des comptes de la fondation Rossier (AEvF V.2) ainsi que le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg* de Dellion.

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1	Georges-Pierre-Maurice Uffleger (1697-1778)	Avant 1722	Chanoine de Saint-Nicolas (1722-1777).	Mentionné par Dellion (VI, p. 344)
2	Joseph-Hubert de Boccard (1697-1758)	Avant 1727	Recteur de Notre-Dame (1724-1758), vicaire général (1729-1745) puis évêque (1745-1758) du diocèse de Lausanne.	Mentionné par Dellion (VI, p. 419)
3	Klein	1742	Non identifié. Il pourrait s'agir de Jean-Baptiste Klein (1709-1778), vicaire de Crêt (1731-1733), curé de Morens (1747-1776).	AEvF V.2
4	Fontana	1742	Non identifié. Il pourrait s'agir de Joseph-Romain Fontana (né en 1724), chapelain de Cottens (1747-1751), vicaire à Cugy (1751-1758), chapelain d'Épandes (1758-1762).	AEvF V.2
5	Mauron d'Épandes	1742	Non identifié. Il pourrait s'agir de : – Nicolas Mauron, prêtre (1747) puis chapelain (1748-1754) de Charmey ; – Jean-Baptiste Mauron (1721-1793), chapelain de Botterens (1746-1748), prieur de Broc (1748-1793), doyen depuis 1789.	AEvF V.2
6	Soler de Fribourg	1742	Non identifié.	AEvF V.2
7	Joseph-François Déglise (1725-1804)	15 novembre 1743 – 1 ^{er} novembre 1748	Désigné par J.-P. Ruffieux. Vicaire à Attalens (1750-1756), curé d'Avry-devant-Pont (1756-1765) et de Châtel-Saint-Denis (1765-1803).	AdepV D 345, 375 AEvF Ms. 3.6, p. 28
8	(?) Maillard	Désigné le 22 juin 1749	Non identifié. Il pourrait s'agir de Jacques Maillard († 1796), curé de Cressier-sur-Morat (1761-1796), doyen depuis 1777.	AdepV D 345

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
9 « Abbé Gendre » de Broc	Désigné le 22 juin 1749	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux.	AdepV D 345
10 Jean-Pierre-Joseph Ruffieux (résidant à Paris)	Désigné le 5 juillet 1749 1749-1752	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux.	AdepV D 345, D 375
11 Jacques Rime de Charmey	Désigné le 14 janvier 1752 (encore en 1753?)	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux.	AdepV D 345, D 375
12 Jean-Baptiste- Nicolas de la Tinna (ou Tenna) de Botterens (†1802)	Désigné le 19 juin 1753 22 octobre 1753 - 1757?	Désigné par J.-P. Ruffieux. Étudiant en physique à Fribourg au moment de sa nomination. Aumônier des religieuses carmélites à Lyon (pendant un an), vicaire de Saint-Martin (1757-1758), vicaire (1760-1765) et curé (1765-1802) de Promasens.	AdepV D 345, D 375
13 Jean-Tobie Ruffieux (résidant à Paris, il remplace de la Tinna)	Désigné le 8 septembre 1755 (encore en 1756?)	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux.	AdepV D 345, D 375
14 Claude-Antoine Villermulaz (1716-1809)	Avant 1756	Chaplain de Charmey (1747-1756), curé de Vuippens (1756-1794), chapelain de Vaulruz (1795-1809).	Mentionné par Dellion (XII, 184)
15 Jean-Joseph Perroud (il remplace de la Tinna)	Désigné le 22 juillet 1757 1757-1759	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux.	AdepV D 345, D 375

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
16 Jean-François Gremaud d'Écharlens († 1823)	Désigné le 10 septembre 1759 1759-1763	Désigné par J.-P. Ruffieux. Vicaire à Lentigny (1764-1765), à Echallens (1765-1774), curé de Moriens (1774-1823), doyen depuis 1812.	AdepV D 345, D 375
17 Camélique bourgeois de Fribourg (il remplace Gremaud)	Désigné le 3 mai 1762 1762-1764	Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux. Il pourrait s'agir de : – Nicolas-Emmanuel Camélique (1755-1841), chapelain de Crésuz (1781-1785), de Châtel-sous-Montsalvens (1784-1785), membre du clergé de Gruyères (1790-1841) ; – Jean-Baptiste Camélique (1743-1774), chapelain d'Estavayer-le-Gibloux (1769-1774).	AdepV D 345, D 375
18 Rossier (dans l'attente que Camélique soit rétabli)	Désigné le 23 mai 1764 1764-1765(?)	Désigné par Mgr Montenach. Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Jean-Joseph Rossier († 1812), ordonné en 1766, vicaire à Albeuve (1768-1769), chapelain de Neirivue (1769-1785) et de Riaz (1785-1812).	AdepV D 345, D 375
19 Joseph-Emmanuel Gachet de Gruyères († 1819)	Désigné le 24 août 1764 1764-1765	Désigné par J.-P. Ruffieux. Clergé de Gruyères (1771-1810).	AdepV D 345, D 375
20 Pierre-Joseph Maillard († 1826)	Désigné le 9 septembre 1766 1766-1769	Désigné par J.-P. Ruffieux. Vicaire du Crêt (1773-1775), chapelain des Sciermes (1775-1778), curé d'Estavannens (1778-1809), chapelain de Minsiez (1809-1826), membre du clergé de Gruyères (1809-1826).	AdepV D 345, D 375

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
21 Gendre	1769-1771	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Claude Gendre (1750-1822), desservant à Font (1772-1774), chapelain de Belfaux (1774-1778), curé d'Arconciel (1778-1781), clerc de Notre-Dame (dès 1782), recteur de Notre-Dame (1808-1822).	AdepV D 375
22 Xavier-Nicolas d'Odet (1748-1770)	Vers 1769	Chanoine de Saint-Nicolas (1769). Mort au séminaire à Avignon. Il n'est pas mentionné dans les bénéficiaires de la fondation Ruffieux.	Mentionné par Dellion (V, p. 346)
23 Joseph-Charles Yenni de Morlon (1748-1834, il remplace Gendre)	Désigné le 8 septembre 1770 1771-1773	Désigné par J.-P. Ruffieux. Curé de Vuissens (1790-1802) et de Mortlon (1802-1821).	AdepV D 345
24 Georges-Simon Ruffieux (1753-1814, résidant à Broc)	Désigné le 1 ^{er} septembre 1773 1774-1777	Désigné par J.-P. Ruffieux. Plus tard au séminaire du Chardonnet à Paris (1789). Chapelain du Crêt (1778-1779), des Sciernes (1779-1781), de Charmey (1781-1783; 1805-1809), de Vaulruz (1783-1786), d'Estivannens (1786-1789), de Botterens (1790-1798), de Minsiez (1800-1805).	AdepV D 345

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
<p>25</p> <p>Verdan (il remplace Ruffieux)</p>	<p>Désigné le 2 septembre 1777 1778-1779?</p>	<p>Non identifié. Désigné par J.-P. Ruffieux. Il pourrait s'agir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pierre-Thomas Verdan (1758-1798), chapelain de Riaz (1781-1783), de Charmey (1783-1788), de Vaulruz (1788-1795), membre du clergé de Gruyères (1795-1798) ; - François Verdan, chapelain à Vaulruz (1787-1796). 	<p>AdepV D 345</p>
<p>26</p> <p>Nicolas-Jean-Albert Grasset (1754-1792)</p>	<p>Avant 1779</p>	<p>Vicaire du Crêt (1779-1780), desservant à Villarimboud (1780), membre du clergé de Romont (1780-1792).</p>	<p>Mentionné par Dellion (II, p. 131 ; VII, p. 241 ; X, p. 473)</p>
<p>27</p> <p>Jacques-Joseph Fracheboud (1763-1834)</p>	<p>Avant 1786</p>	<p>Chapelain de Neirivue (1786), du Landeron (1786-1788), curé de Gruyères (1788-1834), doyen depuis 1793.</p>	<p>Mentionné par Dellion (VII, p. 77 ; IX, p. 22)</p>

Annexe 3. Les Fribourgeois dans d'autres séminaires français au XVIII^e siècle

Quelques Fribourgeois isolés ont été identifiés dans des séminaires français autres que ceux de Paris et d'Avignon. Nous les restituons ici.

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
Séminaire de Belley (Ain)			
1 Jean-François Girard (1759-1832)	1778-1779	Professeur à Saint-Michel (1783-1789), chanoine de Saint-Nicolas (1789-1791), curé d'Avry-devant-Pont (1790-1817), chapelain de Charmey (1817-1823), desservant à Crésuz (1817-1820), chapelain de Delley (1823-1831).	Mentionné par Dellion (I, p. 352-353; III, p. 76; IV, p. 433, 497)
Séminaire de Besançon			
2 Louis Müller (1754-1822)	Avant 1779	Chanoine (1779-1822) et prévôt (1788-1822) de Saint-Nicolas.	Mentionné par Dellion (VI, p. 347)
3 Jean-Baptiste Grand († 1807)	1779	Professeur au Collège Saint-Michel (1780-1807).	AEF LA 101, p. 323
4 Joseph Jaccottet († 1827)	1779	Professeur au Collège Saint-Michel (1780-1795), curé d'Assens (1795-1827), doyen depuis 1826.	AEF LA 101, p. 323
5 Joseph-Pierre d'Appenthal (1736-1807)	1758	Recteur de Notre-Dame (1758-1807).	Mentionné par Dellion (VI, p. 420)
6 Abbé Perroud	1780	Non identifié.	AEvF Ms 11.3
7 Gaspard-Antoine Fracheboud	1789	Chapelain de Vuisternens-devant-Romont (1783), curé de Villaz-Saint-Pierre (1783-1803).	AEvF Ms 11.3

Annexe 4. Les Fribourgeois au Collège helvétique de Milan au XVIII^e siècle

En raison de la disparition du matricule du Collège helvétique, il n'a pas été possible d'établir une liste exhaustive des Fribourgeois ayant fréquenté l'établissement au XVIII^e siècle. La correspondance entre la République de Fribourg et l'archevêque de Milan révèle les noms de plusieurs étudiants fribourgeois entre 1724 et 1798 (AEF GS 1188-1237). L'archiviste d'État Joseph Schneuwly († 1908), dans un document manuscrit, réunit quelques noms que nous avons ajoutés à cette liste (AEF Collection Schneuwly, XXVI 25). Notons encore que le Collège de Milan ne formait pas exclusivement des ecclésiastiques, et que nous n'avons pas cherché à identifier les laïcs.

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1	Jean-Guillaume Stebler (1683-1742)	13 octobre 1702	Primissaire à Notre-Dame (1709-1721), chapelain de Saint-Sylvestre (1721-1731), curé de Planfayon (1739-1742).	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
2	François-Pierre Klaus (1680-1758)	19 octobre 1703	Curé de Givisiez (1716-1758), doyen en 1758.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
3	Nicolas Fragnière	1 ^{er} décembre 1703	Non identifié.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
4	Pierre-Joseph Melliard	26 octobre 1707	Non identifié.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
5	François-Pierre Schoenweid	3 octobre 1710	Non identifié.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
6	Antoine-Jean-Josse Zurkinden (né en 1692)	9 novembre 1711	Il a été inventorié dans le fonds Thürler, sans mention d'aucune fonction ecclésiastique.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
7	François-Pierre Rudaz (1695-1769)	31 mars 1716	Curé de Treyvaux (1722-1746), prieur de Semsales (1746-1769).	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
8	François Mailling	10 octobre 1718	Non identifié.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
9	Jean-T. Mailling	28 mars 1719	Non identifié.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
10	François-Pierre Poffet (1697-1749)	14 octobre 1719	Curé de Bellegarde (1730-1743).	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
11	Prothais Zosso (1697-1734)	14 octobre 1719	Curé de Dompiere (1725-1734).	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
12	Jean-Daniel Grognoz (1700-1774)	19 février 1722	Chantre (depuis 1726) puis vicaire de Saint-Nicolas, directeur de musique et membre du Conseil épiscopal.	AEF Collection Schneuwly, XXVI 25
13	François-Rodolphe Leya	Accepté le 20 novembre 1724	Non identifié.	AEF GS 1188
14	Nicolas-Joseph Klein (1707-1769)	Accepté le 17 novembre 1726	Vicaire du Crêt (1733-1734), curé d'Estavayer-le-Gibloux (1737-1769).	AEF GS 1189
15	Nicolas Grognoz (1710-1753)	Accepté le 17 novembre 1728	Chapelain de Notre-Dame (1734-1754).	AEF GS 1190 et Rr 26.1
16	Claude-Antoine-Joseph Montveillard († 1804)	1739	Ordonné en 1746, curé d'Autigny (1748-1804).	AEF Collection Schneuwly, XXVI 35
17	Pierre-Antoine-Bruno Loffing (1713-1789)	Accepté le 17 novembre 1730	Curé de Cressier-sur-Morat (1746-1760), chanoine de Saint-Nicolas (1759-1789), doyen depuis 1780.	AEF GS 1191-1193
18	François-Pierre Gross (1725-1778)	Accepté le 16 novembre 1745	Curé de Cormondes (1751-1778), doyen depuis 1764.	AEF GS 1195
19	Joseph Galley (1721-1766?)	Accepté le 14 mai 1748	Chanoine de Saint-Nicolas (1752-1766).	AEF GS 1196
20	Pierre Buchman (1707-1792)	Vers 1750	Curé de Léchelles (1733-1752), d'Orsonnens (1752-1792), doyen dès 1775. (IX, p. 85)	Mentionné par Dellion (IX, p. 85)
21	Tobie-Nicolas Amann (1718-1795)	Accepté le 5 novembre 1750	Chapelain de Saint-Nicolas (1745), chanoine de Saint-Nicolas (1759-1795).	AEF GS 1197

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
22 Jean-Nicolas Bourgnrecht (il remplace Galley)	Accepté le 5 novembre 1751	Non identifié. Il pourrait d'agir de Jacques Bourgnrecht (né en 1732), vicaire à Barberèche (1757-1758), chapelain de Bourguillon (1758-1763), coadjuteur à Saint-Nicolas (1772-1775).	AEF GS 1198 et Rr 26.1
23 Nicolas Bieler (1735-1826 ; il remplace Amann)	Accepté le 16 novembre 1753	Vicaire (1762-1766) et curé de Barberèche (1768-1828), doyen dès 1801.	AEF GS 1200
24 Nicolas Curti	Accepté le 16 novembre 1756	Non identifié.	AEF GS 1201
25 Jean-Baptiste Buchman (1739-1776 ; il remplace Bieler)	Accepté le 12 novembre 1759	Vicaire de Sâles (1766), curé de Montbovon (1766-1775), chantre de Saint-Nicolas (1775-1776).	AEF GS 1202
26 Nicolas-Joseph Gumy (il remplace Curty)	Accepté le 25 mars 1760	Curé de l'Hôpital à Fribourg (1766-1809).	AEF GS 1203
27 Jean-Daniel Fleischman (1754-1825)	Accepté le 15 mai 1762	Coadjuteur à Saint-Nicolas (1772), curé de Tavel (1772-1825), doyen dès 1800.	AEF GS 1204/05
28 Jean-Baptiste Gross	Accepté le 15 mai 1762	Non identifié. Il pourrait s'agir de Jean-Nicolas Gross (1740-1802), chapelain de Tavel (1766-1782) et de Bourguillon (1782-1802).	AEF GS 1205 et Rr 26.1
29 Jost-Ignace Müller (1744-1801)	Présence attestée en août 1765	Primissaire à Notre-Dame (1768-1772), vicaire à Bösingen (1772-1784), chanoine à Notre-Dame (1784-1801).	AEF GS 1207-1208

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
30	Joseph-Bruno Corminboeuf (1743-1810 ; il remplace Fleischman)	Accepté le 16 novembre 1765	Vicaire du Crêt (1772-1773), curé de Sâles (1773-1810).	AEF GS 1206
31	Joseph-Nicolas Paris	Accepté le 28 mars 1768	Non identifié.	AEF GS 1209
32	Joseph-Bruno Gady (1746-1788 ; il remplace Corminboeuf)	Accepté le 12 novembre 1768	Chanoine de Saint-Nicolas (1772-1788).	AEF GS 1210
33	Jean-Joseph Auderset (1752-1826 ; il remplace Gady)	Accepté le 12 mai 1773	Chaplain de Wallenried (1778-1779), de Delley (1799-1781), de Wallenried (1779-1783) et de Promasens (1781-1790), vicaire à Ménériers (1779-1791), à Surpierre (1791-1792) et à Sâles (1792-1799), curé de Guschelmueth (1799-1826).	AEF GS 1211
34	Joseph-Nicolas-Victor Daguët (1753-1835)	Accepté le 21 décembre 1774	Ancien étudiant au Collège helvétique de Milan. Chanoine de Saint-Nicolas (1780-1782), prieur-curé de Semsales (1782-1835).	AEF GS 1213
35	Pierre-Joseph-Bruno Stutz (1753-1832)	Accepté le 9 février 1775	Après ses études de philosophie à Milan, il est entré au séminaire du Chardonnet (1778-1780). Chanoine de Saint-Nicolas (1780-1832).	AEF GS 1214
36	Pierre-Joseph Zillweger (1755-1828)	Accepté le 11 novembre 1776	Après ses études de philosophie à Milan, il est entré au séminaire du Chardonnet (1780-1782). Curé à Paris (jusqu'en 1784), chanoine de Saint-Nicolas (1784-1828).	AEF GS 1216

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
37 Jean-François Girard (1759-1832; il remplace Stutz)	Accepté le 12 novembre 1777 Parti avant le 27 août 1779	Professeur à Saint-Michel (1783-1789), chanoine de Saint-Nicolas (1789-1791), curé d'Avry-devant-Pont (1790-1817), chapelain de Charmey (1817-1823), desservant à Crésuz (1817-1820), chapelain de Delley (1823-1831).	AEF GS 1217-1219
38 Pancrace Zillweger (1763-1829; il remplace Girard)	Accepté le 12 octobre 1779 Présence attestée le 28 avril 1783 Parti vers juin 1786	Vicaire à Torny-le-Grand (1788-1793), curé (1793-1827) et chapelain d'Echarlens (1827-1829).	AEF GS 1220/1223- 1224/1226-1227
39 François-Xavier-Nicolas Kuster (1760-1816; il remplace P.-J. Zillweger)	Accepté le 7 octobre 1780 Présence attestée le 28 avril 1783 Parti vers juillet 1783	Ordonné en 1785, diacre puis vicaire à Cormondes (1784-1790), curé de Plasselb (1792-1802).	AEF GS 1221-1224
40 Jean-François Zurkinden (1765-1834; il remplace Künster)	Accepté le 20 novembre 1783 Parti vers août 1789	Ordonné en 1789, curé d'Ueberstorf (1806-1834).	AEF GS 1225-1226/1233

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
41 Melchior-Balthasar Fasel (1768-1833 ; il remplace P. Zillweger)	Arrivé le 7 novembre 1786 Parti vers août 1789	Chaplain de Saint-Pierre à Fribourg (1795-1814), secrétaire épiscopal (1814-1833), chanoine de Saint-Nicolas (1819-1833).	AEF GS 1228-1229/1233
42 Wäber	Parti de Milan vers août 1789	Doute sur l'identification. Il pourrait s'agir de Johann Aloys Waeber (1767-1841), chapelain d'Epandes (1797-1798), primissaire de Bourguillon (1798-1826), chapelain d'Alterswyl (1828-1829).	AEF GS 1233
43 Joseph Mooser	Accepté le 28 janvier 1790 Présence attestée vers mars 1795	Non identifié. Il pourrait s'agir du chapelain de Praroman (1803-?).	AEF GS 1234-1235
44 Jacques Stoll (1762-1835)	Accepté le 28 janvier 1790 Présence attestée vers septembre 1795	Vicaire à Alterswyl (1796-1802), chapelain de Bourguillon à Fribourg (1802-1835).	AEF GS 1234/1236
45 Nicolas-Xavier-Fortuné Helffer (1770-1841)	Accepté le 16 novembre 1795	Chanoine de Saint-Nicolas (1793-1841), doyen depuis 1829.	AEF GS 1237
46 François-Nicolas Wicht	Accepté le 16 novembre 1795	Non identifié.	AEF GS 1237

Annexe 5. Les Fribourgeois au Collège germanique à Rome au XVIII^e siècle

Le matricule du Collège germanique de Rome (jusqu'au XVIII^e siècle) a été publié dans: S. Peter, *Das Collegium Germanicum in Rom...* Nos recherches dans les archives du Collège n'ont pas apporté de nouveaux renseignements (ACGU, Bestand Hist. Nr. 16, S. 146).

	Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1	Tobie-Nicolas de Fivaz (1767-1857)	1787-1791	Chanoine de Saint-Nicolas (1792-1857), curé de Fribourg (1812-1822), prévôt (1822-1857).	Schmidt 1984
2	Claude-Joseph Gaudard (1769-1815)	1787-1890	Professeur de théologie au Collège Saint-Michel (1790-1815), nommé évêque en 1815 mais décédé avant d'en avoir été informé.	Schmidt 1984
3	Joseph de Lenzbourg († 1793; neveu de l'évêque)	1791-1792	Nommé au Chapitre de Saint-Nicolas; décédé en 1793.	Schmidt 1984
4	Pierre-Tobie Yenni (1774-1845)	1793-1797	Chapelain à Épendes (1797-1800), curé de Praroman (1800-1815), évêque de Lausanne (1815-1845).	Schmidt 1984
5	François-Alexis Mivroz	1793-1797	Doute sur l'identification. Vicairé du Crêt (1802-1804).	Schmidt 1984
6	Bernard-Emmanuel Bielman (1772-1807)	1795-1798	Vicairé à Prez-vers-Noréaz (1798-1802), curé de Villarepos (1802-1807).	Schmidt 1984
7	Jean-Laurent Pernet (1779-1842)	1795-[1798?]	Chapelain de Courmillens (1803-1805), curé de Prez-vers-Noréaz (1806-1842), doyen dès 1821.	Schmidt 1984
8	Jean-Nicolas Paquier († 1841)	1795-[1798?]	Curé de Nuvilly (1802-1841).	Schmidt 1984

Annexe 6. Les Fribourgeois à l'Université de Dillingen au XVIII^e siècle

Le Journal des reçus pour le séminaire (AEvF Ms 11.3) mentionne la présence de 5 Fribourgeois à l'Université de Dillingen (f. 15-19). Nous n'avons retrouvé aucun matricule de l'Université à la Studienbibliothek de Dillingen où sont déposées les Archives du Collège.

Nom de l'étudiant	Période d'étude	Carrière future	Référence
1 Charles-Ferdinand de Diesbach (1681-1724)	Vers 1708	Chanoine de Saint-Nicolas (1708-1725).	Mentionné par Dellion (VI, p. 343)
2 Jean-Joseph Charpentier (1772- 1855)	Sorti en 1795	Ordonné par l'archevêque de Trèves et d'Augsbourg (1795), professeur de latin (1795), vicaire à Estavayer-le-Lac (1795-1797), membre du clergé (dès 1797), curé de Lully (1797-1802) et d'Estavayer-le-Lac (1815-1843).	Mentionné par Dellion (V, p. 23) AEvF Ms 11.3, f. 15-19
3 Jacques Roux (1770-1843)	Vers 1795	Curé de Léchelles (1797-1802), de Chatonnaye (1802-1818), de Belfaux (1818-1825) et de Torney Pittet (1825-1843).	Mentionné par Dellion (III, p. 226 ; VII, p. 224 ; XI, p. 222) AEvF Ms 11.3, f. 15-19
4 Jean-Étienne Gottofrey (1773-1842)	Vers 1795	Précepteur de Romain Werro, membre du clergé de Notre-Dame (1801-1822), prédicateur au Collège (1797-1804), recteur de l'église Notre-Dame (1822-1842), vicaire général (dès 1827).	Mentionné par Dellion (VI, p. 425) AEvF Ms 11.3, f. 15-19
6 Antoine Klein († 1859)	Vers 1795	Curé de Givisiez (1802-1839).	Mentionné par Dellion (VI, p. 519) AEvF Ms 11.3, f. 15-19

Annexe 7. La bibliothèque du chanoine Fontaine sous l'Ancien Régime

Document réalisé uniquement à partir des ouvrages de Fontaine renfermant une date d'acquisition entre 1764 et 1797.

LES LUMIÈRES CATHOLIQUES À FRIBOURG

Livres	Lieu d'édition						Langue				Religion			Année de publication				
	France	Allemagne	Suisse	Pays-Bas	Italie	Autre/ Inconnu	Français	Allemand	Latin-grec- hébreux	Italien	Catholique	Protestante	Autre/ Inconnue	Moyen Âge	1700-1772	1773-1797	S. d.	
Théologie et religion <i>Aussi: droit canon et morale chrétienne</i>	55 14,9%	236 64,1%	32 8,7%	22 6,0%	16 4,3%	7 1,9%	34 9,2%	125 34,0%	209 56,8%	-	188 51,1%	176 47,8%	4 1,9%	-	65 17,7%	133 36,1%	169 45,9%	1 0,3%
Philosophie <i>Aussi: politique et éthique</i>	4 5,5%	53 72,6%	9 12,3%	4 5,5%	1 1,3%	2 2,7%	15 20,5%	42 57,5%	16 21,9%	-	27 37,0%	43 58,9%	3 4,1%	-	4 5,5%	11 15,1%	57 78,1%	1 1,4%
Philologie	4 6,0%	44 65,7%	6 9,0%	10 14,9%	1 1,5%	2 3,0%	1 1,5%	8 11,9%	58 86,6%	-	9 13,4%	58 86,6%	-	-	13 19,4%	36 53,7%	18 26,9%	-
Histoire et diplomatique	19 23,5%	27 33,3%	16 19,8%	13 16,0%	3 3,7%	3 3,7%	31 38,3%	14 17,3%	35 43,2%	1 1,2%	40 49,4	37 45,7%	4 4,9%	-	17 21,0%	29 35,8%	34 42,0%	1 1,2%
Sciences <i>Histoire naturelle, mathématiques, physique, etc.</i>	2 8,3%	14 58,3%	5 20,8%	2 8,3%	1 4,2%	-	5 20,8%	4 16,7%	15 62,5%	-	12 50,0%	12 50,0%	-	-	3 12,5%	6 25,0%	15 62,5%	-

Livres	Lieu d'édition						Langue				Religion			Année de publication				
	France	Allemagne	Suisse	Pays-Bas	Italie	Autre/ Inconnu	Français	Allemand	Latin-grec- hébreux	Italien	Catholique	Protestante	Autre/ Inconnue	Moyen Âge	1700-1772	1773-1797	S. d.	
Belles-lettres <i>Aussi : chroniques littéraires, poésie</i>	8 27,6%	12 41,4%	3 10,3%	6 20,7%	-	-	14 48,3%	6 20,7%	9 31,0%	-	17 58,6%	7 24,1%	5 17,2%	-	13 44,8%	12 41,4%	2 6,9%	
Livres précieux <i>Ms. et incunables</i>	14 46,7%	6 20,0%	3 10,0%	-	-	7 23,3%	4 13,3%	26 86,7%	-	28 93,3%	-	2 6,7%	24 80,0%	6 20,0%	-	-	-	
Varia <i>Droit, éducation, géographie, récits de voyage, etc.</i>	8 17,8%	20 44,4%	14 31,1%	1 2,2%	1 2,2%	1 2,2%	20 44,4%	15 33,3%	10 22,2%	-	13 28,9%	31 68,9%	1 2,2%	-	15 33,3%	27 60,0%	3 6,7%	
Total	717 [1 082]	114 57,5%	88 12,3%	58 8,1%	23 3,2%	22 3,1%	120 16,7%	218 30,4%	378 52,7%	1 0,1%	334 46,6%	364 50,8%	19 2,6%	24 3,3%	243 33,9%	332 46,3%	5 0,7%	

Annexe 8. Revenus, pertes et indemnités du clergé catholique fribourgeois (1798 et 1799)

La Constitution stipulait que tout individu perdant « *le revenu d'une place ou d'un bénéfice quelconque* » par l'effet de cette même Constitution serait indemnisé (article 10). Les autorités helvétiques ont cherché en conséquence à calculer les pertes du clergé relatives à l'abolition et à l'indemniser à hauteur des dommages subis. Le tableau ci-après a été réalisé d'après les différents documents transmis (pour chaque paroisse) par la Chambre administrative au ministère des arts et des sciences (AF B0#1000/1483, vol. 1362). Les revenus sont exprimés en livres [lb]. Les données relatives aux paroisses protestantes n'ont pas été prises en compte.

Districts	Revenus avant la Révolution	Pertes subies en raison de l'abolition des droits féodaux	Indemnisations 1798	Pertes effectives 1798	Indemnisations 1799	Pertes effectives 1799
Fribourg	29 919	15 025	12 523	2 502 [8,4%]	10 213	4 812 [16,1%]
Schmitten	32 421	4 340	4 465	-125 [-0,4%]	2 263	2 077 [6,0%]
La Roche	8 400	3 632	2 786	846 [10,1%]	1 309	2 323 [27,7%]
Gruyère	8 400	2 520	2 727	-207 [-2,5%]	1 557	963 [11,5%]
Bulle	11 764	3 558	3 483	75 [0,1%]	757	2 801 [23,8%]
Châtel	6 008	2 760	2 261	499 [8,3%]	47	2 713 [45,2%]
Rue	8 101	2 803	1 365	1 438 [17,8%]	357	2 446 [30,2%]
Romont	16 566	5 617	4 573	1 044 [6,3%]	1 877	3 740 [22,6%]
Estavayer	22 401	15 327	8 769	6 558 [29,3%]	5 120	10 207 [45,6%]
Payerne	6 495	3 350	2 417	933 [14,4%]	1 213	2 137 [32,9%]
Avenches	7 212	3 069	1 957	1 112 [15,4%]	832	2 237 [31,0%]
Morat	2 047	762	968	-206 [-10,1%]	595	167 [8,2%]
Total	159 734	62 763	48 294	14 469 [9,1%]	26 140	36 623 [22,6%]

Annexe 9. Introduction de l'enseignement mutuel dans les écoles fribourgeoises

Nous avons relevé dans le tableau ci-après les différentes écoles pour lesquelles les archives de l'administration scolaire publique et/ou ecclésiastique mentionnent l'introduction d'une forme d'enseignement mutuel avant 1823.

Les numéros renvoient à la carte insérée à la page p. 317. Le sigle CE signifie Conseil d'éducation, et CA Commission d'école de l'arrondissement de Fribourg.

Arrondissement de Fribourg <i>Cet arrondissement comptait 25 écoles françaises et 24 allemandes en 1819 (puis 22 allemandes en 1820) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 3, 6).</i>	
1	Fribourg. L'école est qualifiée d'« école-modèle des écoles-modèles».
2	Villars-sur-Glâne. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'instituteur serait « assez au fait de la nouvelle méthode » et l'école aurait acquis « un certain degré de perfection » (AEF DIP III.1, f. 71) ; la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i> , f. 105). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, « il n'est pas étonnant de trouver à Villard quelques sujets bien instruits ; un grand nombre des élèves de cette école ayant fréquenté plusieurs années les Écoles si célèbres de Fribourg » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
3	Matran. École-modèle du 13 novembre 1820 au 3 avril 1822. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon la CA, l'enseignement mutuel était employé en 1820 « avec le plus de succès et d'habileté [du] maître » ; le titre d'école-modèle est requis en conséquence (AEF DIP III.1, f. 26) ; l'école est déclarée école-modèle le 13 novembre 1820 ; selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, il n'y aurait « que des éloges à donner à cette école », l'instituteur Macherel soutenu par le curé Jean-Joseph Sauge serait « un des plus capables de l'arrondissement » (<i>Ibid.</i> , f. 39) ; selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'école se serait détériorée depuis le changement d'instituteur ; la CA désire ainsi lui ôter son statut d'école-modèle (<i>Ibid.</i> , f. 70) ; la patente d'école-modèle est retirée le 3 avril 1822 (<i>Ibid.</i> , f. 77). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, l'école « où l'on suit la nouvelle méthode, ne laisse rien à désirer » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).

4	<p>Arconciel. École-modèle depuis le 13 novembre 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> L'enseignement mutuel y aurait été employé en 1820 « avec le plus de succès et d'habileté [du maître] » et le titre d'école-modèle est requis en conséquence (AEF DIP III.1, f. 26) ; l'école est déclarée école-modèle le 13 novembre 1820 ; selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, l'école serait « digne d'être école-modèle » et « l'enseignement mutuel y prospérerait grâce au zèle tout particulier et au bon esprit de Mr le curé [François-Bruno Philipponaz], qui bien loin d'avoir des préjugés contre cette méthode, juge de son innocence et de son utilité par l'emploi qu'il en fait jusqu'ici » (<i>Ibid.</i>, f. 38) ; selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'école aurait été « sous tous les rapports la mieux organisée de toutes [dans l'arrondissement] » (<i>Ibid.</i>, f. 68).</p>
5	<p>Écuwillens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, « l'enseignement mutuel est introduit à Écuwillens, et cette école ne va pas mal » (AEF DIP III.1, f. 39).</p>
6	<p>Neyruz. <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, l'école « où l'on suit la nouvelle méthode, ne laisse rien à désirer » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>
7	<p>Onnens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'instituteur se servirait de l'enseignement mutuel « mais pour qu'il le fit avec succès, il lui faudrait plus de connaissances et de nombreuses directions » (AEF DIP III.1, f. 70).</p>
8	<p>Prez-vers-Noréaz. École-modèle depuis le 8 janvier 1823. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, une « espèce d'enseignement mutuel se fait apercevoir à l'école », mais « il ne chemine qu'avec peine vu les préjugés de Mr le curé [Jean-Laurent Pernet] » (AEF DIP III.1, f. 40) ; selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'école aurait « pris tout à fait une nouvelle existence » depuis le changement d'instituteur et « l'enseignement mutuel dont l'introduction avait souffert jusqu'ici beaucoup de difficulté, y est employé maintenant dans la moindre opposition » ; cela semblerait « fournir la preuve que si les régents étaient en état de se servir de la nouvelle méthode, elle serait bientôt partout en vigueur » (<i>Ibid.</i>, f. 71) ; le 8 janvier 1823, le titre d'école-modèle lui est accordé (<i>Ibid.</i>, f. 105) ; la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105).</p>
9	<p>Noréaz. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, « le régent fait usage de la nouvelle méthode », mais le curé Jean-Laurent Pernet y ferait « obstacle » (AEF DIP III.1, f. 40) ; la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105).</p>

10	<p>Ponthaux. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>l'école n'a pas encore obtenu de grandes améliorations, cependant le régent vient de sortir de son engourdissement, et d'adopter la nouvelle méthode</i>» (AEF DIP III.1, f. 71).</p>
11	<p>Grolley. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>la nouvelle méthode a été introduite par le régent mais si imparfaitement qu'elle n'offre aucun résultat satisfaisant</i>» (AEF DIP III.1, f. 69-70). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, l'école «<i>ne fait pas honneur à la nouvelle méthode qui paroit avoir été adoptée malgré le curé</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>
12	<p>Belfaux. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>l'école de cette paroisse n'offre aucune amélioration [...] surtout en suivant l'ancienne méthode</i>» (AEF DIP III.1, f. 68-69); selon le curé, le régent pourra mettre en usage la nouvelle méthode «<i>dès qu'on lui aura fourni le matériel nécessaire</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 83); selon le rapport annuel lu à la CA le 11 mars 1823, «<i>les principes de l'enseignement mutuel commencent à être suivis</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 123); le 23 avril 1823, l'administration paroissiale se plaint de la nouvelle méthode et demande de pouvoir restaurer l'ancienne (<i>Ibid.</i>, f. 132). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, «<i>l'école de Belfaux a surpassé nos attentes. Nous y avons trouvé une École très nombreuse, très bien organisée et un progrès frappant, les lumières du siècle ne s'y sont pas encore fixées, il n'a de la nouvelle méthode que les bancs</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>
13	<p>Cournillens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>Mr le chapelain [Jacques-Joseph] Mathey dirige cette école avec zèle depuis un an, son zèle y a apporté des changemens; l'enseignement mutuel y a été introduit</i>» (AEF DIP III.1, f. 69).</p>
14	<p>Courtion. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> L'enseignement mutuel est mentionné le 3 avril 1823 (AEF DIP III.1, f. 105).</p>

15	<p>Villarepos. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, «<i>l'école a l'enseignement mutuel, et est une de celles qui ne tardent pas à mériter le titre d'école-modèle. [...] Mr le Doyen [Antoine-Étienne Simonet] apporte de son côté un zèle tout particulier pour l'amélioration de son école</i>» (AEF DIP III.1, f. 40). Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>depuis l'arrivée du nouveau régent, cette école s'est beaucoup améliorée; Mr le Doyen Simonet, curé du lieu, veut bien aussi y donner ses soins, ce qui fait espérer qu'elle se perfectionnera de plus en plus</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 71-72); la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, «<i>l'école fait honneur à la nouvelle méthode</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>
16	<p>Cressier-sur-Morat. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>l'enseignement mutuel existe dans cette école, mais il ne prospère pas par la faute du régent qui n'est pas en état de s'en servir</i>» (AEF DIP III.1, f. 69); la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105).</p>
17	<p>Barberêche (Bärfischen). École-modèle depuis le 13 novembre 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> L'enseignement mutuel y aurait été employé en 1820 «<i>avec le plus de succès et d'habileté [du maître]</i>» et le titre d'école-modèle est requis en conséquence (AEF DIP III.1, f. 26); l'école est déclarée école-modèle le 13 novembre 1820; selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, «<i>l'enseignement mutuel y est fort bien établi et ne trouve pas d'opposition</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 40); selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>cette école continue à soutenir la réputation qui lui a valu le titre d'école-modèle</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 72); la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Un rapport du curé Klein du 9 avril 1821 mentionne «<i>quoique nous n'y ayons pas trouvé la perfection qu'on nous avoit annoncée, celle école mérite cependant des éloges</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>
18	<p>Cormondes. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, «<i>l'enseignement mutuel y est établi et prospère sous un régent qui quoique un peu mou a su cependant mettre à profit les directions [?] qui lui ont été données</i>» (AEF DIP III.1, f. 41); selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>le nouvel enseignement est suivi par le régent, et les enfants font assez de progrès</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 72). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, «<i>les écoles de Cormondes et Liebistorf, nonobstant la nouvelle méthode, languissent</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).</p>

19	<p>Liebistorf. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, «<i>l'enseignement mutuel y est employé et encore avec plus de succès qu'à Cormondes, le régent étant plein de feu et de zèle</i>» (AEF DIP III.1, f. 41) ; selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, «<i>cette école vaut mieux que celle de Cormondes</i>» (AEF DIP III.1, f. 72) ; la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Klein du 9 avril 1821, «<i>les écoles de Cormondes et Liebistorf, nonobstant la nouvelle méthode, languissent</i>» (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824)</p>
20	<p>Wallenbuch. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1823, «<i>Mr le chapelain [Philippe Grubler] du lieu qui tient cette école doit avoir adopté depuis peu la nouvelle méthode</i>» (AEF DIP III.1, f. 72).</p>
21	<p>Bösingén. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 11 mars 1823, «<i>l'école n'a guère gagné depuis l'année dernière. Le nouveau régent a introduit l'enseignement mutuel, mais il ne le saisit pas assez pour l'employer avec succès</i>» (AEF DIP III.1, f. 126).</p>
22	<p>Guin (Düdingen). <u>L'école vue par l'administration publique.</u> L'enseignement mutuel y aurait été employé en 1820 «<i>avec le plus de succès et d'habileté [du] maître</i>» et le titre d'école-modèle est requis en conséquence (AEF DIP III.1, f. 26). Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, «<i>l'enseignement mutuel, quoique d'une nuance un peu différente qu'ailleurs, y est introduit. Cette école qui prospère depuis longtemps par les soins de Mr le chapelain [Joseph Lehmann], se distingue surtout par une émulation peu commune qui règne parmi les enfants</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 40) ; l'école aurait «<i>beaucoup changé</i>» depuis la mort du chapelain et ne mériterait «<i>plus le titre d'école modèle</i>», qui lui est retiré le 8 janvier 1823 (<i>Ibid.</i>, p. 95-96).</p>
23	<p>Tavel (Tafers). École-modèle depuis le 13 novembre 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> L'enseignement mutuel y aurait été employé en 1820 «<i>avec le plus de succès et d'habileté [du] maître</i>» et le titre d'école-modèle est requis en conséquence (AEF DIP III.1, f. 26) ; l'école est déclarée école-modèle le 13 novembre 1820 ; selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, l'école «<i>marche à merveille grâce aux soins de son excellent régent qui n'est malheureusement encouragé ni par Mr le Doyen [Jean-Daniel Fleischman], ni par les préposés</i>» ; selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'école continue «<i>à se soutenir sur un bon pied</i>» (<i>Ibid.</i>, f. 73) ; la méthode est toujours employée le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i>, f. 105).</p>
24	<p>Alterswyl. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, l'école a «<i>gagné</i>» depuis le changement d'instituteur, mais ce dernier «<i>est faible et a de la peine à bien saisir l'esprit de la nouvelle méthode</i>» (AEF DIP III.1, f. 73).</p>

25	Giffers (Chevrilles). <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Cf. Saint-Sylvestre (même instituteur).
26	Rechthalten (Dirlaret). <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, « <i>l'enseignement mutuel y est dans sa naissance, mais avec le zèle de Mr le curé et les dispositions du régent on peut espérer qu'il prospèrera</i> » (AEF DIP III.1, f. 41); l'enseignement mutuel est toujours employé le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i> , f. 105).
27	Saint-Sylvestre. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport annuel lu à la CA le 5 février 1821, « <i>la nouvelle méthode est employée à Saint-Sylvestre par le régent qui quoique ancien étudiant en théologie est faible</i> » (AEF DIP III.1, f. 41); selon le rapport annuel lu à la CA le 4 février 1822, « <i>ces deux écoles [Saint-Sylvestre et Giffers] quoique dirigées par un seul régent ont fait des progrès marquants. Elles doivent beaucoup aux soins qu'a bien voulu prendre Mr l'abbé Vigne, qui non seulement a cherché à réveiller l'émulation des enfants en leur donnant de bons livres, mais qui a contribué encore de sa bourse à améliorer la paie du régent</i> » (<i>Ibid.</i> , f. 72); l'enseignement mutuel est toujours employé le 3 avril 1823 (<i>Ibid.</i> , f. 105).

Arrondissement de Montagny <i>Cet arrondissement comptait 14 écoles en 1819 (puis 12 en 1820) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5, 9).</i>	
28	Domdidier. École-modèle depuis le 29 juin 1822. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1820 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 9); l'école est déclarée école-modèle le 29 juin 1822 (AEF DIP I.1, f. 136). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Pignolet du 3 février 1821, l'école serait « <i>bien sous les rapports</i> » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
29	Saint-Aubin. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, « <i>l'école suit la nouvelle méthode avec succès</i> » depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 12).
30	Gletterens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1820 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 9); l'école ne serait en 1821 « <i>plus ce qu'elle était</i> » (<i>Ibid.</i> , f. 13).

Arrondissement d'Estavayer-le-Lac <i>Cet arrondissement comptait 28 écoles en 1819 (puis 15 sans compter la ville d'Estavayer en 1821) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5).</i>	
31	Estavayer-le-Lac. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le CE, cette école n'aurait pas d'enseignement mutuel en 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 12). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Bielman du 17 avril 1821, la grande école des garçons aurait adopté « <i>un enseignement mutuel défiguré</i> » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
32	Font. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1819 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Bielman du 17 avril 1821, « <i>l'enseignement mutuel, villageois, y est introduit depuis plusieurs années</i> » et l'école donne de bons résultats (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
33	Châbles. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1819 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Bielman du 17 avril 1821, l'école « <i>suit la même méthode et les mêmes livres [que celle de Font]</i> » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
34	Cheyres. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1819 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Bielman du 17 avril 1821, l'instituteur « <i>y fait l'école suivant la méthode de l'enseignement mutuel</i> » et l'école donne de bons résultats (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
35	Montet. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 12). <u>L'école vue par l'administration ecclésiastique.</u> Selon un rapport du curé Bielman du 17 avril 1821, « <i>Mr le curé y allait introduire la méthode perfectionnée; mais abattu par les procédés dirigés contre lui, il a abandonné cette entreprise, et malheureusement l'école retombera bientôt dans sa première situation</i> » (AEvF V.5, Écoles primaires, 1817-1824).
36	Cugy. Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823, depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 12).

Arrondissement de Romont	
<i>Cet arrondissement comptait 29 écoles en 1819 (puis 22 en 1820, et 21 en 1821) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5, 13).</i>	
37	Romont. Écoles-modèles depuis le 17 février 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, les écoles des garçons et des filles de Romont se serviraient de l'enseignement mutuel « <i>avec succès</i> » (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 6) ; l'école (ou les?) est déclarée école-modèle le 17 février 1820 (AEF DIP I.1, f. 73).
38	Villaz-Saint-Pierre. Écoles-modèles depuis le 17 février 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, l'école de Villaz-Saint-Pierre se servirait de l'enseignement mutuel « <i>avec succès</i> » (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 6) ; l'école est déclarée école-modèle le 17 février 1820 (AEF DIP I.1, f. 73).

Arrondissement de Rue	
<i>Cet arrondissement comptait 24 écoles en 1819 (puis 15 en 1821) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 7, 14).</i>	
39	Le Crêt. École-modèle depuis 1822. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, l'école du Crêt se servirait de l'enseignement mutuel « <i>avec succès</i> » (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 7) ; l'école est déclarée école-modèle en 1822 et « <i>est la seule distinguée de toutes les autres</i> » (<i>Ibid.</i> , f. 14).

Arrondissement de Châtel-Saint-Denis	
<i>Cet arrondissement comptait 7 écoles en 1819 (puis 6 en 1820) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 4).</i>	
40	Attalens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon un rapport de 1820 adressé au CE, la commune aurait grâce aux soins de son pasteur adopté l'enseignement mutuel déjà avant le règlement « <i>et le suivrait avec succès</i> » (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 8) ; le 19 avril 1820, le CE songe à élever cette école en école-modèle (AEF DIP I.1, f. 79).

Arrondissement de Bulle	
<i>Cet arrondissement comptait 15 écoles en 1819 (puis 13 en 1821), dont 3 auraient introduit l'enseignement mutuel (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 4, 8, 12).</i>	
41	Bulle. École-modèle depuis le 6 octobre 1820. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, les écoles des garçons et des filles de Bulle « <i>se servent de l'enseignement mutuel</i> » depuis 1819 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 4, 8) ; les 4 écoles de la ville sont déclarées écoles-modèles le 6 octobre 1820 (AEF DIP I.1, f. 92).
42	Vuadens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Selon le rapport du CE du 18 avril 1823, les écoles de Vuadens « <i>se servent de l'enseignement mutuel</i> » depuis 1819 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 4, 8).

Arrondissement de Gruyères	
<i>Cet arrondissement comptait 19 écoles en 1819 (puis 18 en 1821) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 6, 14).</i>	
43	Gruyères. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel pour l'école des garçons dans le rapport du CE du 18 avril 1823 depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 14).
44	Estavannens. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823 depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 14).
45	Charmey. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823 depuis 1821 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 14).

Arrondissement de Corbières

Cet arrondissement comptait 6 écoles en 1819, dont 3 auraient introduit l'enseignement mutuel – seules les écoles de La Roche suivraient l'ancienne méthode (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5).

46	<p>Villarvolard. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5).</p>
47	<p>Hauteville. École-modèle depuis le 15 avril 1821. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5); l'école déclarée école-modèle le 15 avril 1821 (AEF DIP I.1, f. 103).</p>
48	<p>Pont-la-Ville. <u>L'école vue par l'administration publique.</u> Mention de l'enseignement mutuel dans le rapport du CE du 18 avril 1823 (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5).</p>

Arrondissement de Farvagny

Cet arrondissement comptait 14 écoles en 1819. Le CE ne dispose presque d'aucune information sur cet arrondissement (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 5, 9, 13).

Arrondissement de Surpierre

Cet arrondissement comptait 11 écoles en 1819 (puis 7 en 1821) (AEF, chemise du Conseil d'État, 18 avril, n° 2, f. 7, 10, 15). Toutes les écoles suivaient l'ancienne méthode encore en 1821.

Sources manuscrites

En raison de leur nombre important, les fonds d'archives consultés sont présentés selon leur provenance géographique: canton de Fribourg (1); Suisse hors canton de Fribourg (2); Allemagne et Autriche (3); France (4); Vatican (5).

1. Archives fribourgeoises

ACCF = A

F

- Bibliothèque du chanoine Fontaine (avec les annotations de lecture)
- Fonds Père Girard
- Protocolum conventus FF Minorum S Francisci Conventalium Friburgi Nuithonius

AEF = A

É

F

- Ancien Régime (gouvernement et administration):
 - LA 101 Commission du Collège Saint-Michel (protocole, 1774-1784)
 - LA 111 Varia 1 – Empfangene Bürger und Hintersässen
 - RM 321-349 Rathsmanual (1770-1798)
- Chapitre de Saint-Nicolas:
 - CSN I.2.9-1.2.11 Manual IX-XI (1773-1841)
 - CSN II.2.1 Missival I (1782-1847)
 - CSN IV Paroisses
 - CSN V Sujets divers

- Collection des imprimés
- Fonds de famille :
 - Fontaine
 - Girard, Grégoire (Père)
 - Gremaud, collection
 - Haller, Charles-Louis de
 - Raemy d'Agy
 - Schneuwly, collection
 - Thürler Athanas (clergé diocésain 17^e-18^e siècles)
 - Weck, de (branche dite de « Bonnes Fontaines »)
- Geistliche Sachen (GS)
- Helvétique (gouvernement et administration) :
 - H 1 Manual de la Commission (centrale et provisoire)
 - H 2.1-2.2 Manual de la Commission pour la ville de Fribourg
 - H 2.3 Protocole du Comité de surveillance
 - H 6-17 Manuaux, copies-lettres et livres de missives du préfet national
 - H 36-36 Manuaux de la Chambre administrative
 - H 37-49 Copies-lettres de la Chambre administrative
 - H 433 Registre des délibérations du Conseil d'éducation
 - H 434-435 Copies-lettres du Conseil d'éducation
 - H 436.1-437.25 Papiers du Conseil d'éducation
- Médiation et Restauration (gouvernement et administration) :
 - CE I.1-22 Registres de délibérations du Conseil d'État (1803-1823)
 - Chemises du Conseil d'État (1803-1823)
 - Chemises du Grand Conseil (1803-1823)
 - DIP I.1-2 Protocoles du Conseil d'éducation (1817-1833)
 - DIP II.1 Correspondance et rapports du Conseil d'éducation (1817-1825)
 - DIP III.1 Protocole de la Commission des écoles de l'arrond. de Fribourg (1819-1831)
 - DIP VI.1 État des écoles du canton de Fribourg (1798-1838)
 - GC I.1-3 Protocoles du Grand Conseil (1803-1830)
- Stadtsachen

AE F = A 'É L , G F

- Livres de l'administration du diocèse :
 - Ms 1.1-1.3 Libri epistolarum (1664-1831)
 - Ms 2.11 Liber ordinationum (1747-1794)

- Ms 2.16 Dimissoriales et exeat (1771-1793)
- Ms 2.18 Liber primum examinum et approbationum Presbyterorum (1780-1823)
- Ms 3.4-3.6 Mandata (1736-1834)
- Ms 6.16-6.33 Manual de la cour épiscopale (1711-1815)
- Ms 11.1. Fondateurs et bienfaiteurs du séminaire (1710-1795)
- Ms 11.3 Journal des reçus pour le séminaire (depuis 1780)
- Série I: Paroisses jusqu'à 1850:
 - I.28 Fribourg-gouvernement
 - I.64 Villaz-Saint-Pierre 1684-1800
 - I.75 Décanat Estavayer – Gruyères – Part-Dieu – Saint-Pierre Canisius
 - I.78 Décanat
- Série II: Évêché jusqu'en 1850:
 - II.1 Évêques de Lausanne 1440-1745
 - II.2 Évêques de Lausanne 1745-1782
 - II.3 Évêques de Lausanne 1782-1815 (Lenzbourg, Schaller, Guisolan)
 - II.4 Évêques de Lausanne 1795-1814 (Odet, Guisolan)
 - II.5 Évêques de Lausanne 1815-1834 (Yenni)
 - II.14 Évêché de Lausanne 1582-1847 (Divers)
 - II.25 Autres diocèses: Constance, Coire, Saint-Gall, Sion, Tessin
 - II.27 Diocèses français
- Série III: Papes-nonciature:
 - III.1 Papes (1592-1723)
 - III.8 Nonciature 1625-1815
 - III.9 Nonciature 1816-1851
- Série IV: Officialité:
 - IV.1 Officialité (1636-1832)
 - IV.2 Prêtres (1740-1821)
 - IV.3 Causes matrimoniales (1763-1804)
 - IV.4 Causes matrimoniales (1683-1820)
- Série V: Écoles-séminaires:
 - V.1 Séminaire Grand et Petit 1711-1850
 - V.2 Séminaire 1810-1838
 - V.3 Séminaire
 - V.4 Collège Saint-Michel 1756-1848
 - V.5 Écoles primaires, normales, rurales 1680-1824
 - V.6 Écoles Fribourg-ville 1825-1845

- Ministère des Arts et des Sciences :
 - Kirchenwesen, vol. 1339-1345
 - Kirchenwesen (Fribourg), vol. 1362-1365
 - Kirchenwesen (Lucerne), vol. 1383-1387
 - Éducation, vol. 1422
 - Éducation (Fribourg), vol. 1437-1439

AKB = A K , Aarau

- Zurlaubiana

3. Archives allemandes et autrichiennes

ABA = A B A , Augsburg (Allemagne)

- Hs. 235 Elenchus Conventuum Ministrorum Provincialium, & Fratrum Minorum S. Francisci Conventualium Almae Provinciae Argentinensis...

ADPSJ = A D P J , Munich (Allemagne)

- 41-8 Instructiones Pro officiis in Novitiatu Lanspergensis 1755

BayHStA = B H , Munich (Allemagne)

- Jesuitica :

- Bd. 129-131 Letterae Annuae Provinciae Germaniae Superioris...
- Bd. 250-251 Letterae Annuae Utriusque Provinciae Bavariae...
- Bd. 499 Verzeichnis aller... sich befindlichen Personen ab 1771
- Bd. 507 Catalogus personarum et officiorum Provinciae Germaniae...
- Bd. 509-511 Catalogus personarum et officiorum Provinciae Bavariae...

BZAR = B Z R , Ratisbonne (Allemagne)

- Nachlass Sailer :

- A Korrespondenz
- B Tagebücher

SBD = S D , Dillingen an der Donau (Allemagne)

- S Joseph Anton, *Die Studenten an der ehemaligen Universität Dillingen. Aus den vorhandenen Verzeichnisse zusammengestellt. Document dactylographié, Reg. 5.1-3.*

S . P L , Sankt Paul im Lavanttal (Autriche)

- V 400 Nachlass Martin Gerbert

StdAK = S K , Constance (Allemagne)

- X XVIII Wessenberg-Nachlass

UBH = U H , Heidelberg (Allemagne)

- Nachlass Wessenberg

4. Archives françaises

AN = A , Paris

- Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet:
 - MM//477-479: Registres de la communauté paroissiale de Saint-Nicolas
 - MM//480: Registre des ecclésiastiques qui sont entrés au séminaire...
 - MM//481: Registre des conclusions des assemblées de la communauté...
 - MM//482-485: Comptes et états des bourses et fondations
 - MM//490: Livre des pensions de Messieurs les ecclésiastiques du séminaire
- Séminaire de Saint-Firmin:
 - MM//494: Livre des pensionnaires depuis 1732
- Séminaire de Saint-Louis:
 - MM//495: Registre des séminaristes qui ont été reçus au séminaire depuis 1727
 - MM//496: Registre des pensions... commencé le 1^{er} octobre 1784

ADepV = A V , Avignon

- D 345 Correspondance du séminaire Saint-Charles
- D 375-378 Fondations au séminaire Saint-Charles

5. Archives vaticanes

Arch. S.C. degli AA.EE.SS = A C A
E S

- Fondo Svizzera (primo periodo):
 - Il parroco Fracheboud fa appello a Roma contra il suo Vescovo (posizione 6, fascicolo 1)

- Su i Questi del fu Vescovo di Losanna (posizione 14, fascicolo 4)
- Sul comportamento e sospetta dottrina dei Minori Conventuali e specialmente del P. Gregorio Girard (posizione 14, fascicolo 6)

ASVat = A

- Archivio della Nunziatura di Lucerna :
 - Vol. 80 – Jésuites
 - Vol. 83 – Conventuali
 - Vol. 147-166 – Losanna
 - Vol. 388-397 – Mons Testaferrata, Nunzio: Dispacci
 - Vol. 398-400 – Mons Zeno, Nunzio: Dispacci
- Archivio della Segreteria di Stato, Fondo Svizzera :
 - Vol. 301
 - Add. XXI, Busta IX (Causa Parrocci Ant. Francheboud)
- Epoca Napoleonica, Francia

Sources imprimées

Nous ne mentionnons pas ici les nombreux mandements épiscopaux, lettres pastorales et autres documents administratifs de l'évêché cités dans notre travail.

Allgemeines Repertorium der Literatur für die Jahre 1791 bis 1795, 2 vol., Weimar : Verlage des Industrie-Comptoirs, 1799-1800.

A François-Joseph-Nicolas d', *Histoire des Helvétiens, aujourd'hui connus sous le nom de Suisses, ou, Traité sur leur origine, leurs guerres, leurs alliances & leur gouvernement*, 10 vol., Fribourg: Henri Ignace Nicomède Hautt, 1749-1753.

Breviarium dioecesis Lausannensis, 4 vol., Fribourg: Béat-Louis Piller, 1787.

Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement de la Ville et République de Fribourg, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1804-...

Bulletin officiel des séances de la Chambre administrative du canton de Fribourg, Fribourg: s. n., 1798-1801.

Bulletin officiel du Directoire helvétique et des autorités du canton du Léman, Lausanne: s. n., 1798-1803.

Catalogue des garçons qui fréquentent les trois classes composant l'École française de la Ville et Commune de Fribourg, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1799-1805.

Catalogue des garçons qui fréquentent les trois classes composant l'École française de la Ville et République de Fribourg, et qui ont mérité des récompenses, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1791-...

Catalogue des livres d'assortiment rangé par ordre alphabétique, de Magdelaine Eggendorffer née de Boffé, libraire à Fribourg en Suisse, tenant le commerce de feu son père, 1773, s. l., s. d. [1773].

Catalogue des livres de Jean Charles Boffe, libraire à Frybourg en Suisse, s. l., s. d. [1768].

[C Nicolas], *Grammaire, ou, Leçons de langues à l'usage des écoles primaires*, Fribourg : François-Louis Piller, 1831.

D Denis, L R D'A Jean (éd.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris : Briasson, 1751.

E Johann Gottfried, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, 2 vol., Bâle : Imprimerie de J. J. Tourneisen, 1795.

E Johann Gottfried, *Manuel du voyageur en Suisse ouvrage où l'on trouve les directions nécessaires pour recueillir tout le fruit et toutes les jouissances que peut se promettre un étranger qui parcourt ce pays-là*, Zurich : Orell, Fussli et Compagnie, 1805-1816 (plusieurs rééditions).

Elenchus theologicus scholastico-dogmaticus in quatuor Sententiarum Libros, a singulis Almae Provinciae Argentinensis Seraphici Ordinis Minorum S. Francisci Conventualium Lectoribus mandate Venerabili Diffinitorio intra Triennium Percurrendus, Ratisbonne : Typis Joannis Viti Raedlmayr, 1758.

F Johann Michael, *Fragen für Kinder über Begebenheiten aus der evangelischen Geschichte*, Dettingen : Oesterlein, 1788.

F P. Philipp, C P. Hyacinthus, G F. Gregorius, *Notiones Philosophico-Theologicae in scientiis Moralibus, Jurisprudentia praesertim sacra fundamentales quas praeside P. Philippo Foerster minor. Convent. de Solordo, jur. eccles. p. t. Lectore ordinario, una cum positionibus ex universo jure ecclesiastico selectis P. Hyacinthus Conrad Offoniburgensis, F. Gregorius Girard Friburgensis Helvetus*, Wurtzbourg : typis Francisci Sebastiano Sartorius, 1788.

F Charles-Aloyse, *Réflexions sur les afflictions, suivies de la recommandation de l'âme soit prière pour les agonisants, &c. / par M. l'Abbé Fontaine, archidiacre de l'évêché de Lausanne, & chantre en dignité au Chapitre de Fribourg*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1790.

F Charles-Aloyse, *Dissertation historique et critique pour fixer l'époque de l'entrevue du pape Grégoire X & de l'empereur Rodolphe de Habsbourg à Lausanne, pendant laquelle s'est fait le sacre de la cathédrale de cette ville*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1791.

F Charles-Aloyse, *Oraison dominicale paraphrasée et expliquée à l'usage des enfans*, Fribourg : Béat-Louis Piller, 1792.

- F Charles-Aloyse, *Discours prononcé dans l'église collégiale et paroissiale de la commune de Fribourg en Helvétie, Lors de l'installation solennelle des Autorités constituées du canton de Fribourg sou de Sarine et Broye, le 9 avril 1798, an 1 de la République Helvétique une et indivisible*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1798.
- [F Charles-Aloyse], *Le Conseil d'éducation de Fribourg, à ses concitoyens*, Fribourg: s. n., 12 mars 1799.
- [F Charles-Aloyse], *Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, s. l. [Fribourg], 15 juin 1799.
- F Charles-Aloyse, *Un Mot sur la tolérance religieuse d'après les lumières de la raison*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, [22 août] 1800.
- [G Grégoire], *Gesang zum katholischen Gottesdienste in Bern*, s. l. [Berne], s. d. [1799].
- [G Grégoire], *Éléments de lecture et de calcul à l'usage des Élèves de l'école française de Fribourg en Suisse*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1806.
- [G Grégoire], *Oraison funèbre de Son Excellence Mr. Louis-Auguste-Philippe d'Affry, premier Landamann de la Suisse & Avoyer du Canton de Fribourg, prononcée dans l'église collégiale et paroissiale de Fribourg le 22 novembre 1810*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1810.
- [G Grégoire], *Abécédaire à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg*. Deuxième édition, corrigée et augmentée, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1812.
- G Grégoire, *Positiones selectae ex philosophia universa*, Fribourg: Bêat-Louis Piller, 1815.
- G Grégoire, *Discours prononcés par le préfet de l'école française de la ville de Fribourg, à la distribution des prix, le 3 septembre 1817, dans l'église des RR. PP. Cordeliers*, Fribourg: François-Louis Piller, 1817.
- G Grégoire, *Éléments de lecture et d'orthographe à l'usage des écoles d'enseignement mutuel*, Fribourg: François-Louis Piller, 1818.
- G Grégoire, *Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe dans les écoles d'enseignement mutuel*, Fribourg: François-Louis Piller, 1818.
- G Grégoire, *Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française de Fribourg, présenté au Conseil municipal par le préfet de dite école, et suivi de la réponse*, Fribourg: François-Louis Piller, 1818.
- G Grégoire, *Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg*, Fribourg: François-Louis Piller, 1821.

- G Grégoire, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, Paris: Dezobry, E. Magdeleine et Cie, 1846.
- [G Grégoire, M Abel, T Friedrich], *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon, présenté à S.E. Mr le Landamman et à la haute Diète des dix-neuf cantons de la Suisse*, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1810.
- [H Michael], *Der heilige Gesang zum Gottesdienste in der römisch-katholischen Kirchen*, Salzburg: Waisenhausbuchhandlung, 1783-1790.
- H Christian, *Briefe über die vornehmsten Merkwürdigkeiten der Schweiz*, Leipzig: bey Christian Gottlob Hilschern, 1769.
- Journal d'éducation publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, Paris: Société pour l'instruction élémentaire, 1815-....
- La Gazette de Fribourg* (23 mai 1849).
- L H Frédéric-César de, *Mémoires. Troisième période 1798-1800 (Cahier C)*, [Lausanne]: Plessis-Piquet, 1804-[1837], cote BCUL IS 1918 Ba 3. Selon la transcription établie par Lumières.Lausanne (Université de Lausanne), <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/1086/>, version du 04.05.2017.
- L Alexandre de, *Plan d'éducation pour les enfans pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster*, Londres: imprimé par Schulze et Dean, 1815.
- L Antoine-Adrien, *Pensées sur la philosophie de la foi ou le système du christianisme entrevu dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, Paris: Mérigot, 1789.
- L Charles de, *Nouveau système d'éducation pour les écoles primaires adopté dans les quatre parties du monde*, Paris: Deterville, 1815.
- Le Confédéré de Fribourg* 59 (17 mai 1849).
- Mémoires de la Société économique de Fribourg. Premier cahier de 1813 à 1816*, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1816.
- M Thaddäus, *Ein religiöses und patriotisches Wort zur Vorbereitung auf den Eidestag*, s. l. [Lucerne], 1798.
- M -P Jacob-Evert van, *Mémoire sur la Société hollandaise d'utilité publique présenté à la Société vaudoise d'utilité publique, dans sa séance du 2 août 1827*, Lausanne: Imprimerie de Hignou Aîné, 1827.
- Nachtrag zum gelehrten Frankreich von 1771 bis 1796. Ausser den Zusätzen und Verbesserungen, die neuen Artikel von 1797 bis mit 1800 enthaltend; nebst*

- einem allgemeinen Materien-Register*, Hambourg: bey B. G. Hoffmann, 1802.
- Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution Unigenitus*, Paris, 1728-1803.
- Ordo docendi, et docentium, ac praecipuarum ejusmodi officiorum provinciae superioris Germaniae PP. Minoritarum sive Franciscanorum Conventualium provisorie dispositis in capitulo Brisacensi*, Strasbourg: François Levrault, 1777.
- Règlement de la Société économique à Fribourg précédé du rapport de la commission nommée pour en faire le projet*, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1813.
- Règlement pour le Petit-Conseil et ses deux Sections, cités dans Constitution et lois organiques de la Ville et République de Fribourg*, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1816.
- S Johann Michael, *Vollständiges Lese- und Gebetbuch für Katholische Christen*, Munich: Bey Joseph Lentner, 1785.
- S Johann Michael, *Das Gebet unsers Herrn für Kinder. In ihrer Sprache und aus ihren Begriffen*, Dillingen: s. n., 1787.
- S Johann Michael, *Vorlesungen aus der Pastoraltheologie*, 3 vol., Munich: Joseph Lentner, 1788-1789.
- Seconde lettre d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche*, s. l. [Fribourg], 24 juin 1799.
- S Roch-Ambroise, *Manuel de l'enfance contenant les éléments de lecture et des dialogues instructifs et moraux*, Paris: Le Clere, 1797.
- S Joseph, *Christenlehrbuch für katholische Seelsorger, Katecheten und Lehrer*, Munich: Lentner, 1795.
- Tableau des élèves de l'école française de la ville de Fribourg dressé pour la distribution des prix*, Fribourg: Béat-Louis Piller, 1801-1835.
- Z Beat Fidel, *Tableaux de la Suisse, ou Voyage pittoresque fait dans les XIII cantons du Corps helvétique*, 2 tomes en 4 vol., Paris: Lamy, 1780-1786.

Sources éditées

- A Giuseppe et alii (éd.), *Les conciles œcuméniques. Tome II. Les décrets Trente à Vatican II*, Paris: Les Éditions du Cerf, 1994.
- B Joachim-Joseph, « Essais anciens d'organisations universitaires à Fribourg. Lettres à un Seigneur de l'État de Fribourg sur l'établissement d'une université catholique en Suisse », *Revue de la Suisse catholique*, n° 28, 1897, p. 467-483, 513-528, 623-633, 641-654.
- B -W Rita, R Simone de, D Alexandre, H Walter (éd.), « *Auprès de mon écritoire* ». *Le copie-lettres (1732-1754) de François Pierre de Reynold*, Neuchâtel: Alphil, 2018.
- C Alain (éd.), *Le canton de Fribourg d'après les récits des voyageurs. Anthologie XV^e-XIX^e s*, Genève: Presses académiques de Genève, 2016.
- C Charles (éd.), *Rapport sur l'instruction publique / Condorcet*, Paris: Edilig, 1989.
- F Charles-Aloyse, *Notice historique sur la Chambre des scolarques de la Ville de Fribourg depuis son origine jusqu'au XIX^e siècle*, texte édité par Jean-Nicolas-Élisabeth Berchtold, Fribourg: Imprimerie de Joseph-Louis Piller, 1850.
- G Grégoire, *Explications du plan de Fribourg*, texte édité par Gérard Pfulg, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1948.
- G Grégoire, *Quelques souvenirs de ma vie avec réflexions*, texte édité par Gérard Pfulg, Fribourg: Société Fribourgeoise d'éducation, 1948.
- G Grégoire, *Berner Predigten 1799-1804*, texte édité par Anselm Pauchard, Fribourg: Paulusverlag, 1950.

- G Grégoire, *Discours de clôture prononcés par Grégoire Girard*, texte édité par Eugène-Joseph Egger, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1950.
- G Grégoire, *Projets d'éducation publique par le Père Grégoire Girard, cordelier*, texte édité par Gérard Pfulg, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1950.
- G Grégoire, *Méthodes et procédés d'éducation*, texte édité par Gérard Pfulg, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1953.
- [G Grégoire, M Abel, T Frédéric], *Rapport sur l'Institut de M. Pestalozzi à Yverdon*, texte édité par Eugène-Joseph Egger, Fribourg: Société fribourgeoise d'éducation, 1950.
- M Beda, *Vertheidigung der katholischen Religion. Sammt einem Anhang von der Möglichkeit einer Vereinigung zwischen unserer, und der evangelisch-lutherischen Kirche (1789)*, texté édité par Ulrich L. Lehner, Leiden & Boston: Brill, 2009.
- M Jean de, E -L Anna (éd.), *Vienne 1814-1815. Journaux du Congrès. «J'ai choisi la fête...»*, textes établis et introduits par Benoît Challand, Alexandre Dafflon et Jim Walker, avec la participation de Bernard Lescaze, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015.
- R Pierre (éd.), *Pierre Léon Pettolaz. Correspondance 1789-1799 avec Philippe Sirice Bridel, Jean Lanteires, Hans Gaspar Ott, Louis de Pont-Wullyamoz*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016.
- R Michael, *An Abridged edition of the Works of the Rev. Andrew Bell*, Édimbourg: Oliver & Boyd, 1833.
- S Damien (éd.), *Église, sciences et révolutions. La correspondance du chanoine Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834)*, Fribourg: Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, 2019.
- S Hubert (éd.), *Sailer und Lavater. Mit einer Auswahl aus ihrem Briefwechsel*, Cologne: Kommissionsverlag und Druck von J. P. Bachem, 1928.
- S Hubert (éd.), *Johann Michael Sailer. Briefe*, 2 vol., Ratisbonne: Verlag Friedrich Pustet, 1952.
- S Johannes, R Alfred (éd.), *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803) [= ASHR]*, 16 vol., Berne & Fribourg: Stämpfli & Fragnière, 1886-1966.
- W Manfred (éd.), *Ignaz Heinrich Reichsfreiherr von Wessenberg. Briefwechsel mit dem Luzerner Stadtpfarrer und bischöflichen Kommissar Thaddäus Müller in den Jahren 1801 bis 1821*, 2 vol., Bâle: Kommissionsverlag G. Krebs, 1994.

Littérature secondaire

- A David, «Le catalogue de Jean-Charles de Boffe libraire à Fribourg, 1768», in H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.) *Usages du livre à la fin de l'Ancien Régime. Autour de la bibliothèque Castella*, Gollion: Infoclio éditions, 2015, p. 35-51.
- A David, «Le P. Girard et les jésuites. Historiographie d'une affaire et perspectives de recherche», *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 110, 2016, p. 367-383.
- A David, *La Compagnie de Jésus de part et d'autre de son temps de suppression. Les jésuites à Fribourg en Suisse au XVIII^e et XIX^e siècle*, thèse de doctorat, Fribourg: Université de Fribourg, 2019.
- Allgemeine Deutsche Biographie* [= ADB], 56 vol., Leipzig: Duncker & Humblot, 1875-1912, www.deutsche-biographie.de
- A Robert, *Missels et bréviaires imprimés. Supplément aux catalogues de Weale et Bohatta. Propres des saints. Édition princeps*, Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1990.
- A Bernard (éd.), *Helvetia sacra IV/6. Die Augustiner-Eremiten, die Augustinerinnen, die Annuziatinnen und die Visitandinnen in der Schweiz*, Bâle: Schwabe, 2003.
- A Bernard (éd.), *Helvetia sacra III/4. Les Chartreux en Suisse*, Bâle: Schwabe Verlag, 2006.
- A Georges, «Présence à la Suisse et au Monde», in R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg: Imprimerie Fragnière S. A., 1981, vol. 1, p. 520-550.

- A Georges, «La “Ville et République” de Fribourg sous le règne du baron d’Alt (1737-1770). Essai sur les Lumières patriciennes», *Annales Benjamin Constant*, n° 18/19, 1996, p. 205-228.
- A Georges, Grégoire Girard. *Apôtre de l’école pour tous. Biographie*, Bière: Cabédita, 2005.
- A Georges, C -T Alain-Jacques, *Louis d’Affry 1743-1810. Premier landamman de la Suisse. La Confédération suisse à l’heure napoléonienne*, Genève: Slatkine, 2003.
- A Georges, M Marius, «L’Ancien Régime contesté, ébranlé et renversé», in R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg*, 2 vol., Fribourg: Imprimerie Fragnière S. A., 1981, vol. 2, p. 730-757.
- A Émile, *Le “tiers parti” catholique au XVIII^e siècle. Entre Jansénistes et Zelanti*, Paris: A. et J. Picard, 1960.
- A Silvia, *Citoyens et étrangers sous la République helvétique 1798-1803*, Genève: Georg, 2005.
- A Franz Xaver et alii (éd.), *Handbuch der Pastoraltheologie. Praktische Theologie der Kirche in ihrer Gegenwart*, 5 vol., Fribourg-en-Brisgau & Bâle & Vienne: Herder, 1964.
- A T Henri d’, «Kant et la Bible. Des traces aux frontières», in B Yvon, B Dominique (éd.), *Le siècle des Lumières et la Bible*, Paris: Beauchesne, 1986, p. 823-835.
- B Frédéric, «Contenus, pratiques, représentations. Qu’est-ce qu’une bibliothèque des Lumières en France au ^e siècle?», in H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l’Ancien Régime...*, p. 147-179.
- B Bernward, «750 Jahre Franziskaner-Minoriten in Würzburg», in S Meinrad (éd.), *Im Dienst der Gemeinde. 750 Jahre Franziskaner-Minoriten in Würzburg 1221-1971*, Wurtzbourg: Provinzialat und Konvent der Franziskaner-Minoriten in Würzburg, 1972, p. 73-148.
- B Christian, *Revolution im Namen der reinmoralischen Religion Thaddäus Müller als katholischer Aufklärer vor und während der Helvetischen Republik (1798–1803)*, Berne: Bibliothek am Guisanplatz, 2015.
- B Konrad, «Johann Michael Sailer als Pastoraltheologe und Seelsorger», in S Georg, M Paul (éd.), *Johann Michael Sailer und seine Zeit*, Ratisbonne: Verlag Vereins für Regensburger Bistumsgeschichte, 1982, p. 277-303.

- B Konrad, S Peter (éd.), *Von Aresing bis Regensburg. Festschrift zum 250. Geburtstag von Johann Michael Sailer am 17. November 2001*, Ratisbonne: Verl. des Vereins für Regensburger Bistumsgeschichte, 2001.
- B Konrad, *Johann Michael Sailer. Leben und Werk*, Kevelaer: Topos plus, 2011.
- B Georges, U Jean-Pierre, A Georges, D Jean, «L'Ancien Régime religieux et culturel», in R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg...*, vol. 2, p. 558-600.
- B Joseph, «Un séminaire diocésain à Surpierre (canton de Fribourg) d'après des documents inédits», *Revue d'histoire ecclésiastique Suisse*, n° 3, 1909, p. 30-44, 123-130.
- B Yvon, «L'Aufklärung à contre-Lumières», *Archives de philosophie*, n° 42/4, 1979, p. 631-634.
- B Jean-Nicolas-Élisabeth, *Notice biographique sur le chanoine Fontaine*, Fribourg: Imprimerie de Joseph-Louis Piller, 1850.
- B Jean-Nicolas-Élisabeth, *Histoire du canton de Fribourg*, 3 vol., Fribourg: chez Joseph-Louis Piller, 1852.
- B Paul, *Der Kanton Luzern zur Zeit der Helvetik. Aspekte der Beamtenschaft und der Kirchenpolitik*, Lucerne: Suva-Verlag, 1993.
- B Mathieu, «Le 21 février 1795, la France entérinait la séparation des Églises et de l'État», *Revue générale du droit*, n° 19749, 2015, édition online.
- B Beat, *Der wechselseitige Unterricht. Texte zu Schulentwicklung und Unterrichtsqualität, 1798-1844*, Zürich: Chronos-Verlag, 2015.
- B Marius, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, 2 vol., Genève: Jacquemoud, 1937-1938.
- B Hans Dieter (éd.), *Religion in Geschichte und Gegenwart [= RGG]*, Tübingen: J.C.B. Mohr, 1998-2007.
- B -W Rita, *Zwischen Glanz und Elend. Städtische Elite in Freiburg im Üchtland (18. Jahrhundert)*, Zürich: Chronos Verlag, 2014.
- B -W Rita, *Katholisch bleiben? Freiburg im Üchtland während der Reformation (1520-1550)*, Zürich: Chronos Verlag, 2017.
- B Paul, *Pater Gregor Girards Konzeption der Volksschule aus Schulgeschichtlicher Perspektive*, Berne: Peter Lang, 2002.
- B Paul, «"Bildung für alle" – Realistische Vision oder Utopie? Zur Bedeutung Pater Girards für die organisatorische und pädagogische

- Entwicklung der städtischen Volksschule in Freiburg während der Mediation», in P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation (1803-1814) = Staat und Gesellschaft in Freiburg zur Mediationszeit (1803-1814). Actes du colloque de Fribourg (journée du 11 octobre 2003)*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2005, p. 329-350.
- B Xavier, *Une nation de fidèles. L'Église et la liturgie parisienne au XVIII^e siècle*, Turnhout: Brepols Publishers, 2006.
- B Franz Xaver, *Das Ende des Bistums Konstanz. Hochstift und Bistum Konstanz im Spannungsfeld von Säkularisation und Suppression (1802/03-1821/27)*, Stuttgart & Berlin [etc.]: W. Kohlhammer, 1989.
- B Franz Xaver, «Die Bemühungen des Konstanzer Generalvikars Ignaz Heinrich von Wessenberg um die Priesterfortbildung», *Münchener Theologische Zeitschrift*, n° 46/1, 1995, p. 99-117.
- B Franz Xaver, «Auswirkungen der Aufklärung in Benediktinerklöstern Südwestdeutschlands und der Schweiz», *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, n° 127, 2016, p. 431-445.
- B François, «L'érudit curé Girard (1759-1832) et la paroisse d'Avrydevant-Pont», in S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg. Foyer religieux et culturel, lieu de pouvoir. Actes du colloque, 3-5.2.2010*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2010, p. 377-391.
- B Walter, «Die Indienneindustrie im Gebiete des heutigen Kanton Freiburg im 18. Jahrhundert», *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 56, 1959, p. 315-339.
- B Laetitia, «Hochschulinitiativen. Ausburg-Dillingen», in S Max (éd.), *Handbuch der bayernischen Geschichte. III/2. Geschichte Schwabens bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts*, Munich: Verlag C. H. Beck, 2017, p. 671-685.
- B Laetitia, S Johannes, *Die Ludwig-Maximilians-Universität in ihren Fakultäten*, 2 vol., Berlin: Ducker & Humblot, 1972-1980.
- B Laetitia et alii (éd.), *Biographisches Lexikon der Ludwig-Maximilians-Universität München [= BLLMU]*, Teil I, *Ingolstadt-Landshut 1472-1826*, Berlin: Ducker & Humblot, 1998.
- B Brigit, «Der Bucherwerb der Fürstbischöflichen Hofbibliothek Eichstätt im Zeitraum 1750-1800», in B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern 1750-1800*.

- Kulturelle Ausgleichsprozesse im Spiegel von Bibliotheken in Luzern, Eichstätt und Klosterneuburg*, Paderborn: Ferdinand Schöningh, 2001, p. 197-428.
- B Martin, *Kantianismus und Fichteanismus in Bern. Zur philosophischen Geistesgeschichte der Helvetik sowie zur Entstehung des nachkantischen Idealismus*, Bâle: Schwabe, 2001.
- B Martin, «Père Girard als Philosoph», in G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung... Zum 250sten Geburtsjahr von Pater Grégoire Girard = oderlou... Vers une éclaircie pédagogique. 250ème anniversaire du Père Grégoire Girard*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2016, p. 153-163.
- B Holger, *Der Traum von Freiheit und Gleichheit. Helvetische Revolution und Republik (1798-1803). Die Schweiz auf dem Weg zur bürgerlichen Demokratie*, Zürich: Orell Füssli Verlag, 1998.
- B -B Heidi, *Im Bann der Revolution. Der Kanton Luzern 1798-1831/50*, Lucerne & Stuttgart: Rex-Verlag, 1998.
- B Alain, *La bibliothèque de Castella de Delley. Son histoire et son catalogue*, Fribourg: Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, 2011.
- B Monique, *Johann Michael Sailer (1751-1832). Sa vie et son œuvre depuis 1794*, thèse de doctorat, Bordeaux: Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2007.
- B Philippe, «Restauration de l'Église romaine et renouveau du catholicisme italien durant le premier ^e siècle, à travers la récente historiographie italienne», *Mélanges de l'école française de Rome*, n° 98/2, 1986, p. 805-836.
- B Philippe, *Recherches prosopographiques sur la curie romaine à l'âge de la restauration (1814-1846)*, Rome: École française de Rome, 2002.
- B Gustave, *Le Chapitre de l'insigne et exempt Collégiale de Saint-Nicolas. Notice historique*, Fribourg: Impr. Saint-Paul, 1912.
- B Patrick, «Die Auseinandersetzungen des Lausanner Bischofs Jean-Baptiste de Strambino (1662-1684) mit der Freiburger Obrigkeit. Gründe und politische Implikationen», in D -W Eva (éd.), *Kirchengeschichte und allgemeine Geschichte in der Schweiz. Die Aufgabe der Helvetia Sacra. Referate, gehalten am Schweizerischen Historikertag, Bern, 25. Oktober 1985*, Bâle: Schwabe, 1986, p. 63-76.
- B Patrik (éd.), *Helvetia sacra I/4. Le diocèse de Lausanne (v^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève*

et Fribourg (depuis 1925) [= HS I/4], Bâle & Francfort: Helbing et Lichtenhahn, 1988.

- B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern 1750-1800. Kulturelle Ausgleichsprozesse im Spiegel von Bibliotheken in Luzern, Eichstätt und Klosterneuburg*, Paderborn: Ferdinand Schöningh, 2001.
- B Leonardo, *A cavallo delle Alpi. Ascese, declini e collaborazioni dei ceti dirigenti tra Ticino e Svizzera centrale (1400-1600)*, Milan: FrancoAngeli, 2014.
- B Albert, *Helvetia sacra II/2. Die weltlichen Kollegiatstifte der deutsch- und französischsprachigen Schweiz* [= HS II/2], Berne: Francke, 1977.
- B Albert, D -S Brigitte (éd.), *Helvetia sacra VI/2. Der Franziskusorden. Die Kapuziner und Kapuzinerinnen in der Schweiz* [= HS V/2], Berne: Francke Verlag, 1974.
- B Albert, D -S Brigitte (éd.), *Helvetia sacra VII. Der Franziskusorden. Die Franziskaner, die Klarissen und Regulierten Franziskaner-Terziarinnen in der Schweiz. Die Miniminen in der Schweiz* [= HS V/1], Berne: Francke Verlag, 1978.
- B Ingrid, F Alexandre, «La diffusion de l'enseignement mutuel girardien en Suisse. Des déclinaisons pédagogiques transcantonales pour forger un "écolier-citoyen" moralisé», *Traverse*, n° 1, 2017, p. 32-41.
- B Michael, K Walter (éd.), *Lexikon für Theologie und Kirche* [= LThK], 11 vol., Fribourg-en-Brigau, Bâle [etc.]: Herder-Verlag, 2009.
- B Alexander, «Franziskaner – Minoritenkloster in Würzburg», *Bavaria Franciscana Antiqua*, n° 2, 1956, p. 87-136.
- B Pierre-Philippe, «Apprendre dans un "palais scolaire" en 1819 (la pédagogie du Père Girard)», *Universitas*, n° 12, 2014, p. 12-13.
- B Pierre-Philippe, *Girard. Grands pédagogues*, Le Mont-sur-Lausanne: LEP Loisirs et pédagogie, 2017.
- B Ferdinand (éd.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* [= NDP], Paris: Hachette, 1911, www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson
- B Hans (éd.), *Johann Michael Sailer. Theologe, Pädagoge und Bischof zwischen Aufklärung und Romantik. Vortragsreihe der Universität Regensburg*, Ratisbonne: Mittelbayerische Druckerei- und Verlagsgesellschaft, 1983.
- B Jeffrey D., L Ulrich L. (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe. A Transnational History*, Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2014.

- B Ernst A., «Der Mann mit dem Goldhelm. Neue Erkenntnisse zur Provenienz des Gemäldes», *Jahrbuch der Berliner Museen*, 2015, p. 99-106.
- B Anna, *Staat und Wissen. Ursprünge des modernen schweizerischen Bildungssystems im Diskurs der Helvetischen Republik*, thèse de doctorat, Berne: Université de Berne, 2004.
- B Anna, «Das Projekt einer nationalen Schulgesetzgebung in der Helvetischen Republik (1798-1803)», in C Lucien (éd.), *Bildungsraum Schweiz. Historische Entwicklung und aktuelle Herausforderungen*, Berne & Stuttgart & Vienne: Haupt, 2008, p. 33-55.
- C -S Ursula, «Im Spannungsfeld zwischen Pietismus und Aufklärung. Johann Kaspar Lavater “auf dem öffentlichen Schauplatze der Welt”», in G Ulrike, H Erika (éd.) *Gendering Tradition. Erinnerungskultur und Geschlecht im Pietismus*, Korb: Dydymos-Verlag, 2007, p. 193-211.
- C François de, «Vie et mort de l’Ancien Régime», *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne: Payot, 1986, p. 423-496.
- C Gaston, *Histoire du canton de Fribourg depuis les origines jusqu’en 1857*, Fribourg: Fragnière, 1922.
- C Jean, *L’Organisation des pouvoirs politiques dans les Constitutions du canton de Fribourg*, Fribourg: Éditions universitaires, 1953.
- C Michel, *L’enseignement mutuel en Bretagne. Quand les écoliers bretons faisaient la classe*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2011.
- C Jean-Michel, *L’École d’État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010.
- C Hubert, *Notice biographique sur feu M. l’Avoyer Montenach avec quelques aperçus sur l’histoire contemporaine*, Fribourg: Imprimerie de L.-J. Schmid, 1842.
- C Louis, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l’ancien diocèse de Strasbourg (1650-1750)*, Paris: Orphrys, 1981.
- C Jeanne, *Le dialogue éducatif des Lumières. Innovations, permanences et fantasmes (1754-1804)*, thèse de doctorat, Paris: Université Paris-Est, 2016.
- C Patrick, H Anne, Z Simone (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques. Proceedings of the Conference organized by the Center for 17th & 18th Century Studies*, Genève: Slatkine, 1998.

- C Marie-Madelaine, «La formation littéraire et pédagogique des jésuites en Europe fin du ^e et début du ^e siècle», *Paedagogica Historica*, n° 30/1, 2006, p. 99-117.
- C Marie-Madeleine, J Dominique, *Les collèges français. 16^e-18^e siècles*, répertoire 1, *France du Midi*, Paris: Centre national de la recherche scientifique, 1984.
- C Marie-Madeleine, J Dominique, *Les collèges français. 16^e-18^e siècles*, répertoire 3, *Paris*, Paris: Centre national de la recherche scientifique, 2002.
- C Monique, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris: Albin Michel, 1998.
- C Monique, *Histoire du jansénisme. XVII^e-XIX^e siècles*, Paris: Perrin, 2016.
- C Rebecca, P Francis, *Enfants à louer. Orphelins et pauvres aux enchères XIX^e-XX^e siècle*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015.
- D Alexandre, «La bibliothèque du parfait capitaine aux Gardes suisses. Les livres appartenant à Louis-Auguste Augustin d'Affry (1735)», in H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l'Ancien Régime...*, p. 205-220.
- D Alexandre, «Notes sur le mouvement intellectuel de Fribourg au ^e siècle. État des arts et des lettres. Le couvent des cordeliers centre du mouvement intellectuel», *Archives de la Société d'histoire de Fribourg*, n° 2, 1858, p. 185-196.
- D Alexandre, *Notice historique sur la Société économique de Fribourg depuis sa fondation, le 9 janvier 1813, jusqu'à ce jour*, Fribourg: Impr. de Ch. Marchand, 1863.
- D Alexandre, *Le Père Girard et son temps. Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse (1765-1850)*, 2 vol., Paris: Fischbacher, 1896.
- D Appolinaire, P François (éd.), *Dictionnaire historique, statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg [= Dellion]*, 12 vol., Fribourg: Imprimerie du chroniqueur suisse, 1884-1903.
- D Ulrike et alii (éd.), *Die Matrikel der Universitäten Wien*, vol. 8, 1746/47-1777/78, Vienne & Cologne & Weimar: Böhlau, 2014.
- D Eugène, *L'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique 1798-1803*, Fribourg: Impr. de l'œuvre de Saint-Paul, 1905.

- D Jean-Joseph, «Du concile de Trente dans ses rapports avec la Suisse et en particulier avec le canton de Fribourg», *Mémorial de Fribourg*, n° 4, 1857, p. 170-187.
- D C Mauro, «Katholische Geistliche als Träger aufklärerischer Reformen und Förderer eines schweizerischen national Bewusstseins im ausgehenden 18. Jahrhundert», in H André, J Claire, L Timothée, S Daniel (éd.), *Politische, gelehrte und imaginierte Schweiz. Kohäsion und Disparität im Corpus helveticum des 18. Jahrhunderts = Suisse politique, savante et imaginaire. Cohésion et disparité du Corps helvétique au XVIII^e siècle*, Genève: Slatkine, 2019, p. 341-357.
- D C Mauro, «Elementarschulreformen in katholischen Gebieten der Schweiz im späten 18. Jahrhundert», in O Jürgen, O Andreas (éd.), *Katholische Aufklärung in Europa und Nordamerika*, Göttingen: Wallstein Verlag, 2019, p. 79-96.
- D Harald, «Die katholische Universitäten im Heiligen Römischen Reich deutscher Nation des 18. Jahrhunderts», in H Notker (éd.), *Universitäten und Aufklärung*, Göttingen: Wallstein Verlag, 2001, p. 21-47.
- Dictionnaire historique de la Suisse* [= DHS], publié par la Fondation Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), 13 vol., Hauterive: G. Attinger, 2002-2014, www.dhs.ch
- D Ferdinand, *Die Franziskaner in Deutschland*, Düsseldorf: Schwann, 1926.
- D John Christopher, *Reform and the enlightened Catholic State. Culture and education in the prince-bishopric of Wurzburg 1731-1795*, thèse de doctorat, Emory: Université d'Emory, 1989.
- D Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814. Les municipalités sous l'Helvétie et la Médiation, une comparaison avec d'autres Villes-États de Suisse*, Fribourg: Fribourg Academic Press, 2006.
- D Caroline, M Philippe, «Histoire globale, histoires connectées. Un changement d'échelle historiographique», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54/4, 2007, p. 7-21.
- D Hildebrand, *Johann Michael Feneberg und die Allgäuer Erweckungsbewegung. Ein kirchengeschichtlicher Beitrag aus den Quellen zur Heimatkunde Allgäus*, Nuremberg: Verein für bayerische Kirchengeschichte, 1959.

- E Eugen, «P. Girard und Pestalozzi», in *Mélanges Père Girard = Père Girard Gedenkschrift. Zur Erinnerung an das Zentenar seines Todes*, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1953, p. 7-21.
- E Ferdinand, *Die Schweizer Rechtsschulen vom 16. Bis 19. Jahrhundert unter besonderer Berücksichtigung des Privatrechts. Die kantonalen Kodifikationen bis zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch*, Zürich: Schulthess Polygraphischer Verlag, 1975.
- E Emil, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zürich: Chronos, 1988.
- E Michel, «Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle», *Genèses*, n° 17, 1994, p. 112-121.
- E Michel, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris: PUF, 1999.
- E Michel, «La notion de transfert culturel», *Revue Sciences/Lettres [en ligne]* (2013), mis en ligne le 1^{er} mai 2012, consulté le 4 décembre 2019, <http://journals.openedition.org/rsl/219>
- E Michel, W Michael (éd.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e et XIX^e siècle)*, Paris: Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988.
- E Konrad, *Geschichte der oberdeutschen (Straßburger) Minoriten-Provinz, Wurtzbourg*: Bucher, 1886.
- F Antoine, «Aspects de l'Aufklärung catholique», *Études germaniques*, n° 24, 1969, p. 272-279.
- F Andreas, «Die Exekutive der Helvetischen Republik 1798-1803. Personelle Zusammensetzung, innere Organisation, Repräsentation», *Studien und Quellen – Études et Sources – Studi e Fonti*, n° 12, 1986, p. 113-196.
- F Thomas, *Aufbruch und Widerstand. Das Kloster Einsiedeln im Spannungsfeld von Barock, Aufklärung und Revolution*, Egg bei Einsiedeln: Thesis Verlag, 2019.
- F Caroline, «Vers l'“éducation universelle”. La Société pour l'instruction élémentaire, un pôle de la circulation transnationale des savoirs pédagogiques (1815-1833)», *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 55/2, 2017, p. 27-42.
- F Norbert (éd.), *Kant und Katholizismus. Stationen einer wechselhaften Geschichte*, Fribourg-en-Brigau: Herder, 2005.
- F Robert, «Der Josephinismus in der Schweiz», in R Helmut (éd.), *Der Josephinismus. Bedeutung, Einflüsse und Wirkungen*, Francfort: Peter Lang, 1993, p. 137-145.

- F Hubert, «L'Ordre du Latium», in *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII^e siècle au XX^e siècle*, Genève & Fribourg: Éditions Slatkine & Musée d'Art et d'Histoire, 2001, p. 47-61.
- F Hubert, B Raoul (éd.), *Fribourg 1798. Une révolution culturelle? = Freiburg 1798. Eine Kulturrevolution?*, Fribourg: Musée d'Art et d'Histoire, 1998.
- F Alexandre, *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand*, Paris: Demopolis, 2015.
- F Alexandre, «L'éclectisme pédagogique germanique, précurseur de l'éducation comparée? Réceptions et héritage des Grundsätze de Hermann August Niemeyer dans l'espace franco-suisse», *Revue germanique internationale*, n° 23, 2016, p. 65-78.
- F Alexandre, «Aux sources d'une relation passionnée entre un pédagogue et son élève. Le Père Girard d'Alexandre Daguét», in G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung...*, p. 29-53.
- F Alexandre, «Introduction. L'Atlantique, espace de transculturation?», in F Alexandre (éd.), *Penser la circulation des savoirs (scolaires) dans l'espace transatlantique. Émigration-transferts-crétions (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris: Le Bord de l'Eau, 2021.
- F Franz Georg, *Johann Michael Sailer und das Problem der Konfessionen*, Leipzig: Benno Verl., 1972.
- F Ramona, «[...] dans l'humilité de ma sphère [...]». *Die Selbstwahrnehmung und Selbstdarstellung des Baron François-Joseph-Nicolas d'Alt de Tieffenthal in seinen «Hors d'œuvres»*, travail de master, Fribourg: Université de Fribourg, 2011.
- G Philipp, *Johann Michael Sailers Gebetbücher. Eine Studie über den lebenslangen Versuch, ein Dolmetsch des betenden Herzens zu sein*, Tübingen & Bâle: A. Francke Verlag, 2007.
- G Stephan, S -M Katharina, F Alain, «Bildwerk und Liturgie in der Freiburger Nikolauskirche», in S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg...*, p. 479-495.
- G Johannes, «Franziskanerkloster München St. Antonius», *Bavaria Franciscana Antiqua*, n° 3, 1957, p. 17-136.
- G Yves-Claude, *J. M. Sailer et l'Aufklärung (1770-1794). Contribution à l'étude de l'Aufklärung catholique en Bavière*, thèse de doctorat, Angers: Université de Haute Normandie, 1979.

- G Yves-Claude, «La pédagogie chrétienne de Jean-Michel Sailer (1751-1832)», in *Éducation et pédagogies au siècle des Lumières. Actes du colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers*: Presses de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 243-253.
- G François, *L'École fribourgeoise à l'époque de la Régénération 1830-1847*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1983.
- G François, «La "Petite Église" (1810-1844). Une société secrète de prêtres face à l'autorité», *Société suisse d'histoire économique et sociale*, n° 9, 1991, p. 49-57.
- G François, «La citadelle catholique. L'emprise du curé de campagne», *Annales fribourgeoises*, n° 61/62, 1994/1997, p. 235-244.
- G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung... Zum 250sten Geburtsjahr von Pater Grégoire Girard = oder/ou... Vers une éclaircie pédagogique. 250ème anniversaire du Père Grégoire Girard*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2016.
- G Christian, «Wie die Kritik der reinen Vernunft auf den Index Librorum Prohibitorum kam», in F Norbert (éd.), *Kant und der Katholizismus. Stationen einer wechselhaften Geschichte*, Fribourg-en-Brigau: Herder, 2005, p. 91-137.
- G Eric, *Die Zentralschweiz in der Helvetik (1798-1803). Kriegserfahrungen und Religion im Spannungsfeld von Nation und Region*, Münster: Aschendorff Verlag, 2009.
- G Johannes, «L'«Internationale des Conservateurs». Cercles d'élites transnationaux, diplomatie informelle et biographies croisées en Europe occidentale depuis 1945», *Histoire, économie et société*, n° 35/2, 2016, p. 32-44.
- G Gilles, *Les particularismes de l'éducation jésuite dans les collèges d'Allemagne du sud au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat, Metz: Université de Metz, 1990.
- G -H Sandro, «Widerstand und Revolten gegen die Republik. Grundformen und Motiven», in S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches = Helvetik. Neue Ansätze. Referate des Helvetik-Kolloquiums vom 4. April 1992 in Basel = Actes du colloque Helvétique, le 4 avril 1992 à Bâle*, Bâle: Schwabe & Co. AG, coll. Itinera n° 15, 1993, p. 84-104.
- H Robert, *Die geistige Haltung der katholischen Universitäten Deutschlands im 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der Aufklärung*, Fribourg-en-Brigau: Verlag Herder Freiburg, 1952.

- H Malachi, «Rediscovering Intellectual Biography – and Its Limits», *History of Political Economy*, n° 39, 2007, supplément annuel, p. 9-29.
- H Notker, *Aufklärung und katholisches Reich. Untersuchungen zur Universitätsreform und Politik katholischer Territorien des Heiligen Römischen Reichs deutscher Nation im 18. Jahrhundert*, Berlin: Ducker & Humblot, 1977.
- H Notker, «Was heißt Aufklärung in katholischen Universitäten Deutschlands?», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland*, Hambourg: Felix Meiner Verlag, 1993, p. 142-162.
- H Notker (éd.), *Universitäten und Aufklärung*, Göttingen: Wallstein Verlag, 2001.
- H Philipp, *Erziehung zu Menschenwürde. Das pädagogische Denken und Handeln bei Gregor Girard (1765-1850)*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2007.
- H Winfried, «Einheitlichkeit als Weg der Erneuerung. Das Konzil von Trient und die nachtridentische Reform der Liturgie», in K Martin, K Benedikt (éd.), *Historische Studien zu einem bleibenden Grundzug des christlichen Gottesdienstes. Teil I. Biblische Modelle und Liturgiereformen von der Frühzeit bis zur Aufklärung*, Münster: Aschendorff, 2002, p. 436-465.
- H Gall, *Johann Mabillon und die Schweizer Benediktiner. Ein Beitrag zur Geschichte der historischen Quellenforschung im 17. und 18. Jahrhundert*, Saint-Gall: Verlag Leobuchhandl., 1938.
- H Georg, «Wissenschaftspflege und Aufklärung in Klöstern der Augustiner Chorherren und Benediktiner im bayerisch-österreichischen Raum», in A Werner, V Peter (éd.), *Bibliotheken und Aufklärung*, Wiesbaden: Harrassowitz, 1988, p. 83-101.
- H Marcus, «Jesuit Physics in Eighteenth-Century Germany. Some important continuities», in O'M John, B Gauvin Alexander, H Steven J., K T. Frank (éd.), *The Jesuits. Cultures, Sciences, and Arts 1540-1773*, Toronto: University of Toronto Press, 1999, p. 538-554.
- H Wolfhart, «Die letzte Ingolstädter Periode (1773-1799)», in S Hans Otto (éd.), *Philosophie an der Ludwig-Maximilians-Universität. Die philosophische Lehre an der Universität Ingolstadt-Landshut-München von 1472 bis zur Gegenwart*, St. Ottilien: EOS, 2010.

- H Irène, «Zwischen Angst und Hoffnung. Eine Nation entsteht (1798-1848)», in K Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle: Schwabe, 2014, p. 371-421.
- H Norbert, «Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland?», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland*, Hambourg: Felix Meiner Verlag, 1993, p. 36-39.
- H Rita, «La Suisse et l’enseignement aux ^e-^e siècles. Le prototype d’une “fédération d’États enseignants”?», *Histoire de l’éducation*, n° 134, 2012, p. 59-80.
- H André, «Die Helvetik als reformabsolutistische Republik», in S Daniel (éd.), *Umbruch und Beständigkeit. Kontinuitäten in der Helvetischen Revolution von 1798*, Bâle: Schwabe, 2009, p. 83-104.
- H André, «Beschleunigung und Stillstand. Spätes Ancien Régime und Helvetik (1712-1802/03)», in K Georg (éd.), *Die Geschichte der Schweiz...*, p. 311-361.
- H André, *Au cœur de l’Europe. Une histoire de la Suisse entre ouverture et repli*, traduit de l’allemand par Marianne Enckell et Diane Gillard, Lausanne: Antipodes, 2018.
- H Waltraud, B Josef, *Luzerner Pfarr- und Weltklerus 1700-1800. Ein biographisches Lexikon*, Lucerne: Rex-Verlag, 1998.
- H Anna, «Die St. Urbaner Schulreform an der Wende des 18. Jahrhunderts», *Schweizer Studien zur Geschichtswissenschaft*, n° 12/2, 1920.
- H Thomas, R Simone de, G Lucas (éd.), *Usages du livre à la fin de l’Ancien Régime. Autour de la bibliothèque Castella*, Gollion: Infoclio éditions, 2015.
- I H Ulrich, *Aufklärung in der Schweiz*, Berne: Francke Verlag, 1970.
- I H Ulrich, *Die Geschichte der Schweiz*, Stuttgart: W. Kohlhammer, 1976.
- I H Ulrich, «Die Aufklärung in der katholischen Schweiz», in *Handbuch der Schweizer Geschichte*, Zürich: Berichthaus, 1977, vol. 2, p. 741-743.
- I H Ulrich, *Les Lumières en Europe*, Paris: Édition du Seuil, 1993.
- I H Ulrich, C François de, *Die Helvetische Gesellschaft. Mitglieder und Gäste der Helvetischen Gesellschaft*, Frauenfeld & Stuttgart: Verlag Huber, 1983.
- J Sylvie, *Comment moderniser un canton? Les actions et les projets de la Société économique de Fribourg (1813-1910)*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 2002.

- J Joseph, *Le couvent des cordeliers de Fribourg 1256-1956*, Fribourg: Impr. Saint-Paul, 1956.
- J Hans Ulrich, «Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19^{ème} siècle», *Société suisse d'histoire économique et sociale*, n° 9, 1991, p. 7-29.
- J Sylvie, «Retour sur la querelle des méthodes pédagogiques au 19^{ème} siècle. Une analyse de l'argumentaire critique contre l'enseignement mutuel», *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, n° 54/1, 2018, p. 87-109.
- J Dominique, *Les trois couleurs du tableau noir*, Paris: Belin, 1981.
- K Sigismund, «Überlingen/Bodensee Franziskaner-Konventualen», *Alemania Franciscana Antiqua*, n° 14, 1970, p. 193-251.
- K Michael, M Thomas, *Die Collegia der Insulaner, Vertraulichen und Wohlgesinnten in Zürich 1679-1709. Die ersten deutschsprachigen Aufklärungsgesellschaften zwischen Naturwissenschaften, Bibelkritik, Geschichte und Politik*, Zürich: NZZ, 2002.
- K Augustin, R Olivier, *Le mouvement théologique dans le monde contemporain. Liturgie, dogme, philosophie, exégèse*, Paris: Beauchesne, 1969, p. 41-43.
- K Rolf (éd.), *Die Universität Dillingen und ihre Nachfolger. Stationen und Aspekte einer Hochschule in Schwaben*, Dillingen: Historischen Verein Dillingen, 1999.
- K Martin, «Die Liturgie an der Stiftskirche St. Nikolaus in Freiburg auf Grundlage des Zeremoniale aus dem späten 16. Jahrhundert», in S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg...*, p. 409-442.
- K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung – Aufklärung im katholischen Deutschland*, Hambourg: Felix Meiner Verlag, 1993.
- K Harm, «“Der Genius der Zeit hat sie unbrauchbar gemacht”. Zum Thema *Katholische Aufklärung – Oder: Aufklärung und Katholizismus im Deutschland des 18. Jahrhunderts. Eine Einleitung*», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung...*, p. 1-35.
- K Harm, «Austria or the Habsburg Lands», in L Ulrich L., P Michael (éd.), *A Companion to the Catholic Enlightenment in Europe*, Leiden & Boston: Brill, 2010, p. 127.
- K Harm, «“L’Aufklärung catholique” contre “les lumières”. Aporemata der Forschung zur katholischen Aufklärung von 1969 bis

- 2017», in O Jürge, O Andreas (éd.), *Katholische Aufklärung in Europa und Nordamerika...*, p. 23-51.
- K Hadrian, *Geschichte der Franziskanerklöster in der Untersteiermark in der Aufklärungsperiode und in der Zeit des Absolutismus: ca. 1750-1850*, Görz: Dr. der "Narodna Tiskarna", 1915.
- K Hans-Michael, *Große Bayerische Biographische Enzyklopädie [= GBBE]*, Berlin & New York: De Gruyter Saur, 2005.
- K Benedikt, «Zwischen Tradition und Zeitgeist. Programm und Durchführung der Liturgiereform in der deutschen katholischen Aufklärung», *Jaarboek voor Liturgie-onderzoek*, n° 20, 2004.
- K Jochen, *Druckerschwärze statt Schwarzpulver. Wie die Gegenaufklärung die Katholische Aufklärung nach 1789 mundtot machte. Die Perzeption der kirchenpolitischen Vorgänge der Französischen Revolution in der oberdeutschen theologischen Publizistik des Alten Reichs*, Brêmes: Édition Lumières, 2016.
- K Jochen, «Du bonheur de publier sous la crosse. Partisans et adversaires des Lumières dans la presse catholique allemande de la seconde moitié du ^e siècle», *Chrétiens et sociétés*, n° 26, 2019, mis en ligne sur OpenEdition.org, p. 6.
- L Sylvain, «Qui gouverne sous la Médiation?», in P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation...*, p. 128-164.
- L Ulrich L. (éd.), *Religion nach Kant. Ausgewählte Texte aus dem Werk Johann Heinrich Tieftrunks (1759-1834)*, Nordhausen: Verlag Traigott Bautz, 2007.
- L Ulrich L., «What is "Catholic Enlightenment" ?», *History Compass*, n° 8/2, 2010.
- L Ulrich L., *Enlightened Monks. The German Benedictines 1740-1803*, Oxford: Oxford Univ. Press, 2011.
- L Ulrich L., «Benedict Stattler (1728-1797). The Reinvention of Catholic Theology with the help of Wolffian Metaphysics», in B Jeffrey D., L Ulrich L. (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe...*, p. 167-190.
- L Ulrich L., *The Catholic Enlightenment. The Forgotten History of a Global Movement*, Oxford: Oxford University Press, 2016.
- L Ulrich L., P Michael (éd.), *A Companion to the Catholic Enlightenment in Europe*, Leiden & Boston: Brill, 2010.
- L Karl Joseph, *Neuorientierung der Theologie im 18. Jahrhundert in Würzburg und Bamberg*, Wurtzbourg: Echter Verlag, 1978.

- L Giovanni, «Les usages de la biographie», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 44/6, 1989, p. 1325-1336.
- L Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris: Fayard, 2005.
- L Bernardin, *Geschichte der bayerischen Franziskanerprovinz zum hl. Antonius von Padua von ihrer Gründung bis zur Säkularisation 1620-1802*, Munich: Pfeiffer, 1926.
- L Christine, K Rotraud von (éd.), *De la traduction et des transferts culturels*, Paris: L'Harmattan, 2007.
- L Sabrina, *Le Petit X. De la biographie à l'histoire*, Paris: Éditions du Seuil, 2010.
- L Anna-Ruth, «Johann David Michaelis et les débuts de la critique biblique», in B Yvon, B Dominique (éd.), *Le siècle des Lumières et la Bible...*, p. 113-128.
- L Alban Norbert, «Die Stellung der katholischen Klerus zur Helvetischen Republik», in S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches...*, p. 50-61
- M Laurence, «Les Lumières françaises au tribunal de l'Index et du Saint Office», *Dix-huitième siècle*, n° 34, 2002, p. 13-25.
- M Hans, «Die Katholiken und die Aufklärung. Ein Gang durch die Forschungsgeschichte», in K Harm (éd.), *Katholische Aufklärung...*, p. 40-53.
- M Catherine, «L'entrée des "Lumières" à l'Index. Le tournant de la double censure de l'Encyclopédie en 1759», *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 42, 2007, p. 108-139.
- M Felici, «Westschweizer Studenten an der Universitäts Innsbruck 1671-1900», *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 62, 1979-1980, p. 177-198.
- M Thomas, *Geschichte der Schweiz*. Baden: Hier+Jetzt, 2010.
- M Henri, *Le Séminaire de Fribourg*, Fribourg: Impr. Saint-Paul, 1939.
- M Henri, *La "Petite Église" du diocèse de Lausanne et Genève 1810-1844*, Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, 1941.
- M Hanspeter, «Kulturelle Ausgleichsprozesse in der Schweiz 1750-1840. Das Beispiel der Kapuzinerbibliothek Luzern», in B Dieter (éd.), *Die Aufklärung in den deutschsprachigen katholischen Ländern...*, p. 49-195.
- M Hanspeter, *Klosterkultur und Aufklärung in der Fürstabtei St. Gallen*, St. Gallen: Verlag am Klosterhof, 2003.

- M Hanspeter, «Zwei Klosterbibliotheken in der Zeit der Helvetik», *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 55, 2005, p. 267-278.
- M Pierre, «La correspondance ecclésiastique, 1811-1819. Formation continue ou sédition entrevue», in P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation...*, p. 351-362.
- M Pierre, «Les prêtres de la “Petite Église”. Réseaux et stratégies épistolaires ecclésiastiques dans le premier ^e siècle», in H Philippe, J Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel: Alphil, 2006, p. 353-370.
- M Patrick, *Le clergé valaisan face aux défis de l'Helvétique (1798-1802)*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1997.
- M Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 3, *De la Révolution à l'École républicaine*, Paris: Nouvelle librairie de France, 1981.
- M Bertram, «Johann Michael Sailer. Theologe und Seelsorger zwischen Aufklärung und Romantik», in W Peter et alii (éd.), *Theologen des 17. Und 18 Jahrhunderts. Konfessionelles Zeitalter – Pietismus – Aufklärung*, Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003, p. 244-261.
- M Kurt-Werner, *Die Zurlaubiana. Werden, Besitzer, Analysen. Eine Zuger Familiensammlung, Grundstock der Aargauischen Kantonsbibliothek*, 2 vol., Aarau & Francfort: Verlag Sauerländer, 1981.
- M Fabrizio, «Il filantropismo liberale», in C Raffaello (éd.), *Storia del Cantone Ticino. L'Ottocento*, Bellinzone: Stato del Cantone Ticino, 2015, p. 135-148.
- M Sebastian, *Die katholische Beurteilung des Aufklärungszeitalters*, Berlin: Verlag von Karl Curtius, 1909.
- M Sebastian, *Die Matrikel der Universität Würzburg*, 2 vol., Munich & Leibzig: Verlag von Ducker et Humblot, 1922.
- M Meinrad, «Notice historique sur la Bibliothèque de Fribourg», *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, n° 2, 1858, p. 205-342.
- M Marius, *La contre-révolution dans le Canton de Fribourg 1789-1815. Doctrine, propagande et action*, Fribourg: Éditions universitaires, 1978.
- M Marius, «L'après-Chenaux. Les troubles en ville de Fribourg», *Annales fribourgeoises*, n° 60, 1992/93, p. 7-56.

- M Marius, «Échanges épistolaires et commerce des livres à l'époque des Lumières. Mgr de Lenbourg et l'Encyclopédie d'Yverdon», *Annales Fribourgeoises*, n° 73, 2001, p. 45-58.
- M Parthenius, *Geschichte der Franziskaner in Bayern*, Munich: Lentner, 1896.
- M Iso, «P. Placidius Spescha und die Aufklärung», *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, n° 84, 1973, p. 112-150.
- M Karl, *Die katholische Kirche in der Schweiz seit dem Ausgang des 18. Jahrhunderts. Eine historische Rundschau*, Einsiedeln: Benziger, 1928.
- M Winfried, *Universität und Orden. Die bayerische Landesuniversität Ingolstadt zwischen der Aufhebung des Jesuitenordens und der Säkularisation (1773-1803)*, Berlin: Duncker & Humblot, 1986.
- Neue Deutsche Biographie* [= NDB], 26 vol., Berlin: Duncker & Humblot, 1953-2016, www.deutsche-biographie.de
- N Christian, *Comment l'École devient une affaire d'État*, Paris: Nathan, 1990.
- O Jürgen, O Andreas (éd.), *Katholische Aufklärung in Europa und Nordamerika*, Göttingen: Wallstein Verlag, 2019.
- P Fabrizio, «L'Église en Suisse, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration (1798-1835)», in B Guy, W François (éd.), *Histoire religieuse de la Suisse*, Paris: Les Éditions du Cerf, 2000, p. 259-276.
- P -A Laurence, «Charles-Aloyse Fontaine, une éminence grise de la République helvétique?», in S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas...*, p. 169-182.
- P Laura, «Les *sessioni* de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Évaluation générale (1814-1938) et remarques sur le cas russe (1906-1923)», *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, n° 122/2, 2010, p. 493-537.
- P Bernard, «Recherches sur l'*Aufklärung* catholique en Europe occidentale, 1770-1830», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 16/4, 1969, p. 555-605.
- P Bernard, «L'*Aufklärung* catholique en Europe occidentale de 1770 à 1830 – Essai de définition», *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, n° 68, 1969, p. 13-16.

- P Bernard (éd.), «Les projets de réunion des communions chrétiennes, du Directoire à l'Empire», *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 176, 1980, p. 17-49.
- P Bernard (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, tome 10, *Les défis du christianisme (1750-1840)*, Paris: Desclée, 1995.
- P John Greville Agard, *Barbarism and Religion. The Enlightenments of Edward Gibbon 1737-1764*, Cambridge: Cambridge University Press, 1999.
- P Gabriele, «Schule und Universität im Hochstift Würzburg», in B -F Renate (éd.), *Franz Ludwig von Erthal, Fürstbischof von Bamberg und Würzburg 1779-1795*, Bamberg: Diözesanmuseum, 1995.
- P Karl von, *Geschichte der Ludwig-Maximilians-Universität in Ingolstadt, Landshut, München*, 2 vol., Aalen: Scientia Verlag Aalen, 1968.
- P Michael, «Catholic Enlightenment in the Holy Roman Empire», in L Ulrich L., P Michael (éd.), *A Companion to the Catholic Enlightenment in Europe...*, p. 165-214.
- P Christophe, «Les correspondances. Sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle», *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 8, 1991.
- P Jean-Marc (éd.), *L'ermythe national. Images et usages fribourgeois de Nicolas de Flüe*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2017.
- P Fabien, *D'art et d'histoire. Tribulations d'un musée XVIII^e-XXI^e siècle*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2018.
- P Francis, «Le clergé fribourgeois et les défis du libéralisme durant la première moitié du ^e siècle. Nouvelles approches fondées sur les activités d'une association secrète d'ecclésiastiques», *Itinera*, n° 4, 1986, p. 91-111.
- P Francis, *Mgr Étienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*, Fribourg: Éditions universitaires, 1987.
- P Francis, «De quelques effets de la Révolution dans le diocèse de Lausanne (1789-1818)», in P Bernard (éd.), *Pratiques religieuses, mentalités et spiritualités dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820). Actes du colloque de Chantilly, 27-29 novembre 1986*, Turnhout: Brepols, 1988, p. 147-156.
- P Francis, «Le Père Girard, signe de contradiction et de ralliement», in O Fritz (éd.), *Père Grégoire Girard 1765-1850. Son œuvre, sa pensée pédagogique, son impact. Sein Werk, sein pädagogisches Denken, seine Bedeutung*, Fribourg: Éditions universitaires, 2002, p. 22-30.

- P Francis (éd.), *Pouvoirs et société à Fribourg sous la Médiation (1803-1814) = Staat und Gesellschaft in Freiburg zur Mediationszeit (1803-1814). Actes du colloque de Fribourg (journée du 11 octobre 2003)*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2005.
- P Francis, «Le P. Girard, le placement et la ronde des pauvres», in C Rebecca, P Francis, *Enfants à louer...*, p. 15-33.
- R Tobie de, «Notice sur la famille Fontaine», *Annales Fribourgeoises*, n° 8/1, 1920, p. 1-14.
- R Lucas, *Strambino, un évêque sous surveillance. D'après le journal du conseiller Python (1675-1676)*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2014.
- R Gérard, «L'idée d'éducation dans les Lumières allemandes», *Archives de philosophie*, n° 42/3, 1979, p. 425-430.
- R Sylvaine, *L'Aufklärung catholique à Salzbourg (1772-1803). L'œuvre réformatrice (1772-1803) de Hieronymus von Colloredo*, 2 vol., Berne [etc.]: Lang, 1995.
- R -G Sylvaine, «L'Université de Wurtzbourg. De la tradition jésuite à l'*Aufklärung* catholique», in C François, M Jean, V Jacques (éd.), *Universités et institutions universitaires au XVIII^e siècle. Entre modernisation et tradition. Actes du colloque international organisé par le Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Études des Lumières (2-4 octobre 1997)*, Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, 1999, p. 157-177.
- R Volker, *Die Geschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis heute*, Munich: C. H. Beck, 2011.
- R Hans, H Binne, H Jonne, «The biographical turn. Biography as critical method in the humanities and society», in R Hans, H Binne, H Jonne (éd.), *The Biographical Turn. Lives in history*, Londres & New York: Routledge, 2017.
- R Simone de, «Deux reflets de la culture patricienne au ^e siècle», in *Bonae Litterae. Trois siècles de culture fribourgeoise à travers les livres (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Fribourg: Bibliothèque cantonale et universitaire, 1996, p. 65.
- R Simone de, «Trois moments de la culture fribourgeoise entre le ^e et le ^e siècle», in F Roger (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. Du Moyen Âge à 1815*, Lausanne: Éditions Payot, 1996, p. 151-166.
- R Maxime, «L'Acte de consécration de la cathédrale de Lausanne», *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n° 4, 1910, p. 258-271.

- R Jacques, *Grâce et justification. Une contribution à l'étude de la théologie à Fribourg du XVI^e siècle au XVIII^e siècle*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1996.
- R Ludovicus Jacobus, «L'«Aufklärung» catholique», in S Bertier de et alii (éd.), *Nouvelle Histoire de l'Église*, tome 4, *Siècle des lumières, Révolutions, Restaurations*, Paris: Éditions du Seuil, 1966, p. 137-161.
- R Stefan, «Die Relativierung der konfessionellen Grenzen und Lebensformen im 18. Jahrhundert unter dem Einfluss von Pietismus und Aufklärung», in V Lukas, S Lukas, D Rudolf (éd.), *Ökumenische Kirchengeschichte der Schweiz*, Fribourg & Bâle: Paulusverlag & Friedrich Reinhard Verlag, 1994, p. 182-206.
- R Mario, «The Catholic Aufklärung in Italy», in L Ulrich L., P Michael O. (éd.), *A Companion to The Catholic Enlightenment in Europe...*, p. 215-250.
- R Herbert, «Entwicklung im 17./18. Jahrhundert und die Auseinandersetzung mit der Aufklärung», in K Rolf (éd.), *Die Universität Dillingen...*, p. 79-128.
- R Herbert, «Johann Michael Sailer in seiner Dillinger Zeit», in K Rolf (éd.), *Die Universität Dillingen...*, p. 709-728.
- R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg*, 2 vol., Fribourg: Imprimerie Fragnière S. A., 1981.
- R Karlheinz, «Benedikt Stattler. Theologie als System der Vernunft», in W Peter et alii (éd.), *Theologen des 17. und 18. Jahrhunderts...*, p. 181-203.
- S Johannes Baptist, *Unwissenschaftlichkeit und Unglaube in der kirchlichen Aufklärung (ca. 1750-1850). Eine Erwiderung auf Professor Merkes Schrift: "Die kirchliche Aufklärung im katholischen Deutschland"*, Essen & Ruhr: Fredebeul & Koenen, 1911.
- S Damien, «Du soutien à l'opposition. Prises de position de l'évêque de Lausanne Jean-Baptiste Odet sous la République helvétique (1798-1803)», *Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, n° 108, 2014, p. 423-438.
- S Damien, «Grégoire Girard. Formation et avènement d'un Aufklärer fribourgeois (1783-1803)», in G Philippe A., O Fritz (éd.), *Zu einer Pädagogik der Aufklärung...*, p. 55-67.
- S Damien, «Un bâtiment scolaire différent pour une pédagogie différente», *Passé simple. Mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, n° 51, 2020, p. 20-22.

- S Michael, «*Religionis defensor acerrimus*». Joseph Anton Weissenbach und der Kreis der Augsburger Exjesuiten», in W Christoph, A Wolfgang (éd.), *Von "Obscuranten" und "Eudämonisten". Gegenauflärische, konservative und antirevolutionäre Publizisten im späten 18. Jahrhundert*, St. Ingbert: Röhrig Universitätsverlag, 1997, p. 77-125.
- S Peter, *Die katholische Bibelbewegung im frühen 19. Jahrhundert*, Wurtzbourg: Seelsorge Echter, 1997, p. 30-43.
- S Peter, «Fremdsprachige Literatur von und über Sailer», in B Konrad, S Peter (éd.), *Von Aresing bis Regensburg...*, p. 406-409.
- S Peter, *Die Privatbibliothek Johann Michael Sailers. Nachdruck des Verzeichnisses von Büchern aus Sailers Nachlass (Sulzbach/ Oberpfalz 1833)*, Francfort: Lang, 2006.
- S Peter, «Geistliche Bücher als transnationales Bildungsmedium. Das Beispiel Johann Michael Sailers», in K David, W Johannes, *Transnationale Dimensionen religiöser Bildung in der Moderne*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2018, p. 137-154.
- S Anton, «Die Julius-Universität im Zeitalter der Aufklärung», in B Peter (éd.), *Vierhundert Jahre Universität Würzburg. Eine Festschrift*, Neustadt: Degener & Co., 1982, p. 77-128.
- S Anton, «Theresianismus, Josephinismus, katholische Aufklärung. Zur Problematik und Begriffsgeschichte einer Reform», *Würzburger Diözesangeschichtsblätter*, n° 50, 1988, p. 215-224.
- S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches = Helvetik. Neue Ansätze. Referate des Helvetik-Kolloquiums vom 4. April 1992 in Basel = Actes du colloque Helvétique, le 4 avril 1992 à Bâle*, Bâle: Schwabe & Co. AG, coll. Itinera n° 15, 1993.
- S Alois, «Aufklärung in den Klöstern Oberdeutschlands», in L Bernhard, R Maria (éd.), *Netzwerke gelehrter Mönche. St. Emmeram im Zeitalter der Aufklärung*, Munich: Verlag C. H. Beck, 2015, p. 17-41.
- S Peter, *Das Collegium Germanicum in Rom. Das Collegium Germanicum in Rom und die Germaniker. Zur Funktion eines römischen Ausländerseminars (1552-1914)*, Tübingen: Niemeyer, 1984.
- S Eberhard, «Joseph Socher – Der bayerische Abbe Sieyes? Ein Beitrag zur Frage der Kontinuität der ständisch – parlamentarischen

- Repräsentation in Deutschland», *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte*, n° 30, 1967, p. 264-297.
- S Martin, G Jean, *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne*, 2 vol., Fribourg: Impr. Joseph-Louis Piller, 1858-1859.
- S Polykarp, *Die bayerischen Franziskaner*, Düsseldorf: Eckhardt & Pesch, 1931.
- S Bernhard, «Katholische Aufklärung». Zum Werden und Wert eines Forschungsbegriffs», *Revue d'histoire ecclésiastique*, n° 93/3, 1998, p. 54-397.
- S Pierre, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet 1612-1908. D'après des documents inédits. Communauté-séminaire*, Paris: Desclée, 1909.
- S Klaus, «Grundzüge der theologischen Aufklärung in Deutschland. Unterschiedlicher Charakter der Aufklärung in Deutschland und Westeuropa», in K Franklin (éd.), *Aufklärung, Absolutismus und Bürgertum in Deutschland*, Munich: Nymphenburger Verlagshandlung, 1976, p. 294-318.
- S Auguste, «Le Collège Saint-Michel», *Annales fribourgeoises*, n° 6, 1918, p. 49-90.
- S Auguste, «Le chanoine Fontaine. Conférence en la salle de la Grenette, à Fribourg, le 18 novembre 1919», *Annales fribourgeoises*, n° 8/1, 1920, p. 21-29, 79-107.
- S Georg, «Die Theologische Fakultät der Universität Ingolstadt (1472-1800)», in B Laetitia, S Johannes, *Die Ludwig-Maximilians-Universität...*, p. 13-126.
- S Jörg, *Aufklärung und Revolutionsbegeisterung. Die katholische Universitäten Mainz, Heidelberg und Würzburg im Zeitalter der Französischen Revolution (1789-1792/93-1803)*, Stuttgart: Grin Verlag, 2000.
- S Michael, *Theologie aus anthropologischer Ansicht. Der Entwurf Franz Oberthürs (1745-1831) als Beitrag zum dogmatischen Profil der Katholischen Aufklärung*, Innsbruck & Wien: Tyrolia-Verlag, 2016.
- S Meinrad (éd.), *Im Dienst der Gemeinde. 750 Jahre Franziskaner-Minoriten in Würzburg 1221-1971*, Wurtzbourg: Provinzialat und Konvent der Franziskaner-Minoriten in Würzburg, 1972.
- S André, A Georges, «Les aspects économiques et sociaux», in R Roland (éd.), *Histoire du canton de Fribourg...*, vol. 1, p. 487-518.

- S Christian, « Einleitung. Die Bewertung der Helvetik und die Folgen für die Historie », in S André, S Christian (éd.), *Helvétique. Nouvelles approches...*, p. 5-17.
- S Jean, « Retour sur expérience. Une biographie intellectuelle de l'économiste Wilhelm Röpke », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59/5, 2012, p. 131-148.
- S -R Cécile, B Patrick, *Helvetia III/3. Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trapistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz [= HS III/3]*, Berne: Francke, 1982.
- S David, *The Religious Enlightenment. Protestants, Jews, and Catholics from London to Vienna*, Princeton: Princeton University Press, 2008.
- S Christopher, *Aufklärung und Ökumene. Reunionsversuche zwischen Katholiken und Protestanten im deutschsprachigen Raum des späteren 18. Jahrhunderts*, Tübingen: Mohr Siebeck, 2005.
- S Andreas, « Helvetik », in *Handbuch der Schweizer Geschichte*, Zürich: Buchverlag Berichthaus Zurich, 1980, p. 827-829.
- S Ernst, *Der Jesuitenorden und die Schweiz. Geschichte ihrer Beziehungen in Vergangenheit und Gegenwart*, Bâle: Verlag Helbing & Lichtenhahn, 1923.
- S Joseph Anton, *Die Studenten an der ehemaligen Universität Dillingen. Aus den vorhandenen Verzeichnisse zusammengestellt*, document non édité, s. d., déposé à la Studienbibliothek de Dillingen.
- S Jean, « Un militant du savoir à Fribourg au temps de l'Helvétique », *Le Temps*, 9 octobre 1998.
- S Jean, G Hubertus von (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg. Foyer religieux et culturel, lieu de pouvoir. Actes du colloque, 3-5.2.2010*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2010.
- S Jean, *La République des chanoines. Une histoire du pouvoir à Fribourg*, Baden: Hier+Jetzt, 2012.
- S Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires. Histoire de l'émigration fribourgeoise, XVII^e-XVIII^e siècle*, Neuchâtel: Alphil, 2017.
- S Peter, « Vom Barock zur Aufklärung. Die philosophische Fakultät der Universität Ingolstadt in der zweiten Hälfte des 17. Und im 18. Jahrhundert », in B Laetitia, S Johannes, *Die Ludwig-Maximilians-Universität...*, vol. 2, p. 91-124.

- S Ferdinand, *Zur Jesuitenfrage in der Schweiz. Tatsachen und Überlegungen*, Zürich: NZN Verlag, 1948.
- S Ferdinand (éd.), *Helvetia sacra VII. Der Regularklerus. Die Gesellschaft Jesu in der Schweiz. Die Somasker in der Schweiz [= HS VII]*, Berne: Francke Verlag, 1976.
- S Louis, *L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration 1814-1830*, Paris: E. de Boccard, 1934.
- S Peter A., *Grundzüge der Würzburger Universitätsgeschichte 1402-2002*, Wurtzbourg: Bayerischen Julius-Maximilians-Universität Würzburg, 2007.
- T Hubert, *Notice historique sur Villard-sous-Mont*, Fribourg: Imprimerie catholique suisse, 1876.
- T Sylvaine, P Edward, *Une innovation pédagogique. Le cas de l'enseignement mutuel au XIX^e siècle*, Neuchâtel: Alphil, 2019.
- T -R Danièle, «Éduquer le nouveau citoyen. Un défi de l'ère révolutionnaire en territoire lémanique», *Revue historique vaudoise*, n° 117, 2009, p. 63-73.
- T -R Danièle, S Damien, «Schulumfrageneifer in den Kantonen Freiburg und Léman. Die Stapfer-Enquête aus der Peripherie neu entdeckt», in T Daniel (éd.), *Schule, Lehrerschaft und Bildungspolitik um 1800. Neue Studien im Umfeld der Helvetischen Stapfer-Enquête von 1799*, Bad Heilbrunn: Klinkhardt Forschung, 2016, p. 103-126.
- T Raymond, *L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833. Les luttes politiques et religieuses autour de la question scolaire*, 3 vol., thèse de doctorat, Lille: Université de Lille, 1973
- U Jean-Pierre, *Charles-Aloyse Fontaine, chanoine de Saint-Nicolas 14 juin 1754-12 mai 1834*, 2 vol., mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1965.
- U Jean-Pierre, «Le chanoine Fontaine et son temps (1754-1834)», *Annales fribourgeoises*, n° 47, 1965-1966, p. 111-142.
- U Jean-Pierre, «Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834). Un ecclésiastique éclairé au tournant du siècle des ténèbres», in F Hubert, B Raoul (éd.), *Fribourg 1798. Une révolution culturelle? ...*, p. 69-81.
- U Jean-Pierre, «Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834). Un ecclésiastique éclairé entre siècle des Lumières et Révolution», in *Clio dans tous ses états. En hommage à Georges Andrey*, Gollion: Infolio, 2009, p. 295-309.

- U Barbara, «Zur Geschichte und Bedeutung des Collegium Helveticum. Carlo Borromeo und das Collegium Helveticum», in D Mariano, R Markus (éd.), *Karl Borromäus und die katholische Reform. Akten des Freiburger Symposiums zur 400. Wiederkehr der Heiligsprechung des Schutzpatrons der katholischen Schweiz. Freiburg Schweiz, 24.-25. April 2009*, Fribourg: Academic Press Fribourg, 2010, p. 208-225.
- V Pierluigi, «Reinhold, Lavater et les Lumières», in D G George (éd.), *Karl Leonhard Reinhold and the enlightenment*, Dordrecht [etc.]: Springer, 2010, p. 53-64.
- V Léon, *Le Père Girard (1765-1850). Un grand éducateur*, Paris: E. de Boccard, 1934.
- V Léon, «La spiritualité du Père Girard», in *Mélanges Père Girard...*, p 319-355.
- V Rudolf, B Erich (éd.), *Biographische Enzyklopädie der deutschsprachigen Aufklärung*, Munich: K. G. Saur, 2002.
- V Paola, «Lodovico Antonio Muratori (1672-1750). Enlightenment in a Tridentine Mode», in B Jeffrey D., L Ulrich L. (éd.), *Enlightenment and Catholicism in Europe...*, p. 249-268.
- V Martin, *Chorherr Franz Philipp Gugger von Solothurn 1723-1790. Ein Beitrag zur Aufklärung in Solothurn*, Zürich: Juris Druck u. Verlag, 1987.
- V Johannes, «Bischof J.M. Sailer und die Aufklärung», *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, n° 5, 1958, p. 257-273 et 384-403.
- V Hugo, *Bischof Pierre-Tobie Yenni und die Diözese Lausanne 1815-1830. Ein Beitrag zur Geschichte der Restauration in der Schweiz*, Fribourg: Paulusdruckerei, 1967.
- W Louis, «Deux épisodes de l'histoire du bréviaire de Lausanne», *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n° 38, 1944, p. 81-107, p. 214-232, p. 241-258.
- W François, *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions (1798-1856). Aspects économiques et sociaux*, Fribourg: Éditions universitaires, 1983.
- W François, *Histoire de Fribourg*, Neuchâtel: Livreo-Alphil, 2018.
- W Gilles de, *Histoire de la famille Girard de Fribourg 1694-1944*, [Chenex/Montreux]: [G. de Weck], 2014.
- W Manfred, *Zwischen katholischer Aufklärung und kirchlicher Restauration. Ignaz Heinrich von Wessenberg (1774-1860), der letzte Generalvikar und Verweser des Bistums Konstanz*, Sigmaringen: Thorbecke, 1989.

- W Manfred, «Kirche und Staat im Kanton Luzern. Das sogenannte Wessenberg-Konkordat vom 19. Februar 1806», *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, n° 101, 1990, p. 153-196.
- W Manfred, «Johann Michael Sailer. Kurzhinweise zu Leben und Werk», in B Konrad, S Peter (éd.), *Von Aresing bis Regensburg...*, p. XVII-XVIII.
- W Michael, «Transferts culturels», in *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris: PUF, 2006, p. 1189-1192.
- W Michael, Z Bénédicte, «Penser l'histoire croisée. Entre empirie et réflexivité», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 58/1, 2003, p. 7-36.
- W Hans, «Pater Girard und die Freiburger Bischofswahl von 1814/15. Ein Beitrag zur Frage nach Girards Weltanschauung», *Freiburger Geschichtsblätter*, n° 43-44, 1952, p. 22-135.
- W Hans, «Bernhard Ludwig Göldlin 1723-1785. Aus dem Leben und Denken eines bedeutenden Luzerners Pfarrers der Aufklärungszeit», in *Festschrift Oskar Vasella. Zum 60. Geburtstag am 15. Mai 1964 überreicht von Schülern und Freunden*, Fribourg: Universitätsverlag, 1964, p. 456-500.
- W Hans, *Staat, Kirche, Religiosität. Der Kanton Luzern zwischen barocker Tradition und Aufklärung*, Lucerne & Stuttgart: Rex-Ver., 1990.
- W Gerhard, *Epochen der Universität Ingolstadt*, Ingolstadt: Gruppe Blau, 2003.
- Y Frédéric, *La religion populaire dans le canton de Fribourg (fin du XVIII^e-milieu du XIX^e siècle). Nature, caractéristiques, évolution*, mémoire de licence, Fribourg: Université de Fribourg, 1990.
- Z Simone, «Schweiz», in S Werner, *Lexikon der Aufklärung. Deutschland und Europa*, Munich: Verlag C. H. Beck, 1995, p. 375-379.
- Z Simone, «Aufklärung in der Schweiz», in H Helmut, M Vilem, *Die Philosophie des 18. Jahrhunderts. Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation Schweiz Nord- und Osteuropa*, Bâle: Schwabe Verlag, 2014, p. 1475-1476.

Index

L'index comprend les noms de personnes, de communautés religieuses, de sociétés et de lieux mentionnés entre les pages p. 17 (introduction) et p. 421 (archives, annexes comprises). Les noms de lieux sont ceux des pays, villes, communes, paroisses et lieux-dits. N'ont pas été indexés les lieux trop récurrents (Suisse, Allemagne, Bavière, France, diocèse de Lausanne...). L'entrée «Fribourg» fait l'objet d'une division thématique (cf. *infra*). Tous les noms d'individu ont été indexés à l'exception des personnages de l'Ancien Testament (Adam, Jérémie...), d'autres figures bibliques abondamment citées (Jésus-Christ, Marie, Dieu, Pharisiens...) ainsi que des historien-ne-s dont les travaux sont mentionnés. Les femmes sont classées d'après leur nom de mariage.

A

- Aarau (Argovie, Suisse) 419
Abbt, Kaspar SJ, né en 1751 135
Adam, François-Pierre-Antoine, 1688-1758 367
Aebischer, Joseph, 1787-1852 324, 340, 341
Aeby, Charles (municipal) 288
Affry (famille) 61, 79
Affry, Louis-Auguste-Augustin d', 1713-1793 76, 77
Affry, Louis d', 1743-1810 55, 283, 300, 322, 330
Aillon OCart (Savoie, France) 129
Albeuve (Fribourg, Suisse) 375, 385
Alembert, Jean Le Rond d', 1717-1783 75, 88, 224
Alt de Tieffenthal, François-Joseph-Nicolas d', 1689-1770 73, 77, 82, 83, 99, 125
Altdorf (Uri, Suisse) 131
Alterswyl (Fribourg, Suisse) 317, 376, 396, 409
Altieri, Lorenzo OFM Conv, 1730-1796 159
Amann, Tobie-Nicolas, 1718-1795 392

- Amberg (Bavière, Allemagne) 130
 Amédée (saint), *ca.* 1110-1159 182
 Antonelli, Leonardo (cardinal), 1730-1811
 330
 Appenthel, Joseph-Pierre d', 1736-1807
 389
 Appenthel, Pierre d', 1767-1848 80, 310,
 362
 Appenzell (Suisse) 108, 131
 Arconciel (Fribourg, Suisse) 316, 317,
 386, 406
 Arnauld, Antoine, 1612-1694 216
 Assens (Vaud, Suisse) 369, 373, 374, 389
 Attalens (Fribourg, Suisse) 69, 81, 317,
 367, 370, 371, 372, 374, 383, 412
 Auderset, Jean-Joseph, 1752-1826 394
 Augsburg (*all.* Augsburg, Bavière,
 Allemagne) 49, 114, 115, 116, 124,
 126, 128, 130, 135, 153, 158, 160,
 210, 217, 353, 400, 419
 Aumont (Fribourg, Suisse) 369
 Autigny (Fribourg, Suisse) 392
 Avenches (Vaud, Suisse) 69, 251, 404
 Avignon (Vaucluse, France) 49, 99, 100,
 103, 104, 105, 129, 372, 379, 382,
 383, 384, 385, 386, 387, 388, 420
 Avry-devant-Pont (Fribourg, Suisse) 63,
 324, 373, 383, 389, 395
- B**
 Baden (Argovie, Suisse) 131
 Baechler, Damien OFM Conv, † 1755
 125
 Bâle (*all.* Basel, Suisse, *y.c.* diocèse) 82,
 183, 230, 247, 337
 Balsthal (Soleure, Suisse) 135
 Banderet, Jean-Nicolas-Élisabeth, 1764-
 1834 74, 289, 290, 291, 295, 310
 Banz OSB (Bavière, Allemagne) 119, 162
 Barberèche (*all.* Bärfishen, Fribourg,
 Suisse) 316, 317, 348, 393, 408
 Baronio, Cesare, 1538-1607 185
 Barras, Jean-Tobie, 1746-1813 114, 126,
 287
 Barras, Tobie OFM Conv, 1776-1841
 126
 Barruel, Augustin de SJ, 1741-1820 91,
 278
 Barthel, Johann Kaspar, 1697-1771 163
 Barth, Michael OFM Conv, † 1812 140
 Basedow, Johann Bernhard, 1724-1790
 301, 356
 Bäumlín, Anton (nonciature) 281, 282,
 283, 284
 Baur, Joseph, 1739-1810 321
 Belfaux (Fribourg, Suisse) 317, 319, 386,
 400, 407
 Bell, Andrew, 1753-1832 35, 304, 305,
 306, 307, 341, 356
 Bellegarde (*all.* Jaun, Fribourg, Suisse)
 367, 391
 Belley (Ain, France) 105, 129, 389
 Bérard, Pélage OESA, 1757/58-1809 290
 Berchier (séminariste, ? Pierre, † 1755)
 368
 Berchtold, Jean-Nicolas-Élisabeth, 1789-
 1860 363
 Berlens (Fribourg, Suisse) 34, 373, 375,
 376, 378
 Berlin (Allemagne) 171, 219
 Berne (*all.* Bern, Suisse) 33, 35, 55, 59,
 71, 74, 79, 122, 170, 222, 247, 248,
 258, 270, 280, 283, 358, 378, 418
 Bernis, François-Joachim de Pierre de
 (cardinal), 1715-1794 112
 Beromünster (Lucerne, Suisse) 337
 Berquin, Arnaud, 1747-1791 303, 356
 Berset, Jean-Henry, né en 1737/38-1781 ?
 369
 Berthoud (*all.* Burgdorf, Suisse) 288, 300
 Berti, Giovanni Lorenzo OESA, 1696-
 1766 161, 162
 Besançon (Doubs, France) 92, 105, 129,
 179, 180, 181, 281, 343, 389
 Besombes, Jacques OFM Conv, 1659-
 1713 161
 Bielman, Bernard-Emmanuel, 1772-1807
 398

- Bielman, François, né en 1742/43 371
 Bielman, Frédéric-Nicolas, 1764-1850
 318, 320, 348, 380, 411
 Biwald, Leopold SJ, 1731-1805 47, 159
 Blanc, Constantin, 1754-1818 287
 Blanchard, Jean-Baptiste, 1738-1810 369
 Blanc, Pierre-Joseph, 1742/43-1799 371
 Blanc (séminariste), ° s. 367
 Blank, Bonavita OFM Conv, né en 1740
 164
 Blatter, Joseph-Antoine, 1745-1807 236,
 237, 238, 239
 Blondet, Jérôme OFM Conv, 1714-1797
 125
 Bocard, Ignace de, 1744-1819 245
 Bocard, Joseph-Hubert de, 1697-1758
 79, 87, 105, 381, 383
 Bochard, Claude-Marie, 1759-1834 343
 Bochud, Jean-Antoine, † 1837 251
 Bodmer, Johann Jakob, 1698-1783 207
 Boffe, Jean-Charles de, † 1769 75
 Bongard, François 114
 Boniface (saint), † 1261 182
 Borch, Michael Johann von der, 1753-
 1810 222
 Borromée, Charles, 1538-1584 106, 181
 Bösingén (Fribourg, Suisse) 251, 317,
 393, 409
 Bossard, Johann Konrad, 1765-1830 252
 Botterens (Fribourg, Suisse) 321, 324,
 375, 379, 383, 384, 386
 Bourgknecht, Jean-Nicolas, ° s. 393
 Bourguillon (Fribourg, Suisse) 393, 396
 Boyer d'Argens, Jean-Baptiste, 1713-1796
 89
 Brasey, Jean-Louis, 1751-1817 338
 Bremgarten (Argovie, Suisse) 131
 Breslau (Wroclaw, Pologne) 171
 Bressan, François-Xavier, 1748/49-1777
 373
 Bressan, Jacques-Alexis, 1747-1780 373
 Bridel, Philippe-Sirice (dit le doyen),
 1757-1845 65, 255
 Brigue (*all.* Brig, Valais, Suisse) 131
 Brindes, Laurent de OFM Cap, d', 1559-
 1619 55
 Brisson, Mathurin Jacques, 1723-1806
 222
 Broc (Fribourg, Suisse) 104, 126, 383,
 384, 386
 Brüggén (Düsseldorf, Allemagne) 127
 Brünisholz, Ambroise-Al. (desservant) 251
 Buchman, Jean-Baptiste, † ap. 1755 393
 Buchman, Pierre, 1707-1792 392
 Bulle (Fribourg, Suisse)
 Couvent des capucins OFM Cap 67,
 120
 Ville ou district 67, 69, 102, 120, 131,
 250, 282, 316, 317, 318, 372, 374, 404,
 413
 Bullet, Boniface-Henry-Albin, 1738-1787
 370
 Bulliard (séminariste, ? Augustin) 368
 Burghausen (Bavière, Allemagne) 130
 Businger, Josef Mariä, 1764-1836 252
 Bussy (Fribourg, Suisse) 371, 374
- C
- Caen (Normandie, France) 129
 Calvin, Jean, 1509-1564 90
 Cambry, Jacques, 1749-1807 69, 72
 Camélique (séminariste) 385
 Canisius, Pierre SJ, 1521-1597 123, 138
 Cantin, Henri-Joseph, 1754-1810 375
 Carignan (Fribourg, Suisse) 375
 Carmintran, Tobie 241, 244, 245, 249
 Casali, Antonio (cardinal), 1715-1787
 112
 Castella de Berlens, Rodolphe de, 1705-
 1793 63
 Castella de Delley, Prosper de, 1744-1810
 289
 Castella de Delley, Tobie de, 1733-1815
 76
 Castella (famille) 61
 Castella, Joseph-Denis, 1736/37-1769
 369
 Castella, Paul-Antoine de, 1766-1805 283

- Castiglione, Jean, ° s. 112
 Cerniat (Fribourg, Suisse) 370
 Châbles (Fribourg, Suisse) 317, 411
 Chaillat, Rodolphe (conseiller d'éducation)
 77
 Chambéry (Savoie, France) 129
 Chandon (Fribourg, Suisse) 324
 Chaney, Jean-Pierre-Philippe, 1790-1864
 342
 Chappuis, Joseph, 1739-1804 370
 Chappuis, Nicolas 294, 362, 363
 Charles-Louis d'Autriche, 1771-1847 56,
 243
 Charmey (Fribourg, Suisse) 65, 251, 317,
 324, 368, 379, 383, 384, 386, 387,
 389, 395, 413
 Charpentier, Jean-Joseph, 1772-1855
 118, 342, 400
 Chassot, Antoine-Joseph, 1763-1813 378
 Chassot, Claude-François, né en 1755
 376
 Chassot, François-Antoine, 1765-1848
 250, 291, 295
 Château-Gontier (Pays de la Loire, France)
 129
 Châtel-Saint-Denis (Fribourg, Suisse)
 250, 317, 373, 379, 383, 404
 Chatoney, Charles-Gabriel, 1762-1808
 287
 Chatonnaye (Fribourg, Suisse) 118, 400
 Chavannes-les-Forts (Fribourg, Suisse)
 368, 374
 Chenaux, Joseph, 1748/49-† ap. 1813
 376
 Chenaux, Pierre-Nicolas, 1740-1781 64
 Cheyres (Fribourg, Suisse) 317, 341, 377,
 411
 Chicaneau de Neuville, Didier-Pierre,
 1720-1781 88
 Chollet (conseiller) 62
 Chollet, Prosper de, né en 1776 315
 Choron, Alexandre-Étienne, 1777-1834
 319
 Clément, Claude-Joseph, né en 1764 378
 Clément XII (pape), 1652-1740 85
 Clément XI (pape), 1649-1721 86
 Clerc, François-Nicolas, † 1825 251
 Clerc, Jean-Joseph, 1754-1832 376
 Clerc, Nicolas-Gabriel, 1726-1798 302,
 356
 Clerc, Pierre-Joseph, 1779-1858 321,
 324, 326
 Clerc, Pierre-Romain, 1744/45-1828 372
 Coire (*all.* Chur, Grisons, Suisse) 417
 Collaud, Jacques-Antoine-Clément,
 1734/35-1760 369
 Colloredo, Hieronymus von, 1732-1812
 155, 166, 248
 Comte, Jacques-Louis, *ca.* 1781-1843 74,
 294
 Condorcet, Nicolas de, 1743-1794 258,
 356
 Conrad, Hyacinthus OFM Conv, ° s.
 165
 Consalvi, Ercole (cardinal), 1757-1824
 279, 283, 329, 330
 Constance (*all.* Konstanz, Allemagne)
 Diocèse 31, 32, 70, 93, 110, 179, 182,
 188, 249, 251, 252, 268, 283, 321, 327,
 328, 329, 336, 358, 359, 417
 Ville 121, 127, 130, 135, 235, 420
 Constantinople (Istanbul, Turquie) 61
 Corbières (Fribourg, Suisse) 103, 251,
 317, 370, 371, 414
 Cordey, Jacques-Joseph, 1751-1823 373
 Cordey, Jean-Baptiste, † 1806 279, 371
 Corminbœuf, Jean-Baptiste, 1786-1866
 324
 Cormondes (*all.* Gurmels, Fribourg,
 Suisse) 251, 317, 348, 392, 395, 408,
 409
 Cornu, Jean-Baptiste, né en 1769 379
 Costanzo, Giovanni Battista OFM Conv
 157
 Cotoniuss, Antonius OFM Conv, 1613-
 1682 161
 Cottens (Fribourg, Suisse) 367, 380, 383
 Cottin, François, 1757-1832 377

- Courbon, Jean-Baptiste-Joseph, 1748-1824 343
- Cournillens (Fribourg, Suisse) 317, 398, 407
- Courtion (Fribourg, Suisse) 317, 378, 379, 380, 381, 407
- Coutances (Normandie, France) 129
- Coxe, William, 1747-1828 69, 71, 72
- Crausaz, Joseph, né en 1736 369
- Cressier (Neuchâtel, Suisse) 377, 379, 380
- Cressier-sur-Morat (Fribourg, Suisse) 317, 383, 392, 408
- Crésuz (Fribourg, Suisse) 371, 385, 389, 395
- Criblet (séminariste, ? Pierre, † 1788) 367
- Cugy (Fribourg, Suisse) 317, 368, 383, 411
- Curtat, Louis-Auguste, 1759-1832 270
- Curti, Nicolas, ^e s. 393
- Curty, Joseph-Emmanuel, 1750-1813 74
- Cuvier, Georges, 1769-1832 308, 309
- D**
- Daguet, Alexandre, 1816-1894 36, 37, 363
- Daguet, Joseph-Nicolas-Victor, 1753-1835 102, 375, 394
- Daiser, Joseph SJ, 1714-1769 136
- Dalberg, Karl Theodor, 1744-1817 172, 268, 283, 329, 336
- Dalham, Florian, 1713-1785 159
- Dancour, Juvénal OFM Cap, né en 1735 120
- Dätzel, Anton SJ, 1752-1847 135, 136, 137, 146
- De Bonis, Giuseppe Maria OFM Conv, 1753-1824 334, 335, 338
- De Brescia, Fortunato OFM Conv, 1701-1754 159
- Dechenaux, Nicolas, † 1737 381
- De Cordoba, Antonio OFM Conv, 1485-1578 161
- Dégglise, Jean-François, 1725-1804 383
- Delamadelaine, Joseph-Michel, † 1862 341
- Delley (Fribourg, Suisse) 251, 372, 376, 389, 394, 395
- Delley, Jean-Joseph, 1764-1830 380
- Dématraz, Jean-Antoine, 1742-1824 103, 251, 371
- Dereser, Thaddäus Anton, 1757-1827 217
- Dessibourg, Boniface-Henry-Albin, 1738-1801 369
- Devevey, Louis-Béat, 1751-1822 287
- Dey, Jean-Joseph, 1779-1863 324, 326, 327
- Diderot, Denis, 1713-1784 75, 88, 224
- Diepenbrock, Melchior, 1798-1853 135
- Diesbach, Charles-Ferdinand de, 1681-1724 381, 400
- Diesbach de Belleroye, Philippe de, 1775-1851 310
- Diesbach (famille) 79
- Diesbach Torny, Frédéric de, 1739-1811 77
- Dijon (Bourgogne, France) 129
- Dillingen an der Donau (Bavière, Allemagne) 49, 114, 116, 117, 118, 130, 143, 148, 149, 150, 153, 198, 199, 203, 207, 217, 220, 327, 399, 419
- Disentis OSB (Grisons, Suisse) 119
- Dol (Bretagne, France) 184
- Domdidier (Fribourg, Suisse) 251, 316, 317, 341, 342, 367, 375, 377, 410
- Dompierre (Fribourg, Suisse) 391
- Donic, Charles (ferblantier) 74
- Dornach (Soleure, Suisse) 131
- Dosson, Jean-Baptiste, 1789-1863 324
- Dousse, Nicolas, 1732-1808 368
- Dreier, Jean, né en 1749 74
- Duc, Antoine-Joseph, † 1817 324
- Duc, François, 1770-1831 288
- Duclos, Charles (juge) 287
- Ducret, Ignace, né en 1754 374
- Ducroz, Pierre-Claude (séminariste), ^e s. 367

- Duding, Claude-Antoine, 1681-1745 73,
84, 85, 86, 98, 99, 101
Duding, Jacques, 1643-1716 86
Duding, Jean-Baptiste-Publius-Jacques,
1744-1824 ? 77
Dufrière, Maximilian SJ, 1688-1768 123
Duguet, Jacques Joseph, 1649-1733 216
Dulaurens, Henri-Joseph, 1719-1793 89
Dumaine, L. (prof. à Morges) 255
Du Mont, Paolo OSB, † 1820 333, 334,
335, 336
Dupaquier, François-Pancrace, † 1806
251
Dupasquier, Antoine, † 1614 100
Dupasquier, Protais, 1764-1838 378
Dupasquier, Sébastien, 1630-1718 161
Dupont de Nemours, Pierre-Samuel,
1739-1817 75
Durand, Emmanuel, 1743-1820 343
Dutoit, François-Nicolas, 1746-1813 251,
372
Dutoit, Jean-Alexis (séminariste), ° s.
372
- E**
Ebel, Johann Gottfried, 1764-1830 69,
72, 73, 74, 225, 299
Ebersberg (Bavière, Allemagne) 130
Échallens (Vaud, Suisse) 67, 102, 369,
374, 377, 380, 385
Écharlens (Fribourg, Suisse) 277, 324,
369, 370, 385, 395
Eckartshausen, Karl von, 1752-1803 153,
217
Écuvillens (Fribourg, Suisse) 317, 371,
406
Eggendorffer, Magdelaine, 1744-1795 75,
204
Eichstätt (Bavière, Allemagne) 130
Einsiedeln OSB (Schwytz, Suisse) 119
Engelberg OSB (Obwald, Suisse) 119,
127
Épandes (Fribourg, Suisse) 324, 369, 379,
380, 383, 396, 398
Erfurt (Thuringe, Allemagne) 121, 130
Ernesti, Johann August, 1707-1781 218
Erthal, Franz Ludwig, 1730-1795 166,
167, 171, 172, 353
Escholzmatt (Lucerne, Suisse) 247, 253
Esseiva, Jean, 1784-1856 338
Estavannens (Fribourg, Suisse) 317, 379,
385, 386, 413
Estavayer-le-Gibloux (Fribourg, Suisse)
367, 370, 373, 378, 385
Estavayer-le-Lac (Fribourg, Suisse) 118
Dominicaines 67, 68
Ville, district ou décanat 67, 68, 102,
118, 251, 318, 320, 342, 348, 368, 369,
370, 400, 404, 411, 417
Ettiswil (Lucerne, Suisse) 80
- F**
Fabri, Filippo OFM Conv, 1564-1630
161
Farine SJ (magister fribourgeois) 154
Farvagny (Fribourg, Suisse) 372, 377, 414
Fasel, Melchior-Balthasar, 1768-1833 111
Favre, Pierre-François, 1706-1795 73
Favroz (séminariste), ° s. 368
Febronius, 1701-1790 (y.c. fébronianisme)
163, 218
Feder, Johann Michael, 1754-1824 168,
217
Fégely, Albert de, 1755-1842 289, 315
Fégely (famille) 310
Fégely, François-Xavier de, 1753-1824 260
Fégely, Joseph de, 1760-1841 304
Felbiger, Johann Ignaz, 1724-1788 29,
171, 172
Feldkirch (Vorarlberg, Autriche) 130
Fellenberg, Philipp Emanuel von, 1771-
1844 74, 294, 298, 299, 310
Feneberg, Johann Michael SJ, 1751-1812
72, 135, 140, 151, 153, 154, 156,
207, 353
Fénelon, 1651-1715 152, 302
Fétigny (Fribourg, Suisse) 379
Fichte, Johann Gottlieb, 1762-1824 221

- Fivaz, Tobie-Nicolas de, 1767-1857 54,
112, 113, 291, 398
- Fleischman, Jean-Daniel, 1754-1825 251,
393, 394, 409
- Fleury, Claude, 1640-1723 163, 185, 302
- Flintsbach am Inn (Bavière, Allemagne)
135
- Florentin (évêque de Sion), ° siècle 182
- Foerster, Philipp OFM Conv 165
- Fontaine, Ignace, 1755-1819 64, 65, 233,
310
- Fontaine, Jacques, 1757-1793 65
- Fontaine, Jeanne-Hyacinthe, née vers 1705
63
- Fontaine, Joseph, 1759-1793 65
- Fontaine, Marie-Josèphe-Élisabeth 61, 63
- Fontana, Francesco (cardinal), 1750-1822
335
- Fontana (séminariste), ° s. 383
- Font (Fribourg, Suisse) 317, 318, 320,
348, 372, 376, 380, 386, 411
- Fornerod, Jacques-Joseph, 1762-† ap.
1798 377
- Forsskål, Pehr, 1732-1763 222
- Fracheboud, Gaspard-Antoine, † ap. 1829
251, 277, 278, 279, 389, 420
- Fracheboud, Jacques-Joseph, 1763-1834
387
- Fragnière, Nicolas, ° s. 391
- Franche-Comté (France) 67
- Francke, August Hermann, 1663-1790
301, 356
- Frauenfeld (Thurgovie, Suisse) 131
- Fremiot, Charles-Antoine-Christophe,
1754-1795 375
- Fribourg-en-Brisgau (*all.* Freiburg, Bade-
Wurtemberg, Allemagne) 127, 130,
135, 146
- Fribourg (*all.* Freiburg, Suisse)
Académie de droit 81, 83, 126, 310
Chambre des écoles de la ville (1803-...) 55, 290, 291, 292, 310, 342
Chambre des scholarques 55, 79, 106,
107, 116, 190, 294, 295, 418
- Chapitre de Notre-Dame 68, 102, 118,
291, 310, 327, 368, 371, 375, 377, 378,
380, 381, 383, 386, 389, 392, 393, 400
- Chapitre de Saint-Nicolas 33, 34, 40,
54, 67, 68, 70, 84, 85, 107, 113, 176,
177, 178, 190, 214, 234, 249, 277, 283,
367, 368, 371, 373, 375, 376, 381, 383,
386, 389, 392, 393, 394, 398, 415
- Collège Saint-Michel SJ 34, 36, 43, 46,
47, 54, 63, 68, 70, 72, 82, 96, 98, 100,
102, 106, 114, 115, 118, 123, 124, 125,
128, 129, 131, 150, 189, 190, 191, 192,
193, 194, 214, 222, 250, 259, 260, 261,
301, 321, 325, 330, 337, 349, 360, 371,
377, 389, 395, 398, 400, 415, 417
- Commission d'école de l'arrondissement
de Fribourg 55, 318, 405, 406, 408,
409, 410, 416
- Conseil d'éducation de la Médiation
(1804) 287
- Conseil d'éducation de la Restauration
(1816-...) 287, 312, 315, 316, 318,
319, 320, 321, 339, 342, 344, 347, 348,
362, 363, 405, 407, 408, 410, 411, 413,
414, 416
- Conseil d'éducation de l'Helvétique
(1799-1802) 35, 55, 245, 249, 250, 259,
260, 261, 262, 263, 264, 273, 275, 277,
278, 280, 281, 289, 290, 291, 313, 416
- Couvent des augustins OESA 67, 68,
120, 121, 129, 134, 191, 192, 290, 294,
353, 418
- Couvent des capucins OFM Cap 67,
68, 120, 129, 131, 134, 191, 192, 283,
299, 418
- Couvent des cordeliers OFM Conv 35,
49, 54, 67, 68, 70, 74, 79, 80, 123, 124,
125, 126, 127, 128, 129, 131, 134, 139,
165, 191, 192, 214, 238, 259, 260, 280,
281, 282, 283, 290, 294, 295, 332, 333,
334, 335, 415, 418
- Fünfferrath* 56, 79, 80, 310, 362
- Loges maçonniques 78, 79
- Maigrauge – cisterciennes 67, 68

- Montorge – capucins 67, 68
 Séminaire 74, 97, 98, 99, 113, 200,
 321, 360, 367, 374, 417
 Société économique I (*ca.* 1763-1768)
 78, 79, 81
 Société économique II (1812-...) 47,
 48, 56, 81, 118, 172, 304, 308, 309,
 310, 312, 315, 321, 325, 326, 327, 345,
 346
 Ursulines 67, 68
 Visitandines 67, 68
 Fruyo, Peter, *ca.* 1506-1577 73
 Füssli, Johann Heinrich, 1745-1832 213
- G**
 Gabler, Mathias SJ, 1736-1805 143
 Gabrielli, Giulio (cardinal), 1748-1822
 332
 Gachet, Joseph-Emmanuel, † 1819 385
 Gady, Ignace de, 1717-1793 61, 63, 78,
 79, 175
 Gady, Ignace de, 1754-1848 74
 Gady, Joseph-Bruno, 1746-1788 394
 Gady, Nicolas de, 1766-1840 81, 309,
 310, 312, 314, 325, 345, 346, 361
 Galley, Jean-Ulric, 1749-1818 373
 Galley, Joseph, 1721-1766 ? 392
 Galley (séminariste, ? Jean-Aloyse, 1721-
 1766) 368
 Gapany, Rodolphe-Martin, 1764-1812
 287
 Garampi, Joseph, 1725-1792 69, 71, 72
 Gaudard, Claude-Joseph, 1769-1815 112,
 113, 283, 330, 331, 398
 Gaudard, Jean-Henri, 1679-1707 381
 Gaultier, Louis, 1746-1818 303, 304,
 319, 320, 356
 Gauthier (Madame de) 69, 71
 Gavillet, Simon-Joseph, né en 1738 370
 Gazzaniga, Petro Maria OP, 1722-1799 161
 Geiger, Franz, 1755-1843 337, 338
 Geinoz, François, ^e s. 73
 Gendre, Pierre, 1771-1830 245, 288,
 289, 291, 310, 311
 Gendre (séminariste de Broc), ^e s. 384
 Gendre (séminariste), ^e s. 386
 Genet, Alexis, bapt. 1723 105, 306
 Genève-Annecy (diocèse) 183
 Genève (Suisse) 56, 341, 346
 Genoud, Denys SJ (dit le cadet), 1768-
 1827 245
 Genoud, François (de Châtel-Saint-Denis)
 250
 Genoud, Joseph (dit l'aîné), 1764-1802
 115, 260
 Gérard, Philippe-Louis, 1731-1813 302,
 356
 Gerbert, Martin OSB, 1720-1793 122,
 187, 188, 217, 419
 Gerolzhofen (Bavière, Allemagne) 121
 Gervasio, Augustin OESA, 1730-1806
 161
 Gevres, François-Antoine, 1741-1794 371
 Giffers (Fribourg, Suisse) 317, 410
 Giftschütz, Franz, 1748-1788 199, 217
 Gilliard, Eustache, 1755-1819 251, 375
 Gilliard, Janvier, 1755-† ap. 1810 375
 Girard, François-Laurent-Bernard, 1769-
 1796? 63
 Girard, Jean-François (frère du cordelier),
 1759-1832 63, 108, 389
 Girard, Jean-François (père du cordelier)
 63, 64
 Girard, Jean-Louis, 1775-1846 63, 310
 Girard, Jost-Pierre-Ignace, 1733-1804 63,
 64
 Girard, Marie-Barbe, 1727/28-1789 35,
 201
 Girard, Marie-Joseph-Dominique OCist,
 né en 1766/67 63
 Girard, Nicolas (chanoine de Notre-
 Dame), † 1816 294
 Girod, Pierre, ^e siècle 100
 Givisiez (Fribourg, Suisse) 77, 118, 348,
 391, 400
 Gletterens (Fribourg, Suisse) 317, 372,
 410

- Glutz-Ruchti, Viktor Franz Anton, 1747-1824 337
- Goldhagen, Hermann SJ, 1718-1794 161, 162
- Göldlin, Bernhard Ludwig, 1723-1785 30, 108
- Göldlin von Tiefenau, Franz Bernhard, 1762-1819 337
- Göttingen (Basse-Saxe, Allemagne) 141, 167, 219
- Gottofrey, Jean-Étienne, 1773-1842 118, 310, 311, 327, 400
- Gottofrey, Louis, 1760-1835? 250, 377
- Gottofrey, Pierre-Étienne-Joseph, 1752-1826 91, 102, 106, 238, 239, 321, 331, 374
- Gottrau de la Riedera, Philippe de, 1757-1836 315, 346
- Gottrau (famille) 79
- Gottsched, Johann Christoph, 1700-1766 124
- Götz, David, 1736-1793 172
- Graf (vicaire à Escholzmatt) 247
- Grand, André (curé de Grandvillard) 251
- Grand, Claude-Joseph, 1785-1868 324
- Grand, Jean-Baptiste, † 1807 115, 389
- Grandgirard, Jean-Baptiste, 1770-1819 251
- Grandjean, Jean-Hyacinthe, 1764?-1847? 251
- Grandvillard (Fribourg, Suisse) 251, 372, 376, 378
- Grangettes (Fribourg, Suisse) 370
- Grasset, Nicolas-Jean-Albert, 1754-1792 387
- Gravina, Pietro, 1749-1830 235, 236, 240, 255
- Gregel, Johann Philipp, 1750-1841 164
- Grégoire I^{er} (saint), *ca.* 540-604 181
- Grégoire X (pape), 1210-1276 55, 184, 185, 187
- Gremaud, Jacques-Joseph, né en 1732/33 369
- Gremaud, Jacques-Joseph, né en 1738/39 370
- Gremaud, Jean-François, † 1823 385
- Gremaud, Jean-Joseph, 1755-1826 251, 268, 374
- Grémot, Joseph-Thibault, ^e siècle 101, 102
- Grenoble (Rhône-Alpes, France) 129
- Grimoux, Jean, 1680-1740 73
- Griset de Forell, Jean-Philippe, 1660-1719 99
- Griset de Forell, Ours-Dominique, 1647-1715 98, 100
- Grisons (*all.* Graubünden, Suisse) 182
- Grognuz, Charles-Hubert, 1737-1779 370
- Grognuz, Jean-Daniel, 1700-1774 392
- Grognuz, Nicolas, 1710-1753 392
- Grolley (Fribourg, Suisse) 317, 348, 407
- Gross, François-Pierre, 1725-1778 392
- Gross, Jean-Baptiste, ^e s. 393
- Gruyères (Fribourg, Suisse) 67, 69, 102, 103, 105, 121, 131, 251, 317, 370, 373, 378, 380, 381, 385, 387, 404, 413, 417
- Gugger, Franz Philipp, 1723-1790 30, 80, 108
- Gügler, Aloys, 1782-1827 337, 338
- Guidi (famille) 74
- Guillimann, François, *ca.* 1568-1612 73, 184
- Guin (*all.* Dürdingen, Fribourg, Suisse) 317, 376, 409
- Guisolan, Claude-Joseph, † 1815 251
- Guisolan, Louis, né en 1742 371
- Guisolan, Maxime, 1735-1814 113, 118, 283, 287, 294, 321, 322, 326, 328, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 360, 361, 417
- Guman (séminariste), ^e s. 368
- Gumy, Nicolas-Joseph, † ap. 1809 393
- Guschelmuth (Fribourg, Suisse) 394

H

- Häfliger, Jost Bernhard, 1759-1837 253
- Haiden, Thomas Joseph von, 1739-1813 117

- Haller, Albrecht von, 1708-1777 222
 Haller, Gottlieb Emmanuel von, 1735-1786 122, 221
 Haller, Karl Ludwig von, 1768-1854 345, 347, 416
 Halle (Saxe-Anhalt, Allemagne) 141, 167, 219
 Hall (Tyrol, Autriche) 130
 Hamel, Joseph, 1788-1862 304
 Hartmann, Antoine, 1747-1827 288
 Hastreither, Wolfgang SJ, 1736-1800 143
 Hauterive OCist (Fribourg, Suisse) 30, 63, 67, 68, 74, 122, 123, 129, 131, 134, 177, 310, 358
 Hauteville (Fribourg, Suisse) 316, 317, 370, 371, 380, 414
 Häüy, René-Just, 1743-1822 223
 Haydn, Michael, 1737-1806 248
 Hecker, Johann, 1707-1768 171
 Heere, (séminariste), ° s. 378
 Heidelberg (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 420
 Heimo, Pierre, 1744-1795 371
 Heiny, Jean-Barthélemy, 1760-1836 77
 Helfenzrieder, Johann Evangelist SJ, 1723-1803 142
 Helfer, François-Nicolas-Fortuné, 1770-1841 108, 249, 250, 396
 Helfer, Ladislav de, 1772-1840 289
 Helvétius, Claude-Antoine, 1715-1771 221
 Hermann, Franz Jakob, 1717-1786 80
 Hermann, Jean-Joseph OCart, 1753-1821 121
 Herrenschwand, Jean-Jacques, 1763-1815 287
 Herrgott, Marquard OSB, 1694-1762 122, 185, 187
 Herzog, Josef SJ, 1727-1810 150
 Hess, Johann Jakob, 1741-1828 213
 Hezel, Wilhelm Friedrich, 1754-1824 218
 Hinterbruch (Allemagne) 135
 Hirschfeld, Christian, 1742-1792 69, 72
 Hochdorf (Lucerne, Suisse) 253
 Hochstätter, Philippe, 1777-1836 289
 Hofwil (Berne, Suisse) 294, 299, 310
 Horrer, Marie-Joseph d', 1775-1863 345
 Hübner, Lorenz SJ, 1751-1807 146, 155, 156, 353
 Hueber, Johann Wernhard 247
 Hueber, Thomas SJ, né en 1749 135
- I**
 Ickstatt, Johann Adam von, 1702-1776 141, 142
 Iéna (*all.* Jena, Thuringe, Allemagne) 219
 Ingolstadt (Bavière, Allemagne) 30, 50, 54, 117, 124, 130, 133, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 149, 150, 154, 155, 156, 166, 209, 217, 353
 Innsbruck (Tyrol, Autriche) 114, 135, 142, 144
 Ith, Johann Samuel, 1747-1813 170, 248, 270
- J**
 Jaccottet, Joseph, † 1827 115, 389
 Jacquier, François OFM Conv, 1711-1788 159
 Jaeger (instituteur) 288, 294
 Jäger, Johann Wolfgang, 1647-1720 86
 Jansénius, 1585-1638 (y.c. jansénisme) 86, 87, 92, 101, 102, 109, 111, 178, 216, 217
 Jomard, Edme-François, 1777-1862 319
 Joseph II (empereur), 1740-1790 28, 109, 113, 163, 238, 249, 273
 Joye, Jacques (curé de Villaz-Saint-Pierre) 324, 341
 Joye (l'abbé) 245
 Jungo (instituteur) 288
 Jurine, Louis, 1751-1819 223
- K**
 Kaeser (non identifié) 297
 Kant, Immanuel, 1724-1804 (y.c. kantisme) 33, 117, 145, 146, 168, 169, 170, 171, 173, 220, 221, 258,

- 281, 282, 283, 333, 334, 335, 336,
337, 353, 358, 360
- Kaufbeuren (Bavière, Allemagne) 130
- Keller, Joseph Anton OFM Conv, né en
1747 166
- Kern (famille) 74
- Kern, Johann Adam SJ, 1734-1800 143
- Kilchmann, Euprepes OFM Conv, né en
1733/34 166
- Klaus, François-Pierre, 1680-1758 391
- Klein, Antoine, † 1859 118, 319, 348,
400, 405, 406, 407, 408, 409
- Klein, Nicolas-Joseph, 1707-1769 392
- Klein (séminariste), ° s. 383
- Koch, Kaspar, 1742-1805 80, 252
- König, Karl SJ, né en 1751 135, 143
- Krauer, Franz Regis SJ, 1739-1806 30,
119, 120
- Krauer, Karl, 1728-1811 251, 252
- Kraus, Josef SJ, 1732-181 143
- Krumenstoll, Antoine, ° siècle 100
- Kuenlin, François 1781-1840 310
- L**
- Laborde, Alexandre de, 1773-1842 305, 307
- La Harpe, Frédéric-César de, 1754-1838
253
- La Joux (Fribourg, Suisse) 375, 376
- Lalive d'Épinay, Louis-Joseph, 1746-1813
90
- Lancaster, Joseph, 1778-1838 35, 304,
305, 340, 341, 347, 356
- Landerset, Joseph de, 1753-1824 74
- Landerset, Marie-Françoise (mère du
cordelier) 63, 64
- Landsberg am Lech (Bavière, Allemagne)
54, 117, 130, 133, 134, 135, 136,
137, 140, 144, 147, 148, 153, 155
- Landshut (Bavière, Allemagne) 130, 141,
143
- Lanther, Joseph de, 1748-1832 289, 294
- La Roche (Fribourg, Suisse) 251, 380, 404
- Lasteyrie, Charles-Philibert de, 1759-1849
305, 307
- La Tour-de-Trême (Fribourg, Suisse) 237,
370
- Lauingen (Bavière, Allemagne) 121, 130
- Lausanne (Vaud, Suisse) 324
- Lauterburg, Gottlieb Samuel, 1743-1817
255
- Lavater, Johann Kaspar, 1741-1801 33,
42, 51, 116, 181, 182, 207, 208, 209,
210, 212, 213, 214, 246, 358
- Léchelles (Fribourg, Suisse) 250, 324,
392, 400
- Leclerc de Buffon, Georges-Louis, 1707-
1788 222
- Le Crêt (Fribourg, Suisse) 317, 324, 367,
369, 373, 374, 375, 379, 380, 383,
385, 386, 387, 392, 394, 398, 412
- Lehmann, Joseph, † 1822 409
- Lehmann, Laurent-Dominique, né en
1740/41 370
- Leibnitz, Gottfried Wilhelm, 1646-1716
145, 220
- Le Landeron (Neuchâtel, Suisse) 102,
131, 379, 380, 381, 387
- Lemaistre de Sacy, Louis-Isaac, 1613-1684
216
- Lentigny (Fribourg, Suisse) 376, 385
- Lenzbourg, Bernard-Emmanuel de OCist,
1723-1795 30, 32, 34, 90, 91, 92, 99,
106, 109, 110, 112, 116, 122, 123,
150, 175, 177, 178, 179, 182, 183,
184, 185, 198, 200, 398, 417
- Léon XII (pape), 1760-1829 346
- Leresche, Jean-Guillaume-Alexandre,
1763-1853 255
- Lessoc (Fribourg, Suisse) 105
- Lestrange, Augustin de OCSO, 1754-1827
121
- Le Villain de La Varenne, Jean-Baptiste,
1689-1745 89
- Leya, François-Rodolphe, ° s. 392
- Lhomond, Charles-François, 1727-1794
303, 320
- Liebistorf (Fribourg, Suisse) 317, 348,
408, 409

- L'Obel, Mathias de, 1536-1616 222
 Locher, Gottfried, 1735-1795 52, 64
 Loffing, Philippe, 1745-1821 289
 Loffing, Pierre-Antoine-Bruno, 1713-1789
 107, 392
 Londres (Angleterre) 304
 Loyola, Ignace de SJ, 1491-1556 138, 181
 Lucelle (Alsace, France) 129
 Lucerne (*all.* Luzern, Suisse)
 Nonciature 19, 28, 49, 230, 326, 327,
 328, 329, 331, 332, 334, 336, 421
 Ville ou canton 28, 32, 35, 43, 54, 58,
 59, 66, 67, 70, 71, 80, 81, 93, 107, 115,
 119, 120, 127, 131, 139, 157, 179, 182,
 235, 240, 245, 246, 247, 251, 252, 253,
 283, 295, 322, 325, 337, 348, 359, 419
 Ludwig, Christian Gottlieb, 1709-1773
 222
 Lugano (Tessin, Suisse) 108, 252
 Lully (Fribourg, Suisse) 324, 370, 400
 Luther, Martin, 1483-1546 90
 Lyon (Rhône-Alpes, France) 105, 129,
 279, 343, 384
- M**
 Mabillon, Jean OSB, 1632-1707 122, 162
 Macherel (instituteur à Matran) 405
 Madras (Inde) 304, 306, 307
 Magland (Savoie, France) 54
 Maihingen (Bavière, Allemagne) 126,
 127, 130
 Maillardoz, Constantin de OCist, 1698-
 1754 122
 Maillardoz (famille) 60, 310
 Maillardoz, Joseph-Emmanuel de, 1720-
 1792 190
 Maillard, Pierre-Joseph, † 1826 385
 Maillard (séminariste), ° s. 383
 Mailling, François, ° s. 391
 Mailling, Jean-T., ° s. 391
 Maître, Jean-Joseph-Bonaventure, né en
 1750/51 374
 Maizières (Moselle, France) 129
 Mako de Kerek Gede, Paul SJ, 1724-1793
 159
 Mangold, Josef SJ, 1716-1817 143, 144
 Mannens (Fribourg, Suisse) 250, 372,
 379, 380
 Marchand, Séraphin OFM Conv, 1763-
 1832 79, 243, 245, 249, 260, 274,
 277, 280, 281, 282, 283, 290, 310,
 311
 Marie-Thérèse d'Autriche, 1717-1780 28,
 161, 163, 196
 Marilley, Claude-François, 1745-1810
 250, 372
 Marini, Luigi Gaetano, 1742-1815 188
 Marius (saint), *ca.* 530-593/94 182
 Marmontel, Jean-François, 1723-1799 89
 Martigny (Valais, Suisse) 182
 Martin, François-Joseph (sous-préfet) 287
 Marzohl, Eusebius OFM Conv, né en
 1770 166
 Massonnens (Fribourg, Suisse) 69, 372,
 375
 Mathey, Jacques-Joseph, † 1842 407
 Matran (Fribourg, Suisse) 250, 316, 317,
 348, 405
 Maucher, Franz Xaver SJ, né en 1754 135
 Maximilien III de Bavière, 1727-1777
 134, 141, 157
 Mayence (*all.* Mainz, Rhénanie-Palatinat,
 Allemagne) 121, 129, 162, 164
 Mayr, Beda OSB, 1742-1794 210, 211,
 212, 217
 Mederer, Johann Nepomuk SJ, 1734-1808
 142
 Meister, Leonhard, 1741-1811 221
 Mélan OCart (Savoie, France) 129
 Melliard, Pierre-Joseph, ° s. 391
 Memmingen (Bavière, Allemagne) 130
 Ménard, Philippe-Romain, 1750-1810
 233
 Ménières (Fribourg, Suisse) 394
 Menoud, Jacques, 1748/49-1825 374
 Mercier, Louis-Sébastien, 1740-1814 89
 Mérian, Abel, 1771-1842 300

- Meuwly, Joseph OFM Conv, 1733-1801 125
- Meyer von Schauensee, Franz Bernard, 1763-1848 233, 241, 242, 252
- Michaelis, Johann David, 1717-1791 218, 219
- Michaud, Josef SJ, 1730-1795 150, 155
- Miéville, Gabriel-Antoine, 1766-1852 236
- Milan (Lombardie, Italie) 31, 102, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 116, 129, 189, 375, 376, 390, 394, 396
- Miller, Joseph SJ, né en 1748 135
- Mindelheim (Bavière, Allemagne) 130
- Minsiez (Fribourg, Suisse) 379, 385, 386
- Mivroz, Claude-Joseph, 1748-1826 373, 380
- Mivroz, François-Alexis, né *ca.* 1773 398
- Mohr, Johann Melchior, 1762-1846 80, 246, 252
- Molin, Christophe de, † 1570 73
- Montagny (Fribourg, Suisse) 61, 372, 410
- Montaigne, Michel de, 1533-1592 302
- Montbovon (Fribourg, Suisse) 324, 375, 376, 393
- Montélimar (Drôme, France) 129
- Montenach, Françoise de, 1769-1829 331
- Montenach, Jean de (dit le Turc), 1766-1842 61, 62, 76, 80, 233, 243, 244, 245, 249, 287, 288, 290, 295, 310, 315, 329, 362
- Montenach, Joseph-Nicolas de, 1709-1782 32, 34, 88, 89, 90, 92, 385
- Montenach, Pierre de, 1633-1707 86, 96, 107
- Montesquieu, 1689-1755 75, 87, 89, 221
- Montet (Fribourg, Suisse) 317, 320, 371, 378, 411
- Montmerles OCart (Ain, France) 129
- Montsalvens (Fribourg, Suisse) 103, 382
- Montveillard, Claude-Antoine-Joseph, † 1804 392
- Montveillard, François-Toussaint, 1764-1854 102, 378
- Moosbrugger, N. (confiseur) 74
- Mooser, Aloys, 1770-1839 74
- Mooser, Joseph, ^e s. 396
- Morat (*all.* Murten, Fribourg, Suisse) 48, 69, 70, 150, 250, 251, 404
- Morel, Joseph, 1732-1818 250
- Morel, Pierre, 1764-1811 379
- Morel, Pierre-Albert, 1764-1829 379
- Morens (Fribourg, Suisse) 371, 374, 383
- Moret, Grégoire OFM Conv, 1693-1779 125, 139
- Moret, Jean-Nicolas, 1747-1828 372
- Moret, Michel, 1744-1813 154
- Morlens (Fribourg, Suisse) 372, 375, 385
- Morlon (Fribourg, Suisse) 251, 320, 376, 386
- Môtier (Vaud, Suisse) 69
- Mourra, Henri, † 1854 324
- Müller, Beat-Nicolas-Augustin, 1717-1794 81
- Müller, Jean de, 1752-1809 69
- Müller, Johann Georg, 1759-1819 255
- Müller, Jost-Ignace, 1744-1801 393
- Müller, Louis, 1754-1822 389
- Müller, Thaddäus, 1763-1826 32, 80, 246, 251, 252, 253, 256, 283
- Munich (*all.* München, Bavière, Allemagne) 49, 130, 136, 141, 144, 155, 204, 207, 263, 264, 355, 419
- Münnerstadt (Bavière, Allemagne) 121, 130
- Muratori, Ludovico Antonio, 1672-1750 31, 108, 162
- Murillo, Bartolomé Esteban, 1617-1682 64
- Muri OSB (Argovie, Suisse) 131
- Murist (Fribourg, Suisse) 376
- Musy, François-Ignace, † 1831 251
- Mutschelle, Sebastian SJ, 1749-1800 155, 156, 217
- N**
- Nancy (Lorraine, France) 129
- Napoléon Bonaparte, 1769-1821 285
- Naville, François-Marc-Louis, 1784-1846 304

- Neirivue (Fribourg, Suisse) 375, 378, 379, 380, 385, 387
- Neuburg (Bavière, Allemagne) 130
- Neuchâtel (Suisse) 67, 281, 324, 340, 346, 379, 380
- Neyruz (Fribourg, Suisse) 317, 348, 406
- Nicole, Pierre, 1625-1695 216, 302
- Nicolet, Louis, 1770-1810 291
- Nicolet (non identifié) 297
- Nidwald (Suisse) 240
- Niemeyer, August Hermann, 1754-1828 301, 356
- Niquille, Joseph SJ, bapt. 1740-1807 251
- Nollet, Jean-Antoine, 1700-1770 159
- Noréaz (Fribourg, Suisse) 317, 406
- Nuvilly (Fribourg, Suisse) 251, 369, 398
- O**
- Obendorf (Thuringe, Allemagne) 121, 130
- Oberdorf bei Immenstadt (Bavière, Allemagne) 135
- Oberson, Jean-Baptiste, 1750/51-1800 373
- Oberthür, Franz, 1745-1831 167, 172
- Ochs, Pierre, 1752-1821 227, 230, 244, 246, 251, 259
- Odet d'Orsonnens, François-Xavier, 1748-1770 386
- Odet d'Orsonnens, Jean-Baptiste d', 1752-1803 35, 68, 102, 107, 227, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 248, 249, 263, 264, 265, 266, 269, 270, 271, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 373, 417
- Odet d'Orsonnens, Joseph-Nicolas-Edmond d', 1769-1829 74, 331
- Odet d'Orsonnens, Philippe-Alexandre Pie d', 1785-1865 315
- Odet (famille) 310
- Oelenberg OCist (Alsace, France) 129
- Oettingen (Bavière, Allemagne) 130
- Offenbourg (*all.* Offenburg, Bade-Wurtemberg, Allemagne) 54, 126, 127, 130, 133, 161
- Oldelli, Gian Alfonso OFM Conv, 1733-1821 252
- Olry, Johann Franz Anton von, 1769-1863 345
- Olten (Soleure, Suisse) 81, 131
- Onnens (Fribourg, Suisse) 317, 324, 326, 406
- Onymus, Adam Joseph, 1754-1836 168
- Orbec (Normandie, France) 129
- Orbe (Vaud, Suisse) 67
- Orsonnens (Fribourg, Suisse) 251, 324, 369, 378, 392
- Osterrieder, Hermann OFM Conv, † 1783 159
- P**
- Pacca, Bartolomeo (cardinal), 1756-1844 330
- Paquier, Jean-Nicolas, † 1841 398
- Paradis, Pierre-Joseph, 1744/45-1776 372
- Paris (France) 34, 49, 56, 76, 77, 87, 90, 98, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 129, 179, 180, 181, 206, 281, 304, 345, 365, 368, 373, 374, 376, 379, 381, 384, 386, 388, 394, 420
- Paris, Joseph-Nicolas, ° s. 394
- Part-Dieu OCart (Gruyères, Fribourg, Suisse) 67, 68, 121, 129, 131
- Pascal, Blaise, 1623-1662 216
- Pattullo, Henri, † 1784 75
- Paulus, Heinrich Eberhard Gottlob, 1761-1851 218, 219
- Pavie (Lombardie, Italie) 106, 109, 110, 111, 116, 129
- Payerne (Vaud, Suisse) 69, 250, 404
- Peiry, Blaise-François-Nicolas, † 1844 324, 325, 326
- Peischer, Bernhard SJ, 1738-1794 143
- Pernet, Jean-Joseph-Laurent, 1732- 1813 381
- Pernet, Jean-Laurent, 1779-1842 398, 406
- Perret, Charles-Marie, 1737-1814 289
- Perrier, Jacques-Louis, 1731-1812 77

- Perrotet, Josef SJ, 1746-1780 34, 154
 Perroud (abbé fribourgeois) 235
 Perroud, François-Xavier, 1744-1798 89, 90, 372
 Perroud, Jean-Joseph (séminariste),
 ° s. 384
 Perroud, Pierre-Joseph, 1758-1816 376
 Perroud (séminariste), ° s. 389
 Pestalozzi, Johann Heinrich, 1746-1827
 55, 246, 288, 298, 299, 300, 306,
 322, 356
 Pettolaz, Pierre-Léon, 1765-1811 65
 Pfenninger, Johann Konrad, 1747-1792
 213
 Philippe de Bourbon, 1720-1765 63
 Philippe V (roi d'Espagne), 1683-1746 63
 Philipponaz, François-Bruno, † 1842 406
 Pie VII (pape), 1742-1823 279
 Pie VI (pape), 1717-1799 230, 273
 Pie V (pape), 1504-1572 177
 Pignat, Jean-Évangéliste SJ, ° s. 341
 Pignolet, Nicolas-Antoine, † 1853 341,
 342, 410
 Pittet, Pierre-Nicolas-Walther, 1732-
 1797 ? 381
 Pittroff, Franz Christian, 1739-1814 199
 Planfayon (*all.* Plaffeien, Fribourg, Suisse)
 250, 371, 377, 391
 Pletscher, Josse-Ignace, 1758-1816 376
 Poffet, François-Pierre, 1697-1749 391
 Polack, Johann Friedrich, 1700-1772 159
 Poliez-Pittet (Vaud, Suisse) 370
 Pont-à-Mousson (Grand Est, France) 129
 Pontarlier (Franche-Comté, France) 129
 Ponthaux (Fribourg, Suisse) 317, 407
 Pont-la-Ville (Fribourg, Suisse) 317, 379,
 414
 Porrentruy (Jura, France) 127, 131, 281,
 321
 Porsel (Fribourg, Suisse) 373, 375, 379,
 380
 Portes OCart (Ain, France) 129
 Posshart (le conseiller) 62
 Praroman (Fribourg, Suisse) 251, 311,
 324, 327, 398
 Praroman, Joseph-Nicolas-Beat-Louis de,
 1754-1822 73, 77, 214, 225
 Praroman, Philippe de, 1745-1815 289,
 290
 Praroman, Uldaric de, † 1715 98
 Prez-vers-Noréaz (Fribourg, Suisse) 317,
 371, 373, 376, 379, 398, 406
 Progin, Jean-Baptiste, † ap. 1857 320
 Pröll, Aloyse, né en 1751 135
 Promasens (Fribourg, Suisse) 377, 381,
 384, 394
 Protais (saint), ° siècle 182, 184
- Q**
 Quesnel, Pasquier, 1634-1719 86, 87, 217
 Quillet, Bonaventure OFM Conv, 1744-
 1804 280, 281, 282
 Quingey (Doubs, France) 127
- R**
 Raemy d'Agy (famille) 60, 416
 Raemy, François-Joseph-Maurice de,
 1711-1776 104
 Raemy, Nicolas, 1696-1787 81
 Raemy, Philippe de (dit Gros Raemy),
 1767-1836 288, 289, 294, 295, 310,
 311, 315
 Raemy, Pierre-Nicolas-Martin de, 1775-
 1839 289
 Raemy, Simon-Tobie de, 1761-1837 287
 Rapperswil (Saint-Gall, Suisse) 131
 Ratisbonne (*all.* Regensburg, Bavière,
 Allemagne) 126, 127, 130, 135, 419
 Rätzer, David Bernhard 222
 Rauss (instituteur) 288, 294
 Rautenstrauch, Franz Stephan OSB, 1736-
 1785 196, 197, 199, 355
 Raynal, Guillaume-Thomas (l'abbé),
 1713-1796 89
 Rechthalten (Fribourg, Suisse) 317, 410
 Rembrandt van Rijn, 1606/07-1669 77
 Reposoir OCart (Savoie, France) 129

- Reuss, Maternus OSB, 1751-1798 168, 169
 Reyff, Charles de OFM Conv, 1706/07-1736 126
 Rey, Jacques, 1748-1826 372
 Rey (séminariste), ° s. 368
 Reynold, François-Pierre de, 1709-1759 63
 Riaz (Fribourg, Suisse) 324, 385, 387
 Riegger, Paul Joseph von, 1705-1775 163, 217
 Rigolet, Jean-Christophe, 1743-1816 ? 371
 Ringold, Karl Joseph, 1737-1815 30, 108
 Riva, Francesco, 1757-1834 108
 Rivaz, Anne-Joseph de, 1751-1836 108
 Robadey, Jean-Joseph, 1731-1799 105
 Robert, François, 1737-1819 69, 71
 Rochefort (Charente-Maritime, France) 129
 Rochow, Friedrich Eberhard von, 1734-1805 263, 301, 356
 Rodolphe I^{er} (roi des Romains), 1218-1291 55, 184, 185, 187
 Rodriguez, Alphonse SJ, 1538-1616 136, 138
 Roggenbach, François-Joseph-Sigismond de, 1726-1794 183
 Rohault, Jacques, 1618-1678 159
 Rollin, Charles, 1661-1741 302, 356
 Rome (ville, Saint-Siège ou États pontificaux) 19, 23, 32, 49, 51, 57, 83, 85, 86, 88, 92, 110, 111, 112, 113, 116, 129, 163, 177, 178, 180, 181, 183, 188, 189, 217, 230, 231, 236, 238, 272, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 337, 397, 415, 420
 Romont (Fribourg, Suisse)
 Couvent des capucins OFM Cap 67, 120
 Fille Dieu – cisterciennes 68
 Ville, district ou décanat 67, 69, 102, 125, 126, 131, 251, 278, 316, 317, 318, 367, 368, 371, 373, 377, 381, 387, 404, 412
 Rösser, Columban OSB, 1736-1780 167
 Rosshirt, Anton Joseph, 1746-1795 168
 Rossier, André-Joseph, 1647-1715 97, 98, 100, 101, 103, 116, 366, 382
 Rossier (séminariste), ° s. 385
 Rottenburg (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 130
 Rottweil (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 130
 Rouen (Normandie, France) 129
 Roulin, Joseph-Pierre, 1762-1843 377
 Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778 75, 87, 89, 167, 221
 Roux, Étienne, né en 1756/57 377
 Roux, Jacques, 1770-1843 118, 250, 400
 Rozier, François, 1734-1793 222
 Ruchat, Abraham, 1680-1750 69, 70, 187
 Rudaz, François-Pierre, 1695-1769 391
 Rue (Fribourg, Suisse) 251, 317, 379, 404
 Ville, district ou décanat 317, 412
 Rueyres-les-Prés (Fribourg, Suisse) 374
 Rueyres-Saint-Laurent (Fribourg, Suisse) 379, 380
 Ruffieux, Georges-Simon, 1753-1814 104, 379
 Ruffieux, Jean-Jacques, 1658-1741 103, 382
 Ruffieux, Jean-Pierre-Joseph (séminariste), ° s. 384
 Ruffieux, Jean-Pierre, né vers 1700 103, 382, 383, 384, 385, 386, 387
 Ruffieux, Jean-Tobie, 1733-1774 372
 Ruffieux, Jean-Tobie (séminariste), ° s. 384
 Ruoesch, Johann Baptist von, 1744-1832 72, 151
 Russaux, Jean-Pierre, 1707-1766 367
- S**
 Sailer, Johann Michael SJ, 1751-1832 25, 33, 42, 69, 71, 72, 117, 135, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 213, 217, 220, 301, 302, 327, 353, 355, 356, 419

- Saint-Aubin (Fribourg, Suisse) 317, 341, 369, 372, 376, 377, 410
- Saint-Blaise OSB (*all.* Sankt Blasien, Bade-Wurtemberg, Allemagne) 119, 122, 187, 188
- Saint-Brieuc (Bretagne, France) 129
- Saint-Claude (diocèse, France) 105
- Saint-Gall (*all.* Sankt Gallen, Suisse) OSB 119
Ville ou canton 58, 59, 182, 417
- Saint-Hugon OCart (Savoie, France) 129, 134
- Saint-Malo (Bretagne, France) 129
- Saint-Martin (Fribourg, Suisse) 251, 324, 368, 372, 373, 380, 384
- Saint-Maurice (Valais, Suisse) 131
- Saint-Morand (Alsace, France) 129
- Saint-Sylvestre (*all.* Sankt Silvester, Fribourg, Suisse) 317, 391, 410
- Saint-Urbain OCist (*all.* Sankt Urban, Lucerne, Suisse) 29, 119
- Sales, François de, 1567-1622 181
- Sâles (Fribourg, Suisse) 341, 368, 370, 373, 375, 378, 393, 394
- Salis, Johann von, 1766-1855 345
- Sallanches (Savoie, France) 54
- Salluste, 86-35/34 av. J.-C. 139
- Salzbourg (*all.* Salzburg, Autriche) 117, 155, 166, 248
- Sankt Paul im Lavanttal (Autriche) 419
- Sansonnens, Jean-François, 1758/59-1829 377
- Sarnen (Obwald, Suisse) 131
- Sauge, Jean-Joseph, 1772/73-1815 250, 405
- Savary, Claude, 1753-1833 375
- Savary, François-Philippe, 1739-1787 370
- Savary, François-Pierre, 1750-1820 245, 247, 288, 289, 310
- Savoie (France) 62
- Savoy, Alexandre-Éloi, 1755-1794 81
- Savoy, Jean-Jérôme, 1755-† ap. 1805 375
- Schäffer (abbé à Morat) 250
- Schaller, Charles de, 1772-1843 80, 362
- Schaller, Henri (armurier) 74
- Schaller, Julien de, 1807-1871 363
- Schaller, Pierre-Joseph-Gauthier de SJ, 1730-1819 236, 255, 417
- Schall, Joannes Evangelista, né en 1751 135
- Schelling, Friedrich Wilhelm Joseph von, 1775-1854 221
- Schell, Oswald OFM Conv, né en 1756/57 166
- Schibig, Augustin, 1766-1834 108
- Schinzinger, Joseph SJ, 1753-1827 135, 146
- Schmidt, Friedrich Samuel von, 1736-1796 221
- Schmitten (Fribourg, Suisse) 251, 404
- Schoenweid, François-Pierre, ^e s. 391
- Schramm, Dominikus OSB, 1723-1797 161, 162
- Schueler, Pierre-Joseph, 1746/47-1822 372
- Schüpfen (Berne, Suisse) 131
- Schwab, Jean-Jacques (juge) 287
- Schwarzhuber, Simpert OSB, 1727-1795 217
- Schwytz (*all.* Schwyz, Suisse) 59, 131
- Sciernes (Fribourg, Suisse) 369, 375, 379, 385, 386
- Scotus, John Duns OFM, 1265/66-1308 158
- Scyboz, Joseph (curé de Vuippens) 250
- Seidl, Johann Baptist SJ, 1721-1775 136
- Seillon OCart (Ain, France) 129
- Seinsheim, Adam Friedrich von, 1708-1779 166, 167
- Seiry (Fribourg, Suisse) 318
- Ségnac OCart (Ain, France) 129
- Semler, Johann Salomo, 1725-1791 218
- Semsaies (Fribourg, Suisse) 375, 391, 394
- Seydoux, Joseph-Emmanuel, 1725-1812 277, 290
- Sicard, Roch-Ambroise, 1732-1822 303, 356

- Simonet, Antoine-Étienne, 1752-1842
374, 408
- Sinner, Jean-Rodolphe, 1730-1787 69,
71, 72
- Sion (*all.* Sitten, Valais, Suisse) 59, 131,
182, 183, 236, 238, 239, 417, 418
- Siviriez (Fribourg, Suisse) 279, 371, 373
- Socher, Joseph, 1755-1834 264, 355
- Soler (séminariste), ° s. 383
- Soleure (*all.* Solothurn, Suisse) 28, 30, 32,
58, 59, 67, 80, 81, 93, 102, 108, 127,
131, 139, 144, 157, 182, 183, 295,
337, 338, 359, 371, 376, 378
- Sonthofen (Bavière, Allemagne) 135
- Sorens (Fribourg, Suisse) 377
- Spire (*all.* Speyer, Rhénanie-Palatinat,
Allemagne) 127, 129
- Stadtbergen (Bavière, Allemagne) 135
- Stalder, Franz Josef, 1757-1833 253
- Stans (Nidwald, Suisse) 131, 252
- Stapfer, Philipp Albert, 1766-1840 56,
120, 127, 129, 134, 170, 214, 225,
238, 239, 240, 244, 245, 246, 247,
249, 250, 252, 253, 254, 255, 256,
258, 259, 260, 261, 262, 268, 273
- Stark, Joseph SJ, né en 1750 135
- Stattler, Benedikt SJ, 1728-1797 144,
145, 146, 149, 170, 209, 210, 211,
217, 220, 353
- Stauffacher, Werner 243
- Stebler, Jean-Guillaume, 1683-1742 391
- Steinmayr, Simon SJ, né en 1751 135,
143
- Stocker, Christian SJ 135
- Stoll, Guillaume, 1755-1833 376
- Stoll, Jacques, 1762-1835 396
- Storchenau, Sigismund von SJ, 1731-1798
159
- Strambino, Jean-Baptiste de, 1621-1684
84, 96
- Strasbourg (*all.* Straßburg, Carinthie,
Autriche) 163
- Straßhausen (Bavière, Allemagne) 135
- Straubing (Bavière, Allemagne) 144
- Struve, Henri, 1751-1826 222
- Stumpf, Johannes, 1500-1577/78 184,
187
- Stutz, Pierre-Joseph-Bruno, 1753-1832
102, 375, 394
- Sudan, François-Paul, 1760/61-1823 377
- Sudan, Jean-Clause, 1734/35-1806 370
- Sulzer, Johann Anton SJ, 1752-1828 146
- Surpierre (Fribourg, Suisse) 96, 97, 251,
375, 379, 394, 414
- Sursee (Lucerne, Suisse) 131
- Suter, Joseph Heinrich (prof.) 338
- T**
- Tacite, 58-120 139
- Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice de,
1754-1828 258, 302, 356
- Tamburini, Pietro, 1737-1827 109
- Tardy, Bernhard (prof.) 337, 338
- Tardy, Johann Baptist OFM Conv, né en
1759/60 166
- Tavel (*all.* Tafers, Fribourg, Suisse) 251,
316, 317, 376, 393, 409
- Techtermann (famille) 60, 79, 310
- Teller, Wilhelm Abraham, 1734-1804 218
- Tell, Guillaume 243
- Terrapond, Georges, 1746/47-1804 373
- Tessin (Suisse) 108, 346, 417
- Testaferrata, Fabrizio Sceberras, 1757-
1843 28, 31, 118, 322, 327, 328,
329, 330, 331, 332, 336, 337, 338,
361, 421
- Théodore (évêque de Sion), ° siècle 182
- Thiémard, Jacques-Joseph, 1730/31-1805
369
- Thiry, Paul-Henri (baron d'Holbach),
1723-1789 88, 89, 221
- Thorin, Boniface OCist, 1745/46-1831
77, 123
- Thorin, Louis-Ignace, 1755-1839 375
- Thorin, Philippe-Jacques, 1740-1813
237, 370
- Thumbé, Emmanuel OCist, 1712-1761
122

- Thurler, Jean-Baptiste (municipal) 288, 289
- Tinna, Jean-Baptiste-Nicolas de la, † 1802 384
- Tinna, Nicolas de la, né en 1719 – † ap. 1760 367
- Tite-Live, *ca.* 59 av. J.-C. – 17 apr. J.-C. 139
- Torny-le-Grand (Fribourg, Suisse) 370, 395
- Torny-Pittet (Fribourg, Suisse) 118, 371, 374, 375, 376, 400
- Trebo, Anton SJ, né en 1747 135
- Trechsel, Friedrich, 1776-1849 300
- Trêves (*all.* Trier, Moselle, Allemagne) 218
- Treyvaux (Fribourg, Suisse) 324, 379, 380, 391
- Tschan, Jakob, 1760-1824 255
- Tschudi, Aegidius, 1505-1572 187
- U**
- Überlingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 54, 126, 127, 130, 133, 161, 165, 169
- Ueberstorf (Fribourg, Suisse) 344, 378, 395
- Uebewil (Fribourg, Suisse) 378
- Uffleger, Georges-Pierre-Maurice, 1697-1778 105, 383
- Uffleger, Joseph d', 1775-1842 289, 310, 312
- Ursy (Fribourg, Suisse) 372, 375
- Uttenweiler (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 130
- V**
- Valais (*all.* Wallis, Suisse) 58, 182, 183, 225, 238, 239, 268, 346
- Val-Dieu OCart (Normandie, France) 129
- Valence (Drôme, France) 129
- Valsainte (Fribourg, Suisse)
OCart 32, 189
OCSO 67, 68, 121, 374
- Van Claerbergen, Nehemia Vegelin, 1691-1739 69, 72
- Van Musschenbroek, Petrus, 1692-1761 159
- Vannes (Bretagne, France) 184
- Varnier, Pierre-Maurice, 1766-1845 106, 379, 380
- Vaud (*all.* Waadt, Suisse) 70, 222, 230, 236, 318, 346
- Vaulbourg, François, † 1789) 368
- Vaulruz (Fribourg, Suisse) 372, 379, 384, 386, 387
- Venise (Vénétie, Italie) 184
- Verdan (séminariste), ° s. 387
- Verninac, Raymond de, 1762-1822 278
- Veyrier (Genève, Suisse) 324
- Vienne (Isère, France) 183
- Vienne (*all.* Wien, Autriche) 47, 81, 114, 161, 163, 166, 333
- Vieux-Brisach (*all.* Breisach am Rhein, Bavière, Allemagne) 126, 127, 130
- Vigne, abbé français 410
- Villaraboud (Fribourg, Suisse) 376
- Villardin (Fribourg, Suisse) 34
- Villarepos (Fribourg, Suisse) 317, 348, 374, 398, 408
- Villarimboud (Fribourg, Suisse) 118, 370, 379, 387
- Villarsiviriaux (Fribourg, Suisse) 324, 375
- Villars-sous-Mont (Fribourg, Suisse) 373, 380
- Villars-sur-Glâne (Fribourg, Suisse) 317, 405
- Villarvolard (Fribourg, Suisse) 317, 414
- Villaz-Saint-Pierre (Fribourg, Suisse) 251, 277, 278, 316, 317, 324, 369, 389, 412, 417
- Villermaulaz, Claude-Antoine, 1716-1809 384
- Villermaulaz, Michel, ° s. 99
- Villingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne) 126, 127, 130
- Vincent, Marie-François-David, né en 1754/55 374

- Vinci, Guiseppe, 1746-1795 179
 Visconti, Filippo Maria, 1783-1801 110, 111
 Vock, Alois, 1785-1857 338
 Vogelsang, Victor Michel, né en 1741/42 371
 Vogelsang, Victor, né en 1758 376
 Voltaire, 1694-1778 75, 87, 88, 89, 90, 167, 221
 Von der Weid (famille) 60, 310
 Vuadens (Fribourg, Suisse) 317, 372, 379, 380, 413
 Vuippens (Fribourg, Suisse) 250, 320, 371, 377, 378, 384
 Vuissens (Fribourg, Suisse) 386
 Vuisternens-devant-Romont (Fribourg, Suisse) 368, 376, 389
 Vuisternens-en-Ogoz (Fribourg, Suisse) 370, 371, 373, 377, 378
- W**
 Wäber (ancien étudiant à Pavie), ^e s. 111, 396
 Wallenbuch (Fribourg, Suisse) 317, 409
 Wallenried (Fribourg, Suisse) 380, 394
 Walmsley (*National Society*) 305, 307
 Walther, Gottlieb, 1738-1805 221
 Watteville, Alexandre-Louis de, 1714-1780 122
 Weber, Joseph von, 1753-1831 117, 207, 217
 Weck (famille) 310, 416
 Wehrli, Andreas, 1747-1795 213
 Weishaupt, Johann Baptist Philipp, 1767-1836 108
 Weissenbach, Joseph Anton SJ, 1734-1801 115
 Werkmeister, Benedikt Maria Leonhard von, 1745-1823 217
 Werro, Romain, 1796-1876 36, 118, 400
 Werro, Sébastien, 1555-1614 73
 Werthenstein OFM Conv (Lucerne, Suisse) 127, 131, 157
- Wessenberg, Ignaz Heinrich Freiherr von, 1774-1860 25, 31, 116, 179, 181, 188, 205, 206, 248, 249, 269, 272, 283, 301, 322, 327, 328, 329, 334, 335, 336, 358, 420
 Wettingen OCist (Argovie, Suisse) 119
 Wicht, François-Nicolas, ^e s. 396
 Wicky, Joseph-Michel, 1764-1826 251, 378
 Widmer, Joseph, 1779-1844 337, 338
 Wil (Saint-Gall, Suisse) 131
 Winkelhofer, Sebastian SJ, 1743-1806 154, 155, 156, 353
 Winkelried, Arnold von 243
 Winkler, Angelus OFM Conv, 1722-1780 158
 Wolff, Christian, 1679-1754 (y.c. wolffianisme) 75, 124, 143, 144, 159, 162, 166, 167, 169, 220, 353
 Wolf, Joseph SJ, né en 1750 135
 Wully, François-Joseph, 1777-1833 326, 339, 418
 Wurtzbourg (*all.* Würzburg, Bavière, Allemagne) 30, 33, 50, 54, 114, 117, 121, 125, 126, 127, 130, 133, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 171, 172, 173, 312, 353
- Y**
 Yenni, Pierre-Tobie, 1774-1845 113, 118, 121, 124, 311, 315, 319, 320, 324, 326, 327, 331, 332, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 361, 362, 363, 398, 417
 Yverdon (Vaud, Suisse) 55, 92, 299, 300, 306
- Z**
 Zabuesing, Anton SJ, né en 1752 135
 Zallinger, Jakob Anton zum Thurn von SJ, 1735-1813 159, 336
 Zallwein, Gregorius, 1712-1766 163
 Zeller, Carl August, 1774-1846 294
 Zen, Carlo, 1773-1825 336, 337, 421
 Zen Ruffinen, François-Joseph-Melchior, 1729-1790 183

INDEX

- Zillweger, Pancrace, 1763-1829 277, 395, 396
 Zillweger, Pierre-Joseph, 1755-1828 102,
 109, 235, 249, 250, 274, 277, 291,
 295, 376, 394, 395
 Zimmer, Patritius Benedikt, 1752-1820
 117, 207, 217, 220
 Zing, Ferdinand OFM Conv, né en 1756
 166
 Zosso, Prothais, 1697-1734 391
 Zoug (all. Zug, Suisse) 59, 70, 127, 131,
 182, 252
 Zschokke, Heinrich, 1771-1848 56, 246
 Zumwald, Guillaume-Sylvestre, † 1808 251
 Zurich (*all.* Zürich, Suisse) 33, 42, 51, 78,
 182, 207, 209, 213, 214, 243, 300,
 309, 310, 358
 Zurkinden, Antoine-Jean-Josse, né en
 1692 391
 Zurkinden, Bruno, 1763-1848 288, 289
 Zurkinden, Jean-François, 1765-1834
 110, 344, 395
 Zurkinden, Joseph, 1761-1823 250,
 377
 Zurlauben, Beat Fidel, 1720-1799 69, 70,
 71, 73, 78, 90, 122, 182, 185, 187,
 198, 199, 200, 214, 419

Table des figures

1. Portrait du chanoine Fontaine par Gottfried Locher (1791)	52
2. Portrait du Père Girard par Jean-Baptiste Bonjour (1850)	53
3. Le système politique fribourgeois sous l'Ancien Régime et sa composition en 1763	60
4. Effectifs du personnel religieux fribourgeois à la fin de l'Ancien Régime	68
5. Les études des frères mineurs conventuels de Fribourg et de Suisse (province de Strasbourg)	127
6. Nombre de professions des frères mineurs conventuels suisses et fribourgeois de la province de Strasbourg	128
7. Mobilité des clergés séculier et régulier du diocèse de Lausanne en Europe au ^e siècle	129
8. Mobilité des clergés séculier et régulier du diocèse de Lausanne en Suisse au ^e siècle	131
9. Journée ordinaire au noviciat de Landsberg am Lech.....	137
10. <i>Catalogus personarum et officiorum Provinciae Germaniae Superioris Societatis Jesu (1770)</i>	147
11. <i>Catalogus personarum et officiorum Provinciae Germaniae Superioris Societatis Jesu (1771)</i>	148
12. Aufzeichnung zur Schweizerreise 1792 (par Sailer)	151

13. Acquisitions des 31 ouvrages datés de Sailer retrouvés dans la bibliothèque de Fontaine	152
14. <i>Ordo docendi, et docentium...</i>	160
15. F Charles-Aloyse, <i>Dissertation historique et critique ...</i> (1791).....	186
16. Le système éducatif fribourgeois selon le plan d'études du chanoine Fontaine (1789)	193
17. F Charles-Aloyse, <i>Réflexions sur les afflictions...</i> (1790).....	202
18. Années d'acquisition par le chanoine de 1 027 titres (1 599 vol.) entre 1764 et 1819.....	215
19. Mésolite (zéolite) de la collection Fontaine	223
20. Feldspath de la collection Fontaine.....	223
21. Provenance des minéraux de la collection Fontaine déposés aux MHNF	224
22. Portait de Jean-Baptiste Odet (1754-1803), évêque de Lausanne (1796-1803)	232
23. Nombre d'audiences tenues devant l'évêque de Lausanne, d'après le livre de la cour épiscopale	243
24. Effectifs des écoles primaires de la ville de Fribourg (1790-1830)	293
25. Évolution des dépenses de la ville consacrées à l'instruction publique (en francs)	296
26. Évolution des dépenses de la ville consacrées à l'instruction publique (en % du budget total)	297
27. La diffusion de l'enseignement mutuel dans le canton de Fribourg (1817-1823)	317

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	9
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	11
PRINCIPE D'ÉDITION DES SOURCES	15
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	17
Le point d'ancrage : les recherches sur les Lumières catholiques	20
Lumières et Lumières catholiques en Suisse : enjeux et état de la question	26
Fribourg, le chanoine Fontaine et le Père Girard.....	32
Méthode	40
Corpus de sources	45
Structure de l'ouvrage	50
CHAPITRE I LA « CITADELLE » FRIBOURGEOISE.....	57
1.1. Population, système politique et structure socio-économique.....	58
1.2. « <i>Les études, les arts et le commerce ne fleurissent guère dans cette ville</i> » (J.-R. Sinner) : Fribourg vue de l'extérieur	69
1.3. Lumières et dynamisme culturel	74
1.4. Le contrôle épiscopal	83

CHAPITRE II AU CŒUR DE L'EUROPE: VOYAGES DE FORMATION	
DU CLERGÉ ET DYNAMISME DES ORDRES RELIGIEUX	95
2.1. Une offre de formation locale insuffisante.....	96
2.2. La France: une destination longtemps privilégiée	100
2.3. Le Collège helvétique de Milan et le déplacement de la théologie à Pavie.....	106
2.4. L'entrée des Fribourgeois au Collège germanique de Rome	111
2.5. Les connexions allemandes de la fin du siècle: Augsbourg et Dillingen.....	114
2.6. Entre stagnation et essor culturel: le clergé régulier fribourgeois.....	119
 CHAPITRE III DEUX PARCOURS DE FORMATION EN ALLEMAGNE.....	 133
3.1. La tradition du noviciat à l'extérieur	134
3.2. Fontaine à l'Université d'Ingolstadt à l'aube de la suppression des jésuites	140
3.3. Fontaine et la génération des derniers jésuites d'Ingolstadt.....	146
3.4. Girard et l' <i>Ordo docendi</i> de 1777	156
3.5. Girard dans l'environnement éclairé de Wurtzbourg.....	165
 CHAPITRE IV LE TEMPS DES RÉFORMES (1781-1797).....	 175
4.1. La liturgie à l'heure du protonationalisme: la composition d'un bréviaire patriotique et historico-critique.....	176
4.2. Repenser l'enseignement public et la formation des prêtres après la suppression de la Compagnie de Jésus	189
4.3. Des ouvrages de piété sur le modèle sailerien.....	200
4.4. Dialogue interconfessionnel et irénisme: autour du cercle zurichois de Lavater	207
4.5. L'horizon intellectuel du chanoine au miroir de sa bibliothèque.....	214
 CHAPITRE V DANS L'EFFERVESCENCE RÉVOLUTIONNAIRE (1798-1803)	 227
5.1. Des médiateurs de la Révolution	229
5.2. Nouvelles fonctions et changements d'échelon	244
5.3. Des promoteurs de réformes éducatives.....	254

5.4. Entre laïcité et josphisme :	
réflexions sur les contours d'un État chrétien	264
5.5. Dans les premiers remous de la vague ultramontaine	272
CHAPITRE VI L'ÈRE DES RÉFORMES ÉDUCATIVES :	
AVEC, SANS OU CONTRE L'ÉGLISE (1803-1823)	285
6.1. Une capitale réformatrice dans un canton conservateur :	
l'action éducative de la commune de Fribourg	286
6.2. De l'espace franco-germanique à la Grande-Bretagne :	
l'itinéraire européen de l'école du Père Girard.....	298
6.3. L'expansion des réformes sur le territoire cantonal :	
l'action de la Société économique (1812-1817)	
et du Conseil d'éducation (1819-1823)	309
6.4. Les efforts de la « Correspondance ecclésiastique »	
et de la nonciature pour exclure le Père Girard	
de l'épiscopat (1813-1815).....	321
6.5. Le « kantisme » de Girard sous la loupe du Saint-Siège	332
6.6. Du soutien à la suppression	
de l'enseignement mutuel (1817-1823)	338
CONCLUSION.....	351
Fribourg: une citadelle ébréchée...	
par la mobilité de son clergé régulier.....	352
Étudier les Lumières par le prisme des transferts culturels.....	354
Une nouvelle compréhension des Lumières	
dans la Suisse catholique	357
Lumières et contre-Lumières: dynamiques	
d'un affrontement pour la primauté ecclésiastique.....	359
La poursuite des réformes après 1823 :	
des Lumières au radicalisme	361
ANNEXES.....	365
Annexe 1. Les Fribourgeois dans les séminaires parisiens	
au ^e siècle.....	365
Annexe 2. Les Fribourgeois au Séminaire Saint-Charles	
à Avignon au ^e siècle	382

Annexe 3. Les Fribourgeois dans d'autres séminaires français au 18 ^e siècle	388
Annexe 4. Les Fribourgeois au Collège helvétique de Milan au 18 ^e siècle	390
Annexe 5. Les Fribourgeois au Collège germanique à Rome au 18 ^e siècle	397
Annexe 6. Les Fribourgeois à l'Université de Dillingen au 18 ^e siècle	399
Annexe 7. La bibliothèque du chanoine Fontaine sous l'Ancien Régime	401
Annexe 8. Revenus, pertes et indemnités du clergé catholique fribourgeois (1798 et 1799)	404
Annexe 9. Introduction de l'enseignement mutuel dans les écoles fribourgeoises	405
SOURCES MANUSCRITES	415
1. Archives fribourgeoises	415
2. Archives suisses, hors canton de Fribourg	418
3. Archives allemandes et autrichiennes	419
4. Archives françaises	420
5. Archives vaticanes	420
SOURCES IMPRIMÉES	423
SOURCES ÉDITÉES	429
LITTÉRATURE SECONDAIRE	431
INDEX	459
TABLE DES FIGURES	481

Achévé d'imprimer

en février 2022

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Marie Manzoni

